Tendances et facteurs de la fécondité au Canada

PAR JACQUES HENRIPIN



TENDANCES ET FACTEURS DE LA FÉCONDITÉ AU CANADA

par
Jacques Henripin

MONOGRAPHIE FAISANT PARTIE D'UNE SÉRIE
dans le cadre du
PROGRAMME DE MONOGRAPHIES SUR LE RECENSEMENT DE 1961

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
OTTAWA, CANADA
1968

Publication autorisée par
le ministre du Commerce

En vente chez l'imprimeur de le Reine è Ottawa
et dans les librairies du Gouvernement fédéral
dont voici les adresses:

HALIFAX: *1737 rue Barrington*
MONTRÉAL: *Édifice Æterne-Vie, 1182 ouest, rue Ste-Catherine*
OTTAWA: *Édifice Daly, angle Mackenzie et Rideau*
TORONTO: *221, rue Yonge*
WINNIPEG: *Édifice Mall Center, 499, evenue Portage*
VANCOUVER: *657, rue Granville*

ou chez votre libraire

Prix $4.50 N° de catalogue CS 99-541F/1968

ROGER DUHAMEL, M.R.S.C.
Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Pepeterie
Ottawa, Caneda
1968

Avant-propos

Le Recensement du Canada représente une mine de renseignements sur les particuliers et leur famille, pour une période s'étendant sur de nombreuses années. Les données du recensement sont fréquemment consultées mais il s'est révélé avantageux, au Canada, comme dans d'autres pays, de compléter ces rapports statistiques de recensement par des monographies analytiques sur un certain nombre de sujets choisis. Le Recensement de 1931 a servi de source à plusieurs monographies très utiles mais, pour diverses raisons, il a été impossible de reprendre cette formule dans un programme semblable avant 1961. Le Recensement de 1961, de plus, comportait deux aspects nouveaux. Il a d'abord donné beaucoup de données nouvelles et plus détaillées, en particulier dans les domaines du revenu, de la migration interne et de la fécondité, et deuxièmement, l'emploi de l'ordinateur électronique a permis de dresser une grande variété de tableaux qui ont pu servir de base à des études analytiques plus approfondies.

La série de monographies du Recensement de 1961 est conçue comme une vaste analyse des phénomènes sociaux et économiques du Canada. Bien que s'appuyant en grande partie sur les résultats du Recensement de 1961, les monographies ont aussi puisé dans les résultats de recensements antérieurs et utilisé des renseignements statistiques provenant d'autres sources. Outre la monographie sur les Tendances et facteurs de la fécondité au Canada (*Trends and Factors of Fertility in Canada*), et une série d'études sur la main-d'œuvre, nous allons publier des monographies sur les tendances du marché, l'agriculture, l'instruction, l'urbanisation, les revenus, l'immigration et les migrations internes.

Je tiens à remercier les universités qui ont permis aux membres de leur personnel de contribuer à cette série, les auteurs du Bureau fédéral de la statistique qui ont préparé leurs études avec une attention particulière et un certain nombre d'autres membres du B.F.S. qui ont également prêté main-forte. L'utilité de cette série de monographies sur le recensement ne tient pas uniquement à ce que l'analyse des données par les auteurs élucide certains sujets particuliers mais aussi à ce que cet exercice permettra de mieux juger de la valeur des renseignements actuellement obtenus et d'améliorer la teneur et la présentation des tableaux des prochains recensements. Nous avons vivement apprécié le concours d'un comité de fonctionnaires gouvernementaux et de professeurs d'université dans l'élaboration de la série et nous remercions également les divers

lecteurs, tous experts dans leur domaine, dont les observations ont grandement aidé les auteurs.

Bien que les monographies aient été rédigées à la demande du Bureau fédéral de la statistique qui se charge de les publier, chaque auteur assume l'entière responsabilité de ses analyses et conclusions.

LE STATISTICIEN FÉDÉRAL

Walter E. Duffett.

Préface

Il faut savoir gré à la Direction du *Bureau fédéral de la statistique* d'avoir relancé l'entreprise des monographies de recensement, à l'occasion de celui de 1961. C'est là certainement le meilleur moyen d'assurer l'étude de certains phénomènes fondamentaux, à l'aide d'une masse considérable d'informations de grande valeur, qui autrement risquerait de rester à peu près inexploitée. Le *Bureau fédéral de la statistique* n'a pas lésiné sur l'assistance accordée aux auteurs de monographies: des tableaux spéciaux ont été préparés, des assistants de recherche compétents mis à leur disposition, de même que des services techniques dont l'efficacité est remarquable. En outre, il faut signaler que cette collaboration a été assurée d'une façon souple, grâce à la sollicitude des principaux responsables du programme des monographies: M. Simon Goldberg, Adjoint au Statisticien fédéral et M. Karol Krotki, Directeur adjoint de la Recherche, Division du recensement.

Au début de mon travail, j'ai eu le grand avantage de bénéficier des conseils d'une démographe dont l'expérience et l'imagination ont été précieuses. Ce n'est pas sans émotion que je rends ici un témoignage d'amitié et de gratitude à ma collègue maintenant disparue, Mlle Yoshiko Kasahara.

Quatre personnes ont été associées d'une façon plus ou moins permanente à ce travail. Mme Sylvia Wargon a fait avec beaucoup de soin et de patience les compilations et les calculs relatifs à l'analyse des tendances historiques de la fécondité, travail auquel Mlle Antoinette Demers a aussi collaboré. On doit aussi à Mme Wargon d'avoir recueilli, avec beaucoup de difficultés, les éléments nécessaires à l'évaluation des lacunes de l'échantillon des femmes auxquelles les questions sur la fécondité ont été posées. M. Michel Vézina m'a apporté une aide très efficace dans le traitement des données complexes qui ont servi de base à certaines parties des chapitres 6 à 10. La quatrième personne, M. Jean-Charles Desjardins, a été plus qu'un assistant de recherche: son ardeur, son esprit d'initiative et son sens de l'organisation remarquables en ont fait une espèce d'imprésario scientifique, ce qui a libéré l'auteur d'un grand nombre de soucis et de démarches auprès de divers services techniques ou administratifs. Il a été en même temps un stimulant et un facteur de sérénité.

Il n'est pas possible de mentionner ici toutes les personnes qui ont concouru à la réalisation de ce travail. Je tiens cependant à signaler la grande compétence du programmateur, M. H. R. Ferguson, la vigilance experte de Mlle Marguerite Gaudreau et de Mme Valéda Mercier, qui ont

revu le manuscrit et aussi l'habileté et la célérité des dessinateurs qui ont travaillé sous la direction de M. Laurent Tessier. Il faut aussi mentionner l'excellent travail de deux équipes: celle des calculs, dirigée par Mme Muriel Ellis, et celle de la dactylographie, dont M. Robert Lowe est responsable. C'est sous la direction de M. C.C. Lingard, avec la collaboration de Mlle F.L. O'Malley, que la préparation du texte final a été réalisée en vue de l'impression.

Enfin, je veux exprimer toute ma gratitude aux deux éminents démographes, Messieurs Louis Henry et Nathan Keyfitz, qui ont bien voulu lire et commenter cette étude. Grâce à eux, quelques fautes, parfois importantes, ont été corrigées et certaines interprétations rectifiées ou complétées. Quant aux erreurs possibles et aux risques impliqués dans certaines évaluations, l'auteur en assume, bien entendu, l'entière responsabilité.

Jacques Henripin
Professeur titulaire
Département de démographie
Université de Montréal

MONTRÉAL, 1968

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES (fin)

Liste des tableaux

TABLEAU PAGE

LISTE DES TABLEAUX (suite)

LISTE DES TABLEAUX (suite)

LISTE DES TABLEAUX (suite)

TABLEAU PAGE

TABLEAU PAGE

LISTE DES TABLEAUX (suite)

LISTE DES TABLEAUX (fin)

TABLEAU PAGE

Liste des graphiques

LISTE DES GRAPHIQUES (suite)

LISTE DES GRAPHIQUES (suite)

LISTE DES GRAPHIQUES (fin)

DIAGRAMME

Introduction

Il y a peu de temps que les sociétés humaines violent la nature, selon l'expression de Moheau, dans le domaine de la transmission de la vie. Si, depuis fort longtemps, de nombreuses méthodes de régulation des naissances sont connues, leur utilisation fut presque toujours limitée à des catégories restreintes des sociétés. Sans doute, la fécondité des populations humaines est-elle depuis longtemps indirectement "dirigée" par les règles sociales portant sur l'âge au mariage, la chasteté prénuptiale, le remariage, et divers interdits sexuels; mais il faut attendre jusqu'à la fin du dix-huitième siècle pour voir la natalité d'une population entière (celle de la France) se réduire à cause de l'intervention volontaire d'un grand nombre de couples. On admet généralement que la France, dans ce domaine, a précédé les autres pays d'un siècle environ. En effet, si l'on met à part les États-Unis — pour lesquels on a bien peu d'informations sur le comportement des couples au cours de la première moitié du dix-neuvième siècle — ce n'est que vers 1870 que d'autres pays d'Europe occidentale se sont eux aussi engagés sur la voie de la limitation volontaire des naissances. Il semble bien — comme on le verra dans cette étude — que les couples canadiens ont commencé à réduire volontairement leur descendance vers la même époque.

Il y a donc à peine cent ans que la fécondité légitime, c'est-à-dire la descendance des couples, est soumise aux effets de l'intervention volontaire et directe de ceux-ci, dans la plupart des populations dont l'origine se rattache à l'Europe de l'Ouest. Ce phénomène a constitué la dernière phase de ce qu'on a appelé la révolution démographique ou encore la transition démographique. Cette phase n'est pas encore achevée, puisqu'on est encore assez loin d'une fécondité complètement maîtrisée; cependant, les progrès de l'infécondité volontaire ont été assez rapides pour que, depuis plusieurs décennies, des transformations sociales profondes aient été entraînées par cette véritable révolution dans la façon dont les hommes et les femmes s'acquittent de cette fonction fondamentale: la transmission de la vie.

La maîtrise progressive de la fécondité a amené les couples des sociétés dites développées à réduire leur descendance de 50 à 70% environ. Ce simple fait a été la cause à peu près exclusive d'un autre phénomène démographique qui a profondément transformé la vie sociale: le vieillissement des populations. Dans celles qui ont été affectées par la réduction de la fécondité, l'importance relative des jeunes a fortement diminué, celle

des adultes a quelque peu augmenté, tandis que le poids relatif des personnes âgées s'est multiplié par trois, quatre ou cinq. On ne saurait, ici, mentionner tous les effets économiques, politiques, sociologiques et psychologiques d'une telle transformation. Signalons tout de même quelques conséquences économiques, les plus faciles à mesurer: 1) le coût des systèmes de sécurité sociale en est fortement affecté; 2) il est plus difficile d'ajuster la population active aux besoins de l'économie, parce que la population active compte une plus grande fraction de travailleurs âgés et surtout parce que les nouveaux travailleurs, plus facilement orientables, deviennent relativement moins nombreux; 3) la réduction du nombre des enfants a permis aux femmes mariées de se dégager plus rapidement du soin des enfants et d'accéder au travail hors de leur foyer, phénomène qui n'a certainement pas encore produit tous ses effets sur la vie conjugale et familiale; 4) l'âge moyen des corps électoraux a augmenté, de même que l'âge de ceux et celles qui détiennent le pouvoir et les fortunes privées; 5) enfin, certains besoins importants – logements, écoles, hôpitaux par exemple – ont subi des variations importantes à la suite des transformations de la structure par âge, aussi bien que de la réduction du taux d'accroissement des populations, l'un et l'autre étant la conséquence directe de la baisse séculaire de la fécondité.

Ce ne sont là que quelques-uns des effets de caractère permanent de la baisse de la natalité. Mais la soumission de la procréation à la volonté des parents entraîne une autre conséquence majeure: désormais, la natalité est soumise à des fluctuations de plus ou moins long terme, suivant la façon dont les couples réagissent à certaines contraintes ou certains stimulants qu'on ne connaît d'ailleurs pas très bien. La sensibilité de la natalité à la conjoncture économique est bien établie. Mais d'autres facteurs sont aussi en cause, dont l'effet est plus difficile à apprécier. Les phénomènes de psychologie collective sont loin d'être parfaitement connus et analysés; mais il semble bien qu'ils président à des changements de modèles de comportement et de valeurs qui ont un effet important sur le nombre d'enfants qu'ont les couples. Il y a, dans ces fluctuations, deux composantes: d'une part, d'une génération à l'autre, le nombre d'enfants désirés varie et c'est déjà un facteur qui n'est pas négligeable; d'autre part, le "calendrier des naissances" de chaque couple, indépendamment du nombre de celles-ci, est devenu souple. Il en résulte que certaines périodes favorables peuvent donner lieu à de fortes concentrations de naissances, ce qu'a connu l'Amérique du Nord au cours des trois lustres qui ont suivi la dernière guerre mondiale; par contre, les périodes de dépression économique ou de guerre sont souvent l'occasion pour les couples de différer la naissance de leurs enfants. On conçoit facilement que les fluctuations qui s'ensuivent ont des conséquences sur les variations du volume de la main-d'oeuvre, de la demande de biens de consommation et

surtout sur les investissements de toutes sortes: équipement industriel, logements, formation des maîtres, etc.

Il y a aussi un aspect de la fécondité qui a été l'objet de réflexions et d'analyses dont les conclusions sont assez pessimistes, quant à l'évolution récente et future de la qualité intellectuelle moyenne de la population. L'espèce de menace qu'on a fait planer sur l'avenir intellectuel des populations est basée sur les faits suivants. Il s'en faut de beaucoup que toutes les catégories sociales des populations malthusiennes aient la même fécondité: pour ne donner qu'un exemple, tiré de la réalité canadienne, les femmes qui ont reçu une formation universitaire ont, en moyenne, presque deux fois moins d'enfants que celles qui n'ont pas dépassé le niveau élémentaire. D'autre part, de multiples tests d'intelligence ont montré qu'*en moyenne*, le quotient intellectuel des enfants des classes défavorisées (les plus fécondes) est nettement inférieur à celui des enfants des classes favorisées. Il semble que les critiques qu'on peut adresser à la nature des tests utilisés ne les privent pas complètement de toute valeur quant à leur possibilité de mesurer les aptitudes intellectuelles innées, même si le milieu a un effet non négligeable sur le rendement des enfants soumis à ces tests. Si l'on suppose que les aptitudes intellectuelles sont déterminées, en partie du moins, par des mécanismes héréditaires, il s'ensuit que les segments de la population qui, en moyenne, sont susceptibles de transmettre les dispositions intellectuelles les plus faibles, se reproduisent beaucoup plus vite que les segments de la population qui, en moyenne toujours, peuvent transmettre à leurs enfants les aptitudes intellectuelles les plus souhaitables. Si l'on admet tous ces éléments de l'argumentation, il ne reste plus qu'à en tirer la conclusion: de génération en génération, la fraction de la population que représentent les individus porteurs d'aptitudes intellectuelles désirables, se réduit sans cesse.

On n'a pas pu encore vérifier expérimentalement, *a posteriori*, les résultats d'un semblable processus. D'autre part, on a fait valoir certains arguments qui en atténuent la portée. Premièrement, la transmission héréditaire des aptitudes intellectuelles se ferait par un processus complexe et cette complexité même exigerait un temps assez long avant de produire des effets sensibles. Deuxièmement, il est bien évident qu'un des éléments essentiels de cette théorie est la liaison inverse entre la fécondité et la probabilité d'être porteur de dispositions intellectuelles favorables et transmissibles. Or, justement, il n'est pas du tout certain que cette liaison inverse persiste. On doit aussi faire remarquer qu'elle ne joue pas depuis longtemps: une centaine d'années, c'est-à-dire environ trois ou quatre générations successives. Déjà, on observe, depuis quelques années, une remarquable convergence des niveaux de fécondité d'une classe sociale à l'autre, quelle que soit la façon dont on définisse les classes sociales.

C'est même là l'une des conclusions majeures qu'on peut tirer de la présente étude. Si cette convergence se prolonge, on en viendra assez rapidement à l'élimination de l'une des conditions essentielles à la réalisation de cette érosion progressive des aptitudes intellectuelles.

Il y a même des perspectives plus rassurantes. Il n'est pas interdit de penser que la relation inverse observée jusqu'à maintenant, entre la situation sociale et la fécondité, change de sens. La relation inverse, qui persiste encore de façon marquée, semble surtout liée à l'instruction et non pas au revenu, comme on pourra le constater dans les chapitres 8 et 9. Mais que peut signifier cette relation, sinon que les couples les moins instruits sont restés à l'écart, du moins dans une bonne mesure, d'une conception rationnelle de la vie, de même que des connaissances contraceptives efficaces? Or, à mesure que l'instruction se répand, c'est aussi une conception plus rationnelle de la vie qui se propage; bien peu de couples, probablement, resteront étrangers au souci d'ajuster leurs charges familiales à leurs moyens économiques; en outre, l'avènement de contraceptifs de plus en plus efficaces et de plus en plus faciles d'emploi, mettra bientôt à la disposition de presque tous les couples les moyens de réaliser cet ajustement. Si ce type de rationalité est pratiqué à peu près également par toutes les classes sociales et si ces dernières ne sont pas différenciées par une propension inégale à avoir des enfants, les couples en auront d'autant plus que leur revenu sera élevé, ce qui commence déjà à se dessiner. Il n'est pas sûr que les deux conditions que nous venons d'évoquer se réaliseront, mais cela n'est pas invraisemblable. On observerait alors une relation positive entre instruction et revenu élevé d'une part et forte fécondité d'autre part. Ce seraient alors les porteurs d'une hérédité favorable à l'intelligence qui se reproduiraient le plus, à moins que le rôle de la fécondité légitime soit annulé par des différences de nuptialité jouant en sens contraire.

Au Canada, l'examen des conséquences possibles des variations de la fécondité ne saurait passer sous silence un aspect majeur de la vie politique du pays: la concurrence linguistique. Elle se livre sur bien des plans, mais on ne saurait nier que l'un des éléments les plus importants de cette concurrence est la course démographique. Depuis trois quarts de siècle, un équilibre s'est maintenu: presque toute l'immigration a contribué à grossir les effectifs des anglophones, mais cela était compensé par la surfécondité des francophones. Cependant, depuis une quarantaine d'années, cette surfécondité s'amenuise et il est à peu près certain qu'elle ne suffit plus à assurer la compensation de l'immigration, surtout si l'on tient compte du fait qu'une fraction de plus en plus grande des Canadiens d'origine française adoptent l'anglais, du moins hors du Québec. La fécondité devient ainsi l'objet de considérations d'ordre politique; il n'est pas exclu qu'elle soit un jour l'objet d'interventions de la part des pouvoirs publics.

On peut d'ailleurs imaginer que, dans le futur, l'intervention de l'État dans le domaine de la natalité pourrait avoir bien d'autres justifications. Par exemple, on pourrait tenter soit de réduire soit d'élever son niveau général, pour des motifs économiques. On pourrait également essayer d'atténuer les fluctuations conjoncturelles de ce phénomène, fluctuations qui perturbent plusieurs phénomènes économiques importants.

***

Dans ces conditions, la fécondité constitue un phénomène fort important de l'évolution sociale et il importe d'en connaître le mieux possible au moins les quatre aspects suivants: 1) la mesure de l'évolution passée de la fécondité, complétée par une interprétation correcte des tendances décelées; 2) l'appréciation des facteurs qui sont liés à ces variations, de même qu'aux différences de comportement entre les divers segments de la population; 3) les perspectives futures de la natalité; 4) enfin, les conséquences sociales de ces variations passées ou futures. C'est sur les deux premiers points que porte cette étude, qui est à peu près exclusivement basée sur l'exploitation des recensements et des statistiques de l'état civil du Canada.

Les quatre premiers chapitres se rapportent aux tendances historiques de la fécondité au Canada. On dispose d'informations qui permettent de remonter jusqu'au début de l'occupation du territoire par les Européens. Le relevé des actes des registres paroissiaux a en effet permis d'établir des statistiques du mouvement de la population pour toute la période du régime français (1608 à 1760); cette analyse peut se poursuivre, pour les catholiques de la province de Québec, jusqu'en 1880. On en trouvera les résultats dans le chapitre 1, de même que l'analyse plus approfondie de quelques aspects de la fécondité, aux dix-septième et dix-huitième siècles. Dans le chapitre 2, nous avons essayé de tirer parti des informations des recensements canadiens et des statistiques de l'état civil pour donner un aperçu de l'évolution de la fécondité de l'ensemble du Canada et de certaines provinces, au cours des dix-neuvième et vingtième siècles. Moyennant de nombreuses hypothèses et des estimations qui n'ont pas toujours toute la rigueur qu'on pourrait souhaiter, la natalité, la fécondité de l'ensemble des femmes et celle des femmes mariées ont pu être évaluées. Les variations de la fécondité de l'ensemble des femmes de 15 à 50 ans peuvent être imputables à quatre facteurs démographiques: distribution par âge, nuptialité, fécondité légitime et fécondité illégitime. Le chapitre 3 est consacré à la mesure de l'influence respective de ces quatre facteurs, soit sur les variations de la fécondité au cours du temps, soit sur les différences entre chaque province et le Canada, à certains moments. Le chapitre 4 porte sur les différences de fécondité suivant l'habitat. L'évolution de ces différences sera d'abord mesurée; on essaiera, ensuite,

d'apprécier l'influence propre de l'habitat sur la fécondité, en maintenant constants certains autres facteurs qui varient généralement avec l'habitat.

Dans une population où presque toutes les naissances sont légitimes, le mariage est, à toute fin pratique, une condition de la fécondité. Dans le chapitre 5, on étudiera comment évolue la fécondité en fonction de la durée du mariage et comment varie la fécondité finale des couples en fonction de l'âge de la femme à son premier mariage.

Le chapitre 6 est consacré aux différences de fécondité qui sont liées à quatre facteurs présentant une certaine parenté: pays de naissance, origine ethnique, langue maternelle et religion. À l'occasion de l'examen des deux derniers facteurs, on tentera de mesurer les différences de fécondité qu'on peut imputer soit au fait d'avoir l'anglais ou le français comme langue maternelle, soit au fait d'adhérer à la religion catholique ou au protestantisme, un certain nombre d'autres facteurs étant maintenus constants.

Chacun des quatre chapitres suivants étudie les variations de la fécondité en fonction de certains phénomènes depuis longtemps associés aux variations de la procréation: La profession du mari, l'instruction (du mari et de la femme), le revenu (du mari ou de la famille) et le travail de la femme. Dans chaque cas, pour autant que les informations disponibles le permettent, nous tenterons de mesurer l'influence propre du facteur étudié, en tâchant d'annuler l'influence des caractères qui, dans la réalité, y sont reliés. C'est ainsi qu'on peut découvrir, par exemple, que le revenu est bien loin d'avoir l'effet dépressif qu'on lui prête souvent et qu'il tend maintenant à être relié positivement à la fécondité.

On trouvera enfin, dans le chapitre 11 l'étude de trois aspects particuliers de la fécondité: les intervalles entre naissances; l'évolution des taux de fécondité par rang de naissance; et enfin, l'évolution de la fécondité illégitime, suivant l'âge des femmes, depuis 1921.

Une grande partie de cette étude est basée sur des informations provenant d'un échantillon de 20% des femmes qui, au moment du recensement de 1961, étaient ou avaient déjà été mariées. On trouvera, dans l'appendice I, quelques remarques sur la valeur de cet échantillon.

Il s'en faut de beaucoup que toutes les informations utilisables aient été exploitées. Nous avons dû faire des choix qui n'étaient pas toujours faciles; nous avons, par exemple, dans bien des cas, laissé de côté les données par province. D'autre part, il va sans dire que les facteurs pris en considération sont limités à ceux pour lesquels les recensements donnent des informations. Ce ne sont sans doute pas ceux qui sont reliés le plus immédiatement au comportement des couples, dans la détermination

de leur descendance. Ce type d'étude permet sans doute de décrire la façon dont les divers éléments de la population contribuent au renouvellement des générations; peut-être peut-il contribuer à prévoir l'évolution future de la fécondité. Mais on ne saurait attendre, d'analyses basées sur ce type d'informations, une contribution importante à la compréhension des phénomènes psycho-sociologiques qui déterminent le comportement des couples, pour autant que celui-ci ne soit pas soumis au hasard de la nature.

Chapitre 1

BRÈVE HISTOIRE DÉMOGRAPHIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE (1608-1760) ET DE LA POPULATION CATHOLIQUE DU QUÉBEC, DE 1760 À 1880

À la fin des quelque 150 ans qu'a duré la colonie française au Canada, la population d'origine française avait probablement atteint 73,000 habitants. C'est à peu près ce que comptaient, au moment de la conquête anglaise (1760), la Nouvelle-France (63,000 habitants[1]) et l'Acadie (10,000 habitants), cette dernière ayant été cédée à l'Angleterre 47 ans auparavant. C'est fort peu, si l'on compare cette population à celle de la Nouvelle-Angleterre, qui devait compter, à la même époque, environ un million et demi d'habitants. La colonisation de ces deux contrées avait commencé à peu près en même temps et la différence entre ces deux populations, dont le rapport était de un à vingt à peu près, en 1760, provient d'une cause fort simple: "....quelques bateaux de plus.....quittaient tous les ans la petite Angleterre"[2].

En effet, l'immigration des colons français a été fort parcimonieuse. On estime qu'environ 10,000 personnes ont quitté la France pour venir s'établir au Canada, entre 1608 et 1760; cela ne fait pas 70 par année! Cette parcimonie se justifiait d'ailleurs par les principes mercantilistes qui ont dominé, à l'époque, la politique française: on désirait ardemment que la colonie se peuplât, mais sans qu'il en coûtât trop de sujets à la Métropole. Aussi, comptait-on sur la natalité des colons et de leurs descendants, pour fournir les bras dont on avait tant besoin. Pour ce qui est

---

[1]Certains auteurs estiment à 70,000 habitants la population de la Nouvelle-France à cette époque.

[2]A. Sauvy, dans la préface de Marcel R. Reinhard, *Histoire de la population mondiale de 1700 à 1948*, Paris, Domat-Montchrestien, 1949.

de la natalité, on ne saurait reprocher aux Canadiens d'alors de n'avoir pas fait ce qu'ils pouvaient.

On dispose en effet de bonnes informations sur le mouvement de la population du Canada de cette époque (c'est-à-dire sur les naissances, mariages et décès), grâce au travail de l'abbé Cyprien Tanguay, qui a consacré plusieurs années de sa vie, dans la deuxième moitié du 19e siècle, à dépouiller les registres de baptêmes, de mariages et de sépultures concernant la population catholique de la province de Québec. Comme à peu près toute la population de la Nouvelle-France était catholique et que les événements qui nous intéressent donnaient lieu, dans la très grande majorité des cas, à l'établissement d'actes religieux, on connaît de façon relativement précise le nombre des naissances, des mariages et des décès[3]. Ce ne sont pas les statistiques du mouvement de la population qui intéressaient l'abbé Tanguay, mais la constitution des généalogies des familles canadiennes d'origine française[4]. Cependant, les événements relevés par Tanguay ont fait l'objet de compilations statistiques qui ont été publiées, sous diverses formes, dans le volume V du recensement canadien de 1871 (pour la période 1608-1875) et dans le volume IV du recensement de 1881 (pour la période 1876-1880).

On est cependant moins bien renseigné sur l'évolution de la population, surtout pour les quelque 50 ans qui précèdent le premier recensement effectué en février-mars 1666. Les évaluations qui ont été faites laissent entendre, néanmoins, que le démarrage du peuplement a été fort lent: en 1641, c'est-à-dire 33 ans après l'arrivée à Québec de Champlain et de ses 28 compagnons, il n'y a que 240 habitants en Nouvelle-France; douze ans plus tard, la population est évaluée à 2,000; le recensement de 1666 énumère 3,215 habitants. On est alors au milieu de la plus forte vague d'immigration qu'a connue cette colonie: on estime qu'entre 1663 et 1671, 2,500 colons ont immigré de France au Canada, soit deux fois plus que le nombre de ceux qui en avaient fait autant avant 1663. On évalue la population à 6,705 en 1673, à 9,719 en 1680 et à 13,815 (sans compter les Indiens) en 1698. Le chiffre de 15,000 a dû être atteint en 1702; 25,000 en 1721; 50,000 en 1748. On arrive ainsi à 63,000 au moment de la conquête.

Ce n'est guère que vers 1675 que la croissance de cette population devient régulière. Les taux qui seront calculés pour des périodes antérieures risquent d'être erronnés, à cause des à-coups que subit l'évolution

[3]Une étude critique de ces documents montre qu'ils étaient relativement complets. Voir J. Henripin, *La population canadienne au début du XVIIIe siècle*, Paris, P.U.F., 1954, p. 26-32.

[4]Ces généalogies ont été publiées dans son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, 7 volumes, Montréal, E. Senécal, 1871 à 1890.

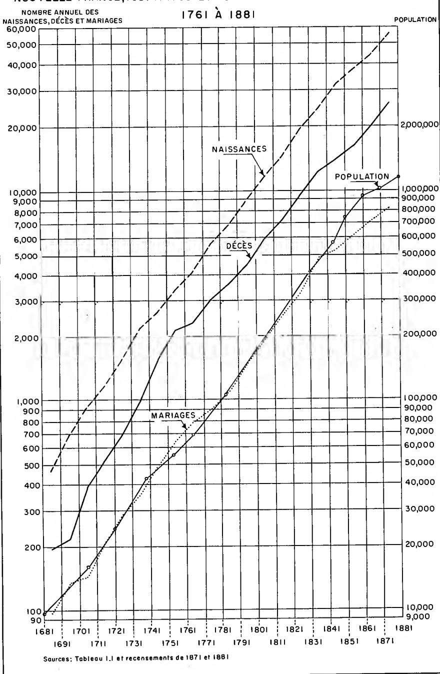
du nombre des habitants. D'autre part, ce n'est qu'à partir de 1700 environ, que la structure par âge et par sexe de cette population s'est normalisée; avant cette date, il y avait une proportion anormale de jeunes adultes du sexe masculin, dont beaucoup d'ailleurs restaient célibataires, faute de partenaire. De 1680 à 1760, la population de la Nouvelle-France a doublé, en moyenne, à peu près tous les trente ans, ce qui n'est pas très éloigné du rythme de croissance qu'avait supposé Malthus dans son ouvrage célèbre. Mais il est intéressant de constater que le taux de croissance avancé par cet auteur (doublement en 25 ans), les Canadiens d'origine française du Québec l'ont réalisé, au cours des premières décennies qui ont suivi la conquête du Canada par l'Angleterre. L'immigration d'origine française ayant été à peu près nulle, pendant cette période, il s'agit bien d'une croissance naturelle[5]. On trouvera, dans le graphique 1.1, la courbe correspondant à l'évolution de la population canadienne-française (ou catholique) entre 1681 et 1760. Après 1760, la courbe représente la population catholique du Québec.

Nous avons représenté, sur le même graphique (dont l'échelle verticale est logarithmique), le nombre annuel moyen des naissances, des mariages et des décès des catholiques de la province de Québec. Ce qu'il faut surtout noter, dans ce graphique, c'est d'une part la constance de la pente des courbes (sauf celle des décès) et le parallélisme frappant des courbes représentant la population, les naissances et les mariages, entre 1700 et 1840. On en déduit évidemment que pendant cette période, les taux de natalité et de nuptialité se sont maintenus à peu près au même niveau, ce qu'on pourra d'ailleurs vérifier, un peu plus loin, par le calcul de ces taux. On peut aussi en déduire que le nombre des naissances par mariage s'est maintenu, lui aussi, au même niveau: pour une année donnée, on enregistre à peu près six fois plus de naissances que de mariages. Mais ce nombre ne représente pas le nombre des naissances provenant de chaque mariage, car il faut tenir compte d'un décalage chronologique entre le mariage et les naissances qui en proviennent. Ce décalage doit être, en moyenne, d'environ sept ans, ce qui donne à peu près 6.7 naissances par mariage. Ce nombre tient compte, évidemment, du fait que l'union de certains couples a été rompue par le décès de l'un des conjoints avant que la femme ait atteint l'âge de 50 ans; il tient compte également des seconds mariages, plus tardifs et dont la descendance était réduite.

Il est plus commode d'examiner l'évolution de ces mouvements de la population à l'aide de taux. Leur calcul fait intervenir la population, pour

[5]Il semble bien que ce fut le cas, aussi, pour la population des États-Unis, vers la même époque. Voir W.H. Grabill, C.V. Kiser et P.K. Whelpton, *The Fertility of American Women*, New York, John Wiley and Sons, 1958, p. 5-7.

GRAPHIQUE I. I



Sources: Tableau I.I et recensements de 1871 et 1881

Tableau 1.1 – Population, nombre annuel moyen des naissances, mariages et décès, taux de natalité, de nuptialité et de mortalité (pour 1,000 habitants), Nouvelle-France 1681 à 1760 et Catholiques de la Province de Québec, 1761 à 1880

Période	Population au milieu de la période[a]	Nombre annuel moyen des			Taux pour 1,000 habitants		
		Mariages[b]	Naissances[b]	Décès[b]	Nuptialité	Natalité	Mortalité
1681-90	10,700	98	463	196	9.2	43.3	18.4
1691-1700	12,900	135	689	221	10.5	53.4	17.2
1701-10	16,100	146	931	390	9.1	57.8	24.2
1711-20	20,800	213	1,195	522	10.2	57.5	25.1
1721-30	28,500	290	1,572	691	10.2	55.2	24.2
1731-40	39,000	367	2,208	1,000	9.4	56.6	25.6
1741-50	47,500	496	2,655	1,528	10.4	55.9	32.2
1751-60	57,000	643	3,397	2,176	11.3	59.6	38.2
1761-70	70,000	792	4,561	2,366	11.3	65.2	33.8
1771-80	87,000	899	5,646	3,016	10.3	64.9	34.7
1781-90	110,000	1,093	6,832	3,562	9.9	62.1	32.4
1791-1800	147,000	1,501	8,975	4,338	10.2	61.1	29.5
1801-10	197,000	1,909	11,507	5,914	9.7	58.4	30.0
1811-20	261,000	2,523	14,611	7,180	9.7	56.0	27.5
1821-30	350,000	3,244	19,618	9,494	9.3	56.0	27.1
1831-40	460,000	4,807	24,818	12,549	8.9	54.0	27.3
1841-50	600,000	5,282	31,792	14,257	8.8	53.0	23.8
1851-60	830,000	6,135	37,974	16,307	7.4	45.8	19.6
1861-70	980,000	7,188	44,056	20,595	7.3	45.0	21.0
1871-80	1,080,000	8,379	50,268	26,606	7.8	46.5	24.6

[a] Estimations basées sur les recensements. SOURCE: Recensements du Canada de 1871 et 1881. [b] 1681-1875: *Recensement du Canada, 1871*, Vol. V, p. 163; 1876-1880: *Recensement du Canada, 1881*, Vol. IV, p. 144.

laquelle les évaluations sont moins sûres, croyons-nous, que les informations concernant les naissances, mariages et décès. Nous avons tout de même estimé, à l'aide des informations disponibles, la population au milieu de chaque décennie de la période 1681-1880. Les nombres retenus apparaissent dans la première colonne du tableau 1.1. On trouvera dans ce tableau, pour chaque décennie, le nombre annuel moyen des naissances, mariages et décès, de même que les taux qui se rapportent à ces événements. Les taux ont été reproduits sur le graphique 1.2.

La nuptialité est à peu près constante jusqu'à 1820 et se situe au voisinage de 10 pour 1,000 habitants. Elle est cependant particulièrement forte entre 1750 et 1770 (11.3 p. 1,000). On note cependant une légère tendance à la baisse entre 1800 et 1830, après quoi la baisse s'accentue, les taux des trois dernières périodes étant inférieurs à 8 p. 1,000. Ces



TAUX DE NATALITÉ, DE NUPTIALITÉ ET DE MORTALITÉ DE LA POPULATION DE LA NOUVELLE-FRANCE, 1681 À 1760 ET DE LA POPULATION CATHOLIQUE DU QUÉBEC, 1761 À 1880

TAUX POUR 1,000 HABITANTS

70
60
50
40
30
20
10
0

NATALITÉ

MORTALITÉ

NUPTIALITÉ

1681-1690
1691-1700
1701-1710
1711-1720
1721-1730
1731-1740
1741-1750
1751-1760
1761-1770
1771-1780
1781-1790
1791-1800
1801-1810
1811-1820
1821-1830
1831-1840
1841-1850
1851-1860
1861-1870
1871-1880

Source: Tableau I.1

mouvements correspondent, en gros, à l'évolution des conditions de la vie agricole.

La natalité fluctue davantage mais suit, dans l'ensemble, le mouvement de la nuptialité. Le taux est relativement faible pendant la première décennie (43.3 p. 1,000); de 1691 à 1750, il se maintient entre 53.4 et 57.8 p. 1,000. Au cours de la décennie suivante (1751-1760), malgré les combats qui en ont occupé la dernière partie, le taux atteint 59.6; il y eut en même temps une hausse de la nuptialité et les deux phénomènes s'expliquent peut-être par une forte immigration. Après les hostilités, le taux de natalité atteint un niveau qui n'a peut-être jamais été observé: 65 p. 1,000. Il s'y maintient pendant vingt ans (1761-1780). On assiste ensuite à une baisse assez régulière: après 1801, la natalité est inférieure à 60 p. 1,000 et elle atteint 53 p. 1,000 en 1841-50. Il y a ensuite une chute assez brusque et de 1851 à 1880, la natalité est voisine de 45 p. 1,000. Ce dernier niveau ne sera d'ailleurs plus atteint dans la suite: les estimations que nous avons faites donnent un taux de 42.6 p. 1,000 en 1881-90 et de 40 à 41 p. 1,000 de 1891 à 1920.

Comment peut-on expliquer ces mouvements du taux de natalité? Nous examinerons un peu plus loin la fécondité des couples qui ont été formés entre 1700 et 1730 et dont les naissances se sont échelonnées entre 1700 et 1750 environ. Cette fécondité – qui est fort élevée – correspond à un taux de natalité de 56.5 p. 1,000. Pourquoi la natalité s'est-elle maintenue à un niveau sensiblement plus élevé au cours des cinquante années qui ont suivi? La forte nuptialité des années 1751-1770 en est peut-être responsable en partie; pour le reste, on pourrait penser que la population (qui sert de dénominateur aux taux) a été sous-évaluée, mais cela affecterait autant le taux de nuptialité, ce qui n'est pas le cas; il faudrait alors conclure que la fécondité des couples a été encore plus forte pendant la deuxième partie du XVIIIe siècle que pendant la première. Entre 1811 et 1830, la natalité revient au niveau du début du XVIIIe siècle. La diminution subséquente doit s'expliquer par la baisse de la nuptialité et l'émigration vers les États-Unis, qui a commencé vers cette époque.

Le taux brut de mortalité a varié davantage. Une partie au moins de l'accroissement qu'on observe entre 1691 et 1760 doit avoir pour cause le vieillissement de la population[6]. Les combats et les difficultés de la guerre ont probablement une part à jouer, entre 1741 et 1760. Après la conquête, le taux se maintient à 34 p. 1,000 environ pendant vingt ans, puis il baisse progressivement, pour atteindre 20 p. 1,000 en 1851-60.

---

[6]À cause de la vague d'immigration de la fin du XVIIe siècle, la population a dû conserver une composition par âge anormalement jeune jusqu'en 1730.

Entre 1691 et 1850, le taux d'accroissement naturel a été de l'ordre de 3%, si l'on excepte la période 1741-1760. Avec un tel taux, une population double ses effectifs tous les 23 ans environ. C'est à peu près ce qu'on observe pour les Canadiens français, au cours de certaines périodes et en particulier de 1760 à 1830 environ.

LA FÉCONDITÉ AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

Bien qu'elle soit exceptionnellement élevée, la forte natalité du Canada, au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, n'a rien de miraculeux. Elle s'explique par une nuptialité relativement précoce (et probablement généralisée) et par une forte fécondité des couples. Les naissances illégitimes ont joué un faible rôle: d'après les relevés de Tanguay[7], la proportion des naissances illégitimes serait passée de 0.2% vers 1700 à 1.2% pour la période 1741-1760. Mais ce dernier chiffre est exceptionnel pour l'époque et doit s'expliquer par les conditions spéciales qui ont précédé la cession du Canada à l'Angleterre. Après 1760, la proportion retombe à 0.6% et ce n'est qu'à partir de 1850 qu'elle atteint 1%. Par contre, les conceptions prénuptiales n'étaient pas rares: pour les mariages célébrés entre 1700 et 1730, 4.5% des premières naissances vivantes sont survenues pendant les cinq premiers mois qui ont suivi le mariage[8]. C'est là, certainement, une sous-évaluation des conceptions prénuptiales, car il faudrait y ajouter une grande partie des naissances survenues au cours des 6e, 7e et 8e mois après le mariage. Compte tenu de ces dernières, les conceptions prénuptiales représentent 10% des premières naissances.

L'étude des familles formées entre 1700 et 1730 permet de connaître l'âge au mariage des conjoints, à cette époque. L'âge moyen était de 26.9 ans pour les hommes qui se mariaient pour la première fois et de 22.4 ans pour les femmes qui, auparavant, étaient célibataires[9]. Pour ces dernières, l'âge modal était 20 ans. Les recensements de l'époque ne fournissent malheureusement pas de renseignements sur la proportion des femmes mariées, suivant l'âge. Mais, à en juger par les taux de nuptialité, il semble bien que la propension au mariage a été forte, même après que la disproportion entre les sexes eût disparu, c'est-à-dire après 1700 environ. On sait que le gouvernement de la Métropole a encouragé la nuptialité des Canadiens: des gratifications ont été accordées aux hommes qui se mariaient avant 20 ans et aux jeunes filles qui le faisaient avant 16 ans. Mais, au XVIIIe siècle, les mariages aussi précoces étaient exceptionnels.

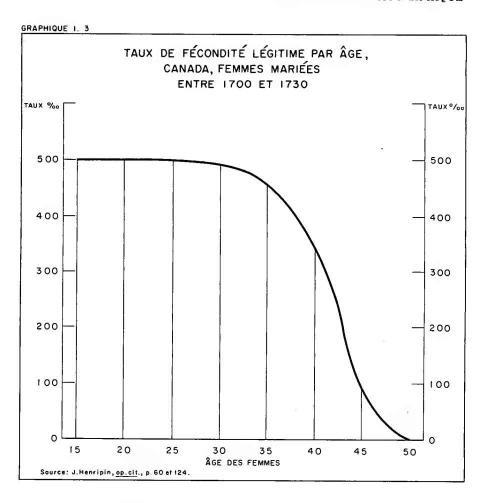
---

[7]Voir à la fin du Tome IV de son *Dictionnaire généalogique*.

[8]J. Henripin, *op. cit.*, p. 55.

[9]*Ibid.*, p. 96.

GRAPHIQUE I. 3



Source: J. Henripin, op. cit., p. 60 et 124.

Voyons maintenant quelle a été la fécondité de ces mariages. Elle est connue pour deux époques différentes: Georges Sabagh[10] a estimé l'indice synthétique de fécondité des années 1666, 1667 et 1681; nous avons nous-même[11] mesuré la fécondité des mariages célébrés entre 1700 et 1730. Il est plus commode de commencer par la dernière période. L'essentiel des résultats peut être représenté sous la forme d'une courbe de fécondité suivant l'âge des femmes. Sur le graphique 1.3, on mesure, en ordonnée, les taux de fécondité (nombre annuel de naissances pour 1,000 femmes mariées); l'âge des femmes est donné en abscisse. Le taux de fécondité

---

[10] "The Fertility of the French Canadian Women During the Seventeenth Century", dans *The American Journal of Sociology*, vol. XLVII, mars 1942, p. 680-9.

[11] J. Henripin, *op. cit.*, p. 57-89.

(légitime) se maintient à 500 p. 1,000 jusqu'à l'âge de trente ans, ce qui signifie que les femmes mariées avaient en moyenne un enfant tous les deux ans jusqu'à cet âge. À trente-cinq ans, il est d'environ 460, puis il baisse ensuite assez rapidement: 330 à quarante ans, 120 à quarante-cinq ans. Un tel comportement correspond à l'une des plus fortes fécondités qui aient été mesurées jusqu'à maintenant[12]. Il n'y a que les Huttérites des États-Unis qui aient une fécondité comparable. Une femme qui se serait mariée à quinze ans et qui aurait été soumise, jusqu'à cinquante ans, aux taux de fécondité illustrés par la courbe du graphique 1.3, aurait donné naissance à treize enfants. Mais il s'en faut que les femmes de cette époque se soient mariées, en général, à un âge aussi jeune; on a vu plus haut que les femmes célibataires qui se sont mariées entre 1700 et 1730, avaient un âge moyen au mariage de 22.4 ans. En réalité, celles d'entre elles dont le mariage n'a pas été interrompu avant qu'elles atteignent cinquante ans, ont eu, en moyenne, 8.4 enfants[13].

Mais la situation était différente à la fin du XVIIe siècle et cela nous amène à l'étude de Sabagh. Cet auteur a estimé l'indice synthétique de fécondité des Canadiens en 1666, 1667 et 1681, à partir des informations des recensements de ces trois années. Il a trouvé, respectivement: 12.0, 10.7 et 9.7 enfants. Or, en 1666, presque toutes les femmes âgées de 15 à 50 ans étaient mariées. Dans ces conditions, l'indice synthétique de fécondité correspond à peu près à la somme des taux de fécondité légitime, ce qui nous donnait 13 enfants pour le début du XVIIIe siècle. On voit que les deux résultats ne sont pas incompatibles, la différence pouvant s'expliquer par les quelques femmes qui n'étaient pas mariées, en 1666, ce qui réduisait d'autant l'indice synthétique de fécondité, par rapport à la valeur qu'on obtient en faisant la somme des taux de fécondité légitime, de 15 à 50 ans.

Une aussi forte fécondité peut étonner et il n'est peut-être pas superflu d'en donner une dernière confirmation. Yves Martin, dans son étude sur la population de l'Île-aux-Coudres[14], a appliqué aux femmes mariées

---

[12]Voir Louis Henry, "Some Data on Natural Fertility", dans *Eugenics Quarterly*, vol. 8, no 2, juin 1961, p. 84.

[13]Il est intéressant de constater que deux cents ans plus tard, les Canadiennes de langue française, rurales, catholiques, nées sur une ferme et ayant moins de 8 ans d'instruction, avaient eu à peu près le même nombre d'enfants: d'après le recensement de 1941, les femmes de 45-54 ans qui correspondaient à ces conditions et qui avaient déjà été mariées, avaient eu au cours de leur vie 8.33 enfants. (Voir Enid Charles, *The Changing Size of the Family in Canada*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1948, p. 68.)

[14]Yves Martin, "L'Île-aux-Coudres: population et économie", dans *Cahiers de géographie de Québec*, avril 1957, p. 174-5.

de cette région, en 1844, les taux de fécondité du XVIIIe siècle: le nombre des naissances obtenu correspond à peu près exactement au nombre annuel des naissances observé en 1842-46.

Ce niveau de fécondité – certes fort élevé – n'est peut-être pas aussi exceptionnel qu'on pourrait le penser. On verra dans le chapitre suivant qu'en 1851, d'après les estimations que nous avons faites, le Canada dans son ensemble n'était pas très éloigné de ce niveau. C'était le cas également des provinces de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario. Les femmes mariées du Manitoba, en 1891, auraient eu également la même fécondité légitime que les Canadiennes du XVIIIe siècle. Il est intéressant de voir ce que donnerait aujourd'hui un tel comportement des couples. En multipliant chaque taux de fécondité légitime par la proportion des femmes mariées, à chaque âge, au Canada, en 1961, on obtient des taux de fécondité pour l'ensemble des femmes mariées et non mariées[15]. On obtient alors un indice synthétique de fécondité de 8.87, c'est-à-dire qu'en moyenne, chaque femme aurait près de neuf enfants au cours de sa vie, même en tenant compte de celles qui ne se marient pas. Le taux brut de reproduction serait de 4.32 et le taux net de 4.12. Ces taux sont environ 2.3 fois ce qu'on observait, en réalité, en 1961. Dans ces conditions, la population canadienne quadruplerait à peu près tous les 30 ans et doublerait tous les 15 ans!

LA SOUMISSION À LA NATURE ET AUX ÉVÉNEMENTS

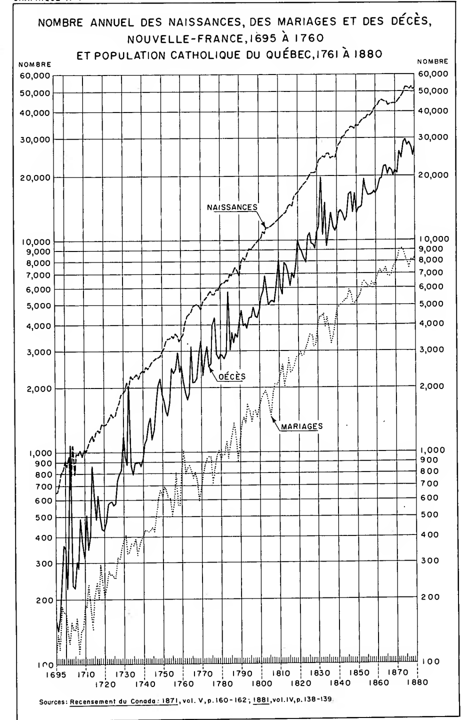
Les populations modernes se sont à peu près entièrement affranchies des "accidents" de la nature. Cela se vérifie surtout par la disparition à peu près complète des pointes de mortalité. Mais il en allait bien autrement autrefois et la population canadienne ne fait pas exception. On peut suivre, année par année, l'évolution du nombre des décès pendant toute l'histoire de la Nouvelle-France, de même que pour la population catholique du Québec, de 1760 à 1880[16]. La petite vérole est responsable des pointes de mortalité les plus fortes: quatre épidémies de cette maladie ont porté le nombre des décès à plus d'une fois et demie ce qu'il était normalement: l'excédent de mortalité est de 55% en 1670, de 240% en 1703, de 125% en 1733 et de 67% en 1784. Le choléra produit une hausse de 70% en 1832 et d'autres aussi, dans la suite, de moindre importance. Une maladie contagieuse, en 1687, multiplie par 2.3 le nombre des décès de cette année. En 1714, on attribue à une poussée de la mortalité infantile un excédent de décès de l'ordre de 70%. On pourrait citer d'autres exemples: presque tous les cinq ans, en moyenne, une épidémie faisait des ravages qui sont facilement décelables sur une courbe représentant le

---

[15]Nous négligeons ici les naissances illégitimes.

[16]Voir le graphique 1.4.

GRAPHIQUE I. 4



nombre annuel des décès. Très souvent, l'effet de ces épidémies s'étendait sur deux ou trois ans et ces pointes étaient suivies de creux.

La soumission à la nature se traduit aussi par un autre phénomène: le mouvement saisonnier des naissances. Ce mouvement est très marqué pour les naissances survenues entre 1700 et 1750, que nous avons eu l'occasion d'étudier ailleurs[17]. Il faut éliminer les premières naissances de chaque couple, dont le mouvement saisonnier est affecté par celui des mariages. Pour les autres, il s'agit d'un mouvement autonome. C'est le mois de la naissance qui est connu, mais en faisant un décalage de neuf mois, on peut transformer le mouvement saisonnier des naissances en celui des conceptions. Cette opération doit avoir pour effet d'atténuer quelque peu les fluctuations du mouvement saisonnier. L'indice des conceptions (moyenne annuelle = 100) passe de 65 en mars à un maximum de 138 en juin. Y a-t-il là des variations qui s'apparentent à ce qu'on trouve chez d'autres espèces du règne animal? On peut le contester, mais l'ampleur du mouvement est remarquable. L'indice saisonnier s'abaisse à 112 en juillet, puis baisse progressivement jusqu'en décembre (92). On observe une pointe secondaire en janvier (103) puis une baisse vers le minimum de mars. Il se peut que la "nature" ne soit pas seule responsable de ce mouvement: plusieurs couples étaient peut-être séparés, pendant l'hiver, à l'occasion d'expéditions de chasse. Cela pourrait expliquer la pointe secondaire de janvier, les fêtes de cette époque de l'année devant provoquer le retour des maris.

Certains événements – les guerres surtout – ont aussi affecté la conjoncture démographique de cette population, comme on peut le constater sur le graphique 1.4. Cela est vrai pour les décès, bien que ceux-ci soient bien moins affectés par la guerre que par les épidémies. Quant aux naissances, il semble qu'elles aient été affectées aussi par certaines épidémies. C'est le cas, par exemple, pour l'épidémie de petite vérole des années 1702-03. Mais il est difficile de dissocier l'effet direct d'un événement sur le mouvement des naissances, de son effet indirect par l'intermédiaire des mariages. Les creux du mouvement des naissances sont en effet presque toujours précédés (avec un an de décalage) d'un mouvement semblable des mariages. Ceux-ci fluctuaient beaucoup: il n'est pas rare d'observer un nombre de mariages inférieur de 10% au niveau normal. Deux années correspondant à des expéditions militaires, 1702 et 1707, sont marquées par une dépression du nombre des mariages de 12 et 25% respectivement. Mais il faut signaler surtout celle des cinq années de guerre qui ont précédé la conquête du Canada par l'Angleterre: de 1755 à 1759, le nombre des mariages est inférieur à son niveau normal de 8 à 21%, ce

[17] J. Henripin, *op. cit.*, p. 42-49.

qui a entraîné une dépression des naissances au cours des années 1758 à 1761. On trouve également la trace des troubles de 1837: cette année-là, on enregistre une dépression des mariages de 22% et l'année suivante, de 16%. Le nombre des naissances fluctuait beaucoup moins: ainsi la dernière dépression des mariages a été accompagnée d'un déficit des naissances de 5% en 1837 et 1838 et de 8.5% en 1839.

LA POPULATION CANADIENNE-FRANÇAISE

La grande majorité des Canadiens d'origine française provient d'un "stock" initial fort réduit: 10,000 personnes, dont peut-être trois à quatre milliers de femmes seulement. Si l'on situait, dans le temps, tous ces immigrants au milieu de la période de leur émigration de France, c'est-à-dire vers 1700, on en déduirait que cette population s'est multipliée par 550 en 250 ans. Le calcul suivant est moins hasardeux: entre 1760 et 1960, ils se sont multipliés par 75. Ces calculs ne tiennent compte que de ceux qui sont restés au Canada et négligent les descendants des nombreux émigrants qui, à partir de 1830 environ, sont allés s'établir aux États-Unis[18]. Cette exubérance démographique a acquis un caractère presque légendaire. Certes, elle est exceptionnelle: entre 1760 et 1960, la population du monde s'est multipliée par 4 environ, et la population de souche européenne par 7. Mais il n'y a rien là que le jeu des progressions géométriques. Il suffit qu'un taux relativement faible soit maintenu suffisamment longtemps pour obtenir des résultats qui prennent facilement une allure fantastique. Ce qui a caractérisé la croissance de la population canadienne-française, c'est d'abord l'absence de grandes catastrophes (famines, épidémies et guerres) comparables à celles qui ont décimé périodiquement la plupart des populations humaines; c'est aussi une nuptialité relativement forte, plus forte en tout cas que celle des populations européennes; enfin, c'est le maintien d'une forte fécondité des couples, jusqu'à une époque assez récente. Mais ce dernier caractère est maintenant chose du passé: les Canadiennes d'origine française qui s'étaient déjà mariées et qui, en 1961, approchaient de la cinquantaine, avaient eu en moyenne 4.2 enfants; c'est à peu près exactement la moitié du nombre moyen d'enfants qu'avaient jadis leurs ancêtres.

[18]Voir le numéro spécial: *L'émigration des canadiens français aux États-Unis*, *Recherches Sociographiques*, vol. V, no 3, sept.-déc. 1964.

Chapitre 2

ÉVOLUTION DE LA NATALITÉ ET DE LA FÉCONDITÉ DEPUIS UN SIÈCLE

Devant des informations inexactes et lacunaires, on hésite souvent entre l'abandon pur et simple de toute analyse et la tentation d'en tirer le meilleur parti possible. Nous avons choisi la deuxième attitude et nous l'avons poussée aussi loin que possible. Avant 1921, en effet, il n'y a que les recensements qui puissent fournir une base assez solide à l'évaluation de la natalité et de la fécondité au Canada. Les informations provenant de ces recensements – on ne le verra que trop bien dans la suite – sont loin d'être parfaites et leur utilisation ne va pas sans péril. Nous avons tenté d'en tirer des évaluations de la natalité et de la fécondité du Canada et de certaines provinces. Même si ces estimations ne peuvent être considérées, bien souvent, que comme des indications, il nous a semblé utile de ne pas laisser en friche une masse d'informations aussi riche. La voie avait d'ailleurs été ouverte par un certain nombre d'auteurs, parmi lesquels il faut signaler Nathan Keyfitz, dont nous rappellerons, à l'occasion, la contribution.

I. TAUX DE NATALITÉ DU CANADA ET DE CERTAINES PROVINCES, 1831 - 1965

L'enregistrement des naissances, sur une base uniforme et relativement complète, n'existe au Canada que depuis 1921. Il faut même faire exception de la province de Québec, qui n'a été intégrée à ce système qu'en 1926. Cependant, cette province disposait déjà depuis plusieurs années d'un bon système d'enregistrement, de sorte que le nombre des naissances est connu pour l'ensemble du Canada, depuis 1921. On a même pu faire une estimation du nombre annuel des naissances pour Terre-Neuve, depuis cette date[1]. Pour les années qui précèdent, il faut se reporter aux données des recensements, c'est-à-dire évaluer la natalité à partir du nombre

[1] Ces informations sont publiées par le Bureau fédéral de la statistique, dans le rapport annuel *Statistique de l'état civil*, Ottawa, Imprimeur de la Reine.

des enfants de moins de 10 ans. C'est ce que nous avons fait pour l'ensemble du Canada (sans Terre-Neuve) et pour certaines provinces. On peut ainsi remonter jusqu'à 1851 pour l'ensemble du pays et à des dates variables pour les différentes provinces.

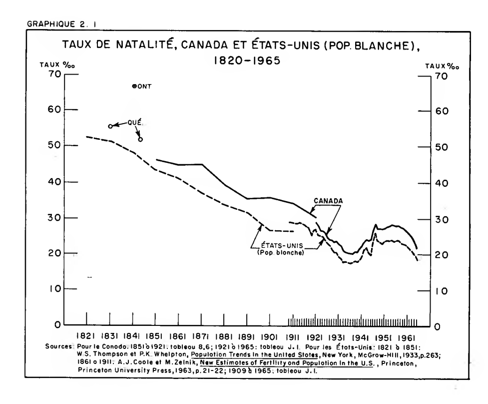
BREF EXPOSÉ DE LA MÉTHODE – En appliquant des taux de survie convenables aux populations de 0-4 et 5-9 ans, on peut reconstituer le nombre des naissances dont ces enfants proviennent. On rencontre ici, cependant, une difficulté sérieuse: d'une façon générale, l'énumération des enfants de ces âges est très incomplète. Heureusement, on peut faire une évaluation assez bonne des naissances de la province de Québec par une méthode indépendante des recensements. Cette méthode est exposée à l'appendice A. Il est donc possible d'évaluer l'erreur qu'on commet – du moins dans le cas du Québec – lorsqu'on utilise la population de 0-9 ans des recensements et les taux de survie. Nous avons supposé que l'erreur ainsi évaluée pour le Québec était la même dans les autres provinces et dans l'ensemble du Canada. D'autres corrections ont aussi été faites, dont on trouvera les détails dans l'appendice B, consacré à l'estimation du nombre des naissances et des taux de natalité, pour la période antérieure à 1921.

RÉSULTATS – Le tableau B-6 (appendice B) donne les taux de natalité que nous avons estimés pour le Canada et certaines provinces. Le choix des provinces repose sur le souci de représenter chaque grande région du pays. Ces taux de natalité, qui correspondent à des périodes de dix ans entourant chaque année de recensement, ont été représentés sur les graphiques 2.1 et 2.2. Le premier permet de comparer la natalité du Canada avec celle de la population blanche des États-Unis, depuis le XIXe siècle; il comprend la reproduction des taux de natalité annuels, tels qu'enregistrés par la statistique de l'état civil, depuis 1921 pour le Canada et depuis 1909 pour les États-Unis. Dans les deux pays, la baisse séculaire de la natalité a été semblable, mais il semble bien que depuis le début du XIXe siècle, la natalité canadienne a toujours été supérieure à celle des États-Unis. Il est vrai que nous n'avons pu évaluer la natalité du Canada avant 1851, mais les quelques évaluations que nous pouvons faire pour le Québec et l'Ontario[2] confirment que la supériorité de la natalité canadienne date du début du XIXe siècle, sinon du XVIIIe siècle. Il est très peu probable que l'inclusion de la population non blanche américaine puisse changer le sens de cette différence. En moyenne, la natalité canadienne est supérieure

[2] Ces deux provinces groupaient, à l'époque, environ 75% de la population du territoire canadien actuel.

GRAPHIQUE 2. 1

TAUX DE NATALITÉ, CANADA ET ÉTATS-UNIS (POP. BLANCHE), 1820-1965



Sources: Pour le Canada: 1851 à 1921: tableau 8.6; 1921 à 1965: tableau J.1. Pour les États-Unis: 1821 à 1851: W.S. Thompson et P.K. Whelpton, Population Trends in the United States, New York, McGraw-Hill, 1933, p.263; 1861 a 1911: A.J. Coale et M. Zelnik, New Estimates of Fertility and Population in the U.S., Princeton, Princeton University Press, 1963, p.21-22; 1909 à 1965: tableau J.1.

de 6 ou 7 p. 1,000 à la natalité américaine, pendant la dernière moitié du XIXe siècle; mais la différence est beaucoup plus faible depuis 1921: depuis cette date, elle a varié entre 1.5 et 4.6 p. 1,000.

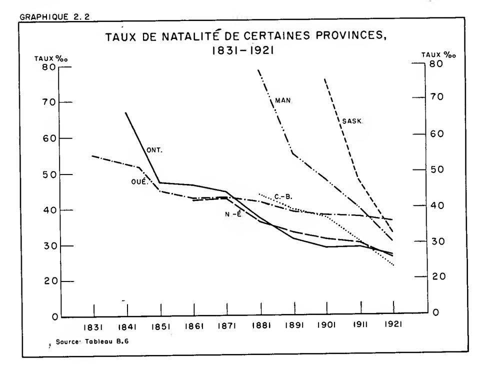
Malgré le parallélisme d'ensemble des deux courbes, l'évolution de la natalité canadienne, entre 1851 et 1901, est moins régulière que celle des États-Unis. D'après notre évaluation, il n'y aurait pas de baisse entre 1861 et 1871, et il y aurait une hausse entre 1891 et 1901. Rappelons d'abord que chacune de ces années représente en fait (pour le Canada) une période de 10 ans autour de l'année indiquée. Il ne s'agit donc pas d'accidents dus à des années exceptionnelles. Il se peut que notre estimation pèche par excès pour les années 1871[3] et 1901; mais il se peut aussi qu'elle pèche par défaut pour les années 1851 et 1861. Nous serions porté à penser que les deux sont vrais, mais nous n'avons trouvé aucun moyen acceptable de faire les corrections nécessaires.

---

[3] On notera cependant, plus bas, que le taux de natalité du Québec, estimé par une méthode différente, ne baisse pas entre 1861 et 1871.

On trouvera, sur le graphique 2.2, la représentation des taux de natalité que nous avons estimés pour certaines provinces, entre 1831 et 1921[4]. L'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan ont des taux exceptionnels, au point de départ, parce que la composition par âge de leur population — qui reçoit beaucoup d'immigrants — favorise une forte natalité. Les taux de l'Ontario sont plus élevés que ceux du Québec jusqu'en 1871. C'est la natalité de cette dernière province qui manifeste le plus de résistance à la baisse, de sorte qu'en 1921, elle arrive en tête de liste avec un taux de 36.3 p. 1,000 (37.6 d'après la statistique de l'état civil). La baisse de la natalité du Québec est rapide entre 1831 et 1851: le taux passe de 55 à 45 p. 1,000. Le mouvement est plus lent dans la suite, alors que l'Ontario et la Nouvelle-Écosse enregistrent une diminution importante entre 1871 et 1891.

GRAPHIQUE 2.2



Pour être interprétée correctement, la natalité doit d'abord être mesurée d'une façon moins grossière. Le taux brut de natalité (que nous venons d'utiliser) est le résultat de facteurs nombreux: les principaux sont la composition par âge et par sexe de la population, la nuptialité et la fécondité des couples. Une modification de l'un de ces facteurs entraîne une variation

[4] Voir tableau B-6.

du taux brut de natalité. Il y a donc intérêt à utiliser un certain nombre de mesures plus raffinées, afin de déceler l'influence exercée par chacun de ces facteurs.

TERMINOLOGIE

Il importe, avant de s'engager dans ces diverses mesures, de bien préciser le sens des termes que nous allons employer. En français, le terme *natalité* n'est employé, dans le cas des taux, que pour désigner le rapport des naissances à l'ensemble de la population. Dans tous les autres cas, on emploie le terme *fécondité*[5]. Mais il y a plusieurs taux de fécondité. Nous emploierons l'expression *fécondité générale*[6] pour désigner la fécondité de l'ensemble des femmes mariées et non mariées; l'expression *fécondité légitime* désignera la fécondité des femmes mariées et *fécondité illégitime* sera employée pour désigner celle des femmes non mariées. Un autre terme est nécessaire pour signifier que le taux recouvre l'ensemble des âges auxquels une femme peut donner naissance à un enfant. On parlera alors de *taux global de fécondité*. Dans les cas où il s'agit d'un âge ou d'un groupe d'âges particulier, ceux-ci sont spécifiés.

2. TAUX DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE

TAUX GLOBAL

Il y a un moyen fort simple d'éliminer l'influence que peuvent avoir, sur les variations de la natalité, la composition par sexe de la population de même qu'une bonne partie des variations de la composition par âge: il s'agit de rapporter le nombre des naissances au nombre des femmes qui sont en âge de procréer (femmes de 15 à 50 ans; mais on se limite souvent aux femmes de 15 à 45 ans, les naissances provenant des mères de 45 à 50 ans étant très peu nombreuses, surtout en régime de fécondité limitée). Il s'agit alors du *taux global de fécondité générale*. On le trouvera, dans le tableau 2.1 et le graphique 2.3, pour le Canada (à partir de 1851) et pour certaines provinces (à partir de diverses dates).

Pour le Canada, le taux passe de 189 pour 1,000 femmes en 1871, à 144 en 1891, soit une baisse de 24%. Il reste stable ensuite jusqu'à 1911, puis baisse de nouveau pour atteindre un minimum de 87 en 1941[7], soit un peu moins de la moitié de ce qu'il était en 1871. Il y a ensuite un redressement du taux global de fécondité (117 en 1956), qui tend à s'atténuer

[5] Ce terme est traduit par *fertility* en anglais. Inversement, le terme *fertilité* (aptitude physiologique à procréer) se traduit en anglais par *fecundity*.

[6] Cette expression est encore employée, en français du moins, pour désigner la fécondité des femmes de 15 à 49 ans, par opposition à celle d'un groupe d'âges particulier.

[7] En fait, le minimum a été atteint en 1937, avec un taux de 79.

GRAPHIQUE 2.3

TAUX GLOBAL DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE*, CANADA** ET CERTAINES PROVINCES, 1831 À 1965

TAUX POUR 1,000 FEMMES

600
500
400
300
200
100
0

SASKATCHEWAN
MANITOBA
ONTARIO
COLOMBIE-BRITANNIQUE
QUÉBEC
CANADA
NOUVELLE-ÉCOSSE

1831 1841 1851 1861 1871 1881 1891 1901 1911 1921 1931 1941 1951 1956 1961 1965

* NOMBRE ANNUEL DE NAISSANCES POUR 1,000 FEMMES DE 15-49 ANS.

** LA PROVINCE DE TERRE-NEUVE EST COMPRISE À PARTIR DE 1951.

Source: Tableau 2.1

Tableau 2.1 – Taux global de fécondité générale, Canada et certaines provinces, 1831 à 1965

NOTA: Nombre annuel de naissances pour 1,000 femmes âgées de 15-49 ans.

Année	Canada[a]	Nouvelle-Écosse	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat-chewan	Colombie-Britannique
1831	–	–	271	–	–	–	–
1842	–	–	–	329	–	–	–
1851	203	–	196	212	–	–	–
1861	193	174	187	204	–	–	–
1871	189	174	180	191	–	–	–
1881	160	148	173	149	366	–	202
1891	144	138	163	121	242	–	204
1901	145	132	160	108	209	550	184
1911	144	128	161	112	167	229	149
1921	120	105	155	98	125	135	84
1931	94	98	116	79	81	100	62
1941	87	98	102	73	77	84	73
1951	109	114	117	100	103	110	99
1956	117	121	120	110	109	120	112
1961	112	119	109	108	111	119	104
1965	91	98	88	90	92	100	82

[a] La province de Terre-Neuve est comprise à partir de 1951.

SOURCES: De 1921 à 1965: B.F.S., *Statistique de l'état civil* (diverses années). Avant 1921, le nombre des naissances est le résultat de notre estimation (appendice B). Le nombre des femmes de 15-49 ans, pour les années 1881 à 1911, est donné dans le *Recensement du Canada, 1941*, vol. I, p. 606 et ss. Pour les années antérieures, ce nombre a dû être estimé (appendice D).

(112 en 1961 et 91 en 1965). Ces mouvements ne sont pas très différents de ce qu'on a observé pour les taux de natalité, sauf que la résistance à la baisse, entre 1891 et 1911, se manifeste ici plus clairement. Quant aux mouvements qu'on observe pour les provinces, ils ne sont pas très différents, non plus, de ceux qu'on a pu déceler à l'aide des taux de natalité. Il est remarquable, en particulier, que l'Ontario conserve une fécondité supérieure à celle du Québec jusqu'en 1871. Notons que le taux exceptionnellement élevé de 1842 (329) est sans doute dû à une composition par âge des femmes de 15-49 ans particulièrement favorable, à cause de la forte immigration de cette époque. Après 1871, le taux de fécondité de l'Ontario baisse rapidement (de 44% entre 1871 et 1901), de sorte qu'entre 1881 et 1911, l'Ontario a la plus faible fécondité de toutes les provinces, caractéristique qu'il cède à la Colombie-Britannique par la suite. La Nouvelle-Écosse a manifesté une diminution plus faible de sa fécondité que l'Ontario, alors que le taux de natalité de ces deux provinces était à peu près identique. Mais c'est la province de Québec qui manifeste la plus grande stabilité: entre 1851 et 1921, son taux global de fécondité ne baisse que de 21% (196 à 155) alors que pendant la même période, ce taux a baissé de 41% dans l'ensemble du Canada et de 54% en Ontario. Les provinces de l'Ouest

se caractérisent par des taux exceptionnellement élevés pendant la fin du XIXe siècle; mais ils baissent rapidement et deviennent inférieurs à ceux du Québec entre 1911 et 1921.

Un autre phénomène est à noter, que nous retrouverons d'ailleurs sous bien des formes: la convergence des taux de fécondité des provinces, surtout au cours des trente dernières années. En 1931, il y avait un écart de 54 p. 1,000 entre les deux provinces extrêmes (Québec: 116; Colombie-Britannique: 62); en 1965, cet écart s'était réduit à 18 p. 1,000 (Saskatchewan: 100; Colombie-Britannique: 82), si l'on excepte l'Île-du-Prince-Édouard, qui avait un taux de 113, et le Nouveau-Brunswick, 103. Nous aurons l'occasion de revenir plus longuement sur ce phénomène.

COMPARAISON DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

Nous avons noté plus haut que la natalité canadienne a toujours été plus forte que celle des États-Unis, du moins depuis le milieu du siècle dernier. Il ne semble pas que ce soit dû à une composition par âge ou par sexe plus favorable au Canada, puisque la fécondité des femmes de 20 à 44 ans est également plus forte au Canada qu'aux États-Unis. Pour le montrer, nous nous servirons d'une mesure un peu différente de celle que nous venons d'utiliser: le rapport des enfants de 0-4 ans aux femmes de 20 à 44 ans. Ce rapport diffère du taux global de fécondité par son numérateur: au lieu du nombre annuel des naissances, on utilise les enfants de 0 à 4 ans, c'est-à-dire les survivants des enfants nés au cours des cinq années précédentes. Ce rapport reflète donc non seulement les variations de la fécondité, mais aussi celles de la mortalité des jeunes enfants. Mais on peut penser que ce dernier élément n'affecte pas de façon appréciable la comparaison des niveaux de fécondité des deux pays, pour une époque donnée. Ces rapports sont donnés, au tableau 2.2, pour le Canada et pour la population blanche des États-Unis. Le nombre des enfants de 0-4 ans a été corrigé pour tenir compte de leur sous-énumération, lors des recensements. Pour le Canada, les facteurs de correction que nous avons appliqués sont les suivants[8]:

1851 : 0.0%	1911 : 8.3%	1941 : 3.0%
1871 : 13.4%	1921 : 21.6%	1951 : 2.8%
1891 : 9.0%	1931 : 1.8%	1961 : 5.0%

[8] Ces corrections sont basées sur la comparaison entre le nombre des enfants de 0-4 ans, tel que rapporté par les recensements, et le nombre des naissances des cinq années précédentes, auquel on a appliqué un taux de survie approprié. Cette comparaison a été faite avec les données de la province de Québec pour les années antérieures à 1931; à partir de cette année, on a utilisé des informations relatives à l'ensemble du Canada. On a aussi tenu compte des migrations nettes survenues entre le moment de la naissance et celui du recensement. Il est surprenant de trouver une sous-énumération de 5% en 1961, proportion plus élevée que celles des années antérieures.

Tableau 2.2 – Rapport des enfants de 0-4 ans aux femmes de 20-44 ans, Canada et États-Unis (population blanche), 1800 à 1960

Année[b]	Nombre d'enfants de 0-4 ans pour 1,000 femmes de 20-44 ans[a]		
	États-Unis (population blanche)[c]	Canada	Différence en % par rapport au Canada
1800	1,342		
1810	1,358		
1820	1,295		
1830	1,145		
1840	1,085		
1850	892	1,196[e]	-25.4
1860	905	–	
1870	814	981	-17.0
1880	780	–	
1890	685	788	-13.1
1900	666	–	
1910	631	764	-17.4
1920	604	839	-28.0
1930	506	635	-20.4
1940	419	524	-20.0
1950	587	669	-12.3
1960	710[d]	815	-12.8

[a] Ces taux ont été corrigés pour tenir compte de la sous-énumération des enfants et des variations de la composition par âge des femmes de 20-44 ans. [b] Pour le Canada, il faut ajouter une année. [c] SOURCE: W.H. Grabill, C.V. Kiser et P.K. Whelpton, *The Fertility of American Women*, New York, Wiley and Sons, 1958, p. 14. [d] Nous avons multiplié le rapport non corrigé par 1.065, facteur de correction de l'année 1950. [e] Rapport moyen de l'Ontario et du Québec.

La différence entre les deux populations, très forte en 1850 (25.4%), diminue assez rapidement et n'est plus que de 17% vingt ans plus tard. La fécondité canadienne a baissé rapidement durant cette période, comme celle des États-Unis l'avait fait d'ailleurs, de 1820 à 1850. La différence relative entre les deux pays baisse jusqu'en 1890 (13.1%), puis remonte. Entre 1890 et 1920, la fécondité canadienne a tendance à rester à peu près stable, alors que celle des États-Unis continue à baisser. Le rapport que nous avons trouvé pour le Canada, en 1921, est probablement surestimé[9], mais il semble bien que la différence relative entre les niveaux de fécondité des deux pays a augmenté après 1890: elle est encore de 20% en 1930 et en 1940, après quoi elle se maintient à 12 ou 13% (1950 et 1960).

[9] La correction apportée au nombre d'enfants de 0-4 ans, en 1921, est de +21.6%. Cette correction est basée sur des données relatives à la province de Québec; il est possible qu'elle soit trop forte pour l'ensemble du Canada.

TAUX DE FÉCONDITÉ PAR GROUPE D'ÂGES

Les taux globaux que nous venons d'examiner, c'est-à-dire ceux qui sont calculés pour l'ensemble des femmes de 15 à 50 ans, sont affectés par la distribution par âge des femmes. Si cet ensemble de femmes compte, par exemple, beaucoup de jeunes, cette situation aura tendance à hausser le taux global de fécondité et vice-versa. On peut se libérer de cet inconvénient en calculant non pas un seul taux pour l'ensemble des femmes de 15 à 50 ans, mais une série de taux, chacun correspondant à chaque âge ou à un groupe d'âges restreint. En général, on calcule des taux de fécondité pour des groupes d'âges de 5 ans. Ces *tables de fécondité* ont par ailleurs l'avantage de donner une idée plus précise du comportement des femmes à l'égard de la fécondité. Il est intéressant, par exemple, de savoir si une baisse de la fécondité est due à une réduction de celle-ci pour les femmes jeunes ou pour les femmes âgées. En fait, c'est en général pour les âges plus avancés que la réduction de la fécondité a été la plus marquée.

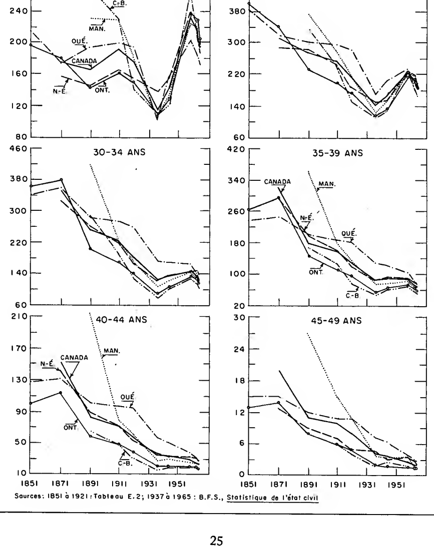
La statistique de l'état civil nous donne, pour chaque année depuis 1921, les taux de fécondité par groupe d'âges de cinq ans, pour le Canada[10] et chacune des provinces. Pour les années antérieures, nous avons dû faire des estimations, en nous limitant à certaines provinces et à quelques années: 1851 pour l'Ontario et le Québec; 1871, 1891 et 1911 pour l'ensemble du Canada et les provinces choisies. Bien sûr, ces estimations sont assez loin de la précision qu'on pourrait souhaiter, mais il nous a paru intéressant de les faire. La méthode que nous avons suivie est exposée dans l'appendice E, où l'on trouvera aussi les résultats de nos estimations.

Nous avons illustré, dans le graphique 2.4, l'évolution de ces taux. Chaque panneau de ce graphique correspond à un groupe d'âges et chaque courbe représente le Canada ou une province. Nous n'avons représenté que les années pour lesquelles nous avons fait des estimations, l'année 1921 (début des statistiques de l'état civil) et les années qui, dans la suite, correspondent à des changements de tendance de la fécondité: 1937 correspond au minimum; 1945, au début de l'accélération d'après-guerre; 1959, au maximum qui a suivi; enfin 1965 est la dernière année pour laquelle les informations sont disponibles.

La fécondité des deux premiers groupes d'âges est plus accidentée que celle des autres âges. Il semble y avoir eu une hausse générale entre 1891 et 1911 et parfois jusqu'en 1921 pour les femmes de 15-19 ans. Il

[10] Sans la province de Québec pour 1921-1925.

GRAPHIQUE 2. 4



Sources: 1851 à 1921: Tableau E.2; 1937 à 1965: B.F.S., Statistique de l'état civil

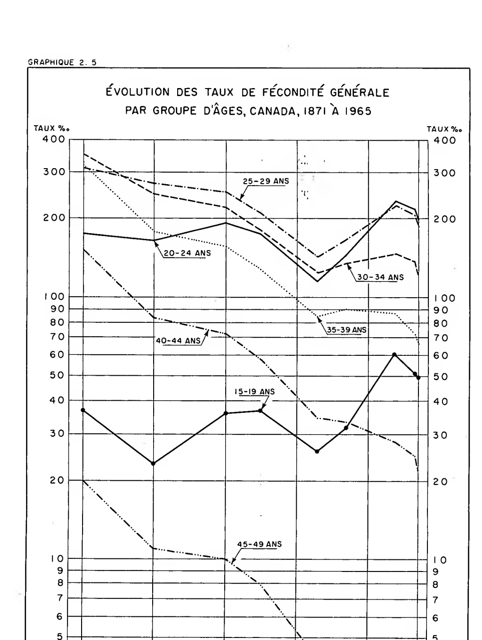
y a une chute très brusque entre 1921 et 1937 et un redressement qui fait plus que compenser cette baisse, entre 1937 et 1959. Pour ces deux groupes d'âges, la fécondité a été plus élevée, au cours des dernières années, que pour n'importe quelle autre année antérieure, sauf deux exceptions: 1) les femmes de 15 à 24 ans de la Colombie-Britannique ont eu, en 1891, une fécondité plus élevée que celle qu'on a observée récemment; mais cela est dû à une situation exceptionnelle; une très forte proportion des femmes étaient mariées, à cette époque, dans cette province: 20% à 15-19 ans et 54% à 20-24 ans; 2) la province de Québec a aussi un comportement particulier: au premier rang des provinces, pour la fécondité de 15-19 ans, jusqu'en 1891[11], elle est passée au dernier rang, se détachant nettement des autres provinces, surtout depuis 1945. Depuis quelques années, la fécondité des femmes de moins de 20 ans est, au Québec, à peu près la moitié de ce qu'elle est dans le reste du Canada. Ce phénomène est surtout dû à une nuptialité particulièrement faible, à ces âges, dans cette province. Signalons enfin, pour la fécondité de 20-24 ans, une nette convergence de la fécondité des diverses provinces.

Cette convergence est également notoire pour les autres groupes d'âges, dont la fécondité évolue beaucoup plus régulièrement. On observe encore, parmi les femmes de 25 à 40 ans, un redressement de la fécondité, entre 1937 et 1959, mais il est beaucoup moins marqué que celui qu'ont enregistré les femmes plus jeunes. Certaines provinces ont des positions relatives assez stables, surtout depuis 1921: la Colombie-Britannique a la fécondité la plus faible; puis vient l'Ontario; la Nouvelle-Écosse et le Manitoba ont des niveaux voisins; enfin, le Québec a, depuis 1911, une fécondité plus élevée que celle des autres provinces, mais cette particularité tend à disparaître. C'était d'ailleurs déjà fait, en 1963, pour les femmes de 25 à 35 ans. En fait, depuis quelques années, ce sont des provinces qui ne sont pas représentées sur le graphique 2.4, qui ont conservé la fécondité la plus élevée, au-delà de vingt-cinq ans: le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont, depuis 1945 environ, des taux de fécondité plus élevés que ceux du Québec, après 25 ans.

Il est intéressant de comparer l'amplitude relative des mouvements de la fécondité aux différents âges. Le graphique 2.5 permet de le faire pour le Canada, depuis 1871. L'échelle étant logarithmique, on peut comparer les variations relatives d'après la pente des courbes. On constate facilement que plus l'âge est élevé, plus la baisse d'ensemble est prononcée. D'autre part, plus l'âge est jeune, plus marqué est le redressement de

[11] Si l'on excepte la Colombie-Britannique.

GRAPHIQUE 2. 5



Sources: 1871 à 1921: Tableau E. 2; 1937 à 1965: B.F.S., Statistique de l'état civil

la période 1937 - 1959. Voici les variations relatives qu'on observe pour deux périodes particulièrement significatives: 1871-1937 et 1937-1965:

Âge	Variation en pourcentage 1871 - 1937	1937 - 1965
15 - 19 ans	−30.8	+93.4
20 - 24 "	−34.7	+69.4
25 - 29 "	−54.1	+30.3
30 - 34 "	−65.0	− 1.9
35 - 39 "	−73.4	−22.4
40 - 44 "	−77.2	−37.2
45 - 49 "	−79.0	−52.4

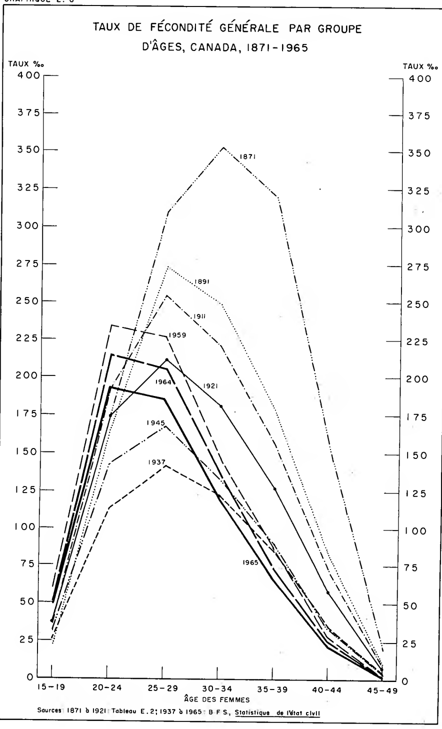
Enfin, pour montrer comment a évolué, au cours du temps, la structure de la fécondité, nous avons représenté, sur le graphique 2.6, la table de fécondité du Canada, pour les années 1871, 1891, 1911, 1921, 1937 et 1965.

Il n'est pas facile de se représenter, d'une façon globale, le niveau de la fécondité d'une population à un moment donné, — et encore moins de faire des comparaisons, — lorsque le niveau de la fécondité est représenté par une série de sept taux, c'est-à-dire un pour chaque groupe d'âges. Mais on peut synthétiser chaque table de fécondité par un seul indice, en calculant *l'indice synthétique de fécondité*. C'est une mesure classique, en démographie, qui consiste à faire la somme de tous les taux de fécondité compris entre 15 et 49 ans. Cette mesure a en outre l'avantage de présenter une image très concrète de la fécondité, puisque, en faisant la somme de tous les taux de fécondité, on obtient le nombre d'enfants qu'auraient 1,000 femmes, au cours de leur vie, si elles étaient soumises, entre 15 et 49 ans, aux taux de fécondité observés. En pratique, on fait la somme des taux de fécondité par groupe d'âges de cinq ans et l'on multiplie par cinq. On suppose ainsi, bien entendu, que ces 1,000 femmes ne sont pas affectées par la mortalité. Cette mesure, bien qu'elle se présente sous une forme différente, se rapproche du taux global de fécondité générale, que nous avons déjà examiné, sauf que l'indice synthétique de fécondité n'est pas affecté par la composition par âge de la population des femmes de 15 à 49 ans.

On trouvera, au tableau 2.3, l'indice synthétique de fécondité du Canada et de quelques provinces, pour les mêmes années que celles du graphique 2.5.

Si l'on se reporte aux informations de ce tableau, chaque femme aurait eu, vers 1851, en moyenne, à peu près sept enfants au cours de sa vie (moyenne du Québec et de l'Ontario). Remarquons que ce nombre tient compte du fait que certaines femmes ne se mariaient pas ou se mariaient plus ou moins jeunes. La fécondité du Canada s'était abaissée de 3% seulement en 1871 et de 30% en 1891 (4.9 enfants). La baisse est faible au

GRAPHIQUE 2. 6



Sources: 1871 à 1921: Tableau E.2; 1937 à 1965: B.F.S., Statistique de l'état civil

cours des 20 années qui suivent, puisqu'en 1911, elle est de 33% par rapport à 1851; en 1921, elle est de 44%. Le minimum est atteint en 1937, alors que les 2.6 enfants par femme ne représentent plus que 38% de la fécondité de 1851. Il y a ensuite un redressement très marqué: en 1959, on avait retrouvé le niveau de 1921. Cependant on enregistre une baisse notable entre 1959 et 1965: 3.94 enfants à 3.19 enfants, soit une diminution de 19%. Cette dernière baisse est particulièrement forte pour le Québec (23%) et la Colombie-Britannique (26%). En somme, on retrouve ici à peu près les mêmes mouvements que ceux qu'on a pu observer à l'aide des taux globaux de fécondité générale. Il en va de même pour la position relative des provinces et nous ne répéterons pas ici les remarques qui ont déjà été faites.

Tobleau 2.3 – Indice synthétique de fécondité (pour 1,000 femmes), Canada et certaines provinces, 1851, 1871, 1891, 1911, 1921, 1937, 1945, 1959 et 1965

Année	Canada	Nouvelle-Écosse	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat-chewan	Colombie-Britannique
1851	–	–	6,839	7,218	–	–	–
1871	6,828	6,178	6,413	6,770	–	–	–
1891	4,916	4,966	5,586	4,031	8,227	–	6,180
1911	4,700	4,444	5,442	3,664	5,258	7,018	4,512
1921	3,980	3,585	5,288	3,221	4,047	4,321	2,790
1937	2,646	2,860	3,268	2,161	2,322	2,877	1,941
1945	3,018	3,157	3,666	2,469	2,760	3,131	2,369
1959	3,935	4,100	3,928	3,773	3,855	4,245	3,955
1965	3,192	3,449	3,025	3,219	3,318	3,622	2,935

SOURCES: De 1851 à 1911, voir appendice E; à partir de 1921, voir B.F.S., *Statistique de l'état civil*, diverses années, sauf pour le Canada et le Québec, pour lesquels nous avons dû faire une estimation pour l'année 1921 (appendice C).

Cependant, nous faisons face, ici, à un problème d'interprétation qui a été abondamment discuté par les démographes, au cours des récentes années. L'indice synthétique de fécondité représente le nombre d'enfants qu'auraient 1,000 femmes si elles étaient soumises aux taux de fécondité observés *pour une année donnée*. C'est ce qu'on appelle des *taux du moment*. Mais il y a là une fiction: les femmes, dans la réalité, passent par divers taux de fécondité qui correspondent, non pas aux taux d'une seule année, mais de toutes les années qui s'écoulent entre leur quinzième et leur cinquantième anniversaire. De sorte que les taux du moment peuvent donner une fausse image du comportement réel des femmes. Cela se produit lorsque les comportements aux points de vue de la nuptialité et de la fécondité varient d'une façon appréciable. Or, depuis une quarantaine d'années, au moins, ces comportements ont varié, au Canada comme ailleurs, ce qui

nécessite, pour donner une image juste de la réalité, le calcul de taux de fécondité par cohorte. Nous allons voir que la différence entre les deux n'est pas négligeable.

3. FÉCONDITÉ DES COHORTES

Par cohorte, on entend un groupe d'individus qui ont vécu un certain événement à peu près au même moment; ici, il s'agit des femmes qui sont nées la même année (ou à peu près). Prenons, par exemple, les femmes qui sont nées le 1er janvier 1910. Ces femmes ont eu 15 ans le 1er janvier 1925 et, au cours de cette année, elles ont eu la fécondité qui a été observée pour les femmes de 15 ans (c'est-à-dire dont l'âge était de 15 à 16 ans) en 1925. Elles ont également eu la fécondité des femmes de 16 ans en 1926, de 17 ans en 1927 et ainsi de suite. Pour cette cohorte, cela nous conduit jusqu'à la fécondité observée en 1959 pour les femmes de 49 ans. C'est cette série de taux qui constitue la fécondité totale, ou plus simplement la descendance de la cohorte des femmes nées le 1er janvier 1910. En fait, on ne mesure pas la fécondité de cohortes aussi précises. On tâche, la plupart du temps, de suivre des cohortes de femmes qui sont nées au cours d'une période de 12 mois. Nous avons dû, pour notre part, nous résoudre à une précision encore moins grande.

Lorsque nous parlerons de la cohorte de 1906, par exemple, il s'agira des femmes nées entre le 1er janvier 1905 et le 1er janvier 1907. Nous supposerons que la fécondité de ces femmes, entre 15 et 16 ans, est celle qui a été observée en 1921 pour les femmes de 15 ans (en années révolues, c'est-à-dire dont l'âge, au moment de la naissance de leur enfant, était compris entre 15 et 16 ans). Ce procédé implique un certain degré d'empiètement d'une cohorte sur l'autre, ce qui tend à atténuer la différence entre deux cohortes successives. Mais cela n'empêche pas de se faire une bonne idée de l'évolution de la fécondité des diverses cohortes et surtout de la différence entre la fécondité des cohortes et la fécondité du moment. Cette méthode, basée sur la statistique de l'état civil, ne peut s'appliquer qu'aux cohortes nées de 1901 à 1930. La fécondité des cohortes précédentes a été mesurée d'après les informations des recensements de 1941 et 1961 sur le nombre d'enfants nés vivants par femme déjà mariée.

On trouvera, à l'appendice F, quelques détails techniques sur le calcul de la fécondité des cohortes, de même que certaines remarques sur leur interprétation. Nous nous bornerons ici à donner les résultats de notre évaluation et à les comparer aux taux du moment (tableau 2.4 et graphique 2.7). Dans cette comparaison, nous avons juxtaposé la descendance d'une cohorte donnée avec l'indice synthétique de fécondité de l'année pour laquelle la cohorte avait, en moyenne, 28 ans. Cet âge est à peu près l'âge moyen des femmes concernées, au moment de la naissance de leurs enfants.

GRAPHIQUE 2.7

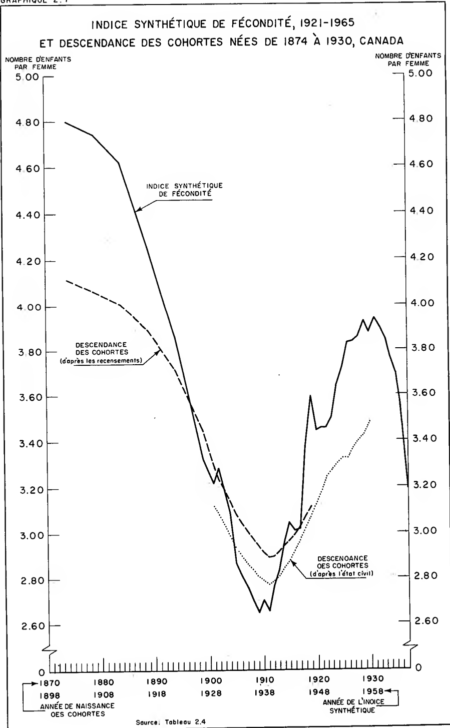


Tableau 2.4 – Indice synthétique de fécondité (du moment), 1902 à 1958 et descendance des cohortes nées de 1874 à 1930, Canada

Année de naissance de la cohorte [a]	Année des taux du moment	Nombre de naissances pour 1,000 femmes		
		Descendance des cohortes [b]	Indice synthétique de fécondité [c]	Différence relative [d]
1874	1902	4,118	4,800[e]	16.6
1879	1907	4,067	4,740[e]	16.5
1884	1912	4,007	4,620[e]	15.3
1889	1917	3,891	4,260[e]	9.5
1894	1922	3,714	3,860[e]	3.9
1899	1927	3,444	3,319	– 3.6
1901	1929	3,298	3,217	– 2.4
1902	1930	3,235	3,282	1.4
1903	1931	3,191	3,200	0.3
1904	1932	3,138	3,084	– 1.7
1905	1933	3,082	2,864	– 7.1
1906	1934	3,042	2,803	– 7.8
1907	1935	3,009	2,755	– 8.4
1908	1936	2,971	2,696	– 9.2
1909	1937	2,944	2,646	–10.1
1910	1938	2,916	2,701	– 7.4
1911	1939	2,891	2,654	– 8.2
1912	1940	2,896	2,766	– 4.5
1913	1941	2,912	2,832	– 2.7
1914	1942	2,943	2,964	+ 0.7
1915	1943	2,966	3,041	+ 2.5
1916	1944	2,991	3,010	+ 0.6
1917	1945	3,029	3,018	– 0.4
1918	1946	3,074	3,374	+ 9.8
1919	1947	3,120	3,595	+15.2
1920	1948	3,164	3,441	+ 8.8
1921	1949	3,201	3,456	+ 8.0
1922	1950	3,249	3,455	+ 6.3
1923	1951	3,277	3,503	+ 7.0
1924	1952	3,309	3,641	+10.0
1925	1953	3,331	3,721	+11.7
1926	1954	3,333	3,828	+14.8
1927	1955	3,352	3,831	+14.3
1928	1956	3,386	3,858	+13.9
1929	1957	3,424	3,925	+14.6
1930	1958	3,476	3,880	+11.6
	1959		3,935	
	1960		3,895	
	1961		3,840	
	1962		3,767	
	1963		3,694	
	1964		3,540	
	1965		3,192	

[a] De 1874 à 1899, il s'agit en fait des femmes nées au cours de la période de cinq ans qui entoure le 1[er] décembre de l'année qui précède l'année indiquée. Les autres cohortes sont nées au cours de la période de deux ans qui entoure le 1[er] janvier de l'année indiquée. Les taux des années 1901-1903, 1905-1908, 1910-1913, 1915-1918 et 1920-1922 ont été interpolés. [b] Voir appendice F, tableaux F-1 et F-2. [c] B.F.S., *Statistique de l'état civil 1965*, p. 72. [d] En pourcentage par rapport au taux des cohortes. [e] Évaluation par interpolation, d'après les résultats du tableau 2.3.

L'évaluation de la fécondité de certaines cohortes a été faite par plusieurs méthodes. Nous ne retiendrons ici qu'une seule mesure pour chaque cohorte: pour celles de 1874 à 1919, nous adopterons l'évaluation qui est basée sur les recensements (voir appendice F, tableau F.2); pour les cohortes de 1920 à 1930, dont l'évaluation de la fécondité repose sur l'état civil, nous avons retenu les résultats de la deuxième méthode (tableau F.1). La descendance des cohortes de 1920 à 1922 a été légèrement ajustée pour adoucir la transition entre les deux méthodes.

Il y a une différence parfois appréciable entre la fécondité des cohortes (c'est-à-dire celle que les femmes ont eue en réalité) et la fécondité mesurée par les taux du moment (indice synthétique de fécondité). Ces derniers ont fluctué beaucoup plus et sont en outre soumis à des variations de courte durée qu'on ne trouve pas dans les taux des cohortes. Les taux du moment sont supérieurs aux taux des cohortes jusqu'à 1931, la différence ayant tendance à se réduire (16.6% en 1902 à 0.3% en 1931); de 1932 à 1941, les premiers sont inférieurs aux seconds, la différence maximum se situant en 1937 (10.1%); à partir de 1942, les taux du moment redeviennent supérieurs, la différence prenant une ampleur considérable en 1946 (9.8%) et en 1947 (15.2%); elle se réduit au cours des trois années qui suivent, pour s'amplifier de nouveau jusqu'à 1954 (14.8%). Depuis ce temps, elle a tendance à se réduire, mais elle est encore plus qu'appréciable en 1958 (11.6%). Cette différence dans le comportement des deux courbes est à peu près exactement la même que celle qui a été observée aux États-Unis [12].

C'est la fécondité des cohortes qui représente vraiment ce qui se passe en réalité. Les femmes nées en 1874 ont donné naissance, en moyenne, à 4.1 enfants (celles qui se sont mariées à 4.5 enfants). La fécondité des femmes qui les ont suivies a diminué constamment, le mouvement s'accélérant à partir des femmes nées vers 1890 et qui ont commencé à avoir des enfants vers 1910. Ce sont les femmes nées en 1911 qui ont eu la fécondité la plus faible (2.9 enfants); elles ont donné naissance à la plupart de leurs enfants entre 1930 et 1940, années de dépression économique. La descendance des générations suivantes devient de plus en plus forte: 3.3 enfants pour celles qui sont nées de 1925 à 1927; la hausse semble reprendre ensuite et la dernière cohorte, celle de 1930, a un taux de 3.5. Il faut cependant se rappeler que notre évaluation est un peu hasardeuse pour les trois dernières cohortes, de sorte que ce dernier mouvement de hausse entre la cohorte de 1927 et celle de 1930 est incertain. Ce dernier chiffre de 3.5 enfants est passablement supérieur à ce qui a été estimé pour les États-Unis: 2.9 d'après une hypothèse moyenne et 3.1 d'après une hypothèse forte. Cela, malgré une nuptialité un peu plus faible au Canada qu'aux États-Unis. Si notre estimation est bonne, la cohorte de 1930 aura

[12] Voir P.K. Whelpton, *op. cit.*, p. 21.

donné naissance à autant d'enfants que celle qui est née en 1893. Sa fécondité dépassera de 20% celle de la cohorte la moins prolifique, celle de 1911.

Il y a un autre enseignement à tirer de cette comparaison entre fécondité des cohortes et taux du moment. Et cet enseignement est extrêmement précieux pour l'interprétation des mesures de la fécondité qui sont basées sur les taux observés au cours d'une année. En 1965, l'indice synthétique de fécondité (du moment) est plus faible (3.2 enfants) que la descendance finale que nous avons estimée pour la cohorte née en 1930 (3.5 enfants). Il semble donc que, depuis 1965, les taux du moment ne représentent plus une surestimation de la fécondité, par rapport au comportement réel des femmes [13]. Il semble plutôt que, même si la fécondité des cohortes diminue, depuis celle de 1930, la baisse de l'indice synthétique de fécondité exagère cette baisse: elle doit s'expliquer en grande partie par le fait que les couples, depuis quelques années, diffèrent quelque peu la naissance de leurs enfants. Nous nous trouvons alors en présence d'une situation qui est l'inverse de celle qui s'est maintenue depuis 1941. Dans le cas de cette nouvelle situation, l'indice synthétique de fécondité représente une sous-évaluation de la fécondité réelle des femmes.

Terminons cette analyse de la comparaison entre les deux séries de taux par une tentative d'explication de l'écart entre les deux courbes du graphique 2.7. Il semble bien que le "déficit" des naissances des années 1932-41 a été assez vite récupéré; c'était probablement chose faite en 1952. À partir de cette date, la supériorité des taux du moment est le résultat de ce qu'on pourrait appeler une anticipation des naissances. Ce phénomène résulte de l'avancement de l'âge au mariage et du fait que les couples ont tendance à avoir leurs enfants au cours d'une période de plus en plus courte après leur mariage. Mais un tel phénomène ne peut durer indéfiniment, de sorte qu'on doit s'attendre à une baisse des taux de fécondité du moment, jusqu'à un niveau qui soit à peu près le même que celui de la fécondité des cohortes. La baisse récente des taux de fécondité du moment laisse entendre que ces deux phénomènes de l'avancement de l'âge au mariage et de la concentration des naissances au début du mariage sont en train de se stabiliser. Si cela est vrai, et si les couples conservent la même attitude en ce qui concerne le nombre de leurs enfants, l'indice synthétique de fécondité devrait fluctuer autour d'une valeur voisine de 3.5.

---

[13] L'indice synthétique de fécondité de 1965 devrait être comparé à la descendance de la cohorte née en 1937, pour laquelle nous n'avons pas d'estimation. Cependant, il serait étonnant que la cohorte de 1937 ait une descendance inférieure à 3.2 enfants.

4. TAUX DE FÉCONDITÉ LÉGITIME

La fécondité générale, c'est-à-dire celle de l'ensemble des femmes mariées et non mariées est le résultat de deux phénomènes bien distincts: la nuptialité et le comportement des couples mariés à l'égard des naissances. Ajoutons, pour être plus précis, que la nuptialité comprend non seulement le passage du célibat au mariage, mais aussi le passage du mariage au veuvage ou au divorce. On pourrait aussi ajouter un autre facteur de la fécondité générale, la fécondité illégitime, cependant moins important. Il est bien évident que la nuptialité influe sur la fécondité, de sorte qu'une variation du taux de fécondité générale d'un groupe d'âges donné peut aussi bien être due à une modification de la nuptialité qu'à un changement de fécondité des couples. On en a un exemple récent: entre 1941 et 1951, le taux de fécondité des femmes de 15-19 ans est passé de 30.7 à 47.9 pour 1,000. Une grande partie de cette variation s'explique par le fait qu'une plus grande proportion des femmes de cet âge étaient mariées en 1951,par rapport à 1941. Autre exemple: le taux de fécondité élevé des femmes de 15-19 ans, en Colombie-Britannique, en 1891, s'explique par une très forte proportion de femmes mariées (près de 20%).

Le rôle des variations de la nuptialité sera étudié systématiquement dans le chapitre suivant. Nous allons ici examiner l'évolution de la fécondité légitime. On peut le faire avec des taux analogues à ceux que nous avons utilisés pour étudier la fécondité générale. La seule différence réside dans le fait qu'au lieu de diviser le nombre des naissances par le nombre des femmes, on divise le nombre des naissances légitimes par le nombre des femmes mariées. Les taux de fécondité légitime peuvent être calculés, depuis 1921, avec les informations fournies par la statistique de l'état civil. Avant cette date, nous avons tenté de faire des estimations.

TAUX GLOBAL DE FÉCONDITÉ LÉGITIME

En divisant le nombre annuel des naissances légitimes par le nombre des femmes mariées de 15 à 49 ans, on obtient le taux global de fécondité légitime. Ce taux est donné, dans le tableau 2.5, pour le Canada et les provinces pour lesquelles nous avons fait des estimations remontant au XIXe siècle. Le graphique 2.8 reproduit les mêmes résultats. Signalons que pour les années antérieures à 1921, l'ensemble des naissances légitimes et illégitimes ont été rapportées aux femmes mariées, faute d'information sur la proportion des naissances illégitimes.

La fécondité des couples a été très élevée, avant 1851, au Québec et encore davantage en Ontario. Le taux de 482 pour 1,000 de l'Ontario, en 1842, ne peut s'expliquer que par une structure par âge anormalement jeune,

ce qui était probablement le cas[14]. Si l'on néglige les variations de faible importance qu'on enregistre entre 1851 et 1871, on a l'impression que la fécondité légitime est demeurée assez stable, au cours de cette période, à un niveau voisin de 360 pour 1,000. Après 1871, la fécondité baisse rapidement en Ontario et en Nouvelle-Écosse; la chute est moins rapide pour le Québec, qui, en 1891, a un taux (312) qui est supérieur de 27% à celui de l'Ontario (245). La baisse ralentit son rythme entre 1891 et 1911: pour l'ensemble du Canada, elle n'est que de 10% environ. Au cours des vingt ans qui suivent, le taux diminue de 256 à 161 pour 1,000, pour le Canada, soit une réduction de 37% par rapport au niveau de 1911. Les provinces représentées sur le graphique 2.8 enregistrent toutes une diminution du même ordre, sauf le Québec, où elle n'est que de 25% (299 à 225). Cette province se distingue en outre par le fait que c'est surtout entre 1921 et 1931 que la baisse s'est produite, alors qu'elle a été à peu près la même pour les deux décennies dans l'ensemble du Canada, en Ontario, au Manitoba et qu'elle s'est surtout produite entre 1911 et 1921 pour la Nouvelle-Écosse, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique.

[14] En 1681, le même taux était de 364 p. 1,000, d'après le nombre des naissances tiré des recherches de Tanguay et le recensement effectué cette année-là.

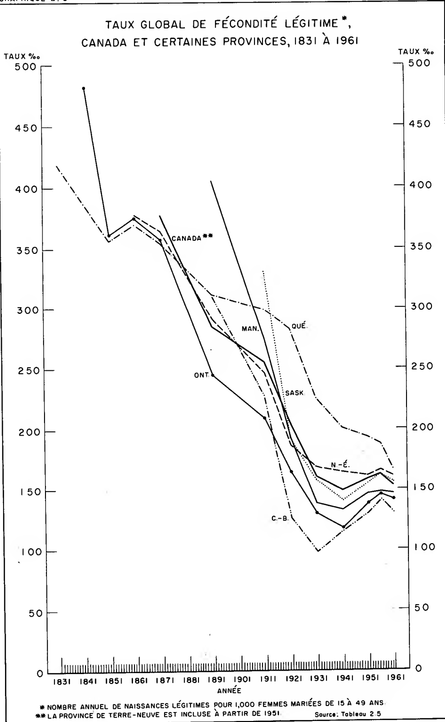
Tableau 2.5 – Taux global de fécondité légitime[a], Canada et certaines provinces, 1831 à 1961

Année	Canada[b]	Nouvelle-Écosse	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
1831	–	–	419	–	–	–	–
1842	–	–	–	482	–	–	–
1851	–	–	357	362	–	–	–
1861	–	378	370	376	–	–	–
1871	378	366	355	358	–	–	–
1881	–	–	–	–	–	–	–
1891	285	291	312	245	406	–	310
1901	–	–	–	–	–	–	–
1911	256	247	299	209	275	331	228
1921	204	187	283	165	194	193	126
1931	161	169	225	130	138	158	98
1941	149	165	201	118	133	141	116
1951	159	162	193	138	147	155	130
1956	163	167	188	146	148	163	141
1961	153	162	167	142	147	157	131

[a] Nombre annuel de naissances légitimes pour 1,000 femmes mariées de 15 a 49 ans.
[b] La province de Terre-Neuve est incluse a partir de 1951.

SOURCES: De 1831 à 1911: Estimation basée sur l'évaluation des naissances que nous avons faite (appendice B) et l'évaluation du nombre des femmes mariées de 15-49 ans (appendice D). De 1921 a 1961: B.F.S., *Statistique de l'état civil* (diverses années) et recensements du Canada.

GRAPHIQUE 2.8

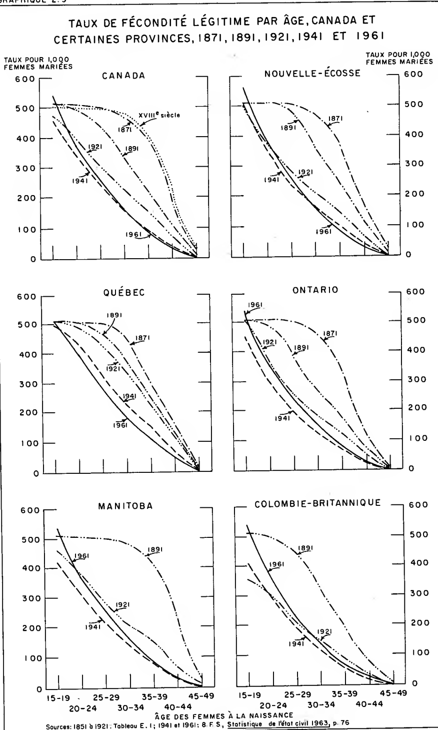


La chute se ralentit entre 1931 et 1941; il y a ensuite une reprise modérée jusqu'en 1956 (à l'exception du Québec), puis une nouvelle baisse entre 1956 et 1961. Pour cette dernière année, seule la Colombie-Britannique a atteint le niveau de 1921. Dans l'ensemble du Canada, le taux global de fécondité légitime était, en 1961, de 60% inférieur à ce qu'il était en 1871 (153 contre 378). En fait, cette réduction a été à peu près complètement accomplie en 60 ans, de 1871 à 1931, sauf au Québec, où elle a été plus lente, plus étalée, mais à peu près aussi forte que dans l'ensemble du Canada. Voilà une première indication de l'évolution radicale qui s'est produite dans le comportement des couples en matière de fécondité: ceux-ci ont réduit de plus de moitié le nombre de leurs enfants, en l'espace d'une soixantaine d'années. À en juger par ce premier indice de la fécondité légitime, ce comportement des couples est assez stable depuis 1931, malgré des oscillations qui dépassent rarement une amplitude de 5% du niveau moyen de la fécondité légitime, au cours des années 1931-61.

On ne peut manquer de remarquer également l'écart croissant qui se manifeste entre la fécondité des diverses provinces, de 1871 à 1921. Pour cette dernière année, le niveau de la fécondité est de 42% inférieur à celui du Québec en Ontario et de 66% en Colombie-Britannique. À partir de 1921, cet écart se rétrécit progressivement, de sorte qu'en 1961, le niveau de la Colombie-Britannique n'était que de 22% inférieur à celui du Québec. Cette dernière province n'est d'ailleurs plus celle qui a la fécondité légitime la plus élevée: le Nouveau-Brunswick la dépasse depuis au moins 1951 et l'Île-du-Prince-Édouard depuis 1961.

TAUX DE FÉCONDITÉ LÉGITIME PAR GROUPE D'ÂGES

La fécondité des couples n'a pas diminué également à tous les âges. En fait, elle est peut-être plus forte aujourd'hui, pour les femmes de moins de vingt ans, qu'elle l'était il y a un siècle. Mais elle s'est réduite au-delà de vingt ans, d'autant plus fortement que l'âge des femmes est avancé. Nous ne pouvons mesurer directement la fécondité légitime par âge, avant 1921. Mais nous avons tout de même tenté de représenter ce qu'elle a pu être, à l'aide d'une méthode qui est exposée à l'appendice E. C'est avec bien des réserves que nous présentons ces estimations. Comme nous le disons dans l'appendice, il s'agit de taux *plausibles*, susceptibles de nombreuses erreurs. D'abord, ils dépendent de la valeur de notre estimation du nombre des naissances pour les deux périodes de cinq ans qui entourent chaque année de recensement; ensuite, nous avons dû attribuer aux femmes mariées toutes les naissances et non seulement les naissances légitimes; enfin, la forme des courbes de fécondité par âge est partiellement arbitraire: nous avons supposé que la fécondité ne dépasse pas 510 pour 1,000 femmes mariées,

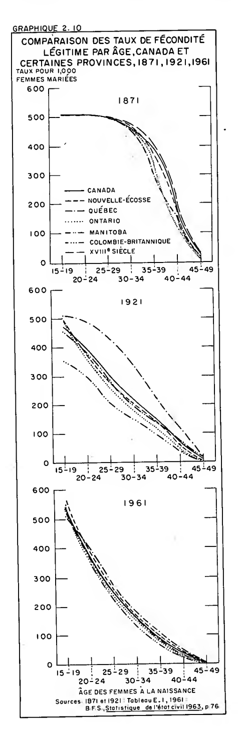

GRAPHIQUE 2.9
TAUX DE FÉCONDITÉ LÉGITIME PAR ÂGE, CANADA ET CERTAINES PROVINCES, 1871, 1891, 1921, 1941 ET 1961
TAUX POUR 1,000 FEMMES MARIÉES
CANADA
NOUVELLE-ÉCOSSE
QUÉBEC
ONTARIO
MANITOBA
COLOMBIE-BRITANNIQUE
XVIIIe siècle
1871
1891
1921
1941
1961
600
500
400
300
200
100
0
15-19
20-24
25-29
30-34
35-39
40-44
45-49
ÂGE DES FEMMES À LA NAISSANCE
Sources: 1851 à 1921: Tableau E. 1; 1941 et 1961: B.F.S, Statistique de l'état civil 1963, p. 76

entre 15 et 25 ans, et les taux des autres âges ont été ajustés en fonction de la forme qu'ont habituellement les courbes de fécondité légitime par âge, forme qui varie, bien entendu, suivant le niveau de la fécondité.

On trouvera, dans le graphique 2.9, la représentation graphique des tables de fécondité légitime pour les années 1871, 1891, 1921, 1941 et 1961. Chaque panneau du graphique représente le Canada ou l'une des provinces pour lesquelles les estimations ont été faites. À partir de 1921, les taux de fécondité ont été calculés d'après les statistiques de l'état civil; ils ne tiennent compte que des naissances légitimes. Nous n'avons pas représenté la province de Saskatchewan. Nous avons par contre ajouté, dans le panneau relatif au Canada, la courbe représentant la fécondité des couples du XVIIIe siècle.

Si notre évaluation est juste, le Canada avait, en 1871, des taux de fécondité légitime très rapprochés de ceux qui ont été mesurés pour le XVIIIe siècle (voir chapitre 1). Une diminution appréciable se serait produite au cours des vingt ans qui ont suivi, surtout après l'âge de 25 ans. Cette baisse est d'environ 35% à l'âge de 35 ans et de 50% à 40 ans. Une réduction du même ordre de grandeur se serait également produite entre 1891 et 1921. Pour cette dernière année, la courbe a pris la forme qu'on trouve habituellement pour les populations qui limitent volontairement leur fécondité, c'est-à-dire, qu'il n'y a plus de palier des taux de fécondité, entre 15 et 25 ou 30 ans; la fécondité baisse dès le début de la courbe. On observe encore une baisse de la courbe, moins forte cependant, entre 1921 et 1941; encore ici, la baisse est proportionnellement d'autant plus forte que l'âge est avancé: 10% environ à 20 ans, 20% à 25 ans, 25% à 30 ans et 40% à 40 ans. Il y a un redressement de la fécondité légitime, entre 1941 et 1961, surtout aux âges jeunes; mais les taux continuent à baisser au-delà de 35 ans.

On observe des variations analogues pour les provinces. Certaines divergences doivent cependant être notées. En Nouvelle-Écosse, la baisse est moins prononcée entre 1871 et 1891, mais ce retard était rattrapé en 1921. L'Ontario se comporte à peu près comme le Canada, bien que les diminutions de fécondité soient un plus peu fortes jusqu'à 1941; par contre, le redressement de la période 1941-1961 est un peu plus marqué. Le Manitoba avait encore, en 1891, la fécondité du XVIIIe siècle, ou encore à peu près celle des autres provinces en 1871. La Colombie-Britannique se distingue par une diminution exceptionnellement forte de sa fécondité, entre 1891 et 1921 et les taux de 1941 ne sont guère plus faibles que ceux de 1921. C'est probablement la province de Québec qui se distingue le plus de l'ensemble du Canada, parmi les provinces représentées: jusqu'à 1921, la baisse de sa fécondité est relativement faible, mais elle est particulièrement forte entre 1921 et 1941; autre particularité: la courbe de 1961 est inférieure à celle de 1941.


GRAPHIQUE 2.10
COMPARAISON DES TAUX DE FÉCONDITÉ LÉGITIME PAR ÂGE, CANADA ET CERTAINES PROVINCES, 1871, 1921, 1961
TAUX POUR 1,000 FEMMES MARIÉES
600
500
400
300
200
100
0
1871
CANADA
NOUVELLE-ÉCOSSE
QUÉBEC
ONTARIO
MANITOBA
COLOMBIE-BRITANNIQUE
XVIII[e] SIÈCLE
15-19
20-24
25-29
30-34
35-39
40-44
45-49
1921
1961
ÂGE DES FEMMES À LA NAISSANCE
Sources: 1871 et 1921: Tableau E.1, 1961: B.F.S., Statistique de l'état civil 1963, p 76.

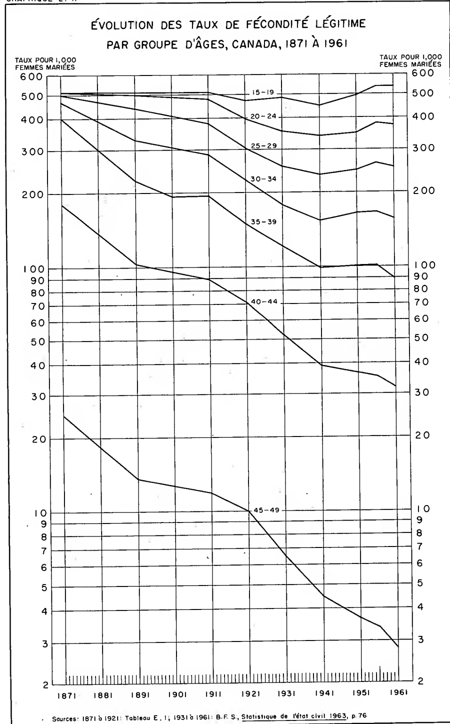
Le graphique 2.10 permet de comparer les courbes de fécondité légitime du Canada et des provinces pour les années 1871, 1921 et 1961. Il faut surtout remarquer l'écartement des courbes qui se produit de 1871 à 1921, puis leur rapprochement en 1961. Pour les deux années extrêmes, en effet, les courbes sont presque identiques, mais en 1921, la différence relative entre les taux de la Colombie-Britannique et ceux du Québec (par rapport aux taux du Québec), est de 30% à 15-19 ans, 40% à 20-24 ans, 52% à 25-29 ans, 57% à 30-34 ans, 59% à 35-39 ans, 70% à 40-44 ans et 72% à 45-49 ans. Il faut cependant ajouter que, si l'on considérait toutes les provinces du Canada, la convergence des courbes, en 1961, serait un peu atténuée, car deux des provinces qui ne sont pas représentées sur le graphique 2.10, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, ont des taux supérieurs à ceux du Québec.

Pour donner une idée de l'évolution comparée de la fécondité légitime aux divers âges, nous avons tracé, sur le graphique 2.11, à échelle logarithmique, l'évolution de chaque taux de fécondité, pour le Canada, de 1871 à 1961. On constate que la baisse relative est d'autant plus forte que l'âge est élevé. Par rapport au niveau de 1871, le taux de fécondité de 1961 est un peu plus élevé pour le groupe d'âges 15-19 ans; mais il est inférieur pour tous les autres âges: de 32% pour 20-24 ans; de 49% pour 25-29 ans; de 65% pour 30-34 ans; de 78% pour 35-39 ans; de 82% pour 40-44 ans; et de 89% pour 45-49 ans. Pour les femmes de 15 à 30 ans, c'est au cours de la période 1911-1941 que la baisse a été la plus rapide; pour les autres âges, la baisse qui est survenue entre 1871 et 1891 a été aussi rapide que pour la période 1911-1941. Notons enfin qu'au-delà de 35 ans, il n'y a pas de hausse de la fécondité après 1941, ce qui est le cas des âges plus jeunes.

DESCENDANCE DES FEMMES DÉJÀ MARIÉES

On peut se faire une idée bien plus concrète et bien plus réaliste du comportement des couples, en ce qui concerne le nombre d'enfants qu'ils ont eus, grâce aux informations qui ont été collectées à l'occasion des recensements de 1941 et 1961. À ces deux recensements, on a demandé aux femmes qui étaient mariées ou qui l'avaient déjà été, à combien d'enfants nés vivants elles avaient donné naissance. Ce renseignement est connu pour les femmes de divers âges, de sorte qu'il est possible de suivre l'évolution au cours du temps, en comparant divers groupes d'âges. Ce procédé n'est pas exempt de toute critique, car il est possible que les femmes qui survivent au moment du recensement, ne représentent pas exactement toutes les femmes de leur génération, y compris celles qui sont décédées. En d'autres termes, il est possible que les femmes de 70-74 ans par exemple, en 1961, constituent un échantillon biaisé des femmes de leur génération, en ce qui concerne la fécondité. On ne sait pas dans quel sens pourrait jouer cette sélection, si elle existe. Il est possible que les femmes les plus fécondes

GRAPHIQUE 2. 11



Sources: 1871 à 1921: Tableau E. 1; 1931 à 1961: B.F.S., Statistique de l'état civil 1963, p. 76

soient sur-représentées, la santé et la longévité pouvant aller de pair avec une forte fécondité. Mais cela n'est qu'une hypothèse qui n'est pas confirmée par l'étude de la fécondité de certaines populations anciennes.

Tableau 2.6 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant leur âge en 1941 et en 1961, Canada

Âge des femmes déjà mariées		Nombre d'enfants nés pour 1,000 femmes déjà mariées		Années de naissance des femmes déjà mariées	Nombre d'enfants pour 1,000 femmes déjà mariées[c]
En 1941	En 1961	En 1941[a]	En 1961[b]		
20-24	40-44	1,003	3,231	1916 - 1921	3,231
25-29	45-49	1,640	3,110	1911 - 1916	3,110
30-34	50-54	2,425	3,154	1906 - 1911	3,154
35-39	55-59	3,206	3,385	1901 - 1906	3,385
40-44	60-64	3,795	3,650	1896 - 1901	3,811
45-49	65-69	4,167 (45-54)	4,038 (45-49 à 65 et plus)	1891 - 1896	4,090
50-54	70-74			1886 - 1891	4,240
55-59	75-79	4,398 (55-64)		1881 - 1886	4,345
60-64	80-84			1876 - 1881	4,440
65 et plus	85 et plus	4,818		avant 1876	4,818[d]

[a] B.F.S., *Recensement du Canada, 1941*, vol. III, tableau 51, p. 682-3. [b] B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 4.1-8, tableau H1. [c] Pour les femmes nées de 1901 a 1921, nous avons retenu les nombres donnés par le recensement de 1961; le nombre correspondant aux femmes nées de 1916 a 1921 a été majoré de 1% pour tenir compte des enfants que ces femmes auront entre 45 et 50 ans. Pour les femmes nées avant 1906, nous avons utilisé les informations du recensement de 1941; le nombre correspondant aux femmes nées de 1896 à 1901 a été majoré de 2%; les autres ont été obtenus par interpolation. [d] On peut estimer à 4,535 le taux des femmes nées entre 1871 et 1876.

En ayant recours à cette source d'informations, on peut connaître la descendance des femmes qui ont déjà été mariées au cours de leur vie. Les dernières générations pour lesquelles cette valeur est connue ou peut être estimée sans trop de risques d'erreur sont celles qui sont nées au cours des années 1916-21. Les renseignements utiles fournis par les recensements de 1941 et 1961 ont été reproduits dans le tableau 2.6: il s'agit du nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes ayant déjà été mariées, suivant leur âge au moment du recensement. Il faut noter que certaines d'entre elles ont pu être mariées très peu de temps, soit qu'elles se soient mariées tardivement, soit qu'elles soient devenues veuves ou divorcées[15]. En combinant

[15] Il y a une anomalie à signaler: d'après le recensement de 1941, le nombre d'enfants pour 1,000 femmes déjà mariées et dont l'âge était de 40-44 ans au moment de ce recensement, est de 3,795. Ces femmes n'avaient pas tout à fait complété leur fécondité. Or, ce sont les mêmes femmes qui ont 60-64 ans en 1961 (leur fécondité, cette fois, étant complétée) et leur fécondité n'est que de 3,672 d'après le recensement de 1961. Il y a plusieurs explications possibles: décès ou émigration, entre 1941 et 1961, des femmes les plus fécondes; mariage d'un certain nombre; immigration de femmes peu fécondes; ou encore, erreur de l'un ou l'autre recensement. Il semble difficile de faire le partage entre ces diverses causes possibles.

Tableau 2.7 – Nombre d'enfants nés vivants pour 100 femmes déjà mariées suivant leur âge en 1961, Canada et provinces

NOTA: Les sources des informations de ce tableau sont les mêmes que celles du tableau 2.6. Les interpolations ont également été faites par le même procédé.

Âge en 1961	Année de naissance des femmes	Nombre d'enfants pour 100 femmes déjà mariées											
		Canada	Terre-Neuve	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	C.-B.	T. N.-O.
15-19 ans ..	1941-1946	74	92	82	81	91	69	72	64	80	71	73	86
20-24 " ...	1936-1941	133	181	148	154	161	124	120	131	139	140	141	167
25-29 " ...	1931-1936	218	296	264	247	274	216	203	216	237	225	215	287
30-34 " ...	1926-1931	278	389	361	312	347	295	252	272	296	278	257	367
35-39 " ...	1921-1926	310	451	402	345	388	355	272	301	321	304	270	481
40-44 " ...	1916-1921	323	494	392	361	396	391	274	304	333	307	262	488
45-49 " ...	1911-1916	311	495	426	344	400	384	259	282	327	301	239	544
50-54 " ...	1906-1911	315	471	389	343	416	401	254	284	350	314	237	542
55-59 " ...	1901-1906	338	487	412	369	418	442	267	318	386	343	247	594
60-64 " ...	1896-1901	381	509	453	409	480	505	294	358	434	379	261	687
65-69 " ...	1891-1896	409	553[a]	452	438	502	547	312	390	458	399	274	651[a]
70-74 " ...	1886-1891	424		450	457	514	582	328	415	474	415	286	
75-79 " ...	1881-1886	434		450	465	515	605	341	436	482	424	293	
80-84 " ...	1876-1881	444		458	473	517	623	358	464	501	447	310	
85 ans et plus	avant 1876	482		490	485	521	640	394	522	547	501	357	

[a] 65 ans et plus.

les informations des deux recensements et moyennant quelques interpolations pour les générations qui sont nées avant 1896, on arrive à atteindre la fécondité des cohortes quinquennales nées entre 1871 et 1921. Le nombre d'enfants par femme baisse de 4.54 à 4.24 entre les générations de 1871-76 et celles de 1886-91. La baisse s'accélère ensuite, pour atteindre le minimum, 3.14 enfants, pour les femmes qui sont nées entre 1911 et 1916 et qui ont eu la plupart de leurs enfants au cours de la crise économique des années 1930. Leur fécondité a été de 31% inférieure à celle des générations de 1871-76.

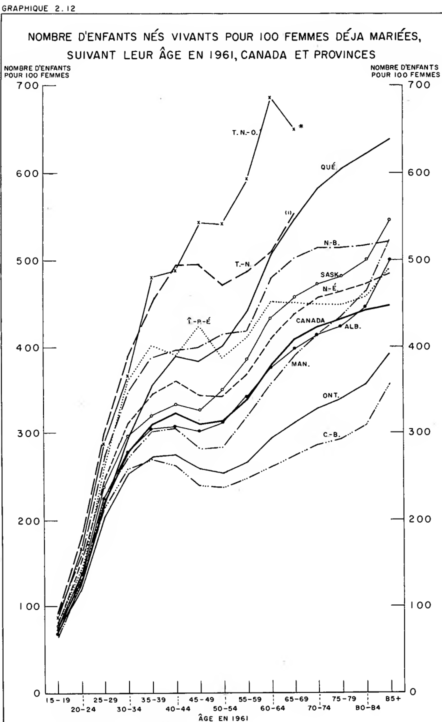
Les mêmes estimations peuvent être faites pour chaque province, de même que pour les Territoires du Nord-Ouest. On les trouvera dans le tableau 2.7. Nous n'y présentons que les résultats correspondant à la dernière colonne du tableau 2.6, le procédé employé étant exactement le même. On y a ajouté également la fécondité des groupes d'âges de moins de 40 ans. Pour Terre-Neuve, on ne dispose que des informations provenant du recensement de 1961. Nous nous sommes également limité à cette source pour les Territoires du Nord-Ouest, à cause de la sous-évaluation manifeste du recensement de 1941 dans ce cas. Les taux du tableau 2.7 ont été reproduits sur le graphique 2.12. On est d'abord frappé par la similitude des taux, aux âges jeunes et l'écartement progressif des courbes, surtout au-delà de 30 ans. Il faut mettre à part les Territoires du Nord-Ouest, dont la fécondité se détache nettement de celle des provinces. En 1961, 58% de la population de cette région était d'origine indienne ou esquimaude et l'on peut penser que les femmes appartenant à ces groupes ethniques ne s'éloignent pas beaucoup de la fécondité naturelle[16]. Au-delà de 35 ans, la fécondité des Territoires dépasse de 55 à 75% celle du Canada; les femmes de 60-64 ans par exemple avaient eu en moyenne 6.9 enfants au cours de leur vie, alors que celles de l'ensemble du Canada n'en avaient eu que 3.8.

Voyons comment évolue le nombre d'enfants nés vivants suivant l'âge des femmes qui avaient déjà été mariées, au Canada, en 1961. Celles qui avaient moins de 20 ans avaient eu 0.7 enfant, en moyenne; ce nombre avait presque doublé (1.3) pour les femmes de 20-24 ans. En représentant les groupes d'âges par l'âge moyen de chaque groupe, on a 2.2 enfants à 27.5 ans, 2.8 enfants à 32.5 ans et 3.2 à 42.5 ans; ce nombre baisse ensuite, les femmes de 45-49 ans n'ayant eu que 3.1 enfants. On a ici l'effet du redressement de la fécondité des couples: les femmes qui sont nées entre 1916 et 1921 avaient déjà eu plus d'enfants en 1961, que celles qui les avaient précédées, même si ces dernières avaient à peu près atteint la fin de leur

---

[16] La fraction que représentent les Indiennes et les Esquimaudes a tendance à s'accroître, à mesure que l'âge s'élève: elle est de 63% pour les femmes de 20-24 ans, de 59% pour celles de 45-54 ans et de 91% pour celles de plus de 70 ans.

GRAPHIQUE 2.12



période de fertilité. La fécondité des femmes de 50-54 ans a aussi été plus faible que celle des femmes de 40-44 ans: 3.15 enfants. Cependant les générations plus anciennes ont eu un nombre d'enfants que n'atteindront probablement plus les plus jeunes: les femmes qui sont nées entre 1901 et 1906 ont eu 3.4 enfants; celles qui sont nées dix ans plus tôt en ont eu 4.1; enfin celles qui sont nées avant 1876 en ont eu 4.5. Rappelons qu'il s'agit des femmes qui ont déjà été mariées au cours de leur vie; certaines ont pu ne vivre que quelques années dans cet état. À cet égard il est intéressant de comparer la fécondité de ces femmes avec celle des femmes qui vivent encore avec leur mari. Voici le nombre d'enfants déjà nés par femme, pour ces deux catégories:

Âge en 1961	Femmes déjà mariées	Femmes vivant avec leur mari
25-29 ans	2.18	2.19
35-39 "	3.10	3.14
45-49 "	3.11	3.15
55-59 "	3.38	3.41

Les différences sont faibles et ne dépassent guère 1%.

Examinons maintenant brièvement la fécondité des provinces. Sauf le Québec, elles se classent assez facilement (voir le graphique 2.12). Les Maritimes ont à tous les âges une fécondité plus forte que celle du Canada: Terre-Neuve a la fécondité la plus forte de toutes les provinces, jusqu'à 65 ans; au-delà de cet âge, cette province est dépassée par le Québec. L'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick viennent ensuite, avec des niveaux comparables, tandis que la fécondité de la Nouvelle-Écosse, tout en restant supérieure à celle du Canada, s'en rapproche passablement. Viennent ensuite les provinces des Prairies: en ordre décroissant, on a d'abord la Saskatchewan, dont la fécondité est supérieure à celle du Canada, puis l'Alberta et le Manitoba. Les plus bas niveaux de fécondité sont ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. La fécondité du Québec "traverse" celle des autres provinces: jusqu'à l'âge de 28 ans, elle a l'une des fécondités les plus faibles. Vers l'âge de 28 ans, la fécondité du Québec a dépassé celle du Canada, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Manitoba; à 33 ans, elle a dépassé celle de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse; le niveau de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick est atteint vers 54 ans et enfin, Terre-Neuve est dépassée vers 63 ans.

L'interprétation de ces données est facile pour les femmes de plus de 45 ans; mais il n'en va pas de même pour celles qui sont plus jeunes. Le problème se pose en particulier pour le Québec, où les femmes se marient plus tard qu'ailleurs: la faiblesse de la fécondité de cette province, avant 30 ans, ne signifie pas que la fécondité *finale* des femmes de cette province

sera l'une des plus faibles du pays. Il semble plutôt qu'avec l'âge, les femmes du Québec rattraperont le retard qu'elles ont pris à cause de leur mariage plus tardif. D'ailleurs celles qui ont au-dessus de 30 ans ont déjà eu plus d'enfants que les autres Canadiennes du même âge. Il serait étonnant qu'il n'en fût pas ainsi pour les plus jeunes, qui n'ont sans doute pas encore eu le temps d'effectuer cette récupération.

Un écart assez considérable existe entre les deux provinces extrêmes: Colombie-Britannique et Terre-Neuve. Si l'on divise la fécondité de cette dernière par celle de la première, on obtient les rapports suivants: 1.26 à 15-19 ans; 1.37 à 25-29 ans; 1.67 à 35-39 ans; 2.07 à 45-49 ans; 1.95 à 60-64 ans; après cet âge, le Québec se subsitue à Terre-Neuve: pour les femmes de plus de 85 ans, le rapport est égal à 1.79. Il semble donc qu'au cours du temps, il y a eu une amplification, puis une réduction des écarts entre les niveaux de fécondité. Ce phénomène peut être mesuré en tenant compte de toutes les provinces. Nous avons calculé l'écart moyen entre la fécondité des provinces et celle du Canada, pour quelques groupes d'âges. Cet écart moyen a ensuite été divisé par la fécondité du Canada, afin de tenir compte du niveau de la fécondité aux divers âges. Voici les résultats qu'on obtient:

15-19 ans	10.4%	55-59 ans	19.9%
25-29 "	11.8%	65-69 "	16.6%
35-39 "	16.0%	75-79 "	15.2%
45-49 "	21.6%	85 ans et plus	12.6%

Ces résultats confirment de nouveau ce qu'on a déjà observé: au cours des années il y a d'abord eu une tendance à l'amplification des différences de comportement, le maximum étant ici atteint pour les femmes de 45-49 ans, dont la plupart des enfants sont nés entre 1930 et 1950. Pour les générations qui ont suivi, les comportements convergent de plus en plus, l'écart relatif moyen passant de 21.6% pour les femmes de 45-49 ans à 10.4% pour celles de 15-19 ans.

5. DISTRIBUTION SUIVANT LE NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS

Nous n'avons examiné jusqu'ici que des taux ou des nombres moyens d'enfants. Cependant, même pour une catégorie bien déterminée de femmes, il s'en faut de beaucoup que toutes aient eu à peu près le même nombre d'enfants; le nombre moyen est en fait le résultat de comportements très différents d'une femme à l'autre. Pour avoir une idée de cette différence ou de cette dispersion des comportements, il faut examiner la distribution des femmes suivant le nombre d'enfants qu'elles ont eus. Nous allons d'abord examiner ces distributions; puis nous mesurerons la dispersion des comportements à l'aide du coefficient de variation; enfin, nous mesurerons les

probabilités d'agrandissement des familles. Nous nous limiterons ici au Canada et aux deux provinces qui s'éloignent le plus l'une de l'autre, au point de vue de la fécondité: la Colombie-Britannique et le Québec.

On trouvera, dans le tableau 2.8, la distribution en pourcentage des femmes déjà mariées, suivant le nombre d'enfants qu'elles ont eus, pour quelques groupes d'âges de cinq ans. Nous avons également ajouté le nombre moyen d'enfants nés vivants. Observons d'abord la proportion des femmes qui n'ont pas eu d'enfants. Elle est évidemment forte pour le groupe 15-19 ans (42.3% pour l'ensemble du Canada) et diminue rapidement pour atteindre un minimum (9.1%) pour le groupe 35-39 ans. Le fait que la proportion remonte après 40 ans (15.4% à 55-59 ans) signifie que les générations plus récentes comptent (ou compteront) relativement peu de femmes inféconds, par comparaison avec les générations plus anciennes. Évidemment, rien n'assure que les femmes qui, en 1961, avaient moins de 35 ans, atteindront un pourcentage aussi faible que 9.1%, mais on peut penser qu'il en sera à peu près ainsi. Ce phénomène est à peu près identique pour les provinces de Québec et de Colombie-Britannique.

On observe aussi une évolution semblable, d'une génération à l'autre, pour la proportion des femmes déjà mariées qui n'ont eu qu'un enfant: ce pourcentage est plus faible pour les femmes de 35-39 ans que pour celles de 45-49 ans ou celles de 55-59 ans. Il semble donc évident que les familles sans enfants ou n'ayant qu'un enfant sont moins fréquentes pour les jeunes générations que pour les générations un peu plus âgées.

Cependant, rien n'indique que les familles nombreuses aient tendance à reprendre de l'importance: le pourcentage que représentent les familles de plus de six enfants est de plus en plus faible, à mesure qu'on passe des générations plus anciennes aux générations plus récentes. Ainsi, 8.7% des femmes de plus de 65 ans ont eu 10 enfants ou plus, tandis que 3.7% seulement des femmes de 45-49 ans ont atteint une telle fécondité. Pour la Colombie-Britannique, les pourcentages correspondants sont plus faibles mais subissent la même évolution: 2.4% à 0.8%. Même évolution aussi au Québec, mais à un niveau remarquablement élevé: parmi les femmes déjà mariées de 65 ans et plus, une sur cinq avait eu 10 enfants ou davantage; cette fraction s'est réduite à une sur treize pour les femmes de 45-49 ans.

L'évolution survenue dans la façon dont les femmes se répartissent, suivant le nombre d'enfants, peut être facilement illustrée par la comparaison des femmes de 35-39 ans avec celles de 65 ans et plus. Parmi ces dernières, pour l'ensemble du Canada, 40% ont eu 2 enfants ou moins, 33% ont eu 3 à 5 enfants et 27% en ont eu 6 ou plus. Parmi les femmes de 35-39 ans, les pourcentages correspondants sont de 45%, 42.5% et 12.5%.

Tableau 2.8 – Distribution en pourcentage des femmes déjà mariées, suivant le nombre d'enfants nés vivants, pour certains groupes d'âges, Canada, Colombie-Britannique et Québec, 1961

Région et groupe d'âges	Distribution en pourcentage suivant le nombre d'enfants												Nombre moyen d'enfants par femme
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10+	Total	
Canada													
15 ans et plus.......	13.7	16.5	22.3	16.8	10.7	6.5	4.1	2.7	1.9	1.4	3.4	100.0	
15-19 ans..........	42.3	44.3	11.3	1.7	0.3	0.1	0.0	–	–	–	–	100.0	0.74
20-24 ''	26.3	34.7	24.9	10.0	3.0	0.8	0.2	0.1	–	–	–	100.0	1.33
25-29 ''	13.6	21.0	29.0	19.4	9.6	4.2	1.9	0.8	0.3	0.1	0.1	100.0	2.18
35-39 ''	9.1	12.4	23.7	20.8	13.7	8.0	4.6	2.9	1.8	1.2	1.8	100.0	3.10
45-49 ''	13.1	15.1	22.5	16.8	10.8	6.8	4.5	3.0	2.1	1.6	3.7	100.0	3.11
55-59 ''	15.4	15.0	19.0	14.4	9.9	6.8	4.9	3.7	2.8	2.2	5.9	100.0	3.38
65 ans et plus.......	12.8	12.1	15.5	13.8	10.9	8.2	6.3	4.7	3.9	3.1	8.7	100.0	4.03
Colombie-Britannique													
15 ans et plus	14.6	17.5	26.2	18.7	10.7	5.3	2.9	1.5	1.0	0.6	1.0	100.0	
15-19 ans..........	44.0	42.0	11.8	1.8	0.3	0.1	–	–	–	–	–	100.0	0.73
20-24 ''	24.7	31.4	28.3	11.5	3.0	0.8	0.3	–	–	–	–	100.0	1.41
25-29 ''	13.5	18.9	30.7	21.6	9.7	3.3	1.5	0.5	0.2	0.1	–	100.0	2.15
35-39 ''	9.8	12.6	27.7	23.2	13.8	6.6	3.3	1.3	0.8	0.4	0.5	100.0	2.70
45-49 ''	14.4	17.7	28.4	18.5	10.2	4.8	2.7	1.3	0.7	0.5	0.8	100.0	2.39
55-59 ''	17.7	18.6	24.4	15.7	9.4	5.2	3.2	2.3	1.1	0.9	1.5	100.0	2.47
65 ans et plus	15.0	15.4	20.0	16.1	11.8	7.2	5.1	3.1	2.3	1.6	2.4	100.0	3.00
Québec													
15 ans et plus	14.0	15.4	18.1	14.3	10.1	7.1	5.0	3.8	2.9	2.3	7.0	100.0	
15-19 ans..........	44.2	44.2	9.8	1.5	0.1	0.2	–	–	–	–	–	100.0	0.69
20-24 ''	27.4	38.2	22.7	8.3	2.5	0.6	0.2	0.1	–	–	–	100.0	1.24
25-29 ''	13.6	23.1	28.2	17.9	9.2	4.3	2.0	1.0	0.4	0.2	0.1	100.0	2.16
35-39 ''	9.6	11.5	18.6	18.0	13.5	9.5	6.2	4.4	3.0	2.2	3.5	100.0	3.55
45-49 ''	13.9	12.7	16.7	13.7	10.4	7.9	6.2	4.6	3.6	2.7	7.6	100.0	3.84
55-59 ''	16.1	11.7	13.2	10.8	8.8	7.2	6.0	5.1	4.3	3.8	13.0	100.0	4.42
65 ans et plus	12.6	8.3	10.1	9.6	8.3	7.6	6.6	5.9	5.5	4.9	20.6	100.0	5.54

SOURCE: *Recensement du Canada 1961*, Bull. 4.1-1, tableau G1.

Évidemment, la fécondité des femmes de 35-39 ans n'est pas complétée et un certain nombre d'entre elles seront passées dans une catégorie supérieure lorsqu'elles auront atteint 50 ans; mais il semble assez évident que les familles nombreuses ont tendance à disparaître au profit des familles de 3 à 5 enfants. On peut être plus précis: ce sont les familles sans enfant et les familles de 6 enfants et plus qui tendent à disparaître, tandis que se produit une concentration des familles de deux à quatre enfants. À quelques variations près, on constate le même phénomène pour la Colombie-Britannique et le Québec. En se reportant au graphique 2.13 on aura un aperçu assez net des variations de la distribution des niveaux de fécondité suivant l'âge des femmes, de même que de la situation relative du Canada et des deux provinces étudiées.

Tableau 2.9 – Nombre moyen d'enfants par femme déjà mariées, écart quadratique moyen et coefficient de variation, pour les femmes de 35-39 ans, 45-49 ans et 65 ans et plus, Canada, Colombie-Britannique et Québec, 1961

Région et groupe d'âges	Nombre moyen d'enfants	Écart quadratique moyen	Coefficient de variation
Canada			
35-39 ans	3.10	2.23	71.9%
45-49 "	3.11	2.71	87.1%
65 ans et plus	4.03	3.42	84.9%
Colombie-Britannique			
35-39 ans	2.70	1.78	65.2%
45-49 "	2.39	1.90	79.5%
65 ans et plus	3.00	2.53	84.3%
Québec			
35-49 ans	3.55	2.64	74.4%
45-49 "	3.84	3.36	87.5%
65 ans et plus	5.54	4.31	77.8%

Il est intéressant de mesurer d'une façon précise la dispersion des comportements autour du nombre moyen d'enfants, pour les femmes de diverses générations. Nous avons calculé l'écart quadratique moyen pour les femmes de 35-39 ans, 45-49 ans et 65 ans et plus. Cette mesure est un indice de dispersion en valeur absolue. Pour obtenir un indice de dispersion relative, il suffit de diviser l'écart quadratique moyen par le nombre moyen d'enfants; ce quotient s'appelle le coefficient de variation. On trouvera, dans le tableau 2.9, ces trois valeurs pour les trois groupes d'âges mentionnés, aussi bien pour le Canada que pour les provinces de Colombie-Britannique et de Québec. En général, l'écart quadratique moyen est d'autant plus élevé que la fécondité est forte, ce à quoi on pouvait s'attendre.

GRAPHIQUE 2. 13

DISTRIBUTION EN POURCENTAGE DES FEMMES DÉJÀ MARIÉES, SUIVANT LE NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS, POUR CERTAINS GROUPES D'ÂGES, CANADA, QUÉBEC ET COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1961

Source: Tableau 2.B

Cependant, le coefficient de variation a précisément pour but d'exprimer la dispersion de la fécondité en valeurs relatives, c'est-à-dire en tenant compte du niveau moyen de la fécondité. On constate que, pour le Canada et le Québec, c'est le groupe 45-49 ans qui manifeste la plus forte dispersion, tandis qu'en Colombie-Britannique, ce sont les femmes de plus de 65 ans qui sont dans ce cas. Il est bien possible qu'en fait, la dispersion relative de la fécondité soit d'autant plus forte que le niveau de la fécondité est plus élevé et que le coefficient de variation des femmes de plus de 65 ans soit plus élevé que celui des femmes de 45-49 ans, même pour le Canada et le Québec; le résultat contraire que nous avons trouvé ici est peut-être simplement dû au fait que, faute d'informations, nous avons dû ignorer la dispersion de la fécondité au-delà de 10 enfants.

Tableau 2.10 – Pourcentage des enfants qui sont nés des femmes qui ont eu dix enfants et plus ou six enfants et plus, femmes déjà mariées de certains groupes d'âges, Canada, Colombie-Britannique et Québec, 1961

Région et groupe d'âges	Femmes ayant donné naissance à			
	10 enfants et plus		6 enfants et plus	
	% des femmes	% des enfants	% des femmes	% des enfants
Canada				
35-39 ans..........	1.8	6.8	12.3	30.1
45-49 "	3.7	14.4	14.9	39.7
65 ans et plus......	8.7	26.1	26.6	58.2
Colombie-Britannique				
35-39 ans..........	0.5	2.1	6.2	16.4
45-49 "	0.8	4.0	5.9	18.6
65 ans et plus......	2.5	9.5	14.4	37.7
Québec				
35-39 ans..........	3.5	11.4	19.2	42.5
45-49 "	7.6	24.3	24.7	56.2
65 ans et plus......	20.5	46.6	43.4	77.0

SOURCE: *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 4.1-7, tableau G1.

Des distributions que nous venons d'examiner, on peut faire ressortir un autre aspect intéressant de la fécondité. De tous les enfants qui naissent d'un groupe de femmes, une fraction parfois importante de ces enfants proviennent d'une fraction relativement petite de ces femmes. Dans l'ensemble du Canada, par exemple, un peu plus du quart des enfants qui sont nés des femmes qui avaient plus de 65 ans en 1961, sont nés de moins de 9% de ces femmes (celles qui ont eu dix enfants ou plus). C'est cet aspect de la fécondité que fait ressortir le tableau 2.10. Les informations sont données pour les femmes de 35-39 ans, 45-49 ans et 65 ans et plus, pour le

Canada, la Colombie-Britannique et le Québec. Elles portent sur le pourcentage des enfants qui sont nés des femmes qui ont eu 10 enfants et plus, de même que six enfants et plus. Une étude systématique de ces données montre qu'il existe une relation très forte entre le pourcentage des femmes les plus fécondes et le pourcentage des enfants qui en sont issus, indépendamment du niveau général de la fécondité et du nombre d'enfants à partir duquel les femmes sont prises en considération. D'une façon générale, on peut dire que:

5% des femmes les plus fécondes donnent naissance à 17% des enfants;
10% " " " " " " " " 28% " " ;
20% " " " " " " " " 48% " " ;
30% " " " " " " " " 63% " " ;
40% " " " " " " " " 74% " " .

Cette relation peut être représentée par une courbe non linéaire dont les points ne s'éloignent que de très peu. Il est intéressant de constater jusqu'à quel point chaque cohorte de femmes s'éloigne d'une transmission uniforme des caractères héréditaires qu'elle porte: la moitié des enfants issus d'une cohorte donnée de femmes, provient en fait d'un cinquième des femmes de cette cohorte (les plus fécondes).

PROBABILITÉ D'AGRANDISSEMENT DES FAMILLES

Parmi les femmes qui viennent de se marier, une certaine proportion auront au moins un enfant; parmi celles qui en ont déjà un, un certain nombre en auront au moins deux ---, etc. Ces proportions sont appelées *probabilités d'agrandissement des familles* de 0 à 1 enfant, de 1 à 2 enfants, de 2 à 3 enfants ---, etc. Ces probabilités peuvent être calculées à partir de la distribution des femmes suivant le nombre d'enfants qu'elles ont eus. Évidemment, ces probabilités ne peuvent être considérées comme définitives que pour les femmes qui ont dépassé l'âge de la procréation. Mais il est également intéressant de les connaître même pour les femmes qui n'ont pas encore complété leur fécondité. Le mot *probabilité*, ici, doit être interprété dans un sens particulier: il n'a pas du tout le sens de prévision qu'on donne souvent à ce mot; il s'agit plutôt de probabilités calculées a posteriori, c'est-à-dire après que les événements sont survenus[17].

Le tableau 2.11 donne les probabilités d'agrandissement de 0 à au moins 1 enfant (a_0), de 1 à au moins 2 enfants (a_1), --- de 5 à au moins 6 enfants (a_5). Elles ont été calculées pour quelques groupes d'âges et pour

[17] On calcule aussi parfois des probabilités d'agrandissement pour un intervalle donné, par exemple la probabilité, pour les femmes qui ont déjà un enfant, d'en avoir au moins un deuxième au cours de l'année qui suit la naissance du premier. Les informations dont nous disposons ne permettent pas de faire ce calcul.

Tableau 2.11 – Probabilités d'agrandissement des familles pour certains groupes d'âges, Canada, Colombie-Britannique et Québec, 1961

Groupe d'âges et région	Probabilité d'agrandissement[a]					
	a_0	a_1	a_2	a_3	a_4	a_5
20-24 ans						
Canada	0.737	0.530	0.363	0.293	0.265	0.300
Colombie-Britannique ...	0.753	0.583	0.355	0.265	0.275	0.307
Québec	0.727	0.474	0.340	0.289	0.265	0.311
25-29 ans						
Canada	0.864	0.757	0.557	0.467	0.433	0.431
Colombie-Britannique ...	0.850	0.781	0.544	0.413	0.364	0.407
Québec	0.864	0.732	0.554	0.487	0.463	0.460
35-39 ans						
Canada	0.908	0.864	0.698	0.620	0.597	0.606
Colombie-Britannique ...	0.902	0.856	0.645	0.534	0.480	0.487
Québec	0.904	0.873	0.764	0.700	0.679	0.669
45-49 ans						
Canada	0.869	0.826	0.687	0.659	0.666	0.688
Colombie-Britannique ...	0.855	0.793	0.580	0.530	0.513	0.556
Québec	0.861	0.853	0.773	0.759	0.758	0.758
65 ans et plus						
Canada	0.872	0.861	0.794	0.769	0.762	0.766
Colombie-Britannique ...	0.850	0.819	0.712	0.675	0.648	0.667
Québec	0.874	0.905	0.873	0.862	0.860	0.851

[a] L'expression a_0 désigne la probabilité d'agrandissement de 0 à au moins un enfant; a_1 de un à au moins deux enfants---, etc.

SOURCE: Tableau 2.8.

le Canada, la Colombie-Britannique et le Québec. Les phénomènes suivants sont à remarquer:

a) D'une façon générale *a* augmente avec l'âge des femmes; cependant a_0, a_1, et a_2 diminuent lorsqu'on passe du groupe 35-39 ans au groupe 45-49 ans (sauf a_2 pour le Québec).

b) Les probabilités d'agrandissement ont une valeur de plus en plus faible à mesure que le rang de naissance s'élève; cette baisse est rapide pour les âges jeunes: pour les femmes de 20-24 ans dans l'ensemble du Canada $a_0 = 0.737$ et $a_5 = 0.300$; la baisse est beaucoup plus lente pour les femmes de plus de 65 ans: $a_0 = 0.872$ et $a_5 = 0.766$. En fait, pour les femmes de plus de 35 ans, la valeur de *a* ne baisse pratiquement plus ou même remonte après le rang trois.

c) La position relative des trois régions est variable. Pour les âges jeunes, le Québec est caractérisé par des valeurs relativement faibles, sauf pour les rangs élevés; par contre, la Colombie-Britannique présente

des valeurs élevées, à ces âges, pour a_0 et a_1. Au-delà de 35 ans, le Québec se distingue par des valeurs élevées et la Colombie-Britannique par des valeurs faibles. Cela est surtout remarquable pour les femmes de plus de 45 ans et pour les rangs élevés. Il faut signaler le cas des femmes québécoises de plus de 65 ans, dont a se maintient entre 0.85 et 0.90. Cela signifie qu'environ neuf dixièmes des femmes qui avaient eu un enfant d'un rang quelconque en ont eu un autre par la suite. Nous avons calculé, pour ce cas particulier, les valeurs a_6 à a_9: elles s'abaissent très lentement, de sorte que a_9 est égal à 0.807.

VUE D'ENSEMBLE

Parmi les pays qui ont participé à l'évolution technique du dernier siècle, le Canada se caractérise par une forte natalité. Celle-ci a suivi à peu près les mêmes mouvements que celle des États-Unis, mais en conservant un surplus constant. Depuis le milieu du siècle dernier, la fécondité de l'ensemble des femmes de 15 à 50 ans a baissé de moitié environ: en moyenne, chaque femme donnait naissance à près de sept enfants, il y a un siècle; aujourd'hui, ce nombre est réduit à 3.5 environ. Cependant, cette réduction est loin d'être la même à tous les âges compris entre 15 et 50 ans: les femmes de moins de vingt-cinq ans ont aujourd'hui une fécondité plus forte que celle de leurs ancêtres d'il y a un siècle; c'est donc au-delà de cet âge que la diminution de la fécondité s'est fait sentir. Cette évolution n'est d'ailleurs pas particulière au Canada.

Quant à la fécondité légitime, si nos évaluations ne s'éloignent pas trop de la réalité, il semble qu'elle était aussi forte, vers 1870, que celle des Canadiennes du début du XVIIIe siècle; or, cette dernière est l'une des plus fortes qui aient été mesurées jusqu'à maintenant. Il semble que le début de la baisse séculaire de la fécondité des couples mariés s'est produit à peu près au même moment que dans la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest, c'est-à-dire vers 1875. Entre cette date et 1940, elle s'est réduite des trois cinquièmes environ. Aujourd'hui, elle est à peu près au même niveau qu'en 1940.

On peut suivre, grâce aux informations provenant des recensements, le comportement des cohortes de femmes qui se sont mariées. Celles qui sont nées avant 1876 (et qui vivaient encore en 1941) ont eu, en moyenne, 4.8 enfants; ce nombre s'est abaissé à 3.1 pour les femmes qui sont nées entre 1911 et 1916 et il a augmenté quelque peu pour les générations qui ont suivi. Un tel niveau de fécondité dépasse largement (d'un tiers environ) la fécondité nécessaire au maintien de la population.

Il s'en faut de beaucoup que l'évolution de la fécondité ait été la même dans les diverses régions du Canada. À ce point de vue, il faut sur-

tout remarquer un écart grandissant des comportements jusqu'en 1920 environ, puis une convergence étonnante entre cette dernière date et le moment présent.

Les mouvements de la fécondité qui ont été analysés dans ce chapitre sont la résultante de plusieurs facteurs démographiques: composition par âge, nuptialité, fécondité légitime et illégitime. Il est important, pour l'interprétation des variations de la fécondité, de mesurer le rôle de chacun de ces facteurs. C'est l'objet du chapitre suivant.

Chapitre 3

INFLUENCE DE CERTAINS FACTEURS DÉMOGRAPHIQUES SUR LES VARIATIONS DE LA FÉCONDITÉ GÉNÉRALE GLOBALE

Les variations de la fécondité des femmes qui sont en âge de procréer dépendent de quatre facteurs immédiats qui sont de nature démographique: la composition par âge des femmes de 15 à 49 ans, la nuptialité, la fécondité des femmes mariées et la fécondité illégitime. La variation de l'un ou l'autre de ces facteurs entraîne la variation du taux global de fécondité générale, c'est-à-dire du rapport des naissances aux femmes de 15-49 ans. Toute interprétation des variations de la fécondité doit reposer, autant que possible, sur un partage des rôles joués par ces quatre facteurs. On peut, en pratique, négliger ceux qui ne varient pas ou qui ne varient que faiblement, ou encore ceux dont l'importance est faible. C'est le cas de la fécondité illégitime, qui ne compte que pour moins de 5% dans l'ensemble des naissances et dont les variations lentes ne sauraient tenir pour grand-chose dans l'explication des fortes variations que nous avons observées dans le chapitre précédent.

Nous allons tenter, dans ce chapitre, de faire la part des quatre facteurs mentionnés, dans les variations de la fécondité au cours du siècle qui vient de s'écouler. Il ne peut être question de tenir compte de la fécondité illégitime avant 1921, puisque nous n'avons aucune information sur le nombre de ces naissances, avant cette date. Elles ne devaient pas dépasser de beaucoup 2% de l'ensemble des naissances, du moins pour l'ensemble du Canada; nous avons donc supposé que toutes les naissances étaient légitimes avant 1921. Après cette date, l'influence des variations de la fécondité illégitime sur les variations de la fécondité générale a été estimée sommairement.

La méthode que nous avons utilisée est exposée en détail à l'appendice G. Disons seulement ici que, pour mesurer les variations, soit de la fécondité générale globale, soit de l'un des facteurs, nous avons utilisé des rapports qui peuvent être illustrés par l'exemple suivant: pour l'ensemble du Canada[1], entre 1951 et 1961, le taux global de fécondité générale a varié de .1092 à .1115; si l'on divise le taux de 1961 par celui de 1951, on obtient le rapport 1.0211, qui indique que ce taux a augmenté de 2.11% au cours de cette période. Ce rapport est symbolisé par les lettres V_T. Des rapports analogues ont été utilisés pour mesurer les variations de la fécondité qui sont imputables à chacun des facteurs. On a donc les symboles suivants:

V_T: rapport mesurant l'effet des variations des quatre facteurs;
V_A: " " " " " de la distribution par âge;
V_N: " " " " " " " nuptialité;
V_L: " " " " " " " fécondité légitime;
V_I: " " " " " " " " illégitime.

Pour simplifier la présentation des résultats de cette analyse, nous n'emploierons pas les rapports V dont nous venons de parler et qui ont été utilisés pour les calculs. Il nous a paru plus simple de représenter les variations de la fécondité et de ses facteurs sous la forme de taux d'accroissement (positifs ou négatifs); c'est-à-dire qu'au lieu de dire que l'effet de tel facteur, entre 1941 et 1951 par exemple, est représenté par le rapport 1.04, nous dirons que les variations de ce facteur ont eu pour effet de faire augmenter la fécondité de 4%.

L'analyse dont les résultats sont présentés ici tente de répondre à deux types de questions: a) la fécondité des femmes de 15 à 49 ans ayant varié de x%, dans telle région, entre l'année 0 et l'année 1, quel est le rôle joué par chacun des quatre facteurs déjà mentionnés dans cette variation; b) quel est le rôle des mêmes facteurs dans les différences de fécondité qu'on trouve, pour une année donnée, entre telle province et le Canada.

I. FACTEURS DE VARIATION DE LA FÉCONDITÉ DANS LE TEMPS

Les variations de la fécondité provoquées par les variations de l'un ou l'autre facteurs, de même que la variation totale, apparaissent dans le tableau 3.1, sous la forme de pourcentages. Illustrons leur signification par l'exemple du Canada, pour la période 1871-1891. Au cours de cette période, la fécondité générale globale a diminué de 23.56%. Cette baisse

[1]Sans Terre-Neuve.

Tableau 3.1 – Influence de la distribution par âge, de la nuptialité, de la fécondité légitime et de la fécondité illégitime sur les variations de la fécondité générale globale, Canada et certaines provinces, 1851 à 1961

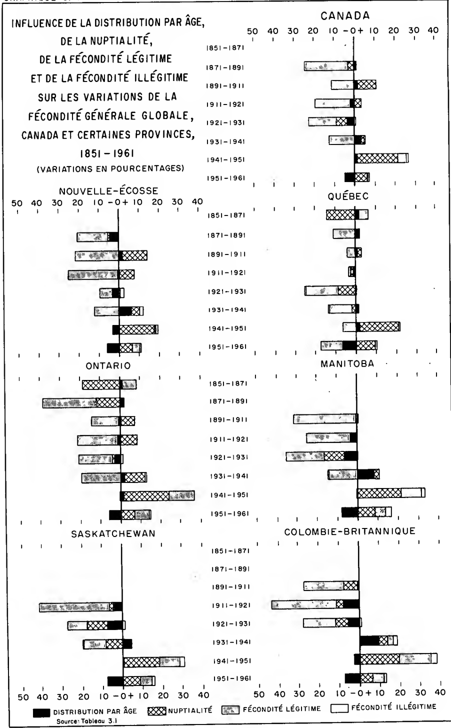
(Variations en pourcentages)

NOTA.—Les pourcentages de ce tableau représentent la part de chaque facteur dans les variations relatives de la fécondité des femmes de 15 à 49 ans. La distribution par âge est celle des femmes de 15-49 ans et la nuptialité désigne la proportion des femmes mariées des divers groupes d'âges compris entre 15 et 50 ans. Les pourcentages ont été ajustés afin que leur somme algébrique soit égale à la variation totale de la fécondité.

Région et facteur de variation	Période							
	1851-1871	1871-1891	1891-1911	1911-1921	1921-1931	1931-1941	1941-1951	1951-1961
Canada								
Distribution par âge	–	1.38	1.55	- 1.64	- 3.16	3.31	1.05	- 5.08
Nuptialité	–	- 2.77	9.00	3.72	- 5.66	1.46	19.98	6.22
Fécondité légitime	–	-22.17	-11.16	-18.16	-14.03	-12.47	4.24	0.40
Fécondité illégitime	–	–	–	–	0.53	0.22	0.83	0.57
Total	–	-23.56	- 0.61	-16.08	-22.32	- 7.48	26.10	2.11
Nouvelle-Écosse								
Distribution par âge	–	- 4.52	1.85	- 0.52	- 2.99	5.85	- 3.12	- 6.03
Nuptialité	–	- 0.79	12.51	7.75	0.63	4.42	17.87	6.45
Fécondité légitime	–	-15.39	-21.15	-25.14	- 6.36	-12.32	0.78	3.70
Fécondité illégitime	–	–	–	–	1.98	1.44	0.74	0.37
Total	–	-20.70	- 6.79	-17.91	- 6.74	- 0.61	16.27	4.49
Québec								
Distribution par âge	1.68	1.37	0.84	- 1.17	0.09	1.49	1.61	- 6.65
Nuptialité	-14.08	0.37	1.93	- 1.61	- 8.79	- 2.20	19.45	9.77
Fécondité légitime	4.40	-11.12	- 4.17	- 0.89	-15.87	-11.07	- 6.62	-10.81
Fécondité illégitime	–	–	–	–	- 0.48	- 0.36	0.46	0.35
Total	- 8.00	- 9.38	- 1.40	- 3.67	-25.05	-12.14	14.90	- 7.34

Ontario								
Distribution par âge	1.09	2.07	- 0.47	- 1.35	- 2.85	2.02	1.71	-5.91
Nuptialité	-18.40	-11.67	7.10	8.71	- 1.22	10.36	22.38	6.94
Fécondité légitime	7.38	-27.06	-13.80	-20.02	-16.85	-19.92	12.59	7.10
Fécondité illégitime	–	–	–	–	1.12	0.54	- 0.14	0.39
Total	- 9.93	-36.66	- 7.17	-12.66	-19.80	- 7.00	36.52	8.52
Manitoba								
Distribution par âge	–	–	0.34	- 3.05	- 6.21	8.45	- 0.13	-8.05
Nuptialité	–	–	- 0.47	- 0.02	-10.25	2.07	21.35	8.75
Fécondité légitime	–	–	-30.85	-21.99	-19.01	-14.39	10.45	5.04
Fécondité illégitime	–	–	–	–	0.03	- 0.34	1.58	2.42
Total	–	–	-30.98	-25.06	-35.44	- 4.21	33.25	8.16
Saskatchewan								
Distribution par âge	–	–	–	- 4.63	- 7.33	4.69	0.02	-7.58
Nuptialité	–	–	–	- 1.98	-10.41	- 8.32	18.47	8.80
Fécondité légitime	–	–	–	-34.61	- 9.64	-11.50	9.94	5.33
Fécondité illégitime	–	–	–	–	1.14	- 0.05	2.26	1.61
Total	–	–	–	-41.22	-26.24	-15.18	30.69	8.16
Colombie-Britannique								
Distribution par âge	–	–	- 0.59	- 7.64	- 5.59	9.85	- 2.96	-7.81
Nuptialité	–	–	- 7.02	- 3.58	- 6.32	3.93	19.44	6.81
Fécondité légitime	–	–	-19.61	-32.15	-15.72	2.80	15.56	5.18
Fécondité illégitime	–	–	–	–	0.88	2.25	3.07	1.08
Total	–	–	-27.22	-43.37	-26.75	18.83	35.11	5.26

GRAPHIQUE 3. 1



Source: Tableau 3.1

s'explique par des forces qui ont joué en sens contraire: les variations de la composition par âge auraient fait augmenter la fécondité de 1.38%; mais les variations de la nuptialité l'ont fait diminuer de 2.77% et celles de la fécondité légitime, de 22.17%. Rappelons de nouveau qu'avant 1921, les estimations qui servent de base à ces calculs sont hasardeuses, surtout en ce qui concerne les variations totales et celles de la fécondité légitime. On pourra constater, d'autre part, qu'on ne fait pas une grosse erreur en supposant qu'avant 1921, les variations de la fécondité illégitime ne jouent aucun rôle: les mesures de l'influence de ce facteur, après 1921, dépassent rarement 1%. Les pourcentages du tableau 3.1 ont été représentés dans le graphique 3.1. Deux périodes se distinguent nettement, en ce qui concerne l'importance relative des divers facteurs: avant et après 1941.

PÉRIODE 1851-1941

C'est la diminution de la fécondité légitime qui joue le rôle le plus important, jusqu'en 1941. Cela se vérifie pour le Canada et chaque province de même que pour toutes les périodes, sauf quatre exceptions: de 1851 à 1871, en Ontario et au Québec, l'augmentation de la fécondité légitime aurait été plus faible que la diminution résultant de la baisse de la nuptialité; entre 1911 et 1921, au Québec, la réduction de la nuptialité a plus d'importance que celle de la fécondité; enfin entre 1931 et 1941, en Colombie-Britannique, il y a augmentation de la fécondité légitime (c'est un cas unique), mais elle est moins forte que celle qui résulte de l'augmentation de la nuptialité. Dans l'ensemble du Canada, c'est au cours de la décennie 1911-1921 que la réduction de la fécondité légitime a été la plus forte (18.2%); la décennie suivante vient en second lieu (14.0%); les périodes 1871-1891 et 1931-1941 ont été témoins de réductions de l'ordre de 12% par décennie. Mais ce modèle est loin de s'appliquer à chacune des provinces. On peut noter, en particulier, une réduction relativement faible en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan, au cours de la période 1921-1931; une réduction relativement forte, en Ontario, entre 1931 et 1941 (19.9%); enfin la faible diminution de la fécondité légitime du Québec, jusqu'en 1921.

Les variations de la nuptialité ont parfois une influence importante. Il semble que la proportion des femmes mariées s'est fortement réduite, entre 1851 et 1871, en Ontario et au Québec. Cette réduction s'est poursuivie, en Ontario, au cours de la période suivante (1871-1891). La période 1891-1911 se caractérise par une hausse de la nuptialité assez forte (9% au Canada), sauf pour le Québec et les provinces de l'Ouest. Ce mouvement se prolonge, en s'atténuant toutefois, au cours de la période suivante (1911-1921). La décennie qui suit se caractérise par une baisse sensible de la nuptialité (de 5 à 10%), sauf en Nouvelle-Écosse et en Ontario. Il n'y a pas de mouvement très net entre 1931 et 1941: la nuptialité augmente en

Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique, mais elle baisse au Québec et en Saskatchewan, l'ensemble du Canada restant à peu près stable.

Quant aux variations de la composition par âge des femmes de 15 à 49 ans, leur rôle est beaucoup moins important: l'effet de ces variations est aussi souvent positif que négatif et, sur les 33 cas qui se présentent entre 1851 et 1941, la variation de la fécondité entraînée par les variations de ce facteur est inférieure à 3% dans 20 cas; elle est comprise entre 3 et 5% dans six autres cas; les sept autres cas se situent entre 5 et 10%.

PÉRIODE 1941-1961

Contrairement à la période précédente, ce sont sans conteste les variations de la nuptialité qui jouent le rôle le plus important dans les variations de la fécondité, surtout entre 1941 et 1951. L'effet de ces variations est toujours positif, c'est-à-dire qu'il accroît la fécondité. Il est en outre très important dans tous les cas, entre 1941 et 1951: l'effet le plus faible (Nouvelle-Écosse) est de 17.9% et le plus fort (Ontario) est de 22.4%. En général, l'accroissement de la nuptialité est responsable des trois quarts, environ, de la hausse de la fécondité survenue entre 1941 et 1951, celle-ci étant de 26.1% pour l'ensemble du Canada. Entre 1951 et 1961, la hausse de la fécondité imputable aux variations de la nuptialité est beaucoup plus faible (6.2% au Canada), mais elle conserve un rôle prédominant, malgré trois exceptions: au Québec, l'effet de la nuptialité (9.8%) est plus que compensé par une baisse de la fécondité légitime (–10.8%); en Ontario, l'effet de la fécondité légitime (7.1%) est plus important que celui de la nuptialité (6.9%); enfin, en Colombie-Britannique, l'effet de la hausse de la nuptialité (6.8%) est plus que compensé par celui de la distribution par âge (–7.8%).

L'effet des variations de la fécondité légitime n'est pas négligeable. Sauf au Québec il est toujours positif, sa valeur variant entre 0.8 et 15.6% pour la période 1941-1951 et entre 0.4 et 7.1% pour la période 1951-1961. Mais pour cette dernière période, la réduction de la fécondité légitime du Québec est encore plus forte: – 10.8%. Pour l'ensemble du Canada, l'effet de ce facteur est de 4.2% pour la première décennie et de 0.4% pour la deuxième.

Les variations de la distribution par âge, dont l'influence est assez faible entre 1941 et 1951, réduisent la fécondité de 5 à 8%, entre 1951 et 1961. C'est la seule période pour laquelle l'effet de ce facteur soit aussi important. Ce phénomène s'explique par le fait qu'en 1961, les femmes qui

ont la plus forte fécondité (celles qui sont âgées de 20 à 30 ans) appartenaient aux classes creuses nées au cours des années 1930. Pour l'ensemble du Canada, cette variation de la distribution par âge réduit la fécondité de 5.1% et constitue le facteur de variation le plus important, après la nuptialité (6.2%).

Le rôle de la fécondité illégitime est faible, ne dépassant que rarement 1%; en outre, il est toujours positif, à l'exception du cas de l'Ontario, entre 1941 et 1951. Ce dernier cas s'explique probablement par la nouvelle définition des naissances illégitimes adoptée par cette province au cours de cette période: la nouvelle définition sous-évalue nettement cette catégorie de naissances, par rapport à la définition qu'on a conservée partout ailleurs.

Il importe de faire ici une remarque sur le caractère un peu fictif, à certains égards, de cette analyse qui a pour but d'attribuer à l'un ou l'autre des facteurs en cause, sa part de responsabilité dans les variations de la fécondité de l'ensemble des femmes. Cette démarche laisse entendre que ces facteurs sont indépendants l'un de l'autre; que, par exemple, si l'on modifiait la variation de l'un d'entre eux, les autres n'en seraient pas affectés. Cela peut être vrai dans certains cas, mais il est probable que deux couples de facteurs, en particulier, ne sont pas indépendants. En premier lieu, la fécondité illégitime n'est probablement pas indépendante de la nuptialité, l'accroissement de cette dernière ayant tendance à réduire la première. Il est remarquable, à cet égard, que malgré la forte hausse de la nuptialité survenue depuis 1941, le taux de fécondité illégitime ait continué à augmenter. En second lieu, – et il s'agit ici d'un phénomène beaucoup plus important, – il y a interdépendance entre les variations de la nuptialité et celles de la fécondité légitime, ces deux phénomènes devant se compenser dans une certaine mesure. Illustrons cela par un exemple: au cours des vingt dernières années, la nuptialité s'est fortement accrue, la proportion des femmes mariées, entre 15 et 25 ans, ayant beaucoup augmenté. Ces femmes n'auront pas pour autant plus d'enfants au cours de leur vie, si bien que les taux de fécondité légitime diminueront après 25 ans. En effet, beaucoup de femmes auront eu avant 25 ans, avec une nuptialité précoce, les enfants qu'elles auraient eus après cet âge avec une nuptialité plus tardive, du moins si la fécondité totale ne change pas. On voit donc que ces deux facteurs ont tendance à se compenser. On pourrait objecter que cela ne s'est pas produit, puisque ces deux facteurs ont exercé un effet positif, dans la plupart des cas, entre 1941 et 1961. Il y a deux raisons à cela: d'abord, cette compensation exige un certain temps; en outre, la fécondité totale des cohortes a en fait augmenté, comme on a pu le voir dans le chapitre précédent. Il se peut fort bien que dans un pareil cas, la compensation n'apparaisse pas.

VARIATIONS CUMULÉES

Il est intéressant d'examiner comment, au cours du temps, le Canada et les provinces ont évolué au point de vue des quatre phénomènes que nous étudions ici (distribution par âge, nuptialité, fécondité légitime et fécondité illégitime) en cumulant les variations des périodes successives; on peut ainsi avoir une idée de la situation où se trouve telle province, à un moment donné, par rapport au point de départ. Ce point de départ sera l'année 1871 pour le Canada, la Nouvelle-Écosse, le Québec et l'Ontario. Pour les trois autres provinces, les informations ne sont disponibles qu'à partir d'une date ultérieure: 1891 pour le Manitoba et la Colombie-Britannique et 1911 pour la Saskatchewan. Le procédé que nous avons employé pour cumuler ces variations successives consiste à transformer les taux de variation en rapports (par exemple, un accroissement de 3% devient 1.03) et à multiplier, pour un phénomène donné, les rapports successifs. On obtient ainsi une espèce d'indice donnant, pour diverses années, le niveau d'un phénomène par rapport à l'année de base.

Dans le tableau 3.2 et le graphique 3.2, où les résultats ont été consignés, l'année de départ est représentée par 100. La distribution par âge des provinces de l'Ouest s'est rapidement écartée de sa situation de départ, qui était d'ailleurs exceptionnellement favorable. Après un mouvement favorable en 1941 et 1951, ces provinces ont retrouvé en 1961 à peu près la situation qu'elles avaient en 1931. Les autres provinces ne se sont pas écartées de plus de 5% de leur situation de départ, sauf la Nouvelle-Écosse en 1931 (93.8) et en 1961 (90.4).

La nuptialité a subi des variations beaucoup plus importantes. Pour l'ensemble du Canada, après un léger affaiblissement en 1891 (97.2), un redressement amène l'indice à 109.9 en 1921; l'indice fléchit ensuite (105.2 en 1941) puis s'accroît rapidement: 126.2 en 1951 et 134.1 en 1961. La Nouvelle-Écosse et l'Ontario sont les seules provinces dont l'indice n'a pratiquement pas fléchi depuis 1891; elles ont d'ailleurs en 1961 les indices les plus élevés: 158.6 pour la Nouvelle-Écosse et 146.7 pour l'Ontario. La nuptialité des autres provinces, qui ne s'était pas beaucoup modifiée jusqu'en 1921 (sauf le fléchissement important de la Colombie-Britannique), s'est maintenue à un bas niveau en 1931 et 1941 (de 8 à 20% inférieur au niveau de départ); il y a ensuite un redressement qui amène l'indice au-dessus du point de départ, en 1951, pour toutes les provinces sauf la Saskatchewan. Cette dernière dépasse cependant 100 en 1961. Toutes les provinces examinées ici ont donc en 1961 une nuptialité plus favorable que celle qu'elles avaient à l'origine.

Pour la fécondité légitime, les mouvements sont beaucoup plus continus; il s'agit d'un déclin presque constant. En 1921, le Canada atteint

Tableau 3.2 – Indice de l'évolution cumulée de la distribution par âge, de la nuptialité, de la fécondité légitime et de la fécondité illégitime, Canada et certaines provinces, 1871 à 1961

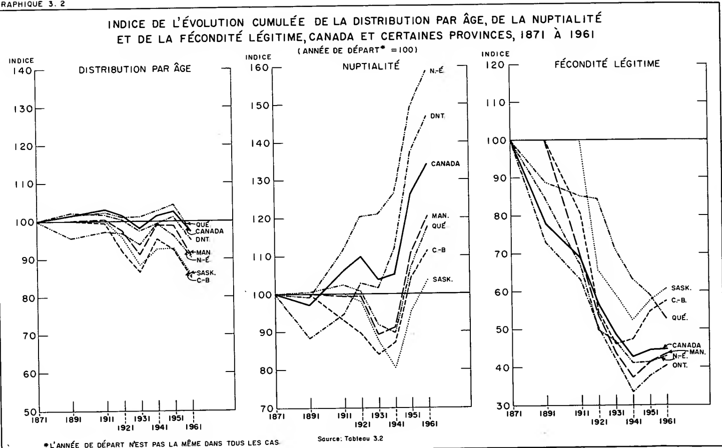
(Année de départ[a] = 100)

Facteur de variation et province	1871	1891	1911	1921	1931	1941	1951	1961
Distribution par âge								
Canada	100.0	101.4	103.0	101.3	98.1	101.3	102.4	97.2
Nouvelle-Écosse	100.0	95.5	97.2	96.7	93.8	99.3	96.2	90.4
Québec	100.0	101.4	102.2	101.0	101.1	102.6	104.3	97.3
Ontario	100.0	102.1	101.6	100.2	97.4	99.3	101.0	95.1
Manitoba	–	100.0	100.3	97.3	91.2	99.0	98.8	90.9
Saskatchewan	–	–	100.0	95.4	88.4	92.5	92.6	85.5
Colombie-Britannique	–	100.0	99.4	91.8	86.7	95.2	92.4	85.2
Nuptialité								
Canada	100.0	97.2	106.0	109.9	103.7	105.2	126.2	134.1
Nouvelle-Écosse	100.0	99.2	111.6	120.3	121.0	126.4	149.0	158.6
Québec	100.0	100.4	102.3	100.7	91.8	89.8	107.2	117.7
Ontario	100.0	88.3	94.6	102.8	101.6	112.1	137.2	146.7
Manitoba	–	100.0	99.5	99.5	89.3	91.1	110.6	120.3
Saskatchewan	–	–	100.0	98.0	87.8	80.5	95.4	103.8
Colombie-Britannique	–	100.0	93.0	89.6	84.0	87.3	104.2	111.4
Fécondité légitime								
Canada	100.0	77.8	69.1	56.6	48.6	42.6	44.4	44.6
Nouvelle-Écosse	100.0	84.6	66.7	49.9	46.8	41.0	41.3	42.8
Québec	100.0	88.9	85.2	84.4	71.0	63.2	59.0	52.6
Ontario	100.0	72.9	62.9	50.3	41.8	33.5	37.7	40.4
Manitoba	–	100.0	69.2	53.9	43.7	37.4	41.3	43.4
Saskatchewan	–	–	100.0	65.4	59.1	52.3	57.5	60.6
Colombie-Britannique	–	100.0	80.4	54.5	46.0	47.3	54.6	57.4
Fécondité illégitime								
Canada	–	–	–	100.0	105.3	100.8	101.6	102.2
Nouvelle-Écosse	–	–	–	100.0	102.0	103.4	104.2	104.6
Québec	–	–	–	100.0	99.5	99.2	99.6	100.0
Ontario	–	–	–	100.0	101.1	101.7	101.5	101.9
Manitoba	–	–	–	100.0	100.0	99.7	101.3	103.7
Saskatchewan	–	–	–	100.0	101.1	101.1	103.4	105.0
Colombie-Britannique	–	–	–	100.0	100.9	103.2	106.3	107.5

[a] L'année de départ n'est pas la même dans tous les cas.

l'indice 56.6; celui des provinces se situe entre 50 (Nouvelle-Écosse et Ontario) et 84.4 (Québec). Le minimum est atteint en 1941, sauf pour la Colombie-Britannique, qui l'avait atteint en 1931 et pour le Québec, dont l'indice continue à décroître jusqu'en 1961. Sauf pour cette dernière province, l'indice croît entre 1941 et 1961. Cette dernière année, la fécondité légitime de toutes les provinces avait diminué de plus de 40% par rapport au point de départ; celle du Canada avait diminué de 55%; la diminution relative la plus forte est celle de l'Ontario: 60%.

La fécondité illégitime s'est accrue dans toutes les provinces, depuis 1921, sauf au Québec, où elle est restée stable. L'indice le plus élevé, en


GRAPHIQUE 3.2
INDICE DE L'ÉVOLUTION CUMULÉE DE LA DISTRIBUTION PAR ÂGE, DE LA NUPTIALITÉ
ET DE LA FÉCONDITÉ LÉGITIME, CANADA ET CERTAINES PROVINCES, 1871 À 1961
(ANNÉE DE DÉPART* = 100)
INDICE
DISTRIBUTION PAR ÂGE
140
130
120
110
100
90
80
70
60
50
1871
1891
1911
1921
1931
1941
1951
1961
QUÉ
CANADA
ONT.
MAN.
N.-É.
SASK.
C.-B.
INDICE
NUPTIALITÉ
160
150
140
130
120
110
100
90
80
70
N.-É.
ONT.
CANADA
MAN.
QUÉ
C.-B.
SASK.
INDICE
FÉCONDITÉ LÉGITIME
120
110
100
90
80
70
60
50
40
30
SASK.
C.-B.
QUÉ.
CANADA
MAN.
N.-É.
ONT.
*L'ANNÉE DE DÉPART N'EST PAS LA MÊME DANS TOUS LES CAS
Source: Tableau 3.2

1961, est celui de la Saskatchewan (105.0). Notons bien cependant la signification de ces indices. Ils représentent l'évolution de chaque phénomène *dans la mesure où les variations du phénomène* concerné *affectent la fécondité de l'ensemble des femmes*. Par exemple, un indice de nuptialité de 140 ne signifie pas que la proportion des femmes mariées a augmenté de 40% à tous les âges, mais que ce phénomène a varié de telle sorte que, si les autres facteurs étaient restés constants, la fécondité de l'ensemble des femmes s'en serait trouvée accrue de 40%.

On peut faire une vérification de la cohérence de cette analyse. En multipliant l'un par l'autre, pour une année et une région données, les indices des quatre facteurs, on devrait trouver à peu près l'indice qui mesure les variations de la fécondité générale globale. Pour le Canada, en 1961, le produit des indices des quatre facteurs est égal à .593[2]; l'indice de la fécondité générale globale (qui n'apparaît pas sur le tableau 3.2) est de .590, soit une différence relative de 0.5%. L'écart est donc très faible et il en va de même pour les provinces d'Ontario et de Québec, dont l'écart analogue est respectivement de 1.1% et 0.2%. Pour les quatre autres provinces, l'écart relatif est plus élevé: Nouvelle-Écosse: 5.9%; Manitoba: 6.7%; Saskatchewan: 8.6%; Colombie-Britannique: 14.8%. Voici d'ailleurs les deux valeurs comparées pour chaque province:

	Produits successifs des rapports mesurant les variations de la fécondité générale globale	Produit des indices des quatre facteurs du tableau 3.2 en 1961
Nouvelle-Écosse ...	.6832	.6428
Québec	.6035	.6026
Ontario	.5676	.5740
Manitoba	.4609	.4918
Saskatchewan	.5199	.5644
Colombie-Britannique	.5101	.5856

Nous croyons que dans l'ensemble, ces résultats confirment la validité de l'analyse que nous avons faite, même si elle n'est pas entièrement rigoureuse, du point de vue des mathématiques.

QUELQUES ÉLÉMENTS D'EXPLICATION

On peut se demander pourquoi les divers phénomènes dont nous venons de mesurer l'effet sur la fécondité, ont eux-mêmes varié au cours du temps. Deux de ces facteurs en particulier retiendront notre attention: la nuptialité et la fécondité légitime. Nous ne prétendons pas ici fournir

[2]Pour effectuer les produits, les indices ont évidemment été ramenés à une base égale à l'unité.

une explication complète de ces variations: nous nous proposons seulement de voir si les variations de la nuptialité et de la fécondité légitime sont liées aux variations d'autres phénomènes.

Il semble bien que les variations de la nuptialité soient liées à la conjoncture économique, ce qui d'ailleurs a été généralement observé pour de nombreuses populations. Nous ne ferons ici que vérifier grossièrement cette liaison. La nuptialité de 1891 est plus basse que celle de 1871[3]; or, d'après W.L. Thorp[4], l'année 1871 a été précédée par une dizaine d'années de prospérité économique, tandis que les années 1882-1891 ont été en général des années de dépression. Par contre, entre 1891 et 1911, c'est à un redressement de la nuptialité qu'on assiste; la dernière année avait été précédée par une quinzaine d'années de prospérité qui n'ont été interrompues que par la dépression des années 1907-1908. La nuptialité augmente encore entre 1911 et 1921, cette dernière année ayant été précédée par des conditions économiques généralement favorables. Entre 1921 et 1931, la nuptialité baisse, ce qui coïncide avec le passage de la prospérité au début de la grande crise économique qui a débuté en 1929. Il est cependant douteux que la fraction des femmes mariées, en 1931, puisse avoir été sérieusement affectée par cette crise. Le redressement de la nuptialité est plutôt faible, entre 1931 et 1941, la prospérité des années de guerre n'ayant sans doute pas encore fait sentir ses effets, sauf peut-être en Ontario où la nuptialité était nettement plus forte en 1941 qu'en 1931. La prospérité économique qui a accompagné et suivi la dernière guerre a provoqué une hausse très forte de la nuptialité, bien que le Canada – ni aucune province d'ailleurs – n'ait pas atteint les fortes proportions de femmes mariées observées aux États-Unis. Bien entendu, d'autres facteurs sont aussi responsables de la hausse récente de la nuptialité, parmi lesquels on peut citer la liberté de plus en plus grande des jeunes et la possibilité de plus en plus répandue, grâce à la diffusion de la contraception, de dissocier le mariage des charges familiales qui en découlent.

Il est plus difficile d'associer la baisse séculaire de la fécondité légitime à des phénomènes précis et mesurables. On pense, bien sûr, à l'industrialisation, à l'urbanisation et surtout à la transformation des mentalités qui ont accompagné ces deux phénomènes. Mais il s'agit dans tous les cas de mouvements continus et non plus de fluctuations. Il nous a paru intéressant d'examiner si les plus fortes baisses de la fécondité légitime étaient associées aux plus fortes hausses de l'urbanisation. Pour caractériser ce dernier phénomène, nous avons utilisé deux indices: proportion

[3] Voir le tableau 3.1.

[4] W.L. Thorp et W.C. Mitchell, *Business Annals*, New York, National Bureau of Economic Research, 1926, p. 300-307.

de la population vivant dans des municipalités incorporées et proportion de la population vivant dans des villes de plus de 30,000 habitants. Aucune liaison ne semble exister entre l'intensité des variations de la fécondité légitime et les accroissements de pourcentages que représentent l'une ou l'autre populations urbaines. Cela ne veut pas dire, bien sûr, qu'il n'y a pas de lien entre ces deux phénomènes; il semble bien que d'autres phénomènes interviennent pour masquer la relation à laquelle on s'attendrait. Les fluctuations de la conjoncture économique ont sûrement joué un rôle important, de même que la diffusion des méthodes contraceptives.

2. FACTEURS DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LA FÉCONDITÉ DES PROVINCES ET CELLE DU CANADA

On peut faire le même type d'analyse, non plus pour expliquer les variations de la fécondité d'une population au cours du temps, mais pour expliquer la différence entre la fécondité de deux populations, pour une année donnée. Par exemple, en 1921, la Nouvelle-Écosse avait un taux global de fécondité générale de 12.5% inférieur à celui du Canada. On peut mesurer la contribution de chacun des quatre facteurs à cette différence globale. Nous avons appliqué ce type d'analyse aux différences entre la fécondité de chacune des six provinces choisies et celle du Canada, pour les années 1851, 1871, 1891, 1911, 1921, 1941, 1951 et 1961. Les résultats apparaissent dans le tableau 3.3 et dans le graphique 3.3. Ils se présentent de la même façon que pour les variations au cours du temps, étudiées dans la section précédente. Nous allons examiner chaque province à tour de rôle.

1. NOUVELLE-ÉCOSSE – C'est la province pour laquelle la distribution par âge est la plus défavorable, mais l'effet sur la fécondité ne dépasse pas –5%. La nuptialité est particulièrement faible jusqu'en 1911 (–8 à –9%): ce facteur reste défavorable en 1921, mais à partir de cette dernière année, c'est pour le Quebec que la nuptialité est le plus défavorable; à partir de 1941, la nuptialité de la Nouvelle-Écosse est plus favorable (3.1 à 5.3%) que pour l'ensemble du Canada. La fécondité légitime, passablement plus forte que celle du Canada en 1891 (8.9%), ne joue plus un rôle très important par la suite, sauf en 1921, alors qu'elle tend à réduire la fécondité de 5.5%. La fécondité illégitime de cette province est plus forte que dans toutes les autres provinces, depuis 1941. Dans l'ensemble, la fécondité générale de cette province est plus faible que celle du Canada jusqu'en 1921, surtout à cause de sa faible nuptialité; dans la suite, elle reste plus forte, grâce à l'action de divers facteurs.

2. QUÉBEC – La distribution par âge ne s'éloigne guère de celle du Canada et son rôle est négligeable, sauf en 1961 (2.2%). La nuptialité, par

GRAPHIQUE 3. 3

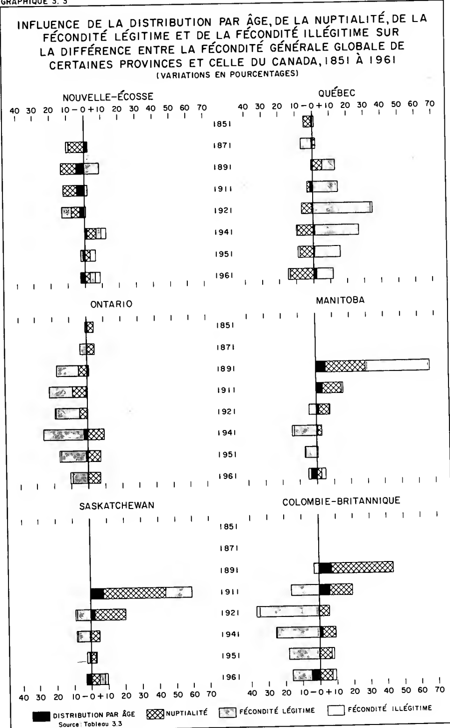


Tableau 3.3 – Influence de la distribution par âge, de la nuptialité, de la fécondité légitime et de la fécondité illégitime sur la différence entre la fécondité générale globale de certaines provinces et celle du Canada, 1851 à 1961

(Variations en pourcentages)

Province et facteur de variation	1851	1871	1891	1911	1921	1941	1951	1961
Nouvelle-Écosse								
Distribution par âge	—	2.05	- 4.58	- 4.25	- 2.74	1.34	- 1.17	- 2.46
Nuptialité	—	-9.01	- 8.96	- 7.91	- 4.71	5.36	3.22	3.06
Fécondité légitime	—	-1.17	8.86	1.55	- 5.52	2.83	- 1.21	3.07
Fécondité illégitime	—	—	—	—	0.44	3.29	3.19	2.79
Total	—	-8.13	- 4.68	-10.61	- 12.53	12.82	4.03	6.46
Québec								
Distribution par âge	-0.74	-0.75	- 0.82	- 1.37	- 0.74	0.87	0.66	2.22
Nuptialité	-4.25	1.71	5.69	- 1.68	- 5.87	- 9.07	- 8.43	-13.31
Fécondité légitime	1.00	-5.74	8.02	15.05	34.13	26.30	15.49	9.52
Fécondité illégitime	—	—	—	—	1.03	- 0.32	- 0.39	- 1.03
Total	-3.99	-4.78	12.89	12.00	28.55	17.78	7.33	- 2.60
Ontario								
Distribution par âge	0.65	0.04	1.04	- 0.65	- 0.08	- 2.19	- 0.66	- 0.14
Nuptialité	3.98	4.67	- 4.70	- 7.77	- 4.23	9.84	7.58	7.43
Fécondité légitime	-0.64	-3.74	-12.67	-13.43	-13.92	-23.24	-14.68	- 8.81
Fécondité illégitime	—	—	—	—	- 0.44	0.00	- 0.85	- 1.35
Total	3.99	-0.97	-16.33	-21.85	-18.67	-15.59	- 8.61	- 2.87
Manitoba								
Distribution par âge	—	—	5.92	3.80	1.85	0.81	- 0.07	- 3.05
Nuptialité	—	—	23.67	11.22	5.92	2.26	0.84	2.73
Fécondité légitime	—	—	37.67	1.12	- 4.17	-12.74	- 6.28	- 1.87
Fécondité illégitime	—	—	—	—	0.13	- 1.07	- 0.17	2.10
Total	—	—	67.26	16.14	3.73	-10.74	- 5.68	- 0.09
Saskatchewan								
Distribution par âge	—	—	—	7.93	2.68	- 0.27	- 0.85	- 2.76
Nuptialité	—	—	—	33.51	17.80	5.29	2.80	4.87
Fécondité légitime	—	—	—	18.37	- 7.77	- 6.99	- 1.44	3.19
Fécondité illégitime	—	—	—	—	- 0.76	- 0.57	0.50	1.70
Total	—	—	—	59.81	11.95	- 2.54	1.01	7.00
Colombie-Britannique								
Distribution par âge	—	—	7.28	6.41	- 0.17	1.68	- 0.12	- 4.98
Nuptialité	—	—	36.67	13.18	6.19	7.81	6.96	7.30
Fécondité légitime	—	—	- 2.73	-16.17	-34.76	-24.88	-17.92	-11.03
Fécondité illégitime	—	—	—	—	- 1.47	- 0.08	1.65	2.07
Total	—	—	41.22	3.42	-30.21	-15.47	- 9.43	- 6.64

REMARQUE: Voir le nota au haut du tableau 3.1.

contre, exerce une influence fort importante. Elle tend d'abord à devenir de plus en plus favorable jusqu'en 1891 (5.7%); en 1911 elle est moins favorable que celle du Canada (–1.7%) et ce phénomène s'accentue considérablement dans la suite: –5.9% en 1921, –9.1% en 1941, –8.4% en 1951 et –13.3% en 1961. Le Québec a, à ce point de vue, une situation unique parmi les provinces étudiées ici: depuis 1941, c'est la seule province pour laquelle la nuptialité est moins favorable que celle de l'ensemble du Canada. La fécondité légitime joue la contre-partie: depuis 1891, ce facteur a eu un effet positif exceptionnel; c'est à peu près uniquement grâce à ce facteur que le Québec a maintenu si longtemps sa forte fécondité générale. L'effet de ce facteur expliquerait un excès de fécondité du Québec, par rapport au Canada, atteignant 34.1% en 1921; cet effet se réduit dans la suite, mais il est encore de 9.5% en 1961. La fécondité illégitime ne joue qu'un faible rôle, négatif depuis 1941. Le Québec a donc conservé la première place, pour la fécondité de l'ensemble des femmes, entre 1891 et 1951, grâce à sa forte fécondité légitime et malgré sa nuptialité, devenue relativement de plus en plus faible. Mais en 1961, ce dernier facteur a fini par l'emporter sur le premier, de sorte que la fécondité du Québec est maintenant moins forte que celle de l'ensemble du Canada.

3. **ONTARIO** – Comme pour le Québec, le rôle de la distribution par âge est peu important. La nuptialité est favorable en 1851 et en 1871; elle devient défavorable en 1891, donc avant celle du Québec, et le reste jusqu'en 1921; à partir de 1941, son influence exerce un effet positif appréciable (7.4 à 9.8%). C'est cependant la fécondité légitime qui joue le rôle de loin le plus important. Pour toutes les années étudiées, elle est inférieure à celle du Canada et l'effet de ce facteur dépasse 12% entre 1891 et 1951; en 1961, il fait plus que compenser l'effet favorable de la nuptialité. Si l'on excepte la Colombie-Britannique, ce sont les couples de l'Ontario qui sont les moins féconds, au Canada, depuis 1891; c'est ce qui explique que dans l'ensemble, les femmes de l'Ontario ont eu une fécondité particulièrement faible.

4. **MANITOBA ET SASKATCHEWAN** – Ces deux provinces ont d'abord une distribution par âge favorable, mais cet avantage disparaît rapidement. La forte proportion des femmes mariées, en 1891 pour le Manitoba et en 1911 pour la Saskatchewan, exerce une influence très forte sur la fécondité; cette influence devient ensuite assez faible tout en restant positive. Le rôle de la fécondité suit à peu près le même mouvement, mais il devient négatif en 1921 et le reste par la suite, sauf pour la Saskatchewan, en 1961. Quant à la fécondité illégitime, ce n'est qu'en 1961 qu'elle a commencé à exercer une influence positive sensible (environ 2%). Malgré cette similitude de comportement, la Saskatchewan a un niveau de fécondité générale qui se maintient au-dessus de celui du Manitoba.

5. **COLOMBIE-BRITANNIQUE** – Jusqu'en 1911, la distribution par âge de cette province a un effet positif important sur la fécondité. Ce facteur ne joue à peu près plus ensuite, sauf en 1961, la Colombie-Britannique ayant alors la structure par âge la moins favorable de toutes les provinces étudiées. La nuptialité a été très forte jusqu'en 1911; cet avantage s'est ensuite atténué, mais son influence, à peu près constante depuis 1921, est assez importante (6.2 à 7.8%). La Colombie-Britannique est la province qui, après l'Ontario, a la nuptialité la plus favorable, depuis 1941. Par contre, depuis 1911, elle occupe le dernier rang au point de vue de la fécondité légitime. Le bas niveau de ce facteur a réduit la fécondité de 34.8%, en 1921, par rapport à ce qu'elle aurait été si cette province avait eu les taux de fécondité légitime du Canada. Cet effet négatif est de 24.9% en 1941, 17.9% en 1951 et 11.0% en 1961; malgré l'effet favorable de la nuptialité, cette faible fécondité légitime a maintenu cette province au dernier rang de toutes les provinces, depuis 1921, au point de vue de la fécondité de l'ensemble des femmes.

On peut tirer, des pourcentages du tableau 3.3, une mesure simple de la dispersion des provinces, au point de vue de chacun des quatre facteurs immédiats de la fécondité de l'ensemble des femmes. Chacun de ces pourcentages indique de combien la fécondité générale d'une province, à un moment donné, est augmentée ou diminuée par rapport à celle du Canada, à cause d'une différence entre la province et le Canada, au point de vue d'un facteur particulier. Examinons les pourcentages relatifs à l'un de ces facteurs pour une année donnée. Chacun mesure l'écart entre une province et le Canada, au point de vue du facteur considéré. La moyenne arithmétique de ces pourcentages en valeur absolue (c'est-à-dire en donnant à tous une valeur positive) est une bonne mesure de la dispersion des provinces. En faisant ce calcul pour les diverses années, on peut ainsi voir comment évolue la dispersion des provinces, au cours du temps. Nous avons fait ce calcul pour les trois facteurs principaux: distribution par âge, nuptialité et fécondité légitime[5]. Les résultats apparaissent dans le tableau 3.4.

Au point de vue de la distribution par âge des femmes de 15 à 49 ans, la dispersion s'accroît, de 1871 à 1911, d'après les pourcentages du tableau 3.4. En fait, cela est dû uniquement à l'addition de provinces nouvelles. On doit donc conclure que, depuis 1871, la distribution par âge a eu tendance à s'uniformiser, sauf de 1951 à 1961. C'est aussi à cause de l'addition du Manitoba et de la Colombie-Britannique que la dispersion de la nuptialité s'accroît, entre 1871 et 1891. L'addition de la Saskatchewan, en 1911, a

[5] Les pourcentages du tableau 3.3 ont été ajustés de telle sorte que leur somme soit égale à la variation de la fécondité de l'ensemble des femmes. Pour le calcul de la dispersion, nous avons utilisé les pourcentages non ajustés.

Tableau 3.4 – Dispersion des provinces au point de vue des trois principaux facteurs influant sur la fécondité de l'ensemble des femmes de 15-49 ans, 1871 à 1961

NOTA: Moyenne arithmétique de la valeur absolue des pourcentages *non corrigés* analogues à ceux du tableau 3.3. Il n'y a que trois provinces en 1871, cinq en 1891 et six pour les autres années.

Année	Facteur			
	Distribution par âge	Nuptialité	Fécondité légitime	Ensemble des facteurs[a]
1871	0.9	5.6	3.9	4.6
1891	3.7	15.5	13.1	28.5
1911	3.9	12.3	10.6	20.6
1921	1.6	8.5	17.8	17.6
1941	1.2	7.6	16.2	12.5
1951	0.7	5.6	10.3	6.0
1961	2.5	6.1	6.1	4.3

[a] Y compris la fécondité illégitime, à partir de 1921. Il s'agit en fait de la dispersion du taux global de fécondité générale.

pour effet de maintenir la dispersion à un niveau élevé (12.3%), la dispersion des cinq provinces présentes en 1891 s'étant abaissée à 8.7%. Ce qui se passe, jusqu'à 1911, c'est que des provinces de colonisation récente et dont la nuptialité est exceptionnellement forte s'ajoutent aux autres. Dans la suite, leur nuptialité se rapproche de celle des provinces de peuplement ancien. Ce phénomène ne joue plus à partir de 1921. Mais la dispersion continue à se rétrécir jusqu'en 1951, après quoi elle s'élargit quelque peu. En résumé, si l'on élimine l'influence de l'entrée des nouvelles provinces avant 1921, on peut retenir que les différences de nuptialité entre provinces ont été assez stables jusqu'à 1921, puis se sont réduites du quart environ. Pour la fécondité légitime, la divergence entre provinces est un peu moins forte, au début, que pour la nuptialité, mais elle est bien plus persistante. Encore ici, il faut tenir compte de l'entrée des nouvelles provinces, qui ont une fécondité légitime très élevée à ce moment, sauf la Colombie-Britannique. Si l'on élimine ces "accidents", on obtient une dispersion constamment croissante jusqu'en 1921. La croissance est particulièrement brusque entre 1911 et 1921: c'est entre ces deux années que la Colombie-Britannique a vu sa fécondité s'effondrer, alors que celle du Québec maintenait à peu près la sienne. Cette dispersion des niveaux de fécondité légitime a persisté jusqu'en 1941. Vingt ans après, elle était réduite des deux tiers environ, se trouvant ainsi ramenée au niveau de la dispersion de la nuptialité.

En comparant les trois premières colonnes du tableau 3.4, on peut se faire une idée de l'importance relative des divers facteurs dans les différences de fécondité entre provinces: les différences de nuptialité

semblent avoir dominé jusqu'à 1911; après cette date, la fécondité légitime joue le premier rôle. On ne s'étonnera pas de constater que les pourcentages de la dernière colonne sont parfois fort éloignés de la somme des facteurs: dans une bonne mesure, les divers facteurs se compensent. Il ressort de l'ensemble de ces observations qu'une convergence marquée des comportements des diverses provinces est en cours; elle est assez récente pour la fécondité légitime (1941), mais plus ancienne pour les deux autres facteurs.

Chapitre 4

VARIATIONS DE LA FÉCONDITÉ SUIVANT L'HABITAT

Les différences de fécondité entre la ville et la campagne ont été l'objet d'observations nombreuses et l'on se trouve ici en présence de l'un des facteurs les plus importants et les plus persistants de la fécondité. Au Canada, comme dans d'autres pays, le rôle de ce facteur s'est d'abord amplifié, mais il tend depuis quelque temps à voir son influence réduite. En effet, si l'on compare, par exemple, les femmes déjà mariées qui vivent sur une ferme avec celles qui vivent dans des villes de plus de 100,000 habitants, on constate que pour les plus vieilles (celles qui avaient plus de 65 ans en 1961), la différence relative de fécondité est de 34% par rapport à la fécondité des femmes agricoles; cette différence atteint son maximum pour les femmes âgées de 50 à 55 ans: 45%; puis elle se réduit pour les femmes plus jeunes. Mais elle reste toujours importante, puisqu'elle est encore de l'ordre de 30% pour les femmes de 25 à 30 ans[1].

Il semble bien que cette différence de fécondité suivant l'habitat, existe au Canada depuis au moins le milieu du siècle dernier. La première section de ce chapitre est consacrée à l'examen des quelques indications statistiques qu'on possède sur ce phénomène, pour la deuxième moitié du XIXe siècle. Pour le XXe siècle, on dispose d'informations beaucoup plus complètes: rapports enfants-femmes et nombre d'enfants nés vivants par femme. Ces deux types d'informations sont analysées dans les sections 2 et 3, pour les femmes mariées (ou déjà mariées) et pour les femmes de tout état matrimonial, respectivement. Cependant, de nombreux facteurs sont liés à l'habitat et l'on peut se demander si, en fait, l'influence de l'habitat sur la fécondité n'est pas que le résultat de différences au point de vue de l'instruction, du revenu, de la profession, ... etc. La section 4 est consacrée à l'analyse de cette question.

---

[1] Voir plus loin, tableau 4.3. Pour les femmes qui avaient de 25 à 30 ans en 1961, il y a tout lieu de croire que la différence deviendra plus forte à mesure que ces femmes vieilliront.

I. QUELQUES INDICATIONS SUR LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE

Il semble bien qu'au milieu du siècle dernier, les couples des villes étaient déjà moins féconds que les autres. C'est du moins ce qui ressort de l'analyse des quelques indications statistiques dont on dispose pour cette période. Il faut dire tout de suite que ces dernières sont fragiles; cependant, les résultats qu'on peut tirer de leur analyse ne manquent pas de cohérence et cela vaut sans doute qu'on s'y arrête. Les recensements de 1844 à 1891 nous donnent, pour quelques villes de l'époque, la population de 0 à 1 an et parfois une évaluation du nombre des naissances au cours de l'année qui a précédé le recensement. C'est le premier renseignement que nous allons utiliser.

On sait qu'en général, la population de 0 à 1 an est sous-évaluée, probablement plus encore que celle de 0-4 ans, qui l'est déjà beaucoup, comme on a pu le voir au chapitre 2. Cependant, dans la mesure où l'on peut admettre que cette sous-évaluation n'était pas plus forte dans les villes que dans le reste du pays, on peut tirer parti de ces informations médiocres. Nous allons comparer la fécondité légitime de quelques villes importantes à celle de la province où se trouvent ces villes. La méthode que nous avons suivie sera exposée à partir du cas le plus ancien qui se présente, celui de Montréal en 1844.

En fait, il s'agit du comté de Montréal, qui comptait à l'époque environ 9,200 femmes mariées de 15 à 50 ans. On peut répartir ces femmes mariées en trois groupes d'âges; 15-20 ans, 21-39 ans et 40-49 ans[2]. Si l'on applique aux effectifs des femmes mariées de ces trois groupes d'âges, les taux de fécondité légitime que nous avons estimés pour la province de Québec en 1851, on obtient le nombre de naissances légitimes qu'on aurait observé si les femmes mariées de Montréal avaient eu la même fécondité que celle de l'ensemble du Québec en 1851. La même opération peut être faite pour les femmes mariées de la province de Québec en 1844. D'autre part, le recensement de 1844 nous donne, pour le comté de Montréal et pour la province, la population de 0 à 1 an. Voici comment se comparent, dans les deux cas, la population de 0 à 1 an et le nombre attendu des naissances:

	Comté de Montréal	Province de Québec
1. Population 0-1 an	3,001	32,230
2. Nombre attendu des naissances	3,494	33,428
3. 1 ÷ 2	0.859	0.964

[2] On doit faire une estimation pour le dernier groupe d'âges, l'information donnée par le recensement étant relative au groupe de 40 à 59 ans.

Évidemment, on ne peut s'attendre à ce que les deux nombres soient égaux. En effet, par rapport au nombre des naissances survenues au cours d'une année, la population de 0 à 1 an est réduite de façon appréciable (probablement de plus de 10%) à cause de la mortalité infantile. En outre, dans le cas présent, il n'est pas sûr que la fécondité de 1851 s'applique aux femmes mariées de la province de Québec en 1844. Cependant, si ces deux facteurs avaient exercé la même influence dans l'ensemble de la province et dans le comté de Montréal, et si la fécondité légitime avait été la même dans les deux cas, on devrait trouver le même rapport à la ligne 3 du tableau précédent[3]. Nous allons faire l'hypothèse que la sous-évaluation des enfants de 0 à 1 an et la mortalité infantile ont exercé la même influence dans l'ensemble de la province et dans le comté de Montréal. Dans ces conditions, la différence entre les deux rapports de la ligne 3 est due à la différence de fécondité entre le comté de Montréal et la province de Québec. En divisant 0.859 par 0.964, on obtient une espèce d'indice qui représente le niveau de la fécondité légitime de Montréal par rapport à celle de la province de Québec. Dans le cas présent, cet indice est égal à 89 (celui de la province de Québec étant égal à 100). Il semble donc que la fécondité des couples de Montréal était inférieure de 11% à celle des couples de l'ensemble du Québec, en 1844. La même méthode donne, pour le *comté* de Québec, un indice égal à 90.

On peut évidemment se poser des questions sur la valeur d'une telle méthode et l'auteur n'a certes pas l'intention de la présenter comme une méthode sûre. Elle repose sur plusieurs hypothèses qui ne sont ni vérifiées ni vérifiables. Il est probable qu'une partie de la différence qu'on observe entre la ville et la province, s'explique par une plus forte mortalité infantile à la ville; cependant, cette surmortalité ne doit pas contribuer à faire diminuer le nombre des enfants de 0 à 1 an de plus de 5%. Ce qu'il est le plus difficile d'apprécier, c'est le rôle que peut jouer la sous-estimation des enfants de 0 à 1 an; rien ne nous dit qu'elle a pu être plus importante à la ville qu'à la campagne ou que l'inverse s'est produit. Un examen rapide des informations laisse supposer que la sous-évaluation des enfants de 0 à 1 an était importante; elle semble avoir varié entre 5 et 25% environ, suivant les provinces et les recensements.

Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau 4.1. Ils concernent deux villes des Maritimes, deux du Québec, quatre de l'Ontario et Winnipeg. À l'exception de quatre cas, les valeurs de l'indice sont inférieures à 100 et dans quatorze cas, elles sont inférieures à 90. Malgré

[3] D'autres facteurs pourraient aussi jouer un rôle, notamment une différence de fécondité illégitime et une différence de distribution par âge à l'intérieur des groupes d'âges utilisés. Mais il est probable que ces facteurs jouent en faveur des villes.

l'allure assez désordonnée des variations de l'indice, il semble bien que la fécondité légitime des villes ait été inférieure à celle du reste du pays, dès le milieu du XIXe siècle. On peut aussi noter qu'en général, Montréal et Toronto, les deux villes les plus importantes, ont un indice plus faible que celui des autres villes.

Tableau 4.1 – Indice mesurant le niveau de la fécondité légitime de certaines villes par rapport au niveau de la province, 1844 à 1891

(Niveau de la province = 100)

Ville	1844	1851	1871	1891
Halifax	–	–	72	97
Saint-Jean	–	–	85	76
Montréal	89	60	81	79
Québec	90	114	78	100
Hamilton	–	92	89	92
Kingston	–	95	94	104
Ottawa	–	81	92	112
Toronto	–	84	82	86
Winnipeg	–	–	–	84

Évidemment, d'autres interprétations peuvent être données à ces résultats. Mais la seule, à notre avis, qui pourrait expliquer des indices plus faibles que 90, c'est que dans les villes, la sous-évaluation des enfants de 0 à 1 an a été plus forte que dans le reste du pays. Cela est possible; mais nous allons voir qu'en 1921, la fécondité des couples urbains était inférieure de 25% environ à celle des couples ruraux. Il serait étonnant qu'une telle différence – qui est à peu près restée stable par la suite – n'ait commencé à se développer qu'après 1891.

2. FÉCONDITÉ DES FEMMES MARIÉES OU DÉJÀ MARIÉES

L'analyse de cette section (comme celle de la section suivante) est basée sur deux types d'informations qui ont une signification différente. Le rapport enfants-femmes, c'est-à-dire le nombre d'enfants de 0-4 ans divisé par le nombre de femmes de 15-49 ans, représente la fécondité des cinq années qui précèdent le recensement d'où proviennent les informations. C'est donc un indice de la fécondité du moment. Par contre, le nombre d'enfants nés vivants par femme représente la fécondité de cohortes réelles et les naissances provenant de chaque cohorte peuvent s'être échelonnées sur une assez longue période.

RAPPORT DES ENFANTS DE 0-4 ANS AUX FEMMES MARIÉES DE 15-49 ANS, 1921 - 1961

Depuis 1921, on connaît la distribution par âge, par sexe et par état matrimonial de la population rurale et de la population urbaine. On peut donc

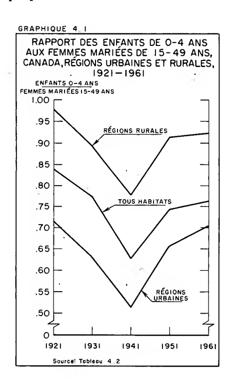
en déduire une assez bonne mesure de la fécondité des couples urbains et ruraux, en rapportant les enfants de moins de cinq ans aux femmes mariées de 15 à 50 ans. On trouvera les résultats de ce calcul dans le tableau 4.2. Dans la dernière section de ce tableau, on a donné le rapport de la fécondité urbaine à la fécondité rurale. Aussi bien à la ville qu'à la campagne, cette période de 40 ans se caractérise par deux mouvements bien marqués: entre 1921 et 1941, la fécondité baisse de 28% pour les couples urbains du Canada et de 20% pour les couples ruraux; entre 1941 et 1961, on observe

Tableau 4.2 – Rapport des enfants de 0-4 ans aux femmes mariées de 15-49 ans, Canada et provinces, régions urbaines et rurales, 1921 à 1961

Régions	1921	1931	1941	1951	1961
	Régions urbaines				
Canada	.716	.630	.515	.656	.704
Île-du-Prince-Édouard	.798	.797	.677	.830	.869
Nouvelle-Écosse	.836	.753	.641	.780	.778
Nouveau-Brunswick	.756	.693	.580	.796	.802
Québec	.882	.831	.655	.758	.773
Ontario	.619	.538	.438	.586	.652
Manitoba	.662	.481	.384	.603	.655
Saskatchewan	.776	.602	.485	.660	.752
Alberta	.693	.538	.463	.667	.762
Colombie-Britannique	.521	.432	.391	.569	.628
	Régions rurales				
Canada	.978	.894	.779	.914	.923
Île-du-Prince-Édouard	.974	.919	.855	1.034	.988
Nouvelle-Écosse	.945	.881	.802	.905	.874
Nouveau-Brunswick	1.064	1.034	.929	1.118	1.037
Québec	1.282	1.289	1.135	1.224	1.136
Ontario	.791	.714	.606	.786	.833
Manitoba	.993	.838	.724	.825	.878
Saskatchewan	1.076	.910	.764	.789	.826
Alberta	.953	.839	.724	.790	.870
Colombie-Britannique	.663	.608	.566	.734	.831
	Urbaines/Rurales				
Canada	.73	.70	.66	.72	.76
Île-du-Prince-Édouard	.82	.87	.79	.80	.88
Nouvelle-Écosse	.88	.86	.80	.86	.89
Nouveau-Brunswick	.71	.67	.62	.71	.77
Québec	.69	.64	.58	.62	.68
Ontario	.78	.75	.72	.75	.78
Manitoba	.67	.57	.53	.73	.75
Saskatchewan	.72	.66	.64	.84	.91
Alberta	.73	.64	.64	.84	.88
Colombie-Britannique	.79	.71	.69	.78	.76

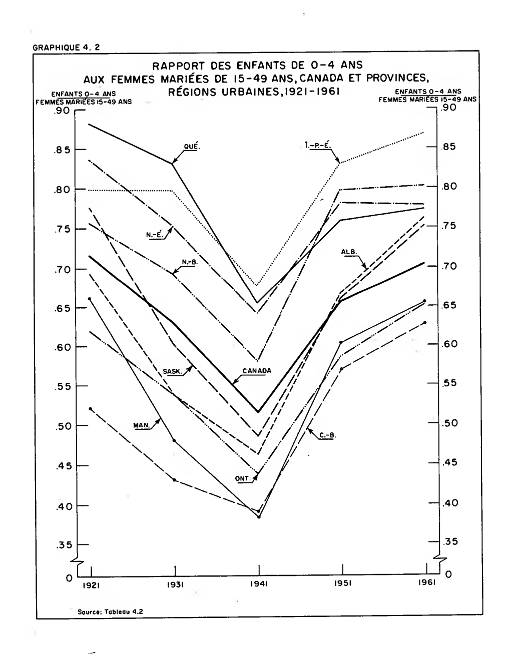
SOURCE: *Recensements du Canada.*

une hausse de 37% pour les urbains et de 18% pour les ruraux. La différence relative s'est donc amplifiée jusqu'à 1941, puis elle s'est réduite. C'est d'ailleurs ce qu'on peut mesurer directement dans la troisième partie du tableau 4.2: le rapport de la fécondité urbaine à la fécondité rurale passe de .73 en 1921 à .66 en 1941, puis à .76 en 1961. Cependant, dans l'ensemble, le décalage est remarquablement persistant, comme on peut le constater sur le graphique 4.1.

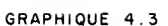


Des mouvements analogues peuvent être observés pour les provinces, avec quelques exceptions cependant. Si l'on se reporte au graphique 4.2, on constate que les variations de la fécondité des couples urbains sont semblables à celles du Canada, pour toutes les provinces. Certaines d'entre elles ont une fécondité plus élevée en 1961 qu'en 1921, la hausse la plus remarquable étant celle de la Colombie-Britannique. Cette province conserve néanmoins le dernier rang. L'écart entre les provinces s'est réduit, mais reste important: par rapport à la fécondité de la province où elle est la plus forte, celle de la Colombie-Britannique est inférieure de 41% en 1921 et de 28% en 1961.

GRAPHIQUE 4. 2



Ce rapprochement est encore plus marqué pour les couples ruraux (graphique 4.3).



GRAPHIQUE 4.3

RAPPORT DES ENFANTS DE 0-4 ANS AUX FEMMES MARIÉES DE 15-49 ANS, CANADA ET PROVINCES, RÉGIONS RURALES, 1921-1961

Source: Tableau 4.2

Tableau 4.3 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant l'âge des femmes en 1961, Canada, divers types d'habitat

Habitat	Âge des femmes en 1961											Femmes de 65 ans et plus en 1941
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65+	
Tous habitats	735	1,327	2,178	2,775	3,102	3,231	3,110	3,154	3,385	3,650	4,038	4,818
Villes												
Moins de 10,000 habitants ..	784	1,452	2,344	3,042	3,426	3,506	3,390	3,442	3,623	4,018	4,241	4,525 (Moins de 10,000 et 10,000 à 29,999)
10,000 à 29,999 " ..	739	1,358	2,250	2,812	3,082	3,188	3,151	3,147	3,386	3,702	4,050	
30,000 à 99,999 " ..	677	1,272	2,154	2,713	3,006	3,065	2,981	3,009	3,251	3,592	4,012	4,379 (30,000 à 99,999 et 100,000 et plus)
100,000 habitants et plus ...	640	1,117	1,846	2,346	2,579	2,613	2,436	2,473	2,700	2,959	3,436	
Rural non agricole	879	1,678	2,726	3,467	3,897	4,125	3,952	3,919	4,154	4,435	4,769	5,285 (Rural non agricole et Rural agricole)
Rural agricole	713	1,550	2,707	3,544	4,111	4,384	4,457	4,630	4,775	4,910	5,202	

SOURCE: *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 4.1-8, tableau H1; *Recensement du Canada, 1941*, vol. III, tableau 51, p. 682 et ss.

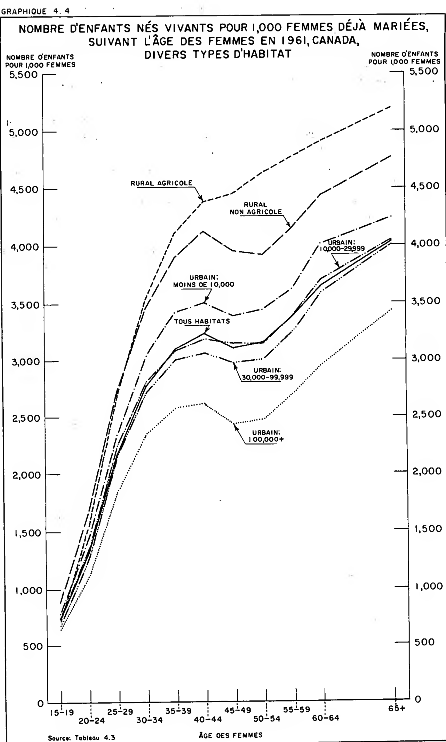
Ceux de la Colombie-Britannique ont la fécondité la plus basse pendant toute la période, tandis que ceux du Québec se caractérisent par une très forte fécondité. Par rapport à ceux-ci, les couples de la Colombie-Britannique ont une fécondité inférieure de 48% en 1921 et 27% en 1961. La différence relative entre les deux provinces extrêmes est donc à peu près la même, en 1961, pour les urbains et les ruraux, mais elle était plus forte pour ces derniers en 1921.

Certaines provinces se caractérisent par une assez faible différence entre la fécondité des couples ruraux et celle des couples urbains (dernière section du tableau 4.2). C'est le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Dans tous les cas, la différence entre la fécondité rurale et la fécondité urbaine s'est réduite, depuis 1941; elle reste cependant très forte pour le Québec, les couples urbains ayant encore en 1961, une fécondité inférieure de 32% à celle des couples ruraux.

NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS

Les renseignements provenant du recensement de 1961 sur le nombre d'enfants qu'avaient eus, au cours de leur vie, les femmes déjà mariées, permettent de saisir beaucoup plus directement le comportement réel des femmes de différents âges. Ils permettent aussi de mesurer les variations de la fécondité suivant la dimension des villes. Ce sont ces informations que donne le tableau 4.3; elles sont illustrées par le graphique 4.4. On observe une réduction constante de la fécondité lorsqu'on passe des femmes qui habitent une ferme aux femmes qui vivent en milieu rural non agricole, puis aux femmes qui habitent des villes de plus en plus importantes. Jusqu'à 30 ans cependant, les rurales non agricoles ont eu un peu plus d'enfants que les rurales agricoles et ce n'est qu'après l'âge de 45 ans que ces dernières ont une fécondité nettement supérieure à celle des premières, la différence atteignant sa valeur maximale pour les femmes de 50-54 ans. À l'exception des femmes rurales agricoles, la fécondité des femmes de 45-54 ans est inférieure à celle des femmes de 40-44 ans. Cette dépression de la fécondité est surtout marquée pour les rurales non agricoles et les femmes qui habitent les villes les plus importantes. Le regain de fécondité a donc atteint presque tous les habitats.

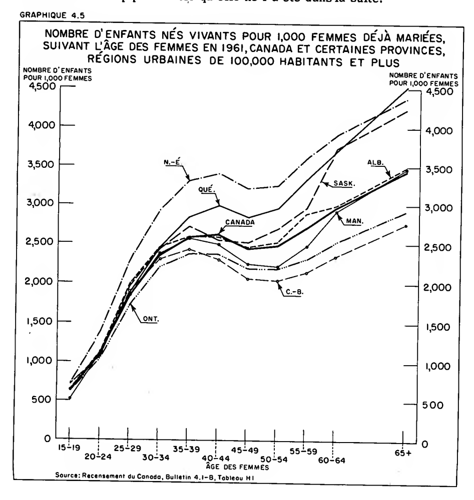
C'est d'ailleurs pour les femmes de 50-54 ans que la différence relative de fécondité est la plus forte, entre les divers types d'habitat. Par rapport à la fécondité la plus élevée (en général celle des rurales agricoles), la fécondité des femmes vivant dans les villes de plus de 100,000 habitants est de 66% pour les femmes de plus de 65 ans; ce pourcentage s'abaisse à 61% pour les femmes de 60-64 ans et à 54% pour celles de 50-54 ans; il remonte ensuite progressivement: 63% pour les femmes de 35-39 ans et 68%


GRAPHIQUE 4.4
NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS POUR 1,000 FEMMES DÉJÀ MARIÉES, SUIVANT L'ÂGE DES FEMMES EN 1961, CANADA, DIVERS TYPES D'HABITAT
NOMBRE D'ENFANTS POUR 1,000 FEMMES
5,500
5,000
4,500
4,000
3,500
3,000
2,500
2,000
1,500
1,000
500
0
RURAL AGRICOLE
RURAL NON AGRICOLE
URBAIN: 10,000-29,999
URBAIN: MOINS DE 10,000
TOUS HABITATS
URBAIN: 30,000-99,999
URBAIN: 100,000+
15-19
20-24
25-29
30-34
35-39
40-44
45-49
50-54
55-59
60-64
65+
Source: Tableau 4.3
ÂGE DES FEMMES

pour celles de 25-29 ans. La différence relative est donc moins forte pour les femmes jeunes que pour celles de 65 ans et plus, en dépit du fait que pour les premières, l'âge au mariage (plus faible pour les rurales) joue un rôle relativement important.

Nous avons ajouté au tableau 4.3 quelques informations qui proviennent du recensement de 1941 et qui concernent les femmes déjà mariées qui avaient plus de 65 ans à ce moment-là. Elles auraient eu en moyenne, si elles avaient survécu, environ 94 ans en 1961. Pour tous les habitats, ces femmes (elles sont nées avant 1876) ont eu plus d'enfants que celles qui les ont suivies. Cela est surtout remarquable pour les femmes qui habitaient en 1941 les villes de plus de 30,000 habitants; on peut en conclure que la différence de fécondité entre rurales et urbaines était autrefois beaucoup plus faible qu'elle ne l'a été dans la suite.

GRAPHIQUE 4.5



GRAPHIQUE 4.6



NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS POUR 1,000 FEMMES DÉJÀ MARIÉES, SUIVANT L'ÂGE DES FEMMES EN 1961, CANADA ET PROVINCES, MILIEU RURAL AGRICOLE

Source: Recensement du Canada, Bulletin 4.1-8, Tableau H1.

Les graphiques 4.5 et 4.6 représentent des informations analogues pour chaque province, mais pour les deux types d'habitat extrêmes seulement: les villes de plus de 100,000 habitants et le milieu rural agricole. La dépression de la fécondité vers l'âge de 50 ans se manifeste pour les grandes villes de toutes les provinces, tandis qu'elle est à peu près inexistante chez les femmes agricoles de toutes les provinces. On note en outre une plus grande dispersion des niveaux de fécondité entre provinces pour les agricoles que pour les urbaines. Au-delà de 45 ans, les femmes du Québec vivant sur une ferme ont une fécondité deux fois plus forte que celle des femmes de l'Ontario et de la Colombie-Britannique qui ont le même habitat. Les premières représentent un cas assez exceptionnel: les plus vieilles d'entre elles – celles qui avaient plus de 65 ans en 1961 – ont eu presque huit enfants, ce qui ne doit pas être éloigné de la fécondité biologique. Comme on le verra plus loin, plus de 35% de ces femmes ont eu 10 enfants et plus. Cependant, parmi les femmes habitant les grandes villes, ce ne sont pas les Québécoises qui ont la fécondité la plus élevée: elles sont dépassées par les femmes de la Nouvelle-Écosse, c'est-à-dire de Halifax, puisque c'est la seule ville de plus de 100,000 habitants dans cette province. Mais on retrouve au dernier rang, encore ici, l'Ontario et la Colombie-Britannique. On peut estimer que les femmes de 45 à 60 ans qui vivaient dans les villes de plus de 100,000 habitants de ces deux provinces, n'ont pas eu assez d'enfants pour assurer leur remplacement par la génération suivante.

RÉGIONS MÉTROPOLITAINES

On trouvera dans le tableau 4.4 le nombre d'enfants qu'ont eus les femmes déjà mariées de chaque région métropolitaine, suivant leur âge en 1961. Deux de ces régions, Québec et St. John's, se distinguent par une forte fécondité, du moins pour les femmes de plus de quarante ans; les plus âgées (65 ans et plus) ont eu en moyenne six enfants (Québec) et cinq enfants (St. John's). À l'extrême opposé, on trouve Toronto, Vancouver et Victoria, dont les taux ne dépassent pas beaucoup deux enfants par femme, sauf pour les femmes de 30 à 45 ans de Vancouver et Victoria et pour les femmes les plus âgées des trois villes. Par rapport à la fécondité de Toronto, celle de St. John's présente un excédent de 50% environ entre 20 et 35 ans; cet excédent est de l'ordre de 100% au-delà de 45 ans et il est même encore un peu plus élevé pour les femmes de Québec qui avaient plus de 55 ans en 1961. Sans doute, la ville de Toronto constitue-t-elle un milieu plus hautement urbanisé que celle de Québec, mais ce n'est certainement pas le seul facteur qui explique une telle différence. La ville de London, plus petite que celle de Québec, présente des taux de fécondité qui dépassent à peine ceux de Toronto. D'autre part, les femmes déjà mariées de

Tableau 4.4 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant l'âge des femmes en 1961, Canada, régions métropolitaines

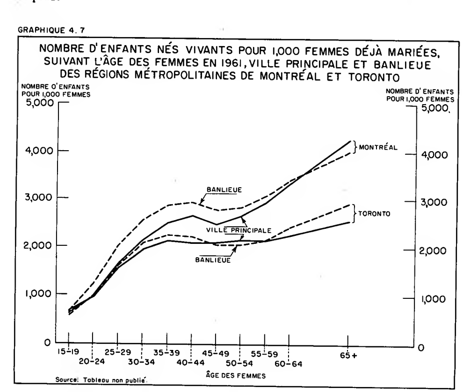
Région métropolitaine	Âge des femmes en 1961										
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 +
Calgary	656	1,231	1,988	2,407	2,469	2,395	2,313	2,366	2,508	2,712	3,195
Edmonton	656	1,231	2,005	2,505	2,705	2,758	2,597	2,650	3,231	3,246	3,774
Halifax	691	1,269	2,152	2,725	3,009	2,890	2,731	2,712	3,080	3,283	3,621
Hamilton	649	1,149	1,957	2,371	2,477	2,590	2,366	2,255	2,422	2,727	2,969
Kitchener-Waterloo	589	1,203	1,944	2,411	2,576	2,535	2,410	2,375	2,509	2,815	3,195
London	678	1,113	1,914	2,353	2,525	2,479	2,220	2,194	2,271	2,384	2,772
Montréal	626	1,094	1,827	2,348	2,687	2,777	2,609	2,709	2,980	3,368	4,167
Ottawa	848	1,179	2,032	2,643	2,841	2,899	2,649	2,686	3,154	3,216	3,946
Québec	600	1,020	1,829	2,534	3,279	3,782	3,704	3,919	4,551	5,009	6,178
Regina	720	1,073	1,960	2,431	2,715	2,538	2,509	2,691	2,956	3,737	4,230
Saskatoon	667	1,270	2,012	2,658	2,816	2,704	2,512	2,722	2,745	3,532	3,973
Saint-Jean (N.-B.)	813	1,349	2,363	3,008	3,181	3,168	2,762	2,846	3,187	3,104	3,483
St. John's (T.-N.)	694	1,446	2,354	3,352	3,631	3,845	4,082	4,037	3,970	4,012	5,001
Sudbury	773	1,378	2,326	2,941	3,096	3,064	3,160	3,125	3,262	3,873	5,138
Toronto	612	999	1,619	2,071	2,223	2,200	2,068	2,089	2,136	2,337	2,750
Vancouver	688	1,210	1,882	2,313	2,430	2,324	2,101	2,081	2,224	2,457	2,860
Victoria	613	1,278	2,172	2,436	2,608	2,384	2,058	1,937	1,958	2,014	2,380
Windsor	620	1,299	2,169	2,734	2,916	2,891	2,638	2,610	2,697	3,006	3,388
Winnipeg	527	1,136	1,865	2,383	2,580	2,506	2,253	2,214	2,462	2,916	3,462

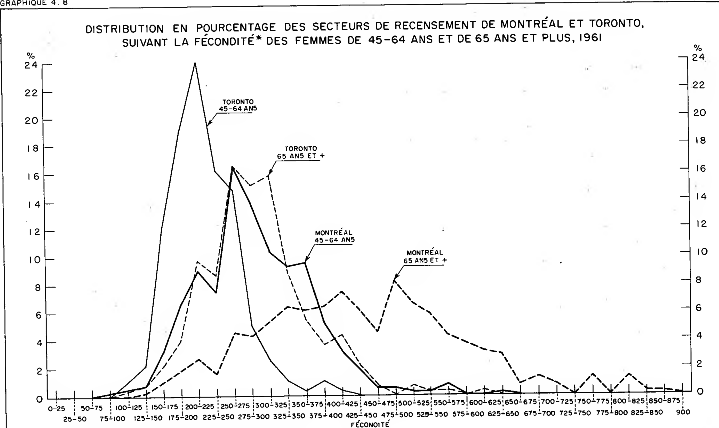
SOURCE: Informations non publiées provenant du recensement de 1961.

Montréal ont, au-delà de 40 ans, une fécondité qui dépasse de 25% environ celle des femmes de Toronto. Il est donc évident que d'autres facteurs jouent un rôle important.

On n'observe pas, à l'intérieur des régions métropolitaines, de différence très marquée, au point de vue de la fécondité, entre la ville principale et la banlieue, comme on peut le constater sur le graphique 4.7. Nous y avons reproduit, pour Toronto et Montréal, le nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, en distinguant les femmes qui habitent la banlieue de celles qui habitent la ville principale. En général, la fécondité est plus forte en banlieue qu'au coeur des régions métropolitaines, mais c'est le contraire qui se produit pour Toronto entre 45 et 55 ans, de même que pour les femmes de plus de 65 ans à Montréal. L'excédent de la fécondité de la banlieue, à Montréal, diminue constamment avec l'accroissement de l'âge: il est d'environ 30% à 20-24 ans et de 2% à 60-64 ans, puis devient négatif (−6%), comme nous l'avons signalé, pour les femmes de plus de 65 ans. À Toronto, la différence est négligeable jusqu'à 25 ans; elle oscille entre 5 et 8% de 25 à 45 ans, devient négative (environ −3%) entre 45 et 55 ans, puis redevient positive et s'accroît: 8% à 60-64 ans et 19% à 65 ans et plus.

GRAPHIQUE 4.7





GRAPHIQUE 4.8

DISTRIBUTION EN POURCENTAGE DES SECTEURS DE RECENSEMENT DE MONTRÉAL ET TORONTO, SUIVANT LA FÉCONDITÉ* DES FEMMES DE 45-64 ANS ET DE 65 ANS ET PLUS, 1961

* NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS POUR 100 FEMMES DÉJÀ MARIÉES.
Source: Recensement du Canada 1961, Bulletin CX-1.

Il s'en faut de beaucoup, cependant, que la fécondité soit uniforme à l'intérieur de chaque région métropolitaine. Nous avons représenté, sur le graphique 4.8, la distribution des secteurs de recensement de Montréal et Toronto, suivant le nombre d'enfants nés vivants des femmes déjà mariées de 45 à 65 ans et de 65 ans et plus. La distribution correspondant aux femmes les plus âgées de Montréal est très étalée, la classe modale ne comptant que 8.2% des secteurs (31 sur 377 secteurs). La fécondité de l'ensemble des secteurs, pour les femmes de cet âge, est de 4.17 enfants par femme, ce qui est plus élevé que la fécondité des rurales agricoles du même âge, en Ontario et en Colombie-Britannique. Les Montréalaises de de 45 à 65 ans et les Torontoises de plus de 65 ans ont à peu près la même fécondité: 2.85 et 2.75 enfants, respectivement; la distribution des secteurs, pour ces deux groupes de femmes, est également à peu près semblable, avec une concentration assez marquée entre 2.50 et 3.25 enfants. Cette concentration s'accentue encore pour les Torontoises de 45 à 65 ans, dont la fécondité est très faible, en moyenne: 2.14 enfants. On pourra d'ailleurs vérifier plus systématiquement la relation qui existe entre le niveau général de la fécondité et le degré de dispersion des secteurs à l'aide des valeurs suivantes, exprimées en termes de nombre d'enfants par femme:

	Montréal		Toronto	
	65 ans et plus	45-64 ans	65 ans et plus	45-64 ans
Premier quartile.....	3.39 enfants	2.41 enfants	2.48 enfants	1.88 enfants
Médian.............	4.34 "	2.85 "	2.88 "	2.16 "
Troisième quartile...	5.33 "	3.43 "	3.30 "	2.51 "
3e moins 1er quartile	1.94 "	1.02 "	0.82 "	0.63 "
Moyenne de la région métropolitaine	4.17 "	2.85 "	2.75 "	2.14 "

Assez paradoxalement, parmi toutes les informations que fournit le recensement de 1961, c'est à l'intérieur d'une même région métropolitaine, celle de Montréal, qu'on trouve le groupe de femmes de plus de 45 ans qui a la fécondité la plus faible et celui qui a l'une des plus élevées: les 624 femmes de 45-64 ans du secteur 58 de Montréal ont eu en moyenne 0.96 enfant, tandis que celles du secteur 404 et qui avaient plus de 65 ans en ont eu 10.75. Ajoutons cependant que dans ce dernier cas, il s'agit d'un petit groupe de 37 femmes seulement, vivant dans un secteur peu peuplé de la ville de Duvernay. Il se peut qu'une partie d'entre elles vivent sur une ferme. Mais il y a un autre secteur de recensement où les femmes de plus de 65 ans ont une fécondité encore plus élevée: 66 femmes de l'Ancienne-Lorette, dans la région métropolitaine de Québec, ont eu en moyenne 12.08 enfants!

Tableau 4.5 – Distribution en pourcentage des femmes déjà mariées suivant le nombre d'enfants nés vivants, pour certains groupes d'âges, Canada suivant l'habitat, Québec rural agricole et Toronto, 1961

Âge et habitat	Nombre d'enfants nés vivants										
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 +
20-24 ans											
Canada urbain	29.2	35.9	23.4	8.5	2.3	0.5	0.2	–	–	–	–
" rural non agricole	17.6	30.5	29.4	14.7	5.5	1.7	0.5	0.1	–	–	–
" rural agricole	19.7	33.1	28.2	12.9	4.6	1.0	0.4	0.1	–	–	–
Québec rural agricole	20.9	37.7	23.0	10.7	5.7	1.1	0.8	–	0.1	–	–
Toronto	36.3	37.0	19.2	5.9	1.2	0.3	0.1	–	–	–	–
35-39 ans											
Canada urbain	10.2	13.9	25.8	21.4	13.1	7.0	3.7	2.1	1.2	0.7	0.9
" rural non agricole	6.8	8.8	18.3	18.7	14.7	10.2	7.1	5.0	3.5	2.5	4.4
" rural agricole	5.2	6.7	16.7	19.2	16.7	11.4	7.8	5.3	3.8	2.5	4.7
Québec rural agricole	4.8	4.1	6.9	9.8	12.6	11.3	11.0	10.0	8.5	6.7	14.3
Toronto	13.1	18.1	31.2	21.0	9.9	3.7	1.8	0.7	0.2	0.2	0.1
45-49 ans											
Canada urbain	14.6	17.0	24.7	17.1	10.4	5.8	3.7	2.3	1.4	1.0	2.0
" rural non agricole	10.9	11.4	17.3	15.8	11.3	8.3	6.3	4.9	3.5	3.0	7.3
" rural agricole	7.2	8.3	15.8	16.7	13.1	10.3	7.2	5.0	4.0	3.0	9.4
Québec rural agricole	5.8	4.1	5.6	7.8	7.7	8.8	9.4	8.1	8.3	6.9	27.5
Toronto	17.3	21.5	29.1	16.6	7.9	3.9	1.8	0.9	0.4	0.3	0.3
65 ans et plus											
Canada urbain	13.6	13.4	17.0	14.5	10.9	7.8	5.8	4.2	3.4	2.6	6.8
" rural non agricole	12.4	9.3	11.6	11.9	10.3	8.9	7.1	5.9	5.1	4.3	13.2
" rural agricole	7.1	8.0	11.5	12.5	11.9	9.4	8.0	6.4	5.4	5.1	14.7
Québec rural agricole	6.5	3.9	4.8	6.6	6.8	5.3	6.1	7.2	7.3	8.2	37.3
Toronto	14.6	17.6	21.3	17.2	11.4	6.7	4.1	2.6	1.8	1.2	1.5

SOURCE: *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 4.1-7, tableau G1.

DISTRIBUTION SUIVANT LE NOMBRE D'ENFANTS

Si les différences de fécondité moyenne, entre les habitats, sont appréciables, on trouve des différences encore plus considérables lorsqu'on examine la distribution des femmes suivant le nombre d'enfants qu'elles ont eus. Ainsi, le pourcentage des femmes déjà mariées, âgées de 45-49 ans en 1961 et qui ont eu dix enfants ou plus, est de 2% pour les urbaines et de 9.4% pour les rurales agricoles. Évidemment un écart relatif aussi grand ne s'observe que pour la catégorie de 10 enfants et plus; cependant, pour toutes les catégories correspondant à plus de cinq enfants, les pourcentages sont au moins deux fois plus élevés pour les femmes qui vivent sur une ferme que pour celles qui vivent à la ville. On trouvera, dans le tableau 4.5, la distribution des femmes déjà mariées suivant le nombre d'enfants qu'elles ont eus. Ces informations sont données pour certains groupes d'âges et pour les trois types d'habitat habituels, auxquels nous avons ajouté deux cas particuliers: les femmes de Toronto et celles qui vivent sur une ferme dans la province de Québec. Ces deux derniers cas représentent bien les deux situations extrêmes au point de vue des variations de la fécondité suivant l'habitat.

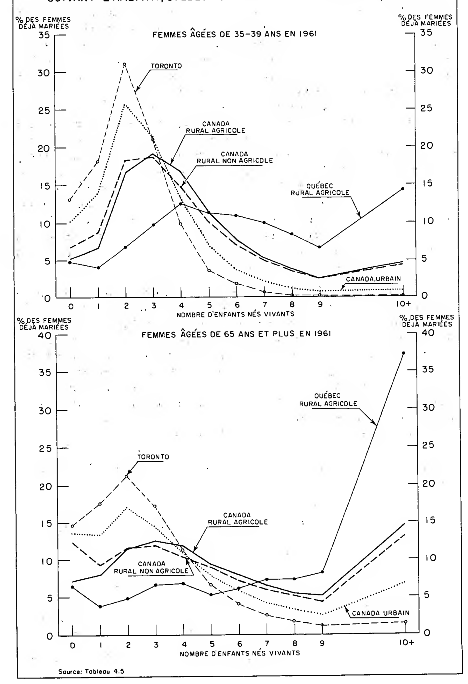
La comparaison des trois groupes d'âges de plus de 35 ans permet de déceler une évolution commune à tous les habitats: lorsqu'on passe des générations les plus vieilles aux plus jeunes, la proportion des femmes sans enfant diminue, celle des femmes qui en ont eu de deux à quatre augmente[4] et celle des femmes qui ont eu au moins neuf enfants diminue. Par contre, l'évolution est divergente pour les nombres d'enfants compris entre cinq et huit: pour les rurales (agricoles et non agricoles), la diminution du pourcentage ne devient nette qu'à partir de sept enfants; pour les urbaines, à partir du cinquième; mais les femmes agricoles du Québec voient leur pourcentage augmenter jusqu'au huitième enfant. Il semble donc qu'à mesure que la fécondité baisse, les catégories correspondant à une forte fécondité s'amenuisent progressivement, à partir des plus fécondes jusqu'à celles qui correspondent à trois ou quatre enfants.

Comparons maintenant, pour un groupe d'âges donné, les divers habitats. Cette comparaison est illustrée par le graphique 4.9, pour les femmes de 35-39 ans et celles de 65 ans et plus. Comme on peut s'y attendre, les pourcentages correspondant à un petit nombre d'enfants (de 0 à 3) sont plus faibles chez les rurales que chez les urbaines. Cette différence est surtout marquée pour les femmes n'ayant pas eu d'enfants ou qui n'en ont eu qu'un. Il faut remarquer, à cet égard, le très faible pourcentage des femmes rurales agricoles de 35 à 39 ans qui n'ont pas eu d'enfants: 5.2% pour l'ensemble

---

[4] À l'exception des femmes de Toronto qui ont eu quatre enfants: le pourcentage est plus faible pour les femmes de 45-49 ans que pour celles de plus de 65 ans.

GRAPHIQUE 4. 9



du Canada et 4.8% pour celles du Québec. Au-delà de 35 ans, les femmes urbaines se concentrent de façon marquée dans les catégories de 2 ou 3 enfants (le mode est de deux enfants); c'est aussi dans ces catégories qu'on trouve le plus grand nombre de femmes rurales, mais le mode est le plus souvent de trois enfants. La distribution des femmes rurales agricoles du Québec se distingue par son étalement: pour les trois groupes d'âges de plus de 35 ans, les catégories de 3 à 9 enfants ont un pourcentage qui ne varie qu'entre 5.3 et 12.6%. C'est pour les nombres élevés d'enfants que les différences relatives sont les plus marquées entre les divers habitats. Voici le pourcentage des femmes qui ont eu au moins six enfants:

	Âge des femmes en 1961		
	35-39 ans	45-49 ans	65 ans et plus
Canada urbain	8.6%	10.4%	39.6%
Canada rural non agricole	22.5%	25.0%	35.6%
Canada rural agricole....	24.1%	28.6%	39.6%
Québec rural agricole....	50.5%	60.2%	66.1%
Toronto................	3.0%	3.7%	11.2%

On voit qu'en milieu rural, même chez les femmes relativement jeunes, les familles de six enfants et plus sont loin d'être disparues: environ un quart des femmes déjà mariées de 35-39 ans ont eu au moins six enfants; c'est même le cas de la moitié des rurales agricoles du Québec. Ces pourcentages seront sans doute plus élevés lorsque ces femmes auront atteint l'âge de 50 ans, mais même en tenant compte de ce facteur, il semble évident que la proportion des femmes très fécondes est en voie de réduction. Les pourcentages sont beaucoup plus faibles pour les femmes urbaines: 8.6% seulement des femmes de 35-39 ans avaient eu six enfants ou plus. Quant à Toronto, un nombre d'enfants aussi élevé est maintenant une exception, puisque ce n'est plus le cas que de 3% des femmes.

PROBABILITÉ D'AGRANDISSEMENT DES FAMILLES

Rappelons que la probabilité d'agrandissement représente la fraction des femmes ayant eu un enfant d'un certain rang, qui donneront naissance à au moins un autre enfant. Le tableau 4.6 en donne la valeur pour les mêmes groupes d'âges et les mêmes habitats que ceux qui ont été choisis pour le tableau précédent. En général, les probabilités de rang faible (0 à 1 et 1 à 2) ont tendance à être un peu plus fortes pour les femmes de 35-39 ans que pour celles de plus de 65 ans; mais c'est le mouvement inverse qu'on observe pour les probabilités d'agrandissement de rang plus élevé.

Tableau 4.6 – Probabilités d'agrandissement des familles, femmes déjà mariées de certains groupes d'âges, Canada suivant l'habitat, Québec rural agricole et Toronto, 1961

Âge et habitat	Rang de la naissance					
	De 0 à 1	De 1 à 2	De 2 à 3	De 3 à 4	De 4 à 5	De 5 à 6
20 - 24 ans						
Canada urbain	.708	.492	.329	.260	.242	.333
" rural non agricole	.824	.630	.434	.347	.302	.263
" rural agricole	.801	.587	.401	.318	.230	.428
Québec rural agricole	.791	.524	.445	.418	.262	.436
Toronto	.636	.419	.280	.212	.259	.293
35 - 39 ans						
Canada urbain	.898	.845	.659	.571	.543	.546
" rural non agricole	.932	.906	.784	.717	.690	.687
" rural agricole	.948	.930	.810	.731	.680	.678
Québec rural agricole	.952	.957	.924	.884	.830	.817
Toronto	.869	.791	.546	.441	.404	.450
45 - 49 ans						
Canada urbain	.854	.800	.639	.610	.610	.642
" rural non agricole	.819	.872	.777	.737	.747	.751
" rural agricole	.928	.910	.813	.757	.748	.734
Québec rural agricole	.942	.957	.937	.907	.900	.872
Toronto	.827	.740	.525	.481	.489	.487
65 ans et plus						
Canada urbain	.864	.845	.767	.742	.736	.744
" rural non agricole	.876	.894	.851	.822	.813	.801
" rural agricole	.929	.914	.865	.830	.805	.807
Québec rural agricole	.935	.958	.947	.922	.914	.926
Toronto	.854	.794	.685	.630	.610	.626

SOURCE: Tableau 4.5.

À l'exception du Québec rural agricole, les probabilités diminuent assez brusquement lorsqu'on passe de la deuxième (1 à 2 enfants) à la troisième (2 à 3 enfants). C'est aussi à partir de cette dernière que la différence entre les habitats prend toute son ampleur, sauf pour les femmes les plus âgées. Il semble donc que c'est après la venue du deuxième enfant que les comportements se différencient nettement. Signalons en passant le comportement exceptionnel des femmes du Québec qui vivent sur une ferme: celles qui ont plus de 45 ans maintiennent jusqu'à la naissance de rang six des probabilités d'agrandissement supérieures à 0.87; nous avons également calculé qu'à la naissance de rang dix (de 9 à 10) la probabilité d'agrandissement est de 0.80 pour les femmes de 45-49 ans et de 0.82 pour celles de plus de 65 ans.

Tableau 4.7 – Rapport des enfants de 0-4 ans aux femmes de 15-49 ans, Canada et provinces, régions urbaines et rurales de 1911 à 1961 et milieux non agricoles et agricoles en 1951 et 1961

Année et habitat	Canada	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
1911										
Urbain	.420	.353	.484	.387	.490	.352	.463	.530	.490	.379
Rural	.617	.470	.524	.625	.767	.470	.689	.768	.706	.540
1921										
Urbain	.399	.355	.441	.389	.455	.347	.392	.498	.449	.322
Rural	.615	.521	.535	.632	.720	.490	.659	.775	.692	.472
1931										
Urbain	.335	.361	.393	.346	.406	.299	.252	.344	.314	.247
Rural	.541	.523	.511	.603	.677	.449	.507	.578	.561	.406
1941										
Urbain	.277	.321	.338	.290	.320	.253	.206	.265	.277	.228
Rural	.474	.497	.481	.552	.595	.397	.439	.464	.472	.378
1951										
Urbain	.422	.451	.490	.484	.441	.401	.391	.409	.450	.397
Rural	.637	.696	.632	.763	.743	.590	.588	.561	.579	.562
Non agricole	.644	.752	.671	.788	.714	.622	.598	.500	.564	.589
Agricole	.631	.660	.558	.732	.769	.556	.583	.591	.586	.496
1961										
Urbain	.488	.535	.511	.520	.487	.479	.458	.518	.560	.457
Rural	.653	.683	.625	.708	.690	.629	.640	.609	.654	.645
Non agricole	.693	.727	.650	.741	.714	.682	.718	.632	.713	.676
Agricole	.588	.635	.487	.561	.655	.528	.568	.593	.611	.495
Rapport urbain/rural										
1911	.68	.75	.92	.62	.64	.75	.67	.69	.69	.70
1921	.65	.68	.84	.62	.63	.71	.60	.64	.65	.68
1931	.62	.69	.77	.57	.60	.67	.50	.60	.56	.61
1941	.58	.65	.70	.53	.54	.64	.47	.57	.59	.60
1951	.66	.65	.78	.64	.59	.68	.67	.73	.78	.71
1961	.75	.78	.82	.73	.71	.76	.72	.85	.86	.71

SOURCE: Recensements du Canada.

3. FÉCONDITÉ DE L'ENSEMBLE DES FEMMES (MARIÉES ET NON MARIÉES)

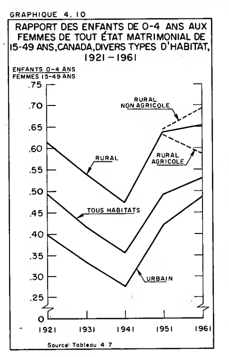
La fécondité des femmes mariées n'est qu'une des composantes de la fécondité. On peut, au lieu de considérer uniquement le comportement des femmes mariées (ou déjà mariées), s'intéresser à la fécondité de l'ensemble des femmes, compte tenu de celles qui sont restées célibataires. En général, pour ce qui est de la comparaison entre la ville et la campagne, la prise en considération des femmes non mariées accentue la différence de fécondité, puisque non seulement les femmes mariées des villes sont moins fécondes que celles de la campagne, mais on trouve également dans les villes une plus forte proportion de femmes qui ne sont pas mariées (ou qui ne se sont jamais mariées). On pourra vérifier cette dernière affirmation un peu plus loin (tableau 4.10). Nous allons d'abord donner une idée de l'évolution, depuis 50 ans, de la fécondité de l'ensemble des femmes, suivant l'habitat, à l'aide du rapport enfants-femmes.

RAPPORT DES ENFANTS DE 0-4 ANS AUX FEMMES DE 15-49 ANS, 1911-1961

Ce rapport est donné, dans le tableau 4.7, pour le Canada et les provinces (sauf Terre-Neuve), pour les régions urbaines et les régions rurales, de 1911 à 1961. On a pu en outre, pour 1951 et 1961, distinguer les régions rurales agricoles et non agricoles. Ces rapports s'apparentent aux taux de fécondité du moment, c'est-à-dire qu'ils sont sensibles à l'influence des facteurs temporaires qui peuvent affecter la fécondité d'une période. C'est sans doute ce qui explique qu'en 1951 et 1961, les femmes rurales non agricoles ont une fécondité supérieure à celle des femmes vivant sur une ferme. Comme on peut le constater sur le graphique 4.10, l'écart entre les deux s'accroît et les rurales agricoles sont les seules dont la fécondité diminue entre 1951 et 1961. Cette évolution prévaut dans la majorité des provinces. Pour le reste, l'évolution de la fécondité par habitat, de même que les différences entre habitats, sont assez semblables à ce

GRAPHIQUE 4.10

RAPPORT DES ENFANTS DE 0-4 ANS AUX FEMMES DE TOUT ÉTAT MATRIMONIAL DE 15-49 ANS, CANADA, DIVERS TYPES D'HABITAT, 1921-1961



Source: Tableau 4.7

que nous avons observé pour la fécondité des femmes mariées[5] et nous ne ferons pas ici de plus amples commentaires. On peut toutefois noter que la reprise d'après 1941 est plus forte pour l'ensemble des femmes que pour les femmes mariées, à cause de l'accroissement de la nuptialité qui vient amplifier l'effet de l'accroissement de la fécondité légitime. On peut aussi constater que le rapport de la fécondité urbaine à la fécondité rurale est plus faible pour l'ensemble des femmes (dernières lignes du tableau 4.7) que pour les femmes mariées (dernières colonnes du tableau 4.2).

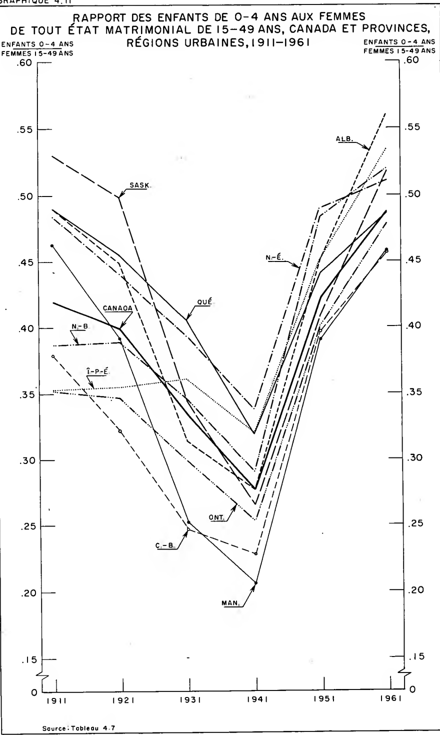
On a reproduit sur les graphiques 4.11 et 4.12 l'évolution des rapports enfants-femmes pour chaque province. Les mouvements sont assez semblables à ceux que nous avons observés pour la fécondité des femmes mariées. Cependant, la position relative de certaines provinces n'est plus la même. Pour les régions urbaines, plusieurs provinces se partagent la première place, suivant les années: la Saskatchewan en 1911 et 1921; le Québec en 1931; la Nouvelle-Écosse en 1941 et 1951; enfin l'Alberta en 1961. Pour les régions rurales, la Saskatchewan est au premier rang en 1911 et en 1921 puis se retrouve au dernier rang en 1961; pour les autres années, le Québec et le Nouveau-Brunswick se partagent le premier rang; mais ces deux provinces se distinguent moins nettement des autres provinces que pour la fécondité des femmes mariées: leur forte fécondité légitime est compensée par leur faible nuptialité.

NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS PAR FEMME

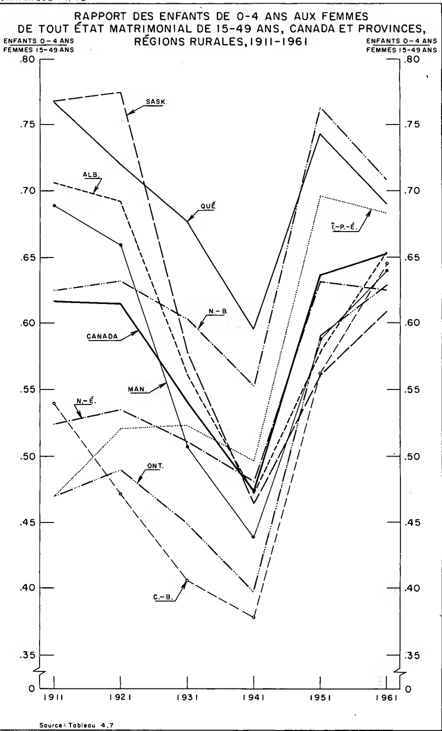
Au recensement de 1961, seules les femmes qui avaient déjà été mariées ont été interrogées sur le nombre d'enfants auxquels elles avaient donné naissance. Il est possible de déduire de ces informations une estimation du nombre d'enfants nés vivants par femme de tout état matrimonial; il suffit de multiplier le nombre d'enfants par femme déjà mariée par la proportion que représentent les femmes déjà mariées parmi les femmes de tout état matrimonial. Ce calcul peut être fait, bien entendu, par groupe d'âges et pour divers segments de la population féminine. Mais on arrive ainsi à une sous-estimation de la fécondité, car on néglige une partie des naissances illégitimes: celles dont la mère ne s'est pas mariée dans la suite. Comme nous n'avons aucun moyen d'estimer ces naissances, nous avons dû les ignorer; mais l'erreur que nous faisons ainsi ne doit pas être considérable.

---

[5] Voir tableau 4.2 et graphique 4.1.


GRAPHIQUE 4.11
RAPPORT DES ENFANTS DE 0-4 ANS AUX FEMMES
DE TOUT ÉTAT MATRIMONIAL DE 15-49 ANS, CANADA ET PROVINCES,
RÉGIONS URBAINES, 1911-1961
ENFANTS 0-4 ANS
FEMMES 15-49 ANS
.60
.55
.50
.45
.40
.35
.30
.25
.20
.15
0
1911
1921
1931
1941
1951
1961
SASK.
ALB.
N-É.
QUÉ.
CANADA
N-B.
Î-P-É.
ONT.
C.-B.
MAN.
Source: Tableau 4.7

GRAPHIQUE 4.12



Cette estimation du nombre d'enfants nés vivants par femme a été faite par groupe d'âges, pour les trois types d'habitats habituels, pour le Canada et chacune des provinces. Les résultats apparaissent dans le tableau 4.8. Ils sont illustrés, pour l'ensemble du Canada, par le graphique 4.13. À cause de leur nuptialité tardive, les femmes rurales agricoles ont la plus faible fécondité avant l'âge de 20 ans et cela peut être observé pour chaque province. Sauf à Terre-Neuve et au Québec, elles ont dépassé la fécondité des urbaines à 20-24 ans. Ce n'est qu'à 30-34 ans que, dans l'ensemble du Canada, la fécondité des rurales agricoles dépasse celle des rurales non agricoles, cet âge variant beaucoup d'une province à l'autre.

GRAPHIQUE 4. 13

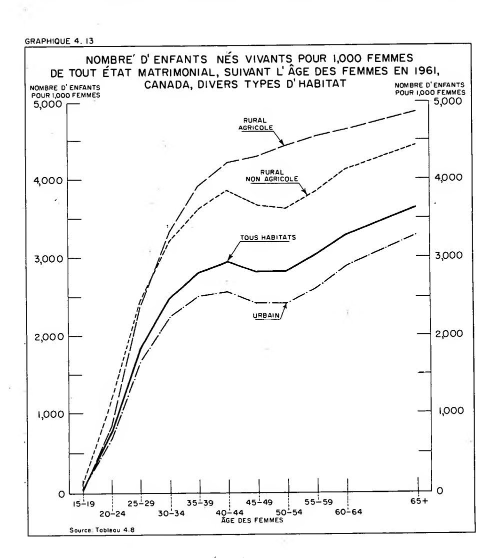


Tableau 4.8 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes de tout état matrimonial, suivant l'âge des femmes en 1961, Canada et provinces, divers types d'habitat

Région	Habitat	Âge des femmes en 1961										
		15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 +
Canada	Tous habitats	64	790	1,843	2,484	2,817	2,943	2,815	2,826	3,033	3,278	3,626
	Urbain	59	699	1,657	2,235	2,507	2,562	2,412	2,410	2,609	2,882	3,276
	Rural non agricole	104	1,175	2,432	3,200	3,613	3,857	3,671	3,617	3,847	4,125	4,435
	Rural agricole	34	839	2,363	3,324	3,918	4,213	4,288	4,426	4,551	4,645	4,869
Terre-Neuve	Tous habitats	104	1,096	2,557	3,556	4,161	4,618	4,625	4,339	4,494	4,753	5,213
	Urbain	67	913	2,255	3,285	3,649	4,138	4,227	3,914	4,135	4,383	4,915
	Rural non agricole	129	1,408	2,952	3,923	4,768	5,239	5,103	4,752	4,815	5,047	5,508
	Rural agricole	62	783	3,044	3,555	4,740	3,972	5,151	5,934	5,851	6,249	5,010
Île-du-Prince-Édouard	Tous habitats	68	869	2,220	3,207	3,542	3,586	3,897	3,433	3,649	4,223	3,464
	Urbain	65	607	1,568	2,618	3,065	2,951	3,106	2,638	2,718	3,219	2,687
	Rural non agricole	94	1,134	2,910	3,710	3,743	4,028	4,251	3,410	4,337	4,106	3,523
	Rural agricole	48	987	2,235	3,302	3,914	3,862	4,397	4,365	4,051	5,167	4,244
Nouvelle-Écosse	Tous habitats	89	954	2,111	2,782	3,119	3,287	3,121	3,051	3,256	3,523	3,881
	Urbain	72	799	1,932	2,588	2,884	2,979	2,799	2,705	2,909	3,273	3,575
	Rural non agricole	124	1,253	2,395	3,076	3,414	3,680	3,561	3,493	3,654	3,817	4,214
	Rural agricole	46	828	2,072	2,872	3,666	3,826	3,584	3,563	3,798	3,823	4,142
Nouveau-Brunswick	Tous habitats	85	959	2,333	3,085	3,479	3,585	3,605	3,673	3,708	3,898	4,249
	Urbain	73	773	2,009	2,648	2,917	2,865	2,831	2,858	2,965	3,100	3,540
	Rural non agricole	112	1,246	2,721	3,567	4,101	4,313	4,493	4,344	4,379	4,682	4,943
	Rural agricole	45	869	2,503	3,550	4,088	4,536	4,329	5,183	4,835	4,840	4,886
Québec	Tous habitats	35	594	1,678	2,497	3,066	3,393	3,292	3,405	3,756	4,147	4,766
	Urbain	35	559	1,530	2,217	2,662	2,856	2,714	2,832	3,154	3,566	4,249
	Rural non agricole	50	865	2,296	3,479	4,247	4,844	4,598	4,606	5,064	5,549	6,177
	Rural agricole	14	499	2,315	4,011	5,362	6,317	6,652	6,820	7,041	7,244	7,176

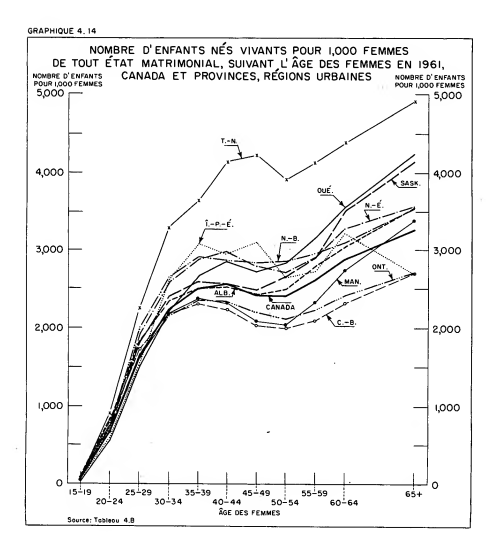
Tableau 4.8 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes de tout état matrimonial, suivant l'âge des femmes en 1961, Canada et provinces, divers types d'habitat (fin)

Région	Habitat	Âge des femmes en 1961										
		15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 +
Ontario	Tous habitats	76	788	1,788	2,309	2,526	2,536	2,385	2,312	2,413	2,590	2,840
	Urbain	73	748	1,654	2,149	2,359	2,336	2,184	2,113	2,223	2,423	2,702
	Rural non agricole	123	1,285	2,392	2,976	3,167	3,264	3,072	2,947	2,991	3,148	3,255
	Rural agricole	34	863	2,288	3,068	3,371	3,471	3,392	3,307	3,278	3,341	3,605
Manitoba	Tous habitats	58	805	1,872	2,463	2,755	2,794	2,571	2,577	2,882	3,175	3,871
	Urbain	59	684	1,646	2,172	2,378	2,316	2,093	2,044	2,327	2,737	3,391
	Rural non agricole	91	1,264	2,516	3,217	3,576	3,848	3,419	3,336	3,701	3,832	4,829
	Rural agricole	29	967	2,326	3,055	3,622	3,751	3,756	3,972	4,241	4,372	5,139
Saskatchewan	Tous habitats	80	885	2,078	2,708	2,974	3,090	3,036	3,261	3,634	3,995	4,517
	Urbain	83	736	1,805	2,409	2,590	2,561	2,480	2,650	2,908	3,516	4,132
	Rural non agricole	112	1,034	2,287	2,894	3,130	3,411	3,164	3,454	3,940	4,443	4,739
	Rural agricole	53	1,176	2,468	3,069	3,395	3,533	3,632	3,897	4,396	4,344	5,123
Alberta	Tous habitats	86	957	1,994	2,584	2,850	2,894	2,832	2,965	3,253	3,477	3,896
	Urbain	87	847	1,819	2,341	2,507	2,518	2,415	2,493	2,791	3,045	3,544
	Rural non agricole	122	1,260	2,374	3,103	3,572	3,445	3,267	3,418	3,800	4,030	4,654
	Rural agricole	63	1,262	2,525	3,207	3,558	3,690	3,734	3,969	4,123	4,418	4,674
Colombie-Britannique	Tous habitats	79	941	1,896	2,357	2,507	2,452	2,238	2,198	2,300	2,496	2,806
	Urbain	62	808	1,728	2,171	2,315	2,243	2,039	1,998	2,101	2,312	2,694
	Rural non agricole	146	1,378	2,466	2,888	3,055	3,080	2,798	2,692	2,802	3,001	3,224
	Rural agricole	49	971	2,233	2,997	3,388	3,298	3,343	3,435	3,443	3,497	3,834

SOURCE: Ces taux ont été obtenus en multipliant les taux relatifs aux femmes déjà mariées (échantillon) par les proportions de femmes déjà mariées relatives à toute la populstion. Ces dernières proportions sont tirées du *Rscensament du Canada*, 1961, Bulletin 1.3-1, tableau 78 et Bulletin 7.1-5, tableaux III et I.

Les graphiques 4.14 et 4.15 permettent de comparer la position de chaque province, pour les femmes rurales agricoles et les urbaines. Parmi les premières, les provinces de Québec et Terre-Neuve se distinguent par une très forte fécondité, qui est cependant en voie de diminution assez rapide; à l'extrême opposé, on trouve les provinces d'Ontario, de Colombie-Britannique et de Nouvelle-Écosse. Pour les urbaines, il n'y a que la province de Terre-Neuve qui se détache nettement des autres provinces; et c'est le Manitoba qui accompagne l'Ontario et la Colombie-Britannique, dans le groupe des provinces à faible fécondité.

GRAPHIQUE 4.14



GRAPHIQUE 4.15

NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS POUR 1,000 FEMMES DE TOUT ÉTAT MATRIMONIAL, SUIVANT L'ÂGE DES FEMMES EN 1961, CANADA ET PROVINCES, MILIEU RURAL AGRICOLE

NOMBRE D'ENFANTS POUR 1,000 FEMMES

8,000
7,000
6,000
5,000
4,000
3,000
2,000
1,000
0

QUÉ.
T.-N.
N.-B.
Î.-P.-É.
MAN.
CANADA
ALB.
SASK.
N.-É.
C.-B.
ONT.

15-19
20-24
25-29
30-34
35-39
40-44
45-49
50-54
55-59
60-64
65+

ÂGE DES FEMMES

Source: Tableau 4.8

Nous avons également fait l'estimation du nombre d'enfants nés vivants par femme, pour les régions métropolitaines. On trouvera les résultats dans le tableau 4.9. Dans quelques villes, certaines cohortes n'auront pas eu assez d'enfants pour assurer leur remplacement; c'est le cas des femmes qui avaient de 45 à 55 ans en 1961, dans neuf de ces dix-sept villes. En outre, à Toronto, Vancouver et Victoria, les femmes de 55 à 65 ans sont aussi dans ce cas et pour les deux premières villes, les femmes de 35 à 45 ans n'avaient pas encore atteint le nombre d'enfants nécessaire, soit environ 2.15.

Tableau 4.9 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes de tout état matrimonial, suivant l'âge des femmes en 1961, Canada, régions métropolitaines

Région métropolitaine	Âge des femmes en 1961						
	15-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 +
Calgary	87	786	1,870	2,188	2,081	2,393	2,992
Edmonton	74	730	1,939	2,475	2,342	2,961	3,539
Halifax	76	647	1,965	2,520	2,270	2,519	2,762
Hamilton	66	728	1,934	2,302	2,112	2,349	2,703
Kitchener	49	750	1,918	2,214	2,094	2,373	2,877
London	81	651	1,852	2,262	1,962	2,037	2,361
Montréal	38	518	1,559	2,213	2,178	2,624	3,593
Ottawa	65	651	1,861	2,351	2,011	2,233	2,842
Québec	14	292	1,357	2,481	2,574	3,382	4,478
Saint-Jean (N.-B.)	96	790	2,430	2,806	2,639	2,643	2,841
St. John's (T.-N.)	40	535	2,255	3,090	3,391	3,063	4,184
Sudbury	96	883	2,228	2,794	2,874	3,091	4,691
Toronto	68	619	1,545	1,929	1,906	1,932	2,237
Vancouver	52	617	1,662	2,012	1,830	1,961	2,543
Victoria	62	783	2,039	2,327	1,820	1,870	2,118
Windsor	48	748	2,202	2,716	2,460	2,671	2,988
Winnipeg	45	612	1,736	2,171	1,915	2,313	3,022

SOURCE: Voir la note du tableau 4.8.

NUPTIALITÉ SUIVANT L'HABITAT

C'est évidemment la proportion des femmes qui ont déjà été mariées qui explique la différence entre la fécondité des femmes déjà mariées et celle des femmes de tout état matrimonial. Ce phénomène n'est pas négligeable: il explique la faible fécondité des femmes rurales agricoles avant l'âge de 20 ans (dont peu sont mariées avant cet âge); en outre il tend à accentuer le décalage entre la ville et la campagne, puisqu'après 30 ans,

on trouve plus de célibataires à la ville qu'à la campagne. Dans l'ensemble du Canada, c'est dans les milieux ruraux non agricoles que la nuptialité est la plus précoce; pour les femmes de 15-19 ans, 13.8% étaient déjà mariées, dans ce milieu; le pourcentage est de 10.7 à la ville et de 5.0 sur les fermes. À 20-24 ans, ces trois habitats se rangent dans le même ordre, mais à partir de 25 ans, c'est dans les villes qu'on trouve les plus faibles proportions de femmes déjà mariées. Les femmes rurales non agricoles conservent la première place entre 25 et 30 ans, puis la cèdent aux rurales agricoles pour le reste de l'échelle des âges. Sauf pour le groupe d'âges 20-24 ans, la différence entre habitats, au point de vue du pourcentage des femmes déjà mariées, n'est pas très forte: entre l'habitat qui a le pourcentage le plus faible et celui qui a le pourcentage le plus élevé, la différence ne dépasse pas 7.5%. Cela peut être vérifié à l'aide des informations du tableau 4.10, où l'on trouvera le pourcentage des femmes qui se sont déjà mariées, par groupe d'âges, suivant l'habitat, pour le Canada et les provinces. À quelques variantes près, la nuptialité relative des trois types d'habitat, dans les provinces, est la même que ce qu'on observe pour l'ensemble du Canada. Cependant, dans les provinces Maritimes (à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard), le pourcentage des femmes déjà mariées, au-delà de 30 ans, est aussi élevé, sinon plus élevé, pour les rurales non agricoles que pour les agricoles. On constate la même chose pour la province côtière située à l'autre extrémité du pays, la Colombie-Britannique.

L'interprétation de ces données n'est pas facile. Il importe en particulier de remarquer ceci: les fortes proportions de femmes déjà mariées qu'on trouve en milieu rural agricole ne signifient pas nécessairement que ce milieu est favorable à la nuptialité. Il n'est pas favorable, en tout cas, à une nuptialité précoce. Tout se passe comme si une fraction importante des femmes célibataires ayant vécu sur une ferme, quittaient ce milieu pour la ville, où elles trouvent un genre de vie qui s'adapte mieux à leur état. Ces départs, qui se situent surtout entre 20 et 25 ans, facilitent le mariage de celles qui restent et diminuent la nuptialité des hommes, devenus trop nombreux. Il semble difficile de penser que le même phénomène se produit pour les femmes rurales non agricoles, étant donné leur forte nuptialité avant l'âge de 20 ans. Ou alors, il faudrait supposer que l'émigration des femmes non mariées de ce milieu se produit très tôt. Il est plutôt probable que le milieu rural non agricole favorise une nuptialité forte et précoce[6].

---

[6] Contrairement à ce qui se passe pour le sexe féminin, c'est sur les fermes qu'on trouve les plus faibles proportions d'hommes déjà mariés et dans les villes qu'on trouve les plus fortes proportions; avant l'âge de 25 ans, urbains et ruraux non agricoles ont des proportions à peu près identiques. (Voir *Recensement du Canada, 1961*, Revue générale, Bulletin 7.1-5, p. 5-12.)

Tableau 4.10 – Pourcentage des femmes déjà mariées, suivant l'âge des femmes en 1961, Canada et provinces, divers types d'habitat

Région	Habitat	Groupe d'âges										
		15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 +
Canada	Tous habitats	8.7	59.5	84.6	89.5	90.8	91.1	90.5	89.6	89.6	89.8	89.8
	Urbain	8.7	57.7	83.2	88.4	89.8	89.9	89.2	88.1	88.0	88.3	88.6
	Rural non agricole	11.8	70.0	89.2	92.3	92.7	93.5	92.9	92.3	92.6	93.0	93.0
	Rural agricole	4.7	54.1	87.3	93.8	95.3	96.1	96.2	95.6	95.3	94.6	93.6
Terre-Neuve	Tous habitats	11.3	60.5	86.4	91.4	92.2	93.4	93.5	92.2	92.2	93.3	94.2
	Urbain	8.1	53.3	83.6	89.3	90.2	91.3	91.7	89.7	89.2	90.4	91.0
	Rural non agricole	13.2	71.6	90.4	94.2	94.5	96.0	95.8	95.2	95.1	96.0	97.2
	Rural agricole	6.0	48.5	82.9	94.3	94.5	95.7	95.9	94.2	99.4	99.1	98.1
Île-du-Prince-Édouard	Tous habitats	8.3	58.7	84.2	88.0	88.2	91.4	91.4	88.3	88.6	87.5	87.0
	Urbain	8.5	50.7	79.3	84.1	85.6	87.0	87.3	84.0	85.0	81.1	82.5
	Rural non agricole	9.9	65.6	87.0	91.8	87.5	92.8	92.8	88.6	89.5	89.2	88.5
	Rural agricole	6.5	64.2	87.8	91.1	92.3	94.8	94.4	93.1	91.6	91.4	90.5
Nouvelle-Écosse	Tous habitats	10.9	62.0	85.4	89.1	90.4	91.1	90.7	88.9	88.3	88.9	88.6
	Urbain	9.8	56.3	82.7	86.9	88.7	89.4	88.7	86.7	85.8	87.0	86.9
	Rural non agricole	13.9	73.9	90.2	92.8	93.1	93.7	93.8	92.1	92.0	91.8	90.7
	Rural agricole	5.5	51.9	80.9	88.6	91.0	91.9	91.9	90.5	89.3	89.3	89.5
Nouveau-Brunswick	Tous habitats	9.4	59.7	85.1	88.9	89.7	90.6	90.2	88.3	88.6	88.5	88.9
	Urbain	8.9	54.8	82.0	86.1	87.7	87.8	87.3	84.0	84.5	84.8	85.2
	Rural non agricole	11.4	69.0	89.7	92.4	92.2	93.7	93.4	92.8	92.9	92.5	92.8
	Rural agricole	4.7	47.8	80.8	90.1	90.9	93.7	93.7	93.2	92.9	92.0	91.7
Québec	Tous habitats	5.0	48.1	77.7	84.7	86.3	86.8	85.7	85.0	85.0	85.3	85.9
	Urbain	5.2	48.4	77.1	83.8	85.4	85.6	84.3	83.6	83.4	83.7	84.2
	Rural non agricole	6.4	55.3	82.4	88.1	88.6	89.3	87.6	87.8	88.4	89.8	91.3
	Rural agricole	2.1	33.3	76.3	89.4	92.3	94.4	94.9	94.2	93.9	93.2	92.9

Tableau 4.10 – Pourcentage des femmes déjà mariées, suivant l'âge des femmes en 1961, Canada et provinces, divers types d'habitat (fin)

Région	Habitat	Groupe d'âges										
		15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 +
Ontario	Tous habitats	10.6	65.4	87.9	91.7	92.9	92.7	92.0	90.9	90.5	90.2	88.8
	Urbain	10.7	63.7	86.8	91.0	92.3	91.9	91.3	90.0	89.5	89.3	88.2
	Rural non agricole	13.8	78.0	93.3	94.6	94.9	95.2	94.0	93.2	92.8	93.2	90.7
	Rural agricole	5.0	59.2	90.4	95.1	96.4	97.0	96.9	96.2	95.7	94.5	92.1
Manitoba	Tous habitats	9.1	61.4	86.6	90.5	91.4	91.8	91.3	90.7	90.7	91.4	92.8
	Urbain	9.6	59.1	85.1	89.0	90.1	90.2	89.5	89.0	89.0	89.9	91.8
	Rural non agricole	11.8	69.4	88.7	92.8	92.1	92.8	95.6	92.1	92.6	94.4	95.2
	Rural agricole	5.4	65.5	91.8	95.6	96.4	96.7	96.4	95.8	95.3	95.0	95.4
Saskatchewan	Tous habitats	10.0	63.6	87.6	91.5	92.7	92.8	92.8	93.2	94.1	94.9	96.4
	Urbain	11.3	58.8	85.4	89.9	90.5	90.2	90.5	90.8	92.1	93.6	95.6
	Rural non agricole	11.7	67.8	86.1	88.9	90.6	91.8	91.7	93.1	94.7	95.3	97.3
	Rural agricole	7.0	73.9	93.7	96.2	97.0	96.4	96.4	96.4	96.4	96.8	97.0
Alberta	Tous habitats	12.2	68.6	88.8	92.9	93.8	94.2	94.2	94.3	94.9	95.0	96.0
	Urbain	12.9	66.0	87.5	92.1	92.8	93.1	92.9	93.2	93.8	94.5	95.5
	Rural non agricole	15.2	75.1	90.2	92.5	94.1	94.5	94.8	93.9	95.2	94.5	97.0
	Rural agricole	8.6	76.7	94.2	96.6	96.9	97.5	97.5	97.5	97.5	97.2	97.3
Colombie-Britannique	Tous habitats	10.8	66.9	88.1	91.6	92.9	93.7	93.7	92.9	93.2	93.6	93.7
	Urbain	9.6	63.3	87.5	90.4	92.0	92.7	92.7	91.8	92.1	92.8	93.2
	Rural non agricole	16.7	80.5	93.3	95.4	95.7	96.9	97.0	96.3	96.8	94.4	96.1
	Rural agricole	5.6	53.6	87.8	94.0	96.6	97.6	97.9	96.8	97.8	97.3	96.5

SOURCE: *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 1.3-1, tableau 78 et Bulletin 7.1-5, tableaux III et I.

On observe également d'assez grandes différences entre les diverses régions métropolitaines, au point de vue du pourcentage des femmes qui ont déjà été mariées, même après 30 ou 40 ans. Les deux villes extrêmes sont Sudbury (où la nuptialité est la plus forte) et Québec (où elle est la plus faible). Dans cette dernière ville, environ le quart des femmes restent célibataires, tandis que 5% des femmes de Sudbury restent dans cet état. Les informations correspondantes sont données dans le tableau 4.11.

Tableau 4.11 – Pourcentage des femmes déjà mariées, suivant l'âge des femmes en 1961, Canada, régions métropolitaines

Région métropolitaine	Groupe d'âges						
	15-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 +
Calgary	13.8	66.9	89.4	92.9	92.7	95.4	94.5
Edmonton	11.8	64.9	89.7	92.6	93.1	94.2	95.3
Halifax	12.3	57.5	85.6	87.6	85.7	84.4	83.8
Hamilton	9.9	64.6	90.7	93.8	92.3	90.7	89.7
Kitchener	11.0	64.2	90.5	92.5	90.8	89.1	88.0
London	12.0	59.5	87.2	91.4	89.2	87.8	85.7
Montréal	6.2	52.1	81.4	86.1	84.8	84.1	84.7
Ottawa	8.2	58.3	85.6	88.5	84.3	82.7	83.5
Québec	2.4	30.6	70.3	77.8	75.9	75.4	75.5
Saint-Jean (N.-B.)	11.2	58.2	85.5	87.4	85.3	83.8	82.1
St. John's (T.-N.)	6.1	42.9	81.5	86.7	86.6	84.0	85.6
Sudbury	13.0	68.1	92.5	95.6	95.5	94.6	96.1
Toronto	10.4	62.6	87.8	91.2	90.2	88.7	87.6
Vancouver	8.4	60.7	87.4	91.5	91.7	92.1	93.3
Victoria	10.1	66.8	90.4	92.3	90.6	90.9	90.4
Windsor	8.4	61.9	89.0	93.8	93.2	94.0	92.6
Winnipeg	9.3	57.7	86.8	90.3	89.4	89.4	91.6

SOURCE: *Recensement du Canada, 1961,* Bulletin 1.3-1, tableau 80.

4. ESSAI D'ÉVALUATION DU RÔLE PROPRE DE L'HABITAT

Lorsqu'on compare la fécondité des femmes de divers habitats, bien d'autres facteurs que le milieu physique varient aussi: la composition d'un groupe de femmes d'un âge déterminé est différente, d'un habitat à l'autre, à plusieurs points de vue: instruction, revenu, profession du mari, religion, pays de naissance, --- etc. Et l'on pourrait penser que les variations de la fécondité qu'on enregistre, en comparant divers types d'habitat, sont imputables dans une bonne mesure, sinon entièrement, à tous ces autres facteurs. Cependant, il ne semble pas que ce soit le cas. Les informations

Tableau 4.12 – Indice des variations de la fécondité suivant l'habitat[a] pour certains groupes de femmes vivant avec leur mari et âgées de 35-39 et 45-49 ans, Canada, 1961

[Indice (tous habitats=100) représentant le nombre d'enfants nés vivants]

Caractéristiques				Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes (tous habitats)	Indice						
De la femme		Du mari									
Pays de naissance, langue maternelle et religion	Instruction	Instruction	Revenu en milliers de dollars		Tous habitats	Régions métropolitaines	Villes, 100,000 et plus	Villes, 30,000-100,000	Villes, 5,000-30,000	Villes, 1,000-5,000	Régions rurales non agricoles
	FEMMES ÂGÉES DE 35-39 ANS										
Toutes catégories	Élémentaire	Élémentaire	1-3	3,873	100	72	71	89	94	107	125
" "	"	"	5-7	3,746	100	84	87	96	117	121	120
" "	"	Secondaire	1-3	3,160	100	80	83	87	92	112	130
" "	"	"	5-7	3,221	100	91	92	103	110	121	114
" "	Secondaire	Élémentaire	1-3	3,096	100	80	79	91	95	101	120
" "	"	"	5-7	3,135	100	90	90	101	107	109	118
" "	"	Secondaire	1-3	2,527	100	86	86	99	106	105	120
" "	"	"	5-7	2,732	100	94	94	105	109	110	112
" "	"	"	10+	2,878	100	97	96	102	109	114	113
" "	"	Diplôme universitaire	10+	2,931	100	97	96	110	108	109	115
Immigrées	"	Secondaire	3-5	2,202	100	91	90	110	110	119	130
Canada, Anglo-protestantes	"	"	3-5	2,473	100	91	91	93	104	113	115
Canada, Anglo-catholiques	"	"	3-5	3,108	100	93	92	106	100	116	118
Canada, Franco-catholiques	"	"	3-5	2,901	100	90	125	97	109	117	139

	FEMMES ÂGÉES DE 45-49 ANS										
Toutes catégories	Élémentaire	Élémentaire	1-3	4,180	100	73	72	96	101	101	125
“ “	“	“	5-7	3,677	100	79	82	104	126	130	124
“ “	“	Secondaire	1-3	3,029	100	79	80	96	106	124	120
“ “	“	“	5-7	2,948	100	88	89	104	114	128	117
“ “	Secondaire	Élémentsire	1-3	3,098	100	77	78	92	92	105	119
“ “	“	“	5-7	2,872	100	84	86	100	119	117	124
“ “	“	Secondaire	1-3	2,468	100	86	84	101	100	107	121
“ “	“	“	5-7	2,391	100	94	94	105	110	112	109
“ “	“	“	10+	2,294	100	96	95	103	114	107	119
“ “	“	Diplôme universitaire	10+	2,475	100	98	99	110	112[a]	95	112
Immigrées	“	Secondsire	3-5	2,087	100	92	93	104	125	118	114
Canada, Anglo-protestantes	“	“	3-5	2,191	100	88	87	97	105	115	126
Canada, Anglo-cstholiques	“	“	3-5	2,836	100	89	87	112	112	108	122
Cansda, Franco-catholiques	“	“	3-5	2,985	100	86	88	101	114	141	151

[a] À cause de l'absence d'informations aur le revenu du mari, dans le cas des femmes vivant sur une femme, nous avons dû ignorer ce type d'habitat.

SOURCE: Informstions non publiées provensnt du recensement de 1961.

dont nous disposons permettent d'examiner les variations de la fécondité d'un habitat à l'autre, tout en maintenant constants un grand nombre des facteurs que nous venons d'énumérer. Par exemple, il est possible de mesurer, pour des villes de différentes dimensions et pour le milieu rural non agricole, la fécondité des femmes de 45 à 49 ans, nées au Canada, de religion protestante, de langue maternelle anglaise, ayant reçu une instruction secondaire, dont le mari a le même niveau d'instruction et gagne entre $3,000 et $5,000 par année. Ces femmes ont eu, en moyenne, 2.19 enfants (ensemble des habitats). Par rapport à cette valeur (=100), l'indice de la fécondité des femmes ayant les mêmes caractéristiques, pour les divers habitats, est le suivant: régions métropolitaines: 88; villes de plus de 100,000 habitants: 87; villes de 30,000 à 100,000 habitants: 97; villes de 5,000 à 30,000 habitants: 105; villes de 1,000 à 5,000 habitants: 115; enfin, régions rurales non agricoles: 126. Les différences restent considérables, malgré le grand nombre de facteurs maintenus constants. On trouve des

Tableau 4.13 – Indice des variations de la fécondité suivant l'habitat: moyenne des indices correspondant à certains caractères, Canada, 1961

Caractéristiques	Régions métropolitaines	Villes, 100,000 et plus	Villes, 30,000-100,000	Villes, 5,000-30,000	Villes, 1,000-5,000	Régions rurales non agricoles
Âge						
35-39 ans	87.1	87.4	98.3	104.7	110.9	118.7
45-49 "	85.4	85.9	101.1	109.4	112.6	119.0
Instruction						
Femme et mari: élémentaire	77.0	78.0	96.3	109.5	114.8	123.5
Femme: élémentaire; mari: secondaire	84.5	86.0	97.5	105.5	121.3	120.3
Femme: secondaire; mari: élémentaire	82.8	83.3	96.0	103.3	108.0	120.3
Femme et mari: secondaire	92.2	91.5	102.5	108.0	109.2	115.7
Femme: secondaire; mari: diplôme universitaire	97.5	97.5	110.0	110.0	102.0	113.5
Revenu du mari						
$1,000 à $3,000	79.1	79.1	93.9	98.3	107.8	122.5
$5,000 à $7,000	88.0	89.3	102.3	114.0	118.5	117.3
$10,000 et plus	97.0	96.5	106.3	110.8	106.3	114.8

SOURCE: Tableau 4.12.

différences à peu près comparables pour d'autres groupes de femmes, comme on peut le constater par les résultats du tableau 4.12. Tous les cas possibles n'y sont pas, mais ceux que nous avons présentés couvrent une assez grande diversité de caractères pour qu'on soit facilement convaincu de la généralité des variations de la fécondité en fonction de l'habitat.

Les variations de la fécondité en fonction de l'habitat n'ont pas la même intensité, cependant, suivant qu'il s'agit de femmes plus ou moins âgées, plus ou moins instruites ou dont le revenu du mari est plus ou moins élevé. Un calcul assez simple permet de le constater. En utilisant les informations du tableau 4.12, on peut calculer, pour chaque habitat, l'indice moyen correspondant à un groupe d'âges donné, ou encore à tel degré d'instruction ou à tel niveau de revenu. Les résultats de ce calcul sont rapportés dans le tableau 4.13. Nous avons laissé de côté, ici, les informations concernant les groupes définis par le pays de naissance, la langue maternelle et la religion. On constate facilement que les variations sont un peu plus fortes pour les femmes de 45-49 ans que pour celles de 35-39 ans; elles sont également d'autant plus fortes que l'instruction est faible et que le revenu est faible. L'amplitude des variations de l'indice est particulièrement grande pour les couples peu instruits (77 à 124) et pour les très faibles revenus (79 à 122). Dès qu'on passe à des niveaux d'instruction ou de revenu un peu supérieurs, les variations de la fécondité suivant l'habitat se réduisent de façon appréciable, surtout parce que la sous-fécondité des grandes villes devient alors beaucoup moins marquée.

La persistance des variations de la fécondité en fonction de l'habitat peut aussi être vérifiée en maintenant constante la profession du mari au lieu de son niveau d'instruction, en même temps que les autres caractères qui ont été pris en considération dans le tableau 4.12. On peut le constater en examinant le tableau 4.14. Il ne concerne que les femmes vivant avec leur mari et âgées de 45 à 50 ans; trois groupes professionnels seulement y sont considérés, avec diverses combinaisons de niveau d'instruction de la femme et de revenu du mari. Encore ici, on note que les variations suivant l'habitat sont d'autant plus grandes que la situation sociale est plus modeste.

Il est évident que le fait de maintenir constants des facteurs comme l'instruction, la profession ou le revenu réduit les différences entre habitats, puisque les grandes villes — qui sont un facteur de faible fécondité — sont également les milieux où se concentrent les couples dont les caractères sont également associés à une faible fécondité. Nous allons le vérifier, d'ailleurs, en comparant deux indices représentant la fécondité de chaque habitat: le premier (A) représente la fécondité *réelle* de chaque

Tableau 4.14 – Indice des variations de la fécondité suivant l'habitat pour certains groupes de femmes vivant avec leur mari et âgées de 45-49 ans, Canada, 1961

[Indice (toua habitata =100) représentant le nombre d'enfants nés vivants]

Caractéristiques des couplea			Nombre d'enfanta nés vivanta pour 1,000 femmea (tous habitata)	Indice						
Instruction de la femme	Profeasion du mari	Revenu du mari		Tous habitsts	Régiona métropo-litaines	Villea, 100,000 et plus	Villes, 30,000-100,000	Villea, 5,000-30,000	Villes, 1,000-5,000	Régiona rurales non sgricoles
Secondaire	Professions libérales et techniciena	$10,000 et plus	2,502	100	96	95	104	123	–	121
"	Employés de bureau	$5,000 - $7,000	2,344	100	94	93	109	95	–	113
Élémentaire	Ouvriers	$5,000 - $7,000	3,417	100	84	88	105	125	119	113
"	Ouvriers	$3,000 - $5,000	3,478	100	84	84	107	102	124	132

SOURCE: Informationa non publiées provenant du recensement de 1961.

milieu; le second (B) est la moyenne arithmétique des indices qui apparaissent aux 10 premières lignes de chaque groupe d'âges du tableau 4.12. Voici les valeurs qu'on trouve, pour les groupes d'âges 35-39 ans et 45-49 ans:

	35-39 ans		45-49 ans	
	A	B	A	B
Tous habitats	100	100	100	100
Régions métropolitaines	—	87	—	85
Villes de 100,000 et plus	83	87	78	86
Villes de 30,000 à 100,000	97	98	96	101
Villes de 5,000 à 30,000	99[7]	105	101[7]	109
Villes de 1,000 à 5,000	110[8]	111	109[8]	113
Milieu rural non agricole	126	119	127	119
Milieu rural agricole	133	—	143	—

On peut aller encore un peu plus loin et se demander comment varie la fécondité suivant l'habitat, pour des groupes culturels, particuliers définis par le pays de naissance, la religion et la langue maternelle de la femme, tout en maintenant constants l'instruction des conjoints et le revenu du mari. Dans le tableau 4.15, seuls sont représentés des couples dont les deux conjoints ont reçu une instruction secondaire, dont la femme est âgée de 35 à 40 ans[9] et dont le mari a un revenu de $3,000 à $5,000.

Encore ici, les variations de la fécondité suivant l'habitat sont appréciables, même si nous avons maintenu constantes six variables. C'est pour les Anglo-protestantes que ces variations sont le moins fortes et cependant, la fécondité de ces dernières est de 26% moins forte dans les régions métropolitaines que dans le milieu rural non agricole. L'amplitude des variations est à peu près la même pour les catholiques de langue anglaise; elles sont beaucoup plus fortes pour les immigrées (43%) et pour les Franco-catholiques (54%).

Quel ordre de grandeur peut-on fixer, dans l'ensemble, aux variations de la fécondité imputables à l'habitat, pour les femmes qui viennent ou qui sont sur le point de terminer leur période de fécondité? Sans prétendre à une rigueur absolue et probablement illusoire, on peut dire ceci: par rapport à l'ensemble des habitats, les grandes villes ont pour effet de réduire la

---

[7] Villes de 10,000 à 29,999 habitants.

[8] Villes de 1,000 à 9,999 habitants.

[9] On trouve des variations semblables (un peu plus fortes cependant) pour les femmes âgées de 45 à 50 ans.

Tableau 4.15 – Indice des variations de la fécondité suivant l'habitat pour certains groupes de femmes vivant avec leur mari et âgées de 35-39 ans, Canada, 1961[a]

[Indice (tous habitats =100) représentant le nombre d'enfants nés vivants]

Sous-population	Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes (tous habitats)	Indice						
		Tous habitats	Régions métropo-litaines	Villes, 100,000 et plus	Villes, 30,000-100,000	Villes, 5,000-30,000	Villes, 1,000-5,000	Régions rurales non agricoles
Immigrées	2,202	100	91	90	110	110	119	130
Anglo-protestantes nées au Canada	2,473	100	91	91	93	104	113	115
Anglo-catholiques nées au Canada	3,108	100	93	92	106	100	116	118
Franco-catholiques nées au Canada	2,901	100	90	91	97	109	117	139

[a] Dans tous les cas, il s'agit de couples dont les deux conjoints ont reçu une instruction secondaire et dont le mari a un revenu de $3,000 à $5,000.

SOURCE: Informations non publiées provenant du recensement de 1961.

fécondité de 10 à 15%; les villes de 30,000 à 100,000 habitants ne s'éloignent pas beaucoup de la moyenne; les petites villes (1,000 à 5,000 habitants) ont une surfécondité de l'ordre de 10%; enfin le milieu rural non agricole entraîne un surplus de fécondité de près de 20%. Il va sans dire que le milieu agricole favorise encore davantage la fécondité. Nous n'en avons pas tenu compte, dans cette analyse, parce qu'il était impossible, dans ce cas, d'annuler l'influence des variations de revenus, faute de renseignement. Une autre conclusion qui se dégage nettement de cette analyse, c'est que l'habitat exerce plus d'influence sur les couples de condition sociale modeste que sur ceux qui sont favorisés. Ce phénomène est surtout remarquable en ce qui concerne l'effet dépressif des grandes villes, où les couples de condition modeste ont une fécondité beaucoup plus faible que dans les villes moyennes. La faiblesse du revenu, en particulier, semble entraîner, dans les grandes villes, une faible fécondité. Par exemple, pour les couples dont les deux conjoints ont reçu une instruction secondaire, et dont la femme est âgée de 35 à 40 ans, les femmes ont eu, en moyenne, 2.8 enfants lorsque le revenu du mari est de $10,000 et plus; elles en ont eu 2.6 lorsque le revenu est compris entre $5,000 et $7,000 et 2.2 seulement lorsque le revenu est de $1,000 à $3,000. Des différences semblables s'observent aussi pour les villes moyennes et même les petites villes, mais elles sont un peu plus faibles.

Il ne semble pas, malgré une tendance à la réduction des écarts, que les différences de fécondité dues à l'habitat soient près de disparaître. Même pour les couples les plus favorisés par l'instruction et la fortune et qui sont donc les plus à même de maîtriser leur fécondité, le milieu rural est beaucoup plus favorable que la grande ville à la natalité.

Chapitre 5

NUPTIALITÉ ET FÉCONDITÉ

Pour une population dont 95% des naissances sont légitimes, il est évident que la nuptialité exerce une influence appréciable sur la fécondité. Nous avons déjà examiné, au chapitre 3, l'influence des variations de la nuptialité sur la fécondité du moment et nous avons pu constater que ces variations jouent parfois un rôle important. Ainsi, les trois quarts de l'augmentation du taux global de fécondité générale du Canada, entre 1941 et 1951, sont dus à l'accroissement de la proportion des femmes mariées aux divers âges. Autre exemple: en 1961, la faible nuptialité du Québec, par rapport à celle du Canada, a pour effet de réduire la fécondité de 13%.

Ce n'est pas à ces relations entre proportion de femmes mariées et fécondité du moment, que nous nous intéressons ici, mais plutôt à l'effet qu'exercent la durée du mariage et l'âge du mariage sur la fécondité des cohortes. L'influence de ces deux phénomènes sera étudiée dans les sections 1 et 2 respectivement. La section 3 sera consacrée à l'examen des variations de l'âge au mariage, en fonction d'un certain nombre de caractères: région, habitat, instruction, --- etc.

1. VARIATIONS DE LA FÉCONDITÉ SUIVANT LA DURÉE DU MARIAGE

Il importe de mesurer ces relations en tenant compte de l'âge au mariage. En effet, le nombre d'enfants qui seront nés, après cinq ou dix ans de mariage, ne sera pas le même suivant que la femme se sera mariée à dix-huit ans ou à trente-cinq ans. En outre, une telle étude ne peut être faite qu'avec des informations provenant de plusieurs recensements: il faut en effet observer la fécondité de chaque génération de femmes à divers moments de leur vie, entre la date de leur mariage et la date à laquelle elles atteignent l'âge de cinquante ans (ou plus tard). Pour le Canada, il n'y a que deux recensements (ceux de 1941 et 1961) qui fournissent les renseignements nécessaires: âge au moment du recensement, âge au premier mariage et nombre d'enfants nés vivants. Cela constitue des informations bien limitées, mais il est possible d'en tirer parti. L'exemple suivant précisera le type

d'informations dont on dispose. Il s'agit des femmes qui se sont mariées avant l'âge de 20 ans et qui sont nées entre le 1er juin 1911 et le 31 mai 1916. Ces femmes étaient âgées de 25 à 30 ans en 1941 et de 45 à 50 ans en 1961. La durée moyenne de leur mariage était d'environ 10 ans en 1941 et de 30 ans en 1961[1]. Disons tout de suite que ces durées moyennes ne sont que des approximations grossières. Elles seraient justes si les femmes qui se marient à moins de 20 ans, se mariaient, en moyenne, à 17.5 ans; mais en fait, parmi ces femmes, un plus grand nombre se marient après 17.5 ans qu'avant cet âge; on peut estimer que l'âge moyen au premier mariage de ces femmes est de 18.3 ans environ. Il en découle que la durée moyenne du mariage des femmes que nous examinons ici, était de 9.2 ans en 1941 et de 29.2 ans en 1961.

On dispose d'informations semblables pour les femmes qui se sont mariées à moins de vingt ans et qui étaient âgées, en 1941, de 15-19 ans, de 20-24 ans, --- etc. On trouvera, dans le tableau 5.1, le nombre d'enfants nés vivants qu'avaient eus les femmes de diverses générations qui se sont mariées à moins de 20 ans, au moment du recensement de 1941 et de celui de 1961. On y trouvera également l'âge que ces femmes avaient, à l'un et l'autre recensements, de même que la durée de leur mariage (ou plus exactement la durée écoulée depuis leur premier mariage).

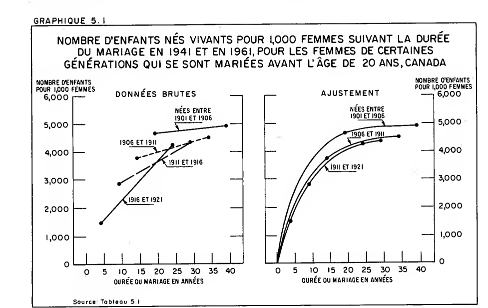
[1] Il s'agit d'une durée moyenne. En fait, la durée de leur mariage était de 5 à 15 ans en 1941 et de 25 à 35 ans en 1961. Nous sommes réduits à de telles marges d'erreurs à cause du manque de précision des informations provenant du recensement de 1941.

Tableau 5.1 – Âge, durée du mariage et nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes, en 1941 et en 1961, pour les femmes de certaines générations qui se sont mariées avant l'âge de 20 ans, Canada

Année de naissance des femmes	En 1941			En 1961		
	Âge	Durée du mariage	Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes	Âge	Durée du mariage	Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes
1916 - 1921	20-24	4.2 ans	1,509	40-44	24.2 ans	4,268
1911 - 1916	25-29	9.2 "	2,844	45-49	29.2 "	4,327
1906 - 1911	30-34	14.2 "	3,751	50-54	34.2 "	4,524
1901 - 1906	35-39	19.2 "	4,670	55-59	39.2 "	4,897
1896 - 1901	40-44	24.2 "	5,413	60-64	44.2 "	5,352

SOURCES: B.F.S., *Recensement du Canada, 1941*, vol. III, tableau 51; *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 4.1-8, tableau H2.

GRAPHIQUE 5.1



Source: Tableau 5.1

Ces informations ont été reportées dans la partie gauche du graphique 5.1, à l'exception de celles qui se rapportent aux femmes nées entre 1896 et 1901. Ces dernières présentent une anomalie: leur fécondité après 24.2 ans de mariage (i.e., lorsqu'elles avaient 40-44 ans, en 1941) est un peu plus forte que celle qui a été mesurée par le recensement de 1961, alors qu'elles avaient 60-64 ans[2]. Pour chaque génération (ou groupe de générations), on n'a que deux points, puisqu'il n'y a que deux moments auxquels on a observé la fécondité des femmes. Cependant, en utilisant les quatre groupes de générations, on peut se faire une idée de la forme générale des courbes; cela est d'autant plus facile que la descendance finale de ces quatre groupes de générations est assez semblable: elle varie entre 4.3 et 4.9 enfants par femme. Le résultat de ces interpolations apparaît dans la partie droite du graphique 5.1. En pratique, les générations 1911-1916 et 1916-1921 ont des courbes qui se confondent: après cinq ans de mariage, elles avaient eu 1.8 enfant; elles en avaient eu 3.0 après 10 ans, 3.7 après 15 ans et 4.1 après 20 ans. Leur descendance finale a été d'environ 4.3 enfants.

Les femmes nées entre 1906 et 1911 ont eu un comportement apparemment très voisin de celui des femmes nées entre 1911 et 1921, les premières

[2] Cette réduction inattendue peut s'expliquer par les migrations de certaines femmes, une plus grande mortalité des plus fécondes, de l'exclusion, en 1961, des femmes vivant dans des logements collectifs, de même que par des inexactitudes dans l'un et l'autre recensements.

ayant une descendance finale légèrement supérieure (4.5 enfants). Les femmes nées entre 1901 et 1906, dont la descendance finale est de 4.9 enfants, en avaient eu 2.2 après cinq ans de mariage, 3.7 après 10 ans et 4.4 après 15 ans.

Les quatre groupes de générations examinées ici avaient eu 40 à 45% des enfants qu'elles devaient avoir après cinq ans de mariage, 70 à 80% après 10 ans de mariage, 85 à 90% après 15 ans et 94 à 96% après 20 ans.

L'étude que nous venons de faire se bornait aux femmes qui se sont mariées avant l'âge de 20 ans. On peut évidemment faire une étude semblable pour les femmes qui se sont mariées à un âge plus avancé. Le tableau 5.2 donne les mêmes informations que celles du tableau 5.1, pour les femmes qui se sont mariées pour la première fois entre 20 et 25 ans, entre 25

Tableau 5.2 – Âge, durée du mariage et nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes, en 1941 et en 1961, pour les femmes de certaines générations et suivant leur âge au mariage, Canada

Année de naissance des femmes	En 1941			En 1961		
	Âge	Durée du mariage[a]	Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes	Âge	Durée du mariage[a]	Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes
	Femmes mariées entre 20 et 25 ans					
1911-1916......	25-29	5 ans	1,488	45-49	25 ans	3,483
1906-1911......	30-34	10 "	2,585	50-54	30 "	3,549
1901-1906......	35-39	15 "	3,337	55-59	35 "	3,738
1896-1901......	40-44	20 "	3,923	60-64	40 "	3,953
	Femmes mariées entre 25 et 30 ans					
1911-1916......	25-29	? ans	485	45-49	? ans	2,594
1906-1911......	30-34	5.4 "	1,278	50-54	25.4 "	2,634
1901-1906......	35-39	10.4 "	2,137	55-59	30.4 "	2,638
1896-1901......	40-44	15.4 "	2,579	60-64	35.4 "	2,698
	Femmes mariées entre 30 et 35 ans					
1906-1911......	30-34	? ans	406	50-54	? ans	1,795
1901-1906......	35-39	5.3 "	1,036	55-59	25.3 "	1,827
1896-1901......	40-44	10.3 "	1,609	60-64	30.3 "	1,903
	Femmes mariées entre 35 et 40 ans					
1901-1906......	35-39	? ans	323	55-59	? ans	1,037
1896-1901......	40-44	5.3 "	688	60-64	25.3 "	1,119

[a] Nous avons tenu compte, dans l'estimation de ces durées, du fait que parmi les femmes qui se sont mariées après l'âge de 25 ans, entre l'âge x et x + 5, un plus grand nombre se sont mariées au voisinage de l'âge x qu'au voisinage de l'âge x + 5.

SOURCES: B.F.S., *Recensement du Canada, 1941*, vol. III, tableau 51; *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 4.1-8, tableau H2.

et 30 ans, entre 30 et 35 ans et enfin entre 35 et 40 ans. Elles ont été traitées de la même façon que celles du tableau 5.1, ce qui a donné les courbes du graphique 5.2. La lecture de ces courbes permet de voir plus clairement comment varie la fécondité en fonction de la durée du mariage, compte tenu de l'âge au mariage. On trouvera les résultats de ces lectures dans le tableau 5.3. Ils comportent une part d'arbitraire, comme le tracé des courbes dont ils proviennent, surtout pour les faibles durées de mariage, dans le cas des femmes nées entre 1896 et 1906. La précision des nombres correspondants du tableau 5.3 est donc assez illusoire.

Malgré ce manque de précision, on peut, à l'aide de ces estimations, se faire une idée de la façon dont se répartissent les naissances, au cours de la vie fertile des femmes, à partir de leur mariage. Voici, pour certaines

Tableau 5.3 – Nombre d'enfants nés vivants par femme pour certaines durées de mariage et pour les femmes de certaines générations, suivant leur âge au mariage, Canada

Âge au mariage et générations	Durée du mariage (en années)					
	5	10	15	20	25	30
	Nombre d'enfants nés vivants par femme					
Mariées à < 20 ans						
Générations 1901-1906	2.20	3.70	4.40	4.70	4.82	4.88
" 1906-1911	1.95	3.22	3.87	4.22	4.42	4.50
" 1911-1916	1.80	3.02	3.71	4.08	4.29	4.33
" 1916-1921	1.80	3.02	3.71	4.08	4.27	4.31
Mariées à 20-24 ans						
Générations 1896-1901	1.94	3.24	3.74	3.92	3.94	3.95
" 1901-1906	1.84	2.81	3.34	3.58	3.70	3.74
" 1906-1911	1.60	2.59	3.13	3.40	3.54	3.55
" 1911-1916	1.52	2.48	3.08	3.37	3.48	3.48
Mariées à 25-29 ans						
Générations 1896-1901	1.26	2.17	2.56	2.68	2.70	2.70
" 1901-1906	1.22	2.08	2.48	2.60	2.64	2.64
" 1906-1911	1.22	2.08	2.48	2.60	2.63	2.63
Mariées à 30-34 ans						
Générations 1896-1901	1.04	1.60	1.83	1.90	1.90	1.90
" 1901-1906	1.00	1.55	1.76	1.83	1.83	1.83
Mariées à 35-39 ans						
Générations 1896-1901	0.66	1.00	1.12	1.12	1.12	1.12
" 1901-1906	0.61	0.92	1.04	1.04	1.04	1.04

SOURCE: Interpolations faites à l'side des graphiques 5.1 et 5.2, d'après les informations des tableaux 5.1 et 5.2.

durées de mariage, le pourcentage que représentent les enfants déjà nés, par rapport à la descendance finale:

Âge au premier mariage	Durée du mariage (en années) 5	10	15	20	25
Moins de 20 ans	40 à 45%	70 à 80%	85 à 90%	94 à 96%	98 à 99%
20-24 ans	44 à 50%	71 à 82%	88 à 95%	96 à 99%	99 à 100%
25-29 ans	46 à 47%	78 à 80%	94 à 95%	99%	100%
30-34 ans	55%	85%	96%	100%	100%
35-39 ans	59%	89%	100%	100%	100%

Nous n'avons indiqué que les valeurs limites entre lesquelles se placent les diverses générations de femmes. D'une façon générale, les générations les plus vieilles ont des pourcentages plus élevés, mais il se pourrait que ce résultat dépende de la façon dont nous avons interpolé la fécondité correspondant aux diverses durées; c'est pourquoi nous avons préféré ne pas donner, dans le tableau précédent, les pourcentages par

GRAPHIQUE 5.2

NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS POUR 1,000 FEMMES SUIVANT LA DURÉE DU MARIAGE EN 1941 ET EN 1961, POUR LES FEMMES DE CERTAINES GÉNÉRATIONS ET SUIVANT LEUR ÂGE AU MARIAGE, CANADA

NOMBRE D'ENFANTS POUR 1,000 FEMMES

FEMMES MARIÉES ENTRE 20 ET 25 ANS

NÉES ENTRE 1896 ET 1901

1901 ET 1906

1906 ET 1911

1911 ET 1916

FEMMES MARIÉES ENTRE 25 ET 30 ANS

NÉES ENTRE 1896 ET 1901

1901 ET 1911

FEMMES MARIÉES ENTRE 30 ET 35 ANS

NÉES ENTRE 1896 ET 1901

1901 ET 1906

FEMMES MARIÉES ENTRE 35 ET 40 ANS

NÉES ENTRE 1896 ET 1901

1901-1906

DURÉE DU MARIAGE EN ANNÉES

Source: Tableau 5.2

génération. L'examen de ce tableau fait voir, par ailleurs, un phénomène moins contestable: pour une durée donnée, les pourcentages croissent à mesure que l'âge au mariage augmente, ce qui était prévisible.

On est cependant frappé par la concentration des naissances au début du mariage, même pour les femmes qui se sont mariées jeunes. Pour celles qui se sont mariées à moins de 25 ans, les cinq premières années de mariage voient naître près de la moitié des enfants; le troisième quart des enfants naissent au cours des cinq années qui suivent et après quinze ans de mariage les neuf dixièmes des enfants sont déjà nés.

2. VARIATIONS DE LA FÉCONDITÉ SUIVANT L'ÂGE AU MARIAGE

On pourrait penser que, dans une population où la natalité est fortement limitée, l'âge au mariage, pourvu qu'il ne soit pas trop élevé, n'a pas beaucoup d'influence sur la descendance finale des femmes. Que la femme se marie à 20 ans ou 25 ans, par exemple, elle aura toujours le temps d'avoir les enfants souhaités. Or, il n'en est pas ainsi, comme on peut le constater dans le tableau 5.3. Les informations du tableau 5.4 sont à peu près les mêmes que celles qui apparaissent dans la dernière colonne du tableau 5.3. On y trouvera, pour plusieurs générations de femmes déjà mariées, leur descendance finale suivant l'âge au mariage. Afin de faciliter la comparaison des diverses générations, on a également transformé en indice le nombre moyen d'enfants nés vivants, la fécondité des femmes mariées à 20-24 ans étant égale à 100.

Par rapport aux femmes qui se sont mariées à 20-24 ans, les femmes qui se sont mariées à moins de 20 ans ont une surfécondité de 24 à 35%. Cette surfécondité diminue lorsqu'on passe des générations les plus anciennes aux plus jeunes, c'est-à-dire des plus fécondes aux moins fécondes. C'est un résultat auquel on pouvait s'attendre: plus les couples limitent leur descendance, plus ils ont de chances d'avoir la même fécondité, malgré un âge au mariage plus ou moins avancé. Mais on est tout de même fort éloigné d'une fécondité qui serait indépendante de l'âge au mariage. Les femmes qui se sont mariées après 25 ans présentent, toujours par rapport aux femmes mariées à 20-24 ans, une sous-fécondité importante: elle est de 26 à 32% pour celles qui se sont mariées à 25-29 ans; de 46 à 52% à 30-34 ans; de 68 à 72% à 35-39 ans; et de 83 à 89% à 40-44 ans. On peut résumer ces résultats en disant qu'en gros, entre 15 et 30 ans, un retard de l'âge au mariage de cinq ans est associé à une réduction de la fécondité de 30% par rapport à la fécondité des femmes mariées à 20-24 ans. Entre 30 et 40 ans, un retard de cinq ans est associé à une réduction de 20% environ, par rapport à la fécondité des femmes mariées à 20-24 ans. Notons bien qu'il s'agit là d'une corrélation entre âge au mariage et fécondité et que le retard de l'âge au mariage n'est pas nécessairement la cause ou la seule cause de la réduction de fécondité.

Tableau 5.4 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes suivant leur âge au mariage, pour des femmes de diverses générations quinquennales ayant au moins 45 ans en 1961, Canada

Âge au mariage	Générations (années de naissance des femmes)				
	Avant 1896	1896-1901	1901-1906	1906-1911	1911-1916
	Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes				
Moins de 20 ans	6,012	5,352	4,897	4,524	4,327
20-24 "	4,514	3,953	3,738	3,549	3,483
25-29 "	3,238	2,698	2,638	2,634	2,594
30-34 "	2,282	1,903	1,827	1,795	1,899
35-39 "	1,426	1,119	1,037	989	1,006
40-44 "	770	657	485	406	416
45-49 "	286	202	246	214	209
	Indice (fécondité des mariées à 20-24 ans = 100)				
Moins de 20 ans	133	135	131	128	124
20-24 "	100	100	100	100	100
25-29 "	72	68	71	74	74
30-34 "	51	48	49	51	54
35-39 "	32	28	28	28	29
40-44 "	17	17	13	11	12
45-49 "	6	5	7	6	6

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 4.1-8, tableau H2.

Il faut noter que les femmes d'une génération qui se sont mariées à divers âges ont eu leurs enfants à des périodes différentes et cela a pu affecter leur fécondité. C'est peut-être ce qui explique les faibles indices des femmes nées entre 1896 et 1906 et qui se sont mariées entre 25 et 35 ans; ces femmes ont vécu une grande partie de leur vie féconde pendant la crise économique.

Nous avons tenté de voir si les différences de fécondité en fonction de l'âge au mariage, pouvaient être liées à la descendance finale des femmes mariées. On s'attendrait, en effet, à ce que les différences de fécondité en fonction de l'âge au mariage, soient de plus en plus faibles, à mesure que le niveau général de la fécondité baisse. Des mesures semblables à celles que nous venons de faire pour l'ensemble du Canada, ont été faites pour diverses sous-populations canadiennes, mais aucun lien systématique n'a pu être décelé. On trouvera, dans le tableau 5.5, certaines de ces mesures. On peut en tirer les constatations suivantes:

1. Lorsqu'on passe des générations plus anciennes aux générations plus jeunes, les indices ont tendance à se rapprocher de 100, sauf pour les Québécoises rurales agricoles et les femmes des grandes villes de la Colombie-Britannique. Comme la fécondité a baissé

entre les anciennes et les jeunes générations, on pourrait penser que cette convergence des indices est liée à la diminution de la fécondité. Mais il ne semble pas qu'on puisse retenir cette interprétation: pour les femmes d'une même génération, la comparaison de diverses sous-populations qui ont eu des niveaux de fécondité différents ne confirme pas cette conclusion.

2. La surfécondité des femmes mariées à moins de 20 ans est particulièrement faible pour les femmes vivant sur une ferme. Cela pourrait s'expliquer par le fait que ces femmes se seraient mariées peu de temps avant d'atteindre l'âge de 20 ans. Pour les autres âges au mariage, il n'y a pas de différence systématique entre les types d'habitat.

Bien entendu, les différences de fécondité qu'on impute, ici, aux différences d'âge au mariage, peuvent faire intervenir d'autres facteurs sous-jacents. Par exemple, parmi les femmes qui se marient très jeunes, il y en a une forte proportion qui sont peu instruites; la forte fécondité des femmes qui se marient avant l'âge de vingt ans pourrait être due, non seulement à leur mariage précoce, mais aussi à certains caractères qui entraînent une forte fécondité.

3. VARIATIONS DE L'ÂGE AU MARIAGE

Nous venons de voir que l'âge au mariage a un effet qui n'est pas négligeable sur la fécondité. Il est donc intéressant de chercher si, entre les divers groupes qui constituent la population canadienne, cet âge varie beaucoup. Nous allons d'abord examiner comment varie l'âge moyen au mariage suivant les provinces, l'habitat, l'instruction et l'état matrimonial en 1961. Il a aussi été possible de calculer l'âge médian au mariage pour l'ensemble du Canada, suivant l'habitat et l'instruction, de même que pour certains groupes particuliers: protestantes de langue maternelle anglaise nées au Canada, catholiques de langue française nées au Canada et immigrées. Enfin, nous examinerons la distribution suivant l'âge au mariage des femmes déjà mariées de quelques générations.

ÂGE MOYEN AU MARIAGE SUIVANT L'HABITAT, CANADA ET PROVINCES

L'âge moyen au premier mariage a été calculé à partir des informations fournies par le recensement de 1961 sur l'âge au moment du recensement et la date du premier mariage. Le calcul a été fait pour trois groupes d'âges (25-29 ans, 35-39 ans et 45-49 ans). En comparant ces divers groupes d'âges, on peut se faire une idée des variations de l'âge au mariage

au cours du temps, mais il faut tenir compte, dans l'interprétation des différences, de l'élimination systématique des mariages qui pourraient survenir à un âge plus élevé que l'âge qu'avaient les femmes concernées en 1961. Ce biais joue évidemment beaucoup plus pour les femmes de 25-29

Tableau 5.5 – Indice de la descendance finale des femmes mariées à un âge donné, par rapport à la descendance finale des femmes mariées à 20-24 ans: femmes de certaines générations; Canada, divers types d'habitat; Québec rural agricole et Colombie-Britannique, villes de plus de 100,000 habitants

(Femmes mariées à 20-24 ans = 100)

Âge au mariage et année de naissance des femmes	Canada, villes de 100,000+	Canada, villes de 10,000	Canada rural non agricole	Canada rural agricole	Québec rural agricole	Colombie-Britannique, villes de 100,000+
Moins de 20 ans						
Avant 1896	130	138	130	123	119	125
1896-1901	132	139	134	127	121	133
1901-1906	130	134	131	123	120	137
1906-1911	127	125	130	122	121	128
1911-1916	122	125	126	113	118	123
25-29 ans						
Avant 1896	72	71	71	76	82	75
1896-1901	71	69	67	69	71	76
1901-1906	71	70	69	75	78	75
1906-1911	77	74	77	75	73	83
1911-1916	81	75	73	76	69	82
30-34 ans						
Avant 1896	52	50	49	54	55	57
1896-1901	48	48	50	50	45	53
1901-1906	48	51	48	55	50	57
1906-1911	53	51	52	56	51	59
1911-1916	59	58	53	54	50	63
35-39 ans						
Avant 1896	33	30	30	33	30	33
1896-1901	31	22	25	32	43	42
1901-1906	28	26	31	29	31	28
1906-1911	29	29	32	28	26	32
1911-1916	30	32	31	28	23	35
40-44 ans						
Avant 1896	18	16	16	18	20	16
1896-1901	16	18	23	13	8	17
1901-1906	13	9	15	15	10	12
1906-1911	11	12	15	13	9	13
1911-1916	13	10	12	17	7	11

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 4.1-8, tableau H2.

Tableau 5.6 – Âge moyen au premier mariage des femmes déjà mariées, pour certains groupes d'âges, Canada et provinces, suivant l'habitat, 1961

Âge et habitat	Âge moyen au premier mariage (en années)												
	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.
25-29 ans													
Tous habitats	20.6	20.1	20.3	20.1	20.0	21.0	20.5	20.5	20.3	20.4	20.5	20.3	21.4
Région métropolitaine	20.9	21.0	–	20.6	20.4	21.2	20.9	20.8	–	20.8	20.8	–	–
Ville principale	21.1	21.2	–	20.7	20.5	21.4	20.9	21.0	–	20.9	21.2	–	–
Banlieue	20.8	20.5	–	20.6	20.4	21.0	20.8	20.6	–	20.2	20.5	–	–
Villes, 100,000 et plus	21.0	–	–	20.4	–	21.2	20.9	20.8	20.8	20.8	20.8	–	–
" 30,000-99,999	20.6	21.0	–	–	20.6	20.9	20.4	–	20.6	20.6	–	–	–
" 5,000-29,999	20.5	20.3	21.0	19.9	20.3	21.1	20.2	20.3	20.5	20.2	20.4	–	22.0
" 1,000- 4,999	20.4	20.0	21.5	20.3	20.0	21.0	20.0	20.4	20.4	20.2	20.3	21.1	–
Rural non agricole	19.9	19.6	19.5	19.7	19.5	20.5	19.8	19.8	19.9	19.9	19.9	19.7	21.1
Rural agricole	20.1	20.6	20.3	19.8	19.6	20.6	20.0	20.0	19.9	19.8	20.1	–	–
35-39 ans													
Tous habitats	22.4	21.7	21.8	21.7	21.5	22.8	22.3	22.2	22.1	22.2	22.5	21.7	22.5
Région métropolitaine	22.9	23.1	–	22.4	22.0	23.2	22.7	22.6	–	23.0	22.8	–	–
Ville principale	23.0	23.1	–	22.5	21.9	23.4	22.8	22.6	–	23.0	23.1	–	–
Banlieue	22.8	23.1	–	22.3	22.2	23.1	22.7	22.6	–	22.7	22.5	–	–
Villes, 100,000 et plus	22.9	–	–	22.2	–	23.2	22.8	22.7	22.7	23.0	22.8	–	–
" 30,000-99,999	22.3	23.0	–	–	22.4	22.7	22.1	–	22.7	22.2	–	–	–
" 5,000-29,999	22.1	22.2	22.1	21.4	21.8	22.6	21.7	22.2	22.0	22.0	22.3	–	23.5
" 1,000- 4,999	22.1	21.3	21.9	22.3	21.7	22.5	21.8	22.6	22.0	21.9	22.1	23.1	–
Rural non agricole	21.6	21.2	21.7	21.2	20.9	22.0	21.6	21.3	21.7	21.3	22.0	20.3	21.9
Rural agricole	21.6	21.8	21.6	21.5	20.9	21.7	21.5	21.5	21.8	21.2	21.9	–	–
45-49 ans													
Tous habitats	24.1	23.7	23.4	23.5	23.6	24.7	24.0	23.8	23.3	23.4	24.1	22.5	25.1
Région métropolitaine	24.7	25.1	–	24.4	24.4	25.3	24.5	24.3	–	24.1	24.5	–	–
Ville principale	24.7	25.3	–	24.6	24.1	25.3	24.4	24.4	–	24.1	24.6	–	–
Banlieue	24.7	24.2	–	24.2	24.7	25.3	24.5	24.1	–	23.6	24.4	–	–
Villes, 100,000 et plus	24.7	–	–	24.1	–	25.2	24.5	24.3	23.9	24.1	24.5	–	–
" 30,000-99,999	24.0	25.1	–	–	24.3	24.9	23.6	–	24.2	23.3	–	–	–
" 5,000-29,999	23.8	23.2	23.7	23.4	24.6	24.4	23.7	24.0	23.3	23.2	23.6	–	25.3
" 1,000- 4,999	23.9	24.0	23.7	23.1	23.9	24.5	23.7	23.8	23.8	23.3	23.5	24.9	–
Rural non agricole	23.3	23.1	23.1	23.0	22.9	24.0	23.3	22.9	23.2	22.6	23.8	20.5	24.5
Rural agricole	23.1	23.6	23.4	23.0	23.2	23.3	23.4	23.0	22.8	22.6	23.4	–	–

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

ans que pour celles de 35-39 ans. Pour l'ensemble du Canada et pour tous les habitats, l'âge moyen au premier mariage est de 24.1 ans pour les femmes de 45-49 ans (tableau 5.6); il est de 22.4 ans pour celles de 35-39 ans et de 20.6 ans pour celles de 25-29 ans. La différence entre le premier et le deuxième groupe d'âges (1.7 an) est à peu près la même que celle qu'on observe entre le deuxième et le troisième (1.8 an). Il est cependant probable que cette deuxième différence est plus affectée que la première par le biais que nous avons signalé (élimination des mariages tardifs). Toutes les provinces enregistrent des différences à peu près semblables entre ces trois groupes d'âges.

Les variations de l'âge moyen au mariage entre les divers types d'habitat se présentent à peu près exactement de la même façon, aussi bien pour les trois groupes d'âges que pour les diverses régions: ce sont les rurales (agricoles ou non agricoles) qui se marient le plus tôt et l'âge moyen au premier mariage augmente avec la dimension des villes. Par exemple, pour les femmes de 45-49 ans de l'ensemble du Canada, l'âge moyen est de 23.1 ans pour les rurales agricoles, soit un an de moins que pour l'ensemble des habitats; il est un peu plus élevé (23.3 ans) pour les rurales non agricoles; on note une augmentation assez brusque (0.6 an) lorsqu'on passe aux villages ou petites villes de moins de 5,000 habitants, ce qui est également le cas de plusieurs provinces. Ce n'est ensuite qu'entre les villes moyennes (30,000 à 99,999 habitants) et les grandes villes qu'une autre augmentation importante se produit: 24.0 à 24.7 ans. Pour l'ensemble du Canada, il n'y a pas de différence entre la ville principale et la banlieue des régions métropolitaines. Cependant, dans cinq provinces, on enregistre un âge au mariage plus faible dans la banlieue, alors que le contraire se produit pour deux provinces.

Ces remarques s'appliquent également aux deux autres groupes d'âges (35-39 ans et 25-29 ans). Il y a cependant lieu de signaler que, pour ces femmes plus jeunes, celles qui habitent la banlieue ont un âge au mariage plus faible que celles qui habitent la ville principale des régions métropolitaines. On peut aussi noter une autre différence entre les trois groupes d'âges: les différences d'âges au premier mariage, entre les divers types d'habitat, sont d'autant plus faibles que les femmes sont jeunes. Si l'on compare les cas extrêmes, on trouve une différence de 1.6 an pour les femmes de 45-49 ans, de 1.4 an pour celles de 35-39 ans et de 1.2 an pour celles de 25-29 ans.

Les différences entre provinces sont un peu moins fortes que celles que nous venons de constater entre les types d'habitat. Si l'on s'en rapporte, encore une fois, aux cas extrêmes, on note les différences suivantes: 1.4 an pour les femmes de 45-49 ans, 1.3 an pour celles de 35-39 ans et 1.0 an pour celles de 25-29 ans. Ces dernières observations ne tiennent

Tableau 5.7 – Âge moyen au premier mariage suivant l'état matrimonial et l'instruction des femmes âgées de 45-49 ans, Canada, divers types d'habitat, 1961

État matrimonial et niveau d'instruction	Habitat						
					Régions métropolitaines		
	Tous habitats	Rural agricole	Rural non agricole	Villes, 5,000-29,999	Total	Ville principale	Banlieue
Mari présent							
Élémentaire	23.3	22.5	22.7	23.0	24.1	24.1	24.0
Secondaire	24.7	23.9	24.0	24.5	25.1	25.3	25.0
Université sans diplôme	26.4	26.3	26.2	27.1	26.5	26.6	26.5
Université avec diplôme	27.4	27.2	28.2	27.9	27.3	27.4	27.3
Tous niveaux	24.2	23.2	23.4	24.0	24.8	24.9	24.8
Mari absent							
Élémentaire	22.2	22.2	21.9	21.5	22.5	22.6	22.4
Secondaire	23.7	22.4	23.1	23.3	24.0	24.0	23.9
Université sans diplôme	24.3				25.1	24.9	25.5
Université avec diplôme	26.9				27.2	28.0	25.8
Tous niveaux	23.0	22.3	22.3	22.4	23.4	23.4	23.4
Veuves							
Élémentaire	22.3	21.7	21.7	21.7	22.8	22.7	23.0
Secondaire	23.8	23.0	23.9	23.2	24.0	24.0	23.9
Université sans diplôme	25.5				25.6	24.6	27.9
Université avec diplôme	25.4				25.3	25.3	25.3
Tous niveaux	23.2	22.2	22.6	22.7	23.5	23.5	23.7
Divorcées							
Élémentaire	21.6	18.4	18.4	22.9	22.0	22.2	21.2
Secondaire	22.7	26.4	21.9	22.4	22.8	22.9	22.5
Université sans diplôme	25.3				25.5	25.9	24.0
Université avec diplôme	25.1				24.5	25.4	21.7
Tous niveaux	22.6	21.5	20.9	22.7	22.8	23.0	22.3
Femmes déjà mariées							
Élémentaire	23.2	22.5	22.6	22.8	23.9	23.9	23.9
Secondaire	24.6	23.9	24.0	24.4	25.0	25.1	24.9
Université sans diplôme	26.3	26.2	26.0	26.9	26.4	26.4	26.5
Université avec diplôme	27.2	27.3	28.0	27.8	27.1	27.2	27.1
Tous niveaux	24.1	23.1	23.3	23.8	24.7	24.7	24.7

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

pas compte du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. La province de Québec se caractérise par un âge au mariage élevé, pour tous les groupes d'âges et pour la plupart des habitats. Sur les neuf types d'habitat retenus dans le tableau 5.6, le Québec a l'âge le plus élevé dans six cas pour les femmes de 45-49 ans, dans sept cas pour les femmes de 35-39 ans et dans huit cas pour celles de 25-29 ans. Il n'y a pas de province qui se caractérise nettement par un âge moyen faible; on peut cependant noter que pour les femmes de 45-49 ans, c'est surtout en Alberta qu'on trouve les âges les plus faibles, tandis que pour les femmes plus jeunes, c'est surtout le Nouveau-Brunswick qui se caractérise de cette façon. On peut enfin remarquer que le Yukon se caractérise par un âge moyen peu élevé, alors que le contraire se produit pour les Territoires du Nord-Ouest.

ÂGE MOYEN AU MARIAGE SUIVANT L'INSTRUCTION ET L'ÉTAT MATRIMONIAL

On trouvera dans les tableaux 5.7 et 5.8 les informations relatives à ces deux caractéristiques, pour l'ensemble du Canada et pour certains types d'habitat. Le premier de ces tableaux se rapporte aux femmes de 45-49 ans et le second à celles de 35-39 ans.

Examinons d'abord les différences suivant l'état matrimonial[3]. Ce sont les femmes dont le mari est présent, c'est-à-dire qui vivent avec leur mari au moment du recensement, qui ont l'âge moyen au premier mariage le plus élevé. Pour l'ensemble du Canada, cet âge moyen est de 24.2 ans pour les femmes de 45-49 ans et de 22.4 ans pour celles de 35-39 ans. Les femmes qui ne vivent pas avec leur mari se sont mariées à un âge nettement plus faible et il en est de même pour les veuves et les divorcées. Le tableau 5.9 présente les différences d'âge moyen au mariage des femmes séparées de leur mari, divorcées ou veuves, par rapport à celles qui vivent avec leur mari. Ces différences ont été calculées en ne tenant compte que de l'ensemble des niveaux d'instruction. L'examen du tableau 5.9 permet de constater que pour les femmes de 45-49 ans, celles qui sont séparées de leur mari se sont mariées 1.2 an plus tôt que celles qui vivent avec leur mari; la différence est moins forte (0.9 an) pour les femmes de 35-39 ans. D'autre part, cette différence est plus forte pour les urbaines que pour les rurales. Si l'on considère maintenant les divorcées, on trouve que dans à peu près tous les cas, l'âge au premier mariage est encore plus faible que dans le cas des femmes dont le mari est absent: la différence est de 1.6 an pour les femmes de 45-49 ans et de 1.1 an pour celles de 35-39 ans. Il est difficile de ne pas voir là une confirmation du fait que les mariages

[3] Les questions posées au recensement permettent de répartir les femmes qui se sont déjà mariées en quatre catégories: celles qui sont encore mariées et vivent avec leur mari; celles qui sont encore mariées mais dont le mari ne vit pas avec elles; les veuves; enfin, les divorcées. On ne peut savoir si les cas où le mari est absent résultent d'un conflit conjugal ou d'une autre raison.

Tableau 5.8 – Âge moyen au premier mariage suivant l'état matrimonial et l'instruction des femmes âgées de 35-39 ans, Canada, divers types d'habitat, 1961

État matrimonial et niveau d'instruction	Habitat						
	Tous habitats	Rural agricole	Rural non agricole	Villes, 5,000-29,999	Régions métropolitaines		
					Total	Ville principale	Banlieue
Mari présent							
Élémentaire	21.9	21.2	21.1	21.8	22.6	22.9	22.3
Secondaire	22.6	21.8	22.0	22.3	23.0	23.1	22.9
Université sans diplôme	24.0	23.8	23.8	24.1	24.1	24.4	23.9
Université avec diplôme	25.3	26.0	25.7	24.9	25.4	25.7	25.1
Tous niveaux	22.4	21.6	21.6	22.2	23.0	23.1	22.8
Mari absent							
Élémentaire	20.8	20.6	20.6	20.6	21.0	21.0	21.0
Secondaire	21.9	21.7	21.6	21.4	22.0	22.0	22.1
Université sans diplôme	23.7				24.3	24.7	23.6
Université avec diplôme	24.8				25.6	25.9	24.8
Tous niveaux	21.5	21.1	21.1	21.1	21.8	21.7	21.9
Veuves							
Élémentaire	20.7	21.4	20.2	20.8	20.9	21.0	20.6
Secondaire	21.5	20.1	21.6	21.4	21.4	21.5	21.3
Université sans diplôme	21.8				22.4	21.9	23.0
Université avec diplôme	24.5				25.1	25.1	25.3
Tous niveaux	21.2	20.7	20.8	21.1	21.3	21.4	21.3
Divorcées							
Élémentaire	20.3	20.7	19.6	19.3	20.9	21.4	19.7
Secondaire	21.4	19.3	21.0	20.2	21.6	21.7	21.4
Université sans diplôme	23.1				23.6	23.7	23.3
Université avec diplôme	21.7				22.0	22.1	21.9
Tous niveaux	21.3	19.8	20.4	19.9	21.6	21.8	21.3
Femmes déjà mariées							
Élémentaire	21.8	21.2	21.1	21.7	22.5	22.7	22.2
Secondaire	22.6	21.8	22.0	22.2	22.9	23.0	22.8
Université sans diplôme	24.0	23.8	23.7	23.9	24.1	24.3	23.9
Université avec diplôme	25.3	25.9	25.5	24.8	25.3	25.6	25.1
Tous niveaux	22.4	21.6	21.6	22.1	22.9	23.0	22.8

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

Tableau 5.9 – Différence d'âge moyen au premier mariage entre les femmes ayant l'état matrimonial indiqué, et celles qui vivent avec leur mari, femmes âgées de 45-49 ans et 35-39 ans, Canada, divers types d'habitat, 1961

(en années)

Âge et état matrimonial	Habitat						
	Tous habitats	Rural agricole	Rural non agricole	Villes, 5,000-29,999	Régions métropolitaines		
					Total	Ville principale	Banlieue
45-49 ans							
Mari absent	-1.2	-0.9	-1.1	-1.6	-1.4	-1.5	-1.4
Veuves	-1.0	-1.0	-0.8	-1.3	-1.3	-1.4	-1.1
Divorcées	-1.6	-1.7	-2.5	-1.3	-2.0	-1.9	-2.5
35-39 ans							
Mari absent	-0.9	-0.5	-0.5	-1.1	-1.2	-1.4	-0.9
Veuves	-1.2	-0.9	-0.8	-1.1	-1.7	-1.7	-1.5
Divorcées	-1.1	-1.8	-1.2	-2.3	-1.4	-1.3	-1.5

SOURCE: Tableaux 5.7 et 5.8.

précoces sont soumis à un plus grand risque de rupture que les autres, soit par divorce, soit par séparation[4]. Enfin, on peut également constater que les veuves se sont mariées plus jeunes que les femmes qui vivent encore avec leur mari. Cela n'a rien d'étonnant: les femmes qui se sont mariées jeunes ont probablement une différence d'âge avec leur mari plus grande que les autres et ont ainsi plus de chances de voir leur mari mourir avant elles.

Examinons maintenant l'âge moyen au premier mariage, en fonction de l'instruction de la femme. Dans le tableau 5.10, on a donné les différences d'âge moyen au premier mariage, par rapport aux femmes qui n'ont reçu qu'une instruction primaire, pour certains types d'habitat. On constate que l'âge moyen au premier mariage varie beaucoup plus en fonction de l'instruction qu'en fonction des facteurs que nous avons déjà étudiés: type d'habitat, province ou état matrimonial. Les femmes de 45-49 ans qui ont un diplôme universitaire se sont mariées, en moyenne, quatre ans plus tard que celles qui n'ont reçu qu'une instruction primaire; l'écart est de trois ans et demi pour les femmes de 35-39 ans. Le retard de l'âge au mariage est systématiquement d'autant plus grand que le niveau d'instruction est élevé. En outre, les différences d'âge au mariage en fonction de l'instruction sont plus accentuées pour les femmes rurales que pour les femmes qui habitent dans les régions métropolitaines.

[4] Il faut cependant ajouter que ces comparaisons sont affectées par un biais: pour les femmes d'un âge donné en 1961, plus le mariage a été précoce, – et donc plus sa durée a été longue, – plus le risque est grand de devenir veuve, divorcée ou séparée.

Tableau 5.10 – Différence d'âge moyen au premier mariage entre les femmes ayant reçu l'instruction indiquée et celles qui ont reçu une instruction primaire, femmes âgées de 45-49 ans et 35-39 ans, Canada, divers types d'habitat, 1961

(en années)

Âge et niveau d'instruction	Habitat						
	Tous habitats	Rural agricole	Rural non agricole	Villes, 5,000-29,999	Régions métropolitaines: Total	Régions métropolitaines: Ville principale	Régions métropolitaines: Banlieue
45-49 ans							
Secondaire......	1.4	1.4	1.4	1.6	1.1	1.2	1.0
Université sans diplôme	3.1	3.7	3.4	4.1	2.5	2.5	2.6
Université avec diplôme	4.0	4.8	5.4	5.0	3.2	3.3	3.2
35-39 ans							
Secondaire......	0.8	0.6	0.9	0.5	0.4	0.3	0.6
Université sans diplôme	2.2	2.6	2.6	2.2	1.6	1.6	1.7
Université avec diplôme	3.5	4.7	4.4	3.1	2.8	2.9	2.9

SOURCE: Tableaux 5.7 et 5.8.

Nous n'étudierons pas ici les variations de l'âge moyen au premier mariage, pour chaque province, en fonction de l'état matrimonial et du niveau d'instruction. Cependant, comme la province de Québec se distingue assez nettement des autres, au point de vue de la nuptialité, nous avons fait un rapide examen pour cette province. On y observe à peu près les mêmes phénomènes que ceux que nous venons d'observer pour le Canada. Toutefois, pour un niveau d'instruction et un état matrimonial donnés, l'âge au mariage est à peu près toujours plus élevé pour le Québec que pour l'ensemble du Canada; il n'y a qu'une exception significative: les Québécoises de 45-49 ans qui ont fréquenté l'université se sont mariées un peu plus jeunes que l'ensemble des Canadiennes qui ont les mêmes caractéristiques.

DISTRIBUTION SUIVANT L'ÂGE AU PREMIER MARIAGE

L'âge moyen au premier mariage ne constitue qu'un aspect très simplifié de la nuptialité: il représente le comportement moyen d'un ensemble de femmes qui ont, en réalité, des comportements fort différents. Cette variété ne peut être correctement représentée que par la distribution des femmes suivant leur âge au premier mariage. En se basant sur l'âge des

femmes au moment du recensement et sur la date de leur premier mariage, on peut calculer l'âge au premier mariage. Des tableaux spéciaux très détaillés ont été préparés en vue de ce calcul, non seulement pour l'ensemble des femmes déjà mariées du Canada, mais aussi pour diverses sous-populations caractérisées par leur âge en 1961, l'habitat, la religion, la langue maternelle et le niveau d'instruction. On peut donc connaître, pour les femmes d'un âge donné en 1961, comment elles se distribuent suivant l'âge qu'elles avaient au moment où elles se sont mariées pour la première fois. Nous n'allons donner ici que des distributions cumulées, dont la signification immédiate est la suivante: parmi les femmes qui se sont déjà mariées, quelle est la proportion de celles qui s'étaient déjà mariées à 15 ans, à 18 ans, à 25 ans ...., etc.

Nous avons reproduit, dans le tableau 5.11, la distribution cumulée, suivant l'âge au mariage, des femmes déjà mariées de 45-49 ans; ces distributions sont données pour certains types d'habitat, trois niveaux d'instruction, de même que pour les immigrées, les Anglo-protestantes nées au Canada et les Franco-catholiques nées au Canada. Pour les deux derniers groupes, on a distingué entre urbaines et rurales agricoles. Dans le tableau 5.12, on trouvera des informations analogues pour les femmes déjà mariées de 30 ans ou de 30-34 ans suivant le cas. Il est utile de souligner qu'il s'agit ici de distributions, suivant l'âge au mariage, de femmes *qui ont déjà été mariées* à un âge donné; ces distributions ne représentent donc pas l'entrée progressive dans l'état du mariage de toutes les femmes d'une génération, mais seulement de celles qui se seront mariées à un âge donné. Pour que ces distributions s'appliquent à l'ensemble des femmes d'une génération, il faudrait les multiplier par la proportion des femmes déjà mariées correspondant à l'âge des femmes en 1961.

Si l'on se reporte aux graphiques 5.3 et 5.4, qui illustrent par des courbes ces distributions, on pourra constater d'assez grandes différences, entre les diverses sous-populations, au point de vue des proportions de femmes qui se sont déjà mariées à un âge donné. Pour les femmes de 45-49 ans, c'est en général vers l'âge de 25 ans que les différences sont le plus marquées. Dans l'ensemble du Canada, 56% de ces femmes s'étaient déjà mariées à cet âge, tandis que le pourcentage est de 65% pour les rurales agricoles, 63% pour les rurales non agricoles, 58% pour celles qui habitaient dans des villes de 5,000 à 30,000 habitants et 51% pour celles qui vivaient dans des régions métropolitaines. Les différences sont encore plus grandes au point de vue de l'instruction: le pourcentage des mariées à 25 ans est de 63% pour les femmes du niveau élémentaire, 52% pour le niveau secondaire et 36% pour les femmes qui ont fréquenté l'université. La comparaison des trois groupes culturels est moins simple. Les femmes immigrées[5] ont les pourcentages de mariées les plus élevés jusqu'à 22

[5] La courbe correspondante n'a pas été reproduite sur le graphique.

Tableau 5.11.– Pourcentage des femmes déjà mariées et âgées de 45-49 ans en 1961, qui s'étaient mariées avant l'âge indiqué, pour certaines sous-populations, Canada

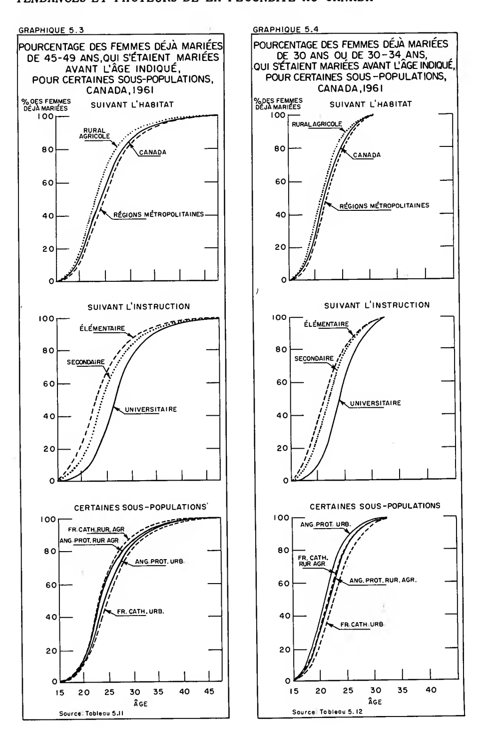
Âge[b]	Habitat					Instruction			Immigrées	Anglo-protestantes[a]		Franco-catholiques[a]	
	Canada	Régions métropolitaines	Villes, 5,000-30,000	Rural non agricole	Rural agricole	Élémentaire	Secondaire	Universitaire		Urbaines	Rurales agricoles	Urbaines	Rurales agricoles
18.5 ans	7.6	6.4	8.0	9.5	8.3	11.1	5.0	1.4	9.5	6.4	6.4	5.8	7.9
22.5 "	37.1	32.3	38.2	43.8	44.0	46.0	31.1	15.2	41.1	33.4	40.3	28.9	40.4
23.5 "	45.1	39.8	46.4	52.2	53.3	–	–	–	–	–	–	–	–
24.5 "	52.5	46.8	54.4	59.5	61.3	–	–	–	–	–	–	–	–
25.5 "	59.5	54.1	61.2	65.6	68.6	–	–	–	–	–	–	–	–
26.5 "	67.4	62.9	68.9	72.1	75.3	–	–	–	–	–	–	–	–
27.5 "	74.3	70.5	76.1	77.9	80.6	79.0	71.3	57.9	74.5	73.2	78.7	68.7	81.5
28.5 "	79.9	76.8	81.8	82.3	85.0	–	–	–	–	–	–	–	–
29.5 "	83.9	81.3	85.6	85.8	88.4	–	–	–	–	–	–	–	–
30.5 "	86.5	84.3	88.0	88.2	90.4	–	–	–	–	–	–	–	–
31.5 "	88.5	86.5	90.1	90.1	92.2	–	–	–	–	–	–	–	–
32.5 "	90.7	89.0	91.9	91.9	93.9	91.9	90.0	85.3	88.5	91.0	93.2	88.8	94.7
37.5 "	96.6	95.9	97.1	97.4	97.9	97.2	96.3	94.5	95.6	96.7	98.0	95.9	98.2
42.5 "	98.8	98.7	99.0	99.2	99.4	99.0	98.8	98.2	98.6	98.9	99.4	98.7	99.5
47.5 "	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

[a] Nées au Canada. [b] Âge avant lequel les femmes s'étaient mariées.

Tableau 5.12 – Pourcentage des femmes déjà mariées et âgées de 30 ans ou de 30-34 ans en 1961, qui s'étaient mariées avant l'âge indiqué, pour certaines sous-populations, Canada

Âge[b]	Femmes âgées de 30 ans			Femmes âgées de 30-34 ans							
	Canada	Habitat		Instruction			Immigrées	Anglo-protestantes[a]		Franco-catholiques[a]	
		Régions métropolitaines	Rural agricole	Élémentaire	Secondaire	Universitaire		Urbaines	Rurales agricoles	Urbaines	Rurales agricoles
15.5 ans	0.6	0.6	0.5	–	–	–	–	–	–	–	–
16.5 "	2.7	2.1	3.1	–	–	–	–	–	–	–	–
17.5 "	6.5	4.8	7.6	11.7	6.7	1.4	7.6	7.7	11.1	5.9	9.4
18.5 "	13.4	10.1	17.8	20.1	12.9	3.3	13.1	15.0	19.8	10.9	16.7
19.5 "	23.4	18.6	29.7	30.4	21.2	6.4	20.1	24.3	31.0	18.1	25.5
20.5 "	35.8	30.4	44.3	41.4	31.6	11.2	28.3	35.3	44.8	27.6	36.3
21.5 "	48.6	43.2	56.0	52.4	43.0	19.2	38.3	47.0	57.5	37.7	48.4
22.5 "	60.1	55.2	67.3	62.8	54.6	30.4	49.0	58.4	69.4	48.8	60.4
23.5 "	70.7	66.6	77.6	71.4	65.1	42.7	59.0	68.9	78.2	58.8	69.0
24.5 "	78.7	75.4	84.8	78.1	73.8	55.3	67.3	77.1	84.8	68.2	77.0
25.5 "	85.0	82.6	89.4	83.8	81.0	66.9	75.0	83.8	89.6	76.3	83.8
26.5 "	90.2	88.6	93.6	88.1	86.3	75.8	81.2	88.5	93.2	82.7	88.5
27.5 "	93.7	92.8	95.7	91.3	90.4	82.5	86.1	92.0	95.5	87.6	91.5
28.5 "	96.6	96.2	97.8	94.1	93.6	87.7	90.3	94.5	96.7	91.7	94.6
29.5 "	98.6	98.7	99.1	96.1	96.0	92.0	93.5	96.6	98.1	94.6	96.5
30.5 "	100.0	100.0	100.0	97.9	97.8	95.4	96.2	98.1	98.9	96.9	98.3
31.5 "	–	–	–	99.2	99.1	98.1	98.4	99.1	99.6	98.7	99.2
32.5 "	–	–	–	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

[a] Nées au Canada. [b] Âge avant lequel les femmes s'étaient mariées.


GRAPHIQUE 5.3
POURCENTAGE DES FEMMES DÉJÀ MARIÉES DE 45-49 ANS, QUI S'ÉTAIENT MARIÉES AVANT L'ÂGE INDIQUÉ, POUR CERTAINES SOUS-POPULATIONS, CANADA, 1961
% DES FEMMES DÉJÀ MARIÉES
SUIVANT L'HABITAT
RURAL AGRICOLE
CANADA
RÉGIONS MÉTROPOLITAINES
SUIVANT L'INSTRUCTION
ÉLÉMENTAIRE
SECONDAIRE
UNIVERSITAIRE
CERTAINES SOUS-POPULATIONS
FR. CATH. RUR. AGR
ANG. PROT. RUR. AGR
ANG. PROT. URB.
FR. CATH. URB.
0
20
40
60
80
100
15
20
25
30
35
40
45
ÂGE
Source: Tableau 5.11
GRAPHIQUE 5.4
POURCENTAGE DES FEMMES DÉJÀ MARIÉES DE 30 ANS OU DE 30-34 ANS, QUI S'ÉTAIENT MARIÉES AVANT L'ÂGE INDIQUÉ, POUR CERTAINES SOUS-POPULATIONS, CANADA, 1961
% DES FEMMES DÉJÀ MARIÉES
SUIVANT L'HABITAT
RURAL AGRICOLE
CANADA
RÉGIONS MÉTROPOLITAINES
SUIVANT L'INSTRUCTION
ÉLÉMENTAIRE
SECONDAIRE
UNIVERSITAIRE
CERTAINES SOUS-POPULATIONS
ANG. PROT. URB.
FR. CATH. RUR AGR
ANG. PROT. RUR. AGR.
FR. CATH. URB.
0
20
40
60
80
100
15
20
25
30
35
40
ÂGE
Source: Tableau 5.12

ans environ; mais au-delà de 32 ans, elles ont les pourcentages les plus faibles. Quant aux protestantes de langue maternelle anglaise et aux catholiques de langue maternelle française (nées au Canada dans les deux cas), leur position respective est différente suivant qu'il s'agit des rurales agricoles, ou des urbaines; en milieu rural agricole, ce sont les Franco-catholiques qui se marient le plus tôt: à 25 ans, 65% sont déjà mariées, alors que le pourcentage est de 61% pour les Anglo-protestantes; par contre, en milieu urbain, 53% de ces dernières sont mariées à 25 ans, contre 48% pour les Franco-catholiques.

Pour les femmes de 30 ans ou 30-34 ans, c'est vers l'âge de 22 ans que les différences de pourcentages de mariées sont les plus fortes et c'est pour cet âge que nous ferons les comparaisons. Dans l'ensemble du Canada, parmi les femmes de 30 ans qui avaient déjà été mariées, 55% s'étaient mariées avant 22 ans. Le pourcentage est de 62% pour les rurales agricoles et 50% pour les femmes habitant les régions métropolitaines. Comme pour les femmes de 45-49 ans, les différences sont particulièrement fortes pour les divers niveaux d'instruction: 58% pour le niveau élémentaire, 49% pour le secondaire et 25% pour le niveau universitaire. Cependant, la position relative des trois groupes culturels est un peu différente, pour les femmes de 30-34 ans, de celle que nous avons observée plus haut pour les femmes plus âgées. Les femmes nées à l'étranger ont des pourcentages très faibles à tous les âges (44% à 22 ans); leur courbe suit de très près celle des Franco-catholiques urbaines. Ces dernières ont des pourcentages de mariées nettement plus faibles que les Anglo-protestantes, aussi bien en milieu rural agricole qu'en milieu urbain. L'écart est de 10% pour les rurales agricoles (64% contre 54%) et pour les urbaines (53% contre 43%). On notera que les Anglo-protestantes urbaines se comportent à peu près exactement comme les Franco-catholiques rurales agricoles.

Il est possible, à l'aide des données dont nous disposons, de comparer deux générations au point de vue du pourcentage des femmes qui sont déjà mariées à divers âges. On ne peut pour cela comparer directement les distributions cumulées que nous venons d'étudier, étant donné qu'il s'agit uniquement des femmes qui, à 30 ans ou à 45-49 ans, étaient déjà mariées. Il est évident que, dans l'ensemble, les premières constituent une sélection de femmes qui se sont mariées relativement jeunes, puisqu'elles excluent systématiquement toutes celles qui auraient pu se marier entre 30 et 50 ans. Pour que la comparaison soit valide, il faut tenir compte de toutes les femmes et non seulement de celles qui ont déjà été mariées. Il suffit, pour obtenir l'information désirée, de multiplier les pourcentages des distributions que nous avons étudiées par le pourcentage des femmes déjà mariées à 30 ans ou à 45-49 ans, suivant le cas. Nous avons fait ce calcul pour

l'ensemble du Canada seulement et nous nous sommes limités à deux générations: les femmes qui, en 1961, étaient âgées de 30 ans et celles qui étaient âgées de 45-49 ans. Voici les résultats obtenus:

Âge	Pourcentage des femmes déjà mariées à l'âge indiqué: Femmes de 30 ans en 1961	Femmes de 45-49 ans en 1961
15.5 ans	0.5	0.3*
16.5 "	2.4	1.4*
17.5 "	5.7	4.0*
18.5 "	11.8	7.6*
19.5 "	20.6	13.1*
20.5 "	31.5	19.3*
21.5 "	42.8	26.5*
22.5 "	52.9	33.6
23.5 "	62.2	40.8
24.5 "	69.3	47.5
25.5 "	74.8	53.8
26.5 "	79.4	61.0
27.5 "	82.5	67.2
28.5 "	85.0	72.3
29.5 "	86.8	75.9
30.5 "	88.0	78.3
32.5 "	–	82.1
37.5 "	–	87.4
42.5 "	–	89.4
47.5 "	–	90.5

* Obtenu par ajustement graphique.

Ces résultats ont été reproduits sur le graphique 5.5. Le comportement de ces deux générations est assez différent. Jusqu'à l'âge de 25 ans environ, le pourcentage des femmes déjà mariées est à peu près dans le rapport de deux à trois, les femmes de la plus jeune génération s'étant mariées plus rapidement que celles qui avaient 45-49 ans en 1961. Pour ces dernières, c'est à 24.9 ans que la moitié s'étaient mariées, tandis que les plus jeunes ont atteint ce pourcentage à l'âge de 22.2 ans.

ÂGE MÉDIAN AU PREMIER MARIAGE

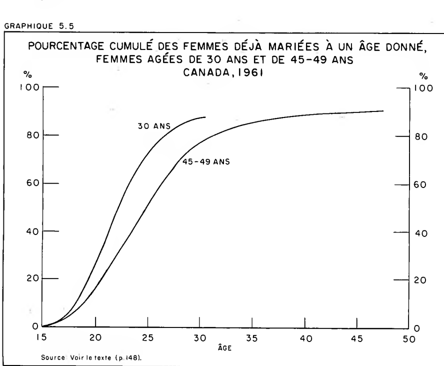
On peut facilement tirer, des distributions cumulées suivant l'âge au mariage, l'âge médian au premier mariage, c'est-à-dire l'âge auquel la moitié des femmes s'étaient déjà mariées. En général, l'âge médian est un peu plus élevé que l'âge moyen, que nous avons déjà examiné: la différence est de un ou deux dixièmes d'années. Il n'est donc pas très utile d'examiner systématiquement les âges médians. Cependant, cette valeur a pu

être calculée pour certains groupes particuliers pour lesquels nos données ne permettent pas de calculer l'âge moyen: les femmes qui sont nées à l'étranger de même que les Anglo-protestantes et les Franco-catholiques nées au Canada. Voici les valeurs que nous avons trouvées, pour les femmes déjà mariées qui étaient âgées de 30-34 ans ou de 45-49 ans en 1961:

Sous-population	Âge médian au premier mariage 30-34 ans	45-49 ans
Immigrées	22.6 ans	23.8 ans
Protestantes de langue maternelle anglaise[6]		
Rurales agricoles	20.9 "	23.8 "
Urbaines	21.8 "	24.6 "
Catholiques de langue maternelle française[6]		
Rurales agricoles	21.6 "	23.7 "
Urbaines	22.6 "	25.2 "

[6] Nées au Canada.

GRAPHIQUE 5.5



Pour les femmes de 45-49 ans, les immigrées ont un âge médian plus faible que celui des deux autres groupes, mais c'est le contraire pour les femmes de 30-34 ans. Sauf pour les rurales agricoles de 45-49 ans, les Anglo-protestantes ont un âge médian plus faible que les Franco-catholiques. Cette observation est différente de celle qu'Enid Charles a déjà faite d'après les informations du recensement de 1941: pour les femmes qui avaient de 45 à 54 ans à ce moment-là, aussi bien la religion catholique que la langue française favorisaient assez nettement les premiers mariages jeunes[7]. Ce n'est plus vrai aujourd'hui pour l'un ou l'autre de ces deux facteurs (ou peut-être pour les deux), puisque la combinaison franco-catholique donne un âge au premier mariage plus élevé que la combinaison anglo-protestante.

On peut faire une autre comparaison par rapport aux résultats trouvés par Enid Charles. Cet auteur a pu mesurer l'âge médian au premier mariage suivant le niveau d'instruction. Malheureusement, l'instruction n'a pas été mesurée de la même façon aux recensements de 1941 et de 1961. Cependant, il est assez facile de faire la correspondance entre les deux types de classement, comme on peut le constater dans le tableau 5.13.

Tableau 5.13 – Age médian au premier mariage suivant le niveau d'instruction, femmes déjà mariées de plus de 45 ans en 1941 et femmes de 30-34 ans et de 45-49 ans en 1961

Niveau d'instruction		Age des femmes en 1961		Age des femmes en 1941[a]		
En 1961	En 1941	30-34 ans	45-49 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans +
Elémentaire	0-4 ans	21.3 ans	23.1 ans	20.9 ans	21.7 ans	22.3 ans
	5-8 ans			22.7 "	23.5 "	23.6 "
Secondaire	9-12 ans	22.1 "	24.9 "	24.0 "	24.8 "	24.5 "
Universitaire	13 ans et plus	24.1 "	26.6 "	25.6 "	26.6 "	25.7 "

[a] Enid Charles, *The Changing Size of the Family in Canada*, op. cit., p. 50.

De ces observations, deux faits majeurs semblent se dégager: premièrement, les différences entre les niveaux d'instruction s'amplifient puis s'amenui-

[7] *The Changing Size of the Family in Canada*, op. cit., p. 49.

sent, lorsqu'on passe des générations plus anciennes aux générations plus jeunes: il semble que c'est pour les femmes qui étaient âgées de 45 à 50 ans en 1961 que cette différence est la plus forte[8]; en second lieu, on note une diminution de l'âge au mariage entre les femmes les plus vieilles et celles qui avaient 45-54 ans en 1941; mais les femmes qui avaient de 45 à 50 ans en 1961 se sont mariées à un âge plus avancé, probablement parce que la plupart d'entre elles sont arrivées à l'âge du mariage pendant la crise économique des années 1930. Il semble cependant que de toutes ces générations, c'est la plus jeune (femmes de 30-34 ans en 1961) qui s'est mariée le plus tôt.

APPLICATION

Quelle influence sur la fécondité ces différences d'âge au mariage peuvent-elles avoir? On ne peut répondre de façon catégorique à cette question. En effet, sauf dans le cas où les couples ont tous les enfants qu'il est physiologiquement possible d'avoir, un retard de l'âge au mariage ne produit pas nécessairement une réduction de la fécondité. Cependant, nous avons pu constater (tableau 5.4) que même dans les cas où la fécondité est très éloignée de la fécondité maximale, un retard de l'âge au mariage est accompagné d'une fécondité finale plus faible. Si l'on se reporte à l'analyse que nous avons faite du tableau 5.4, on constate que le fait de se marier à 25 ans plutôt qu'à 20 ans, réduit la fécondité de 25 à 30% environ, c'est-à-dire de 5 à 6% par année de retard; la réduction relative est à peu près la même quand l'âge au mariage passe de 25 à 30 ans. Appliquons ce résultat aux femmes de divers niveaux d'instruction. On se rappelle que l'instruction est probablement le facteur en fonction duquel l'âge au mariage varie le plus. Parmi les femmes déjà mariées qui étaient âgées de 45-49 ans en 1961, celles qui possédaient un diplôme universitaire se sont mariées, en moyenne, quatre ans plus tard que celles qui avaient reçu une instruction primaire. On pourrait donc s'attendre à ce que, à cause du retard de l'âge au mariage, les femmes détenant un diplôme universitaire aient une fécondité inférieure d'environ 20 à 24% à celle des femmes n'ayant reçu qu'une instruction primaire.

Cependant, ce genre de raisonnement n'est pas sans reproche. La baisse de fécondité qu'on enregistre lorsque l'âge au mariage s'accroît n'est pas nécessairement due au retard du mariage lui-même. Il est fort

[8] Pour effectuer une comparaison valide, il faut regrouper les deux classes du recensement de 1941 qui correspondent au niveau élémentaire. La moyenne arithmétique des âges médians de ces deux classes est 23.0 ans pour les femmes de plus de 65 ans, 22.6 ans pour celles de 55-64 ans et 21.8 ans pour celles de 45-54 ans.

possible – et même probable – que d'autres phénomènes psycho-sociologiques sont en cause. Il se peut, par exemple, que l'instruction soit la cause, d'une part de l'accroissement de l'âge au mariage et d'autre part d'une réduction de la fécondité (indépendamment de l'âge au mariage). Dans ces conditions, il est spécieux d'attribuer à l'âge au mariage tardif des femmes instruites un effet qui est peut-être dû uniquement à l'instruction elle-même (ou aux attitudes qui caractérisent les femmes qui ont reçu une instruction prolongée).

Chapitre 6

VARIATIONS DE LA FÉCONDITÉ SUIVANT LE PAYS DE NAISSANCE, L'ORIGINE ETHNIQUE, LA LANGUE MATERNELLE ET LA RELIGION

1. PAYS DE NAISSANCE ET PÉRIODE D'IMMIGRATION

D'après l'échantillon des femmes déjà mariées qui ont fourni des renseignements sur la fécondité, au recensement de 1961, 78.7% de celles qui étaient âgées de 15 à 65 ans étaient nées au Canada; celles qui sont nées à l'extérieur du Canada se répartissaient comme l'indiquent les pourcentages du tableau 6.1. Environ un tiers des femmes immigrées étaient nées en Grande-Bretagne (6.7% sur 21.3%); les cinq autres pays qui ont fourni les effectifs les plus importants sont les États-Unis (2.3%), l'Italie (2.0%), la Pologne (1.5%), l'U.R.S.S. (1.5%) et l'Allemagne (1.4%). On trouvera aussi, dans le tableau 6.1, la répartition des femmes de chaque pays suivant l'habitat. La concentration des femmes immigrées dans les villes (82.5%) est beaucoup plus marquée que celle des femmes qui sont nées au Canada (70.4%). C'est d'ailleurs le cas de chacun des pays identifiés dans le tableau 6.1, à l'exception des Pays-Bas (64%); les femmes de certains pays vivent presque exclusivement dans les villes (Italie, Irlande du Nord, Asie). Notons par contre que les femmes nées aux États-Unis, en Pologne, en U.R.S.S., aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves vivent sur une ferme dans une plus grande proportion que les femmes nées au Canada (18% dans le cas des Pays-Bas).

NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS POUR 1,000 FEMMES

Nous allons d'abord comparer la fécondité des couples en distinguant, pour le mari et pour la femme, entre les conjoints qui sont nés au Canada

Tableau 6.1 – Distribution des femmes déjà mariées âgées de 15-64 ans, suivant le pays de naissance et distribution en pourcentage suivant l'habitat, Canada, 1961

Pays de naissance	Distribution suivant le pays de naissance		Distribution des effectifs de chaque pays suivant l'habitat (en %)		
	Nombre absolu	En %	Urbain	Rural non agricole	Rural agricole
Canada	2,979,692	78.7	70.4	18.8	10.8
Autres pays	806,781	21.3	82.5	10.1	7.4
Grande-Bretagne	253,514	6.7	84.9	11.1	4.0
États-Unis	88,287	2.3	70.3	17.4	12.3
Italie	74,174	2.0	97.3	2.1	0.6
Pologne	57,532	1.5	82.5	6.2	11.3
U.R.S.S.	55,602	1.5	79.8	7.4	12.8
Allemagne	53,212	1.4	84.1	9.9	6.0
Pays-Bas	38,352	1.0	63.0	18.7	18.3
Irlande du Nord	16,473	0.4	87.4	8.3	4.3
Pays scandinaves	14,484	0.4	71.5	16.0	12.5
Autres pays européens	127,628	3.4	82.6	8.5	8.9
Asie	12,760	0.3	92.8	5.1	2.1
Autres pays	14,763	0.4	89.6	8.0	2.4

et ceux qui sont nés à l'extérieur. Cette distinction conduit à quatre combinaisons possibles de lieux de naissance et l'on trouvera, pour chacune, le nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes vivant avec leur mari, dans le tableau 6.2 et le graphique 6.1. Pour chacun des trois types d'habitat, les couples dont les deux conjoints sont nés au Canada se distinguent nettement des autres par leur forte fécondité. C'est en milieu rural non agricole que cette différence est le plus accentuée. Entre les trois autres catégories de couples, les différences ne sont pas très nettes, sauf que pour les femmes de moins de 50 ans vivant dans les villes ou en milieu rural non agricole, les immigrées dont le mari est également né à l'extérieur du Canada, ont une fécondité plus faible que celle des trois autres catégories de couples. À en juger par ces résultats, il semble que le pays de naissance de la femme n'a pas plus d'influence sur la fécondité que le pays de naissance du mari. Le seul élément déterminant, c'est que l'un ou l'autre des conjoints soit né à l'extérieur du Canada.

Examinons maintenant la fécondité pour certains pays de naissance particuliers. Nous ne tiendrons compte que du pays de naissance de la femme, mais en distinguant les trois types d'habitat. Dans les villes (ta-

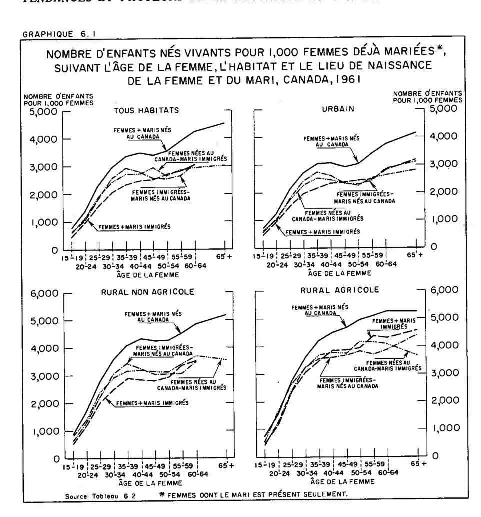
Tableau 6.2 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes vivant avec leur mari, suivant l'âge de la femme, l'habitat et le lieu de naissance de la femme et du mari, Canada, 1961

(Femmes dont le mari est présent seulement)

Habitat et lieu de naissance[a]	Âge de la femme (en années)										
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65+
Tous habitats											
Fc Mc	770	1,398	2,327	2,979	3,356	3,490	3,401	3,557	3,917	4,228	4,549
Fc Mi	607	1,125	1,887	2,444	2,707	2,731	2,943	2,644	2,866	2,950	3,005
Fi Mc	620	1,078	1,850	2,595	2,937	2,795	2,571	2,569	2,659	3,085	–
Fi Mi	456	984	1,586	2,059	2,316	2,470	2,541	2,661	2,829	3,068	–
Urbain											
Fc Mc	719	1,273	2,136	2,722	3,017	3,068	2,924	3,032	3,411	3,731	4,118
Fc Mi	565	1,050	1,741	2,286	2,516	2,471	2,350	2,293	2,530	2,633	2,808
Fi Mc	632	1,014	1,753	2,433	2,773	2,625	2,343	2,303	2,415	2,869	3,106
Fi Mi	449	962	1,524	1,970	2,190	2,326	2,359	2,437	2,493	2,824	3,184
Rural non agricole											
Fc Mc	896	1,721	2,809	3,590	4,087	4,356	4,231	4,264	4,545	4,853	5,159
Fc Mi	822	1,400	2,386	2,935	3,171	3,198	3,126	3,115	3,416	3,701	3,567
Fi Mc	627	1,365	2,219	3,089	3,425	3,243	3,032	3,036	3,071	3,491	–
Fi Mi	532	1,203	2,015	2,523	2,882	2,843	2,838	2,941	3,381	3,500	–
Rural agricole											
Fc Mc	731	1,570	2,740	3,614	4,218	4,518	4,684	4,964	5,093	5,275	5,266
Fc Mi	555	1,673	2,676	3,211	3,695	3,793	3,756	4,202	4,180	4,099	3,676
Fi Mc	435	1,265	2,376	3,262	3,554	3,608	3,691	3,814	3,716	3,880	4,416
Fi Mi	513	1,220	2,374	3,049	3,487	3,815	3,862	3,938	4,350	4,314	4,577

[a] Fc Mc: Femme et mari nés au Canada; Fc Mi: Femme née au Canada, mari immigré; Fi Mc: Femme immigrée, mari né au Canada; Fi Mi: Femme et mari immigrés.

SOURCE: *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.



bleau 6.3 et graphique 6.2), la position relative des divers pays est très différente, suivant qu'il s'agit des femmes qui ont moins ou plus que 40 ans, environ. Avant cet âge, ce sont les Canadiennes de naissance qui ont la fécondité la plus élevée et elles sont suivies de près par les femmes nées aux États-Unis et aux Pays-Bas; les femmes qui sont nées dans les autres pays ont une fécondité plus faible, mais il n'y a pas de grandes différences entre elles, sauf pour les Allemandes dont la fécondité est encore un peu plus faible. Ces dernières restent dans le groupe des pays à faible fécondité, après l'âge de 40 ans, avec les femmes qui sont nées en Grande-Bretagne, en Irlande du Nord et en Scandinavie. Parmi ces femmes plus âgées, ce sont les femmes nées aux Pays-Bas et en Italie qui ont la fécondité la plus élevée. Elles sont les seules, sauf les Allemandes pour lesquelles on n'enregistre pas de diminution lorsqu'on passe de 40 ans

Tableau 6.3 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant l'âge et le pays de naissance de la femme, Canada, régions urbaines, 1961

Pays de naissance	Âge de la femme (en années)										
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65+
Canada	706	1,260	2,102	2,664	2,944	2,971	2,801	2,882	3,238	3,536	3,970
Allemagne	580	902	1,375	1,688	1,742	1,930	2,021	2,211	2,279	2,518	3,363
États-Unis	641	1,092	2,091	2,565	2,938	2,718	2,660	2,726	2,889	3,324	3,661
Grande-Bretagne	636	907	1,410	2,052	2,493	2,416	2,129	2,129	2,210	2,492	2,850
Irlande du Nord	429	990	1,607	1,930	2,475	2,375	2,250	2,279	2,362	2,536	3,106
Italie	402	970	1,570	2,013	2,484	2,876	3,182	3,827	3,906	4,076	4,832
Pays-Bas	457	1,136	1,930	2,519	2,788	3,264	3,777	4,240	4,186	3,979	4,276
Pologne	368	980	1,756	2,148	2,193	2,019	2,001	2,343	2,596	3,052	4,400
Scandinavie	455	1,043	1,623	2,011	2,356	2,369	2,269	2,355	2,615	2,606	3,814
U.R.S.S.	273	945	1,626	2,023	2,079	1,949	1,974	2,193	2,593	3,470	4,496

SOURCE: *Recensement du Canada, 1961,* Bulletin 4.1-8, tableau H6.

GRAPHIQUE 6.2

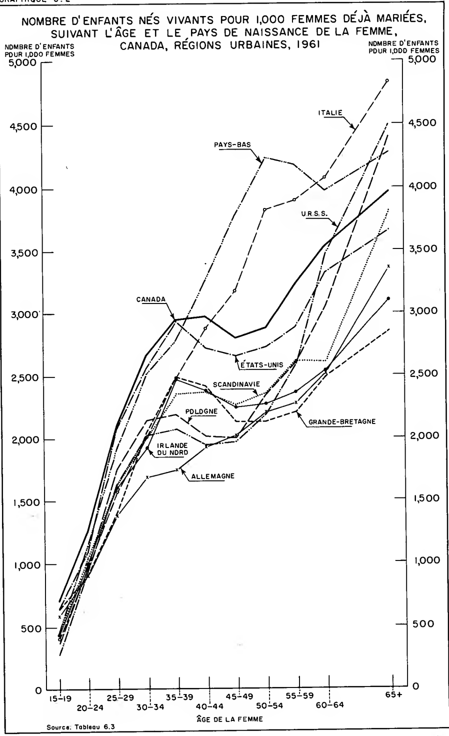
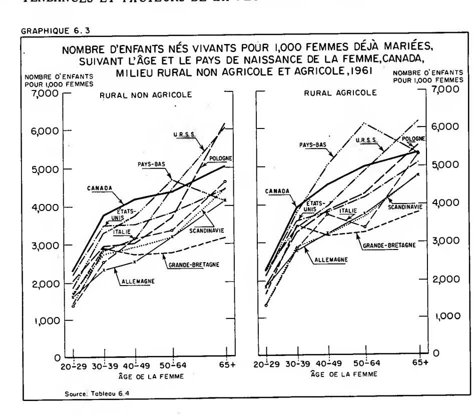


Tableau 6.4 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant l'âge et le pays de naissance de la femme, Canada, milieu rural non agricole et agricole, 1961

Pays de naissance	Âge de la femme (en années)									
	20-29	30-39	40-49	50-64	65+	20-29	30-39	40-49	50-64	65+
	Rural non agricole					Rural agricole				
Canada	2,304	3,775	4,171	4,379	5,020	2,283	3,924	4,509	5,000	5,374
Allemagne	1,629	2,341	2,543	3,186	4,136	1,834	2,796	3,235	3,754	4,756
États-Unis	2,197	3,495	3,514	3,811	4,433	2,134	3,580	3,806	4,194	5,101
Grande-Bretagne	1,697	2,906	2,735	2,785	3,152	1,665	3,453	3,187	3,272	3,800
Italie	1,388	2,534	3,131	3,364	4,619	1,351	2,841	3,735	3,396	5,312
Pays-Bas	1,848	3,297	3,739	4,684	4,130	2,131	3,802	5,014	6,117	5,318
Pologne..............	2,037	2,963	3,013	3,695	6,139	1,857	3,287	3,842	4,286	5,558
Scandinavie	1,712	2,747	2,917	3,183	4,456	1,354	2,894	3,202	3,683	4,762
U.R.S.S.	1,436	2,837	3,109	4,442	6,041	2,262	3,400	3,977	4,889	6,190

SOURCE: Voir tableau 6.3.

GRAPHIQUE 6.3



environ à 45 ou 50 ans. Le Canada et les États-Unis occupent une position intermédiaire, après 40 ans, avec l'U.R.S.S. et la Pologne. Mais il faut signaler que, parmi les femmes qui sont nées dans ces deux pays, celles de 40 à 50 ans ont une fécondité très faible, tandis que celles de plus de 65 ans ont une fécondité très forte. Dans l'ensemble, il y a de très fortes différences entre ces divers pays; c'est pour les femmes de 50 à 55 ans qu'on observe la différence la plus forte: les femmes nées aux Pays-Bas ont eu deux fois plus d'enfants (4.2) que celles qui sont nées en Grande-Bretagne (2.1).

Le classement des pays n'est pas très différent pour le milieu rural (aussi bien agricole que non agricole). Les Pays-Bas et le Canada sont en tête à presque tous les âges; il y a exception pour les femmes les plus âgées (65 ans et plus), parmi lesquelles les femmes nées en Pologne et en U.R.S.S. l'emportent. Les pays qui, d'une façon générale, se classent au dernier rang, sont l'Allemagne, la Grande-Bretagne et les pays scandinaves[1].

---

[1]Nous avons ignoré les femmes nées en Irlande du Nord, à cause de leur petit nombre, en milieu rural.

On a donc bien à peu près le même classement que pour les villes, mais il faut cependant signaler que les Italiennes de naissance ont une fécondité relativement plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain. Notons encore une autre différence par rapport aux villes: en milieu rural, c'est pour les femmes les plus âgées que l'écart relatif entre la fécondité des pays extrêmes est le plus accentué. Cela est dû au fait que les rurales de 40 à 50 ans, même celles qui sont nées dans les pays qui ont donné les femmes les moins fécondes, n'ont pas subi cette dépression marquée de la fécondité que nous avons observée pour les urbaines de presque tous les pays, à ces âges.

Dans l'ensemble, les femmes qui sont nées à l'extérieur du Canada se différencient, au point de vue de la fécondité, à peu près de la même façon que les femmes qui vivent encore dans ces pays[2].

Il reste à rectifier une impression, avant d'abandonner l'examen des taux de fécondité, Nous avons vu, plus haut, que ce sont les couples dont les deux conjoints sont nés au Canada qui ont la fécondité la plus élevée. Cela est vrai lorsqu'on groupe, sans distinction de pays, toutes les femmes ou tous les hommes nés hors du Canada. Mais ce n'est pas le cas pour tous les pays de naissance. Voici quelques cas dont la fécondité est plus élevée que celle des couples nés au Canada (milieu urbain seulement):

Âge de la femme	Pays de naissance: De la femme	Pays de naissance: Du mari
20-29 ans	Canada	États-Unis
40-49 "	Hors du Canada	Italie
" "	" " "	Pays-Bas
50-64 "	" " "	Italie
" "	" " "	Pays-Bas
65 ans et plus	" " "	Italie
" " " "	" " "	Pologne
" " " "	" " "	U.R.S.S.

Ces constatations sont tirées du tableau 6.5, où l'on trouvera la fécondité suivant l'âge de la femme et suivant qu'elle est née au Canada ou non, pour certains pays de naissance du mari. D'autres exemples peuvent être tirés de ce tableau, montrant que la naissance de l'un des conjoints hors du Canada n'est pas toujours un facteur de baisse de la fécondité. Ainsi,

---

[2]Jean-Noël Biraben, Yves Péron et Alfred Nizard, "La situation démographique de l'Europe occidentale", dans *Population*, juin-juillet 1964, p. 455.

Tableau 6.5 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes vivant avec leur mari: comparaison des femmes nées au Canada (C) et des Immigrées (I), pour certains pays de naissance du mari, Canada, régions urbaines, 1961

Pays de naissance du mari	Âge de la femme (en années)									
	20-29		30-39		40-49		50-64		65+	
	C	I	C	I	C	I	C	I	C	I
Canada	1,776	1,438	2,867	2,650	3,004	2,505	3,303	2,479	4,118	3,106
Allemagne	1,315	1,175	2,220	1,764	2,428	2,027	2,693	2,352	1,870	3,345
États-Unis	1,857	1,773	2,751	2,732	2,798	2,607	3,011	2,865	3,693	3,589
Grande-Bretagne	1,371	1,224	2,377	2,014	2,286	2,190	2,149	2,210	2,451	2,667
Irlande du Nord	1,322	1,390	2,477	2,074	2,264	2,452	1,957	2,337	2,286	2,864
Italie	1,303	1,312	2,277	2,223	2,648	3,078	3,272	3,954	4,000	4,772
Pays-Bas	1,324	1,672	2,155	2,664	2,616	3,648	2,426	4,278	2,186	3,780
Pologne	1,764	1,535	2,369	2,089	2,250	1,988	2,610	2,507	4,000	4,165
Scandinavie	1,320	1,439	2,437	2,095	2,357	2,382	2,324	2,449	3,747	3,595
U.R.S.S.	1,530	1,526	2,290	2,025	2,345	1,905	2,761	2,606	3,962	4,179

SOURCE: *Recensement du Canada, 1961,* tableau non publié.

dans les cas suivants, les maris nés à l'extérieur du Canada ont une fécondité plus grande lorsque leur femme est aussi née à l'étranger[3] que lorsqu'elle est née au Canada:

Pays de naissance du mari	Âge de la femme
Irlande du Nord	tous, sauf 30-39 ans
Pays-Bas	tous
Pologne et U.R.S.S.	65 ans et plus
Pays scandinaves	20-29, 40-49 et 50-64 ans

D'autre part, certaines femmes immigrées ont une fécondité plus élevée lorsque leur mari est né dans certains pays:

Pays de naissance du mari	Âge de la femme
Allemagne	65 ans et plus
États-Unis	tous
Italie	30 ans et plus
Pays-Bas	tous
Pologne et U.R.S.S.	20-29 ans et 50 ans et plus
Pays scandinaves	65 ans et plus

Lorsque les Pays-Bas sont impliqués, l'excédent de fécondité est considérable, aussi bien lorsque c'est le mari qui y est né que lorsque c'est la femme. Il en va de même pour l'Italie, lorsque la femme a plus de 40 ans.

DISTRIBUTION SUIVANT LE NOMBRE D'ENFANTS

Le tableau 6.6 donne, en pourcentage, la distribution des femmes urbaines déjà mariées suivant le nombre d'enfants qu'elles ont eus et suivant leur pays de naissance, pour quatre groupes d'âges particuliers. En général, une plus grande proportion des autochtones ont eu un nombre relativement élevé d'enfants, par rapport aux femmes nées à l'étranger. Examinons par exemple les femmes de 35-39 ans: 53.5% des autochtones avaient eu trois enfants ou plus, tandis que cette proportion n'était que de 39.8% pour les femmes nées à l'étranger. Cependant, parmi ces dernières, on observe d'assez grandes différences: les femmes qui sont nées aux États-Unis et aux Pays-Bas ont une distribution qui se rapproche de celle des femmes nées au Canada; par contre les femmes nées dans certains pays présentent de faibles proportions correspondant à trois enfants ou plus: Allemagne, 24.3%; U.R.S.S., 32.2%; "Autres pays européens", 32.7%. Il faut signaler, en particulier, que 18.7% des femmes nées en Allemagne n'avaient pas eu d'enfants.

---

[3]Probablement dans le même pays qu'eux, pour un grand nombre d'entre elles.

Pour les femmes de 45-49 ans, les autochtones manifestent encore une plus forte concentration que les autres dans les catégories correspondant à une forte fécondité: 17.7% des femmes nées au Canada ont eu cinq enfants ou plus, contre 10.5% des femmes nées à l'étranger. Cependant, contrairement à ce qu'on observe pour les groupes d'âges plus jeunes, les autochtones sont largement dépassées par les Pays-Bas (32.5%); l'Italie a également un pourcentage plus élevé que le Canada (21.0%); enfin, comme pour les femmes plus jeunes, certains pays se distinguent par un faible pourcentage: Pologne, U.R.S.S., et Allemagne en particulier. Ces derniers pays se distinguent également par de forts pourcentages de femmes sans enfants.

Tableau 6.6 – Distribution en pourcentage des femmes déjà mariées suivant le nombre d'enfants nés vivants et suivant le pays de naissance de la femme, pour certains groupes d'âges, Canada, régions urbaines, 1961

Âge et pays de naissance de la femme	Nombre d'enfants								
	Total	0	1	2	3	4	5	6	7+
20-24 ans									
Canada	100.0	28.2	34.8	24.3	9.3	2.6	0.5	0.2	0.1
Autres pays	100.0	33.8	41.8	18.9	4.6	0.6	0.1	0.1	0.1
Allemagne	100.0	37.6	40.3	17.2	4.3	0.6	–	–	–
États-Unis	100.0	32.8	35.7	23.2	6.5	1.5	0.3	–	–
Grande-Bretagne	100.0	40.2	36.2	17.9	4.5	1.1	0.1	–	–
Irlande du Nord	100.0	36.8	38.6	15.1	7.5	2.0	–	–	–
Italie	100.0	29.4	49.2	17.3	3.3	0.6	0.1	–	0.1
Pays-Bas	100.0	29.8	37.9	22.5	8.9	0.7	–	0.2	–
Pologne	100.0	33.2	39.5	23.4	3.9	–	–	–	–
Scandinavie	100.0	35.1	36.7	19.7	5.9	2.6	–	–	–
U.R.S.S.	100.0	39.9	32.2	21.3	6.6	–	–	–	–
Autres pays européens	100.0	33.8	44.4	18.5	2.9	0.1	0.1	0.1	0.1
Asie	100.0	25.3	35.4	29.6	8.5	0.8	–	0.4	–
Autres pays	100.0	35.0	40.8	17.1	6.7	–	–	–	0.4
35-39 ans									
Canada	100.0	9.9	12.6	24.0	21.7	14.0	7.8	4.2	5.8
Autres pays	100.0	10.9	18.0	31.3	20.9	10.3	4.7	2.1	1.8
Allemagne	100.0	18.7	26.6	30.4	14.6	6.3	2.7	0.5	0.2
États-Unis	100.0	8.6	11.0	25.0	24.1	14.2	8.1	4.6	4.4
Grande-Bretagne	100.0	9.2	16.5	31.1	21.6	11.6	5.2	2.7	2.1
Irlande du Nord	100.0	9.4	16.1	32.0	21.1	11.9	5.0	1.7	2.8
Italie	100.0	6.0	16.8	34.3	23.5	11.8	4.4	1.5	1.7
Pays-Bas	100.0	9.8	12.8	25.1	23.0	13.4	7.8	4.1	4.0
Pologne	100.0	10.7	17.4	36.2	21.9	8.6	3.3	1.0	0.9
Scandinavie	100.0	10.7	18.3	30.8	20.1	10.8	5.5	2.4	1.4
U.R.S.S.	100.0	12.5	19.6	35.7	19.8	7.6	2.8	1.6	0.4
Autres pays européens	100.0	14.5	22.8	30.0	18.8	7.7	3.6	1.5	1.1
Asie	100.0	8.0	10.3	33.2	22.2	14.9	7.4	2.2	1.8
Autres pays	100.0	11.2	14.3	27.4	22.4	12.1	5.0	2.8	4.8

Tableau 6.6 – Distribution en pourcentage des femmes déjà mariées suivant le nombre d'enfants nés vivants et suivant le pays de naissance de la femme, pour certains groupes d'âges, Canada, régions urbaines, 1961 (fin)

Âge et pays de naissance de la femme	Nombre d'enfants								
	Total	0	1	2	3	4	5	6	7+
45-49 ans									
Canada	100.0	14.7	16.2	23.8	17.0	10.6	6.1	4.0	7.6
Autres pays	100.0	13.9	20.2	28.5	17.5	9.4	4.8	2.5	3.2
Allemagne	100.0	17.5	25.0	26.9	15.0	8.4	3.7	1.0	2.5
États-Unis	100.0	12.4	17.5	26.4	18.6	10.7	5.5	3.5	5.4
Grande-Bretagne	100.0	14.5	22.3	30.2	17.3	8.3	3.7	1.7	2.0
Irlande du Nord	100.0	15.2	17.6	32.8	17.6	4.9	5.8	3.7	2.4
Italie	100.0	6.4	9.7	25.9	21.2	15.8	8.7	6.3	6.0
Pays-Bas	100.0	7.0	10.1	20.0	16.9	13.5	11.7	6.0	14.8
Pologne	100.0	15.7	21.3	32.4	18.1	7.8	2.5	0.7	1.5
Scandinavie	100.0	13.2	21.5	24.1	21.9	9.4	7.1	1.1	1.7
U.R.S.S.	100.0	17.8	24.9	27.3	15.6	7.9	3.3	1.8	1.4
Autres pays européens	100.0	16.3	22.7	29.5	15.5	7.8	4.5	1.6	2.1
Asie	100.0	5.1	12.5	23.3	22.7	17.0	9.1	4.0	6.3
Autres pays	100.0	18.4	17.4	23.7	16.2	9.0	4.7	4.7	5.9
65 ans et plus									
Canada	100.0	15.1	12.6	15.4	12.9	10.0	7.5	5.9	20.6
Autres pays	100.0	11.5	14.3	19.1	16.6	12.3	8.3	5.8	12.1
Allemagne	100.0	9.4	17.1	21.8	15.7	11.2	5.6	4.4	14.8
États-Unis	100.0	14.2	12.7	17.1	14.2	11.0	8.7	6.0	16.1
Grande-Bretagne	100.0	12.8	16.7	21.6	17.9	12.1	7.2	4.6	7.1
Irlande du Nord	100.0	14.5	12.9	18.1	18.3	12.4	8.2	6.5	9.2
Italie	100.0	4.5	6.3	12.2	12.9	14.1	14.0	10.0	26.0
Pays-Bas	100.0	8.9	10.4	12.0	12.7	16.4	6.0	8.9	24.7
Pologne	100.0	5.1	7.2	15.1	14.6	15.0	13.4	9.6	20.0
Scandinavie	100.0	9.2	14.2	15.8	14.5	13.0	8.4	7.4	17.5
U.R.S.S.	100.0	6.4	8.0	14.4	15.4	14.4	10.7	8.4	22.3
Autres pays européens	100.0	10.0	13.0	17.2	15.6	11.5	8.6	6.7	17.4
Asie	100.0	7.0	10.9	9.5	14.4	14.4	10.9	8.7	24.2
Autres pays	100.0	12.7	17.1	20.8	14.8	11.4	6.4	7.1	9.7

SOURCE: *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

Pour les femmes de plus de 65 ans, les immigrées se caractérisent par un faible pourcentage de femmes sans enfants: 11.5% contre 15.1% pour les autochtones; cependant ces dernières ont un pourcentage remarquablement élevé de femmes ayant eu sept enfants et plus: 20.6% contre 12.1% pour les immigrées. La différence est de même sens pour les femmes ayant eu cinq enfants et plus. Par ailleurs, on trouve encore ici des pays dont les pourcentages correspondant à cinq enfants ou plus sont plus élevés que celui du Canada (34.0%): l'Italie (50.0%), la Pologne (43.0%), l'U.R.S.S.

(41.4%) et les Pays-Bas (39.6%). Pour la Pologne et l'U.R.S.S., c'est là une situation tout à fait différente de celle qu'on peut observer pour les femmes plus jeunes qui viennent de ces mêmes pays, très peu d'entre elles ayant eu un grand nombre d'enfants. Signalons aussi le faible pourcentage des femmes de plus de 65 ans nées en Grande-Bretagne, en Irlande du Nord et en Allemagne, qui ont eu cinq enfants ou plus. Enfin, une dernière observation mérite d'être faite: le très faible pourcentage des femmes de certains pays qui sont restées sans enfants: Italie (4.5%), Pologne (5.1%), U.R.S.S. (6.4%), Asie (7.0%). Ces pourcentages sont plus faibles que ceux qu'on observe pour les générations plus jeunes.

Tableau 6.7 – Probabilités d'agrandissement des familles suivant le pays de naissance de la femme, Canada, régions urbaines, femmes déjà mariées âgées de 35-39 ans et de 65 ans et plus, 1961

Groupe d'âges et pays de naissance	Probabilité d'agrandissement						
	0 à 1 enfant	1 à 2 enfants	2 à 3 enfants	3 à 4 enfants	4 à 5 enfants	5 à 6 enfants	6 à 7 enfants
35-39 ans							
Canada	.901	.860	.690	.594	.560	.562	.580
Autres pays	.891	.798	.560	.475	.455	.453	.462
Allemagne	.813	.673	.444	.399	.351	.206	
États-Unis	.914	.880	.689	.565	.546	.526	
Grande-Bretagne	.908	.818	.581	.500	.463	.480	
Irlande du Nord	.906	.822	.570	.504	.444	.474	
Italie	.940	.821	.556	.452	.392	.421	
Pays-Bas	.902	.858	.676	.560	.543	.509	
Pologne	.893	.805	.497	.387	.377	.365	
Scandinavie	.893	.795	.566	.500	.463	.409	
U.R.S.S.	.875	.776	.474	.385	.387	.417	
Autres pays européens	.855	.733	.522	.425	.446	.419	
Asie	.920	.888	.594	.542	.433	.351	
Autres pays	.888	.839	.632	.524	.510	.603	
65 ans et plus							
Canada	.849	.852	.787	.773	.773	.779	.777
Autres pays	.885	.838	.743	.699	.681	.683	.676
Allemagne	.906	.811	.703	.696	.689	.774	
États-Unis	.858	.852	.766	.746	.737	.718	
Grande-Bretagne	.872	.808	.694	.634	.610	.619	
Irlande du Nord	.856	.849	.751	.665	.658	.657	
Italie	.955	.934	.863	.832	.780	.720	
Pays-Bas	.911	.886	.851	.815	.707	.848	
Pologne	.949	.924	.828	.799	.741	.688	
Scandinavie	.908	.844	.794	.762	.719	.748	
U.R.S.S.	.936	.915	.832	.784	.742	.742	
Autres pays européens	.900	.856	.777	.739	.740	.737	
Asie	.930	.883	.884	.802	.753	.751	
Autres pays	.873	.804	.704	.700	.671	.724	

SOURCE: Tableau 6.6.

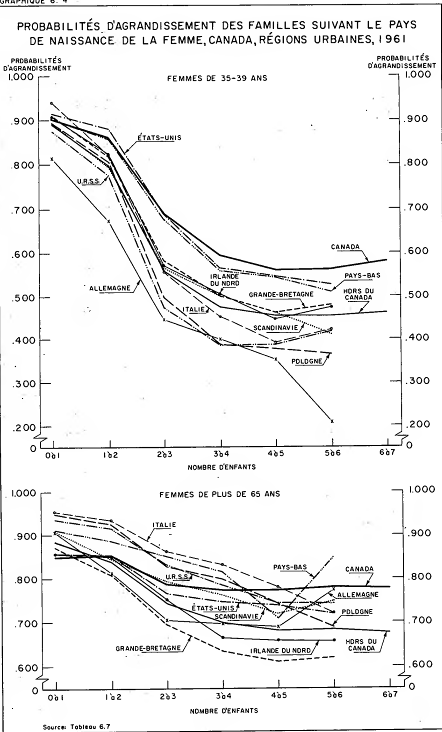
PROBABILITÉ D'AGRANDISSEMENT DES FAMILLES

Nous nous attacherons ici aux femmes urbaines et à deux groupes d'âges seulement: 35-39 ans et 65 ans et plus. On pourra constater facilement, en examinant le tableau 6.7 et le graphique 6.4, d'assez grandes différences entre ces deux groupes de générations: sauf pour la probabilité d'agrandissement de 0 à 1, les valeurs sont beaucoup plus faibles pour les femmes de 35-39 ans que pour celles de plus de 65 ans. Voici les valeurs extrêmes pour les probabilités des divers rangs:

Rang	Valeurs extrêmes des probabilités d'agrandissement	
	35-39 ans	65 ans et plus
0 à 1 enfant	0.813-0.940	0.849-0.955
1 à 2 enfants	0.673-0.888	0.804-0.934
2 à 3 enfants	0.444-0.690	0.694-0.863
3 à 4 enfants	0.385-0.594	0.634-0.832
4 à 5 enfants	0.351-0.560	0.610-0.780
5 à 6 enfants	0.206-0.603	0.619-0.848

On constate que l'écart entre les pays extrêmes augmente avec le rang, surtout pour les femmes de 35-39 ans, et que la diminution des probabilités avec le rang est beaucoup plus rapide pour les femmes plus jeunes, surtout à partir du passage de deux à trois enfants. Pour l'ensemble des femmes nées à l'étranger âgées de 35-39 ans, la probabilité d'agrandissement passe de 0.891 (de 0 à 1 enfant) à 0.453 (de 5 à 6 enfants), tandis qu'elle passe de 0.885 à 0.683 pour celles de plus de 65 ans.

Si l'on examine la position relative des courbes du graphique 6.4, on est frappé par les changements qui se sont produits entre les générations. Chez les femmes plus âgées, ce sont les femmes nées en Italie, en Pologne, en U.R.S.S. et aux Pays-Bas qui ont les probabilités d'agrandissement les plus élevées; viennent ensuite les femmes nées au Canada, en Scandinavie et aux États-Unis et enfin celles qui sont nées en Allemagne, en Irlande du Nord et en Grande-Bretagne. Les probabilités d'agrandissement des femmes nées au Canada ont la particularité d'être au niveau le plus bas de tous les pays pour le passage de 0 à 1 enfant (0.849) et d'être au deuxième rang pour le passage de 5 à 6 enfants (0.779). Les femmes nées aux États-Unis ont un comportement à peu près semblable. Pour les femmes de 35-39 ans, les positions relatives sont fort différentes: ce sont les femmes nées au Canada, aux États-Unis et aux Pays-Bas qui ont les niveaux les plus élevés; viennent ensuite les femmes de la Grande-Bretagne, d'Irlande du Nord et d'Italie puis enfin celles de la Pologne, de l'U.R.S.S. et de l'Allemagne.


GRAPHIQUE 6. 4
PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT DES FAMILLES SUIVANT LE PAYS DE NAISSANCE DE LA FEMME, CANADA, RÉGIONS URBAINES, 1961
PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT
FEMMES DE 35-39 ANS
1.000
.900
.800
.700
.600
.500
.400
.300
.200
0
ÉTATS-UNIS
U.R.S.S.
CANADA
PAYS-BAS
IRLANDE DU NORD
ALLEMAGNE
GRANDE-BRETAGNE
HORS DU CANADA
ITALIE
SCANDINAVIE
POLOGNE
0à1
1à2
2à3
3à4
4à5
5à6
6à7
NOMBRE D'ENFANTS
FEMMES DE PLUS DE 65 ANS
ITALIE
PAYS-BAS
CANADA
U.R.S.S.
ALLEMAGNE
ÉTATS-UNIS
SCANDINAVIE
POLOGNE
GRANDE-BRETAGNE
IRLANDE DU NORD
HORS DU CANADA
Source: Tableau 6.7

FÉCONDITÉ SUIVANT LA PÉRIODE D'IMMIGRATION

Les femmes immigrées ont un comportement très différent suivant la période pendant laquelle elles se sont établies au Canada. En outre, ce comportement est également différent suivant l'âge qu'elles avaient en 1961. On décèle, ici, un autre élément sous-jacent à ces deux facteurs: l'âge qu'elles avaient au moment où elles ont immigré au Canada. Cette circonstance a beaucoup d'importance, dans certains cas, et donne à certaines courbes de fécondité une allure particulière. Avant d'aborder l'examen des taux de fécondité, voyons l'importance relative des femmes déjà mariées, âgées de 15 à 65 ans en 1961, suivant la période d'immigration:

Période d'immigration	Nombre de femmes déjà mariées âgées de 15 à 65 ans en 1961[4]
Avant 1921	153,751
1921 à 1930	146,509
1931 à 1940	38,767
1941 à 1945	14,538
1946 à 1950	108,806
1951 à 1955	169,064
1956 à 1961	178,184

Voyons maintenant quelle avait été la fécondité de ces femmes, avant 1961, suivant leur âge. C'est ce que donnent le tableau 6.8 et le graphique 6.5 pour celles qui vivaient dans les villes. Les courbes forment un chassé-croisé un peu étonnant, mais qui s'explique. Prenons comme point de repère les courbes qui présentent l'aspect habituel déjà observé pour les femmes urbaines, c'est-à-dire celles qui correspondent aux femmes qui ont immigré avant 1940. Le nombre d'enfants nés de ces femmes passe par un premier maximum vers l'âge de 40 ans; il est plus faible pour les femmes de 40 à 55 ans, puis augmente pour les femmes plus âgées, surtout pour celles qui ont immigré avant 1921. La plupart de ces dernières ont eu leurs enfants au Canada; les plus vieilles (65 ans et plus) ont pu avoir leurs premiers enfants avant d'immigrer; les plus jeunes les ont eus au Canada, soit pendant la crise, soit après. Les femmes immigrées entre 1921 et 1930 ou entre 1931 et 1940 ont un comportement qui n'est pas très différent des précédentes, sauf pour les plus âgées (60 ans et plus), qui ont une fécondité plus faible. Cela peut s'expliquer par le fait qu'une plus grande proportion d'entre elles ont eu leurs enfants dans leur pays d'origine.

Les femmes qui ont immigré pendant la guerre (1941-45) ont un comportement particulier: les plus jeunes (15 à 40 ans) ont la fécondité la plus forte; les plus âgées (50 ans et plus) ont la fécondité la plus faible.

---

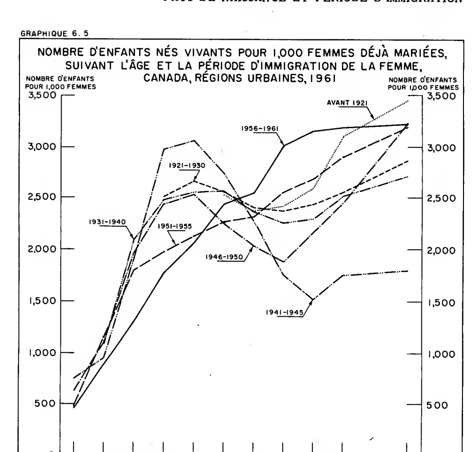
[4]D'après l'échantillon des femmes qui ont été soumises aux questions sur la fécondité.

Tableau 6.8 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant l'âge et la période d'immigration de la femme, Canada, régions urbaines, 1961

Période d'immigration	Âge de la femme (en années)										
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65+
Avant 1921	–	–	–	–	–	2,521	2,366	2,415	2,589	3,104	3,453
1921-1930	–	–	–	2,503	2,660	2,559	2,400	2,371	2,437	2,550	2,862
1931-1940	–	1,087	2,088	2,476	2,547	2,562	2,363	2,247	2,286	2,511	2,704
1941-1945	740	949	1,900	2,975	3,058	2,741	2,276	1,753	1,520	1,750	1,797
1946-1950	626	1,096	1,957	2,438	2,531	2,246	2,033	1,878	2,161	2,444	3,229
1951-1955	473	1,149	1,798	1,974	2,123	2,261	2,312	2,556	2,682	2,903	3,191
1956-1961	457	889	1,308	1,773	2,055	2,439	2,544	3,016	3,156	3,186	3,226

SOURCE: *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 4.1-8, tableau H7.

GRAPHIQUE 6.5



L'explication est simple, croyons-nous: les premières ont eu tous leurs enfants ici, après la guerre et ont participé à la forte vague de fécondité qui a eu cours au Canada; les plus âgées, au contraire, ont eu presque tous leurs enfants avant de venir au Canada et un bon nombre d'entre elles pendant la crise économique. Les femmes qui ont immigré au cours des années 1946 à 1950 ont été soumises aux mêmes influences, mais d'une façon moins marquée, semble-t-il.

Pour les immigrées des deux périodes les plus récentes (1951-55 et 1956-61), le nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes croît constamment avec l'âge. Les deux courbes se croisent: les immigrées de 1956 à 1961 ayant une fécondité plus forte après 40 ans, moins forte avant cet âge. On peut expliquer ce phénomène de la façon suivante: parmi les femmes de moins de 40 ans, celles qui sont venues de 1951 à 1955 ont eu presque

Tableau 6.9 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant l'âge et la période d'immigration de la femme, Canada, milieu rural non agricole et rural agricole, 1961

Période d'immigration	Âge de la femme (en années)									
	20-29	30-39	40-49	50-64	65+	20-29	30-39	40-49	50-64	65+
	Rural non agricole					Rural agricole				
Avant 1921	–	–	3,307	3,724	4,373	–	–	3,855	4,413	5,206
1921-1930	–	3,360	3,241	3,077	3,218	–	3,473	3,968	3,881	4,037
1931-1940	2,229	3,291	3,310	2,553	2,641	2,282	3,503	3,593	3,510	3,430
1941-1945	2,215	3,724	3,118	1,985	1,538	–	4,216	3,241	3,552	5,400
1946-1950	1,933	3,248	2,597	2,310	2,648	2,161	3,414	3,345	3,828	3,954
1951-1955	1,992	2,659	2,801	3,177	3,425	2,191	3,279	3,843	4,747	4,569
1956-1961	1,481	2,346	2,678	2,653	2,882	1,481	2,401	3,180	3,812	3,034

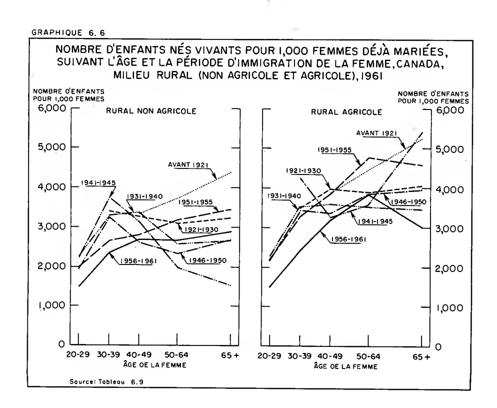
SOURCE: *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 4.1-8, tableau H7.

tous leurs enfants au Canada, tandis qu'une fraction appréciable de celles qui ne sont venues qu'après 1955 ont commencé d'avoir des enfants avant leur immigration. Cette explication ne vaut pas pour les femmes plus âgées, car elles ont à peu près toutes eu leurs enfants dans leur pays d'origine. Dans ce cas, ce doit être la composition, suivant le pays d'origine, de ces deux groupes d'immigrées, qui explique leur différence de fécondité. On note, par exemple, que les immigrants de la dernière période comptaient plus d'Italiens et moins d'Allemands que ceux de la période précédente; mais ils comptaient aussi moins de Hollandais, de sorte que cette explication n'est pas très convaincante.

Lorsqu'on compare les courbes de fécondité des groupes successifs d'immigrées, depuis celui de 1941-45 jusqu'au plus récent, on note un remarquable mouvement de pivotement, dont le point central se situe entre 40 et 50 ans: à mesure que la période d'immigration se rapproche de 1961, la fécondité des jeunes diminue, tandis que celle des plus âgées s'accroît.

Le même mouvement s'observe pour les femmes qui vivaient en milieu rural non agricole en 1961 et dont on trouvera le nombre d'enfants nés vivants dans le tableau 6.9 et le graphique 6.6. Les courbes relatives

GRAPHIQUE 6.6



aux femmes vivant sur une ferme ont une forme et une position relative qui s'apparentent, également, à ce que nous avons observé pour les urbaines; il y a cependant quelques points exceptionnels qui doivent s'expliquer par le petit nombre de femmes qu'ils représentent.

De cet examen de la fécondité suivant l'âge et la période d'immigration de la femme, un facteur ressort, qui semble jouer un rôle dominant: le pays où la femme vivait au moment où elle a eu ses enfants. Il semble bien que le fait de vivre au Canada est un facteur décisif de forte fécondité.

2. ORIGINE ETHNIQUE

L'origine ethnique, telle que définie par les recensements canadiens et si ambiguë que soit cette définition dans certains cas[5], permet néanmoins d'atteindre des segments de la société canadienne qui se distinguent par des attitudes et des valeurs qui affectent la fécondité. On le verra facilement dans la suite. Dans une certaine mesure, l'origine ethnique recoupe le pays de naissance, mais il est loin d'en être toujours ainsi. C'est évidemment le cas pour les Indiens et les Esquimaux; ce l'est aussi pour un grand nombre de personnes qui, pour être nées au Canada, n'en conservent pas moins des liens avec la culture de groupes originaires de tel ou tel pays. De ce dernier cas, l'exemple le plus notoire est évidemment celui des personnes d'origine française. Cependant, la fécondité de ce dernier groupe ethnique se confond à peu près avec celui dont la langue maternelle est le français et que nous aurons l'occasion d'étudier dans la section suivante de ce chapitre. Il y a aussi empiètement entre le groupe ethnique britannique[6], les personnes nées en Grande-Bretagne et le groupe linguistique anglais, mais on est loin de l'identité de ces trois caractères. Un autre cas est analogue: il y a correspondance partielle entre les individus d'origine irlandaise et ceux qui sont nés en Irlande. Quant aux Juifs d'origine, c'est surtout avec les personnes de religion judaïque que le rapprochement peut se faire. Bref, il n'y a guère que les Indiens et les Esquimaux que nous n'atteindrons que par le caractère ethnique, encore qu'il eût été possible de le faire par la langue maternelle.

---

[5] Dans les recensements canadiens, la question sur l'origine ethnique (ou culturelle) a pour but d'identifier le groupe culturel auquel appartenait l'ascendant paternel qui a immigré en Amérique. Un critère différent est utilisé pour les Esquimaux et les Indiens. Dans certains cas, l'origine ethnique d'un individu ne signifie plus grand-chose, quant au groupe culturel auquel lui-même se rattache.

[6] Le groupe ethnique britannique ne comprend pas, ici, les Irlandais.

Nous n'avons pas étudié tous les groupes ethniques possibles. Pour ce qui est des origines ethniques européennes, seules les ethnies britannique, française et irlandaise seront distinguées; certaines autres ethnies correspondant au nord-ouest de l'Europe ont été groupées (allemande, autrichienne, finlandaise, scandinave, tchèque et slovaque). Les Asiatiques ont aussi été regroupés. Enfin, les Esquimaux, les Indiens et les Juifs seront étudiés séparément. Nous avons rapporté, dans le tableau 6.10, le nombre des femmes déjà mariées âgées de 15 à 65 ans de chacun de ces groupes, de même que la distribution, en pourcentage, suivant l'habitat. Presque toutes les Juives vivent dans les villes; les Asiatiques y sont aussi très concentrées; par contre, une forte proportion des femmes originaires du nord-ouest de l'Europe vivent sur une ferme; enfin, c'est surtout en milieu rural non agricole que vivent les Indiennes et les Esquimaudes.

Tableau 6.10 – Distribution des femmes déjà mariées âgées de 15-64 ans de certains groupes ethniques et distribution en pourcentage suivant l'habitat, Canada, 1961

Origine ethnique	Distribution suivant l'origine ethnique		Distribution des effectifs de chaque origine suivant l'habitat (en %)		
	Nombre absolu	En %	Urbain	Rural non agricole	Rural agricole
Britannique[a]	1,357,504	35.8	73.9	17.8	8.3
Française	1,037,025	27.3	72.6	17.5	9.9
Irlandaise	364,988	9.6	71.6	17.8	10.6
Juive	41,395	1.1	99.7	0.3	0.0
Autres du N.-O. de l'Europe[b]	390,613	10.3	66.9	17.0	16.1
Asiatique	21,811	0.6	90.6	6.7	2.7
Esquimaude	1,779	–	9.4	90.6	0.0
Indienne	31,861	0.8	15.2	78.0	6.8

[a] À l'exclusion de l'origine irlandaise. [b] Allemande, autrichienne, finlandaise, scandinave, tchèque et slovaque.

SOURCE: *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 4.1-8, tableau H4.

Le tableau 6.11 donne le nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant leur âge en 1961, pour les groupes ethniques mentionnés plus haut. En plus des taux pour l'ensemble des habitats, on trouvera ceux de quatre types d'habitats particuliers: l'ensemble des villes, les villes de 100,000 habitants et plus, le milieu rural non agricole et le milieu agricole. Ces informations ont été reproduites sur le graphique 6.7, sauf pour les villes de 100,000 habitants et plus, dont la fécondité ne diffère pas beaucoup de celle de l'ensemble de la population urbaine, à l'exception des Indiennes. Ces dernières ont une fécondité beaucoup plus faible dans les grandes villes que dans les villes plus petites.

Tableau 6.11 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées suivant l'âge et l'origine ethnique de la femme, Canada, suivant l'habitat, 1961

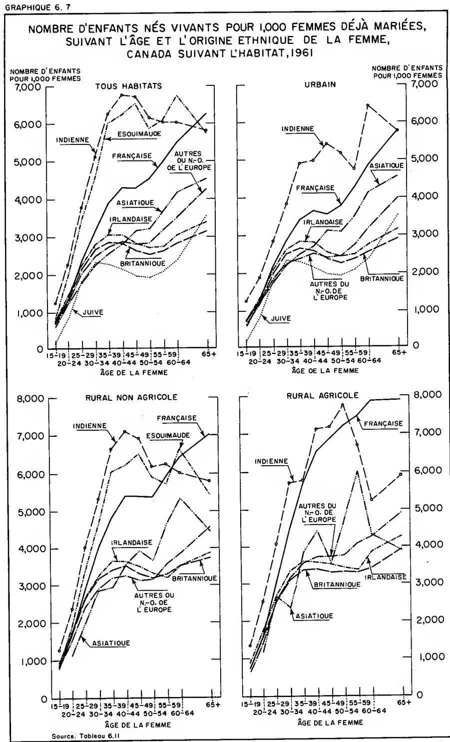
Habitat et origine ethnique	Âge de la femme (en années)										
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65+
Tous habitats											
Britannique	766	1,347	2,159	2,675	2,847	2,826	2,624	2,519	2,626	2,817	3,130
Française	727	1,371	2,371	3,190	3,892	4,296	4,278	4,524	4,979	5,483	6,242
Irlandaise............	780	1,438	2,256	2,805	3,052	3,043	2,823	2,704	2,732	3,034	3,391
Juive................	140	814	1,824	2,315	2,275	2,134	1,960	1,912	2,080	2,379	3,547
Nord-Ouest de l'Europe[a]	675	1,262	2,024	2,492	2,717	2,884	2,805	2,836	3,180	3,507	4,250
Asiatique	593	1,227	1,805	2,264	2,572	2,821	3,159	3,200	3,673	4,157	4,516
Esquimaude	843	1,959	3,430	4,576	6,000	6,225	6,525	5,862	6,087	6,736	5,714
Indienne	1,262	2,267	3,786	5,106	6,259	6,761	6,702	6,131	6,013	6,009	5,804
Urbain											
Britannique	714	1,232	1,996	2,505	2,649	2,575	2,364	2,252	2,368	2,556	2,901
Française	710	1,270	2,177	2,850	3,406	3,640	3,558	3,782	4,269	4,841	5,757
Irlandaise	721	1,305	2,097	2,611	2,818	2,799	2,528	2,420	2,492	2,757	3,148
Juive	143	808	1,820	2,316	2,274	2,129	1,954	1,916	2,079	2,374	3,529
Nord-Ouest de l'Europe[a]	631	1,164	1,839	2,257	2,379	2,505	2,396	2,435	2,761	3,189	3,982
Asiatique............	577	1,237	1,774	2,218	2,494	2,696	3,116	3,076	3,493	4,112	4,542
Indienne.............	1,256	1,880	2,828	3,825	4,891	4,968	5,400	5,157	4,730	6,409	5,753
Villes de 100,000 et plus											
Britannique	661	1,120	1,845	2,341	2,484	2,388	2,161	2,056	2,155	2,359	2,730
Française	714	1,200	2,032	2,613	3,093	3,280	3,116	3,319	3,829	4,254	5,276
Irlandaise	676	1,227	1,750	2,447	2,649	2,587	2,289	2,185	2,281	2,496	2,976
Juive	154	805	1,821	2,305	2,255	2,107	1,946	1,903	2,087	2,380	3,526
Nord-Ouest de l'Europe[a]	561	1,090	1,677	2,093	2,198	2,304	2,165	2,258	2,557	2,923	3,687
Asiatique	631	1,178	1,751	2,199	2,364	2,607	3,027	2,986	3,418	4,072	4,420
Indienne.............	867	1,768	2,585	3,379	3,550	4,349	4,465	4,343	3,461	5,526	4,756

Rural non agricole.											
Britannique	905	1,660	2,638	3,188	3,414	3,518	3,294	3,182	3,284	3,533	3,741
Française	783	1,692	2,897	4,016	4,824	5,408	5,399	5,384	5,934	6,434	7,006
Irlandaise	911	1,767	2,663	3,268	3,647	3,636	3,504	3,312	3,199	3,533	3,872
Nord-Ouest de l'Europe[a]	808	1,523	2,410	2,906	3,190	3,254	3,121	3,145	3,588	3,861	4,591
Asiatique	–	1,107	2,000	2,854	2,929	3,576	3,929	3,667	4,667	5,333	4,459
Esquimaude	839	1,887	3,394	4,669	6,045	6,208	6,506	5,900	5,707	6,637	5,440
Indienne	1,261	2,360	4,019	5,326	6,641	7,095	6,914	6,166	6,231	6,004	5,805
Rural agricole											
Britannique	724	1,560	2,520	3,096	3,365	3,393	3,307	3,317	3,301	3,426	3,933
Française	724	1,581	3,092	4,501	5,695	6,532	6,873	7,212	7,481	7,874	7,891
Irlandaise	877	1,729	2,700	3,342	3,605	3,574	3,524	3,425	3,363	3,877	4,295
Nord-Ouest de l'Europe[a]	657	1,427	2,529	3,152	3,568	3,713	3,723	3,767	4,099	4,280	4,910
Asiatique	–	1,167	2,667	2,357	3,850	4,417	3,556	4,722	6,000	4,333	3,900
Indienne	1,333	2,522	4,081	5,712	5,787	7,113	7,174	7,735	6,684	5,238	5,897

[a]Allemande, autrichienne, finlandaise, scandinave, tchèque et slovaque.

SOURCE: *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 4.1-8, tableau H4.

GRAPHIQUE 6. 7



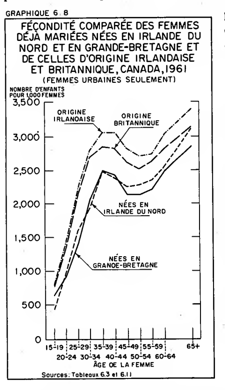
Source. Tableau 6.11

À tous les âges, les Indiennes et les Esquimaudes ont une fécondité beaucoup plus forte que celle de tous les autres groupes, les premières ayant tendance à surpasser légèrement les secondes. À cinquante ans, ces femmes ont eu, en moyenne, près de 6.5 enfants. Les taux un peu plus faibles qu'on observe pour les Indiennes de plus de cinquante ans sont sans doute dus à des oublis. L'ordre des groupes ethniques, au point de vue de la fécondité, est le même quel que soit l'habitat. Après les Indiennes et les Esquimaudes, viennent les Françaises, dont les plus âgées (65 ans et plus) atteignent le niveau de fécondité des premières, c'est-à-dire 6.2 enfants pour l'ensemble des habitats, 5.8 à la ville (ce qui est un peu moins que les Indiennes), 7 en milieu rural non agricole et 7.9 sur les fermes. Ce dernier nombre n'est probablement pas éloigné de la fécondité physiologique; mais on constate également que les Françaises vivant sur des fermes et qui étaient âgées de moins de 60 ans en 1961, n'avaient pas eu la même fécondité que celles qui les ont précédées. Cette observation vaut, d'ailleurs, pour tous les groupes, sauf les Indiennes et les Esquimaudes.

En ordre décroissant de fécondité, ce sont les Asiatiques qui suivent les Françaises, du moins après 45 ans. Avant l'âge de 40 ans, les Asiatiques ont un niveau de fécondité relativement faible, et elles ne surpassent guère que les Juives. Ces dernières se distinguent par le peu d'enfants auxquels elles donnent naissance; celles qui avaient de 45 à 60 ans en 1961 n'en ont pas eu assez pour assurer le renouvellement des générations et apparemment, celles qui les suivent ne dépasseront pas de beaucoup les quelque 2.3 enfants nécessaires pour assurer cet objectif. Entre les Asiatiques et les Juives, toujours en ordre décroissant, se placent les groupes ethniques correspondant aux "autres pays du nord-ouest de l'Europe", les Irlandaises et les Britanniques. Notons cependant que les Irlandaises ont une fécondité plus forte que les femmes du nord-ouest de l'Europe, avant 45 ou 55 ans suivant les habitats. Il en est à peu près ainsi, pour les Britanniques, sauf en milieu agricole.

Si l'on excepte les Indiennes et les Esquimaudes, tous les groupes ethniques ont été affectés par la baisse séculaire de la fécondité et dans tous les habitats. On peut le constater facilement en observant la partie des courbes qui correspond à un âge plus élevé que 50 ans. Mais pour tous les groupes, aussi, sauf peut-être pour les Asiatiques, cette baisse est rompue avec les femmes qui avaient environ 50 ans en 1961: les femmes qui avaient un peu moins de 50 ans en 1961 ont eu plus d'enfants que celles qui étaient plus âgées de quelques années. Ce phénomène est peu marqué pour les femmes d'origine française, mais il l'est très nettement pour les Britanniques, les Irlandaises, les Nord-européennes et les Juives.

Signalons enfin les très grandes différences de fécondité entre les groupes ethniques: pour l'ensemble des habitats et pour les âges voisins de 50 ans, les Françaises d'origine ont une fécondité qui est plus du double de celle des Juives; celle des Indiennes et des Esquimaudes est plus du triple. La différence relative est moins marquée pour les villes et le milieu rural non agricole, mais sur les fermes, les femmes d'origine française de 45 à 65 ans avaient eu un nombre moyen d'enfants qui n'est pas de beaucoup inférieur à celui des Indiennes et qui représente à peu près le double des enfants qu'avaient eus les Irlandaises agricoles et encore davantage par rapport aux Britanniques.



Il est intéressant de comparer la fécondité des femmes qui sont nées en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord d'une part, avec la fécondité des femmes dont l'origine ethnique correspond à ces deux pays. Cette comparaison est illustrée dans le graphique 6.8, pour les urbaines. Dans les deux cas, les femmes de l'origine ethnique concernée ont une fécondité plus forte que celles qui sont nées dans le pays correspondant, la différence étant un peu plus marquée pour les Irlandaises que pour les Britanniques. Il faut noter cependant que, pour le pays de naissance, seules les femmes nées en Irlande du Nord ont été prises en considération.

DISTRIBUTION SUIVANT LE NOMBRE D'ENFANTS (INDIENNES ET ESQUIMAUDES)

Ces deux groupes ethniques se distinguent par une très forte fécondité. Nous examinerons ici, pour les femmes de 40 à 50 ans vivant en milieu rural non agricole, la distribution suivant le nombre d'enfants et les probabilités d'agrandissement[7]. Nous avons choisi ce groupe d'âges

[7] Ces aspects de la fécondité seront étudiés plus loin, pour les femmes urbaines seulement, et pour les cas suivants: femmes de langue maternelle anglaise et française, dont la fécondité est très semblable à celle des origines ethniques correspondantes; femmes de religion judaique, dont la fécondité est pratiquement identique à celle des femmes d'origine juive.

parce qu'apparemment c'est celui qui correspond le mieux aux deux exigences suivantes: période de fécondité à peu près complétée et fidélité de la mémoire quant au nombre d'enfants déjà nés. D'après le tableau 6.12, il semble qu'une proportion relativement forte de femmes esquimaudes et indiennes sont restées stériles (7%). Mais très peu de femmes en sont restées à un seul enfant. Les probabilités d'agrandissement sont très fortes jusqu'au sixième enfant, puis elles diminuent rapidement dans la suite. Mais elles ne sont pas plus fortes que celles que nous allons trouver tout-à-l'heure pour les femmes de langue française, vivant sur une ferme et âgées de plus de 65 ans.

Tableau 6.12 – Distribution en pourcentage des Esquimaudes et des Indiennes, déjà mariées et âgées de 40-49 ans, suivant le nombre d'enfants nés vivants et probabilités d'agrandissement des familles, Canada, milieu rural non agricole, 1961

Distribution en %			Probabilités d'agrandissement		
Nombre d'enfants	%		Rang	Probabilité	
	Esquimaudes	Indiennes		Esquimaudes	Indiennes
0	7.1	7.0	De 0 à 1 enfant	0.93	0.93
1	1.9	2.9	De 1 à 2 enfants	0.98	0.97
2	5.5	3.9	" 2 à 3 "	0.94	0.96
3	6.5	5.3	" 3 à 4 "	0.92	0.94
4	10.3	6.0	" 4 à 5 "	0.87	0.93
5	7.4	8.3	" 5 à 6 "	0.89	0.89
6	13.5	12.6	" 6 à 7 "	0.78	0.81
7 et plus......	47.7	54.0			

SOURCE: *Recensement du Canada, 1961,* tableau non publié.

FÉCONDITÉ DES FEMMES DE TOUT ÉTAT MATRIMONIAL

On connaît la proportion des femmes qui ont déjà été mariées, pour certains groupes ethniques, par groupe d'âges de cinq ans jusqu'à 25 ans, par groupe d'âges de dix ans de 25 à 65 ans et pour les femmes de plus de 65 ans[8]. On peut donc estimer le nombre d'enfants nés vivants par femme de tout état matrimonial, sous la réserve que les enfants qui sont nés des femmes qui n'ont jamais été mariées sont omis. Il en résulte une sous-évaluation, probablement assez faible[9]. On trouvera le résultat de cette

[8] Voir le tableau J.2, en appendice.

[9] Notons que les naissances illégitimes dont la mère s'est mariée dans la suite sont prises en considération.

estimation dans le tableau 6.13 et le graphique 6.9. À cause des informations disponibles sur l'état matrimonial, nous avons dû grouper les Irlandaises avec les Britanniques, de même que les Esquimaudes avec les Indiennes. Dans la position relative de chaque groupe ethnique, rien n'est changé par rapport à ce qu'on a déjà observé pour les femmes déjà mariées seulement. C'est que la proportion des femmes qui se sont déjà mariées, suivant l'âge, ne varie pas énormément entre les groupes ethniques considérés, comme on pourra le constater, en appendice, dans le tableau J-2. Signalons toutefois que les femmes d'origine française ont une nuptialité nettement plus faible que les autres groupes, sauf en milieu agricole; les Indiennes et les Esquimaudes (en fait il s'agit presque exclusivement des Indiennes) ont une nuptialité un peu tardive, sauf en milieu urbain.

Tableau 6.13 – Nombre d'enfants nés vivants pour 100 femmes de tout état matrimonial, suivant leur âge, pour certains groupes ethniques, Canada suivant l'habitat, 1961

Habitat et origine ethnique de la femme	Âge de la femme (en années)						
	15-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65+
Tous habitats							
Britannique	7	86	218	264	236	239	284
Française	5	70	231	353	373	442	540
Juive	1	49	196	210	184	213	256
Autres du N.-O. de l'Europe	8	84	203	258	260	312	402
Asiatique	5	74	170	247	316	408	444
Esquimaude et Indienne	20	141	369	600	617	581	562
Urbain							
Britannique	7	74	200	241	209	219	261
Française	5	64	205	300	306	376	485
Juive	1	49	194	213	181	207	345
Autres du N.-O. de l'Europe	8	74	182	223	223	275	374
Asiatique	5	75	162	229	290	366	446
Esquimaude et Indienne	20	117	276	447	491	509	540
Rural non agricole							
Britannique	12	128	273	331	308	317	348
Française	6	102	302	457	478	554	644
Autres du N.-O. de l'Europe	12	120	246	303	295	354	438
Asiatique	7	67	219	308	366	479	436
Esquimaude et Indienne	20	144	387	633	630	594	564
Rural agricole							
Britannique	5	105	272	330	321	323	372
Française	2	107	330	573	667	717	737
Autres du N.-O. de l'Europe	4	96	270	351	362	401	471
Esquimaude et Indienne	17	146	417	608	722	584	567

SOURCES: Ces taux ont été établis en multipliant le nombre d'enfants nés vivants pour 100 femmes déjà mariées (*Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 4.1-8, tableau H 4) par le pourcentage des femmes déjà mariées de chaque groupe d'âges (tableau J-2, en appendice).

GRAPHIQUE 6.9

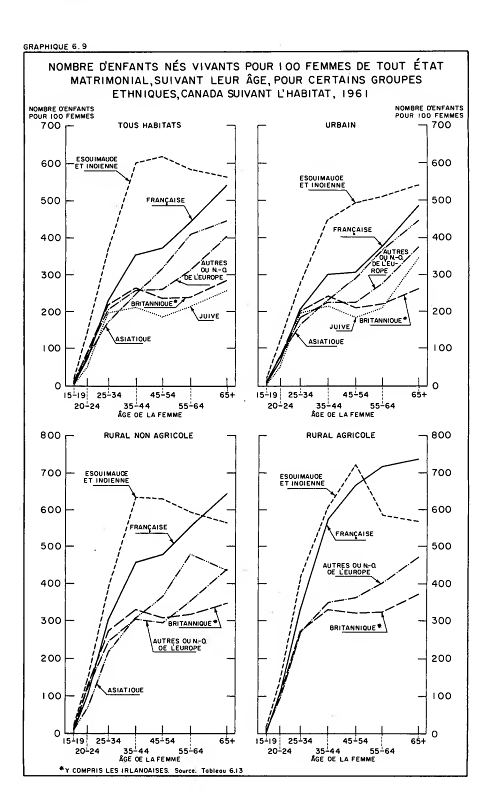


Tableau 6.14 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant l'âge et la langue maternelle de la femme, Canada suivant l'habitat, 1961

Habitat et langue maternelle	Âge de la femme (en années)										
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65+
Tous habitats											
Anglais..............	760	1,366	2,195	2,708	2,899	2,878	2,676	2,582	2,687	2,902	3,227
Français.............	715	1,342	2,345	3,182	3,918	4,344	4,332	4,608	5,052	5,577	6,372
Autre................	646	1,192	1,919	2,424	2,717	2,981	3,028	3,171	3,458	3,811	4,697
Urbain											
Anglais..............	705	1,248	2,032	2,525	2,686	2,620	2,409	2,302	2,428	2,625	2,986
Français.............	700	1,248	2,146	2,838	3,413	3,667	3,587	3,844	4,317	4,930	5,878
Autre................	529	1,040	1,671	2,105	2,318	2,453	2,474	2,654	2,906	3,377	4,340
Urbain 100,000 et plus											
Anglais..............	658	1,138	1,881	2,364	2,515	2,431	2,189	2,102	2,211	2,401	2,797
Français.............	699	1,189	2,008	2,604	3,099	3,288	3,142	3,350	3,860	4,340	5,373
Autre................	471	973	1,568	1,988	2,169	2,285	2,307	2,488	2,709	3,122	4,025
Rural non agricole											
Anglais..............	911	1,688	2,651	3,224	3,472	3,547	3,339	3,242	3,313	3,605	3,822
Français.............	761	1,653	2,890	4,035	4,906	5,485	5,484	5,504	6,029	6,505	7,156
Autre................	889	1,703	2,773	3,483	3,997	4,349	4,241	4,205	4,519	4,681	5,351
Rural agricole											
Anglais..............	730	1,583	2,595	3,178	3,468	3,484	3,394	3,366	3,358	3,586	4,069
Français.............	727	1,555	3,107	4,527	5,788	6,673	6,996	7,345	7,603	8,040	8,044
Autre................	623	1,458	2,485	3,218	3,636	3,894	4,034	4,289	4,665	4,820	5,597

SOURCE: *Recensement du Canada, 1961*, vol. IV, tableau H9.

3. LANGUE MATERNELLE

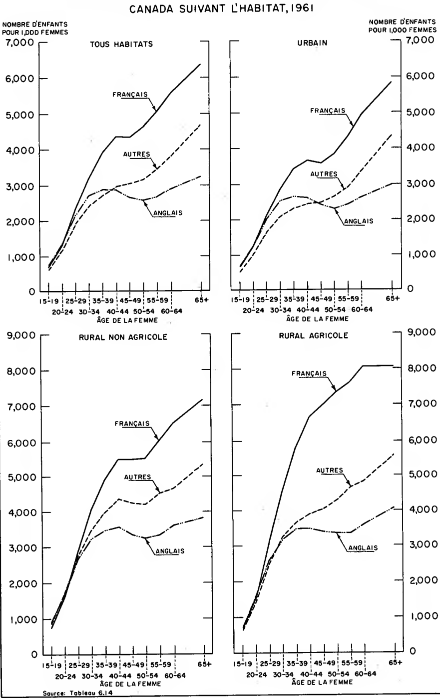
Si un seul caractère devait être choisi pour identifier des groupes culturels, c'est probablement la langue maternelle qu'il faudrait prendre. L'origine ethnique peut, dans bien des cas, remplir la même fonction; dans d'autres cependant, ce dernier caractère n'est guère plus qu'un souvenir, entretenu par un patronyme. Il se rapporte à l'ascendant paternel qui a immigré en Amérique, parfois depuis plusieurs siècles, tandis que la langue maternelle concerne la personne recensée elle-même: d'après le recensement, la langue maternelle est la première langue parlée par un individu, à condition qu'il la comprenne encore. Dans cette section, nous nous intéresserons aux deux groupes linguistiques majeurs du Canada, anglais et français; tous les autres seront regroupés en une seule catégorie. En 1961, il y avait 2,171,000 femmes déjà mariées, âgées de 15 à 65 ans, dont la langue maternelle était l'anglais; un peu moins de la moitié de ce nombre, 969,000 femmes avaient le français comme langue maternelle; enfin, 656,000 femmes avaient une autre langue. Voici comment chacun de ces groupes se distribuait suivant l'habitat:

Langue maternelle	Urbain	Rural non agricole	Rural agricole
Anglais	73.2%	17.9%	8.9%
Français	72.8%	17.1%	10.1%
Autres	72.5%	13.8%	13.7%

On pourra constater, en comparant le tableau 6.14 avec le tableau 6.11, ou bien le graphique 6.10 avec le graphique 6.7, que pour chaque habitat, la fécondité des femmes de langue anglaise est à peu près identique à celle du groupe ethnique britannique et que la même chose se produit pour les femmes de langue maternelle française par rapport à celles qui sont d'origine française. Dans les deux cas, cependant, la fécondité du groupe linguistique est légèrement supérieure à celle du groupe ethnique. Mais les différences sont si minimes qu'il n'y a pas lieu d'insister davantage. Dans cette section, nous nous attarderons sur deux points: a) la distribution des femmes suivant le nombre d'enfants qu'elles ont eus, dont nous allons tirer les probabilités d'agrandissement des familles; b) la différence de fécondité qui subsiste entre les deux langues maternelles, lorsqu'on maintient constants d'autres caractères comme la religion, l'instruction, le revenu ou la profession du mari.

DISTRIBUTION SUIVANT LE NOMBRE D'ENFANTS ET PROBABILITÉ D'AGRANDISSEMENT

Pour les trois groupes linguistiques étudiés, on assiste à une réduction des femmes mariées ou déjà mariées sans enfant. On peut le vérifier


GRAPHIQUE 6. 10
NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS POUR 1,000 FEMMES DÉJÀ MARIÉES, SUIVANT L'ÂGE ET LA LANGUE MATERNELLE DE LA FEMME, CANADA SUIVANT L'HABITAT, 1961
NOMBRE D'ENFANTS POUR 1,000 FEMMES
TOUS HABITATS
URBAIN
RURAL NON AGRICOLE
RURAL AGRICOLE
FRANÇAIS
AUTRES
ANGLAIS
0
1,000
2,000
3,000
4,000
5,000
6,000
7,000
8,000
9,000
15-19
20-24
25-29
30-34
35-39
40-44
45-49
50-54
55-59
60-64
65+
ÂGE DE LA FEMME
Source: Tableau 6.14

en comparant, dans le tableau 6.15, les femmes de 35-39 ans et les femmes de 45-49 ans (tous habitats). Cependant, les femmes de plus de 65 ans et dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, présentent une fraction plus faible de femmes inféeondes que n'importe lequel des groupes de femmes de 35-39 ans. Pour tous les âges, sauf le groupe de 20-24 ans, les anglophones se concentrent plus que les francophones dans les catégories qui correspondent à un petit nombre d'enfants (1 à 3). Parmi les francophones, la fraction que représentent celles qui ont eu sept enfants ou plus est très élevée mais diminue tout de même rapidement: 46% pour les femmes de plus de 65 ans; 23% pour celles de 45-49 ans. Pour ces deux groupes d'âges, le pourcentage des anglophones n'est que de 12 et 6, respectivement, soit quatre fois moindre.

La forte fécondité, presque proverbiale, des familles canadiennes-françaises, se manifeste ici avec évidence: à âge égal, le pourcentage des femmes qui ont eu au moins sept enfants est plus fort pour les francophones urbaines que pour les anglophones vivant sur une ferme (41% contre 19% pour les femmes de plus de 65 ans). Notons encore un autre fait exceptionnel: presque les deux tiers des femmes de langue maternelle française, âgées de plus de 65 ans et vivant sur une ferme en 1961, avaient eu au moins sept enfants. En moyenne, ces femmes avaient eu, chacune, un peu plus de huit enfants (tableau 6.14). Mais de telles performances sont sur le point d'être révolues: le nombre moyen d'enfants qu'avaient eus les femmes de même culture et de même milieu, mais âgées de 45 à 50 ans, n'était que de sept, en 1961.

C'est pour les femmes dont la langue n'est ni l'anglais ni le français que la diminution des familles nombreuses est la plus rapide et cette tendance est surtout marquée pour celles qui habitent les villes. Cela va de pair, d'ailleurs, avec la forte réduction de la fécondité de ce groupe linguistique.

La comparaison de deux pourcentages du tableau 6.15 a peut-être une signification biologique: 6.0% des francophones agricoles de 65 ans et plus sont restées inféeondes, tandis que le pourcentage n'est que de 4.6% pour celles qui avaient de 35 à 40 ans. Cette différence est hautement significative, statistiquement. Or, il serait étonnant qu'une plus grande fraction des femmes de plus de 65 ans soient restées *volontairement* inféeondes et l'on peut penser que l'amélioration des conditions sanitaires a eu pour résultat de réduire la proportion des femmes physiologiquement stériles. Cette interprétation comporte cependant une réserve: il est possible que cette différence soit due au fait que les femmes plus jeunes se soient mariées plus tôt. Nous ne pouvons vérifier ce fait, mais il serait étonnant qu'à lui seul il puisse expliquer cette diminution de la fraction des femmes inféeondes.

Tableau 6.15 – Distribution en pourcentage des femmes déjà mariées suivant le nombre d'enfants nés vivants, pour certains groupes d'âges: femmes de langue maternelle anglaise, française ou autre, Canada suivant l'habitat, 1961

Habitat, âge et langue maternelle	Nombre d'enfants							
	0	1	2	3	4	5	6	7+
Tous habitats								
20-24 ans								
Anglais	26.2	32.5	26.1	10.8	3.3	0.8	0.2	0.1
Français	24.7	36.8	23.9	10.2	3.2	0.8	0.3	0.1
Autre	28.9	38.5	22.4	7.2	2.2	0.6	0.2	0.0
35-39 ans								
Anglais	9.0	12.5	25.8	22.4	14.1	7.3	4.0	4.9
Français	8.8	9.7	15.4	17.0	14.4	10.9	7.5	16.3
Autres	9.9	15.5	28.5	20.8	11.4	6.1	3.0	4.8
45-49 ans								
Anglais	13.7	16.7	25.8	18.1	10.6	5.8	3.5	5.8
Français	12.8	10.7	13.5	12.8	10.9	8.9	7.4	23.0
Autre	11.3	15.7	23.8	18.2	11.8	6.8	4.2	8.2
65 ans et plus								
Anglais	14.3	14.6	18.6	15.8	11.5	7.8	5.5	11.9
Français	11.4	6.1	6.8	7.3	7.4	7.8	7.3	45.9
Autre	7.5	8.3	18.8	13.4	12.7	10.5	8.6	26.1
Urbain								
35-39 ans								
Anglais	9.8	13.7	27.5	22.7	13.4	6.4	3.1	3.4
Français	10.0	11.1	17.8	19.0	14.8	10.5	6.4	10.4
Autre	11.3	18.2	31.4	21.1	9.9	4.5	1.8	1.8
65 ans et plus								
Anglais	15.0	15.8	19.9	16.2	11.4	7.2	5.0	9.5
Français	12.4	7.0	7.9	8.2	8.0	8.3	7.6	40.6
Autre	7.8	9.3	14.6	14.6	13.2	10.4	8.3	21.8
Rural non agricole								
35-39 ans								
Anglais	7.0	9.5	21.1	21.2	15.2	9.7	6.3	10.0
Français	6.5	6.7	10.2	13.2	14.0	12.2	9.4	27.8
Autre	6.6	8.7	20.0	17.4	13.9	9.1	6.6	17.7
65 ans et plus								
Anglais	14.0	11.5	14.6	14.2	11.3	9.3	6.8	18.3
Français	10.8	4.8	4.6	5.4	6.4	6.6	7.0	54.4
Autre	8.1	6.2	9.3	11.5	11.2	10.5	8.5	34.7
Rural agricole								
35-39 ans								
Anglais	5.5	8.0	20.5	22.6	18.5	10.9	6.4	7.6
Français	4.6	4.1	6.8	10.1	12.3	11.8	11.4	38.9
Autre	5.2	6.6	19.6	22.2	17.7	12.3	6.8	9.6
65 ans et plus								
Anglais	8.2	10.3	15.2	15.9	13.7	10.0	8.0	18.7
Français	6.0	2.9	3.9	5.1	5.9	6.4	6.0	63.8
Autre	4.8	6.5	8.5	10.2	12.8	11.2	10.7	35.3

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

Nous avons reproduit, sur le graphique 6.11, les probabilités d'agrandissement qu'on peut déduire de ces distributions suivant le nombre d'enfants. C'est à partir de la probabilité d'agrandissement de deux à trois enfants que l'écart entre les groupes linguistiques (de même qu'entre les deux groupes d'âges) prend de l'ampleur. Pour les femmes de plus de 65 ans, celles qui appartiennent aux "autres" groupes linguistiques ont une position intermédiaire; mais pour les femmes de 35-39 ans, Anglaises et "autres" ont en général des valeurs assez rapprochées. Notons aussi une particularité des femmes de langue française: dans tous les habitats, les femmes de plus de 65 ans ont une probabilité d'agrandissement plus faible de 0 à 1 enfant que de 1 à 2 enfants. C'est là une caractéristique des populations non malthusiennes[10].

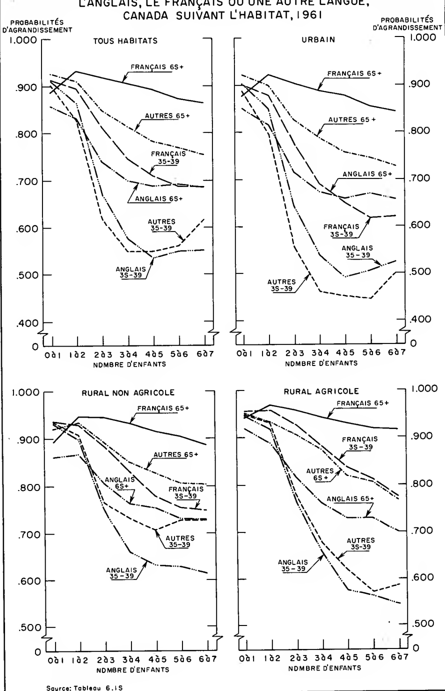
LE RÔLE PROPRE DE LA LANGUE MATERNELLE

C'est à la différence entre la fécondité des femmes de langue anglaise et celle des femmes de langue française que nous nous intéresserons ici. Au Canada, ces deux langues sont associées de façon différente à d'autres caractères. L'exemple le plus évident qu'on peut en donner est l'association entre langue maternelle et religion: presque tous les francophones sont catholiques, tandis que la majorité des anglophones sont protestants. Il en résulte que l'excédent de fécondité qui caractérise les femmes de langue française pourrait être dû, au moins en partie, au fait qu'elles sont catholiques dans une plus grande proportion que les femmes de langue anglaise. Mais il n'y a pas que des différences de religion qui se dissimulent derrière la différence de langue; la distribution des femmes des deux groupes linguistiques suivant l'instruction, le revenu ou la profession de leur mari n'est pas la même; et ces facteurs peuvent, eux aussi, contribuer à une différence de fécondité. Ce que nous nous proposons, c'est d'examiner quelle différence de fécondité subsiste entre Anglaises et Françaises, lorsqu'un grand nombre d'autres facteurs sont maintenus constants. Il n'y a presque pas de limite au nombre de ces facteurs et il faut faire un choix. Ce choix est imposé d'abord par les informations que fournit le recensement; d'autre part, on ne peut prendre en considération, en même temps, un très grand nombre de facteurs, sans quoi on risque de se buter à la présence d'un grand nombre de sous-catégories contenant un nombre de femmes trop petit pour assurer un minimum de validité aux taux de fécondité mesurés.

Nous allons comparer la fécondité des femmes de langue maternelle anglaise avec celle des femmes de langue maternelle française, pour les

---

[10] Cf. Louis Henry, *Fécondité des mariages*, Paris, P.U.F., 1953 p. 111-112.


GRAPHIQUE 6.11
PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT DES FAMILLES POUR LES FEMMES DE 35-39 ANS ET 65 ANS ET PLUS, DONT LA LANGUE MATERNELLE EST L'ANGLAIS, LE FRANÇAIS OU UNE AUTRE LANGUE, CANADA SUIVANT L'HABITAT, 1961
PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT
TOUS HABITATS
URBAIN
RURAL NON AGRICOLE
RURAL AGRICOLE
FRANÇAIS 65+
AUTRES 65+
FRANÇAIS 35-39
ANGLAIS 65+
AUTRES 35-39
ANGLAIS 35-39
1.000
.900
.800
.700
.600
.500
.400
0
0 à 1
1 à 2
2 à 3
3 à 4
4 à 5
5 à 6
6 à 7
NOMBRE D'ENFANTS
Source: Tableau 6.15

catholiques seulement[11]. En outre, chaque comparaison sera faite pour des groupes bien déterminés au point de vue de l'instruction du mari et de la femme de même que du revenu du mari. Les femmes de deux groupes d'âges seront étudiées (35-39 ans et 45-49 ans). Enfin, nous étudierons d'abord l'ensemble des habitats (tableau 6.16), puis les régions métropolitaines (tableau 6.17).

Les résultats qu'on peut examiner dans ces tableaux sont pour le moins étonnants. Ils détruisent, en tout cas, la conviction généralement acceptée que le fait d'appartenir à la culture française au Canada, est un facteur de forte fécondité. Cela est vrai si l'on se contente de comparer les deux groupes linguistiques, tels qu'ils existent dans la réalité, c'est-à-dire avec tous les caractères religieux et sociaux qui particularisent chacun de ces groupes. Cependant, lorsqu'on élimine l'influence qu'exercent ces caractères accessoires, si l'on peut dire, la supériorité de la fécondité des femmes de langue française est loin d'apparaître clairement. Le résultat de cette analyse, d'ailleurs, n'est pas simple. En général, pour les femmes de 45 à 50 ans, la différence de fécondité entre les deux langues est d'environ 5% en faveur du français; mais pour les femmes de 35 à 40 ans, ce sont le plus souvent les catholiques de langue anglaise qui ont une fécondité plus forte, l'excédent, dans l'ensemble, étant d'environ 1%. Mais en fait, ces différences se présentent d'une façon un peu plus compliquée, comme nous allons le voir, en examinant d'abord le tableau 6.16.

Lorsque, pour chaque combinaison de niveau d'instruction du mari et de la femme, on fait la moyenne des rapports qui apparaissent dans ce tableau pour les trois catégories de revenus comprises entre $1,000 et $7,000, on obtient les résultats suivants:

Instruction		Rapport moyen	
De la femme	Du mari	35-39 ans	45-49 ans
Élémentaire	Élémentaire	99	103
"	Secondaire	105	109
Secondaire	Élémentaire	95	112
"	Secondaire	95	101
Moyenne des quatre niveaux d'instruction		98.5	106.2

Rien de très systématique ne se dégage de ces moyennes. Elles ne s'écartent pas beaucoup de la valeur 100, qui correspond à l'égalité de la fécondité des deux groupes linguistiques.

---

[11] Il y a trop peu de cas de protestantes de langue française pour que la même série de comparaisons puisse être faite pour les protestantes.

Tableau 6.16 – Fécondité comparée des femmes mariées de langue maternelle anglaise et française (catholiques seulement), pour des combinaisons déterminées de niveau d'instruction des conjoints et de revenus du mari, Canada, tous habitats, 1961

(Femmes agées de 35-39 ans et 45-49 ans)

Caractéristiques de la femme et du mari			35-39 ans			45-49 ans		
			Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes			Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes		
Instruction		Revenu du mari (en dollars)	Anglaise	Française	Française/ Anglaise × 100[a]	Anglaise	Française	Française/ Anglaise × 100[a]
De la femme	Du mari							
Élémentaire	Élémentaire	5- 7,000	4,250	4,455	105	4,426	4,650	105
"	"	3- 5,000	4,143	4,183	101	4,078	4,308	106
"	"	1- 3,000	4,768	4,382	92	4,878	4,841	99
"	Secondaire	5- 7,000	3,325	3,759	113	2,769	3,607	130
"	"	3- 5,000	3,293	3,439	104	3,465	3,417	99
"	"	1- 3,000	3,564	3,458	97	3,380	3,328	98
Secondaire	Élémentaire	5- 7,000	3,598	3,834	107	3,537	4,336	123
"	"	3- 5,000	3,678	3,582	97	3,477	3,765	108
"	"	1- 3,000	3,844	3,145	82	3,701	3,846	104
"	Secondaire	10,000+	3,620	3,480	96	2,917	3,440	118
"	"	7-10,000	3,172	3,236	102	3,032	3,482	115
"	"	5- 7,000	3,297	3,219	98	2,931	3,384	115
"	"	3- 5,000	3,108	2,901	93	2,836	2,985	105
"	"	1- 3,000	2,992	2,835	95	3,356	2,762	82
"	Diplôme universitaire	10,000+	3,547	3,284	93	3,211	3,215	100
"	Diplôme universitaire	7-10,000	3,133	2,994	96	3,018	2,848	94

a Fécondité des femmes de langue française divisée par celle des femmes de langue anglaise, ce quotient étant multiplié par 100.

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

On peut faire un calcul analogue, en faisant la moyenne, cette fois, de tous les niveaux d'instruction qui correspondent à un revenu donné. Voici le résultat qu'on obtient:

Revenu du mari	Rapport moyen 35-39 ans	Rapport moyen 45-49 ans
$5,000 à $7,000	106	118
$3,000 à $5,000	99	105
$1,000 à $3,000	92	96
Moyenne des trois catégories de revenus	99.0	106.3

Une tendance se dégage nettement: plus le revenu est faible, plus faible est la fécondité des femmes de langue française par rapport à celle des femmes de langue anglaise. Pour les revenus de $5,000 à $7,000, le français l'emporte sur l'anglais de 6% (35-39 ans) et de 18% (45-49 ans); mais pour la classe de revenus la plus faible, la langue française est associée à une fécondité inférieure de 8 et 4%, respectivement.

Nous avons fait un calcul semblable à l'aide des informations du tableau 6.17, qui se rapporte aux femmes vivant dans les régions métropolitaines. Les résultats ne diffèrent pratiquement pas des précédents et nous ne les donnerons pas ici.

Un résultat aussi étonnant méritait qu'on le vérifie avec des données un peu différentes: au lieu de comparer les catholiques anglaises et françaises en les prenant par catégories basées sur l'instruction des conjoints et le revenu du mari, nous avons comparé les femmes dont la profession du mari et l'instruction (de la femme) étaient les mêmes. En faisant, pour chacune des cinq catégories professionnelles retenues, la moyenne des rapports[12] correspondant aux femmes ayant reçu une instruction primaire et secondaire, on obtient les résultats suivants:

Profession du mari	Rapport moyen 35-39 ans	Rapport moyen 45-49 ans
Professions libérales et techniciens	106	122
Employés de bureau	103	108
Services de protection	100	96
Ouvriers	101	110
Manœuvres	100	113

[12] Fécondité des femmes de langue française divisée par la fécondité des femmes de langue anglaise, ce quotient étant multiplié par 100.

Tableau 6.17 – Fécondité camparée des femmes mariées de langue maternelle anglaise et française (catholiques seulement), pour des cambinaisans déterminées de niveau d'instructian des conjaints et de revenus du mari, Canada, régians métropalitaines, 1961

(Femmes âgées de 35-39 ana et 45-49 ana)

Caractéristiques de la femme et du mari			35-39 ans			45-49 ans		
			Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes			Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes		
Instruction		Revenu du mari (en dollars)	Anglaise	Française	Française/Anglaise × 100[a]	Anglaise	Française	Française/Anglaise × 100[a]
De la femme	Du mari							
Élémentaire	Élémentaire	5- 7,000	3,538	3,754	106	3,397	3,574	105
"	"	3- 5,000	3,689	3,436	93	3,260	3,521	108
"	"	1- 3,000	3,712	3,346	90	3,929	3,360	86
"	Secondaire	5- 7,000	2,754	3,363	122	2,093	3,076	147
"	"	3- 5,000	2,719	3,130	115	3,161	2,902	92
Secondaire	Élémentaire	5- 7,000	3,272	3,355	103	2,767	3,454	125
"	"	3- 5,000	3,049	3,078	101	2,723	3,115	114
"	"	1- 3,000	3,080	2,556	83	2,934	2,918	99
"	Secondaire	10,000+	3,598	3,236	90	2,836	3,390	120
"	"	7-10,000	3,042	3,048	100	2,782	2,946	106
"	"	5- 7,000	3,148	2,912	93	2,681	3,098	116
"	"	3- 5,000	2,883	2,623	91	2,519	2,571	102
"	"	1- 3,000	2,451	2,578	105	2,804	2,285	81
"	Diplôme universitaire	10,000+	3,253	3,015	93	2,870	3,031	106

[a] Voir la note du tableau 6.16.

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

Encore ici, les rapports sont plus élevés pour les femmes de 45 à 50 ans. En outre, même pour les femmes de 35 à 40 ans, les rapports sont égaux ou supérieurs à 100, mais d'assez peu. Faisons maintenant l'opération inverse: calculons la moyenne des rapports de ces cinq professions pour les niveaux d'instruction élémentaire et secondaire. Voici les résultats obtenus:

	Rapport moyen	
Instruction de la femme	35-39 ans	45-49 ans
Élémentaire	107	117
Secondaire	96	103

Il s'en dégage assez nettement que l'excès de fécondité des femmes de langue française est surtout associé à un faible niveau d'instruction, ce qui apparaissait de façon moins évidente lorsque nous avons considéré le revenu du mari au lieu de sa profession.

Résumons les résultats qui se dégagent de cette analyse. L'appartenance à la culture française est un facteur de surfécondité pour les femmes qui, en 1961, étaient âgées de 45 à 50 ans, mais cette surfécondité n'est pas très élevée, sauf pour les femmes dont le mari a un revenu assez élevé ou une profession libérale et technique. Pour les femmes de 35 à 40 ans, la langue française n'est plus associée systématiquement à une forte fécondité: dans bien des cas, c'est le contraire qu'on observe. Rappelons en outre que la fécondité des femmes de langue française, par rapport à celles de langue anglaise, est d'autant moins forte que le revenu du mari est faible et que l'instruction de la femme est élevée. Ces deux derniers faits ne vont pas ensemble, dans la réalité, et c'est peut-être pour cette raison que dans certains cas, on arrive difficilement à dégager une image très claire de ce qui se passe.

Cette supériorité très peu marquée de la fécondité des femmes de langue française constitue un résultat fort différent de celui de l'analyse d'Enid Charles, basée sur les informations du recensement de 1941. Ajoutons cependant que Charles avait étudié des femmes qui, en 1941, étaient âgées de 45 à 55 ans; les survivantes avaient donc de 65 à 75 ans en 1961. Cet auteur, en éliminant l'influence que pouvaient exercer l'instruction de la femme, la religion, l'habitat et le fait d'être né ou non sur une ferme, a trouvé que les femmes de langue française avaient une surfécondité de l'ordre de 40% par rapport aux femmes de langue anglaise[13]. En fait, si l'on se limite aux femmes catholiques, c'est une différence de plus de 50%

[13] Le nombre moyen d'enfants par femme (moyenne standardisée qui apparaît au bas du tableau XXXI de son ouvrage) est de 3.33 pour les femmes de langue anglaise et de 4.65 pour celles de langue française. (Voir Enid Charles, *The Changing Size of the Family in Canada*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1948, p. 68.)

Tableau 6.18 – Fécondité des femmes déjà mariées (catholiques seulement) de langue maternelle anglaise et française: comparaison des résultats d'Enid Charles avec ceux qui proviennent du recensement de 1961

Instruction[a] de la femme et habitat	Femmes de 45-54 ans en 1941[b]			Femmes de 65-74 ans en 1961			Femmes de 45-54 ans en 1961		
	Nombre d'enfants nés vivants par femme déjà mariée								
	Anglaise	Française	Française/ Anglaise X100[c]	Anglaise	Française	Française/ Anglaise X100[c]	Anglaise	Française	Française/ Anglaise X100[c]
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Élémentaire									
Urbain	4.06	5.76	142	4.10	5.66	138	3.33	3.66	110
Rural	5.42	7.84	145	5.40	7.52	139	5.07	6.55	129
Secondaire									
Urbain	3.20	4.82	151	3.25	4.65	143	2.73	2.99	109
Rural	4.58	6.74	147	4.57	6.76	148	4.21	5.39	128
Post-secondaire									
Urbain............	2.66	4.04	152	2.90	4.45	153	2.38	2.40	101
Rural	3.32	5.84	176	3.43	6.37	186	2.92	5.11	175

[a] Au recensement de 1941 les niveaux d'instruction étaient définis par le nombre d'années d'école. Nous avons fait correspondre *0-8 ans* à *élémentaire*, *9-12 ans* à *secondaire* et *13 ans et plus* à *post-secondaire*. D'autre part, pour les données du recensement de 1961, les nombres correspondant au niveau post-secondaire sont la moyenne arithmétique des deux catégories *université sans diplôme* et *université avec diplôme*. [b] Les données d'Enid Charles (femmes de 45-54 ans en 1941) comportaient une distinction entre les femmes qui étaient nées ou non sur une ferme. Les nombres d'enfants que nous présentons ici sont la moyenne arithmétique de ces deux catégories. [c] Rapport de la fécondité des Françaises à la fécondité des Anglaises, multiplié par 100.

qu'on trouve entre les deux langues. Pourquoi cette différence est-elle aussi forte, alors que nous en avons trouvé une beaucoup plus faible pour les femmes âgées de 45-49 ans en 1961 et presque pas pour celles de 35-39 ans? Cette divergence est-elle due au fait que Charles a étudié des femmes qui appartiennent à des générations antérieures à celles que nous avons étudiées ou bien faut-il l'attribuer au fait que Charles, dans cette analyse, n'a pas pris en considération le revenu du mari, son instruction ou sa profession? Nous allons tenter de répondre à cette question à l'aide des informations contenues dans le tableau 6.18.

Nous y avons rapporté, avec quelques modifications, les données de Charles relatives aux femmes âgées de 45-54 ans en 1941 (catholiques anglaises et françaises). Le rapport de la fécondité des Françaises à la fécondité des Anglaises varie entre 142 et 176 (col. 3) et sa valeur moyenne est de 152. Les survivantes de ces femmes étaient âgées de 65-74 ans en 1961 et nous avons rapporté les données analogues qui proviennent du recensement de 1961. Les rapports de la colonne 6 sont peu différents de ceux de la colonne 3: leur valeur moyenne est de 151. Comparons maintenant les rapports de la colonne 6 à ceux de la colonne 9, qui concernent des femmes de vingt ans plus jeunes. On a, pour ces dernières, des rapports beaucoup plus faibles: leur valeur moyenne est de 125. Il est donc évident que la différence de fécondité entre Anglaises et Françaises s'est réduite de moitié. Cette réduction a été beaucoup plus forte dans les villes qu'à la campagne: pour les femmes âgées de 45-54 ans en 1961, la moyenne des rapports des villes est de 107, c'est-à-dire une valeur très voisine de celle que nous avons trouvée dans l'analyse précédente, et dans laquelle les femmes urbaines dominaient nettement. La moyenne des rapports relatifs aux femmes rurales (col. 9) est de 144; elle est fortement influencée par le rapport très élevé des femmes rurales ayant reçu une instruction post-secondaire.

On peut retenir de cette comparaison avec les résultats de Charles que pour les femmes qui viennent de terminer leur période de fécondité – et cela est probablement encore plus vrai de celles qui les suivent – la différence de fécondité qui résulte de la participation à la culture française ou anglaise est beaucoup moins forte qu'elle ne l'était, du moins dans les villes; elle reste forte dans les campagnes. Les facteurs sociaux (instruction, revenu, profession) jouent aussi un rôle, comme on l'a vu, mais ce rôle ne semble pas très considérable.

C'est là un autre aspect de la convergence des divers segments de la population canadienne, au point de vue de la fécondité des couples. Il est de taille.

4. RELIGION

De tous les facteurs qui peuvent influer sur la fécondité, la religion est probablement celui qui comporte les références les plus explicites quant au comportement des couples. C'est du moins le cas du catholicisme, dont la doctrine, encore aujourd'hui, est fortement empreinte de conseils invitant les couples à ne pas faire obstacle à la venue des enfants à moins de raisons sérieuses[14]. Il faut y ajouter les interdits officiels qui persistent encore, à l'égard des contraceptifs dits anti-naturels, ce qui rend plus difficile la limitation des naissances, pour les nombreux catholiques qui se conforment à ces prescriptions. Aussi bien, n'est-il pas trop étonnant de constater, comme plusieurs démographes américains l'ont fait, la surfécondité persistante des couples catholiques par rapport à ceux d'autres religions. Il semble même que ce soit l'un des rares éléments de résistance à la convergence qu'on observe, pour la plupart des autres facteurs, en ce qui concerne le comportement des couples à l'égard de la fécondité. C'est du moins ce qui se dégage de l'évolution du rapport enfants-femmes (nombre d'enfants de 0-4 ans pour 1,000 femmes de 15-49 ans) entre 1931 et 1961. Nous allons d'abord examiner ces rapports; nous ferons ensuite l'analyse du nombre d'enfants nés vivants par femme déjà mariée, de la distribution des femmes suivant le nombre d'enfants et des probabilités d'agrandissement des familles; une brève étude de la fécondité des mariages entre protestants, entre catholiques et entre conjoints de ces deux religions suivra; enfin, nous essaierons de voir quelle différence de fécondité persiste, entre catholiques et protestants, lorsqu'on annule l'influence des autres facteurs.

RAPPORTS ENFANTS-FEMMES

Ces rapports ont été calculés pour neuf religions, pour les années de recensement comprises entre 1931 et 1961, séparément pour les régions urbaines et rurales. On les trouvera dans le tableau 6.19 et le graphique 6.12. L'absence de convergence est notoire et il y a même, pour les villes, une légère tendance à l'accroissement des différences. Notons que ces rapports concernent les femmes de tout état matrimonial. Les femmes de toutes les religions participent simultanément à des variations de même sens, sauf les juives, dont la fécondité baisse, entre 1951 et 1961, et les anglicanes rurales, qui enregistrent aussi une légère baisse.

---

[14] On pourra lire avec intérêt, là-dessus, la communication de Judith Blake, "The Americanization of Catholic Reproductive Ideals", dans *Population Studies*, vol. 20, nº 1, juillet 1966, p. 27-43.

Tableau 6.19 – Rapport enfants-femmes[a] pour certaines religions, Canada urbain et rural, 1931 à 1961

Religion	Urbain				Rural			
	1931	1941	1951	1961	1931	1941	1951	1961
Catholique[b]	428	334	463	544	665	575	734	742
Anglicane	276	232	415	421	435	382	622	601
Baptiste	279	251	382	443	473	432	575	581
Église-Unie	264	236	414	463	435	396	583	586
Luthérienne	294	238	308	441	519	417	477	542
Mennonite	383	297	340	528	740	571	583	710
Mormone	434	372	528	615	601	516	656	667
Presbytérienne	267	209	341	389	421	344	507	515
Judaïque	241	208	391	349	343	261	456	390

[a] Nombre d'enfants de 0-4 ans pour 1,000 femmes de 15-49 ans. [b] Comprend les catholiques grecs, romains et ukrainiens.

SOURCE: *Recensements du Canada: 1931:* Volume I, tableau 43, p. 798; *1941:* volume III, tableau 14, p. 204; *1951:* volume II, tableau 7; *1961:* Bulletin 1.3-3, tableau 85.

NOMBRE D'ENFANTS NÉS PAR FEMME DÉJÀ MARIÉE

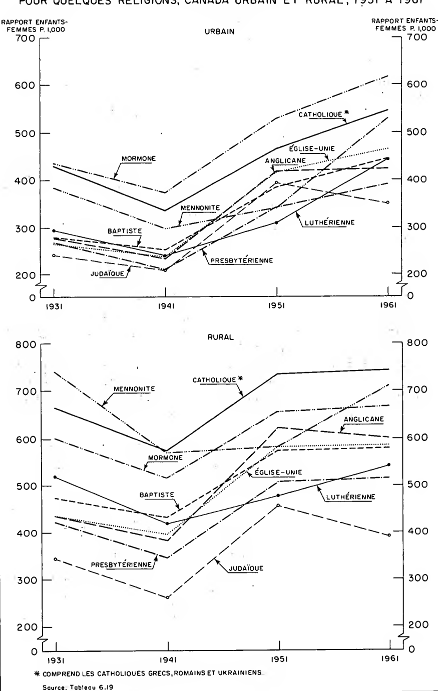
Nous examinerons ici six groupes religieux, pour lesquels le nombre des femmes déjà mariées de 15 à 65 ans est donné dans le tableau 6.20, de même que la distribution de chacun de ces groupes, suivant l'habitat. Les religions retenues ne l'ont pas été uniquement en fonction de leur importance, mais aussi à cause du caractère particulier que présentent certaines d'entre elles. Les Huttérites et les Mennonites sont beaucoup moins urbanisés que les autres; les Juifs, presque complètement.

Tableau 6.20 – Distribution des femmes déjà mariées âgées de 15-64 ans, de six groupes religieux et distribution en pourcentage suivant l'habitat, Canada, 1961

Groupe religieux	Distribution suivant le groupe religieux		Distribution des effectifs de chaque groupe religieux suivant l'habitat (en %)		
	Nombre absolu	En %	Urbain	Rural non agricole	Rural agricole
Catholique[a]	1,635,533	43.1	74.5	16.0	9.5
Grec orthodoxe	55,277	1.5	74.7	9.1	16.2
Protestant[b]	1,873,330	49.3	71.7	18.4	9.9
Huttérite et mennonite	27,564	0.7	38.8	20.3	40.9
Mormon	10,426	0.3	68.6	17.2	14.2
Judaïque	62,967	1.7	99.6	0.2	0.2

[a] Romain et ukrainien. [b] On n'a tenu compte que des sectes suivantes: anglicane, de l'Armée du Salut, baptiste, de l'Église-Unie, luthérienne, pentecostale, presbytérienne.

GRAPHIQUE 6.12



* COMPREND LES CATHOLIQUES GRECS, ROMAINS ET UKRAINIENS

Source. Tableau 6.19

NOMBRE D'ENFANTS NÉS

Dans le tableau 6.21 et le graphique 6.13, on trouvera le nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant l'âge de la femme et pour les différents habitats. Aucun de ces taux n'est basé sur moins de 50 femmes. Pour l'ensemble des habitats, ce sont les Huttérites et Mennonites qui ont la fécondité la plus élevée, mais elle baisse assez rapidement, les femmes de 45 à 50 ans n'ayant eu, en moyenne, que 4.7 enfants, alors que celles de plus de 65 ans en avaient eu 6.0. Les catholiques viennent en second lieu et leur fécondité a également baissé rapidement: 5.7 enfants à 65 ans et plus; 4.0 enfants à 45-49 ans. Cela représente une baisse de 30% entre ces deux groupes de cohortes qui sont séparées, en moyenne, par un intervalle de 27 ans environ. Mais la diminution relative est encore plus forte pour les grecques orthodoxes, qui ont vu leur fécondité diminuer de 45% dans le même intervalle. La fécondité des mormones se place entre celle des catholiques et celle des orthodoxes; elle est particulièrement forte pour les femmes jeunes. Enfin on trouve les protestantes et les juives, dont la fécondité s'est redressée. Mais les juives de 35-39 ans, qui ont eu plus d'enfants que leurs aînées âgées de 40 à 60 ans, avaient à peine atteint le nombre nécessaire au renouvellement des générations.

Dans les villes, la fécondité de ces groupes religieux se présente dans le même ordre, bien que les niveaux soient plus faibles que pour l'ensemble des habitats. Ce n'est pas le cas pour le milieu rural (agricole ou non agricole), où les catholiques ont une fécondité supérieure à celle des huttérites et mennonites. Pour le reste, l'ordre que nous avons indiqué est respecté. Autre fait à noter: les protestantes rurales ont à peu près la même fécondité, qu'elles vivent sur une ferme ou non. La différence relative de fécondité entre protestantes et catholiques est particulièrement forte pour les rurales agricoles: au-delà de 50 ans, les catholiques ont une fécondité environ deux fois plus forte que celle des protestantes; à la ville, l'excès de fécondité des catholiques par rapport aux protestantes, est d'environ 60% à 50 ans et de 85% à 65 ans et plus.

Contrairement, cependant, à ce que nous avons remarqué un peu plus haut à propos des rapports enfants-femmes les différences entre religions s'atténuent, à mesure qu'on passe des femmes plus âgées aux femmes plus jeunes.

DISTRIBUTION SUIVANT LE NOMBRE D'ENFANTS ET PROBABILITÉ D'AGRANDISSEMENT

On observe de nouveau, pour les divers groupes religieux, une diminution des femmes déjà mariées sans enfant, lorsqu'on passe des femmes

Tableau 6.21 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant l'âge et la religion de la femme, Canada suivant l'habitat, 1961

Habitat et religion	Âge de la femme (en années)										
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65+
Tous habitats											
Catholique...........	740	1,347	2,278	3,019	3,590	3,983	3,950	4,143	4,499	4,966	5,731
Grecque orthodoxe.....	521	967	1,651	2,138	2,418	2,594	2,678	3,015	3,271	3,848	4,866
Protestante...........	752	1,346	2,120	2,588	2,757	2,744	2,566	2,495	2,630	2,839	3,171
Mennonite, huttérite....	509	1,199	2,319	3,146	3,934	4,487	4,689	4,611	4,926	5,559	6,045
Mormone.............	619	1,483	2,675	3,368	3,759	3,448	3,552	3,591	3,596	4,151	4,810
Judaïque	105	809	1,729	2,229	2,263	2,106	1,950	1,873	2,060	2,368	3,442
Urbain											
Catholique...........	699	1,238	2,077	2,708	3,152	3,408	3,326	3,497	3,869	4,423	5,252
Grecque orthodoxe.....	552	869	1,424	1,918	2,114	2,216	2,300	2,532	2,707	3,290	4,318
Protestante...........	691	1,215	1,942	2,386	2,531	2,460	2,275	2,202	2,342	2,531	2,919
Mennonite, huttérite....	454	1,134	2,054	2,720	3,185	3,575	3,606	3,683	3,995	4,884	5,934
Mormone.............	633	1,446	2,519	3,209	3,513	3,158	3,083	3,239	3,379	3,932	4,699
Judaïque	107	809	1,728	2,237	2,261	2,104	1,949	1,875	2,062	2,365	3,441
Rural non agricole											
Catholique...........	874	1,729	2,919	3,945	4,708	5,194	5,161	5,189	5,602	5,924	6,652
Grecque orthodoxe.....	556	1,328	2,180	2,613	3,170	3,041	2,735	3,563	4,198	5,011	5,910
Protestante...........	897	1,676	2,594	3,125	3,350	3,431	3,241	3,123	3,247	3,578	3,742
Mennonite, huttérite....	571	1,188	2,601	3,393	4,281	4,952	4,705	4,317	5,603	5,445	5,805
Mormone.............	625	1,721	3,058	3,633	4,462	3,515	3,805	4,037	4,380	4,421	5,500
Rural agricole											
Catholique...........	724	1,589	2,952	4,145	5,131	5,867	6,043	6,332	6,506	6,944	7,251
Grecque orthodoxe.....	400	1,330	2,618	3,051	3,292	3,546	3,749	4,435	4,819	5,301	6,264
Protestante...........	722	1,563	2,498	3,065	3,278	3,342	3,237	3,261	3,345	3,497	4,015
Mennonite, huttérite....	500	1,328	2,518	3,483	4,450	4,870	5,370	5,353	5,552	6,470	6,630
Mormone.............	500	1,143	3,063	3,725	4,135	4,320	4,816	4,414	3,863	5,333	4,500

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 4.1-8, tableau H8.

GRAPHIQUE 6.13

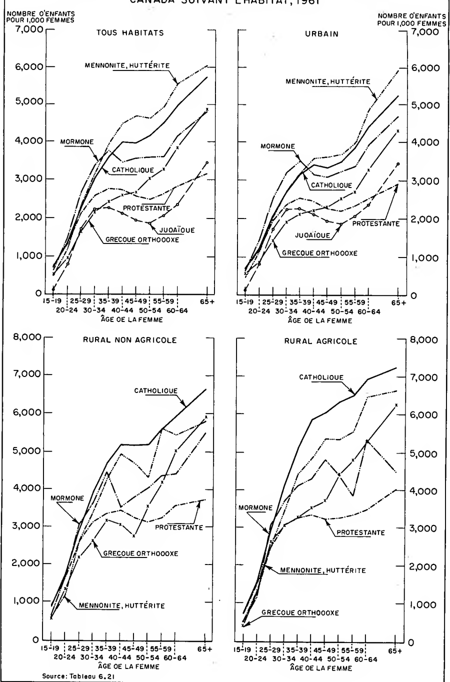


Tableau 6.22 – Distribution en pourcentage des femmes déjà mariées suivant le nombre d'enfants nés vivants, pour les femmes de certains groupes d'âges et certaines religions, Canada suivant l'habitat, 1961

Habitat, âge et religion de la femme	Nombre d'enfants nés vivants							
	0	1	2	3	4	5	6	7+
Tous habitats								
20-24 ans								
Catholique	24.9	36.6	23.9	10.1	3.2	0.9	0.3	0.1
Grecque orthodoxe	37.7	36.9	19.6	4.7	0.9	0.1	0.1	–
Protestante	26.6	32.7	26.1	10.4	3.2	0.7	0.2	0.1
Huttérite et mennonite	28.6	36.7	23.7	8.6	1.6	0.4	0.2	0.2
Mormone	22.1	30.7	30.1	13.4	2.9	0.4	0.4	–
Judaïque	41.5	38.4	18.1	1.8	–	–	–	0.2
35-39 ans								
Catholique	9.0	11.2	18.6	18.1	14.1	9.9	6.4	12.7
Grecque orthodoxe	11.6	16.4	32.0	20.1	10.8	4.7	2.5	1.9
Protestante	9.3	13.4	27.4	22.8	13.4	6.6	3.3	3.8
Huttérite et mennonite	5.7	3.1	15.6	22.0	20.3	14.5	7.4	11.4
Mormone	6.5	7.6	15.2	20.4	17.7	14.1	7.0	11.5
Judaïque	5.9	14.4	41.2	28.6	7.5	1.6	0.4	0.4
45-49 ans								
Catholique	12.7	11.9	15.9	14.3	11.3	8.5	6.7	18.7
Grecque orthodoxe	13.3	15.8	25.1	19.1	12.5	6.4	3.8	4.0
Protestante	13.6	17.5	26.8	18.4	10.4	5.5	3.0	4.8
Huttérite et mennonite	5.7	5.7	11.7	14.9	17.7	13.1	9.7	21.5
Mormone	11.1	11.6	14.3	19.6	11.5	14.7	7.1	10.1
Judaïque	11.0	20.2	40.8	20.8	5.8	0.8	0.4	0.2
65 ans et plus								
Catholique	11.2	7.1	8.6	9.2	8.7	8.6	7.7	38.9
Grecque orthodoxe	6.7	9.0	12.1	12.5	12.2	10.8	7.7	29.0
Protestante	13.9	15.0	19.1	16.1	11.7	7.7	5.4	11.1
Huttérite et mennonite	8.1	4.4	6.5	7.5	9.4	11.8	8.7	43.6
Mormone	8.1	7.6	10.6	9.6	13.7	10.8	9.8	29.8
Judaïque	6.9	8.2	20.1	20.7	18.4	10.2	7.6	7.9
Urbain								
35-39 ans								
Catholique	10.0	12.8	21.0	19.5	14.2	9.2	5.3	8.0
Grecque orthodoxe	13.4	18.8	34.8	18.8	9.0	2.8	1.6	0.8
Protestante	10.3	14.8	29.3	22.9	12.4	5.5	2.5	2.3
Huttérite et mennonite	8.7	4.5	23.3	28.2	14.3	11.2	5.3	4.5
Mormone	7.9	7.9	18.4	22.0	17.8	11.0	4.1	10.9
Judaïque	5.9	14.4	41.2	28.7	7.4	1.6	0.4	0.4
65 ans et plus								
Catholique	12.1	8.0	10.0	10.2	9.3	9.1	7.7	33.6
Grecque orthodoxe	7.7	11.2	14.0	13.3	13.9	11.0	7.2	21.7
Protestante	14.6	16.3	20.6	16.5	11.4	7.0	4.8	8.8
Huttérite et mennonite	7.9	4.9	7.1	8.9	8.1	11.4	8.1	43.6
Mormone	8.6	9.1	10.5	10.1	11.9	12.9	10.1	26.8
Judaïque	6.9	8.1	20.2	20.6	18.3	10.3	7.7	7.9

Tableau 6.22 – Distribution en pourcentage des femmes déjà mariées suivant le nombre d'enfants nés vivants, pour les femmes de certains groupes d'âges et certaines religions, Canada suivant l'habitat, 1961 (fin)

Habitat, âge et religion de la femme	Nombre d'enfants nés vivants							
	0	1	2	3	4	5	6	7+
Rural non agricole								
35-39 ans								
Catholique	6.3	7.0	12.3	14.4	13.8	11.8	9.0	25.4
Grecque orthodoxe.....	5.2	11.6	25.2	17.5	19.3	10.6	5.9	4.7
Protestante...........	7.3	10.0	22.4	21.6	15.1	9.0	5.7	8.9
Huttérite et mennonite .	3.9	3.9	10.1	21.9	24.2	13.2	7.9	14.9
Mormone	–	7.8	12.7	20.5	10.2	20.5	12.7	15.6
65 ans et plus								
Catholique	10.8	5.3	5.7	6.6	7.3	7.5	7.4	49.4
Grecque orthodoxe.....	4.2	5.8	6.9	12.2	8.0	11.6	8.0	43.3
Protestante...........	13.6	11.8	15.0	14.7	11.6	9.3	6.9	17.1
Huttérite et mennonite .	8.8	3.4	8.3	7.8	10.7	12.2	8.3	40.5
Mormone	8.5	–	10.9	10.9	13.3	4.3	8.6	43.5
Rural agricole								
35-39 ans								
Catholique	4.9	4.9	10.3	13.3	14.1	12.2	10.7	29.6
Grecque orthodoxe.....	6.0	6.4	21.5	28.7	15.5	10.7	5.2	6.0
Protestante...........	5.5	8.5	22.4	24.1	18.3	10.0	5.4	5.8
Huttérite et mennonite..	4.0	1.6	11.3	17.0	23.7	17.7	9.0	15.7
Mormone	7.6	5.8	4.0	13.5	25.1	21.1	13.5	9.4
65 ans et plus								
Catholique	6.0	4.0	5.0	7.1	7.7	7.7	7.4	55.1
Grecque orthodoxe.....	5.0	2.5	9.4	8.8	9.5	8.8	10.1	45.9
Protestante...........	8.0	10.5	15.4	15.9	14.0	10.2	8.3	17.7
Huttérite et mennonite .	7.7	4.6	2.6	3.9	10.4	12.3	10.4	48.1
Mormone	3.7	10.4	10.4	3.7	28.5	7.4	10.4	25.5

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

de 45-49 ans ou de 65 ans et plus aux femmes de 35-39 ans (tableau 6.22). Il y a également diminution des familles nombreuses. Le premier changement s'est surtout produit entre les femmes de 45-49 ans et celles de 35-39 ans; le second est un peu plus ancien, la réduction du pourcentage des femmes ayant eu 7 enfants ou plus s'étant faite surtout entre les femmes de plus de 65 ans et celles de 45-49 ans. À cet égard, les grecques orthodoxes ont subi une évolution radicale: la proportion des femmes ayant eu 7 enfants ou plus est de 29% pour celles de 65 ans et plus, 4% pour celles de 45-49 ans et 2% seulement pour celles de 35-39 ans. Les grecques orthodoxes font maintenant partie des groupes religieux où l'on trouve

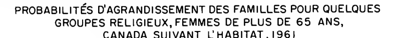
le moins de familles nombreuses, avec les protestantes et les juives. Ces dernières se caractérisent maintenant par une très forte concentration dans les catégories correspondant à 1, 2 ou 3 enfants; 6% des femmes de 35-39 ans de cette religion sont restées sans enfant et 10% seulement en ont eu 4 ou plus. Même lorsqu'on compare la fécondité des juives avec celle des autres groupes religieux dans les villes seulement, cette concentration marquée persiste chez les juives par rapport aux autres groupes.

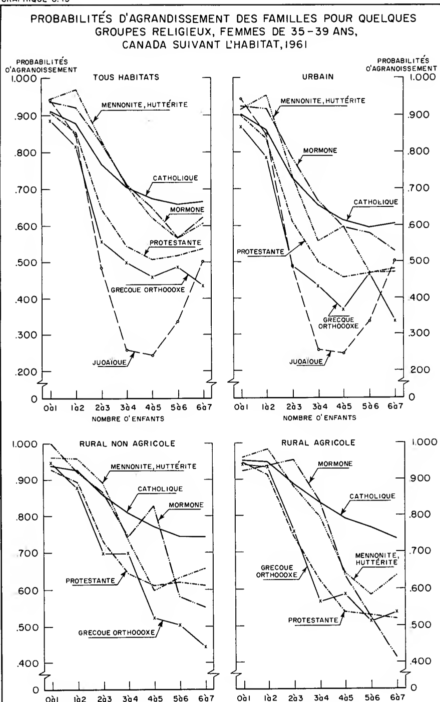
À deux exceptions près (les urbaines de 35-39 ans et de 65 ans et plus) ce n'est pas chez les huttérites et mennonites que les familles nombreuses sont le plus en faveur, mais bien chez les catholiques. Il est vrai que les premières ne sont pas très éloignées des secondes, à cet égard; c'est parfois le cas, également, des grecques orthodoxes et des mormones âgées de plus de 65 ans. Par contre les protestantes de tous les âges et de tous les habitats ont une proportion relativement faible de femmes ayant eu beaucoup d'enfants; c'est aussi le cas des juives.

Il est plus commode de comparer le comportement des femmes de diverses religions en examinant les probabilités d'agrandissement des familles. Ces valeurs sont reproduites sur les graphiques 6.14 et 6.15, pour les femmes de 35-39 ans et 65 ans et plus, suivant l'habitat. Examinons d'abord les femmes plus âgées. Les huttérites et mennonites ont, en général, les probabilités les plus fortes; elles sont suivies de près par les catholiques, qui dépassent les premières pour les probabilités de rang élevé (sauf en milieu urbain). Mormones et grecques orthodoxes occupent une position intermédiaire, mais elles se rapprochent davantage des deux premiers groupes religieux que des protestantes et juives, qui ont les probabilités les plus faibles.

Pour les femmes de 35-39 ans, les différences entre religions sont plus grandes, surtout à partir de la probabilité d'agrandissement de deux à trois enfants. En outre, la position relative des groupes religieux n'est plus tout à fait la même: mormones d'une part et huttérites et mennonites d'autre part, ont des comportements très similaires: leurs probabilités d'agrandissement sont plus fortes que celles des catholiques pour les premiers rangs, plus faibles pour les derniers. Le changement le plus notoire, par rapport aux femmes de plus de 65 ans, concerne les grecques orthodoxes. Ces dernières ont maintenant un comportement assez semblable à celui des protestantes et dans les villes, leurs probabilités d'agrandissement sont nettement inférieures à celles des protestantes. Signalons aussi que peu de juives restent sans enfant, mais que peu d'entre elles dépassent deux enfants: la moitié seulement de celles qui ont déjà eu deux enfants, en ont un troisième et le quart de celles qui en ont eu trois, en ont un quatrième. Enfin un phénomène général doit être noté: la régression

GRAPHIQUE 6.14




GRAPHIQUE 6. 15
PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT DES FAMILLES POUR QUELQUES GROUPES RELIGIEUX, FEMMES DE 35-39 ANS, CANADA SUIVANT L'HABITAT, 1961
PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT
TOUS HABITATS
URBAIN
RURAL NON AGRICOLE
RURAL AGRICOLE
MENNONITE, HUTTÉRITE
MORMONE
CATHOLIQUE
PROTESTANTE
GRECQUE ORTHODOXE
JUDAÏQUE
NOMBRE D'ENFANTS
0à1
1à2
2à3
3à4
4à5
5à6
6à7
1.000
.900
.800
.700
.600
.500
.400
.300
.200
0
Source: Tableau 6.22

des familles nombreuses. Pour les femmes de plus de 65 ans, les probabilités d'agrandissement au-delà du quatrième enfant se situaient entre .68 et .87 pour l'ensemble des habitats (si l'on excepte les juives); pour celles de 35-39 ans, les probabilités d'agrandissement des mêmes rangs ne dépassent pas .67.

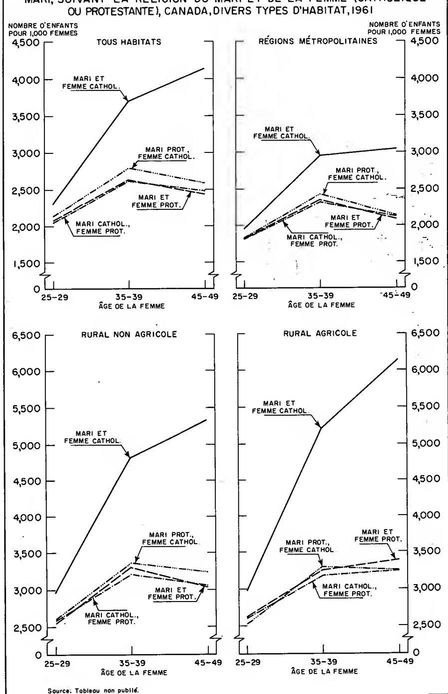
FÉCONDITÉ DES MARIAGES ENDOGAMES ET EXOGAMES (PROTESTANTS ET CATHOLIQUES)

Les informations du recensement de 1961 permettent de calculer le nombre d'enfants nés vivants par femme, en tenant compte de la religion de chacun des conjoints. Ce calcul a été fait, par habitat, pour les quatre combinaisons possibles de mariages impliquant des conjoints catholiques et protestants et pour les femmes de trois groupes d'âges: 25-29 ans, 35-39 ans et 45-49 ans. On en trouvera les résultats dans le graphique 6.16, pour l'ensemble des habitats, les régions métropolitaines et les milieux ruraux (agricoles et non agricoles). On ne s'étonnera pas de constater que les mariages dont les deux conjoints sont catholiques ont une fécondité très supérieure à celles des autres. Mais on s'attendrait à ce que les couples dont l'un des conjoints est catholique aient une fécondité supérieure à celles des couples dont les deux conjoints sont protestants. Il n'en est rien: ces mariages mixtes ont une fécondite très voisine de celle des mariages entre protestants. Les premiers ont même un peu moins d'enfants que les seconds. Il semble donc que l'adhésion au catholicisme n'entraîne une surfécondité que lorsque les deux conjoints sont catholiques. Peut-être serait-il plus juste de dire que dans le cas des mariages entre protestants et catholiques, l'adhésion du conjoint catholique à sa religion comporte quelques réserves. On pourrait penser que ces mariages mixtes sont surtout le fait de catholiques anglophones, qui ont une fécondité plus faible que celle de l'ensemble des catholiques. Mais cette explication ne vaut pas, car – nous allons le voir tout de suite – les anglophones catholiques ont une fécondité nettement supérieure à celle des anglophones protestants.

LE RÔLE PROPRE DE LA DIFFÉRENCE ENTRE CATHOLIQUES ET PROTESTANTES

Les catholiques et les protestantes, dans la réalité, ne se différencient pas uniquement par la religion. Au Canada, très peu de protestantes sont francophones, tandis que les catholiques le sont en majorité. D'autres différences peuvent exister, au point de vue du revenu et de la profession du mari, ou de l'instruction des conjoints. On n'est donc pas assuré que les différences qu'on observe entre protestantes et catholiques

GRAPHIQUE 6. 16



Source: Tableau non publié.

sont dues à leur différence de religion, tant qu'on n'a pas annulé l'influence que peuvent jouer les différents facteurs qui peuvent être associés à telle ou telle religion. Nous allons faire ici le même type d'analyse que celle que nous avons faite dans la section précédente, pour mesurer l'influence propre de la différence entre langue anglaise et langue française. Cette fois, nous allons comparer les anglophones catholiques et protestantes, en tenant compte du niveau d'instruction de chacun des conjoints et du revenu du mari. Comme dans la section précédente, nous étudierons les femmes de tous les habitats d'abord, puis celles qui habitent les régions métropolitaines. Nous nous limiterons aux femmes mariées de deux groupes d'âges: 35-39 ans et 45-49 ans. Enfin, une comparaison sera faite avec l'étude d'Enid Charles, basée sur le recensement de 1941.

Ce sont les données du tableau 6.23 qui serviront de base à cette analyse. Tous les rapports qui apparaissent dans les troisième et sixième colonnes de chiffres sont inférieurs à 100; c'est-à-dire que dans tous les cas, les protestantes ont une fécondité inférieure à celle des catholiques. Pour les femmes de 35 à 40 ans, ces rapports varient entre 73 et 90; pour celles de 45 à 50 ans, ils sont compris entre 66 et 93. L'ampleur de la sous-fécondité des protestantes ne semble pas liée au niveau d'instruction: voici, pour quelques combinaisons de niveaux d'instruction des conjoints, le rapport moyen des trois catégories de revenus comprises entre $1,000 et $7,000:

Instruction		Rapport moyen	
de la femme	du mari	35-39 ans	45-49 ans
Élémentaire	Élémentaire	81	75
"	Secondaire	90	85
Secondaire	Élémentaire	79	72
"	Secondaire	81	73
Moyenne des quatre niveaux d'instruction		82.8	76.2

Deux choses sont à noter: a) c'est pour les couples dont la femme a une instruction élémentaire et le mari, une instruction secondaire, que la différence entre les deux religions est la plus faible; b) dans l'ensemble, la différence de fécondité entre catholiques et protestantes est plus forte pour les femmes de 45 à 50 ans (24%) que pour celles de 35 à 40 ans (17%). Cependant, il ne faut pas en tirer la conclusion que la différence entre religions s'atténue nécessairement. Les catholiques ont plus souvent des enfants que les protestantes après 40 ans; il se peut que l'écart s'accroisse à mesure que ces femmes s'approcheront de 50 ans.

Nous avons fait un calcul semblable, pour chacune des trois classes de revenus comprises entre $1,000 et $7,000, en faisant, cette fois, la

Tableau 6.23 – Fécondité comparée des femmes catholiques et protestantes (anglophones seulement) vivant avec leur mari, pour des combinaisons déterminées de niveau d'instruction des conjoints et de revenus du mari, Canada, tous habitats, 1961
(Femmes âgées de 35-39 ans et de 45-49 ans)

Caractéristiques de la femme et du mari			35-39 ans			45-49 ans		
			Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes			Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes		
Instruction		Revenu du mari (en dollars)	Catholiques	Protestantes	Protestantes/catholiques × 100[a]	Catholiques	Protestantes	Protestantes/catholiques × 100[a]
De la femme	Du mari							
Élémentaire	Élémentaire	5- 7,000	4,250	3,297	78	4,426	2,980	67
"	"	3- 5,000	4,143	3,434	83	4,078	3,193	78
"	"	1- 3,000	4,768	3,973	83	4,878	3,853	79
"	Secondaire	5- 7,000	3,325	2,964	89	2,769	2,588	93
"	"	3- 5,000	3,293	2,954	90	3,465	2,649	76
"	"	1- 3,000	3,564	3,212	90	3,380	2,951	87
Secondaire	Élémentaire	5- 7,000	3,598	2,904	81	3,537	2,419	68
"	"	3- 5,000	3,678	2,824	77	3,477	2,552	73
"	"	1- 3,000	3,844	2,982	78	3,701	2,777	75
"	Secondaire	10,000+	3,620	2,645	73	2,917	2,036	70
"	"	7-10,000	3,172	2,617	83	3,032	2,016	66
"	"	5- 7,000	3,297	2,581	78	2,931	2,134	73
"	"	3- 5,000	3,108	2,473	80	2,836	2,191	77
"	"	1- 3,000	2,992	2,500	84	3,356	2,310	69
"	Diplôme universitaire	10,000+	3,547	2,828	80	3,211	2,244	70
"	Diplôme universitaire	7-10,000	3,133	2,545	81	3,018	2,017	67

[a] Rapport de la fécondité des protestantes à la fécondité des catholiques, multiplié par 10C
SOURCE: B.F.S.. *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

moyenne des rapports des quatre premières combinaisons de niveaux d'instruction. Voici les résultats:

Revenu du mari	Rapport moyen 35-39 ans	Rapport moyen 45-49 ans
$5,000 à $7,000	82	72
$3,000 à $5,000	83	76
$1,000 à $3,000	84	78
Moyenne des trois catégories de revenus	83.0	75.3

On note une tendance très faible à l'accroissement des rapports à mesure que le revenu diminue; c'est-à-dire que plus le revenu est faible, plus faible serait la différence entre les deux religions.

On obtient des résultats légèrement différents pour les régions métropolitaines. Nous n'allons pas donner, pour ces dernières, les informations analogues à celles qui apparaissent dans le tableau 6.23. Nous nous limiterons à donner les rapports moyens, d'abord pour les niveaux d'instruction, puis pour les classes de revenus.

Instruction		Rapport moyen	
De la femme	Du mari	35-39 ans	45-49 ans
Élémentaire	Élémentaire	80	77
"	Secondaire	100	92
Secondaire	Élémentaire	82	77
"	Secondaire	81	73
Moyenne des quatre niveaux d'instruction		85.8	79.8

En moyenne, les rapports sont un peu plus élevés que pour l'ensemble des habitats; les différences entre religions catholique et protestante sont donc un peu plus faibles dans les grandes villes. Voici maintenant les rapports moyens pour les trois catégories de revenus:

Revenu du mari	Rapport moyen 35-39 ans	Rapport moyen 45-49 ans
$5,000 à $7,000	86	85
$3,000 à $5,000	85	78
$1,000 à $3,000	83	72
Moyenne des trois catégories de revenus	84.7	75.0

Cette fois, la différence de fécondité entre catholiques et protestantes augmente à mesure que le revenu baisse et le mouvement est très net pour les femmes de 45 à 50 ans. Nous avons trouvé le résultat contraire pour l'ensemble des habitats.

Tableau 6.24 – Fécondité des femmes déjà mariées (anglophones seulement) catholiques et protestantes[a]: comparaison des résultats d'Enid Charles avec ceux qui proviennent du recensement de 1961

Instruction[b] de la femme et habitat	Femmes de 45-54 ans en 1941[c]			Femmes de 65-74 ans en 1961			Femmes de 45-54 ans en 1961		
	Nombre d'enfants nés vivants par femme déjà mariée								
	Catholiques	Protestantes	Protestantes/Catholiques × 100[d]	Catholiques	Protestantes	Protestantes/Catholiques × 100[d]	Catholiques	Protestantes	Protestantes/Catholiques × 100[d]
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Élémentaire									
Urbain..............	4.06	2.93	72	4.10	2.95	72	3.33	2.51	75
Rural...............	5.42	4.02	74	5.40	4.03	75	5.07	3.71	73
Secondaire									
Urbain..............	3.20	2.24	70	3.25	2.32	71	2.73	1.97	72
Rural...............	4.58	3.12	68	4.57	3.05	67	4.21	2.80	67
Post-secondaire									
Urbain..............	2.66	1.90	71	2.90	2.03	70	2.38	1.95	82
Rural...............	3.32	2.54	77	3.43	2.58	75	2.92	2.29	78

[a] Il s'agit ici d'à peu près toutes les sectes protestantes. Nous avons tâché de nous tenir le plus près possible de la définition de Charles. [b] Voir la note (a) du tableau 6.18. [c] Voir la note (b) du tableau 6.18. Cf Enid Charles, *op. cit.*, page 68. [d] Rapport de la fécondité des protestantes à la fécondité des catholiques, multiplié par 100.

Quoiqu'il en soit, dans tous les cas, la différence entre ces deux religions est importante; par rapport au niveau des catholiques, elle est de l'ordre de 25% pour les femmes âgées de 45 à 50 ans en 1961 et de 15% environ pour celles de 35 à 40 ans. Mais il y a tout lieu de croire que cette dernière différence sera plus forte lorsque ces femmes auront atteint 50 ans. Voyons maintenant comment ces résultats se comparent avec ceux d'Enid Charles.

COMPARAISON AVEC L'ÉTUDE DE CHARLES

Cet auteur, utilisant les informations du recensement de 1941, a aussi tenté de mesurer la différence de fécondité entre catholiques et protestantes, en annulant l'influence de la langue maternelle, de l'instruction de la femme et de l'habitat. Charles arrive à une différence de 28% par rapport à la fécondité catholique[15]. Nous avons rapporté, en les modifiant un peu, les données utilisées par cet auteur, dans les colonnes 1 et 2 du tableau 6.24. Les rapports qui apparaissent dans la colonne 3 (de même que dans les colonnes 6 et 9) facilitent la comparaison entre les deux religions. Les colonnes 4, 5 et 6 se rapportent aux survivantes des femmes étudiées par Charles et l'on constate qu'il y a très peu de différence entre les informations qui proviennent des deux recensements. Par contre, les trois dernières colonnes se rapportent à des femmes de 20 ans plus jeunes. Les rapports ont à peu près la même valeur, sauf pour les urbaines qui ont reçu une instruction post-secondaire. Dans ce cas, les catholiques se rapprochent davantage des protestantes, la différence n'étant que de 18%. On observe aussi que la différence relative est un peu plus forte pour les rurales que pour les urbaines. Mais ce qu'il faut surtout retenir de ces comparaisons, c'est que la différence de fécondité entre catholiques et protestantes reste pratiquement aussi forte pour les femmes de 45 à 55 ans (en 1961) que pour celles qui sont plus âgées de 20 ans. La moyenne des rapports de la colonne 6 est de 71.7; celle des rapports de la colonne 9 est de 74.5 et elle serait de 73.0 si l'on ne tenait pas compte des urbaines les plus instruites. Bref, la différence est passée de 28% à 25%. Ce dernier pourcentage correspond à ce que nous avons trouvé, plus haut, en tenant compte de l'instruction et du revenu du mari.

La persistance d'une telle différence est remarquable et cette constatation en rejoint d'autres qui ont été faites par d'autres auteurs. Il semble cependant que cette différence s'est quelque peu réduite; elle continuera

[15]Le nombre moyen d'enfants (moyenne standardisée qui apparaît au bas du tableau XXXI de son ouvrage) est de 4.50 pour les catholiques et de 3.22 pour les protestantes (voir Enid Charles, *op. cit.*, p. 68).

probablement à le faire, surtout si les catholiques, comme cela semble devoir se produire, sont plus ou moins libérés des interdits de leur Église sur la plupart des contraceptifs. Mais même si ces interdits disparaissaient, il n'est pas sûr que la différence de fécondité entre catholiques et protestants disparaisse. Il n'y a probablement pas là qu'une question de moyens de limiter les naissances, mais aussi une façon de concevoir la vie qui restera sans doute longtemps sous l'influence des religions.

5. FÉCONDITÉ DU MOMENT SUIVANT L'ORIGINE ETHNIQUE, LA LANGUE MATERNELLE ET LA RELIGION

Par fécondité du moment, on entend d'habitude la fécondité d'une année particulière, par opposition à la fécondité des cohortes, cette dernière représentant le nombre d'enfants nés, pendant plusieurs années, de femmes dont on a mesuré la fécondité au cours du temps. La statistique de l'état civil et les recensements permettent de calculer des taux de fécondité du moment, suivant l'origine ethnique, pour les années 1931, 1941 et 1951. Comme on a cessé de relever l'origine ethnique des parents, sur les bulletins de naissance, depuis 1952, on ne peut plus calculer de tels taux après 1951[16]. Cependant, on peut tirer, des informations du recensement, une mesure de la fécondité légitime qui s'apparente aux taux du moment habituels. En rapportant le nombre des enfants de moins de cinq ans qui vivent dans leur famille, au nombre des femmes mariées, on obtient une mesure de la fécondité des cinq années qui ont précédé le recensement. Cette mesure diffère des taux de fécondité légitime annuels au moins à quatre points de vue:

1) elle tient compte des naissances survenues au cours d'une période de cinq années au lieu d'une seule;
2) elle ne tient pas compte des enfants qui sont décédés ou qui ne vivent plus dans leur famille;
3) l'âge de la mère, relevé au recensement, n'est pas celui qu'elle avait au moment de la naissance de ses enfants;
4) toutes les femmes mariées au moment du recensement, ne l'ont pas nécessairement été pendant les cinq années précédentes.

---

[16]Certaines provinces, du moins, ont cessé de relever cette information. De toute façon, le Bureau fédéral de la statistique ne classe plus les naissances suivant l'origine ethnique, depuis 1952.

Tableau 6.25 – Taux de fécandité légitime par groupe d'âges, suivant l'origine ethnique de la femme, Canada[a], 1931, 1941 et 1951

(Taux pour 1,000 femmes mariées)

Origine ethnique	1931				1941				1951			
	15-19 ans	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans
Toutes origines	484	357	218	89	449	337	195	69	496	349	208	71
Allemande	508	367	215	93	456	314	178	64	422	334	191	61
Britannique	507	319	169	59	436	296	160	45	477	303	177	53
Anglaise	527	319	165	56	423	281	150	41	—	—	—	—
Écossaise	479	319	169	60	456	308	169	47	—	—	—	—
Irlandaise	480	323	181	67	461	331	176	53	—	—	—	—
Chinoise Japonaise	554	436	272	138	405	415	247	84	606 571	396 291	241 187	161 66
Française	546	466	331	170	524	445	292	129	538	423	266	112
Hollandaise	371	266	168	67	422	324	196	70	516	389	237	85
Hongroise	514	336	198	91	335	300	117	43	361	341	165	37
Italienne	421	327	206	98	381	280	146	41	393	304	180	53
Juive	219	215	126	28	181	185	127	21	234	258	192	45
Polonaise	352	273	194	77	393	276	131	51	409	302	183	48
Russe	217	206	164	88	333	305	157	69	388	286	157	43
Scandinave	450	317	181	75	434	314	177	54	527	346	183	56
Ukrainienne	421	348	229	101	358	293	148	59	411	302	163	42

[a] À l'exclusion de Terre-Neuve, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

SOURCE: B.F.S., *Recensements du Canada* et *Statistiques de l'état civil*, années indiquées.

Seuls les deuxième et quatrième points risquent de fausser les comparaisons entre divers groupes de femmes. L'inconvénient qui résulte de la mortalité est assez mineur, sauf pour certains groupes dont la mortalité peut s'écarter de façon sensible de celle des autres. On ne saurait en dire autant de la durée du mariage. Le nombre d'enfants de moins de cinq ans pour 1,000 femmes a été calculé suivant l'origine ethnique, la langue maternelle et la religion de la femme, par groupe d'âges de cinq ans et par habitat. Seules les femmes vivant avec leur mari ont été prises en considération, ce qui réduit les risques d'erreur que pourrait introduire le placement de certains enfants hors de leur famille d'origine.

VARIATIONS SUIVANT L'ORIGINE ETHNIQUE

Nous ne ferons que quelques remarques sur les taux de fécondité légitime des années 1931, 1941 et 1951 (tableau 6.25). Pour les trois années, les Françaises et les Chinoises se distinguent par une forte fécondité. Ce n'est probablement pas le cas des Japonaises qui, en 1951, ont des taux médiocres, sauf à 15-19 ans. Les Hollandaises ont également une forte fécondité, en 1951. Les Juives se distinguent toujours par une fécondité très faible. En 1931, les Russes de moins de 25 ans ont une fécondité encore plus faible que celle des Juives et les femmes de cette origine ethnique ont à peu près toujours des taux plus faibles que ceux de l'ensemble de la population canadienne. C'est d'ailleurs le cas de la plupart des populations de souche européenne, pour les femmes de moins de 25 ans. D'une façon générale, les différences de fécondité entre groupes ethniques ont tendance à se réduire avec l'âge, en taux absolus; mais les différences relatives ont tendance à croître.

Avant d'examiner les rapports des enfants de moins de cinq ans aux femmes mariées, il importe de revenir sur une difficulté qui affecte l'interprétation de cette espèce de taux. Les femmes qui sont mariées au moment du recensement n'ont pas toutes été mariées pendant les cinq années précédentes; de sorte que le nombre de leurs enfants de moins de cinq ans est affecté non seulement par l'intensité de leur fécondité, mais aussi par le nombre d'années qu'elles ont vécues dans le mariage. Ce dernier facteur joue un rôle particulièrement important pour les deux premiers groupes d'âges.

Les divers groupes ethniques qui apparaissent dans le tableau 6.26 et le graphique 6.17, se présentent dans l'ordre suivant (de la plus forte à la plus faible fécondité): Indiens, Esquimaux, Français, Irlandais, Asiatiques, Britanniques, autres origines du nord-ouest de l'Europe et Juifs. Dans les régions métropolitaines, il n'y a guère que les Indiens et les Juifs qui s'écartent beaucoup des autres groupes. Cependant, dans les deux milieux ruraux (agricole et non agricole), les Français aussi ont une surfécondité appréciable. Il faut également signaler l'allure très particu-

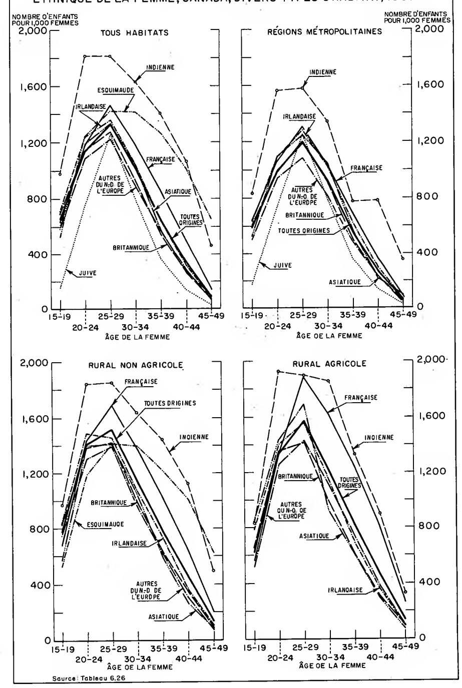
lière de la courbe représentant la fécondité des Esquimaux. D'après l'indice utilisé, les femmes de ce groupe, qui vivent surtout en milieu rural non agricole, auraient la plus faible fécondité jusqu'à l'âge de 30 ans; mais comme celle-ci ne décline que lentement avec l'âge, elles se rapprochent progressivement des Indiennes, qu'elles dépassent, d'ailleurs, à 45-49 ans. Mais on est frappé par le très fort décalage qu'on observe entre la fécondité de ces deux groupes. Il est possible, comme d'autres auteurs l'ont déjà signalé, que l'allaitement prolongé des enfants soit un facteur de réduction appréciable de la fécondité, chez les Esquimaux.

Tableau 6.26 – Nombre d'enfants de moins de cinq ans pour 1,000 femmes vivant avec leur mari, suivant l'âge et l'origine ethnique de la femme, Canada, divers types d'habitat, 1961

Habitat et origine ethnique	Âge de la femme (en années)						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Tous habitats							
Britannique	693	1,146	1,278	932	548	266	66
Française	639	1,188	1,465	1,186	854	498	143
Irlandaise	713	1,239	1,359	1,042	646	320	76
Juive	156	760	1,256	800	363	141	27
Autres du nord-ouest de l'Europe	587	1,087	1,222	901	571	283	66
Asiatique	613	1,190	1,333	1,030	573	270	92
Esquimaude	529	1,243	1,418	1,412	1,266	1,012	658
Indienne	980	1,817	1,817	1,632	1,405	1,066	465
Régions métropolitaines							
Britannique	605	995	1,190	913	509	232	50
Française	647	1,062	1,308	1,035	696	367	87
Irlandaise	636	1,090	1,281	1,022	621	300	62
Juive	171	747	1,252	786	357	140	28
Autres du nord-ouest de l'Europe	503	942	1,082	809	492	232	41
Asiatique	529	1,092	1,249	1,039	570	215	96
Indienne	833	1,562	1,578	1,341	778	788	360
Rural non agricole							
Britannique	823	1,386	1,419	992	629	345	92
Française	678	1,438	1,692	1,379	1,021	639	200
Irlandaise	833	1,486	1,457	1,073	731	360	109
Autres du nord-ouest de l'Europe	744	1,302	1,392	960	612	308	81
Asiatique	571	1,398	1,408	1,048	588	262	88
Esquimaude	529	1,194	1,412	1,395	1,218	1,007	620
Indienne	970	1,833	1,850	1,639	1,445	1,127	497
Rural agricole							
Britannique	652	1,356	1,415	980	604	306	101
Française	563	1,343	1,882	1,614	1,239	805	264
Irlandaise	785	1,404	1,565	1,139	688	360	94
Autres du nord-ouest de l'Europe	520	1,259	1,435	1,100	734	379	97
Asiatique	846	1,438	1,693	913	601	297	81
Indienne	833	1,925	1,900	1,855	1,333	900	333

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

GRAPHIQUE 6.17



VARIATIONS SUIVANT LA LANGUE MATERNELLE

Le tableau 6.27 et le graphique 6.18 donnent le même type d'informations pour trois groupes linguistiques: anglais, français et autres. Le classement de ces trois groupes n'est pas le même pour les trois habitats. Dans les régions métropolitaines, on a, en ordre décroissant, les Français, les Anglais et les autres. Dans les milieux ruraux, la fécondité des autres groupes linguistiques dépasse celle des Anglais au-delà de 25 ou 30 ans. On remarque en outre que la surfécondité des Français est plus forte en milieu rural (surtout pour les agricoles) que dans les régions métropolitaines, ce que nous avons déjà constaté à propos d'autres mesures de la fécondité.

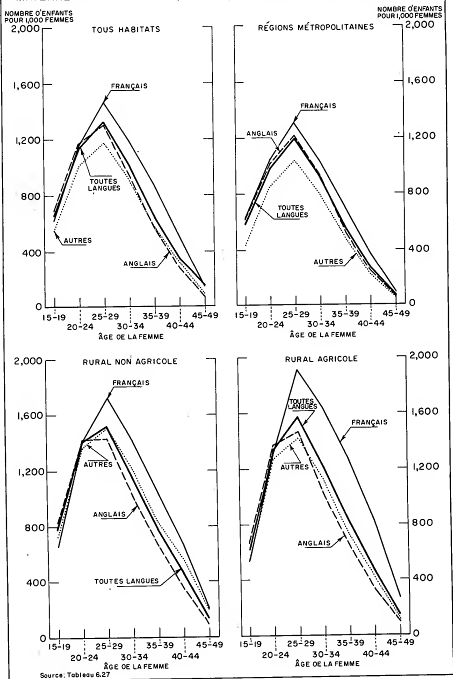
Tableau 6.27 – Nombre d'enfants de mains de cinq ans paur 1,000 femmes vivant avec leur mari, suivant l'âge et la langue maternelle de la femme, Canada, divers types d'habitat, 1961

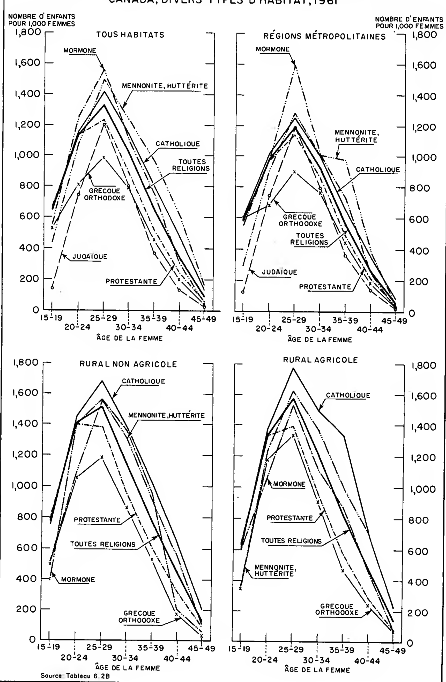
Habitat et langue maternelle	Âge de la femme (en années)						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Tous habitats							
Anglais......................	690	1,170	1,302	954	570	275	69
Français.....................	620	1,168	1,465	1,195	865	508	144
Autres.......................	549	1,016	1,178	912	578	318	86
Toutes langues	656	1,145	1,325	1,013	646	341	91
Régions métropolitaines							
Anglais......................	611	1,011	1,211	932	528	242	52
Français.....................	627	1,049	1,303	1,036	699	372	88
Autres.......................	437	851	1,039	798	482	219	51
Toutes langues	589	989	1,198	930	557	269	60
Rural non agricole							
Anglais......................	821	1,419	1,429	1,006	651	345	99
Français.....................	659	1,412	1,720	1,414	1,042	655	200
Autres.......................	728	1,361	1,504	1,203	833	558	196
Toutes langues	775	1,409	1,518	1,145	778	454	137
Rural agricole							
Anglais......................	664	1,372	1,467	1,023	642	323	97
Francais.....................	538	1,325	1,903	1,637	1,263	824	269
Autres.......................	540	1,272	1,418	1,121	734	408	110
Toutes langues	620	1,340	1,572	1,208	821	468	144

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

VARIATIONS SUIVANT LA RELIGION

C'est en général pour les catholiques que le nombre d'enfants de moins de cinq ans pour 1,000 femmes est le plus élevé (tableau 6.28 et


GRAPHIQUE 6.18
NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS POUR 1,000 FEMMES VIVANT AVEC LEUR MARI, SUIVANT L'ÂGE ET LA LANGUE MATERNELLE DE LA FEMME, CANADA, DIVERS TYPES D'HABITAT, 1961
NOMBRE D'ENFANTS POUR 1,000 FEMMES
TOUS HABITATS
RÉGIONS MÉTROPOLITAINES
RURAL NON AGRICOLE
RURAL AGRICOLE
FRANÇAIS
ANGLAIS
TOUTES LANGUES
AUTRES
2,000
1,600
1,200
800
400
0
15-19
20-24
25-29
30-34
35-39
40-44
45-49
ÂGE DE LA FEMME
Source: Tableau 6.27


GRAPHIQUE 6.19
NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS POUR 1,000 FEMMES VIVANT AVEC LEUR MARI, SUIVANT L'ÂGE ET LA RELIGION DE LA FEMME, CANADA, DIVERS TYPES D'HABITAT, 1961
NOMBRE D'ENFANTS POUR 1,000 FEMMES
TOUS HABITATS
RÉGIONS MÉTROPOLITAINES
RURAL NON AGRICOLE
RURAL AGRICOLE
MORMONE
MENNONITE, HUTTÉRITE
CATHOLIQUE
TOUTES RELIGIONS
GRECQUE ORTHODOXE
JUDAÏQUE
PROTESTANTE
1,800
1,600
1,400
1,200
1,000
800
600
400
200
0
15-19
20-24
25-29
30-34
35-39
40-44
45-49
ÂGE DE LA FEMME
Source: Tableau 6.2B

graphique 6.19). Ce groupe religieux est cependant dépassé, dans les régions métropolitaines, par les mormons et les huttérites et mennonites, entre 25 et 45 ans. On observe, en général, l'ordre suivant: catholiques, huttérites et mennonites, mormons, protestants, grecs orthodoxes et juifs. Mais il faut signaler que dans les régions métropolitaines les femmes grecques orthodoxes ont moins d'enfants de 0-4 ans que les juives, entre 20 et 35 ans.

Tableau 6.28 – Nombre d'enfants de moins de cinq ans pour 1,000 femmes vivant avec leur mari, suivant l'âge et la religion de la femme, Canada, divers types d'habitat, 1961

Habitat et religion	Âge de la femme (en années)						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Tous habitats							
Catholique	648	1,167	1,415	1,141	800	471	132
Grecque orthodoxe	530	810	989	793	457	203	45
Protestante	676	1,144	1,240	893	521	246	62
Huttérite et mennonite	431	1,089	1,494	1,233	967	619	169
Mormone	553	1,261	1,561	1,109	757	314	56
Judaïque	148	748	1,207	802	370	137	26
Régions métropolitaines							
Catholique	602	1,024	1,258	1,000	656	351	83
Grecque orthodoxe	597	681	903	766	441	188	37
Protestante	596	976	1,142	867	484	216	46
Huttérite et mennonite	294	910	1,285	1,005	974	392	46
Mormone	556	988	1,593	1,011	729	263	28
Judaïque	127	749	1,197	794	363	138	26
Rural non agricole							
Catholique	756	1,453	1,689	1,374	1,018	639	204
Grecque orthodoxe	500	1,056	1,185	867	532	176	35
Protestante	795	1,397	1,381	957	605	325	96
Huttérite et mennonite	520	1,087	1,552	1,307	914	558	114
Mormone	375	1,400	1,564	1,357	951	206	65
Rural agricole							
Catholique	601	1,373	1,772	1,495	1,131	715	222
Grecque orthodoxe	348	1,171	1,333	915	474	242	71
Protestante	642	1,339	1,392	962	575	288	85
Huttérite et mennonite	364	1,235	1,622	1,377	1,003	707	227
Mormone	600	1,071	1,531	1,116	873	462	76

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961,* tableau non publié.

Chapitre 7

VARIATIONS DE LA FÉCONDITÉ SUIVANT LA PROFESSION DU MARI

On a observé depuis assez longtemps que la condition sociale des couples est en rapport avec leur fécondité. D'une façon générale, plus cette condition est élevée, plus faible est la fécondité. Mais il s'agit là d'une relation beaucoup plus complexe qu'il n'apparaît au premier abord: c'est que la condition sociale est elle-même constituée par un grand nombre d'éléments qui peuvent avoir des effets différents sur la fécondité. Sans prétendre faire la liste complète de tous les éléments constitutifs de la condition sociale, on peut en mentionner quelques-uns qui semblent avoir un rôle important: le revenu, l'instruction, la profession, auxquels correspondent des goûts, des aspirations, des contraintes fort différents. D'autre part, même si l'on considère chaque élément séparément, il n'est pas sûr qu'on puisse établir une relation simple entre ses variations et la fécondité. Par exemple, l'augmentation du revenu a pour effet, en général, d'augmenter la consommation de la plupart des biens. Et l'on pourrait s'attendre à ce que la "consommation d'enfants" augmente avec le revenu, du moins lorsque les autres facteurs ne varient pas. Mais les choses sont plus compliquées, car l'augmentation du revenu donne également accès à de nouvelles consommations qui peuvent concurrencer la consommation d'enfants. On voit donc que le problème n'est pas facile.

On est, en tout cas, amené à examiner comment la fécondité varie en fonction de chacun des principaux éléments constitutifs de la condition sociale. Or, parmi les caractères observables, la profession du mari est certainement l'un des plus importants. Elle est étroitement liée à l'instruction et au revenu; mais nous tenterons, au cours de l'analyse qui va suivre, d'examiner l'influence particulière de la profession en maintenant constants d'une part le revenu du mari et d'autre part l'instruction de la femme. L'habitat est, lui aussi, lié à la profession et, dans la mesure du possible, nous tiendrons compte de ce facteur. Enfin, nous examinerons si les variations de la fécondité suivant la profession du mari sont semblables

pour quelques segments particuliers de la population canadienne, définis d'après certains caractères des femmes mariées: immigrées, d'une part, Canadiennes de naissance anglo-protestantes, anglo-catholiques et franco-catholiques d'autre part.

L'utilisation de la profession du mari déclarée au recensement pose deux difficultés majeures. Premièrement, certains groupes professionnels

Tableau 7.1 – Liste des catégories professionnelles retenues

Catégories principales		Sous-catégories utilisées
Identité	Retenue (R) ou non retenue (N)	
1. Administrateurs.............	R	aucune
2. Professions libérales et techniciens..............	R	2.1 Ingénieurs 2.2 Spécialistes des sciences physiques[a] 2.3 Professeurs[b] et directeurs d'écoles 2.4 Médecins et chirurgiens 2.5 Avocats et notaires 2.6 Écrivains, rédacteurs et journalistes
3. Employés de bureau.........	R	aucune
4. Vendeurs..................	N	4.1 Voyageurs de commerce 4.2 Commis-vendeurs 4.3 Agents et vendeurs d'assurance
5. Travailleurs des services et récréation................	N	5.1 Services de protection[c] 5.2 Stewards, barmen et garçons de table
6. Agriculteurs et travailleurs agricoles................	N	6.1 Cultivateurs et éleveurs 6.2 Ouvriers agricoles 6.3 Jardiniers
7. Bûcherons et travailleurs forestiers................	R	aucune
8. Pêcheurs, trappeurs et chasseurs................	N	8.1 Pêcheurs
9. Mineurs, carriers et assimilés	R	aucune
10. Ouvriers[d]..................	R	10.1 Ouvriers du textile[e]
11. Manœuvres	R	aucune

[a] Physiciens, chimistes et géologues. [b] À l'exclusion des instituteurs. [c] Pompiers, policiers, détectives, gardiens, forces armées. [d] Ouvriers de métiers, artisans, ouvriers à la production et travailleurs assimilés. [e] Fileurs, tisseurs, tricoteurs et travailleurs assimilés.

sont très hétérogènes et ils n'ont guère de signification au point de vue qui nous intéresse; c'est le cas de plusieurs grandes catégories professionnelles comme *administrateurs, professions libérales et techniciens, travailleurs des transports et communications*. Cette dernière catégorie, par exemple, comprend les conducteurs de camions, les facteurs, les officiers de la marine marchande et les annonceurs de la radio. On peut, bien entendu, utiliser des sous-catégories, mais il faut alors se limiter à celles qui sont susceptibles de fournir assez de cas pour qu'une analyse un peu poussée soit encore possible. C'est à cause de ces difficultés que nous avons dû choisir certaines catégories professionnelles seulement; nous avons retenu quelques-unes des grandes catégories: celles qui nous paraissaient présenter un degré suffisant d'homogénéité; mais, la plupart du temps, nous avons également utilisé quelques sous-catégories. La liste des professions retenues apparaît dans le tableau 7.1. Sept des douze catégories principales du recensement ont été conservées; pour deux d'entre elles, nous avons également utilisé une ou plusieurs sous-catégories. D'autre part, plusieurs sous-catégories ont été utilisées sans que la catégorie principale le soit. Au total, nous avons 23 classes professionnelles, dont 16 sous-catégories. Toutes ne présentent pas le même intérêt et elles ne seront pas toutes utilisées dans les diverses étapes de l'analyse.

La deuxième difficulté majeure que pose l'utilisation de la profession du mari relève du fait que la profession d'un individu n'est pas toujours un caractère permanent: certaines personnes changent de profession au cours de leur vie, de sorte que la profession du mari déclarée au recensement n'est pas nécessairement celle qui était exercée au moment de la naissance des enfants. Il est impossible de faire les corrections qui s'imposeraient et de connaître l'ordre de grandeur de ces changements de professions. Certaines, cependant, doivent présenter un haut degré de stabilité.

FÉCONDITÉ SUIVANT LA PROFESSION DU MARI

Parmi les 23 catégories professionnelles que nous avons retenues, la fécondité varie plus que du simple au double, pour les trois groupes d'âges pour lesquels a été calculé le nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes vivant avec leur mari au moment du recensement. Cette information est donnée dans le tableau 7.2 où l'on trouvera d'abord le nombre d'enfants nés vivants, de même qu'un indice permettant de mesurer l'écart relatif d'une profession par rapport à l'ensemble des professions. Pour les femmes de 25 à 30 ans, les extrêmes sont 1,433 enfants (professeurs et directeurs d'écoles) et 3,305 enfants (pêcheurs); la fécondité la plus faible s'écarte moins de l'ensemble (–21.7%) que la fécondité la plus forte (+80.6%). Le même phénomène se retrouve pour les deux autres groupes d'âges; mais ce ne sont plus les mêmes professions qui occupent les positions extrêmes.

Tableau 7.2 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes vivant avec leur mari et âgées de 25-29, 35-39 et 45-49 ans, suivant la profession du mari, Canada, 1961

Profession du mari	Nombre d'enfants			Indice (toutes professions = 100)[a]		
	25-29 ans	35-39 ans	45-49 ans	25-29 ans	35-39 ans	45-49 ans
1. Administreurs	2,041	2,859	2,576	111.5	103.4	102.1
2. Professions libérales et techniciens	1,636	2,610	2,396	89.4	94.4	95.0
2.1 Ingénieurs	1,610	2,501	2,251	88.0	90.5	89.2
2.2 Sciences physiques	1,572	2,496	2,371	85.9	90.3	94.0
2.3 Professeurs et directeurs d'écoles	1,433	2,729	2,596	78.3	98.7	102.9
2.4 Médecins et chirurgiens	1,692	3,088	2,646	92.5	111.7	104.9
2.5 Avocats et notaires	1,536	2,953	2,874	83.9	106.8	113.9
2.6 Écrivains, rédacteurs et journalistes	1,618	2,383	1,985	88.4	86.2	78.7
3. Employés de bureau	1,792	2,560	2,374	97.9	92.6	94.1
4.1 Voyageurs de commerce	1,850	2,616	2,272	101.1	94.6	90.1
4.2 Commis-vendeurs	1,968	2,822	2,428	107.5	102.1	96.2
4.3 Agents et vendeurs d'assurance	1,941	2,922	2,693	106.1	105.7	106.7
5.1 Services de protection	2,204	2,955	3,007	120.4	106.9	119.2
5.2 Stewards, barmen, garçons de table	1,956	2,785	2,475	106.9	100.8	98.1
6.1 Cultivateurs et éleveurs	2,721	4,049	4,373	148.7	146.5	173.3
6.2 Ouvriers agricoles	2,474	3,665	4,130	135.2	132.6	163.7
6.3 Jardiniers	2,251	2,997	3,257	123.0	108.4	129.1
7. Bûcherons et travailleurs forestiers	3,282	5,009	5,782	179.3	181.2	229.2
8.1 Pêcheurs	3,305	4,533	4,755	180.6	164.0	188.5
9. Mineurs, carriers et assimilés	2,656	3,771	4,153	145.1	136.4	164.6
10. Ouvriers	2,206	3,113	3,169	120.5	112.6	125.6
10.1 Ouvriers du textile	2,110	3,453	3,481	115.3	124.9	138.0
11. Manœuvres	2,421	3,589	3,904	132.3	129.8	154.7

[a] Le niveau de fécondité qui a servi de base est celui de l'ensemble des professions énumérées au tableau 7.1.

Pour les femmes de 35 à 40 ans et pour celles de 45 à 50 ans, ce sont celles dont le mari est écrivain, rédacteur ou journaliste qui ont la plus faible fécondité: 2,383 et 1,985 enfants pour 1,000 femmes, respectivement. Dans le dernier cas, le nombre d'enfants n'est pas suffisant pour assurer le renouvellement des générations. À l'autre extrême, on trouve les femmes de bûcherons: celles de 35 à 40 ans avaient eu en moyenne 5.0 enfants chacune et celles de 45 à 50 ans en avaient eu 5.8. Les femmes de pêcheurs viennent en deuxième position, avec 4.5 et 4.8 enfants, respectivement. Pour les trois groupes d'âges, les femmes de cultivateurs et d'éleveurs viennent en troisième lieu seulement. Notons en passant que dans tous les cas, c'est l'une ou l'autre des deux catégories professionnelles qui s'apparentent le plus à ce qu'on appelle la classe des intellectuels, qui fournissent la plus faible contribution au renouvellement de la population. Mais cela est surtout vrai pour les écrivains et journalistes, puisqu'après 35 ans, les femmes de professeurs et de directeurs d'écoles ont une fécondité assez voisine de la moyenne.

Afin de saisir plus facilement l'image d'ensemble de ces variations, il est commode de regrouper les professions en trois catégories, suivant l'écart de leur fécondité par rapport à celle de l'ensemble de toutes les professions. C'est ce que nous avons fait dans le tableau 7.3. C'est surtout pour les femmes plus jeunes (25-29 ans) qu'on trouve une fécondité inférieure à 90% de celle de l'ensemble et il s'agit dans tous les cas de professions qui requièrent de longues études; il semble évident que la faible fécondité de ces professions, lorsque la femme est jeune, s'explique par un mariage plus tardif, ce que nous avons d'ailleurs constaté dans le chapitre V. Il n'y a que les écrivains, rédacteurs et journalistes qui restent dans cette catégorie pour les trois groupes d'âges. Dans la catégorie intermédiaire (celle qui correspond à une fécondité qui ne s'écarte pas de plus de 10% de celle de l'ensemble), on trouve à peu près toutes les professions non manuelles, à l'exception des cas déjà signalés, et de quelques autres, parmi lesquels on peut noter les femmes de médecins âgées de 35-39 ans et les femmes d'avocats et de notaires âgées de 45-49 ans, qui ont une fécondité qui dépasse de plus de 10% celle de l'ensemble des professions. Quant aux professions manuelles, elles tombent toutes — à une exception près — dans la catégorie supérieure. Leur fécondité est d'ailleurs, en général, passablement au-dessus de la moyenne. Ce qui frappe le plus, dans cette distribution des professions, c'est que les écarts au-dessus de la moyenne sont beaucoup plus forts que ceux qui sont au-dessous; en d'autres termes peu de professions ont une fécondité très inférieure à la moyenne, tandis que plusieurs professions manuelles dépassent la moyenne de plus de 30%.

Ces différences de fécondité entre professions sont loin d'être négligeables: les femmes de bûcherons de 35-39 ans, par exemple, ont eu deux

Tableau 7.3 – Classement des professions (du mari) suivant l'écart de leur fécondité par rapport à celle de l'ensemble des professions, pour les femmes âgées de 25-29, 35-39 et 45-49 ans, Canada, 1961

Profession du mari	Fécondité inférieure à 90% de l'ensemble			Fécondité entre 90% et 110% de l'ensemble			Fécondité supérieure à 110% de l'ensemble		
	25-29	35-39	45-49	25-29	35-39	45-49	25-29	35-39	45-49
1. Administrateurs					X	X	X		
2. Professions libérales et techniciens	X				X	X			
2.1 Ingénieurs	X		X		X				
2.2 Sciences physiques	X				X	X			
2.3 Professeurs et directeurs	X				X	X			
2.4 Médecins et chirurgiens				X		X		X	
2.5 Avocats et notaires	X				X				X
2.6 Écrivains, rédacteurs, journalistes	X	X	X						
3. Employés de bureau				X	X	X			
4.1 Voyageurs de commerce				X	X	X			
4.2 Commis-vendeurs				X	X	X			
4.3 Agents d'assurance				X	X	X			
5.1 Services de protection					X		X		X
5.2 Stewards, barmen, etc.				X	X	X			
6.1 Cultivateurs et éleveurs							X	X	X
6.2 Ouvriers agricoles							X	X	X
6.3 Jardiniers					X		X		X
7. Bûcherons							X	X	X
8.1 Pêcheurs							X	X	X
9. Mineurs, carriers, etc.							X	X	X
10. Ouvriers							X	X	X
10.1 Ouvriers du textile							X	X	X
11. Manœuvres							X	X	X

SOURCE: Tableau 7.2.

fois plus d'enfants que les femmes d'écrivains, auteurs et journalistes; et pour les femmes de 45-49 ans, la différence est encore plus marquée, le rapport entre ces deux professions extrêmes étant de 1 à 2.9. Cependant, ces différences ne sont pas imputables exclusivement à la profession elle-même, car à la vie professionnelle du mari sont associées un certain nombre de caractéristiques qui sont loin d'être sans influence sur la fécondité; on peut citer l'habitat, le revenu et l'instruction de la femme, par exemple. Nous allons tâcher de voir, par étapes successives, ce qui reste des variations de fécondité suivant la profession, lorsqu'on annule l'influence de quelques-uns de ces facteurs associés.

VARIATIONS SUIVANT LA PROFESSION PAR HABITAT

Dans le graphique 7.1, nous avons représenté la différence, en pourcentage, entre la fécondité de chaque profession et celle de l'ensemble des professions, pour les femmes dont l'âge était compris entre 35 et 40 ans[1]. Le panneau supérieur gauche se rapporte à l'ensemble des habitats et les professions ont été rangées en ordre croissant de fécondité (de haut en bas). Il est intéressant de constater que si, dans l'ensemble, les grands groupes (manuels et non manuels) se classent comme on s'y attend, il y a cependant des détails plus étonnants: les professeurs et directeurs d'écoles sont voisins des garçons de table, ces deux professions se situant très près de la moyenne; les médecins et chirurgiens sont encadrés par les jardiniers et les ouvriers; enfin, les employés de bureau se placent entre les ingénieurs et l'ensemble des professions libérales et techniques.

Cependant, ce que nous voulons surtout faire ressortir, dans ce graphique, c'est, premièrement, que les différences de fécondité sont en général réduites, lorsqu'on les examine à l'intérieur d'un même habitat; et, deuxièmement, que l'ordre des professions n'est pas le même d'un habitat à l'autre. Dans toutes les parties du graphique 7.1, l'ordre des professions de l'ensemble des habitats a été maintenu, ce qui permet de constater, par l'irrégularité des formes de chaque graphique, que le classement des professions n'est plus le même que pour l'ensemble des habitats. Comme on pouvait s'y attendre, en milieu rural, la surfécondité des professions du secteur primaire est réduite (bûcherons, pêcheurs, cultivateurs et ouvriers agricoles). Cependant, c'est dans le milieu rural non agricole que la surfécondité des ouvriers et des manœuvres est la plus marquée, dépassant même celle des professions agricoles dans le cas des ouvriers du textile et des manœuvres. Dans les villes, les écarts relatifs par rapport à l'ensemble des professions sont en général assez faibles, surtout dans les

[1] On trouvera en appendice (tableau J.3) les informations qui ont servi de base à ce graphique et des informations semblables pour le groupe d'âges 45-49 ans.

GRAPHIQUE 7.1

DIFFÉRENCE EN POURCENTAGE ENTRE LA FÉCONDITÉ* DE CHAQUE PROFESSION (DU MARI) ET CELLE DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS, FEMMES VIVANT AVEC LEUR MARI ET ÂGÉES DE 35 À 40 ANS, CANADA, DIVERS TYPES D'HABITAT, 1961

TOUS HABITATS (CANADA)

20 −0+ 20 40 60 80%

PROFESSIONS

RÉGIONS MÉTROPOLITAINES

20 −0+ 20 40 60%

AUTEURS & JOURNALISTES
SCIENCES PHYSIQUES
INGÉNIEURS PROFESS.
EMPLOYÉS DE BUREAU
PROFESS. LIB. & TECHN.
VOYAGEURS DE COMM.
PROFESS. & DIRECTEURS
GARÇONS DE TABLE
COMMIS-VENDEURS
ADMINISTRATEURS
AGENTS D'ASSURANCES
AVOCATS & NOTAIRES
SERVICES DE PROTECTION
JARDINIERS
MÉDECINS & CHIRURGIENS
OUVRIERS
OUVRIERS DU TEXTILE
MANOEUVRES
OUVRIERS AGRICOLES
MINEURS
CULTIVATEURS & ÉLEVEURS
PÊCHEURS
BÛCHERONS

VILLES DE 30,000 À 99,999

20 −0+ 20 40 60 80%

PROFESSIONS

VILLES DE 5,000 À 29,999

20 −0+ 20 40 60%

AUTEURS & JOURNALISTES
SCIENCES PHYSIQUES
INGÉNIEURS PROFESS.
EMPLOYÉS DE BUREAU
PROFESS. LIB. & TECHN.
VOYAGEURS DE COMM.
PROFESS. & DIRECTEURS
GARÇONS DE TABLE
COMMIS-VENDEURS
ADMINISTRATEURS
AGENTS D'ASSURANCES
AVOCATS & NOTAIRES
SERVICES DE PROTECTION
JARDINIERS
MÉDECINS & CHIRURGIENS
OUVRIERS
OUVRIERS DU TEXTILE
MANOEUVRES
OUVRIERS AGRICOLES
MINEURS
CULTIVATEURS & ÉLEVEURS
PÊCHEURS
BÛCHERONS

RURAL NON AGRICOLE

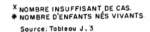
20 −0+ 20 40 60 80%

PROFESSIONS

RURAL AGRICOLE

20 −0+ 20 40 60%

AUTEURS & JOURNALISTES
SCIENCES PHYSIQUES
INGÉNIEURS PROFESS.
EMPLOYÉS DE BUREAU
PROFESS. LIB. & TECHN.
VOYAGEURS DE COMM.
PROFESS. & DIRECTEURS
GARÇONS DE TABLE
COMMIS-VENDEURS
ADMINISTRATEURS
AGENTS D'ASSURANCES
AVOCATS & NOTAIRES
SERVICES DE PROTECTION
JARDINIERS
MÉDECINS & CHIRURGIENS
OUVRIERS
OUVRIERS DU TEXTILE
MANOEUVRES
OUVRIERS AGRICOLES
MINEURS
CULTIVATEURS & ÉLEVEURS
PÊCHEURS
BÛCHERONS



Source: Tableau J.3

villes de trente à cent mille habitants et dans les régions métropolitaines. Attachons-nous à ce dernier habitat. Parmi les professions représentées, aucun surplus de fécondité ne dépasse 20%. La profession qui, après les mineurs, a la plus forte fécondité, est celle des médecins et chirurgiens; viennent ensuite les avocats et notaires et seulement après les manœuvres. Cette fécondité relativement forte de certaines professions libérales est peut-être un fait nouveau, car pour les femmes de 45-49 ans, pour lesquelles les informations ne sont pas données ici[2], on trouve un classement assez différent. Voici, pour ce groupe d'âges, la surfécondité des professions pour lesquelles la fécondité est la plus forte (régions métropolitaines):

Jardiniers	38%	Services de protection	14%
Mineurs	38%	Agents d'assurance	14%
Manœuvres	34%	Ouvriers	12%
Avocats et notaires	26%	Professeurs et directeurs	12%

Pour les femmes de cet âge, ce sont celles dont le mari est avocat ou notaire qui ont une fécondité relativement forte parmi les professions libérales. Les femmes de médecins et chirurgiens avaient eu moins d'enfants que la moyenne de toutes les professions. En outre, les femmes de manœuvres âgées de 45 à 50 ans ont eu une fécondité très forte, que ne semblent plus avoir celles qui ont dix ans de moins. Évidemment, il est délicat de tirer des conclusions à partir de la fécondité de femmes qui n'ont pas terminer leur période de fécondité. Cependant, de tels changements de position méritent d'être signalés.

VARIATIONS INTERPROFESSIONNELLES, LORSQUE LE REVENU EST CONSTANT

Il va de soi que les différences de fécondité entre professions sont liées à des différences de revenus; et l'on peut se demander si, en annulant l'influence que pourrait avoir le revenu, les différences de fécondité entre professions seraient maintenues. Nous allons examiner ce problème en prenant les professions par groupes et en choisissant, pour chaque groupe, des niveaux de revenus et des habitats déterminés. Ces habitats et ces revenus ne peuvent pas être les mêmes pour toutes les professions, à cause du trop petit nombre de cas qu'on trouverait dans certaines catégories. Voici comment nous allons procéder:

a) pour les professions les mieux rémunérées, nous nous limiterons aux régions métropolitaines et à deux classes de revenus: $10,000 et plus et $7,000 à $10,000;

[2] Voir en appendice, tableau J.3.

b) pour les autres professions de caractère urbain, nous nous limiterons également aux régions métropolitaines, mais nous utiliserons des classes de revenus plus faibles: $5,000 à $7,000 et $3,000 à $5,000;

c) enfin, pour les professions de caractère rural, les comparaisons seront faites dans le cadre du milieu rural non agricole et pour les deux classes de revenus suivantes: $3,000 à $5,000 et $1,000 à $3,000.

Dans tous les cas, les femmes de deux groupes d'âges seront étudiées: 35-39 ans et 45-49 ans.

Le tableau 7.4 se rapporte aux professions du premier groupe. On y trouvera un indice représentant la fécondité de chaque profession par rapport à celle de toutes les professions; pour chacun des deux groupes d'âges, l'indice est donné pour deux catégories de revenus particulières et aussi pour tous les revenus, ce qui permet de constater facilement la différence de résultat qu'on obtient en tenant compte du revenu. Médecins, chirurgiens, avocats et notaires conservent leur fécondité relativement forte lorsqu'ils

Tableau 7.4 – Nombre d'enfants nés vivants par femme pour certaines professions du mari: indice basé sur la fécondité de l'ensemble des professions, pour des revenus donnés[a], femmes vivant avec leur mari et âgées de 35-39 ans et de 45-49 ans, Canada, régions métropolitaines, 1961

Profession du mari	35-39 ans			45-49 ans		
	$10,000 et plus	$7,000 à $10,000	Tous revenus	$10,000 et plus	$7,000 à $10,000	Tous revenus
Ingénieurs	100	93	95	96	88	98
Sciences physiques	96	91	94	105	90	105
Professeurs et directeurs d'écoles	96	95	104	122	87	115
Médecins et chirurgiens	111	109	118	112	94	113
Avocats et notaires	109	99	116	132	86	119
Écrivains, rédacteurs et journalistes	89	102	91	86	65	82
Agents d'assurance	106	102	110	105	108	110
Toutes professions[b]	100	100	100	100	100	100
Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes, toutes professions	2,818	2,538	2,525	2,326	2,550	2,240

[a] Revenus du mari. [b] Il s'agit de l'ensemble des professions énumérées au tableau 7.1 et non seulement de celles qui sont énumérées ici.

SOURCE: Tableau spécial.

ont un revenu de plus de $10,000, mais cette surfécondité disparaît ou s'amoindrit pour ceux qui gagnent de $7,000 à $10,000. D'une façon générale, d'ailleurs, les professions qui apparaissent dans le tableau 7.4 ont un indice plus faible lorsque le revenu est faible, même si dans chaque cas, l'indice est calculé par rapport à l'ensemble des professions *dans la même catégorie de revenus*. Le même phénomène peut être observé pour le deuxième groupe de professions (tableau 7.5), lorsque la femme est âgée de 35 à 40 ans; pour les femmes de 45 à 50 ans, on n'observe ce phénomène que pour les mineurs et les manœuvres, qui conservent malgré tout une fécondité relativement forte pour les deux catégories de revenus. C'est le phénomène contraire qui se passe pour le troisième groupe de professions (agriculteurs, forestiers et pêcheurs). Dans tous les cas, ces professions ont un surplus de fécondité, parfois très élevé, par rapport à l'ensemble; mais ce surplus est relativement plus élevé lorsque le revenu est faible, à l'exception des pêcheurs dont la femme est âgée de 35 à 40 ans.

Quoiqu'il en soit de la variation des indices de fécondité des diverses professions, suivant les classes de revenus, la position relative des professions, au point de vue du nombre d'enfants déjà nés, ne change pas

Tableau 7.5 – Nombre d'enfants nés vivants par femme pour certaines professions du mari: indice basé sur la fécondité de l'ensemble des professions, pour des revenus donnés[a], femmes vivant avec leur mari et âgées de 35-39 ans et de 45-49 ans, Canada, régions métropolitaines, 1961

Profession du mari	35-39 ans			45-49 ans		
	$5,000 à $7,000	$3,000 à $5,000	Tous revenus	$5,000 à $7,000	$3,000 à $5,000	Tous revenus
Employés de bureau ...	109	96	94	103	95	97
Voyageurs de commerce	100	98	97	93	94	94
Commis-vendeurs	110	102	96	93	99	98
Services de protection .	116	118	110	118	120	117
Mineurs	131	–	119	158	125	147
Ouvriers	113	112	105	116	116	117
Ouvriers du textile	157	108	105	–	124	126
Manœuvres	125	124	113	142	135	138
Toutes professions[b] ...	100	100	100	100	100	100
Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes, toutes professions	2,426	2,330	2,525	2,200	2,261	2,240

[a] Revenus du mari. [b] Il s'agit de l'ensemble des professions énumérées au tableau 7.1 et non seulement de celles qui sont énumérées ici.
SOURCE: Tableau spécial.

Tableau 7.6 – Nombre d'enfants nés vivants par femme pour certaines professions du mari: indice basé sur la fécondité de l'ensemble des professions, pour des revenus donnés[a], femmes vivant avec leur mari et âgées de 35-39 ans et de 45-49 ans, Canada, milieu rural non agricole, 1961

Profession du mari	35-39 ans			45-49 ans		
	$3,000 à $5,000	$1,000 à $3,000	Tous revenus	$3,000 à $5,000	$1,000 à $3,000	Tous revenus
Cultivateurs et éleveurs	104	120	112	105	109	109
Ouvriers agricoles.....	122	131	126	126	150	151
Bûcherons............	153	169	158	140	227	195
Pêcheurs	177	147	147	166	173	163
Toutes professions[b]...	100	100	100	100	100	100
Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes, toutes professions	3,391	3,236	3,294	3,224	2,915	3,015

[a] Revenus du mari. [b] Il s'agit de l'ensemble des professions énumérées au tableau 7.1 et non seulement de celles qui sont énumérées ici.
SOURCE: Tableau spécial.

beaucoup. Il semble évident que si les professions se différencient, ce n'est pas surtout à cause des variations de revenus qui sont liées aux professions; lorsqu'on annule l'influence du revenu et de l'habitat, les bûcherons et les pêcheurs restent en tête, suivis des ouvriers agricoles, des manœuvres et des mineurs; viennent ensuite les professions des services de protection, les ouvriers et les médecins et chirurgiens; les autres professions, y compris les cultivateurs et éleveurs, ne s'éloignent pas beaucoup de la moyenne; les ingénieurs, les spécialistes des sciences physiques (physiciens, chimistes, géologues) et les écrivains et journalistes sont les professions pour lesquelles la fécondité est la plus faible, qu'on tienne compte ou non du revenu.

INFLUENCE POSSIBLE DE L'INSTRUCTION DE LA FEMME

Nous avons tenté de voir si le niveau d'instruction de la femme pouvait expliquer une fraction appréciable des variations interprofessionnelles de la fécondité. En maintenant constants l'habitat et le revenu du mari et en ne prenant que les couples dont la femme a reçu une instruction secondaire, on trouve le résultat suivant: dans le cas des professions pour lesquelles la femme a, en général, un niveau d'instruction élevé, le fait de se limiter aux couples dont la femme a reçu une instruction secondaire augmente la fécondité, ce qui tend à élever la position relative de ces professions dans le classement. C'est le cas, notamment, des médecins et chirurgiens et

des professeurs et directeurs d'écoles. Par contre, le fait de ne prendre que les couples dont la femme a reçu une instruction secondaire a pour effet de réduire quelque peu la fécondité des professions qui sont, en général, associées à un faible niveau d'instruction (commis-vendeurs, ouvriers). Il s'agit là du résultat d'un phénomène bien connu que nous aurons l'occasion d'étudier dans un chapitre ultérieur: la fécondité varie en fonction inverse de l'instruction. Il est difficile de préciser dans quelle mesure la prise en considération de l'instruction de la femme modifie la position relative des professions, au point de vue de la fécondité. Une étude très systématique est difficile à faire, parce qu'en classant les couples suivant la profession, l'habitat, l'âge de la femme, son niveau d'instruction et le revenu du mari, beaucoup de catégories sont trop peu représentées pour que le taux de fécondité ait une valeur significative. La seule conclusion qui se dégage de cette analyse, c'est qu'apparemment, les médecins et chirurgiens, de même que les professeurs et directeurs d'écoles ont une fécondité relativement élevée par rapport à l'ensemble des professions; tandis que les commis-vendeurs ont une fécondité relativement faible.

GROUPES CULTURELS PARTICULIERS

Les variations de la fécondité suivant la profession du mari, que nous venons d'établir, valent également pour chacun des grands groupes culturels qui composent la population canadienne: immigrés, Anglo-protestants, Anglo-catholiques et Franco-catholiques[3]. On trouvera, dans le tableau 7.7, le nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes vivant avec leur mari, pour quelques-uns des groupes professionnels les plus importants. Cette information est donnée pour les femmes de deux groupes d'âges (35-39 ans et 45-49 ans), pour l'ensemble des habitats de même que pour les régions métropolitaines (sauf dans le cas des cultivateurs et éleveurs pour lesquels l'habitat particulier est le milieu rural agricole). Le tableau 7.8 traduit les mêmes informations sous forme d'indice (toutes professions = 100).

Dans l'ensemble, les variations de l'indice sont à peu près les mêmes pour tous les groupes. Parmi les six groupes professionnels étudiés ici, ce sont les employés de bureau qui ont l'indice le plus faible, sauf pour les Franco-catholiques de 35-39 ans vivant dans les régions métropolitaines. En deuxième lieu viennent les professions libérales et techniques, puis soit les ouvriers, soit les professions relatives aux services de protection. Les manœuvres dépassent nettement ces deux derniers groupes et sont à leur tour dépassés par les cultivateurs et éleveurs.

[3] Ces groupes sont définis d'après les caractéristiques de la femme seulement. Les trois derniers groupes ne comprennent que des femmes nées au Canada.

Tableau 7.7 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes vivant avec leur mari, suivant la profession du mari, pour quatre sous-populations, Canada, 1961

(Femmes de 35 - 39 ans et 45 - 49 ans, tous habitats et régions métropolitaines[a])

Profession du mari	Tous habitats					Régions métropolitaines[a]				
	Immigrées	Anglo-protestantes	Anglo-catholiques	Franco-catholiques	Population canadienne	Immigrées	Anglo-protestantes	Anglo-catholiques	Franco-catholiques	Population canadienne
	Femmes de 35 - 39 ans									
Professions libérales et techniciens	2,286	2,597	3,019	3,014	2,610	2,130	2,503	2,818	2,675	2,439
Employés de bureau	2,212	2,376	2,956	3,001	2,560	2,032	2,250	2,804	2,726	2,370
Services de protection	2,723	2,778	3,399	3,431	2,955	2,611	2,594	3,288	3,111	2,782
Ouvriers	2,430	2,885	3,620	3,893	3,113	2,192	2,573	3,159	3,265	2,658
Manœuvres	2,709	3,502	4,191	4,430	3,589	2,488	2,806	3,345	3,487	2,849
Cultivateurs et éleveurs	3,442	3,198	4,354	5,713	4,049	3,477[a]	3,208[a]	4,395[a]	5,747[a]	4,087[a]
Toutes professions:										
Tous habitats ou régions métropolitaines	2,404	2,610	3,198	3,406	2,764	2,244	2,476	2,955	2,919	2,525
Milieu rural agricole	–	–	–	–	–	3,333[a]	3,092[a]	5,200[a]	5,750[a]	3,753[a]
	Femmes de 45 - 49 ans									
Professions libérales et techniciens	2,176	2,114	2,949	3,304	2,396	2,070	2,027	2,566	2,977	2,246
Employés de bureau	2,019	2,106	2,685	3,006	2,374	1,961	1,923	2,478	2,647	2,182
Services de protection	2,369	2,572	3,644	3,828	3,007	2,273	2,257	3,131	3,160	2,614
Ouvriers	2,473	2,714	3,593	4,162	3,169	2,265	2,291	2,976	3,289	2,613
Manœuvres	3,044	3,365	4,075	4,952	3,904	2,838	2,398	3,557	3,826	3,098
Cultivateurs et éleveurs	3,723	3,049	4,639	6,890	4,373	3,759[a]	3,101[a]	4,690[a]	6,974[a]	4,451[a]
Toutes professions										
Tous habitats ou régions métropolitaines	2,202	2,167	2,928	3,714	2,523	2,070	1,995	2,601	3,042	2,240
Milieu rural agricole	–	–	–	–	–	3,897[a]	3,387[a]	4,059[a]	6,321[a]	4,249[a]

[a] Pour les cultivateurs et éleveurs, il s'agit de ceux qui vivent en milieu rursl agricole et non pas dans les régions métropolitaines.

SOURCE: Tableau spécial.

Tableau 7.8 – Indice de la fécondité[a] des femmes vivant avec leur mari, suivant la profession du mari (ensemble des professions = 100), pour quatre sous-populations, Canada, 1961

(Femmes de 35-39 ans et 45-49 ans, tous habitats et régions métropolitaines[b])

Profession du mari	Tous habitats					Régions métropolitaines[b]				
	Immigrées	Anglo-protestantes	Anglo-catholiques	Franco-catholiques	Population canadienne	Immigrées	Anglo-protestantes	Anglo-catholiques	Franco-catholiques	Population canadienne
	Femmes de 35-39 ans									
Professions libérales et techniciens	95	100	94	88	94	95	101	95	92	97
Employés de bureau	92	91	92	88	93	91	91	95	93	94
Services de protection	113	106	106	101	107	116	105	111	107	110
Ouvriers	101	111	113	114	113	98	104	107	112	105
Manœuvres	113	134	131	130	130	111	113	113	119	113
Cultivateurs et éleveurs	143	123	136	168	146	104[b]	104[b]	85[b]	100[b]	109[b]
Toutes professions	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Femmes de 45-49 ans									
Professions libérales et techniciens	99	98	101	89	95	100	102	99	98	100
Employés de bureau	92	97	92	81	94	95	96	95	87	97
Services de protection	107	119	124	103	119	110	113	120	104	117
Ouvriers	112	125	123	112	126	109	115	114	108	117
Manœuvres	138	155	139	133	155	137	120	137	126	138
Cultivateurs et éleveurs	169	141	158	186	173	96[b]	92[b]	116[b]	110[b]	105[b]
Toutes professions	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

[a] Nombre d'enfants nés vivants par femme. [b] Pour les cultivateurs et éleveurs, il s'agit de ceux qui vivent en milieu rural agricole et non pas dans les régions métropolitaines. Pour eux, l'indice est calculé par rapport à l'ensemble des professions du milieu rursl agricole.

SOURCE: Tableau 7.7.

Comparons maintenant les quatre groupes entre eux. Pour l'ensemble des habitats, c'est pour les deux groupes anglophones, protestant et catholique, que l'amplitude des variations est la plus faible; les Franco-catholiques, par contre, présentent les différences relatives les plus fortes, surtout à cause de la forte fécondité des cultivateurs et éleveurs, dont l'indice atteint 168 pour les femmes de 35-39 ans et 186 pour celles de 45-49 ans. Les Anglo-protestants se distinguent des autres groupes par une fécondité plus forte chez les manœuvres que chez les cultivateurs et éleveurs, pour les deux groupes d'âges. Les immigrées occupent, en général, une position intermédiaire entre anglophones et francophones. Dans les régions métropolitaines, les différences interprofessionnelles sont plus faibles et les divers groupes culturels présentent des séries d'indices assez semblables. Il en va de même pour l'indice des cultivateurs et éleveurs, par rapport au niveau général de la fécondité du milieu rural agricole.

Des différentes étapes de cette analyse, il ressort assez clairement que la profession du mari est liée à des variations importantes de la fécondité, même lorsqu'on annule l'influence que pourraient exercer d'autres facteurs qui sont associés à la profession, comme l'habitat, le revenu ou l'instruction de la femme. Nous n'avons pas essayé d'annuler l'influence de l'instruction du mari, et il aurait été difficile de le faire systématiquement, à cause du lien très étroit qui existe entre profession et niveau d'instruction. Cependant, certaines des professions que nous avons examinées correspondent à des niveaux d'instruction assez semblables; elles n'en présentent pas moins des différences de fécondité notoires. C'est donc qu'indépendamment du revenu, de l'habitat et de l'instruction du mari ou de la femme, la profession joue un rôle. La profession, qu'est-ce à dire? Quels sont les éléments du cadre de vie correspondant à telle ou telle profession qui jouent dans un sens favorable ou défavorable à la fécondité? Le cadre de cette étude ne permet pas de répondre à cette question. Mais même si nous ne pouvons identifier les éléments qui se cachent sous le terme de profession, on peut être assuré que de tels éléments existent.

Chapitre 8

VARIATIONS DE LA FÉCONDITÉ SUIVANT L'INSTRUCTION

Dans presque toutes les sociétés modernes – pour ne pas dire toutes – dont la fécondité a été étudiée, on a trouvé une relation inverse entre instruction et fécondité. Il n'en va pas autrement pour le Canada et nous verrons plus loin que les variations de la fécondité en fonction de l'instruction restent fortes, même quand on élimine l'influence qu'exercent d'autres caractères qui lui sont associés, comme le revenu ou la profession. On peut penser que c'est d'une façon indirecte que le degré d'instruction agit sur le comportement des couples à l'égard du nombre d'enfants qu'ils ont; et la quantité d'instruction qu'un individu a reçue est probablement plutôt un indicateur d'un certain nombre de phénomènes psychosociologiques qui, eux, affectent directement la fécondité. En d'autres termes, il doit être assez rare que l'école soit le théâtre de la diffusion d'informations ou de conseils explicites sur le nombre d'enfants qu'on doit avoir. Même si, à l'occasion, ce problème est discuté, il est plus probable que l'effet de l'instruction sur la fécondité est beaucoup moins direct et plus diffus. Peut-on, alors, imaginer par quels cheminements la prolongation de la scolarité réduit, en moyenne, la fécondité des couples? On peut, semble-t-il, retenir les hypothèses suivantes:

1. Il est probable que l'instruction tend à développer une attitude plus rationnelle, plus planificatrice, quant aux facteurs qui conditionnent la vie de chacun. Or, il ne fait pas de doute que le nombre et la qualité des enfants d'une famille constituent un élément important de ces conditions d'existence.

2. L'instruction doit aussi s'accompagner d'un certain affranchissement de la nature, des traditions et probablement aussi des valeurs religieuses, du moins dans ce que ces dernières comportent de règles morales susceptibles d'influer sur la dimension des familles.

3. Plus directement, l'instruction apparaît comme suscitant des besoins qui font concurrence au nombre d'enfants. Cette concurrence

existe d'abord entre la quantité et la qualité des enfants; disons, plus précisément, entre le nombre des enfants et les soins qu'on peut accorder à chacun. Mais il y a aussi des concurrences extérieures: l'instruction fait naître et développe des besoins de tous ordres qui requièrent du temps, de l'énergie et des ressources qui ne peuvent plus être consacrés à l'éducation des enfants. C'est évidemment surtout chez la femme que ce dernier type de concurrence prend de l'importance.

4. Enfin, l'accès aux connaissances contraceptives est certainement d'autant plus facile que l'instruction a été plus longue et il en va peut-être ainsi quant à l'efficacité des techniques utilisées.

Avant d'aborder l'étude des variations de la fécondité suivant le niveau d'instruction, nous examinerons comment les femmes se distribuent à ce point de vue. Le tableau 8.1 donne la distribution en pourcentage des

Tableau 8.1 – Distribution en pourcentage des femmes déjà mariées âgées de 15-64 ans, pour chaque habitat, suivant leur niveau d'instruction, Canada, 1961

Habitat	Nombre absolu (en milliers)	Distribution en pourcentage				
		Élémentaire	Secondaire	Université sans diplôme	Université avec diplôme	Total
Tous habitats	3,796	42.2	53.4	2.8	1.6	100.0
Urbain	2,770	38.3	56.7	3.0	2.0	100.0
Rural non agricole	645	51.0	46.1	2.2	0.7	100.0
Rural agricole	381	55.8	41.5	2.3	0.4	100.0

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

femmes déjà mariées de 15 à 65 ans, pour chaque habitat, suivant leur niveau d'instruction. Pour l'ensemble des habitats, un peu plus des deux cinquièmes des femmes n'ont pas dépassé le niveau primaire, un peu plus de la moitié ont fait, au moins en partie, des études secondaires et 4.4% seulement ont fréquenté l'université. Un peu plus du tiers de ces dernières ont obtenu un diplôme. Comme on peut s'y attendre, la proportion des femmes qui ont fait des études secondaires ou universitaires est plus élevée pour les urbaines que pour les rurales et parmi ces dernières, elle est plus forte en milieu non agricole qu'en milieu agricole. Le pourcentage des diplômées d'université est cinq fois plus fort à la ville (2.0%) qu'en milieu agricole (0.4%). Le tableau 8.2 permet d'examiner la distribution des mêmes femmes sous un autre angle: on y trouvera la distribution en pourcentage des femmes de chaque niveau d'instruction suivant l'habitat. Plus le niveau d'instruction est élevé, plus les femmes sont urbanisées. Il y a peu de différence entre le niveau secondaire et l'"université sans diplôme". Notons aussi que neuf diplômées sur dix habitent la ville, tandis que 3% seulement vivent sur une ferme.

Tableau 8.2 – Distribution en pourcentage des femmes déjà mariées âgées de 15-64 ans, pour chaque niveau d'instruction, Canada suivant l'habitat, 1961

Niveau d'instruction	Nombre absolu (en milliers)	Distribution en pourcentage			
		Urbain	Rural non agricole	Rural agricole	Tous habitats
Tous niveaux	3,796	73.0	17.0	10.0	100.0
Élémentaire	1,603	66.2	20.5	13.3	100.0
Secondaire	2,026	77.5	14.7	7.8	100.0
Université sans diplôme	106	78.6	13.2	8.2	100.0
" avec "	61	89.7	7.4	2.9	100.0

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

Dans une première section de ce chapitre, nous allons examiner les différences de fécondité suivant le niveau d'instruction pour chaque habitat: nombre d'enfants nés vivants, distribution des femmes déjà mariées suivant le nombre d'enfants et probabilités d'agrandissement des familles. La deuxième section sera consacrée à l'étude du rôle propre de l'instruction, c'est-à-dire aux variations de la fécondité suivant l'instruction, lorsqu'on maintient constants d'autres facteurs importants de la fécondité. Enfin, dans une troisième section, nous comparerons nos résultats avec ceux d'Enid Charles, de même qu'avec la situation aux États-Unis.

1. FÉCONDITÉ DES FEMMES SUIVANT LEUR NIVEAU D'INSTRUCTION

NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS

Pour tous les habitats, la fécondité est d'autant plus faible que l'instruction est plus élevée (tableau 8.3 et graphique 8.1). Les faits suivants sont à noter:

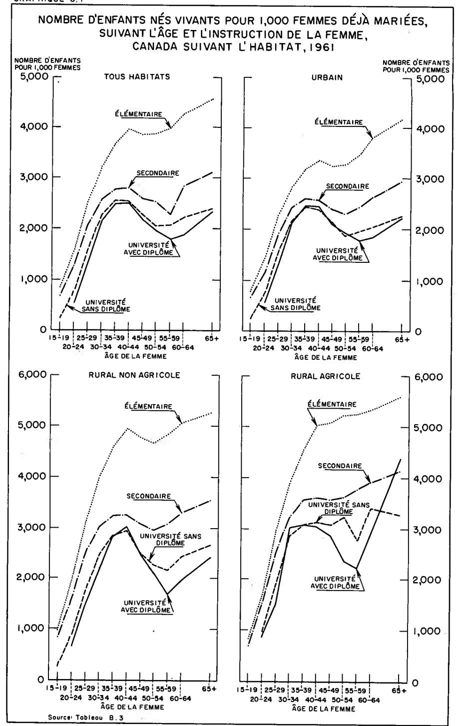
1. C'est entre le niveau élémentaire et le niveau secondaire que la différence est la plus grande. Elle reste appréciable entre le secondaire et l'université (sauf pour les urbaines de moins de 50 ans), mais il y a très peu de différence entre les femmes qui ont fréquenté l'université sans obtenir de diplôme et celles qui sont diplômées, à l'exception des rurales de plus de 50 ans.
2. Les différences de fécondité entre les niveaux d'instruction s'amenuisent lorsqu'on passe du milieu agricole au milieu rural non agricole, puis aux villes. Cela résulte du phénomène suivant: le niveau de la fécondité est relativement stable, d'un habitat à l'autre, pour les femmes qui ont fréquenté l'université; tandis que

Tableau 8.3 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant l'âge et l'instruction de la femme, Canada suivant l'habitat, 1961

Habitat et instruction	Âge des femmes (en années)										
	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 - 64	65+
Tous habitats											
Élémentaire	840	1,576	2,527	3,207	3,678	3,962	3,844	3,859	3,985	4,255	4,545
Secondaire	693	1,266	2,066	2,572	2,777	2,785	2,594	2,519	2,260	2,831	3,106
Université sans diplôme	233	776	1,606	2,260	2,548	2,523	2,268	2,046	2,064	2,219	2,381
" avec "	–	553	1,326	2,157	2,498	2,506	2,163	1,942	1,795	1,887	2,337
Urbain											
Élémentaire	770	1,432	2,256	2,818	3,187	3,357	3,233	3,273	3,452	3,805	4,170
Secondaire	654	1,167	1,929	2,418	2,605	2,583	2,379	2,300	2,435	2,620	2,935
Université sans diplôme	242	749	1,558	2,170	2,439	2,387	2,130	1,851	1,947	2,035	2,252
" avec "	–	540	1,314	2,136	2,455	2,442	2,109	1,909	1,788	1,823	2,217
Villes de 100,000 et plus											
Élémentaire	709	1,309	2,063	2,542	2,861	2,995	2,860	2,918	3,102	3,432	3,864
Secondaire	619	1,082	1,800	2,279	2,457	2,425	2,194	2,134	2,302	2,453	2,822
Université sans diplôme	185	707	1,479	2,095	2,314	2,285	2,017	1,737	1,825	1,946	2,275
" avec "	–	547	1,261	2,063	2,399	2,356	2,062	1,851	1,774	1,740	2,222
Rural non agricole											
Élémentaire	971	1,930	3,131	4,037	4,598	4,948	4,758	4,672	4,824	5,042	5,242
Secondaire	824	1,575	2,501	3,030	3,254	3,286	3,081	2,951	3,092	3,312	3,540
Université sans diplôme	250	841	1,754	2,489	2,853	2,954	2,509	2,250	2,174	2,432	2,658
" avec "	–	659	1,441	2,174	2,830	3,018	2,490	2,094	1,683	1,977	2,416
Rural agricole											
Élémentaire	820	1,665	2,987	3,907	4,557	5,024	5,082	5,218	5,241	5,314	5,590
Secondaire	673	1,517	2,544	3,229	3,588	3,613	3,575	3,615	3,782	3,912	4,128
Université sans diplôme	–	979	1,916	2,858	3,096	3,125	3,088	3,243	2,741	3,412	3,298
" avec "	–	857	1,500	3,020	3,098	3,046	2,885	2,350	2,205	2,900	4,395

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 4.1-8, tableau H3.

GRAPHIQUE 8.1



la fécondité des femmes qui n'ont pas dépassé le niveau élémentaire est beaucoup plus sensible à l'habitat: leur fécondité est beaucoup plus forte à la campagne qu'à la ville.

3. Entre les femmes qui, en 1961, étaient âgées de 55 à 60 ans et celles qui avaient environ 40 ans, un redressement progressif remarquable de la fécondité s'est produit parmi les femmes qui ont fréquenté l'université. Pour les diplômées, le nombre d'enfants nés vivants par femme est de 40% plus élevé pour les femmes de 35-39 ans que pour celles de 55-59 ans, en milieu rural agricole; cet accroissement est de 68% en milieu rural non agricole, de 37% dans l'ensemble des villes et de 35% dans les villes de plus de 100,000 habitants. Ce redressement est moins prononcé pour les femmes qui ont reçu une instruction secondaire et encore plus faible pour celles qui n'ont pas dépassé le niveau élémentaire.

4. Enfin, comme nous l'avons déjà constaté pour bien d'autres facteurs, les différences entre les divers niveaux d'instruction sont en général plus grandes pour les femmes âgées que pour les femmes plus jeunes. Nous allons mesurer ce phénomène systématiquement.

Dans le tableau 8.4, nous avons rapporté les différences relatives de fécondité entre les femmes diplômées et les femmes de niveau élémentaire, pour chaque groupe d'âges et chaque habitat. La différence relative de

Tableau 8.4 – Différence en pourcentage[a] entre la fécondité[b] des femmes diplômées et celle des femmes de niveau élémentaire, suivant leur âge, Canada suivant l'habitat, 1961

Âge de la femme	Habitat				
	Villes, 100,000+	Urbain[c]	Rural non agricole	Rural agricole	Tous habitats
15-19 ans	–	–	–	–	–
20-24 "	58.2	62.3	65.9	48.5	64.9
25-29 "	38.9	41.8	54.0	49.8	47.5
30-34 "	18.8	24.2	46.1	22.7	32.7
35-39 "	16.1	23.0	38.5	32.0	32.1
40-44 "	21.3	27.3	39.0	39.4	36.8
45-49 "	27.9	34.8	47.7	43.2	43.7
50-54 "	36.6	41.7	55.2	55.0	49.7
55-59 "	42.8	48.2	65.1	57.9	55.0
60-64 "	49.3	52.1	60.8	45.4	55.7
65 ans et plus	42.5	46.8	53.9	21.4	48.6

[a] Par rapport à la fécondité des femmes de niveau élémentaire. [b] Nombre d'enfants nés vivants par femme. [c] Y compris les villes de plus de 100,000 habitants.

SOURCE: Tableau 8.3.

fécondité décroît régulièrement lorsqu'on passe de 60-64 ans à 35-39 ans (de 56% à 32% pour l'ensemble des habitats) puis elle augmente pour les femmes plus jeunes, les femmes de 20-24 ans présentant la valeur la plus forte de tous les groupes d'âges (65%). Ce schéma est commun à tous les habitats. On peut observer aussi que les différences de fécondité entre niveaux d'instruction sont plus faibles dans les grandes villes que dans l'ensemble des villes et plus faibles dans ces dernières qu'en milieu rural non agricole. Il semble donc y avoir un amenuisement très généralisé des différences de comportement suivant l'instruction, en ce qui concerne la fécondité. Faut-il en déduire que l'instruction tend à devenir de moins en moins importante dans la détermination du niveau de la fécondité? Ne tirons pas cette conclusion trop hâtivement; nous allons voir tout à l'heure qu'il n'en est probablement rien. Si les différences que nous venons d'examiner s'abaissent à mesure que l'âge décroît, c'est que d'autres facteurs, qui accompagnent les variations de l'instruction, jouent dans ce sens.

DISTRIBUTION SUIVANT LE NOMBRE D'ENFANTS ET PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT

La distribution en pourcentage des femmes déjà mariées de quelques groupes d'âges, suivant le nombre d'enfants, est donnée dans le tableau 8.5, pour chaque habitat et suivant le niveau d'instruction. Les observations que nous allons faire se rapportent à l'ensemble des habitats, mais elles s'appliquent également, en général, à chaque habitat particulier. On note d'abord, pour tous les niveaux d'instruction, une réduction du pourcentage des femmes infécondes, lorsqu'on passe des femmes de plus de 65 ans à celles de 35 à 40 ans. Cette réduction est surtout remarquable pour les femmes ayant fréquenté l'université: pour les diplômées par exemple, le pourcentage des femmes restées infécondes est de 20% à 65 ans et plus et de 13% à 35-39 ans. Cependant, à tous les âges, le pourcentage des femmes infécondes est d'autant plus faible que l'instruction est faible et les différences sont assez importantes. Des variations et des différences de même nature peuvent aussi être observées pour la proportion des femmes qui n'ont eu qu'un enfant.

D'une façon générale, parmi les femmes de plus de 35 ans, plus les femmes sont instruites, plus elles sont concentrées dans les catégories correspondant à deux et trois enfants. Par exemple, pour celles de 35-39 ans, on trouve dans ces catégories 38% des femmes de niveau élémentaire et 48.6% des femmes diplômées; pour celles de plus de 65 ans, les pourcentages correspondants sont respectivement de 26.4 et 40.2.

Les différences relatives, entre les divers niveaux d'instruction, deviennent importantes pour les catégories correspondant à un nombre élevé d'enfants. Pour les femmes de 45-49 ans, qui n'auront à peu près plus d'enfants, 17% des femmes de niveau élémentaire ont eu au moins

sept enfants; ce pourcentage baisse à 5.3 pour celles de niveau secondaire, puis à 1.7 et 1.6 pour les deux catégories de femmes qui ont fréquenté l'université. On notera ici une grande différence entre les femmes de

Tableau 8.5 – Distribution en pourcentage des femmes déjà mariées suivant le nombre d'enfants nés vivants, pour certains groupes d'âges et pour les divers niveaux d'instruction de la femme, Canada suivant l'habitat, 1961

Habitat, âge et instruction	Nombre d'enfants							
	0	1	2	3	4	5	6	7+
Tous habitats								
20-24 ans								
Élémentaire	19.6	33.7	26.4	13.1	5.0	1.4	0.6	0.2
Secondaire	27.7	34.9	25.0	9.2	2.5	0.5	0.1	0.1
Université sans diplôme	45.2	36.3	14.7	3.5	0.2	–	–	0.1
" avec "	56.7	32.4	9.8	1.1	–	–	–	–
35-39 ans								
Élémentaire	7.8	10.8	19.7	18.3	13.6	9.7	6.6	13.5
Secondaire	9.7	13.4	26.3	22.3	13.7	7.0	3.5	4.1
Université sans diplôme	11.5	13.0	28.0	22.9	14.1	6.1	2.4	2.0
" avec "	13.1	13.0	24.0	24.6	16.7	5.5	2.0	1.1
45-49 ans								
Élémentaire	11.1	12.4	18.0	15.2	11.6	8.3	6.4	17.0
Secondaire	14.5	17.3	25.9	18.0	10.3	5.5	3.2	5.3
Université sans diplôme	16.0	16.5	29.4	18.8	9.8	5.4	2.4	1.7
" avec "	17.7	17.8	26.8	21.2	9.8	3.5	1.6	1.6
65 ans et plus								
Élémentaire	10.9	10.4	13.4	13.0	11.1	8.8	7.0	25.4
Secondaire	16.2	15.2	19.4	15.3	10.7	7.0	5.1	11.1
Université sans diplôme	19.9	17.5	22.9	16.3	9.6	6.3	2.9	4.6
" avec "	20.4	18.5	23.5	16.7	8.7	5.2	2.1	4.9
Urbain								
35-39 ans								
Élémentaire	9.1	12.7	22.7	19.7	13.2	8.7	5.3	8.6
Secondaire	10.5	14.6	27.6	22.3	12.9	6.2	2.9	2.9
Université sans diplôme	12.0	14.3	28.3	23.3	13.1	5.5	2.0	1.5
" avec "	13.3	13.4	24.4	24.7	16.0	5.6	1.7	0.9
45-49 ans								
Élémentaire	12.9	14.8	20.4	16.0	11.5	7.6	5.4	11.4
Secondaire	15.4	18.6	27.4	17.6	9.7	4.7	2.7	3.9
Université sans diplôme	17.3	17.4	30.3	17.9	9.4	4.9	1.8	0.9
" avec "	17.8	18.0	27.1	21.2	9.7	3.5	1.6	1.1
65 ans et plus								
Élémentaire	11.6	11.7	14.8	13.8	11.3	8.7	6.7	21.3
Secondaire	16.7	16.0	20.5	15.6	10.5	6.5	4.6	9.6
Université sans diplôme	20.4	18.8	23.8	15.8	9.1	5.8	2.7	3.5
" avec "	20.7	18.7	24.8	17.5	7.8	4.7	1.7	4.0

Tableau 8.5 – Distribution en pourcentage des femmes déjà mariées suivant le nombre d'enfants nés vivants, pour certains groupes d'âges et pour les divers niveaux d'instruction de la femme, Canada suivant l'habitat, 1961 (fin)

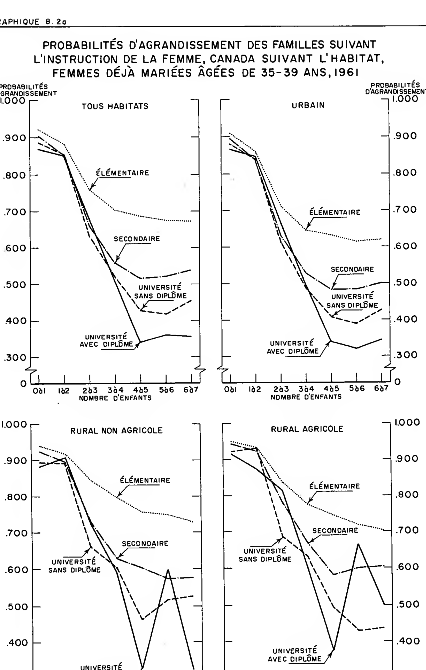
Habitat, âge et instruction	Nombre d'enfants							
	0	1	2	3	4	5	6	7+
Rural non agricole								
35-39 ans								
Élémentaire	6.0	7.6	13.5	14.8	14.2	11.0	8.9	24.0
Secondaire	7.4	9.8	22.6	22.4	15.1	9.7	5.5	7.5
Université sans diplôme .	10.7	9.7	26.9	21.0	17.0	7.1	3.6	4.0
" avec " .	11.8	8.1	22.2	23.7	22.9	4.5	4.5	2.2
45-49 ans								
Élémentaire	9.2	8.8	13.4	13.3	10.9	9.2	7.8	27.3
Secondaire	12.7	14.1	21.4	18.6	11.8	7.3	4.6	9.4
Université sans diplôme .	12.3	14.8	29.3	22.3	9.6	4.6	4.0	3.1
" avec " .	17.9	15.0	27.0	20.1	10.0	2.0	3.0	4.9
65 ans et plus								
Élémentaire	10.8	8.0	10.1	11.2	9.9	9.0	7.5	33.5
Secondaire	16.7	13.1	15.4	13.6	11.0	8.4	6.4	15.4
Université sans diplôme .	21.8	11.4	22.1	16.7	9.8	7.1	3.7	7.4
" avec " .	24.6	16.8	18.1	9.2	16.8	7.8	3.8	2.7
Rural agricole								
35-39 ans								
Élémentaire	4.8	6.2	14.5	16.6	14.7	12.2	9.2	21.8
Secondaire	5.6	7.2	19.1	22.5	19.1	10.6	6.3	9.6
Université sans diplôme .	7.7	6.1	26.9	21.8	18.9	10.6	4.5	3.5
" avec " .	8.3	11.6	14.7	26.3	24.4	4.9	4.9	4.9
45-49 ans								
Élémentaire	5.9	6.9	13.4	14.1	13.0	10.2	8.5	28.0
Secondaire	8.9	10.3	19.3	20.3	13.4	10.5	5.4	11.9
Université sans diplôme .	10.0	11.5	21.9	21.9	13.5	10.8	4.6	5.8
" avec " .	15.4	19.2	17.3	23.1	9.6	7.7	–	7.7
65 ans et plus								
Élémentaire	6.4	6.9	10.2	11.4	11.5	9.4	8.3	35.9
Secondaire	9.5	10.8	15.5	15.2	13.0	9.5	7.6	18.9
Université sans diplôme .	9.7	15.3	12.9	21.0	15.3	10.5	3.2	12.1
" avec " .	5.2	18.4	13.2	20.7	2.9	8.0	5.2	26.4

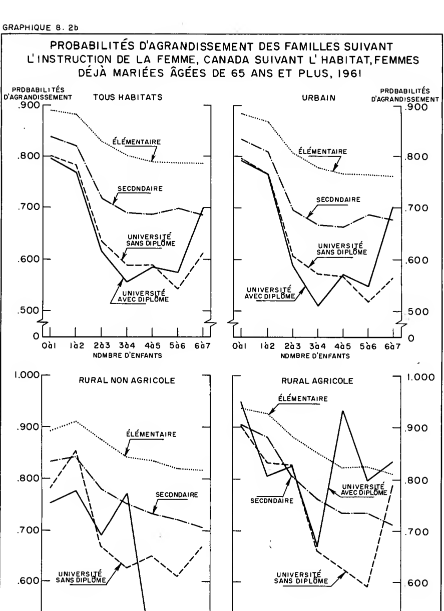
SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

niveau élémentaire et celles de niveau secondaire. Cette constatation peut aussi être faite à propos de plusieurs aspects de la fécondité. C'est donc surtout l'accès aux études secondaires qui entraîne une réduction de la fécondité et en particulier des familles nombreuses[1].

[1] Reportons-nous au tableau 8.3 (tous habitats): pour les femmes de 45-49 ans, par exemple, la fécondité est réduite de 32.5% lorsqu'on passe du niveau élémentaire au niveau secondaire; cette réduction représente les trois quarts de la réduction observée entre le niveau élémentaire et le diplôme universitaire (43.7%).

GRAPHIQUE 8.2a




GRAPHIQUE 8. 2b
PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT DES FAMILLES SUIVANT L'INSTRUCTION DE LA FEMME, CANADA SUIVANT L'HABITAT, FEMMES DÉJÀ MARIÉES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, 1961
PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT
TOUS HABITATS
URBAIN
RURAL NON AGRICOLE
RURAL AGRICOLE
ÉLÉMENTAIRE
SECONDAIRE
UNIVERSITÉ SANS DIPLÔME
UNIVERSITÉ AVEC DIPLÔME
.900
.800
.700
.600
.500
.400
1.000
0
0à1
1à2
2à3
3à4
4à5
5à6
6à7
NOMBRE D'ENFANTS
Source: Tableau B.5

Les probabilités d'agrandissement des familles qu'on peut tirer de ces distributions ont été reproduites dans le graphique 8.2, pour les femmes de 35-39 ans et celles de plus de 65 ans. Les probabilités d'agrandissement de rang faible (0 à 1 et 1 à 2 enfants en particulier) sont plus élevées pour les femmes de 35-39 ans que pour celles de plus de 65 ans; mais le contraire se produit pour les probabilités de rang plus élevé. Un autre résultat mérite d'être signalé: chez les femmes plus jeunes, les courbes correspondant au niveau secondaire s'écartent plus de celles du niveau élémentaire que chez les femmes plus âgées; par contre elles se rapprochent davantage des courbes correspondant au niveau universitaire chez les jeunes que chez les plus âgées. On a l'impression, à l'examen des courbes, que chez les femmes de plus de 65 ans, chaque étape du processus de scolarisation entraînait une réduction appréciable de la fécondité; tandis que pour les femmes plus jeunes, c'est surtout le passage de l'élémentaire au secondaire qui entraîne une forte réduction de fécondité, bien qu'il ne faille pas négliger l'effet qu'entraîne la fréquentation de l'université.

2. ESSAI DE MESURE DE L'INFLUENCE PROPRE DE L'INSTRUCTION

Les variations du niveau d'instruction sont accompagnées, dans la réalité, de variations d'autres caractéristiques dont l'influence se conjugue avec celles de l'instruction. Pour essayer de mesurer l'influence propre de l'instruction, nous allons voir comment varie la fécondité (nombre d'enfants nés vivants) en fonction de ce facteur, lorsqu'on maintient constantes un certain nombre d'autres variables: instruction du conjoint, profession et revenu du mari, religion et langue maternelle. Nous étudierons successivement le rôle de l'instruction de la femme et du mari.

INSTRUCTION DE LA FEMME

Nous allons d'abord maintenir constants l'instruction et le revenu du mari; c'est-à-dire que nous allons examiner comment varie la fécondité suivant le niveau d'instruction de la femme, pour un certain nombre de situations déterminées par l'instruction et le revenu du mari. Ces informations sont données sous forme d'indices, dans le tableau 8.6, pour l'ensemble des habitats et les régions métropolitaines et pour deux groupes d'âges de la femme: 35-39 ans et 45-49 ans. Trois niveaux d'instruction du mari seulement ont été retenus. Nous avons laissé de côté les cas pour lesquels l'échantillon comptait moins de 50 couples; ce nombre minimum n'est pas très grand et c'est sans doute ce qui explique que certains indices semblent un peu aberrants. Pour chaque catégorie d'instruction du mari, nous avons calculé la moyenne arithmétique des indices

Tableau 8.6 – Indice des variations de la fécondité[a] suivant l'instruction de la femme, pour des combinaisons déterminées de niveau d'instruction et de revenus du mari, Canada, tous habitats et régions métropolitaines, 1961

(Niveau secondaire = 100)

NOTA. – Nous avons ignoré les cas pour lesquels on compte moins de 50 couples.

Instruction et revenu annuel du mari (Revenus en milliers de dollars)	Tous habitats				Régions métropolitaines			
	Instruction de la femme				Instruction de la femme			
	Élémentaire	Secondaire	Université sans diplôme	Université avec diplôme	Élémentaire	Secondaire	Université sans diplôme	Université avec diplôme
	A. FEMMES ÂGÉES DE 35-39 ANS							
Élémentaire								
1-3	125	100	–	–	112	100	–	–
3-5	117	100	–	–	110	100	–	–
5-7	119	100	–	–	111	100	–	–
7-10	125	100	–	–	122	100	–	–
10 et plus	130	100	–	–	112	100	–	–
Moyenne	123	100	–	–	113	100	–	–
Secondaire								
1-3	125	100	85	–	116	100	–	–
3-5	122	100	92	71	120	100	81	–
5-7	118	100	92	80	114	100	91	–
7-10	117	100	90	97	115	100	95	–
10 et plus	110	100	108	91	96	100	106	–
Moyenne	118	100	93	85	112	100	93	–
Université avec diplôme								
1-3	–	100	–	–	–	100	–	–
3-5	–	100	90	115	–	100	–	–
5-7	–	100	94	88	–	100	92	84
7-10	–	100	107	95	–	100	102	93
10 et plus	–	100	103	102	–	100	105	103
Moyenne	–	100	99	100	–	100	100	93

Renvoi à la fin du tableau.

Tableau 8.6 – Indice des variations de la fécondité[a] suivant l'instruction de la femme, pour des combinaisons déterminées de niveau d'instruction et de revenus du mari, Canada, tous habitats et régions métropolitaines, 1961 (fin)

Instruction et revenu annuel du mari (Revenus en milliers de dollars)	Tous habitats				Régions métropolitaines			
	Instruction de la femme				Instruction de la femme			
	Élémentaire	Secondaire	Université sans diplôme	Université avec diplôme	Élémentaire	Secondaire	Université sans diplôme	Université avec diplôme
	B. FEMMES ÂGÉES DE 45 - 49 ANS							
Élémentaire								
1 - 3	135	100	–	–	128	100	–	–
3 - 5	126	100	–	–	123	100	–	–
5 - 7	128	100	–	–	120	100	–	–
7 - 10	129	100	–	–	116	100	–	–
10 et plus	131	100	–	–	143	100	–	–
Moyenne	130	100	–	–	126	100	–	–
Secondaire								
1 - 3	123	100	73	–	113	100	–	–
3 - 5	127	100	95	59	127	100	96	–
5 - 7	123	100	85	81	115	100	87	74
7 - 10	122	100	97	93	115	100	102	95
10 et plus	127	100	102	84	115	100	107	84
Moyenne	124	100	90	79	117	100	98	84
Université avec diplôme								
1 - 3	–	100	–	–	–	100	–	–
3 - 5	–	100	–	–	–	100	–	–
5 - 7	–	100	84	102	–	100	–	102
7 - 10	–	100	113	97	–	100	–	110
10 et plus	–	100	96	103	–	100	–	106
Moyenne	–	100	98	101	–	100	–	106

[a] Nombre d'enfants nés vivants par femme.

SOURCE: Tableau J - 4 (appendice).

des différentes classes de revenus. On peut faire les constatations suivantes:

1. La fécondité diminue à mesure qu'augmente l'instruction de la femme. Il semble toutefois exister une exception systématique: lorsque le mari a un diplôme universitaire et un revenu de plus de $7,000, la fécondité est le plus souvent plus forte pour les femmes qui ont fréquenté l'université que pour celles qui ont reçu une instruction secondaire.
2. Les variations de la fécondité suivant l'instruction de la femme sont plus faibles, en général, pour les régions métropolitaines que pour l'ensemble des habitats.
3. La fécondité des femmes de 45-49 ans est plus sensible aux variations de l'instruction que celle des femmes de 35-39 ans.
4. L'amplitude des variations est un peu plus forte lorsque le mari est peu instruit et a un faible revenu.

Le lecteur pourra vérifier plus facilement ces constatations à l'aide du tableau 8.7. Nous y avons rapporté les indices moyens de chaque niveau d'instruction du mari, qui apparaissaient déjà dans le tableau précédent; en outre, on y trouvera des moyennes analogues pour chaque niveau de revenu. En faisant la moyenne arithmétique de ces indices moyens, on obtient des valeurs qui constituent une mesure d'ensemble de l'influence de l'instruction de la femme sur la fécondité. Ce sont les indices qu'on trouve sur les lignes intitulées "moyenne" dans le tableau. Ces "moyennes" sont à très peu près les mêmes, qu'elles soient obtenues avec les niveaux d'instruction ou avec les classes de revenus. Nous utiliserons les moyennes des niveaux d'instruction. Si l'on prend comme base la fécondité des femmes ayant reçu une instruction secondaire, les femmes de niveau élémentaire présentent un surplus de 20% à 35-39 ans (12% dans les régions métropolitaines) et de 27% à 45-49 ans (21% dans les régions métropolitaines). À l'autre extrême, les femmes diplômées ont une sous-fécondité de 8% à 35-39 ans (7% dans les régions métropolitaines) et de 10% à 45-49 ans (5% dans les régions métropolitaines). L'amplitude des variations de la fécondité en fonction de l'instruction de la femme peut-être mesurée par la sous-fécondité des femmes diplômées par rapport à la fécondité des femmes de niveau primaire: pour l'ensemble des habitats, cette sous-fécondité est de 23% à 35-39 ans et de 29% à 45-49 ans; dans les régions métropolitaines, on obtient respectivement 17% et 22%.

Nous avons également calculé des indices de variation de la fécondité en fonction de l'instruction de la femme, pour diverses sous-populations caractérisées par le pays de naissance, la religion et la langue maternelle. Ce calcul n'a été fait que pour les couples dont le mari avait un revenu annuel de $5,000 à $7,000 et dont l'instruction était de niveau

Tableau 8.7 – Indice moyen[a] de la fécondité suivant l'instruction de la femme, pour chaque niveau d'instruction et chaque classe de revenus du mari, femmes âgées de 35-39 ans et de 45-49 ans, Canada, tous habitats et régions métropolitaines, 1961

(Niveau secondaire = 100)

Âge de la femme, instruction et revenu annuel du mari (Revenus en milliers de dollars)	Instruction de la femme			
	Élémentaire	Secondaire	Université sans diplôme	Université avec diplôme
	Tous habitats			
35-39 ans				
Instruction du mari				
Élémentaire	123	100	—	—
Secondaire	118	100	93	85
Université avec diplôme	—	100	99	100
Moyenne	120.5	100	96.0	92.5
Revenu du mari				
1-3	125	100	85	—
3-5	120	100	91	93
5-7	118	100	93	84
7-10	121	100	98	96
10 et plus	120	100	106	96
Moyenne	120.8	100	94.6	92.2
45-49 ans				
Instruction du mari				
Élémentaire	130	100	—	—
Secondaire	124	100	90	79
Université avec diplôme	—	100	98	101
Moyenne	127.0	100	94.0	90.0
Revenu du mari				
1-3	129	100	73	—
3-5	126	100	95	59
5-7	126	100	84	92
7-10	126	100	105	95
10 et plus	129	100	99	94
Moyenne	127.2	100	91.2	85.0
	Régions métropolitaines			
35-39 ans				
Instruction du mari				
Élémentaire	113	100	—	—
Secondaire	112	100	93	—
Université avec diplôme	—	100	100	93
Moyenne	112.5	100	96.5	93.0
Revenu du mari				
1-3	114	100	—	—
3-5	115	100	81	—
5-7	112	100	92	84
7-10	118	100	98	93
10 et plus	102	100	106	103
Moyenne	112.2	100	94.2	93.3
45-49 ans				
Instruction du mari				
Élémentaire	126	100	—	—
Secondaire	117	100	98	84
Université avec diplôme	—	100	—	106
Moyenne	121.5	100	98.0	95.0
Revenu du mari				
1-3	120	100	—	—
3-5	125	100	96	—
5-7	118	100	87	88
7-10	116	100	102	102
10 et plus	129	100	107	95
Moyenne	121.6	100	98.0	95.0

[a] Tous les nombres qui apparaissent dans ce tableau sont des moyennes arithmétiques: celles qui sont données pour chaque niveau d'instruction sont les indices moyens des divers revenus; celles qui sont données pour chaque classe de revenus sont les indices moyens des trois niveaux d'instruction du mari (en réalité, les indices de deux niveaux d'instruction seulement peuvent être pris à la fois, à cause des cellules vides du tableau 8.6).

SOURCE: Tableau 8.6.

secondaire. Les résultats ne sont pas très différents de ceux qu'on vient d'analyser, comme on peut le constater par les indices suivants:

Sous-population	Âge de la femme	Instruction de la femme: Élémentaire	Secondaire	Université sans diplôme	Université avec diplôme
Population canadienne...	35-39 ans	118	100	92	80
	45-49 "	123	100	85	81
Immigrées	35-39 "	106	100	94	–
	45-49 "	121	100	–	–
Anglo-protestantes[2]	35-39 "	115	100	94	83
	45-49 "	121	100	88	81
Anglo-catholiques[2]	35-39 "	101	100	–	–
	45-49 "	94	100	–	–
Franco-catholiques[2]	35-39 "	117	100	–	–
	45-49 "	107	100	–	–

Il semble que la surfécondité des femmes de niveau élémentaire soit particulièrement faible pour les immigrées de 35-39 ans, pour les Anglo-catholiques des deux groupes d'âges et pour les Franco-catholiques de 45-49 ans. Mais ces résultats exceptionnels peuvent être dus au petit nombre des individus de chaque catégorie.

Dans l'analyse qui précède, on a maintenu constants le revenu et le degré d'instruction du mari. Le même type d'analyse peut être conduite en maintenant constante la profession du mari au lieu de son instruction. On trouvera dans le tableau 8.8 les résultats correspondants, sous forme d'indice également. Nous nous sommes limités aux catégories professionnelles les mieux représentées et à deux classes de revenus, qui diffèrent, suivant la profession. Nous n'examinerons que l'ensemble des habitats, mais les femmes des deux groupes d'âges (35-39 et 45-49 ans) seront étudiées. L'amplitude des variations de la fécondité croît lorsqu'on passe des professions libérales et techniques aux employés de bureau puis aux ouvriers et manoeuvres et enfin aux professions primaires. Dans presque tous les cas, la surfécondité des femmes de niveau élémentaire, par rapport au niveau secondaire, est plus importante pour les femmes de 45-49 ans que pour celles de 35-39 ans. La moyenne des indices de chaque colonne n'a peut-être pas un sens très rigoureux, mais elle n'est pas sans intérêt. On obtient les valeurs suivantes:

	35-39 ans	45-49 ans
Élémentaire....................	124.1	129.3
Secondaire	100.0	100.0
Université sans diplôme..........	101.8	87.3
" avec "	86.8	87.8

Ces résultats ne sont pas très éloignés, dans l'ensemble, de ceux que nous avons trouvés plus haut.

[2] Nées au Canada.

Tableau 8.8 – Indice des variations de la fécondité[a] suivant l'instruction de la femme, pour des combinaisons déterminées de professions et de revenus du mari, femmes âgées de 35-39 ans et de 45-49 ans, Canada, 1961

(Niveau secondaire = 100)

Profession du mari	Revenu annuel du mari (en milliers de dollars)	35-39 ans				45-49 ans			
		Instruction de la femme							
		Élémentaire	Secondaire	Université sans diplôme	Université avec diplôme	Élémentaire	Secondaire	Université sans diplôme	Université avec diplôme
Professions libérales et techniciens.	7-10	108	100	107	94	96	100	108	93
	10+	108	100	102	100	104	100	98	101
Employés de bureau	5-7	117	100	95	76	121	100	88	95
	7-10	110	100	129	118	134	100	65	104
Ouvriers	3-5	122	100	91	65	130	100	75	64
	5-7	124	100	87	68	131	100	90	70
Manœuvres	1-3	125	100	–	–	141	100	–	–
	3-5	116	100	–	–	129	100	–	–
Cultivateurs et éleveurs.........	3-5	126	100	–	–	149	100	–	–
	5-7	138	100	–	–	157	100	–	–
Bûcherons.....................	3-5	153	100	–	–	141	100	–	–
	5-7	130	100	–	–	131	100	–	–
Pêcheurs......................	1-3	122	100	–	–	133	100	–	–
	3-5	139	100	–	–	113	100	–	–

[a] Nombre d'enfants néa vivants par femme.

SOURCE: Tableau J-6 (appendice).

INSTRUCTION DU MARI

Il est intéressant de voir si le niveau d'instruction du mari exerce autant d'influence sur la fécondité que celui de la femme. On peut répondre à cette question en faisant le même type d'analyse que ce que nous avons fait pour l'instruction de la femme. On trouvera, dans le tableau 8.9, l'indice des variations de la fécondité (nombre d'enfants nés vivants par femme mariée), suivant l'instruction du mari, pour les femmes de 35-39 ans et 45-49 ans et pour l'ensemble des habitats seulement. Cet indice est calculé pour trois niveaux d'instruction de la femme et, à l'intérieur de chaque niveau, pour les diverses classes de revenus du mari. En d'autres termes, ce tableau se présente de la même façon que le tableau 8.6, sauf que l'instruction de la femme et celle du mari ont été interverties. À première vue, les variations de la fécondité suivant l'instruction du mari sont comparables à celles qui ont été observées en fonction de l'instruction de la femme. Remarquons en particulier que pour les femmes de niveau "université sans diplôme" et pour les revenus supérieurs à $7,000, la fécondité s'accroît lorsque l'instruction du mari passe de "université sans diplôme" à "université avec diplôme" et qu'elle est parfois plus forte dans ce dernier cas que pour le niveau secondaire.

Nous allons résumer ces données par un tableau analogue au tableau 8.7. Le tableau 8.10 reprend les moyennes qui apparaissent au tableau 8.9 (moyennes des divers revenus pour chaque niveau d'instruction de la femme) en y ajoutant également, pour chaque classe de revenus, l'indice moyen des niveaux d'instruction. L'amplitude des variations de la fécondité, suivant l'instruction du mari est moins grande lorsque l'instruction de la femme est plus élevée et lorsque le revenu du mari est plus fort, constatation que nous avons déjà faite à propos de l'instruction de la femme.

Il reste à répondre à la question soulevée un peu plus haut: la fécondité varie-t-elle autant en fonction de l'instruction du mari qu'en fonction de celle de la femme? Il semble que les variations sont un peu moins fortes dans le premier cas. Servons-nous des moyennes générales obtenues d'après les indices moyens de chaque niveau d'instruction. On a:

	Élémentaire	Secondaire	Université sans diplôme	Université avec diplôme
Femmes de 35-39 ans				
Instruction de la femme...	120.5	100.0	96.0	92.5
" du mari.......	117.0	100.0	94.7	93.5
Femmes de 45-49 ans				
Instruction de la femme...	127.0	100.0	94.0	90.0
" du mari.......	124.5	100.0	97.5	97.0

Rappelons, à propos de ces résultats, une constatation que nous avons déjà faite: l'influence de l'instruction sur la fécondité se fait surtout sentir

Tableau 8.9 – Indice des variations de la fécondité[a] suivant l'instruction du mari, pour des combinaisons déterminées de niveau d'instruction de la femme et de revenus du mari, femmes âgées de 35-39 ans et de 45-49 ans, Canada, 1961

(Niveau secondaire = 100)

NOTA. – Nous avons ignoré les cas pour lesquels on compte moins de 50 couples.

Instruction de la femme et revenu annuel du mari (Revenus en milliers de dollars)	35-39 ans				45-49 ans			
	Instruction du mari							
	Élémentaire	Secondaire	Université sans diplôme	Université avec diplôme	Élémentaire	Secondaire	Université sans diplôme	Université avec diplôme
Élémentaire								
1-3	123	100	–	–	138	100	–	–
3-5	116	100	94	–	121	100	–	–
5-7	116	100	93	–	125	100	–	–
7-10	119	100	104	–	128	100	–	–
10 et plus	123	100	–	–	125	100	–	–
Moyenne	119	100	97	–	127	100	–	–
Secondaire								
1-3	123	100	90	67	126	100	89	68
3-5	121	100	87	91	123	100	93	91
5-7	115	100	97	90	120	100	99	95
7-10	112	100	97	95	121	100	98	95
10 et plus	105	100	98	102	121	100	102	108
Moyenne	115	100	94	89	122	100	96	91
Université sans diplôme								
1-3	–	100	–	–	–	100	–	–
3-5	–	100	94	90	–	100	87	–
5-7	–	100	86	91	–	100	116	95
7-10	–	100	106	112	–	100	96	111
10 et plus	–	100	87	97	–	100	99	102
Moyenne	–	100	93	98	–	100	99	103

[a] Nombre d'enfants nés vivants par femme.

SOURCE: Tableau J-4 (appendice).

Tableau 8.10 – Indice moyen[a] de la fécandité suivant l'instruction du mari, paur chaque niveau d'instructian de la femme et chaque classe de revenus du mari, femmes âgées de 35-39 ans et de 45-49 ans, Canada, 1961

(Niveau secondaire = 100)

Instruction de la femme et revenu annuel du mari (Revenus en milliers de dollars)	35-39 ans				45-49 ans			
	Instruction du mari							
	Élémen-taire	Secon-daire	Université sans diplôme	Université avec diplôme	Élémen-taire	Secon-daire	Université sans diplôme	Université avec diplôme
Instruction de la femme								
Élémentaire	119	100	97	–	127	100	–	–
Secondaire	115	100	94	89	122	100	96	91
Université sans diplôme	–	100	93	98	–	100	99	103
Moyenne	117.0	100	94.7	93.5	124.5	100	97.5	97.0
Revenu du mari								
1-3	123	100	90	67	132	100	89	68
3-5	118	100	90	91	122	100	90	91
5-7	116	100	95	90	122	100	108	95
7-10	116	100	100	95	124	100	97	103
10 et plus	114	100	98	102	123	100	100	105
Moyenne	117.4	100	94.6	89.0	124.6	100	96.8	92.4

[a]Tous les nombres qui apparaissent dans ce tableau sont des moyennes arithmétiques; celles qui sont données pour chaque niveau d'instruction sont les indices moyens des divers revenus; celles qui sont données pour chaque classe de revenus sont les indices moyens des trois niveaux d'instruction de la femme.

SOURCE: Tableau 8.9.

lorsqu'on passe du niveau primaire au niveau secondaire; les conjoints qui ont reçu une instruction universitaire n'ont pas une fécondité beaucoup plus faible que ceux qui ont fait des études secondaires. Cette constatation vaut autant pour l'instruction du mari que pour celle de la femme.

3. COMPARAISONS AVEC LE PASSÉ ET AVEC LES ÉTATS-UNIS

COMPARAISON AVEC L'ÉTUDE DE CHARLES

On se souvient qu'Enid Charles a étudié d'une façon particulière la fécondité des femmes qui avaient de 45 à 55 ans en 1941. En comparant ces femmes avec celles qui avaient le même âge en 1961, on a une idée de l'évolution qui a pu se produire au cours d'une période de 20 ans. On trouvera les données nécessaires à cette comparaison dans le tableau 8.11. Elles permettent de comparer les femmes âgées de 45-54 ans en

Tableau 8.11 – Fécondité[a] des femmes déjà mariées suivant l'instruction de la femme: comparaison des résultats d'Enid Charles avec ceux qui proviennent du recensement de 1961

Sous-population et instruction[b] de la femme	Femmes de 45-54 ans en 1941[c]		Femmes de 65-74 ans en 1961		Femmes de 45-54 ans en 1961	
	Rurales	Urbaines	Rurales	Urbaines	Rurales	Urbaines
Protestantes de langue maternelle anglaise						
Élémentaire	4.02	2.93	4.03	2.95	3.71	2.51
Secondaire	3.12	2.24	3.05	2.32	2.80	1.97
Post-secondaire	2.54	1.90	2.58	2.03	2.29	1.95
Secondaire/Élémentaire	0.776	0.764	0.756	0.786	0.754	0.785
Post-secondaire/Élémentaire	0.632	0.648	0.640	0.688	0.617	0.777
Catholiques de langue maternelle anglaise						
Élémentaire	5.42	4.06	5.40	4.10	5.07	3.33
Secondaire	4.58	3.20	4.57	3.25	4.21	2.73
Post-secondaire	3.32	2.66	3.43	2.90	2.92	2.38
Secondaire/Élémentaire	0.845	0.788	0.846	0.792	0.830	0.820
Post-secondaire/Élémentaire	0.613	0.655	0.635	0.707	0.576	0.714
Catholiques de langue maternelle française						
Élémentaire	7.84	5.76	7.52	5.66	6.55	3.66
Secondaire	6.74	4.82	6.76	4.65	5.39	2.99
Post-secondaire	5.84	4.04	6.37	4.45	5.11	2.40
Secondaire/Élémentaire	0.860	0.836	0.898	0.821	0.823	0.817
Post-secondaire/Élémentaire	0.745	0.701	0.847	0.786	0.780	0.656

[a] Nombre d'enfants nés vivants par femme déjà mariée. [b] Voir note a du tableau 6.18. [c] Voir note b du tableau 6.18.

SOURCES: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié; Enid Charles, *op. cit.*, p. 68.

1941, de 65-74 ans en 1961 (survivantes des premières) et de 45-54 ans en 1961; en outre, les comparaisons peuvent être faites séparément pour les rurales et les urbaines, de même que pour trois groupes culturels: Anglo-protestantes, Anglo-catholiques et Franco-catholiques. Dans chaque cas, nous avons rapporté le nombre d'enfants nés vivants par femme déjà mariée pour trois niveaux d'instruction, ainsi que le rapport de la fécondité des femmes de niveau d'instruction secondaire et post-secondaire à celle des femmes de niveau élémentaire. Constatons d'abord que sauf quelques exceptions[3], le nombre d'enfants par femme ne diffère pas de plus qu'un dixième environ, entre les femmes de 45-54 ans en 1941 et celles de 65-74 ans en 1961. Pour mesurer les changements qui ont pu survenir entre les deux groupes de générations, nous nous servirons exclusivement des informations provenant du recensement de 1961 (femmes de 65-74 ans et de 45-54 ans). Si l'on transforme les rapports du tableau 8.11 en réductions (en pourcentage), par rapport au niveau élémentaire, on obtient les résultats suivants:

	Réduction de la fécondité, par rapport au niveau élémentaire (en %)			
	Rurales		Urbaines	
	65–74 ans	45–54 ans	65–74 ans	45–54 ans
Niveau secondaire				
Anglo-protestantes.....	24.4	24.6	21.4	21.5
Anglo-catholiques	15.4	17.0	20.8	18.0
Franco-catholiques	10.2	17.7	17.9	18.3
Moyenne............	16.7	19.8	20.0	19.3
Niveau post-secondaire				
Anglo-protestantes.....	36.0	38.3	31.2	22.3
Anglo-catholiques	36.5	42.4	29.3	28.6
Franco-catholiques	15.3	22.0	21.4	34.4
Moyenne............	29.3	34.2	27.3	28.4

Plusieurs conclusions peuvent être dégagées:

1. En général, la diminution de la fécondité entraînée par l'instruction est plus forte pour les femmes de 45-54 ans que pour leurs aînées. Il y a quelques exceptions chez les urbaines: Anglo-catholiques aux niveaux secondaire et post-secondaire; Anglo-protestantes au niveau post-secondaire.

[3] On en trouve une chez les Anglo-catholiques (urbaines, niveau post-secondaire) et quatre chez les Franco-catholiques (rurales, niveaux élémentaire et post-secondaire; urbaines, niveaux secondaire et post-secondaire). Elles sont peut-être dues à la différence de définitions des niveaux d'instruction, dans les deux recensements.

2. Cette amplification des différences de fécondité dues à l'instruction est plus prononcée pour les rurales que pour les urbaines.
3. Dans l'ensemble, l'instruction secondaire réduit la fécondité de 19% et l'accès aux études post-secondaires ajoute une réduction supplémentaire de 11%, ce qui fait une réduction de 30% par rapport au niveau élémentaire. Ces résultats ne sont pas très éloignés de ceux que nous avons déjà trouvés en analysant les données du tableau 8.7.
4. La "sensibilité" à l'instruction des femmes des divers groupes culturels n'est pas la même. Pour les rurales, l'instruction secondaire affecte moins les catholiques (anglaises ou françaises) que les protestantes; mais seules les Franco-catholiques sont moins affectées par l'instruction post-secondaire. Pour les urbaines, le comportement des groupes culturels est plus semblable; on note cependant que chez les femmes plus âgées, l'instruction post-secondaire affecte plus les femmes de langue anglaise, tandis qu'on observe le contraire pour les femmes plus jeunes.

Il faut souligner que d'après ces résultats, l'instruction semble conserver l'influence qu'elle exerce sur la fécondité. Avec la religion, c'est l'un des rares facteurs pour lesquels on n'observe pas une tendance à la convergence des niveaux de fécondité, au cours du temps. Notons toutefois que ce que nous avons mesuré, ce sont des différences *relatives*. Les différences absolues, elles, se sont réduites.

COMPARAISON AVEC LES ÉTATS-UNIS

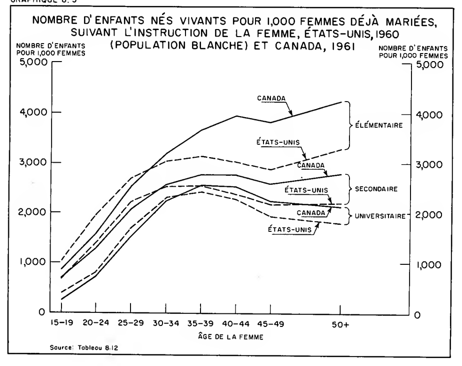
Il est possible de comparer les données des États-Unis (recensement de 1960) et du Canada sur le nombre d'enfants nés vivants par femme déjà mariée, suivant l'instruction. Il faut pour cela procéder à quelques regroupements qui conduisent à trois niveaux d'instruction: élémentaire, secondaire et universitaire. Les femmes sont classées d'après le dernier cycle d'études qu'elles ont *commencé;* elles ne l'ont pas nécessairement complété. Le tableau 8.12 reproduit les données nécessaires à cette comparaison. Il nous a paru plus intéressant de comparer la fécondité canadienne à celle de la population américaine blanche seulement. Le graphique 8.3 reproduit les mêmes données. Au-dessous d'un âge qui varie entre 30 et 35 ans environ, suivant le niveau d'instruction, la fécondité américaine est plus élevée que la fécondité canadienne, probablement parce que la nuptialité est plus précoce aux États-Unis. Au-delà de cet âge, la fécondité canadienne est plus élevée et cet excès est d'autant plus important que le niveau d'instruction est faible. En d'autres termes, la fécondité des deux pays tend à se confondre à mesure que l'instruction est plus élevée. Il en résulte aussi qu'au-delà de 35 ans, les différences de fécondité suivant l'instruction sont plus grandes au Canada qu'aux États-Unis.

Tableau 8.12 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant l'âge et l'instruction de la femme, États-Unis, 1960 (population blanche) et Canada, 1961

Âge de la femme	Instruction de la femme					
	Élémentaire		Secondaire		Universitaire	
	États-Unis	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis	Canada
15-19 ans ...	1,024	849	671	693	390	223
20-24 " ...	1,941	1,578	1,404	1,264	798	718
25-29 " ...	2,687	2,527	2,202	2,063	1,681	1,503
30-34 " ...	3,027	3,203	2,521	2,567	2,305	2,219
35-39 " ...	3,132	3,664	2,529	2,767	2,416	2,530
40-44 " ...	3,011	3,936	2,376	2,768	2,247	2,516
45-49 " ...	2,868	3,815	2,154	2,581	1,917	2,229
50 ans et plus	3,291	4,235	2,183	2,787	1,782	2,122

SOURCES: États-Unis: U.S. Census of Population, 1960, *Women by Number of Children Ever Born*, tableau 25. CANADA: B.F.S., *Recensement du Cenade, 1961*, tableau non publié.

GRAPHIQUE 8.3



CONCLUSION

Nous avons constaté que l'instruction entraîne une réduction substantielle de la fécondité. Même lorsqu'on tente d'éliminer l'influence de certains facteurs dont les variations accompagnent, en général, celles du niveau d'instruction, on trouve une réduction de 30% environ lorsqu'on passe du niveau élémentaire au niveau universitaire; les deux tiers environ de cette réduction sont déjà acquis pour les femmes qui ont fréquenté l'école secondaire. D'autre part, l'influence de l'instruction sur la fécondité semble bien persister; c'est du moins ce qui ressort de la comparaison des femmes de 65 à 75 ans avec celles de 45 à 55 ans. De cela, on peut déduire, semble-t-il, un pronostic qui a son importance. Plus de 40% des femmes qui, en 1961, étaient âgées de 15 à 65 ans, n'avaient pas dépassé le niveau d'instruction élémentaire. Or, il ne semble pas faire de doute que d'ici quelques années, cette fraction sera fortement réduite et il en résultera une baisse appréciable de la fécondité de l'ensemble de la population. Si, tout en maintenant constantes les autres conditions, toutes les femmes fréquentaient au moins l'école secondaire, il en résulterait une baisse de la fécondité de l'ordre de 8% pour l'ensemble de la population. Et il faut ajouter à cela l'influence qu'exercerait la même modification pour le sexe masculin, puisque, comme nous l'avons constaté, l'instruction du mari a presque autant d'influence sur la fécondité des couples que celle de la femme. Il y a là des raisons sérieuses de penser qu'à moyen terme, la fécondité a tendance à diminuer.

Chapitre 9

VARIATIONS DE LA FÉCONDITÉ SUIVANT LE REVENU

Depuis longtemps, les mesures de la fécondité en fonction du revenu ont révélé une relation inverse entre ces deux phénomènes. Il est vrai que depuis quelque temps, de nombreuses études ont montré que cette relation n'était pas aussi simple. On a, par exemple, trouvé que si la fécondité baisse lorsqu'on passe des revenus faibles aux revenus moyens, elle tend à augmenter lorsqu'on atteint les revenus les plus élevés. D'autre part, des recherches plus poussées ont montré que pour certaines catégories de couples, on observe une relation positive entre le revenu et la fécondité. L'exemple le plus souvent cité est probablement celui des couples «parfaits contracepteurs» de la célèbre étude d'Indianapolis[1], sur les familles blanches protestantes de cette ville. D'autres exemples sont venus s'ajouter, mais on en trouve de plus anciens: Gwendolyn Z. Johnson rapporte, par exemple, le cas des femmes polonaises nées entre 1855 et 1908 et vivant sur une exploitation agricole, dont la fécondité croissait avec la dimension de l'exploitation[2].

En fait, c'est la relation *positive* entre fécondité et revenu qui paraît la plus naturelle. Dans une certaine mesure, les enfants peuvent être considérés comme des biens de consommation et l'on s'attendrait à ce que la consommation de ces biens augmente avec le revenu. Cependant, même vu sous cet angle particulier, qui est sans doute trop simple, le problème est plus compliqué qu'il ne paraît à première vue, car les enfants peuvent être consommés sous l'aspect quantité (nombre d'enfants) ou sous l'aspect

---

[1] Elle repose sur une enquête exécutée en 1941. On trouvera un résumé des résultats de cette enquête dans Clyde V. Kiser et P.K. Whelpton, "Résumé of the Indianapolis Study of Social and Psychological Factors Affecting Fertility", dans *Population Studies*, vol. 7, Nov. 1953, p. 95-110.

[2] "Differential Fertility in European Countries", dans *Demographic and Economic Change in Developed Countries*, Princeton, Princeton University Press, 1960, p. 36-72.

«qualité» (quantité de soins et de dépenses qui revient à chacun); il se peut, par exemple, que l'augmentation du revenu augmente la consommation d'enfants sous forme de qualité et non de quantité[3]. Quoiqu'il en soit de la façon dont on peut considérer les enfants, il semble bien que la fécondité a tendance à augmenter avec le revenu, *lorsque toutes les autres conditions restent inchangées*. Et c'est bien parce que, dans la réalité, d'autres conditions changent en même temps que le revenu, qu'on n'observe pas la relation positive à laquelle on s'attendrait. En effet, lorsque le revenu augmente, l'instruction, en particulier, s'accroît également, entraînant plus de rationalité dans la conduite de la vie, des connaissances contraceptives mieux maîtrisées et des besoins qui concurrencent le désir d'avoir des enfants. La plupart du temps, ces facteurs liés à l'instruction et qui ont un effet négatif marqué sur la fécondité, font plus que compenser l'effet positif que pourrait avoir l'accroissement du revenu.

Ces observations pourront être vérifiées dans l'analyse des données du recensement de 1961 qui va suivre. Lorsqu'on examinera les variations de la fécondité en fonction du revenu sans tenir compte des autres variables, on trouvera la relation négative habituellement observée; mais lorsqu'on maintiendra constantes certaines variables comme l'instruction du mari et de la femme, c'est un résultat différent qu'on obtiendra la plupart du temps. En fait, l'un des aspects saillants de cette étude sera probablement de faire ressortir le caractère général de l'influence positive du revenu sur la fécondité.

Ce chapitre sera divisé en trois sections. La première sera consacrée à l'examen des variations de la fécondité suivant le revenu du mari d'une part et, d'autre part (pour les couples dont la femme est active) suivant le revenu familial: nombre d'enfants nés vivants par femme, distribution suivant le nombre d'enfants et probabilités d'agrandissement des familles. Dans la deuxième section, nous tenterons de cerner le rôle propre du revenu, en étudiant les variations de la fécondité pour des catégories de couples caractérisés par le niveau d'instruction des conjoints, la profession du mari, la religion et la langue maternelle. Enfin, une courte section permettra de faire quelques comparaisons avec les résultats du recensement de 1941 et avec les États-Unis.

Dans ce chapitre, les couples vivant sur une ferme devront être complètement ignorés, puisqu'au recensement de 1961, aucune information sur leur revenu n'a été recueillie. Les revenus ont été classés en sept catégories. On trouvera, dans le tableau 9.1, la distribution des femmes déjà

---

[3] On pourra consulter, là-dessus, l'excellent travail de Gary S. Becker, "An Economic Analysis of Fertility", dans *Demographic and Economic Change in Developed Countries*, Princeton, Princeton University Press, 1960, p. 209-231.

mariées de 15 à 65 ans suivant le revenu de leur mari, pour l'ensemble des habitats, les villes et le milieu rural non agricole. Comme on peut s'y attendre, c'est dans les villes que se concentrent les forts revenus (91.5% de ceux de $10,000 et plus); en milieu rural non agricole, où l'on trouve 19.4% des femmes du tableau 9.1, on trouve 40.7% des revenus inférieurs à $1,000.

Tableau 9.1 – Distribution des femmes mariées âgées de 15-64 ans, suivant le revenu du mari, Canada, divers types d'habitat, 1961

Revenu annuel du mari (en milliers de dollars)	Nombres absolus en milliers			Distribution en pourcentage		
	Urbain	Rural non agricole	Ensemble	Urbain	Rural non agricole	Ensemble
0	14.2	5.4	19.6	0.6	0.9	0.7
Moins de 1	87.1	59.7	146.8	3.5	10.1	4.8
1-3	398.4	198.1	596.5	16.2	33.5	19.6
3-5	1,026.7	212.8	1,239.4	41.9	36.0	40.7
5-7	563.7	77.3	641.0	23.0	13.1	21.1
7-10	217.6	24.1	241.7	8.9	4.1	7.9
10 et plus	144.1	13.4	157.6	5.9	2.3	5.2
Total	2,451.8	590.8	3,042.6	100.0	100.0	100.0

SOURCE: *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

1. VARIATIONS DE LA FÉCONDITÉ SUIVANT LE REVENU

NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS

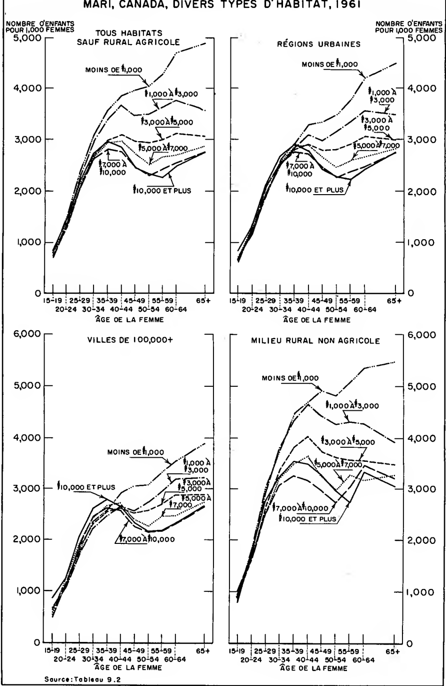
Nous ne tiendrons pas compte des couples dont le mari n'a aucun revenu; leur fécondité est à peu près nulle jusqu'à 30 ans (âge de la femme), puis elle grimpe très rapidement lorsque l'âge de la femme s'élève, pour atteindre un niveau voisin de celui des couples dont le mari gagne moins de $1,000 par an, lorsque la femme est âgée de 60 ans et plus. Pour les autres catégories de revenus, on trouvera les taux de fécondité (nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes) dans le tableau 9.2 et dans le graphique 9.1; ils sont donnés pour les régions urbaines, les villes de plus de 100,000 habitants, le milieu rural non agricole et pour l'ensemble de ces habitats. Entre les classes de revenus, il y a une très faible différence de fécondité jusqu'à 30 ans pour les rurales non agricoles et jusqu'à 40 ans pour les urbaines. Au-delà de ces âges, la fécondité est, en général, d'autant plus faible que le revenu est élevé et les différences deviennent plus importantes lorsque l'âge de la femme s'accroît. Voici, pour quelques groupes d'âges, les différences relatives de fécondité (en pourcentage par

Tableau 9.2 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes mariées, suivant l'âge de la femme et le revenu annuel du mari, Canada, divers types d'habitat, 1961

Habitat et revenu annuel du mari (Revenu en milliers de dollars)	Âge de la femme (en années)										
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65+
Urbain											
Moins de 1	632	1,233	1,920	2,607	2,926	3,286	3,331	3,470	3,770	4,200	4,495
1-3	707	1,170	1,967	2,500	2,829	3,093	2,978	3,142	3,332	3,543	3,463
3-5	680	1,208	1,980	2,521	2,802	2,886	2,789	2,805	2,903	3,044	2,988
5-7	678	1,297	2,069	2,590	2,861	2,880	2,645	2,448	2,603	2,654	2,812
7-10	610	1,256	2,031	2,581	2,751	2,712	2,441	2,269	2,370	2,458	2,723
10 et plus	839	1,300	2,128	2,679	2,911	2,780	2,420	2,268	2,218	2,410	2,739
Villes de 100,000 et plus											
Moins de 1	588	1,062	1,762	2,338	2,596	2,913	3,038	3,070	3,314	3,564	3,899
1-3	669	1,052	1,738	2,205	2,477	2,668	2,574	2,725	2,939	3,192	3,222
3-5	647	1,118	1,835	2,313	2,560	2,631	2,521	2,567	2,694	2,871	2,876
5-7	541	1,208	1,924	2,432	2,669	2,705	2,411	2,261	2,455	2,469	2,737
7-10	476	1,144	1,907	2,463	2,620	2,572	2,253	2,141	2,176	2,314	2,640
10 et plus	850	1,234	2,052	2,603	2,786	2,648	2,320	2,154	2,177	2,318	2,662
Rural non agricole											
Moins de 1	863	1,821	3,022	3,753	4,485	4,700	4,907	4,819	5,074	5,355	5,462
1-3	903	1,702	2,905	3,825	4,353	4,660	4,418	4,252	4,304	4,284	3,912
3-5	876	1,653	2,649	3,387	3,821	4,019	3,738	3,620	3,575	3,553	3,467
5-7	861	1,675	2,608	3,209	3,491	3,640	3,257	2,975	3,273	3,167	3,260
7-10	1,000	1,717	2,528	3,081	3,238	3,177	2,968	2,731	3,030	3,463	3,200
10 et plus	778	1,765	2,761	3,212	3,533	3,499	3,263	2,947	2,727	3,325	3,034
Tous habitats sauf rural agricole											
Moins de 1	736	1,471	2,349	3,065	3,557	3,846	3,962	4,027	4,293	4,705	4,880
1-3	770	1,338	2,288	2,974	3,383	3,670	3,476	3,488	3,617	3,747	3,562
3-5	720	1,286	2,102	2,681	2,986	3,082	2,942	2,928	2,995	3,108	3,046
5-7	713	1,353	2,139	2,667	2,938	2,970	2,714	2,501	2,668	2,702	2,862
7-10	702	1,335	2,090	2,632	2,797	2,758	2,486	2,306	2,433	2,543	2,764
10 et plus	823	1,371	2,205	2,732	2,959	2,839	2,483	2,319	2,254	2,486	2,762

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

GRAPHIQUE 9. 1



rapport à la fécondité des revenus les plus faibles) entre les revenus de plus de $10,000 et ceux de moins de $1,000:

	Différences en pourcentages		
Âge de la femme	Régions urbaines	Villes de 100,000 +	Rurales non agricoles
40-44 ans	15.5	9.1	32.5
55-59 ans	41.2	34.3	40.3
65 ans et plus	39.1	31.7	44.4

Les différences sont plus faibles dans les grandes villes que dans l'ensemble des villes, ce à quoi on pouvait s'attendre, les grandes villes constituant évidemment un habitat plus homogène que l'ensemble des villes. Il semble, en tout cas, que les différences de fécondité suivant le revenu s'amenuisent considérablement lorsqu'on passe des femmes de 55-59 ans à celles de 40-44 ans. Il est vrai que pour les femmes de ce dernier groupe d'âges, les différences de revenus n'ont peut-être pas encore produit tous leurs effets, mais ce facteur ne peut expliquer – pour les urbaines, du moins – les écarts considérables qu'on observe entre les deux groupes d'âges. Une mise en garde doit être faite sur l'interprétation qu'on pourrait être tenté de donner à la similitude des taux de fécondité, suivant le revenu, pour les femmes de moins de 30 ou 40 ans. On pourrait penser que le revenu a pratiquement cessé d'influer sur le niveau de la fécondité; mais une autre interprétation est sans doute plus juste: l'effet du revenu est probablement à peu près compensé par celui d'autres facteurs qui jouent en sens inverse. Nous aurons à vérifier cette assertion dans la deuxième section.

On a également mesuré la fécondité suivant le revenu familial, dans le cas des couples dont la femme exerce une activité rémunérée. D'après l'échantillon qui a servi à la collecte des informations sur la fécondité en 1961, il y avait 683,000 femmes de 15 à 65 ans qui vivaient avec leur mari et qui étaient actives (à l'exclusion de celles qui vivaient sur une ferme). Voici comment se distribuent ces couples, suivant le revenu familial annuel:

Aucun revenu:	0.1%
Moins de $1,000 :	1.2%
$1,000 à $3,000 :	9.2%
$3,000 à $5,000 :	24.9%
$5,000 à $7,000 :	32.1%
$7,000 à $10,000:	24.1%
$10,000 et plus :	8.4%
Total	100.0%

Le tableau 9.3 et le graphique 9.2 donnent le nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes mariées, suivant leur âge et suivant le revenu familial, pour l'ensemble des villes, celles de plus de 100,000 habitants et le milieu rural non agricole. Les différences de fécondité entre classes de revenus ne se présentent pas tout à fait de la même façon que pour le revenu du mari. Dans l'ensemble, la fécondité est d'autant plus faible que le revenu est élevé. Certaines irrégularités dans les courbes sont sans doute dues aux petits nombres de couples. Mais un aspect nouveau paraît: l'amplitude des différences de fécondité (en taux absolus) est à peu près constante, quel que soit l'âge de la femme, sauf en milieu rural non agricole, où la différence entre classes de revenus tend à augmenter pour les femmes de plus de 50 ans. Pourquoi, avant l'âge de 30 ans (ou 40 ans en milieu rural non agricole), avons-nous maintenant une relation inverse entre fécondité et revenu familial, alors que pour le revenu du mari, la fécondité était à peu près la même quel que soit le niveau du revenu? Il est probable que plus le revenu familial est élevé, plus forte est la fraction des femmes qui consacrent une partie importante de leur temps à une activité extérieure. Ce dernier phénomène étant lié à une plus faible fécondité, il n'est donc pas étonnant de constater la relation inverse que révèle le graphique à tous les âges. Après 30 ans (ou 40 ans), on retrouve le phénomène que nous avons observé pour le revenu du mari: plus le revenu est élevé, plus faible est la fécondité; mais les différences sont beaucoup moins importantes lorsqu'on considère le revenu familial que lorsqu'il s'agit du revenu du mari. Cela doit tenir au fait qu'une grande fraction des femmes qui travaillent, au-delà de 40 ans, sont celles qui, ayant eu peu ou pas d'enfants, s'étaient déjà engagées dans la vie active avant cet âge; de sorte que, même pour les revenus faibles, le niveau de la fécondité est très médiocre. Les femmes qui, ayant eu beaucoup d'enfants, ont dû rester à l'écart de la vie active jusqu'à un âge relativement avancé, ne sont probablement pas enclines, une fois libérées de leurs responsabilités familiales, à entreprendre une vie active à l'extérieur de leur foyer. Bref, tout se passe comme si une fraction importante des femmes ayant eu beaucoup d'enfants étaient définitivement écartées de la vie active, de sorte que même pour les couples qui ont un faible revenu, ceux dont la femme est active ont une faible fécondité.

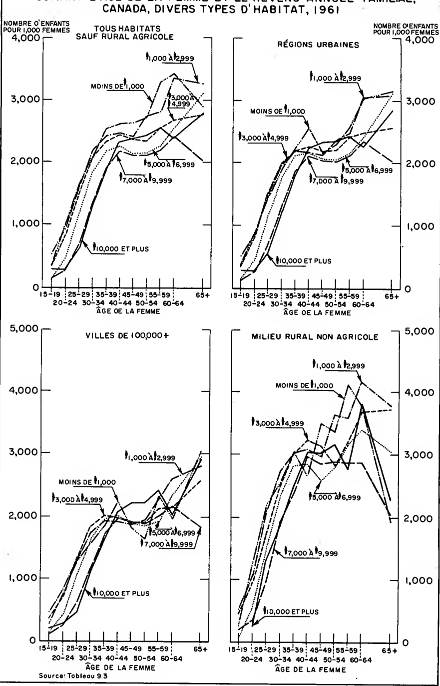
DISTRIBUTION SUIVANT LE NOMBRE D'ENFANTS ET PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT

La distribution en pourcentage des femmes mariées suivant le nombre d'enfants qu'elles ont eus est donnée dans le tableau 9.4, pour chaque classe de revenus, pour deux habitats (urbain et rural non agricole) et pour quatre groupes d'âges. Dans les villes, les couples sans enfant sont moins fréquents lorsque le revenu est élevé que lorsqu'il est faible, pour les

Tableau 9.3 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes mariées (femmes actives et vivant avec leur mari seulement), suivant l'âge de la femme et le revenu annuel familial, Canada, divers types d'habitat, 1961

Habitat et revenu annuel familial (Revenu en milliers de dollars)	Âge de la femme (en années)										
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65+
Urbain											
Moins de 1	375	893	1,431	1,906	2,232	2,576	2,162	2,297	2,573	3,032	3,167
1-3	522	882	1,448	1,960	2,184	2,174	2,125	2,370	2,487	3,045	3,077
3-5	355	801	1,476	1,995	2,196	2,261	2,169	2,209	2,418	2,498	2,577
5-7	136	440	1,152	1,784	2,111	2,163	2,071	2,050	2,164	2,429	3,124
7-10	128	263	684	1,294	1,867	2,104	2,036	2,023	2,118	2,350	2,022
10 et plus	286	274	559	1,235	1,815	2,244	2,321	2,359	2,528	2,263	2,851
Villes de 100,000 et plus											
Moins de 1	286	763	1,300	1,580	1,864	2,245	1,833	1,649	2,333	1,971	3,029
1-3	476	830	1,304	1,759	1,938	1,929	1,883	1,963	2,284	2,611	2,809
3-5	363	751	1,374	1,845	2,015	1,990	1,908	1,910	2,128	2,136	2,582
5-7	139	425	1,067	1,671	1,962	2,027	1,894	1,853	1,932	2,343	2,972
7-10	116	245	626	1,186	1,724	1,988	1,909	1,888	2,003	2,159	1,831
10 et plus	200	282	452	1,131	1,653	2,072	2,212	2,213	2,413	2,020	2,923
Rural non agricole											
Moins de 1	250	1,286	2,191	2,558	3,059	2,673	3,492	3,348	4,120	3,773	1,941
1-3	527	1,076	2,123	2,748	3,051	3,087	2,989	3,634	3,592	4,175	3,790
3-5	441	968	1,727	2,518	3,014	3,237	3,136	2,822	3,216	3,693	3,726
5-7	59	533	1,518	2,352	2,825	2,840	2,596	2,812	3,190	3,400	3,040
7-10	200	355	986	1,936	2,391	2,980	2,867	2,893	2,870	2,878	2,063
10 et plus	–	250	1,310	1,889	2,522	3,032	3,022	3,164	2,784	3,818	2,286
Tous habitats sauf rural agricole											
Moins de 1	363	988	1,627	2,087	2,524	2,609	2,628	2,714	3,294	3,314	2,892
1-3	524	936	1,612	2,178	2,420	2,474	2,407	2,730	2,806	3,357	3,278
3-5	367	823	1,513	2,079	2,334	2,448	2,359	2,328	2,553	2,690	2,781
5-7	131	448	1,187	1,839	2,189	2,242	2,136	2,141	2,276	2,565	3,112
7-10	135	270	704	1,343	1,907	2,184	2,111	2,112	2,200	2,420	2,028
10 et plus	291	273	615	1,305	1,882	2,313	2,386	2,431	2,557	2,407	2,798

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.



GRAPHIQUE 9.2
NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS POUR 1,000 FEMMES MARIÉES (FEMMES ACTIVES ET VIVANT AVEC LEUR MARI SEULEMENT), SUIVANT L'ÂGE DE LA FEMME ET LE REVENU ANNUEL FAMILIAL, CANADA, DIVERS TYPES D'HABITAT, 1961
NOMBRE D'ENFANTS POUR 1,000 FEMMES
TOUS HABITATS SAUF RURAL AGRICOLE
RÉGIONS URBAINES
VILLES DE 100,000+
MILIEU RURAL NON AGRICOLE
$1,000 À $2,999
MOINS DE $1,000
$3,000 À $4,999
$5,000 À $6,999
$7,000 À $9,999
$10,000 ET PLUS
0
1,000
2,000
3,000
4,000
5,000
15-19
20-24
25-29
30-34
35-39
40-44
45-49
50-54
55-59
60-64
65+
ÂGE DE LA FEMME
Source: Tableau 9.3

femmes de moins de 40 ans; à 35-39 ans, par exemple, le pourcentage des couples inféconds est de 7.5 lorsque le revenu du mari est de plus de $10,000 et de 14.4 lorsque ce revenu est inférieur à $1,000. Il n'y a guère de différence, à cet égard, pour les femmes plus âgées et l'infécondité plus grande des couples à faibles revenus n'est sensible, en milieu rural non agricole, que pour les femmes de 35-39 ans. Par contre, on trouve une plus grande fraction des familles à faible revenu qu'à revenu élevé, dans les catégories correspondant à cinq enfants et plus (dans les villes) ou six enfants et plus (en milieu rural non agricole). Parmi les couples urbains dont la femme est âgée de 45 à 50 ans, on ne trouve que 5.0% de ceux qui ont un revenu dépassant $10,000, qui ont six enfants ou plus; le pourcentage est de 18.7% pour ceux dont le mari gagne moins de $1,000. En milieu rural non agricole, ces pourcentages sont respectivement de 13.9 et 38.9.

Tableau 9.4 – Distribution en pourcentage des femmes mariées suivant le nombre d'enfants nés vivants et suivant le revenu annuel du mari, pour certains groupes d'âges, Canada, certains habitats, 1961

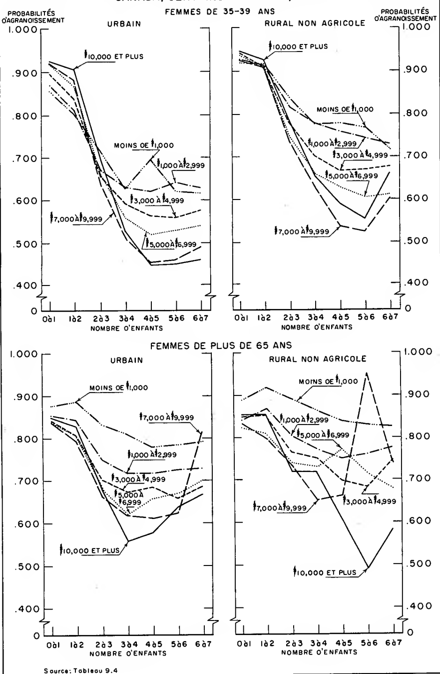
Habitat, âge de la femme et revenu annuel du mari (Revenu en milliers de dollars)	Nombre d'enfants nés vivants							
	0	1	2	3	4	5	6	7+
Urbain								
20-24 ans								
Moins de 1	31.5	34.5	20.7	8.5	2.8	1.3	0.5	0.1
1-3	31.3	36.4	20.9	8.2	2.3	0.6	0.2	0.1
3-5	28.8	36.3	23.6	8.4	2.2	0.4	0.2	0.1
5-7	26.5	34.2	26.5	9.6	2.4	0.6	0.2	0.0
7-10	27.5	34.2	26.9	8.5	2.3	0.4	0.1	0.1
10 et plus	23.3	37.8	27.8	8.0	2.8	0.2	–	–
35-39 ans								
Moins de 1	14.4	16.9	19.4	18.5	9.4	8.1	5.1	8.1
1-3	13.2	16.3	23.3	17.5	11.3	6.6	4.4	7.4
3-5	10.6	14.6	25.7	20.1	12.5	7.3	3.9	5.3
5-7	8.0	12.2	27.0	23.4	14.1	7.2	3.7	4.3
7-10	7.9	10.9	29.0	25.4	14.6	6.5	2.8	2.7
10 et plus	7.5	8.8	25.1	27.8	17.1	7.5	3.3	2.8
45-49 ans								
Moins de 1	13.5	14.7	18.7	16.1	10.1	8.2	6.1	12.6
1-3	17.4	15.6	19.7	14.6	10.8	6.9	4.8	10.2
3-5	14.2	16.9	23.8	16.8	10.4	6.3	4.0	7.6
5-7	13.1	16.7	27.4	17.9	10.5	5.3	3.6	5.5
7-10	12.8	17.3	29.9	19.2	10.8	4.0	2.5	3.6
10 et plus	12.8	15.2	30.2	21.7	10.5	4.6	2.2	2.8
65 ans et plus								
Moins de 1	12.5	10.0	13.0	12.4	11.5	8.8	6.6	25.2
1-3	14.7	13.5	18.0	15.4	10.9	7.6	5.4	14.5
3-5	15.8	16.3	20.4	15.6	10.1	7.5	4.5	9.8
5-7	16.5	16.2	21.9	17.3	9.7	6.1	3.7	8.6
7-10	16.6	17.4	22.4	16.7	10.5	6.2	1.9	8.3
10 et plus	15.1	14.7	22.9	21.1	11.1	5.5	3.2	6.4

Tableau 9.4 – Distribution en pourcentage des femmes mariées suivant le nombre d'enfants nés vivants et suivant le revenu annuel du mari, pour certains groupes d'âges, Canada, certains habitats, 1961 (fin)

Habitat, âge de la femme et revenu annuel du mari (Revenu en milliers de dollars)	Nombre d'enfants nés vivants							
	0	1	2	3	4	5	6	7+
Rural non agricole								
20-24 ans								
Moins de 1	15.1	29.9	27.3	16.7	8.5	1.4	1.1	–
1-3	17.5	30.8	28.4	14.4	6.0	2.2	0.4	0.2
3-5	17.6	30.5	30.5	14.5	4.8	1.5	0.4	0.1
5-7	17.1	28.5	32.6	15.8	4.2	1.3	0.5	0.1
7-10	16.6	27.9	31.6	17.0	4.8	2.1	–	–
10 et plus	16.4	24.7	34.2	16.4	7.0	1.3	–	–
35-39 ans								
Moins de 1	8.1	7.8	13.7	15.8	12.1	9.9	9.3	23.3
1-3	7.3	8.2	15.6	15.2	13.0	10.5	8.2	22.0
3-5	6.0	8.8	18.8	19.9	15.6	10.2	6.7	14.0
5-7	6.6	8.8	21.4	21.7	15.5	10.3	6.1	9.6
7-10	7.7	8.4	22.1	23.1	18.0	9.9	4.3	6.5
10 et plus	5.6	7.2	18.9	23.8	18.4	11.7	4.9	9.5
45-49 ans								
Moins de 1	10.7	9.1	12.6	12.2	8.7	7.8	8.6	30.3
1-3	11.0	10.2	14.8	13.3	10.4	9.1	7.5	23.7
3-5	10.4	11.3	18.9	17.5	11.8	8.2	6.0	15.9
5-7	11.2	13.1	20.7	19.9	12.8	7.9	4.2	10.2
7-10	11.8	14.9	25.3	18.5	11.1	5.9	3.6	9.0
10 et plus	9.9	12.6	21.7	22.2	13.7	6.0	3.5	10.4
65 ans et plus								
Moins de 1	11.3	7.3	8.9	9.9	10.1	8.9	7.7	35.9
1-3	16.0	11.1	14.4	13.4	11.3	8.1	5.8	19.9
3-5	15.1	12.6	17.2	13.8	12.5	9.2	5.0	14.6
5-7	17.7	15.8	17.3	13.4	8.2	7.9	6.3	13.3
7-10	16.9	16.9	17.9	16.9	10.6	1.0	5.2	14.6
10 et plus	14.8	12.5	20.6	14.8	14.8	11.5	4.6	6.4

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

En transformant ces distributions en probabilités d'agrandissement des familles, on arrive à une image probablement plus claire des différences de comportement entre les couples de chaque classe de revenus. Le graphique 9.3 montre bien que dans les villes, pour les femmes de 35-39 ans, la fraction des couples qui ont au moins un enfant est d'autant plus grande que le revenu est élevé. Cela est également vrai pour le passage de un à deux enfants. Mais pour les probabilités de rang supérieur, l'ordre est renversé et les écarts entre classes de revenus sont assez importants. Pour les femmes du même âge qui vivent en milieu rural non agricole, on obtient le même résultat, sauf qu'il n'y a pratiquement pas de différences entre les classes de revenus, pour les probabilités des deux premiers rangs. Dans le cas des couples dont la femme avait plus de 65 ans en


GRAPHIQUE 9.3
PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT DES FAMILLES SUIVANT LE REVENU ANNUEL DU MARI, FEMMES ÂGÉES DE 35-39 ANS ET DE 65 ANS ET PLUS, CANADA, CERTAINS HABITATS, 1961
FEMMES DE 35-39 ANS
PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT
URBAIN
RURAL NON AGRICOLE
$10,000 ET PLUS
MOINS DE $1,000
$1,000 À $2,999
$3,000 À $4,999
$5,000 À $6,999
$7,000 À $9,999
NOMBRE D'ENFANTS
0 à 1
1 à 2
2 à 3
3 à 4
4 à 5
5 à 6
6 à 7
FEMMES DE PLUS DE 65 ANS
Source: Tableau 9.4

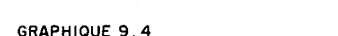
1961, la probabilité d'avoir au moins un enfant est plus faible que pour les femmes de 35-39 ans (dans les deux habitats) et il en va de même pour la probabilité d'agrandissement de un à deux enfants. Mais à partir du troisième enfant, les femmes plus vieilles l'emportent nettement sur les plus jeunes, les écarts entre niveaux de revenus se présentant de la façon la plus habituelle, sauf que les couples dont le mari gagne plus de $10,000 ont le plus souvent des probabilités d'agrandissement un peu supérieures à celles des couples dont le revenu du mari varie entre $7,000 et $10,000.

L'examen des couples dont la femme est active, en fonction du revenu familial, révèle peu d'aspects particuliers (tableau 9.5 et graphique 9.4). Nous nous sommes limité à l'habitat urbain, à cause des irrégularités qu'entraînent souvent les petits nombres d'individus en milieu rural

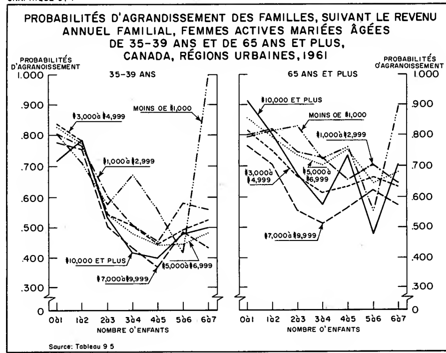
Tableau 9.5 – Distribution en pourcentage des femmes mariées suivant le nombre d'enfants nés vivants et suivant le revenu annuel familial, femmes actives de certains groupes d'âges, Canada, régions urbaines, 1961

Âge de la femme et revenu annuel familial (Revenu en milliers de dollars)	Nombre d'enfants nés vivants							
	0	1	2	3	4	5	6	7+
20-24 ans								
Moins de 1	41.9	35.2	15.6	6.5	0.8	–	–	–
1-3	40.3	37.9	16.4	4.7	0.5	0.1	–	0.1
3-5	46.1	34.4	14.2	4.1	0.1	0.1	–	0.1
5-7	68.0	22.8	7.0	1.7	0.3	0.1	0.0	0.0
7-10	80.7	13.9	4.2	1.0	0.1	–	0.0	0.0
10 et plus	80.6	12.3	6.2	0.9	–	–	–	–
35-39 ans								
Moins de 1	19.6	23.2	24.2	10.8	9.8	7.2	–	5.2
1-3	19.6	18.7	24.6	18.2	10.3	3.6	2.2	2.8
3-5	16.5	18.0	29.8	17.6	10.0	4.1	1.9	2.1
5-7	17.5	18.8	29.0	18.0	9.3	4.1	1.7	1.6
7-10	22.4	19.2	28.9	16.8	8.0	2.4	1.3	1.0
10 et plus	28.3	15.4	26.3	17.4	7.5	2.6	1.2	1.2
45-49 ans								
Moins de 1	22.5	21.7	21.7	13.6	9.1	3.5	2.7	5.2
1-3	23.6	20.0	22.5	13.1	9.1	5.4	3.1	3.2
3-5	21.4	19.5	24.8	14.8	9.0	4.1	2.6	3.7
5-7	18.7	21.1	28.5	15.2	8.3	3.9	2.1	2.2
7-10	19.8	18.9	28.9	17.0	8.2	3.7	1.8	1.7
10 et plus	16.2	16.3	28.8	19.2	9.7	4.4	2.2	3.2
65 ans et plus								
Moins de 1	20.4	14.8	11.0	14.8	9.3	13.1	1.7	14.8
1-3	19.9	14.4	16.9	13.3	12.2	6.9	5.8	10.7
3-5	18.3	20.4	20.4	15.8	9.2	5.3	3.9	6.7
5-7	14.3	17.4	18.0	14.9	8.7	9.4	5.5	11.8
7-10	23.6	22.6	23.8	14.6	6.7	3.3	2.3	3.1
10 et plus	8.9	18.1	23.9	20.8	7.5	10.6	3.0	7.2

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.



GRAPHIQUE 9.4



Source: Tableau 9.5

non agricole. Notons que la proportion des couples inféconds varie fortement, suivant le revenu, pour les femmes de 20-24 ans, les revenus les plus élevés étant associés aux plus fortes proportions. On observe une relation de même sens pour les femmes de 35-39 ans, mais elle est de sens contraire pour celles de 45-49 ans. En outre, pour les femmes de plus de 65 ans, les couples ayant un revenu familial de plus de $10,000 ont des probabilités d'agrandissement nettement supérieures à celles des couples dont le revenu est compris entre $7,000 et $10,000, ce que nous avons également observé à propos du revenu du mari.

2. L'INFLUENCE PROPRE DU REVENU SUR LA FÉCONDITÉ

Le rôle négatif apparent du revenu qui se dégage de l'analyse simple que nous venons de faire – du moins pour les couples dont la femme est âgée de plus de quarante ans – est un trompe-l'oeil. On ne peut, bien sûr, contester que la fécondité de ces couples est d'autant plus faible que le revenu est élevé (sauf quelques exceptions); mais cette relation n'est pas due au revenu lui-même. Elle s'explique par le fait que d'autres caractères varient en même temps que le revenu, caractères qui exercent sur la fécondité un effet dépressif plus important que l'effet *positif* du revenu.

On peut le montrer en maintenant constants ces caractères et en ne laissant varier que le revenu. Nous analyserons d'abord l'influence du revenu du mari, puis celle du revenu familial pour les couples dont la femme est active. Dans ces deux cas, seront considérés les couples dont la femme est âgée de 25-29 ans, 35-39 ans et 45-49 ans.

INFLUENCE DU REVENU DU MARI

Nous procéderons en deux étapes: premièrement, le niveau d'instruction des deux conjoints sera maintenu constant; en second lieu, les variations de la fécondité suivant le revenu seront étudiées pour quelques professions du mari. Nous avons traduit sous forme d'indices les niveaux de fécondité (nombre d'enfants nés vivants par femme mariée) en accordant la valeur 100 à la fécondité correspondant à la classe de revenus $5,000 à $7,000. Ces indices sont présentés dans le tableau 9.6, pour diverses combinaisons de niveaux d'instruction du mari et de la femme, pour l'ensemble des habitats et pour les régions métropolitaines et pour trois groupes d'âges compris entre 25 et 50 ans. Nous avons en outre calculé la moyenne arithmétique des indices de chaque groupe d'âges, pour chaque catégorie de revenus.

Il n'est pas facile de tirer directement de ce tableau les renseignements essentiels qu'il comporte et nous avons jugé plus commode de procéder à certains regroupements partiels. Le tableau 9.6 contient d'ailleurs une opération de cette nature, pour chaque groupe d'âges. Pour les femmes de 25-29 ans, la progression de la fécondité avec le revenu est très nette: l'indice passe de 82 (moins de $1,000) à 121 ($10,000 et plus), soit un accroissement de fécondité de 47.5% (ensemble des habitats). L'accroissement de la fécondité se fait de façon continue et il est surtout sensible à partir de $5,000. L'évolution de la fécondité en fonction du revenu est moins simple pour les deux autres groupes d'âges: lorsqu'on part de la classe de revenus la plus faible et qu'on observe la fécondité au fur et à mesure de la croissance des revenus, on trouve d'abord une diminution de fécondité puis une augmentation. Cette augmentation se fait à partir des revenus de $1,000 à $3,000 pour les femmes de 35-39 ans; elle est d'abord lente, puis s'accélère; pour les femmes de 45-49 ans, l'augmentation ne commence qu'à partir des revenus de $3,000 à $5,000 et elle reste très modérée. Les mêmes phénomènes, à peu de différences près, s'observent pour les régions métropolitaines. Il n'est pas facile d'interpréter ces faits. On pourrait penser que le rôle positif du revenu est surtout l'affaire des jeunes générations. Cela est bien possible, mais il faut faire une réserve: il se peut que les couples ayant un faible revenu aient une fécondité plus forte que celle des couples à revenus plus élevés, après l'âge de 40 ans et compensent, au moins partiellement, leur sous-fécondité d'avant 40 ans.

Tableau 9.6 – Indice des variations de la fécondité[a] en fonction du revenu annuel du mari, pour diverses combinaisons de niveau d'instruction des conjoints, femmes âgées de 25-29, 35-39 et 45-49 ans, Canada, certains habitats, 1961

(Fécondité des revenus de $5-7,000 = 100)

NOTA: On a négligé tous les cas pour lesquels il y avait moins de 50 couples.

Âge de la femme et niveau d'instruction: De la femme		Du mari	Tous habitats: <1	1-3	3-5	5-7	7-10	10+	Régions métropolitaines: <1	1-3	3-5	5-7	7-10	10+
25-29 ans														
Élémentaire	–	Élémentaire	96	94	92	100	98	99	86	79	88	100	103	101
Élémentaire	–	Secondaire	86	92	90	100	106	107	78	82	88	100	106	–
Secondaire	–	Élémentaire	94	94	94	100	101	108	85	92	92	100	107	100
Secondaire	–	Secondaire	84	90	90	100	104	109	81	80	88	100	106	113
Secondaire	–	Université sans diplôme	49	63	84	100	106	111	–	56	84	100	105	116
Secondaire	–	Université avec diplôme	–	68	84	100	120	131	–	71	84	100	123	142
Université sans diplôme	–	Secondaire...........	–	89	99	100	95	–	–	–	–	–	–	–
Université sans diplôme	–	Université sans diplôme	–	–	77	100	130	–	–	–	–	–	–	–
Université sans diplôme	–	Université avec diplôme	–	–	87	100	119	137	–	–	–	100	128	158
Université avec diplôme	–	Université avec diplôme	–	87	93	100	137	168	–	–	93	100	144	173
Moyenne 25-29 ans			82	85	89	100	112	121	83	77	88	100	115	129
35-39 ans														
Élémentaire	–	Élémentaire..........	108	103	95	100	102	105	94	86	94	100	109	99
Élémentaire	–	Secondaire	100	98	96	100	100	99	83	86	94	100	101	91
Élémentaire	–	Université sans diplôme	–	–	96	100	111	–	–	–	–	–	–	–
Secondaire	–	Élémentaire	96	99	98	100	98	96	99	88	95	100	99	99
Secondaire	–	Secondaire	102	93	93	100	100	105	102	93	93	100	100	105
Secondaire	–	Université sans diplôme	–	85	83	100	100	106	–	74	78	100	102	112
Secondaire	–	Université avec diplôme	–	69	94	100	106	120	–	–	92	100	112	126
Université sans diplôme	–	Secondaire	–	85	92	100	98	124	–	–	80	100	105	126
Université sans diplôme	–	Université sans diplôme	–	–	101	100	122	125	–	–	116	100	142	135

Université sans diplôme	–	Université avec diplôme	–	–	91	100	121	131	–	–	–	100	124	144
Université avec diplôme	–	Secondaire	–	–	83	100	122	120	–	–	–	–	–	–
Université avec diplôme	–	Université avec diplôme	–	–	124	100	116	140	–	–	–	100	124	154
Moyenne 35-39 ans			102	90	96	100	108	128	95	85	93	100	112	119
45-49 ans														
Élémentaire	–	Élémentaire	123	114	99	100	99	99	127	105	104	100	99	103
Élémentaire	–	Secondaire	118	103	102	100	96	99	122	93	103	100	96	98
Secondaire	–	Élémentaire	113	108	100	100	98	97	115	99	101	100	102	86
Secondaire	–	Secondaire	114	103	98	100	97	96	106	94	93	100	96	98
Secondaire	–	Université sans diplôme	–	92	92	100	95	98	–	83	95	100	102	107
Secondaire	–	Université avec diplôme	–	74	94	100	97	109	–	–	86	100	95	109
Université sans diplôme	–	Secondaire	–	89	110	100	111	115	–	–	102	100	113	121
Université sans diplôme	–	Université sans diplôme	–	–	82	100	92	98	–	–	–	100	84	78
Université sans diplôme	–	Université avec diplôme	–	–	–	100	130	124	–	–	–	–	–	–
Université avec diplôme	–	Secondaire	–	–	72	100	112	100	–	–	–	100	122	110
Université avec diplôme	–	Université avec diplôme	–	–	–	100	93	110	–	–	–	100	93	110
Moyenne 45-49 ans			117	98	94	100	102	104	117	95	98	100	100	102

[a] Nombre d'enfants nés vivants par femme mariée.

SOURCE: Tableau J-4 (appendice).

Cela laisserait entendre que les premiers espaceraient davantage la naissance de leurs enfants, mais les auraient pendant une période plus longue. Mais cela est assez improbable et serait contraire aux résultats d'une enquête qu'ont menée récemment Ronald Freedman et Lolagene Coombs, chez des couples américains[4]. D'après cette enquête, les naissances des couples ayant un faible revenu sont plus rapprochées que celles des couples plus fortunés. D'ailleurs, il faut considérer que les quelque douze années de fertilité qui restent en moyenne, aux couples dont la femme a 35 à 40 ans, ne permettent pas facilement de compenser les différences de fécondité qu'on observe pour les femmes de moins de quarante ans. L'hypothèse voulant que le rôle positif du revenu soit beaucoup plus sensible pour les générations récentes, semble donc être plus que plausible.

On peut regrouper les indices du tableau 9.6 d'après les niveaux d'instruction de la femme ou du mari. Les résultats obtenus pour l'instruction de la femme (ensemble des habitats) sont donnés dans le tableau 9.7 et dans le tableau 9.8 pour le mari. Il en ressort un phénomène très clair: la fécondité est d'autant plus sensible au revenu que l'instruction est élevée, qu'il s'agisse de l'instruction du mari ou de celle de la femme.

[4] "Child Spacing and Family Economic Position", dans *American Sociological Review*. Vol. 31, no. 5, Oct. 1966, p. 631-648.

Tableau 9.7 – Indice moyen de la fécondité en fonction du revenu annuel du mari, pour chaque niveau d'instruction de la femme, Canada, femmes âgées de 25-29, 35-39 et 45-49 ans, 1961

(Fécondité des revenus de $5-7,000 = 100)

Âge de la femme	Instruction de la femme	Revenu annuel du mari (en milliers de dollars)					
		<1	1-3	3-5	5-7	7-10	10+
25-29 ans	Élémentaire	91	92	91	100	102	103
" "	Secondaire	76	79	88	100	108	115
" "	Université sans diplôme	–	89	88	100	115	137
" "	" avec "	–	87	93	100	137	168
35-39 ans	Élémentaire	104	101	96	100	104	102
" "	Secondaire	99	87	92	100	101	107
" "	Université sans diplôme	–	85	95	100	114	127
" "	" avec "	–	–	104	100	119	130
45-49 ans	Élémentaire	121	109	101	100	98	99
" "	Secondaire	114	94	96	100	97	100
" "	Université sans diplôme	–	89	96	100	111	112
" "	" avec "	–	–	72	100	103	105

SOURCE: Tableau 9.6.

Tableau 9.8 – Indice moyen de la fécondité en fonction du revenu annuel du mari, pour chaque niveau d'instruction du mari, Canada, femmes âgées de 25-29, 35-39 et 45-49 ans, 1961

(Fécondité des revenus de $5-7,000 = 100)

Âge de la femme	Instruction du mari	Revenu annuel du mari (en milliers de dollars)					
		<1	1-3	3-5	5-7	7-10	10+
25-29 ans	Élémentaire	95	94	93	100	100	104
" "	Secondaire	85	90	93	100	102	108
" "	Université sans diplôme	49	63	81	100	118	111
" "	" avec "	–	78	88	100	125	145
35-39 ans	Élémentaire	102	101	97	100	100	101
" "	Secondaire	101	92	91	100	105	112
" "	Université sans diplôme	–	85	93	100	111	116
" "	" avec "	–	69	103	100	114	130
45-49 ans	Élémentaire	118	111	100	100	99	98
" "	Secondaire	116	98	96	100	104	103
" "	Université sans diplôme	–	92	87	100	94	98
" "	" avec "	–	74	94	100	107	114

SOURCE: Tableau 9.6.

L'explication de ce fait semble assez simple: l'instruction rend sûrement les couples plus aptes à ajuster leur charge familiale à leurs ressources; elle en favorise aussi bien le souci que la connaissance des moyens pour y parvenir. Il y a cependant quelques variantes d'un groupe d'âges à l'autre. La hausse de la fécondité avec le revenu ne se produit pas toujours à partir de la classe de revenus la plus faible. Pour les femmes de 35-39 ans et 45-49 ans qui n'ont pas dépassé le niveau secondaire (ou dont le mari n'a pas dépassé ce niveau), on observe d'abord une baisse de la fécondité lorsque le revenu augmente et ce n'est qu'au-delà de la classe de $3-5,000 que la relation entre revenu et fécondité devient positive. Le fait que cela ne se produit pas pour les femmes de 25-29 ans laisse entendre que pour ces couples plus jeunes, même les moins instruits pratiquent un certain ajustement entre leurs revenus et leurs charges familiales. On a donc l'impression très nette que d'ici quelques années, la relation positive entre les deux phénomènes sera tout à fait généralisée.

Il ne semble pas qu'il y ait de grandes différences de comportement, à cet égard, entre les grands groupes culturels du Canada, comme on peut le constater à l'aide des informations du tableau 9.9. Nous y avons rapporté le même type d'informations que celles des tableaux précédents pour les immigrées, les Anglo-protestantes, les Anglo-catholiques et les Franco-catholiques, mais pour deux combinaisons de niveaux d'instruction des conjoints seulement: niveau secondaire pour les deux conjoints et femme de

Tableau 9.9 – Indice des variations de la fécondité[a] en fonction du revenu annuel du mari, pour diverses combinaisons de niveau d'instruction des conjoints, femmes âgées de 25-29, 35-39 et 45-49 ans, Canada, divers groupes culturels, 1961

(Fécondité des revenus de $5-7,000 = 100)

NOTA: On a ignoré les caa pour leaquels il y avait moins de 50 couples.

Âge de la femme	Sous-population	Revenu annuel du mari (en milliers de dollars)					
		<1	1-3	3-5	5-7	7-10	10+
	Niveau d'instruction de la femme: Secondaire Niveau d'instruction du mari: Secondaire						
25-29 ans	Canada	84	90	90	100	104	109
" "	Immigrée	83	86	87	100	101	110
" "	Anglo-protestante	87	98	92	100	105	110
" "	Anglo-catholique	87	91	94	100	105	111
" "	Franco-catholique	84	83	85	100	103	104
35-39 ans	Canada	102	93	93	100	100	105
" "	Immigrée	74	86	88	100	100	105
" "	Anglo-protestante	111	97	96	100	101	102
" "	Anglo-catholique	–	91	94	100	96	110
" "	Franco-catholique	100	88	90	100	101	108
45-49 ans	Canada	114	103	98	100	97	96
" "	Immigrée	124	101	97	100	104	95
" "	Anglo-protestante	105	108	103	100	94	95
" "	Anglo-catholique	133	115	97	100	103	100
" "	Franco-catholique	101	82	88	100	103	102
	Niveau d'instruction de la femme: Secondaire Niveau d'instruction du mari: Université avec diplôme						
25-29 ans	Canada	–	68	84	100	120	131
" "	Immigrée	–	–	77	100	104	140
" "	Anglo-protestante	–	67	89	100	125	137
" "	Anglo-catholique	–	–	–	–	–	–
" "	Franco-catholique	–	–	83	100	114	129
35-39 ans	Canada	–	69	94	100	106	120
" "	Immigrée	–	–	85	100	98	117
" "	Anglo-protestante	–	79	117	100	108	120
" "	Anglo-catholique	–	–	–	100	114	130
" "	Franco-catholique	–	–	–	100	109	120
45-49 ans	Canada	–	74	94	100	97	109
" "	Immigrée	–	–	89	100	97	122
" "	Anglo-protestante	–	–	97	100	92	103
" "	Anglo-catholique	–	–	–	–	–	–
" "	Franco-catholique	–	–	–	100	97	109

[a] Nombre d'enfants nés vivants par femme.

SOURCE: Tableau J-5 (appendice).

niveau secondaire dont le mari a un diplôme universitaire. Ce sont les catégories pour lesquelles les informations sont le plus souvent suffisantes, bien qu'elles soient affectées par des lacunes nombreuses. Remarquons que nous avons retenu les cas qui sont représentés par au moins cinquante couples, ce qui peut laisser place à des variations aléatoires assez grandes. Il ne faut donc pas accorder trop d'importance à certains indices exceptionnels. En général, les mouvements de la fécondité des quatre groupes culturels suivent les tendances observées pour l'ensemble de la population canadienne.

La tendance croissante de la fécondité suivant le revenu du mari peut également être observée pour plusieurs professions (tableau 9.10). Les indices de la fécondité y sont donnés pour un habitat particulier: les régions métropolitaines pour la plupart des professions et le milieu rural non agricole pour celles du secteur primaire. On n'a pas tenu compte, ici, de l'instruction des conjoints. Il est donc possible que l'instruction de l'un ou l'autre conjoints croisse avec le revenu – du moins pour certaines professions – ce qui doit avoir pour effet d'atténuer la croissance de la fécondité avec le revenu (puisque l'instruction a un effet dépressif sur la fécondité). Malgré cela, la relation positive entre revenu et fécondité est incontestable pour la plupart des professions et les différences de fécondité sont parfois très fortes entre les revenus les plus faibles et les revenus les plus élevés. Les employés de bureau, par exemple, voient leur fécondité plus que doubler, lorsque la femme est âgée de 25-29 ans (74 à 161); l'écart est moins grand lorsque la femme a 35-39 ans (73 à 128) et 45-49 ans (87 à 143), mais il est plus qu'appréciable. Parmi les professions analysées ici, il n'y a guère que celles du secteur primaire (cultivateurs et éleveurs, bûcherons et pêcheurs) qui manifestent une tendance systématique contraire à celle qu'on observe pour les autres professions. C'est également le cas des ouvriers, lorsque la femme est âgée de 45-49 ans. On rejoint ici une observation que nous avons déjà faite: la relation positive entre revenu et fécondité ne se manifeste pas ou se manifeste beaucoup moins clairement dans le cas des couples les moins instruits.

INFLUENCE DU REVENU FAMILIAL (FEMMES ACTIVES SEULEMENT)

Nous pouvons faire, pour les couples dont la femme est active, une analyse de la fécondité suivant le revenu familial, en maintenant constant le niveau d'instruction du mari et de la femme. Les informations nécessaires n'ont été obtenues que pour les couples dont la femme est protestante et de langue maternelle anglaise d'une part et pour ceux dont la femme est catholique et de langue maternelle française d'autre part. En pratique, le petit nombre de couples qu'on trouve dans un grand nombre de cas, nous oblige à

Tableau 9.10 – Indice des variations de la fécondité[a] en fonction du revenu annuel du mari, pour certaines professions du mari, femmes de 25-29, 35-39 et 45-49 ans, Canada, divers types d'habitat, 1961

(Fécondité de $5-7,000 = 100)

Profession du mari et habitat		Revenu annuel du mari (en milliers de dollars)				
		1-3	3-5	5-7	7-10	10 +
Femmes de 25-29 ans						
Professions libérales et techniciens	(régions métropolitaines)	73	90	100	119	132
Ingénieurs	" "	89	95	100	140	143
Sciences physiques	" "	–	91	100	116	156
Médecins et chirurgiens	" "	72	82	100	90	134
Auteurs et journalistes	" "	–	78	100	108	122
Employés de bureau	" "	74	86	100	108	161
Voyageurs de commerce	" "	78	96	100	100	116
Commis vendeurs	" "	80	90	100	110	–
Ouvriers	" "	82	92	100	109	104
Manœuvres	" "	75	82	100	–	–
Cultivateurs et éleveurs	(milieu rural non agricole)	117	108	100	118	111
Bûcherons	" " " "	108	98	100	–	–
Pêcheurs	" " " "	144	142	100	–	–
Femmes de 35-39 ans						
Professions libérales et techniciens	(régions métropolitaines)	89	101	100	108	126
Ingénieurs	" "	–	85	100	114	136
Sciences physiques	" "	–	–	100	99	116
Médecins et chirurgiens	" "	96	100	100	124	140
Auteurs et journalistes	" "	–	69	100	122	117
Employés de bureau	" "	73	85	100	105	128
Voyageurs de commerce	" "	91	94	100	103	118
Commis vendeurs	" "	71	89	100	97	105
Ouvriers	" "	92	95	100	105	102
Manœuvres	" "	89	96	100	129	–
Cultivateurs et éleveurs	(milieu rural non agricole)	97	89	100	83	85
Bûcherons	" " " "	128	122	100	–	–
Pêcheurs	" " " "	–	–	–	–	–
Femmes de 45-49 ans						
Professions libérales et techniciens	(régions métropolitaines)	90	101	100	105	131
Ingénieurs	" "	53	82	100	101	101
Sciences physiques	" "	–	105	100	100	107
Médecins et chirurgiens	" "	–	–	100	103	112
Auteurs et journalistes	" "	88	86	100	82	100
Employés de bureau	" "	87	95	100	105	143
Voyageurs de commerce	" "	79	103	100	114	108
Commis vendeurs	" "	103	109	100	130	92
Ouvriers	" "	108	103	100	90	94
Manœuvres	" "	99	98	100	98	–
Cultivateurs et éleveurs	(milieu rural non agricole)	93	99	100	102	107
Bûcherons	" " " "	151	103	100	–	–
Pêcheurs	" " " "	118	126	100	–	–

[a] Nombre d'enfants nés vivants par femme.

SOURCE: Tableau J-7 (appendice).

nous limiter aux couples dont les deux conjoints ont reçu une instruction secondaire. Comme on peut le constater en examinant les résultats qui apparaissent dans le tableau 9.11, la tendance dominante de la fécondité est à la baisse lorsque le revenu familial augmente. La baisse est de près des deux tiers (139 à 44) pour les Anglo-protestantes de 25-29 ans lorsque le revenu familial passe de $1,000-3,000 à plus de $10,000; elle est d'un quart environ pour les femmes de 35-39 ans et l'on observe un mouvement de sens contraire mais peu accentué pour celles de 45-49 ans. La comparaison avec les Franco-catholiques est un peu difficile, à cause des lacunes que comportent les informations. Mais les variations de la fécondité sont de même sens que celles qu'on a observées pour les Anglo-protestantes. Toutefois, il faut remarquer que la fécondité des Franco-catholiques de 45-49 ans augmente fortement lorsque le revenu familial augmente.

Tableau 9.11 – Indice des variations de la fécondité[a] en fonction du revenu annuel familial, pour les couples dont les deux conjoints ont reçu une instruction secondaire et dont la femme est active, femmes anglo-protestantes et franco-catholiques âgées de 25-29, 35-39 et 45-49 ans, Canada, 1961

(Fécondité des revenus de $5-7,000 = 100)

NOTA: Entre parenthèses: nombre d'enfants nés vivants par femme. On a ignoré les cas pour lesquels le nombre de couples est inférieur à 50.

Âge de la femme et sous-population[b]	Revenu annuel familial (en milliers de dollars)				
	1-3	3-5	5-7	7-10	10 +
25-29 ans					
Anglo-protestante	139 (1.88)	126 (1.70)	100 (1.35)	50 (.67)	44 (.59)
Franco-catholique	–	129 (1.19)	100 (.92)	80 (.74)	–
35-39 ans					
Anglo-protestante	99 (2.18)	105 (2.32)	100 (2.21)	88 (1.94)	72 (1.59)
Franco-catholique	–	148 (3.14)	100 (2.13)	81 (1.73)	–
45-49 ans					
Anglo-protestante	99 (1.82)	101 (1.87)	100 (1.84)	99 (1.83)	105 (1.94)
Franco-catholique	–	108 (2.22)	100 (2.05)	130 (2.67)	164 (3.37)

[a] Nombre d'enfants nés vivants par femme. [b] Femmes nées au Canada seulement.

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

Comment peut-on expliquer la nette divergence des comportements entre les femmes de 25-29 ans et 35-39 ans d'une part et celles de 45-49 ans d'autre part? On peut penser que plus le revenu familial est élevé, plus important est le temps consacré par la femme à son travail extérieur. Or, lorsque la femme a moins de 40 ans, – et surtout lorsqu'elle a moins de 30 ans, – cette activité extérieure vient en concurrence directe avec la fécondité; après 45 ans, cette concurrence est sûrement moins marquée et il

se peut même que la présence de nombreux enfants, avec les charges économiques qu'ils entraînent, soit une incitation pour la femme à travailler à l'extérieur pour arrondir le budget familial. Les résultats que nous venons de trouver pour les femmes de moins de quarante ans sont contraires à ceux que nous avons déjà trouvés pour l'ensemble des femmes mariées (actives et non actives), en fonction du revenu du mari. Ces jeunes femmes actives sont probablement plus émancipées que les autres, plus libres des contraintes sociales qui règlent les rôles de la femme mariée; il est possible que cette émancipation conduise en même temps à une activité extérieure plus importante (donc à un revenu plus élevé) et à une fécondité plus réduite.

3. COMPARAISON AVEC LES RÉSULTATS DE CHARLES ET AVEC LES ÉTATS-UNIS

COMPARAISON AVEC ENID CHARLES (RECENSEMENT DE 1941)

Dans son étude sur la fécondité des familles, d'après les informations du recensement de 1941, Enid Charles fait une analyse des variations de la fécondité suivant le revenu, en tenant compte de l'instruction, de l'habitat et de l'origine ethnique[5]. Le tableau 9.12 est une reproduction partielle de celui qui sert de base à son analyse[6]. On remarquera que, sauf une exception, la fécondité diminue avec l'augmentation du revenu. L'exception est d'ailleurs peu significative: il s'agit des maris ruraux d'origine française et ayant reçu plus de 13 ans d'instruction; le nombre d'enfants croît de

[5] Voir *The Changing Size of the Family----*, op. cit., p. 105.

[6] Nous avons omis les «autres origines ethniques».

Tableau 9.12 – Fécondité[a] des couples suivant le revenu[b], l'instruction et le groupe ethnique du mari, Canada, certains habitats, 1941

Habitat et instruction	Britannique				Français			
	$950	$950-1,949	$1,950-2,949	$2,950+	$950	$950-1,949	$1,950-2,949	$2,950+
Urbain								
0-8 ans	3.74	3.22	2.88	2.72	6.44	6.28	5.80	5.12
9-12 "	2.88	2.62	2.37	2.24	5.52	4.97	4.69	4.16
13 ans et plus .	2.54	2.35	2.15	2.10	4.83	4.34	4.28	3.86
Rural								
0-8 ans	4.50	3.92	3.39	3.21	7.47	7.26	6.30	6.21
9-12 "	3.45	3.14	2.64	2.60	6.27	5.73	4.92	4.23
13 ans et plus .	2.95	2.65	2.28	2.33	5.87	5.71	3.28	4.84

[a] Nombre d'enfants nés vivants par femme mariée âgée de 45-54 ans. [b] Revenu des salariés seulement.

SOURCE: Enid Charles, *The Changing Size ---*, op. cit., p. 105.

3.28 à 4.84 lorsque le revenu passe de $1,950-2,949 à plus de $2,950. Il s'agit sans doute là d'une anomalie due au petit nombre des couples de ces catégories. Charles a calculé des moyennes standardisées pour chaque catégorie de revenus et a trouvé les résultats suivants:

Moins de $950	... 4.43
$ 950-1,949	... 4.07
$1,950-2,949	... 3.46
$2,950 et plus	... 3.30

La baisse de la fécondité est donc d'environ un quart, lorsqu'on passe de la catégorie de revenus la plus faible à la plus élevée. Ces résultats sont assez différents de ceux que nous avons déjà trouvés. Mais il est intéressant de faire une comparaison systématique entre ces résultats et ceux qu'on obtient, à l'aide des informations du recensement de 1961, pour les femmes mariées de 45-49 ans. Dans ce dernier cas, il s'agit donc de femmes qui sont sur le point de terminer leur période de fécondité, mais qui suivent les femmes étudiées par Charles avec un décalage moyen d'environ 22.5 ans. Une comparaison rigoureuse n'est pas possible, à cause de la façon différente dont se présentent les informations du recensement de 1961: il ne s'agit plus uniquement des maris salariés, mais de tous les maris; les catégories d'instruction ne sont pas définies de la même façon, comme nous l'avons déjà noté; au lieu de l'ensemble des ruraux, nous n'avons que les ruraux non agricoles; nous devrons en outre remplacer la catégorie des urbains de Charles (villes de 30,000 habitants et plus) par la moyenne (non pondérée) des villes de 30,000 à 100,000 et de celles de plus de 100,000 habitants; les couples dont le mari est d'origine française seront remplacés par ceux dont la femme est franco-catholique et les couples britanniques par ceux dont la femme est anglo-protestante; enfin, nous garderons les catégories de revenus telles qu'elles se présentent. Avec ces transpositions, on obtient les informations qui apparaissent dans le tableau 9.13.

Ce n'est qu'à partir des revenus moyens qu'on décèle une tendance à la hausse de la fécondité lorsque le revenu augmente et cela ne se produit que dans certains cas: Anglo-protestantes rurales et urbaines dont le mari a un niveau d'instruction post-secondaire; Franco-catholiques urbaines dont le mari a le même niveau d'instruction. Cependant, on n'observe de tendance systématique à la baisse, à mesure que le revenu augmente, que pour les Anglo-protestantes rurales dont le mari a une instruction élémentaire et secondaire et les Franco-catholiques rurales dont le mari a un niveau d'instruction élémentaire. On voit que la relation positive entre fécondité et revenu du mari apparaît moins clairement et d'une manière moins générale lorsqu'on ne tient pas compte du niveau d'instruction de la femme. Mais même en ne tenant compte que de l'instruction du mari, il est évident qu'entre les femmes qui avaient de 45 à 55 ans en 1941 et celles qui avaient entre 45 et 50 ans en 1961, un changement important est survenu: on ne trouve

plus, pour les dernières, la relation négative très générale et relativement forte qu'on observait pour les premières. Il ne reste maintenant que quelques traces de ce phénomène en voie de disparition, chez les couples les moins instruits et surtout pour les revenus inférieurs à $7,000.

Tableau 9.13 – Fécondité[a] des femmes mariées suivant le revenu annuel et l'instruction du mari, femmes âgées de 45-49 ans, anglo-protestantes et franco-catholiques, Canada, certains habitats, 1961

NOTA: On a ignoré les cas pour lesquels il y a moins de 50 couples.

Habitat et instruction du mari	Revenu annuel du mari (en milliers de dollars)					
	<1	1-3	3-5	5-7	7-10	10+
	Anglo-protestantes[b]					
Urbain[c]						
Élémentaire	2.71	2.84	2.64	2.41	2.43	2.35
Secondaire	1.96	2.07	2.13	2.15	2.04	2.06
Post-secondaire[d]	–	1.97	1.90	2.36	2.09	2.26
Rural non agricole						
Élémentaire	3.80	3.94	3.48	3.19	3.12	3.73
Secondaire	2.88	2.83	2.79	2.50	2.24	2.59
Post-secondaire[d]	–	–	2.34	1.98	2.37	2.65
	Franco-catholiques[b]					
Urbain[c]						
Élémentaire	4.18	3.76	3.78	4.40	3.75	4.12
Secondaire	3.27	2.62	3.06	3.41	3.67	3.22
Post-secondaire[d]	–	–	–	2.78	3.07	3.39
Rural non agricole						
Élémentaire	5.98	5.90	5.56	5.81	–	–
Secondaire	–	4.40	4.82	4.39	–	–
Post-secondaire[d]	–	–	–	–	–	–

[a] Nombre d'enfants nés vivants par femme. [b] Nées au Canada. [c] Moyenne des villes de 30,000 à 100,000 habitants et des villes de plus de 100,000 habitants. [d] Moyenne du niveau "université sans diplôme" et "université avec diplôme".

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

COMPARAISON AVEC LES ÉTATS-UNIS (1960)

Nous avons reproduit dans le tableau 9.14 et sur le graphique 9.5, le nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes mariées, suivant le revenu de leur mari, d'après le recensement des États-Unis de 1960. Les informations sont données séparément pour les régions urbanisées et le milieu rural non agricole. L'image qu'on en tire est loin d'être simple, les variations de la fécondité en fonction du revenu étant très différentes entre les

groupes d'âges et un peu dissemblables d'un habitat à l'autre. Pour les femmes de moins de 30 ans, la fécondité croît régulièrement avec le revenu, mais il y a une chute au-delà de $10,000 ou $15,000 suivant les cas; on peut probablement l'attribuer à la longueur des études et au mariage tardif de ceux qui ont un très haut revenu. Ce comportement est le fait des couples urbains et ruraux, à l'exception des femmes rurales de 25-29 ans, dont la fécondité décroît avec l'augmentation du revenu jusqu'à $4,000. On observe d'ailleurs cette relation négative pour tous les autres groupes d'âges jusqu'à un certain niveau de revenus qui varie suivant les cas: la fécondité décroît jusqu'à $3,000-4,000 pour les femmes urbaines de 30 à 45 ans; jusqu'à $10,000-15,000 pour les urbaines de plus de 45 ans et pour les rurales de 30 à 50 ans. On observe au-delà de ces niveaux de revenus un accroissement de fécondité, qui ne se produit cependant pas pour les rurales de plus de 50 ans.

Il semble que nous avons là les différentes étapes des modifications qui sont survenues dans la relation entre la fécondité et le revenu: d'abord

Tableau 9.14 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes mariées, suivant le revenu annuel du mari et l'âge de la femme, États-Unis, certains habitats, 1960

Habitat et revenu annuel du mari (Revenu en milliers de dollars)	Âge de la femme (en années)							
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50+
Régions urbanisées								
1-2[a]	576	902	1,809	2,433	2,502	2,380	2,200	2,733
2-3	654	1,132	1,937	2,450	2,494	2,438	2,190	2,355
3-4	722	1,214	1,985	2,429	2,420	2,322	2,192	2,217
4-5	749	1,273	1,976	2,358	2,402	2,250	2,105	2,146
5-7	827	1,402	2,076	2,417	2,440	2,277	2,079	2,020
7-10	953	1,453	2,150	2,509	2,509	2,317	2,021	1,842
10-15	1,301	1,325	2,088	2,526	2,540	2,351	2,022	1,749
15 et plus	840	1,222	2,075	2,575	2,645	2,402	2,082	1,811
Milieu rural non agricole								
1-2[a]	659	1,443	2,562	3,237	3,486	3,491	3,402	3,749
2-3	764	1,471	2,401	2,923	3,207	3,178	3,131	3,143
3-4	807	1,531	2,345	2,799	3,002	2,971	2,858	2,904
4-5	804	1,588	2,371	2,766	2,863	2,858	2,724	2,756
5-7	920	1,688	2,410	2,725	2,833	2,743	2,547	2,499
7-10	1,130	1,712	2,376	2,691	2,755	2,575	2,342	2,253
10-15	1,133	1,642	2,373	2,652	2,721	2,515	2,213	2,018
15 et plus	648	1,532	2,392	2,710	2,898	2,626	2,307	1,990

[a] Y compris les revenus négatifs.

SOURCE: U.S. Census of Population, 1960, *Women by Number of Children Ever Born*, tableau 37.

GRAPHIQUE 9.5

NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS POUR 1,000 FEMMES MARIÉES, SUIVANT LE REVENU ANNUEL DU MARI ET L'ÂGE DE LA FEMME:

CANADA, CERTAINS HABITATS, 1961

NOMBRE D'ENFANTS POUR 1,000 FEMMES

URBAIN

MOINS DE $1,000
$1,000 À $2,999
$3,000 À $4,999
$5,000 À $9,999
$7,000 À $9,999
$10,000 ET PLUS

5,000
4,000
3,000
2,000
1,000
0

RURAL NON AGRICOLE

6,000
5,000
4,000
3,000
2,000
1,000
0

15-19 20-24 25-29 30-34 35-39 40-44 45-49 50-54 55-59 60-64 65+

ÂGE DE LA FEMME

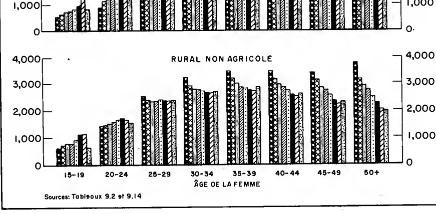
ÉTATS-UNIS, CERTAINS HABITATS, 1960

NOMBRE D'ENFANTS POUR 1,000 FEMMES

RÉGIONS URBANISÉES

$1,000 À $1,999
$2,000 À $2,999
$3,000 À $3,999
$4,000 À $4,999
$5,000 À $9,999
$7,000 À $9,999
$10,000 À $14,999
$15,000 ET PLUS

3,000



Sources: Tableaux 9.2 et 9.14

la relation inverse prédomine et c'est encore le cas des femmes rurales de plus de 50 ans; puis la relation positive apparaît au-delà d'un certain revenu, ce revenu étant plus faible pour les femmes plus jeunes et pour les urbaines; enfin, c'est pratiquement sur toute l'échelle des revenus que la relation positive domine, ce qui correspond au comportement des femmes de moins de 30 ans dans les villes et de moins de 25 ans à la campagne.

Le Canada semble moins avancé que les États-Unis dans ce processus d'inversion de la relation entre fécondité et revenus. Le graphique 9.5 reproduit aussi les données du tableau 9.2, au début de ce chapitre, et permet de faire une comparaison avec les États-Unis. La relation négative domine sur presque toute l'échelle des revenus, en milieu rural agricole; ce n'est qu'au-delà d'un revenu relativement élevé (le plus souvent $10,000) que la relation positive se manifeste. C'est aussi le cas des couples urbains dont la femme a plus de 35 ans. Pour les urbains dont la femme est âgée de 20 à 35 ans, la relation positive s'observe sur presque toute l'échelle des revenus. Pour les femmes de moins de 20 ans, ce n'est qu'au-delà de $10,000 que la fécondité croît avec le revenu.

VUE D'ENSEMBLE ET CONCLUSION

Il semble assez évident qu'on est en train de voir s'instaurer d'une façon générale une relation positive entre le revenu et la fécondité. Ce type de relation prévaut déjà, au Canada, pour les jeunes couples urbains. Et nous avons montré que lorsqu'on annule l'influence qu'exercent d'autres facteurs qui varient, d'ordinaire, en même temps que le revenu (l'instruction, par exemple), l'influence positive du revenu sur la fécondité est beaucoup plus générale qu'il n'apparaît au premier abord. Elle est probablement le fait des couples qui ont le souci et les moyens d'ajuster leurs charges familiales à leurs ressources. On peut penser que d'ici quelques années, peu de couples, dans notre société, échapperont à l'emprise de la rationalité qu'implique un tel comportement.

Chapitre 10

FÉCONDITÉ ET TRAVAIL DE LA FEMME

D'après l'échantillon des femmes déjà mariées auxquelles on a demandé combien elles avaient eu d'enfants nés vivants au cours de leur vie, 22% de celles de 15 à 65 ans faisaient partie de la population active. Il faut entendre par là qu'au cours de la semaine qui a précédé le recensement, ces femmes avaient travaillé contre rémunération, quelle que soit la durée de cet emploi[1]. Le taux d'activité[2] est un peu plus élevé à la ville (24.1%) que sur les fermes (20.0) et ce dernier taux dépasse celui du milieu rural non agricole (15.4%). Il en résulte qu'on trouve 78.4% de ces femmes actives dans les villes, 12.0% en milieu rural non agricole et 9.6% sur les fermes.

Il importe de remarquer que certaines de ces femmes actives peuvent ne consacrer qu'un petit nombre d'heures par semaine à un travail extérieur. Il est donc possible que la très forte réduction de fécondité que nous allons constater pour l'ensemble des femmes actives soit encore plus forte pour celles qui consacrent une grande partie de leur temps à un travail extérieur.

Les taux d'activité des femmes mariées varient suivant leur âge. On trouvera ces taux dans le tableau 10.1 pour l'ensemble des habitats, par groupe d'âges de cinq ou dix ans. Les variations du taux ne sont cependant pas très grandes: il croît de 24% à 15-19 ans à 27% à 20-24 ans; le taux des femmes de 25 à 34 ans est plus faible (22%), ce qui correspond sans doute à la période où les enfants requièrent le plus d'attention; le taux augmente ensuite de nouveau pour atteindre un maximum à 45-54 ans (29%), après quoi il s'abaisse.

---

[1] La définition de la population active est compliquée. Pour les femmes, on inclut celles qui ont travaillé contre rémunération, de même que celles qui ont travaillé sans rémunération pour une entreprise familiale, à condition qu'elles y aient consacré au moins 20 heures. Pour plus de détails, voir *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 3.1-17, p. 11.

[2] Le taux d'activité est la fraction d'un groupe quelconque qui fait partie de la population active.

Tableau 10.1 – Taux d'activité des femmes déjà mariées par groupe d'âges, Canada, 1961

Âge de la femme	Taux d'activité	Âge de la femme	Taux d'activité
15-19 ans	24.2%	45-54 ans	29.0%
20-24 "	27.4%	55-64 "	20.2%
25-34 "	21.8%	65 ans et plus	4.9%
35-44 "	26.3%		

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 1.3-1, tableau 78, et Bulletin 3.1-13, tableau 18.

NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS

On pourra constater la très grande différence de fécondité qu'on observe entre les femmes actives et inactives, en examinant les rapports qui apparaissent dans le tableau 10.2. Ces rapports sont le quotient de la fécondité des actives par celle des inactives. On y trouvera également le nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, par groupe d'âges, pour divers types d'habitat. L'examen du graphique 10.1, qui reproduit les mêmes données, révèle que les différences absolues de nombre d'enfants pour 1,000 femmes, entre actives et inactives, augmentent à mesure que l'âge croît, jusqu'à 45 ans; après cet âge, les différences absolues restent à peu près stables, sauf en milieu rural agricole, où elles diminuent. Cependant les différences relatives sont en général d'autant plus fortes que les femmes sont jeunes, comme on peut le vérifier en examinant l'évolution des rapports du tableau 10.2. Pour l'ensemble des habitats, le rapport croît de .389 à 15-19 ans à .765 à 60-64 ans; cela signifie que, par rapport à la fécondité des femmes inactives, celle des femmes actives est inférieure de 61% à 15-19 ans et de 24% à 60-64 ans. Deux explications peuvent être avancées pour justifier la diminution des différences de fécondité entre actives et inactives, lorsque l'âge croît: il peut exister une différence de comportement entre les femmes des diverses générations, mais nous serions porté à rejeter cette hypothèse; l'autre explication est plus vraisemblable: à mesure que l'âge croît, les femmes actives à un âge donné ont bénéficié d'une période de plus en plus longue pendant laquelle elles ont pu ne pas travailler et se consacrer à l'éducation de leurs enfants.

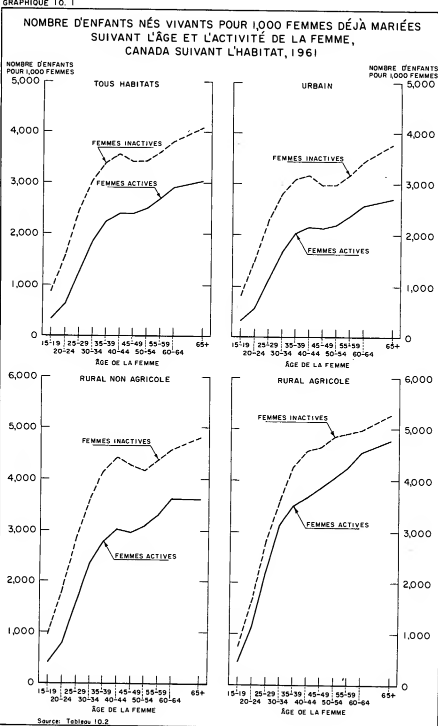
La sous-fécondité des femmes actives est plus forte dans les villes qu'en milieu rural non agricole et plus forte dans ce dernier cas que pour les femmes qui vivent sur une ferme. Dans les villes de plus de 100,000 habitants, elle varie entre 64% (15-19 ans) et 24% (55-59 ans); en milieu rural agricole, les pourcentages extrêmes sont de 42% (15-19 ans) et 9% (60-64 ans).

Tableau 10.2 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées suivant l'âge et l'activité de la femme et rapport de la fécondité des femmes actives à celle des femmes inactives, Canada suivant l'habitat, 1961

Habitat et activité de la femme	Âge de la femme (en années)										
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65+
Tous habitats											
Actives	335	625	1,248	1,870	2,229	2,392	2,387	2,488	2,694	2,907	3,026
Inactives	862	1,593	2,438	3,023	3,393	3,553	3,413	3,419	3,600	3,802	4,088
Rapport[a]	.389	.392	.512	.619	.657	.673	.699	.728	.748	.765	.740
Urbain											
Actives	317	573	1,128	1,678	2,013	2,146	2,119	2,191	2,369	2,570	2,692
Inactives	831	1,503	2,267	2,788	3,082	3,158	2,978	2,974	3,166	3,417	3,749
Rapport[a]	.382	.381	.498	.602	.653	.680	.712	.737	.748	.752	.718
Villes de 100,000 et plus											
Actives	295	528	1,022	1,533	1,846	1,972	1,937	1,982	2,179	2,342	2,581
Inactives	812	1,430	2,143	2,616	2,869	2,903	2,687	2,693	2,885	3,105	3,485
Rapport[a]	.363	.369	.477	.586	.643	.679	.721	.736	.755	.754	.741
Rural non agricole											
Actives	407	797	1,628	2,365	2,799	3,017	2,956	3,093	3,305	3,617	3,606
Inactives	941	1,832	2,897	3,653	4,141	4,414	4,263	4,159	4,372	4,574	4,806
Rapport[a]	.432	.435	.562	.647	.676	.684	.693	.744	.756	.791	.750
Rural agricole											
Actives	444	1,134	2,212	3,132	3,506	3,672	3,854	4,022	4,232	4,535	4,766
Inactives	759	1,648	2,816	3,630	4,249	4,559	4,623	4,833	4,902	4,963	5,246
Rapport[a]	.585	.688	.786	.863	.825	.805	.834	.832	.863	.914	.908

[a] Fécondité des femmes actives divisée par celle des femmes inactives.

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.


GRAPHIQUE 10.1
NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS POUR 1,000 FEMMES DÉJÀ MARIÉES SUIVANT L'ÂGE ET L'ACTIVITÉ DE LA FEMME, CANADA SUIVANT L'HABITAT, 1961
NOMBRE D'ENFANTS POUR 1,000 FEMMES
TOUS HABITATS
URBAIN
RURAL NON AGRICOLE
RURAL AGRICOLE
FEMMES INACTIVES
FEMMES ACTIVES
0
1,000
2,000
3,000
4,000
5,000
6,000
15-19
20-24
25-29
30-34
35-39
40-44
45-49
50-54
55-59
60-64
65+
ÂGE DE LA FEMME
Source: Tableau 10.2

COMPARAISON AVEC LES ÉTATS-UNIS

Nous nous limiterons ici aux femmes qui vivent dans les villes et à la population blanche, pour les États-Unis. Le tableau 10.3 donne le nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées d'après le recensement américain de 1960, pour les actives et les non-actives, par groupe d'âges. Nous avons calculé le rapport de la fécondité des actives à celle des inactives, comme nous l'avons fait pour le Canada, dont les rapports ont été reproduits de nouveau pour faciliter la comparaison entre les deux pays. En fait, la comparaison que nous faisons n'est pas tout à fait rigoureuse, car les régions urbanisées ("urbanized areas") telles que définies par le recensement américain excluent les petites villes. Mais cela ne modifie pas le sens des conclusions qu'on peut en tirer: même en ne prenant que les villes de plus de 100,000 habitants du Canada, on tirerait de la comparaison à peu près les mêmes résultats. Aux États-Unis comme au Canada, les rapports augmentent avec l'âge de la femme, c'est-à-dire que la différence relative de fécondité, entre actives et inactives, diminue avec

Tableau 10.3 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant l'âge et l'activité de la femme, États-Unis (population blanche), régions urbanisées[a], 1960 et rapport de la fécondité des actives à celle des inactives, États-Unis, 1960 et Canada (régions urbaines), 1961

Âge de la femme	États-Unis (population blanche), régions urbanisées Nombre d'enfants pour 1,000 femmes			Canada (régions urbaines) Rapport[b]
	Actives	Inactives	Rapport[b]	
15-19 ans	425	843	.50	.38
20-24 "	705	1,576	.45	.38
25-29 "	1,357	2,297	.59	.50
30-34 "	1,808	2,670	.68	.60
35-39 "	1,949	2,699	.72	.65
40-44 "	1,926	2,530	.76	.68
45-49 "	1,833	2,267	.81	.71
50-54 "	1,841	2,277	.81	.74
55-59 "				.75
60-64 "				.75
65 ans et plus				.72

[a] La définition des régions urbanisées ("urbanized areas") est différente de celle des régions urbaines dans le recensement du Canada. D'après le recensement des États-Unis de 1960, les "régions urbanisées" sont constituées par l'ensemble des unités territoriales qui correspondent aux conditions suivantes: une ville d'au moins 50,000 habitants plus le territoire densément peuplé qui l'entoure. Il s'ensuit que les "régions urbanisées" du recensement américain se rapprochent passablement de nos "régions métropolitaines". [b] Fécondité des femmes actives divisée par celle des femmes inactives.

SOURCES: États-Unis: U.S. Census of Population 1960, *Women by Number of Children Ever Born*, tableau 30. Canada: Tableau 10.2.

l'augmentation de l'âge de la femme: de 50 à 19% aux États-Unis et de 62 à 25% au Canada. La différence de fécondité entre actives et inactives, est donc beaucoup plus grande pour les Canadiennes que pour les Américaines blanches, surtout pour les femmes jeunes. Il est difficile d'en trouver les raisons. On a en tout cas l'impression que les femmes mariées américaines qui travaillent à l'extérieur ont su, mieux que les Canadiennes, concilier leur travail et la procréation. Il faut en effet remarquer que jusqu'à l'âge de 35 ans, les femmes mariées actives des États-Unis ont plus d'enfants que les Canadiennes qui sont dans la même situation.

DISTRIBUTION DES FEMMES SUIVANT LE NOMBRE D'ENFANTS ET PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT

Pour chaque habitat, les femmes mariées actives se caractérisent par une plus grande fraction qui sont restées inféecondes ou n'ont eu qu'un ou deux enfants (par rapport aux femmes inactives) et par la rareté relative de celles qui ont eu trois enfants et plus. Comme on peut le voir dans le tableau 10.4, cette rareté relative s'accentue à mesure que s'élève le nombre d'enfants. Pour l'ensemble des habitats, un sixième des femmes actives de 35-39 ans n'avaient pas encore eu d'enfants et une fraction égale n'en avaient eu qu'un. On observe d'ailleurs des proportions à peu près identiques pour les femmes plus âgées. À cet égard, les urbaines présentent des fractions à peine plus élevées (un cinquième environ), mais les rurales actives sont beaucoup moins souvent restées sans enfant ou avec un seul enfant. Remarquons aussi que très peu de femmes actives de 35-39 ans habitant les villes ont eu plus de trois enfants (15.2%), tandis que pour les inactives, le pourcentage est deux fois plus fort (33.5%). Pour les villes de plus de 100,000 habitants, les pourcentages sont respectivement de 12.3 et 29.2.

Les probabilités d'agrandissement des familles, suivant le rang de la naissance, ont été reproduites sur le graphique 10.2, pour les femmes actives et inactives de 35-39 ans et 65 ans et plus. Elles sont systématiquement inférieures pour les femmes actives, pour tous les rangs, sauf dans le cas des rurales agricoles de plus de 65 ans, pour lesquelles elles se confondent presque. Le décalage est plus fort pour les femmes de 35-39 ans que pour les plus âgées.

NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS

L'activité économique des femmes mariées est souvent épisodique et l'on peut penser que dans une certaine mesure, elles entrent dans la population active ou en sortent suivant les impératifs qu'imposent la procréation et l'éducation des enfants. Si tel est le cas, on devrait trouver, entre les actives et les inactives, de plus grandes différences dans les taux

Tableau 10.4 – Distribution en pourcentage des femmes déjà mariées suivant le nombre d'enfants nés vivants, femmes actives et inactives âgées de 20-24, 35-39, 45-49 et 65 ans et plus, Canada suivant l'habitat, 1961

Habitat, âge et activité de la femme	Nombre d'enfants nés vivants							
	0	1	2	3	4	5	6	7+
Tous habitats								
20-24 ans								
Actives	58.2	26.7	10.9	3.2	0.7	0.1	0.1	0.1
Inactives	14.4	37.5	30.1	12.6	4.0	1.0	0.3	0.1
35-39 ans								
Actives	17.9	18.1	27.2	17.8	9.6	4.4	2.2	2.8
Inactives	6.3	10.4	22.6	21.8	15.1	9.1	5.5	9.2
45-49 ans								
Actives	17.7	18.8	25.4	16.1	9.5	5.1	2.8	4.6
Inactives	11.2	13.6	21.2	17.1	11.4	7.4	5.3	12.8
65 ans et plus								
Actives	17.5	17.0	18.7	14.3	9.6	7.0	4.6	11.3
Inactives	12.6	11.8	15.3	13.8	11.0	8.2	6.4	20.9
Urbain								
20-24 ans								
Actives	60.3	26.3	10.1	2.6	0.5	0.0	0.0	0.1
Inactives	15.1	40.2	29.4	11.2	3.1	0.7	0.3	0.0
35-39 ans								
Actives	19.6	19.9	28.1	17.2	8.6	3.4	1.6	1.6
Inactives	6.7	11.7	25.0	23.0	14.7	8.3	4.5	6.0
45-49 ans								
Actives	19.4	20.6	26.8	15.6	8.7	4.1	2.1	2.7
Inactives	12.3	15.4	23.7	17.8	11.2	6.6	4.4	8.6
65 ans et plus								
Actives	19.0	18.7	20.0	14.7	9.2	6.1	4.0	8.3
Inactives	13.3	13.1	16.8	14.5	11.1	7.9	6.0	17.3
Villes de 100,000 et plus								
20-24 ans								
Actives	62.4	25.9	9.0	2.3	0.4	0.0	0.0	0.0
Inactives	16.0	42.4	28.4	10.0	2.6	0.4	0.2	0.0
35-39 ans								
Actives	21.9	21.3	28.0	16.4	7.4	2.7	1.2	1.0
Inactives	7.3	12.8	27.2	23.5	14.0	7.4	3.6	4.2
45-49 ans								
Actives	21.6	22.0	26.8	14.9	7.6	3.4	1.9	1.8
Inactives	13.5	17.0	25.2	18.1	10.7	5.9	3.7	5.9

Tableau 10.4 – Distribution en pourcentage des femmes déjà mariées suivant le nombre d'enfants nés vivants, femmes actives et inactives âgées de 20-24, 35-39, 45-49 et 65 ans et plus, Canada suivant l'habitat, 1961 (fin)

Habitat, âge et activité de la femme	Nombre d'enfants nés vivants							
	0	1	2	3	4	5	6	7+
Villes de 100,000 et plus (fin)								
65 ans et plus								
Actives	19.2	20.2	20.3	14.6	8.6	5.9	3.8	7.4
Inactives	13.3	14.2	18.3	15.3	11.3	7.6	5.6	14.4
Rural non agricole								
20-24 ans								
Actives	51.4	27.0	14.5	5.5	1.2	0.3	0.1	–
Inactives	11.9	30.9	31.9	16.4	6.3	2.0	0.5	0.2
35-39 ans								
Actives	12.9	13.0	24.4	20.8	12.6	7.2	3.6	5.6
Inactives	5.5	7.8	16.9	18.2	15.2	10.8	7.9	17.6
45-49 ans								
Actives	14.3	14.6	22.0	18.1	11.1	6.7	4.2	9.0
Inactives	9.9	10.3	16.0	15.1	11.3	8.7	6.9	21.8
65 ans et plus								
Actives	15.2	12.9	17.0	12.2	11.4	9.4	6.4	15.5
Inactives	12.3	9.2	11.5	11.9	10.2	8.8	7.1	29.0
Rural agricole								
20-24 ans								
Actives	36.1	32.8	18.5	8.8	2.8	0.4	0.4	0.2
Inactives	15.9	33.1	30.5	13.8	5.0	1.1	0.4	0.2
35-39 ans								
Actives	8.1	8.3	21.6	20.3	14.9	9.9	6.0	10.9
Inactives	4.4	6.3	15.5	19.1	17.3	11.8	8.3	17.3
45-49 ans								
Actives	8.5	9.4	18.4	17.7	13.9	11.5	6.3	14.3
Inactives	6.8	8.1	15.1	16.4	12.9	10.0	7.4	23.3
65 ans et plus								
Actives	9.8	9.7	11.7	13.9	10.0	10.0	6.3	28.5
Inactives	6.9	7.9	11.5	12.4	12.0	9.4	8.1	31.8

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

courants de fécondité que dans les taux cumulés que représente le nombre d'enfants nés vivants. C'est bien ce que nous allons trouver. On ne connaît pas les taux de fécondité du moment des femmes mariées suivant leur activité, mais on dispose d'informations qui s'en rapprochent: le nombre des enfants de moins de cinq ans, informations qui proviennent du recensement.

GRAPHIQUE 10. 2a



PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT DES FAMILLES SUIVANT L'ACTIVITÉ DE LA FEMME, CANADA SUIVANT L'HABITAT, FEMMES DÉJÀ MARIÉES ÂGÉES DE 35-39 ANS, 1961

PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT

PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT

TOUS HABITATS

1.000
.900
.800
.700
.600
.500
.400
0

FEMMES INACTIVES

FEMMES ACTIVES

0à1 1à2 2à3 3à4 4à5 5à6 6à7

NOMBRE D'ENFANTS

URBAIN

1.000
.900
.800
.700
.600
.500
.400
0

FEMMES INACTIVES

FEMMES ACTIVES

0à1 1à2 2à3 3à4 4à5 5à6 6à7

NOMBRE D'ENFANTS

RURAL NON AGRICOLE

1.000
.900
.800
.700
.600
.500
0

FEMMES INACTIVES

FEMMES ACTIVES

0à1 1à2 2à3 3à4 4à5 5à6 6à7

NOMBRE D'ENFANTS

RURAL AGRICOLE

1.000
.900
.800
.700
.600
.500
0

FEMMES INACTIVES

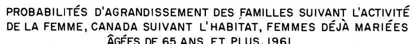
FEMMES ACTIVES

0à1 1à2 2à3 3à4 4à5 5à6 6à7

NOMBRE D'ENFANTS

Source: Tableau 10.4

GRAPHIQUE 10.2b



PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT

TOUS HABITATS

.900
.800
.700
.600
0

FEMMES INACTIVES

FEMMES ACTIVES

0à1 1à2 2à3 3à4 4à5 5à6 6à7

NOMBRE D'ENFANTS

URBAIN

PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT

.900
.800
.700
.600
0

FEMMES INACTIVES

FEMMES ACTIVES

0à1 1à2 2à3 3à4 4à5 5à6 6à7

NOMBRE D'ENFANTS

RURAL NON AGRICOLE

1.000
.900
.800
.700
0

FEMMES INACTIVES

FEMMES ACTIVES

0à1 1à2 2à3 3à4 4à5 5à6 6à7

NOMBRE D'ENFANTS

RURAL AGRICOLE

1.000
.900
.800
.700
0

FEMMES INACTIVES

FEMMES ACTIVES

0à1 1à2 2à3 3à4 4à5 5à6 6à7

NOMBRE D'ENFANTS

Source: Tableau 10.4

Les enfants de moins de cinq ans représentent assez bien les naissances des cinq années qui précèdent le recensement; les enfants décédés ne peuvent en effet jouer un rôle assez important pour fausser les comparaisons. Le tableau 10.5 donne, pour divers types d'habitat, le nombre d'enfants de moins de cinq ans qui vivaient avec leur mère, au moment du recensement de 1961, suivant l'âge et l'activité de celle-ci. Bien que ces taux s'apparentent aux taux de fécondité du moment tirés de la statistique de l'état civil, ils en diffèrent cependant à deux points de vue, outre l'absence des enfants décédés avant le recensement: l'âge des femmes au moment du recensement n'est pas celui qu'elles avaient au moment de la naissance de leurs enfants; de plus, il s'agit des naissances d'une période de cinq ans et non d'un an comme dans le cas des taux de fécondité habituels. Cependant, ces différences n'affectent pas la comparaison entre la fécondité des femmes actives et celles des inactives.

En comparant les rapports qui apparaissent dans le tableau 10.5 et ceux du tableau 10.2, on constate facilement que ceux du tableau 10.5 sont beaucoup plus faibles que ceux du tableau 10.2, surtout à partir de 25 ans. Cela signifie qu'entre les femmes actives et inactives, les différences de fécondité sont beaucoup plus grandes lorsqu'il s'agit des enfants nés au cours des cinq dernières années que lorsqu'on tient compte de tous les enfants déjà nés. Pour la fécondité "récente", les différences de fécondité ne sont jamais plus faibles que 55% pour l'ensemble des habitats et 60% pour les grandes villes. On peut aussi remarquer que l'évolution des rapports du tableau 10.5 en fonction de l'âge de la femme, est fort différente de celle que nous avons observée, dans le tableau 10.2, pour la fécondité totale. Lorsqu'il s'agit des enfants nés depuis cinq ans, la sous-fécondité des femmes actives décroît entre 15-19 ans et 25-29 ans (comme pour la fécondité totale), mais elle croît ensuite. Pour l'ensemble des habitats, la sous-fécondité "récente" est de 64% à 15-19 ans, 55% à 25-29 ans et 69% à 40-44 ans.

VARIATIONS DE LA SOUS-FÉCONDITÉ DES FEMMES MARIÉES ACTIVES

La sous-fécondité des femmes actives que nous venons d'observer prévaut, semble-t-il, dans tous les segments de la population, mais elle n'a pas la même intensité suivant que les conjoints sont plus ou moins instruits, que leur revenu est plus ou moins élevé, ou suivant qu'il s'agit de couples dont la femme est anglo-protestante ou franco-catholique. Nous ne pouvons pas, avec les informations dont nous disposons, comparer la fécondité des femmes actives et celle des femmes inactives; mais nous pouvons faire une comparaison systématique qui s'en rapproche.

Tableau 10.5 – Nombre d'enfants de moins de cinq ans pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant l'âge et l'activité des femmes et rapport de la fécondité des actives à celle des inactives, Canada suivant l'habitat, 1961

Habitat et activité de la femme	Âge de la femme (en années)						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Tous habitats							
Actives	280.1	503.2	673.5	490.0	270.9	128.9	36.4
Inactives	769.0	1,374.6	1,494.0	1,141.9	757.0	411.1	109.4
Rapport[a]	.364	.366	.451	.429	.358	.314	.333
Villes 100,000 +							
Actives	253.0	426.2	555.8	398.7	207.4	84.1	20.3
Inactives	747.4	1,260.2	1,403.6	1,084.6	683.0	341.0	76.0
Rapport[a]	.338	.338	.396	.368	.304	.247	.267
Villes 30,000 +							
Actives	282.4	497.6	689.7	454.9	242.3	107.8	30.2
Inactives	738.2	1,363.7	1,476.0	1,101.6	707.8	367.5	93.6
Rapport[a]	.383	.365	.467	.413	.342	.293	.323
Rural non agricole							
Actives	333.3	633.1	834.4	595.8	334.0	184.0	55.2
Inactives	829.1	1,536.4	1,616.0	1,229.6	867.0	515.4	158.5
Rapport[a]	.402	.412	.516	.484	.385	.357	.348
Rural agricole							
Actives	418.0	937.2	1,228.1	959.8	562.1	291.8	90.6
Inactives	654.1	1,431.2	1,651.6	1,268.0	892.3	518.4	159.4
Rapport[a]	.639	.655	.744	.757	.630	.563	.568

[a]Fécondité des femmes actives divisée par celle des femmes inactives.

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

Nous avons les deux séries d'informations suivantes:

a) pour l'ensemble des femmes mariées *sans distinction entre actives et inactives:* le nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes, suivant l'instruction de chaque conjoint et suivant le revenu du mari;

b) *pour les femmes mariées actives:* le nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes, suivant l'instruction de chaque conjoint et suivant le revenu familial.

Dans chaque cas, il s'agit de femmes vivant avec leur mari et les informations sont disponibles pour les femmes de trois groupes d'âges: 25-29 ans, 35-39 ans et 45-49 ans. Nous allons donc être forcés de comparer la

fécondité des femmes actives à celle de l'ensemble des femmes actives et inactives, ce qui, évidemment, atténue la différence entre actives et inactives. On trouvera ces informations dans le tableau 10.6. Pour les femmes actives, elles ne sont disponibles que pour deux groupes de couples, ceux dont la femme est anglo-protestante ou franco-catholique et nous devrons nous limiter à ces deux groupes.

Dans les colonnes 3 et 6 du tableau 10.6 apparaissent les rapports de la fécondité de l'ensemble des femmes actives et inactives à celle des femmes actives; le quotient a été transformé en pourcentage en multipliant le rapport par 100. Ces rapports sont des espèces d'indices de la surfécondité de l'ensemble des femmes par rapport aux femmes actives; un rapport égal à 127, par exemple, signifie que la fécondité de l'ensemble des femmes excède de 27% celle des femmes actives.

Il saute aux yeux que la surfécondité est d'autant plus importante que le revenu est élevé. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque nous avons déjà observé que la fécondité varie directement avec le revenu du mari pour l'ensemble des femmes, tandis qu'elle varie inversement par rapport au revenu familial pour les femmes actives. Le tableau 10.7 illustre ce phénomène. Il y a deux exceptions à signaler: la surfécondité est plus forte pour les revenus de $1,000 à $3,000 que pour les revenus de $3,000 à $5,000, sauf pour les femmes de 25-29 ans (il s'agit exclusivement, dans le premier cas, de couples dont les deux conjoints ont reçu une instruction élémentaire); l'autre exception est relative aux femmes de 45-49 ans: la surfécondité est un peu plus faible pour les revenus de plus de $10,000 que pour ceux de $7,000 à $10,000. Mais dans l'ensemble, la progression de la surfécondité avec celle des revenus est très marquée. L'explication de ce phénomène général est probablement que plus le revenu est élevé, plus le travail à l'extérieur des femmes actives est important, ce qui réduit leur fécondité en conséquence[3]. L'exception relevée pour les revenus très faibles tient peut-être au fait que dans ce cas, beaucoup de femmes suppléent à un revenu nettement insuffisant de leur mari; quant à l'exception relative aux femmes de 45-49 ans, pour lesquelles la progression de la surfécondité avec le revenu est en général moins marquée, elle est peut-être purement accidentelle.

Voyons maintenant comment varie la surfécondité en fonction du niveau d'instruction de la femme. Les indices du tableau 10.8 répondent à cette question; ils représentent la moyenne arithmétique des indices du tableau 10.6 correspondant à chaque niveau d'instruction de la femme.

---

[3] On peut aussi penser que la relation de cause à effet joue en sens contraire: c'est peut-être parce que les femmes sont peu fécondes qu'elles s'adonnent à une activité extérieure.

Tableau 10.6 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes mariées, suivant l'instruction des conjoints et le revenu (du mari ou de la famille), femmes anglo-protestantes et franco-catholiques âgées de 25-29, 35-39 et 45-49 ans. Comparaison de la fécondité des femmes actives avec celle de l'ensemble des femmes actives et inactives, Canada, 1961

Caractéristiques des conjoints			Anglo-protestantes[a]			Franco-catholiques[a]		
Instruction		Revenu[c] (en milliers de dollars)	Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes					
De la femme	Du mari		Actives	Actives et inactives	Rapport[b]	Actives	Actives et inactives	Rapport[b]
			1	2	3	4	5	6
			FEMMES DE 25-29 ANS					
Élémentaire	Élémentaire	1-3	2,373	3,004	127	1,761	2,762	157
''	''	3-5	2,000	2,882	144	1,486	2,706	182
''	''	5-7	1,547	2,970	192	1,283	2,954	230
''	Secondaire	3-5	2,062	2,488	121	1,394	2,161	155
''	''	5-7	1,431	2,491	174	945	2,531	268
Secondaire	Élémentaire	3-5	1,916	2,419	126	1,627	2,342	144
''	''	5-7	1,448	2,618	181	1,376	2,470	180
''	Secondaire	3-5	1,695	1,966	116	1,194	1,837	154
''	''	5-7	1,348	2,136	158	923	2,169	235
''	''	7-10	671	2,238	334	741	2,239	302
			FEMMES DE 35-39 ANS					
Élémentaire	Élémentaire	1-3	2,516	3,973	158	3,026	4,382	145
''	''	3-5	2,813	3,434	122	2,935	4,183	143
''	''	5-7	2,615	3,297	126	2,930	4,455	152
''	Secondaire	3-5	2,316	2,954	128	2,356	3,439	146
''	''	5-7	2,218	2,964	134	2,615	3,759	144
''	''	7-10	2,178	2,689	123	1,769	3,855	218
Secondaire	Élémentaire	3-5	2,374	2,824	119	2,348	3,582	153
''	''	5-7	2,337	2,904	124	2,536	3,834	151
''	Secondaire	3-5	2,322	2,473	107	3,140	2,901	92
''	''	5-7	2,206	2,581	117	2,133	3,219	151
''	''	7-10	1,935	2,617	135	1,730	3,236	187

Tableau 10.6 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes mariées, suivant l'instruction des conjoints et le revenu (du mari ou de la famille), femmes anglo-protestantes et franco-catholiques âgées de 25-29, 35-39 et 45-49 ans. Comparaison de la fécondité des femmes actives avec celle de l'ensemble des femmes actives et inactives, Canada, 1961 (fin)

Caractéristiques des conjoints			Anglo-protestantes[a]			Franco-catholiques[a]		
Instruction		Revenu[c] (en milliers de dollars)	Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes					
De la femme	Du mari		Actives	Actives et inactives	Rapport[b]	Actives	Actives et inactives	Rapport[b]
			1	2	3	4	5	6
			FEMMES DE 45-49 ANS					
Élémentaire	Élémentaire	1-3	2,702	3,853	143	3,027	4,841	160
"	"	3-5	2,817	3,193	113	3,251	4,308	133
"	"	5-7	2,361	2,980	126	3,044	4,650	153
"	Secondaire	3-5	2,010	2,649	132	2,507	3,417	136
"	"	5-7	2,179	2,588	119	2,351	3,607	153
Secondaire	Élémentaire	3-5	2,307	2,552	111	2,418	3,765	156
"	"	5-7	2,066	2,419	117	3,790	4,336	114
"	"	7-10	2,032	2,410	119	2,885	4,095	142
"	Secondaire	3-5	1,866	2,191	117	2,220	2,985	134
"	"	5-7	1,844	2,134	116	2,051	3,384	165
"	"	7-10	1,833	2,016	110	2,672	3,482	130
"	"	10+	1,942	2,036	105	3,373	3,440	102

[a] Nées au Canada. [b] Fécondité dea femmea actives et inactives divisée par la fécondité dea femmes activea, ce quotient étant multiplié par 100. [c] Revenu annuel du mari pour l'enaemble des femmea actives et inactives; revenu annuel familial pour les femmes actives.

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

Tableau 10.7 – Indice des variations de la surfécondité de l'ensemble des femmes mariées par rapport aux femmes mariées actives, en fonction du revenu, Canada, 1961

Âge de la femme et revenu[a]	Indice de surfécondité[b]		
	Anglo-protestantes	Franco-catholiques	Moyenne
25-29 ans			
1-3	127	157	142
3-5	127	159	143
5-7	176	228	202
7-10	334	302	318
35-39 ans			
1-3	158	145	152
3-5	119	134	126
5-7	125	150	138
7-10	129	202	166
45-49 ans			
1-3	143	160	152
3-5	118	140	129
5-7	120	146	133
7-10	114	136	125

[a]Revenu annuel en milliers de dollars. Dans le cas de l'ensemble des femmes actives et inactives, il s'agit du revenu du mari; pour les femmes actives, il s'agit du revenu familial.
[b]Les indices de ce tableau sont la moyenne arithmétique des indices du tableau 10.6 correspondant aux catégories de revenus indiquées.

SOURCE: Tableau 10.6.

Tableau 10.8 – Indice des variations de la surfécondité de l'ensemble des femmes mariées par rapport aux femmes mariées actives, suivant l'instruction de la femme, Canada, 1961

Âge et instruction de la femme	Indice de surfécondité[a]		
	Anglo-protestantes	Franco-catholiques	Moyenne
25-29 ans			
Élémentaire	158	209	184
Secondaire	145	178	162
35-39 ans			
Élémentaire	128	146	137
Secondaire	117	137	127
45-49 ans			
Élémentaire	122	144	133
Secondaire	115	142	128

[a]Les indices de ce tableau sont la moyenne arithmétique des indices du tableau 10.6 correspondant aux niveaux d'instruction indiqués. On n'a pas tenu compte des catégories de revenus $1-3,000, $7-10,000 et $10,000 et plus.

SOURCE: Tableau 10.6.

Dans le calcul de ces indices moyens, nous n'avons pas tenu compte des indices correspondant aux catégories de revenus $1,000-$3,000, $7,000-10,000 et $10,000 et plus, qui n'existent que pour certains niveaux d'instruction, afin de ne pas fausser les comparaisons. Les résultats sont très nets: la surfécondité de l'ensemble des femmes actives et inactives (par rapport aux femmes actives) est plus forte chez les femmes dont l'instruction s'est limitée au niveau élémentaire que chez celles qui ont accédé au niveau secondaire et ce phénomène est d'autant plus marqué que les femmes sont jeunes. Cela peut s'expliquer: les femmes moins instruites ont tendance à avoir plus d'enfants que celles qui ont fréquenté l'école plus longtemps. Il est donc tout à fait plausible que pour adapter leur fécondité à leurs responsabilités extra-familiales, les premières aient à réduire leur fécondité davantage.

Les variations de la surfécondité suivant l'instruction du mari ne présentent rien de systématique, comme le montrent les résultats d'un calcul semblable au précédent et qui apparaissent dans le tableau 10.9.

Tableau 10.9 – Indice des variations de la surfécondité de l'ensemble des femmes mariées par rapport aux femmes mariées actives, suivant l'instruction du mari, Canada, 1961

Âge de la femme et instruction du mari	Indice de surfécondité[a]		
	Anglo-protestantes	Franco-catholiques	Moyenne
25-29 ans			
Élémentaire	161	184	172
Secondaire	142	203	172
35-39 ans			
Élémentaire	123	150	136
Secondaire	122	133	128
45-49 ans			
Élémentaire	117	139	128
Secondaire	121	147	134

[a]Les indices de ce tableau sont la moyenne arithmétique des indices du tableau 10.6 correspondant aux niveaux d'instruction indiqués. On n'a pas tenu compte des catégories de revenus $ 1-3,000, $7-10,000 et $10,000 et plus.

SOURCE: Tableau 10.6.

Signalons enfin une différence importante qu'on a pu noter dans les trois tableaux précédents: la différence de fécondité entre les femmes actives et l'ensemble des femmes actives et inactives, est beaucoup plus importante pour les Franco-catholiques que pour les Anglo-protestantes. Si l'on calcule la moyenne des indices de chaque colonne du tableau 10.9 (ou du tableau 10.8), on trouve 131 pour les Anglo-protestantes, 159 pour

les Franco-catholiques et 145 pour l'ensemble de ces deux groupes. C'est-à-dire que la surfécondité de l'ensemble des femmes mariées par rapport aux femmes actives est de 31% pour les Anglo-protestantes et de 59% pour les Franco-catholiques. On peut traduire la même réalité en termes de sous-fécondité des actives par rapport à l'ensemble des actives et inactives: elle est de 24% pour les premières et de 37% pour les secondes. Dans l'ensemble, elle est de l'ordre de 30%.

CONCLUSION

Il est incontestable que le travail extra-familial des femmes mariées est lié à une importante réduction de la fécondité. On ne saurait s'en étonner, car il s'agit là, probablement, de l'aspect le plus évident de la concurrence qui existe entre les enfants et d'autres objectifs qui peuvent solliciter les couples et la femme en particulier: le temps. Sans doute y a-t-il bien d'autres aspects de cette concurrence, l'aspect économique en particulier. Mais on peut penser que d'ordinaire, cette concurrence est assez floue et n'est pas toujours très consciente dans l'esprit des couples: peu d'entre eux, probablement, font un choix conscient entre le troisième enfant et la deuxième voiture; et probablement aucun couple ne fait le calcul de l'intérêt que rapporterait, au bout de 15 ans, un capital correspondant au coût des enfants. Cependant, la femme mariée qui désire travailler à l'extérieur du foyer est bien obligée de faire un choix assez net entre le temps que requiert l'éducation des enfants et celui qu'elle doit passer à l'extérieur si elle a un emploi, sauf si elle ne peut pas avoir d'enfant.

Avec l'extension du travail des femmes mariées, il est possible que la fécondité s'en trouve réduite, mais cela n'est pas certain. Il est également possible que la société trouve des arrangements qui concilient mieux que maintenant ces deux pôles d'attraction de l'activité des femmes mariées. Aux États-Unis, le travail de la femme mariée semble exercer, sur la fécondité, une influence dépressive moindre que celle qu'on observe au Canada. Les couples américains ont peut-être trouvé des formules qui concilient plus facilement les deux rôles que tendent de plus en plus à jouer les femmes mariées.

Quant à l'effet qu'exerce, en ce moment, sur la fécondité, le travail extra-familial des femmes mariées, il est difficile d'en mesurer l'ampleur. Les informations que nous avons utilisées permettent de mesurer la fécondité passée des femmes qui sont actives ou inactives *à un moment donné de leur vie*. Mais pour se faire une idée précise de l'effet du travail des femmes mariées sur la fécondité, il faudrait pouvoir tenir compte du nombre d'années d'activité et de la période où se placent ces années, au cours de la vie génésique des femmes. Nous ne disposons pas de ces informations. Cependant, on peut considérer que si les femmes actives de 45 à 50 ans

ont une fécondité inférieure de 30% à celle des femmes inactives du même âge, on a peut-être là une approximation de la mesure du phénomène qui nous intéresse. Nous serions portés à croire que cette approximation pèche par défaut. Remarquons en outre que parmi les femmes actives de 45 à 50 ans, certaines ont travaillé depuis le début de leur mariage; d'autres seulement après avoir été libérées de l'éducation des jeunes enfants. Si toutes avaient travaillé depuis le début de leur mariage, on observerait une réduction beaucoup plus forte. D'après les informations que nous avons utilisées sur le nombre d'enfants de moins de cinq ans par femme mariée, on peut estimer que dans le cas d'un travail à peu près permanent, les femmes mariées actives auraient à peu près deux fois moins d'enfants que celles qui sont restées inactives. Dans ces conditions, l'éventualité d'un travail généralisé et quasi-permanent des femmes mariées n'irait pas sans risques au point de vue du renouvellement des générations.

Une réserve importante doit cependant être faite. Les considérations précédentes impliquent que c'est le désir de travailler à l'extérieur qui réduit la fécondité. Or, il est probable que beaucoup de femmes travaillent parce que, indépendamment de leur volonté, elles n'ont pas ou peu d'enfants. Dans la mesure où ce phénomène joue, on ne peut pas dire que le travail à l'extérieur réduit la fécondité, celle-ci étant faible de toute façon. Cependant, nous serions porté à penser que dans la majorité des cas, c'est le désir de travailler qui entraîne une réduction de la fécondité.

Chapitre 11

ASPECTS DIVERS DE LA FÉCONDITÉ CANADIENNE

Nous réunirons dans ce chapitre des données et des commentaires sur quelques aspects de la fécondité qui, pour diverses raisons, ne peuvent être traités dans cet ouvrage que sommairement. Trois aspects seront examinés:

1) les intervalles entre le premier mariage et la première naissance de même qu'entre les naissances de divers rangs:
2) l'évolution des taux de fécondité par rang de naissance depuis 1928;
3) la fécondité illégitime.

Nous n'accorderons pas une importance égale à tous ces aspects; les intervalles génésiques nous retiendront un peu plus longuement, car leur étude repose sur des données inédites provenant du recensement de 1961; les autres aspects ne manquent pas d'intérêt, mais nous les traiterons plus rapidement, soit parce que les données sont limitées, soit parce qu'ils sont quelque peu étrangers aux préoccupations majeures de cette étude.

1. VARIATIONS DES INTERVALLES GÉNÉSIQUES

Nous désignerons par l'expression "intervalle génésique" le temps qui sépare soit le premier mariage de la première naissance, soit les diverses naissances successives; dans le premier cas, il s'agit de l'intervalle de rang 0, les autres intervalles étant distingués également par leur rang: 1 (entre première et deuxième naissances), 2 (entre deuxième et troisième naissances), --- etc. Le rang de l'intervalle correspond donc à celui de la naissance qui marque son début. Les intervalles de rangs 0 à 9 seront étudiés en fonction de l'âge de la femme mariée à son mariage, de son âge au moment du recensement de 1961, de même que du nombre d'enfants nés vivants pour chaque femme. Nous examinerons également,

pour quelques groupes d'âges au mariage et en 1961, les variations de l'intervalle génésique pour les femmes immigrées et trois groupes de femmes nées au Canada: Anglo-protestantes, Anglo-catholiques et Franco-catholiques.

Les informations dont on s'est servi pour mesurer les intervalles appellent quelques commentaires. Il s'agit de l'âge des enfants et de la date du mariage. Le recensement permet de connaître l'âge de chaque enfant d'une famille (en années) de même que le nombre d'enfants nés vivants de chaque femme déjà mariée, du moins pour les femmes qui font partie de l'échantillon au cinquième qui a servi à recueillir les renseignements relatifs à la fécondité (nombre d'enfants nés vivants et date du mariage). Il a d'abord fallu éliminer toutes les femmes déjà mariées pour lesquelles le nombre d'enfants nés vivants n'était pas le même que le nombre des enfants recensés dans la famille, afin que le calcul des intervalles ne soit pas faussé par les enfants décédés ou par ceux qui ont pu quitter leur foyer. La mesure de l'intervalle entre le mariage et la première naissance repose sur la date du mariage et l'âge de l'aîné des enfants. Comme la date du mariage n'est pas connue avec précision (on a classé les mariages par période de six mois de calendrier) et que l'âge des enfants n'est donné qu'en années révolues, on ne peut estimer la durée de l'intervalle entre mariage et première naissance qu'avec une assez forte marge d'imprécision pouvant aller jusqu'à un an et demi. Cependant, le calcul peut être fait de telle sorte que les erreurs dans un sens soient compensées par celles qu'on fait dans l'autre sens. Il en résulte que l'intervalle moyen est à peu près juste, à condition que la loi des grands nombres puisse jouer.

Le même problème se pose à propos des intervalles de rangs 1 à 9, dont la mesure repose sur l'âge des enfants successifs. Mais dans ce cas, la marge d'erreur possible peut aller jusqu'à deux ans. Cependant, ici encore, les erreurs commises dans un sens sont annulées par celles qui sont de sens contraire.

Nous allons d'abord examiner les variations des intervalles suivant leur rang, pour les diverses combinaisons possibles d'âge au mariage et d'âge en 1961 (jusqu'à 35 ans), sans tenir compte du nombre total des enfants qui sont nés de la même mère. Ce dernier facteur sera pris en considération plus loin.

ÂGE DE LA FEMME AU PREMIER MARIAGE ET ÂGE EN 1961

Le tableau 11.1 présente la durée des intervalles par rang, suivant l'âge de la femme au mariage et son âge en 1961. Nous avons laissé de côté les femmes de plus de 35 ans, parce qu'au-delà de cet âge, les femmes pour lesquelles le nombre d'enfants nés vivants ne correspond pas au

Tableau 11.1 – Durée moyenne des intervalles génésiques de rangs 0 à 9, suivant l'âge de la femme au premier mariage et san âge en 1961, Canada

(Intervalles en années)

NOTA: Sauf indication contraire, les intervalles moyens de ce tableau représentent au moins 50 femmes.

Âge au mariage et âge en 1961 des femmes	Rang de l'intervalle									
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Mariées à 14-19 ans										
15-19 ans	.71	1.36	1.46	1.36[b]	1.33[a]					
20-24 "	1.18	1.80	1.68	1.52	1.46	1.35	1.08[c]	1.00[a]		
25-29 "	1.63	2.35	2.37	2.09	1.89	1.70	1.52	1.42	1.36[d]	1.33[a]
30-34 "	1.94	2.87	3.06	2.78	2.52	2.20	1.96	1.75	1.66	1.46
Mariées à 20-24 ans										
20-24 ans	.93	1.54	1.29	1.13[e]	1.50[a]					
25-29 "	1.46	2.07	1.93	1.73	1.51	1.43	1.29[f]	1.25[a]	1.00[g]	
30-34 "	1.92	2.62	2.68	2.36	2.08	1.93	1.69	1.56	1.49	1.58[g]
Mariées à 25-29 ans										
25-29 ans	.62	1.97	1.66	2.07[h]	1.87[i]	1.50[a]	1.33[a]			
30-34 "	1.26	2.24	2.04	1.86	1.67	1.62	1.83[j]	1.17[a]		
Mariées à 30-34 ans										
30-34 ans	-.39	2.51	2.37	2.41[k]	1.91[l]	2.83[a]	1.33[a]			

[a] Moins de 10 cas. [b] 11 cas. [c] 13 cas. [d] 44 cas. [e] 45 cas. [f] 41 cas. [g] 26 cas. [h] 46 cas. [i] 15 cas. [j] 29 cas. [k] 49 cas. [l] 22 cas.

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

GRAPHIQUE II. I

DURÉE MOYENNE DES INTERVALLES GÉNÉSIQUES DE RANGS 0 À 9, SUIVANT L'ÂGE DE LA FEMME AU PREMIER MARIAGE ET SON ÂGE EN 1961, CANADA

FEMMES MARIÉES À 14-19 ANS

INTERVALLE (EN ANNÉES)

3.50
3.00
2.50
2.00
1.50
1.00
.50
0

30-34 ANS EN 1961
15-19 ANS EN 1961
20-24 ANS EN 1961
25-29 ANS EN 1961

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

RANG DE L'INTERVALLE

FEMMES MARIÉES À 20-24 ANS

INTERVALLE (EN ANNÉES)

3.50
3.00
2.50
2.00
1.50
1.00
.50
0

30-34 ANS EN 1961
20-24 ANS EN 1961
25-29 ANS EN 1961

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

RANG DE L'INTERVALLE

FEMMES ÂGÉES DE 25-29 ANS (EN 1961)

INTERVALLE (EN ANNÉES)

3.50
3.00
2.50
2.00
1.50
1.00
.50
0

MARIÉES À 14-19 ANS
MARIÉES À 25-29 ANS
MARIÉES À 20-24 ANS

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

RANG DE L'INTERVALLE

FEMMES ÂGÉES DE 30-34 ANS (EN 1961)

INTERVALLE (EN ANNÉES)

3.50
3.00
2.50
2.00
1.50
1.00
.50
0

MARIÉES À 14-19 ANS
MARIÉES À 25-29 ANS
MARIÉES À 20-24 ANS
MARIÉES À 30-34 ANS

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

RANG DE L'INTERVALLE

Source: Tableau II.1



nombre d'enfants présents deviennent assez nombreuses. Même si ces cas ont été systématiquement écartés, il pourrait en résulter une sélection qui fausse les résultats. Les informations du tableau 11.1 sont reproduites partiellement dans le graphique 11.1. Toutes les courbes ont une forme générale semblable: l'intervalle croît lorsqu'on passe du rang 0 au rang 1 ou 2, puis il décroît régulièrement. La partie décroissante de la courbe s'explique par le fait qu'à mesure que le rang croît, on a affaire à des femmes qui ont donné naissance à un nombre de plus en plus grand d'enfants. On verra plus loin que lorsqu'on tient compte de la dimension des familles, cette diminution de l'intervalle en fonction du rang ne se produit plus.

Les deux panneaux du haut du graphique 11.1 groupent les courbes correspondant aux femmes mariées de 14 à 20 ans et de 20 à 25 ans, respectivement; chaque courbe correspond à un groupe d'âges en 1961. Pour un âge au mariage donné, les intervalles sont d'autant plus longs que les femmes sont âgées; la différence est de l'ordre d'une demi-année entre les groupes d'âges, mais elle tend à s'accroître jusqu'à l'intervalle de rang 2 puis à décroître. Cet accroissement des intervalles, à mesure que l'âge (en 1961) s'élève, n'a rien d'étonnant: comme l'âge au mariage est constant, la durée du mariage est d'autant plus longue que l'âge des femmes en 1961 est élevé. Il est donc normal que la durée moyenne de chaque intervalle soit plus longue, à mesure que l'âge s'élève. Dans les deux panneaux du bas, les courbes sont groupées suivant l'âge des femmes en 1961 (25-29 et 30-34 ans). On constate que les intervalles sont d'autant plus longs que l'âge au mariage est faible, à l'exception des cas pour lesquels l'âge au mariage et l'âge en 1961 tombent dans le même groupe. Pour ces derniers cas, l'intervalle est plus grand que ce à quoi on s'attendrait. Remarquons en passant que l'intervalle entre mariage et première naissance est alors particulièrement faible: six dixièmes d'année pour les femmes âgées de 25-29 ans et mariées au même âge; il est négatif (-0.4 an) pour celles de 30-34 ans qui se sont mariées à cet âge. Dans ce dernier cas, on peut penser que pour la majorité des femmes, le premier enfant est né avant le mariage.

Nous avons examiné des données semblables pour chaque type d'habitat: aucune différence systématique n'apparaît.

ÂGE EN 1961, ÂGE AU PREMIER MARIAGE ET DIMENSION DE LA FAMILLE

Nous avons déjà signalé que la prise en considération de la dimension de la famille change l'allure des courbes représentant la durée de l'intervalle suivant le rang. Comme le montrent les données du tableau 11.2 et du graphique 11.2, l'intervalle croît dans ce cas assez brusquement

GRAPHIQUE II. 2

DURÉE MOYENNE DES INTERVALLES GÉNÉSIQUES DE RANGS 0 À 9, SUIVANT L'ÂGE DE LA FEMME EN 1961, SON ÂGE AU PREMIER MARIAGE ET LE NOMBRE D'ENFANTS VIVANTS AUXQUELS ELLE A DONNÉ NAISSANCE, CANADA

INTERVALLE (EN ANNÉES)
FEMMES DE 25-29 ANS EN 1961 ET MARIÉES À 14-19 ANS
5.00 4.00 3.00 2.00 1.00 + 0 − 1.00 2.00
1 2 ENFANTS NÉS 3 4 6 8 10
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
RANG DE L'INTERVALLE

INTERVALLE (EN ANNÉES)
FEMMES DE 25-29 ANS EN 1961 ET MARIÉES À 20-24 ANS
3.00 2.00 1.00 + 0 − 1.00 2.00 3.00 4.00
1 2 ENFANTS NÉS 3 4 6 8
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
RANG DE L'INTERVALLE

INTERVALLE (EN ANNÉES)
FEMMES DE 30-34 ANS EN 1961 ET MARIÉES À 14-19 ANS
5.00 4.00 3.00 2.00 1.00 0
1 2 3 ENFANTS NÉS 4 6 8 10
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
RANG DE L'INTERVALLE

INTERVALLE (EN ANNÉES)
FEMMES DE 30-34 ANS EN 1961 ET MARIÉES À 20-24 ANS
4.00 3.00 2.00 1.00 + 0 − 1.00
1 2 3 ENFANTS NÉS 4 6 8 10
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
RANG DE L'INTERVALLE

Source: Tableau II.2

Tableau 11.2 – Durée moyenne des intervalles génésiques de rangs 0 à 9, suivant l'âge de la femme en 1961, son âge au premier mariage et le nombre d'enfants vivants auxquels elle a donné naissance, Canada

(Intervalles en années)

NOTA: Sauf indication contraire, les intervalles moyens de ce tableau représentent au moins 50 femmes.

Âge de la femme en 1961, âge au mariage, nombre d'enfants nés vivants	Rang de l'intervalle									
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
25-29 ans en 1961										
Mariées à 14-19 ans										
1 enfant	3.22	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2 enfants	1.90	3.11	–	–	–	–	–	–	–	–
3 "	1.40	2.28	2.88	–	–	–	–	–	–	–
4 "	1.16	1.81	2.12	2.38	–	–	–	–	–	–
6 "	.85	1.52	1.53	1.59	1.69	1.83	–	–	–	–
8 "	.66	1.40	1.22	1.35	1.34	1.33	1.42	1.45	–	–
10 enfants[a]	–.89	1.33	1.89	1.22	1.44	1.22	1.56	1.00	1.33	1.33
Mariées à 20-24 ans										
1 enfant	2.11	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2 enfants	1.36	2.32	–	–	–	–	–	–	–	–
3 "	1.03	1.82	2.10	–	–	–	–	–	–	–
4 "	.77	1.59	1.65	1.83	–	–	–	–	–	–
6 "	.26	1.36	1.32	1.26	1.38	1.49	–	–	–	–
8 enfants[b]	–3.08	1.00	1.33	1.33	1.33	1.00	1.33	1.33	–	–
10 "	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
30-34 ans en 1961										
Mariées à 14-19 ans										
1 enfant	3.89	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2 enfants	2.45	4.18	–	–	–	–	–	–	–	–
3 "	1.80	2.98	4.13	–	–	–	–	–	–	–
4 "	1.48	2.39	2.95	3.49	–	–	–	–	–	–
6 "	1.16	1.76	1.96	2.10	2.33	2.51	–	–	–	–
8 "	1.07	1.62	1.62	1.54	1.76	1.81	1.81	1.90	–	–
10 "	.87	1.56	1.34	1.48	1.53	1.52	1.50	1.40	1.55	1.46
Mariées à 20-24 ans										
1 enfant	3.64	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2 enfants	2.21	3.38	–	–	–	–	–	–	–	–
3 "	1.57	2.48	3.23	–	–	–	–	–	–	–
4 "	1.22	1.98	2.38	2.69	–	–	–	–	–	–
6 "	.78	1.66	1.65	1.72	1.88	2.11	–	–	–	–
8 "	.57	1.41	1.45	1.42	1.56	1.49	1.56	1.61	–	–
10 enfants[c]	–.15	1.54	1.35	1.31	1.19	1.38	1.23	1.31	1.35	1.58

[a] 9 cas. [b] 3 cas. [c] 26 cas.

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

entre le rang 0 et le rang 1, comme tout à l'heure; mais on n'observe pas de diminution progressive de l'intervalle après le rang 1 ou 2. En fait, l'intervalle croît constamment avec le rang et cette croissance est d'autant plus forte que la dimension de la famille est petite. Pour les familles de 8 et 10 enfants, l'intervalle est pratiquement stable du rang 1 au rang 9, à un niveau variant entre 1.3 et 1.7 ans, suivant les cas. Notons cependant que pour les femmes âgées de 30-34 ans, mariées à 14-19 ans et qui ont eu 8 enfants, la durée de l'intervalle croît légèrement à mesure que le rang s'élève. Ces femmes étaient mariées, en moyenne, depuis 15 ans environ, ce qui, apparemment, a laissé quelque jeu pour un espacement volontaire des naissances, surtout à partir de la quatrième. Mais pour les autres femmes qui ont eu 8 ou 10 enfants, l'intervalle est à peu près constant, quel que soit le rang (à l'exception, évidemment, de l'intervalle entre le mariage et la première naissance).

D'une façon générale, on peut faire les observations suivantes:

1° Pour un rang donné, l'intervalle est d'autant plus long que le nombre d'enfants nés est faible.

2° La croissance de la durée des intervalles, avec la progression du rang, est d'autant plus rapide que le nombre d'enfants nés est faible, résultat probable de l'espacement volontaire des naissances.

3° Pour les quatre groupes de femmes étudiés ici, le dernier intervalle des femmes qui ont eu n enfants est plus long que le dernier intervalle (supérieur d'un degré) des femmes qui ont eu $n + 1$ enfants. Il y a parfois exception pour le rang 0.

Les valeurs extrêmes sont -3.1 ans (femmes de 25-29 ans, mariées à 20-24 ans, qui ont eu 8 enfants, intervalle de rang 0) et 4.2 ans (femmes de 30-34 ans, mariées à 14-19 ans, qui ont eu deux enfants, intervalle de rang 0). Dans le premier cas, la durée du mariage a été de 10 ans au maximum[1]; il est probable que la plupart de ces femmes ont eu un ou plusieurs enfants avant de se marier. Elles ne sont d'ailleurs pas les seules; on peut penser que dans tous les cas où l'intervalle 0 est inférieur à 1 an, une fraction appréciable des femmes ont conçu leur premier enfant avant le mariage.

Pour un nombre donné d'enfants nés, les intervalles d'un rang quelconque sont d'autant plus grands que la durée du mariage est longue. À

[1] Elle a pu être, dans certains cas, de 11.5 ans, en tenant compte de la marge d'erreur des estimations.

cet égard, les quatre groupes de femmes observées se rangent dans l'ordre suivant (ordre croissant de la durée des intervalles):

– femmes de 25-29 ans, mariées à 20-24 ans;
– " " " ", " " 14-19 " ;
– " " 30-34 ", " " 20-24 " ;
– " " " ", " " 14-19 " .

Il y a très peu de différence cependant, entre les trois groupes de femmes qui ont eu 10 enfants.

DIFFÉRENCES ENTRE GROUPES CULTURELS

Nous avons représenté, dans le graphique 11.3, la durée des intervalles de rangs 0 à 6 pour les immigrées et pour trois groupes d'autochtones: Anglo-protestantes, Anglo-catholiques et Franco-catholiques. On n'a tenu compte que des femmes âgées de 30-34 ans mariées à 20-24 ans et de celles de 25-29 ans mariées à 14-19 ans[2]. Il y a très peu de différences entre les Anglo-catholiques et les Franco-catholiques, qui ont les intervalles les plus faibles. Les Anglo-protestantes ont systématiquement des intervalles plus longs d'environ trois mois. Quant aux femmes qui sont nées hors du Canada, les intervalles de rang faible sont plus élevés que ceux des trois autres groupes, mais ils se rapprochent de ceux qu'on observe pour les Anglo-catholiques et les Franco-catholiques, à partir du rang 4.

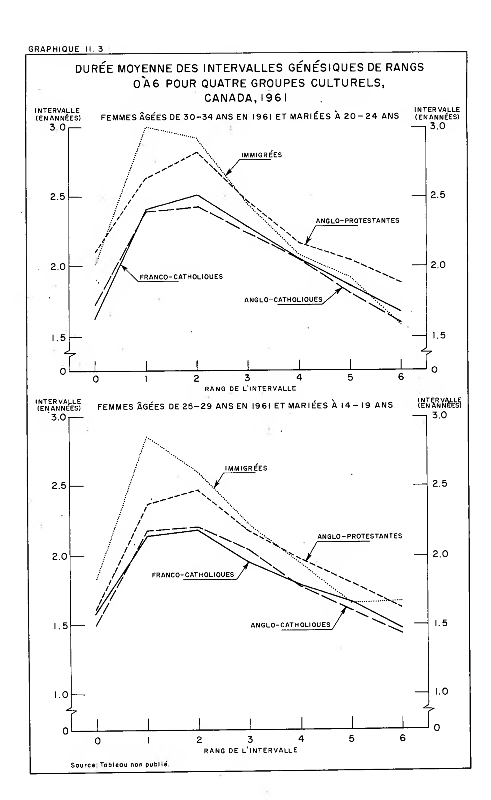
VARIATIONS DE L'INTERVALLE DE RANG 0

L'intervalle entre le mariage et la première naissance présente un intérêt particulier à cause de son association possible avec les conceptions prénuptiales. On trouvera dans le tableau 11.3 et le graphique 11.4 la valeur moyenne de cet intervalle, suivant l'âge de la femme en 1961, son âge au premier mariage et le nombre d'enfants vivants auxquels elle a donné naissance. La durée de l'intervalle décroît:

- à mesure que le nombre d'enfants nés augmente, surtout pour les femmes mariées depuis peu de temps;
- avec le retard de l'âge au mariage, surtout pour les femmes qui ont eu beaucoup d'enfants.

Lorsque l'intervalle moyen est inférieur à 1 an environ, il y a de fortes chances que la majorité des femmes concernées aient conçu leur premier

[2] Chacun des intervalles moyens a été calculé pour au moins 50 femmes; il y a exception pour l'intervalle de rang 6 des immigrées de 30-34 ans (40 cas) et pour les intervalles de rangs 5 et 6 des immigrées de 25-29 ans (47 et 15 cas).


GRAPHIQUE II. 3
DURÉE MOYENNE DES INTERVALLES GÉNÉSIQUES DE RANGS 0 À 6 POUR QUATRE GROUPES CULTURELS, CANADA, 1961
INTERVALLE (EN ANNÉES)
FEMMES ÂGÉES DE 30-34 ANS EN 1961 ET MARIÉES À 20-24 ANS
IMMIGRÉES
ANGLO-PROTESTANTES
FRANCO-CATHOLIQUES
ANGLO-CATHOLIQUES
RANG DE L'INTERVALLE
FEMMES ÂGÉES DE 25-29 ANS EN 1961 ET MARIÉES À 14-19 ANS
Source: Tableau non publié.

enfant avant le mariage. C'est le cas des femmes qui répondent aux conditions suivantes:

Âge en 1961	Âge au mariage	Nombre d'enfants
30-34 ans	14-19 ans	10 enfants
" "	20-24 "	6 et plus
" "	25-29 "	3 " "
" "	30-34 "	1 " "
25-29 "	14-19 "	6 " "
" "	20-24 "	4 " "
" "	25-29 "	2 " "
20-24 "	14-19 "	3 " "
" "	20-24 "	2 " "
15-19 "	14-19 "	1 " "

Les valeurs extrêmes des intervalles sont de 3.9 ans et -8.5 ans. Il serait évidemment intéressant de connaître non seulement l'intervalle moyen, mais la distribution des femmes suivant la durée de l'intervalle. Malheureusement, les données du recensement, à cause des marges d'erreur qui les caractérisent, se prêtent mal à des estimations de cette nature.

Tableau 11.3 – Durée moyenne de l'intervalle entre le premier mariage et la première naissance, suivant l'âge de la femme en 1961, son âge au premier mariage et le nombre d'enfants vivants auxquels elle a donné naissance, Canada

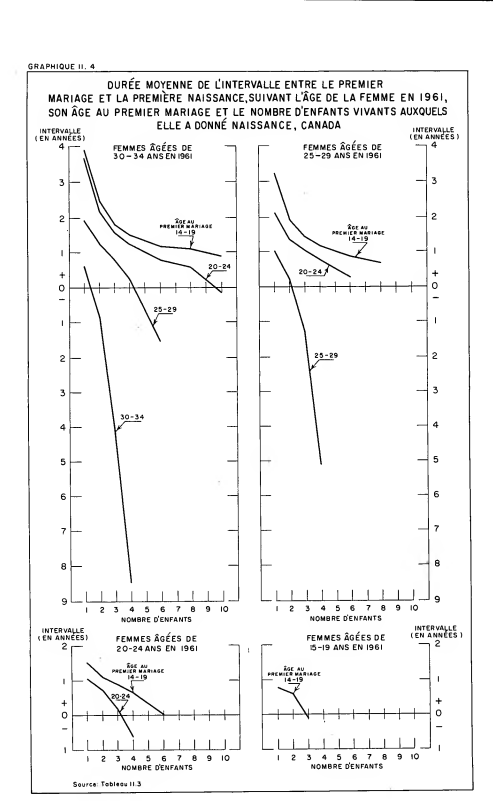
(Durée en années)

Âge de la femme en 1961 et âge au premier mariage	Nombre d'enfants nés vivants						
	1	2	3	4	6	8	10
30-34 ans en 1961							
Mariées à 14-19 ans........	3.89	2.45	1.80	1.48	1.16	1.07	.87
" "20-24 "	3.64	2.21	1.57	1.22	.78	.57	-.15[a]
" "25-29 "	1.93	1.25	.79	.22	-1.54	–	–
" "30-34 "	.60	-0.86	-4.10	-8.47[b]	–	–	–
25-29 ans en 1961							
Mariées à 14-19 ans........	3.22	1.90	1.40	1.16	.85	.66	–
" "20-24 "	2.11	1.36	1.03	.77	.26	–	–
" "25-29 "	1.02	.19	-1.33	-5.10[c]	–	–	–
20-24 ans en 1961							
Mariées à 14-19 ans........	1.50	1.10	.88	.66	.01	–	–
" "20-24 "	1.05	.71	.18	-.64[d]	–	–	–
15-19 ans en 1961							
Mariées à 14-19 ans........	.77	.59	-.13	–	–	–	–

[a] 26 cas. [b] 27 cas. [c] 31 cas. [d] 39 cas.

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, tableau non publié.

GRAPHIQUE II. 4



Source: Tableau II.3

2. TAUX DE FÉCONDITÉ SUIVANT LE RANG DE NAISSANCE

Nous examinerons d'abord les taux globaux de fécondité générale par rang de naissance, des années 1928 à 1965. Nous verrons ensuite les taux de fécondité par rang de naissance et par groupe d'âges en 1961.

TAUX GLOBAL DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE PAR RANG DE NAISSANCE, 1928-1965

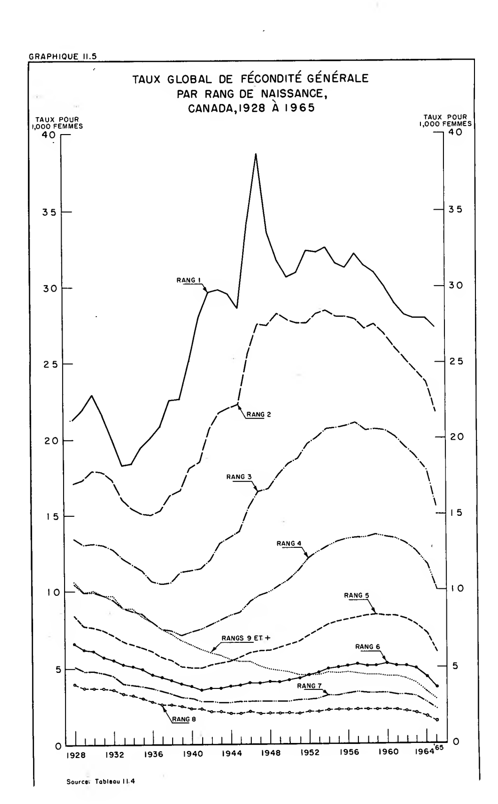
Rappelons qu'un taux de fécondité global est le rapport des naissances d'une année à *l'ensemble* des femmes de 15 à 49 ans (ou 44 ans), par opposition aux taux par âge ou groupes d'âges; par fécondité *générale*, on entend celle des femmes de tout état matrimonial, par opposition à la fécondité légitime ou illégitime. Avant 1944, le classement des naissances de la statistique de l'état civil ne permet pas de calculer rigoureusement le taux global de fécondité générale par rang de naissance: les statistiques des naissances où l'on trouve le classement par rang ne concernent que les naissances légitimes, mais elles incluent les mort-nés légitimes, sans qu'on puisse distinguer ces derniers. Il nous faudra donc les utiliser telles quelles. À partir de 1944, le taux peut être calculé correctement. Il ne semble pas que l'anomalie qu'on doit commettre pour les années 1928-1943 introduise une erreur appréciable: les taux du tableau 11.4 ou les courbes du graphique 11.5 ne manifestent aucune rupture entre 1943 et 1944. L'examen des courbes du graphique 11.5 conduit aux observations suivantes:

1. Les fluctuations des taux sont d'autant plus faibles que le rang est élevé.
2. La reprise de la fécondité se manifeste dès 1934 pour les naissances de rang 1, mais seulement en 1937 pour celles de rang 2, en 1938 pour le rang 3, en 1940 pour le rang 4, --- etc. Ces décalages s'expliquent facilement: si, une année donnée, il y a peu de naissances de rang x, il y en aura normalement peu de rang $x + 1$, deux ans plus tard, c'est-à-dire après l'intervalle moyen qui sépare les naissances de rang x de celles de rang $x + 1$.
3. Le redressement de la fécondité est d'autant plus accentué que le rang est faible et le maximum est *atteint plus tôt pour les rangs faibles* que pour les rangs élevés. Voici l'augmentation relative, en pourcentage, des taux de chaque rang:

Rang	Années des taux minimum et maximum	Accroissement du taux en %
1	1933-1947	112%
2	1936-1954[3]	89%
3	1937-1957	102%
4	1939-1959	93%
5	1941-1959	68%
6	1941-1957	44%
7	1944-1957	26%

[3] Le maximum est presque atteint en 1949.

GRAPHIQUE II.5



Source: Tableau II.4

Tableau 11.4 – Taux global de fécondité générale[a] par rang de naissance, Canada[b], 1928 à 1965

(Taux pour 1,000 femmes)

Année	Rang de naissance								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9+
1928	21.3	17.1	13.4	10.4	8.4	6.6	5.1	4.0	10.6
1929	21.9	17.3	13.0	9.9	7.7	6.2	4.8	3.7	9.9
1930	22.9	17.9	13.1	9.9	7.6	6.1	4.8	3.7	10.0
1931	21.6	17.8	13.0	9.7	7.4	5.7	4.7	3.7	9.7
1932	20.0	17.3	12.7	9.4	7.1	5.5	4.5	3.6	9.7
1933	18.3	16.0	12.1	8.9	6.7	5.2	4.0	3.3	8.9
1934	18.4	15.4	11.7	8.7	6.5	5.1	3.9	3.2	8.9
1935	19.5	15.1	11.3	8.5	6.3	4.9	3.8	3.0	8.3
1936	20.1	15.0	10.6	8.0	6.1	4.6	3.7	2.8	8.0
1937	20.8	15.3	10.4	7.5	5.7	4.4	3.5	2.6	7.5
1938	22.5	16.3	10.5	7.4	5.5	4.2	3.3	2.6	7.2
1939	22.6	16.6	10.7	7.1	5.1	4.0	3.1	2.5	6.8
1940	25.1	18.1	11.3	7.3	5.0	3.8	3.0	2.3	6.5
1941	28.0	18.5	11.4	7.5	5.0	3.6	2.8	2.3	6.2
1942	29.6	20.6	12.0	7.8	5.2	3.7	2.8	2.1	6.0
1943	29.8	21.7	13.1	8.1	5.3	3.7	2.7	2.1	5.8
1944	29.5	22.0	13.5	8.4	5.4	3.8	2.7	2.0	5.5
1945	28.6	22.2	13.9	8.6	5.7	3.9	2.8	2.0	5.4
1946	34.3	25.6	15.5	9.3	6.0	4.0	2.8	2.1	5.4
1947	38.7	27.5	16.5	9.7	6.1	4.0	2.8	2.0	5.1
1948	33.6	27.4	16.7	9.9	6.1	4.1	2.8	2.0	4.9
1949	31.7	28.2	17.6	10.3	6.3	4.1	2.8	2.0	4.8
1950	30.6	27.8	18.3	10.7	6.5	4.2	2.8	2.0	4.7
1951	30.9	27.6	18.7	11.3	6.7	4.3	2.9	2.0	4.5
1952	32.3	27.6	19.7	12.1	7.1	4.5	2.9	2.1	4.5
1953	32.2	28.2	20.1	12.5	7.4	4.7	3.0	2.1	4.5
1954	32.5	28.4	20.6	12.9	7.8	4.9	3.2	2.2	4.7
1955	31.5	28.0	20.7	13.2	8.0	5.0	3.2	2.2	4.6
1956	31.2	28.0	20.8	13.4	8.1	5.1	3.3	2.2	4.7
1957	32.1	27.8	21.0	13.5	8.2	5.2	3.4	2.2	4.6
1958	31.3	27.2	20.5	13.5	8.3	5.1	3.3	2.2	4.5
1959	30.9	27.5	20.6	13.7	8.4	5.1	3.3	2.2	4.5
1960	29.9	26.8	20.5	13.5	8.3	5.2	3.3	2.2	4.4
1961	28.9	25.9	20.1	13.4	8.3	5.1	3.2	2.2	4.4
1962	28.1	25.2	19.4	13.1	8.1	5.1	3.2	2.1	4.2
1963	27.9	24.5	18.9	12.6	7.8	4.9	3.1	2.0	4.0
1964	27.9	23.7	17.9	11.7	7.2	4.4	2.7	1.8	3.4
1965	27.3	21.7	15.5	10.0	6.0	3.7	2.3	1.5	2.9

[a] Nombre annuel des naissances vivantes de chaque rang divisé par le nombre des femmes âgées de 15-49 ans. Avant 1944, il a fallu utiliser le nombre des naissances vivantes et des mort-nés légitimes. [b] Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont exclus jusqu'à l'année 1955; Terre-Neuve est exclue pour toutes les années.

SOURCES: Naissances: B.F.S., *Statistique de l'état civil*, années 1928-1965. Population: B.F.S., *Recensement du Canada* et *Estimations de la population*, diverses années.

Les augmentations des rangs supérieurs sont négligeables.

4. Les taux des rangs 1 et 2 ont repris leur baisse depuis 1955, baisse qui va en s'accélérant; cette baisse ne commence que quelques années plus tard pour les naissances des rangs supérieurs à 3.

Une étude approfondie de l'évolution récente des taux de fécondité par rang de naissance permettrait peut-être de jeter un peu de lumière sur la baisse très rapide des taux de fécondité du moment qu'on observe depuis quelques années, au Canada comme aux États-Unis. Mais une telle étude dépasserait le cadre de ce travail[4].

TAUX DE FÉCONDITÉ PAR RANG DE NAISSANCE ET PAR GROUPE D'ÂGES

Comme on peut s'y attendre, la fécondité correspondant aux divers rangs de naissance, ne se distribue pas de la même façon suivant l'âge de la mère. On trouvera dans le tableau 11.5 et le graphique 11.6, les taux de fécondité du Canada (sans Terre-Neuve), en 1961, suivant le rang de la naissance et l'âge de la mère (par groupe de cinq ans). Pour les naissances des deux premiers rangs, ce sont les femmes de 20-24 ans qui ont le taux de fécondité le plus élevé, la concentration à cet âge étant très accusée: environ la moitié des naissances de rang 1 et quatre dixièmes des naissances de rang 2 surviennent à cet âge. À mesure que le rang s'élève, un étalement se produit entre les divers groupes d'âges, le taux maximum se produisant pour un âge de plus en plus avancé, sans toutefois dépasser 35-39 ans (rang 9 et plus).

[4] Signalons cependant que pour bien interpréter l'évolution récente de la fécondité, il serait de la plus grande utilité de connaître les naissances suivant le rang et suivant la durée du mariage. À ce point de vue, le Canada est très en retard sur plusieurs pays européens et cette situation est déplorable.

Tableau 11.5 – Taux de fécondité[a] par rang de naissance et suivant l'âge de la mère, Canada[b], 1961

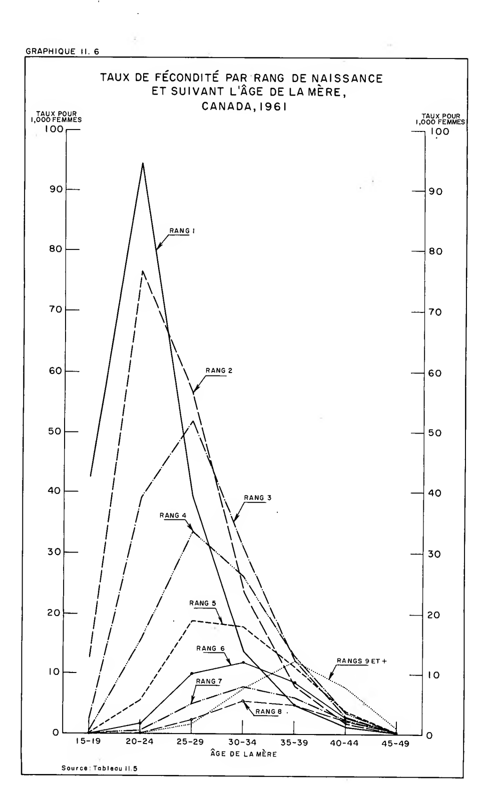
(Taux pour 1,000 femmes)

Âge de la mère	Rang de naissance								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9+
15-19 ans	42.5	12.7	2.4	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
20-24 "	94.4	76.5	39.2	15.8	5.6	1.7	0.4	0.1	0.0
25-29 "	39.4	56.6	51.9	33.4	18.9	10.0	5.0	2.4	1.6
30-34 "	13.7	23.6	30.5	26.1	17.9	11.9	7.9	5.4	7.7
35-39 "	4.8	8.1	12.5	13.1	11.2	8.4	6.1	4.8	12.1
40-44 "	1.2	1.9	2.9	3.5	3.7	2.8	2.5	2.2	7.8
45-49 "	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	1.0

[a] Nombre annuel des naissances d'un rang donné survenant à des mères d'un certain âge, divisé par le nombre de femmes de cet âge. [b] Sauf Terre-Neuve.

SOURCES: Naissances: B.F.S., *Statistique de l'état civil, 1961*, tableau B11. Population: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 1.2-2, tableau 20.

GRAPHIQUE II. 6



Source: Tableau II.5

3. NAISSANCES ILLÉGITIMES

ÉVOLUTION DE 1921 À 1965

La natalité illégitime, au Canada, est relativement faible. En 1965, on a enregistré 28,078 naissances illégitimes, soit 6.7% des naissances vivantes. Ce pourcentage est plus du triple de celui qu'on observait au cours de la période 1921-1925 (2.2%). Il est un peu plus faible que celui des États-Unis en 1965 (7.7%); mais il est passablement plus élevé que celui de la population blanche américaine (4.0%). Le pourcentage que représentent les naissances illégitimes, par rapport à l'ensemble des naissances vivantes, au Canada, est donné dans le tableau 11.6, pour les

Tableau 11.6 – Pourcentage des naissances illégitimes parmi les naissances vivantes, Canada[a], 1921 à 1965

Année	%	Année	%	Année	%
1921-1925	2.2	1944	4.2	1955	3.8
1926-1930	3.0	1945	4.5	1956	3.9
1931-1935	3.6	1946	4.1	1957	4.0
1936	3.9	1947	4.0	1958	4.0
1937	3.9	1948	4.3	1959	4.2
1938	4.0	1949	3.9	1960	4.3
1939	3.9	1950	3.9	1961	4.5
1940	3.9	1951	3.8	1962	4.8
1941	4.0	1952	3.8	1963	5.3
1942	4.1	1953	3.8	1964	5.9
1943	4.1	1954	3.9	1965	6.7

[a] La province de Québec est exclue pour les années 1921-1925.

SOURCE: B.F.S., *Statistique de l'état civil, 1965*, tableau B8.

années 1921-1965. Il importe de noter que la définition des naissances illégitimes n'est pas identique pour toutes les provinces. Dans toutes les provinces sauf l'Ontario, une naissance illégitime est celle d'un enfant dont les parents ne sont pas mariés l'un à l'autre[5]; en Ontario, depuis 1949, ne sont considérées comme naissances illégitimes que celles dont la mère n'est pas mariée. Le pourcentage des naissances illégitimes est resté à peu près stable, entre 1936 et 1958, à l'exception d'une hausse sensible pour les années 1944 et 1945, imputable à la séparation de nombreux couples à la fin de la dernière guerre. Cependant, on note une croissance marquée du pourcentage depuis 1958 (4.0 à 6.7). Toutes les provinces y participent; en 1965, exception faite de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard, elles ont toutes atteint leur plus haut pourcentage de naissances illigétimes.

[5] C'est-à-dire qu'une naissance est illégitime, même si la mère est mariée, lorsque le père de l'enfant n'est pas le mari de la mère.

Disons tout de suite que ces pourcentages sont un indice très grossier et parfois trompeur de la fécondité des femmes non mariées. Si, par exemple, la fécondité de l'ensemble des femmes (mariées et non mariées) diminue alors que le pourcentage des naissances illégitimes est stable, il est probable que la fécondité des femmes non mariées a diminué elle aussi. Mais il faut tenir compte d'un autre facteur: la nuptialité. Il est évident que si la proportion des femmes mariées croît, surtout avant trente ans, on doit s'attendre à une réduction du pourcentage des naissances illégitimes, à moins que la fécondité des femmes non mariées augmente proportionnellement. Nous allons donc, pour donner un aperçu plus juste de l'évolution du comportement des femmes non mariées, calculer des taux de fécondité illégitime par groupe d'âges, en rapportant, au nombre de femmes non mariées d'un groupe d'âges donné, le nombre des naissances illégitimes dont la mère appartient au même groupe d'âges. On trouvera ces taux dans le tableau 11.7, pour le Canada et pour les années 1921, 1931, 1941, 1951 et 1961. Ils sont reproduits dans le graphique 11.7.

Tableau 11.7 – Taux de fécondité illégitime par groupe d'âges, Canada[a], 1921, 1931, 1941, 1951 et 1961

(Taux pour 1,000 femmes non mariées)

Année	Âge de la mère (en années)						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
1921..................	5.9	10.1	7.1	5.9	3.5	1.4	0.3
1931..................	6.6	11.1	8.8	6.7	5.0	1.7	0.2
1941..................	5.8	12.8	11.1	7.7	5.8	2.3	0.3
1951..................	9.8	19.7	19.2	13.5	7.8	2.6	0.3
1961..................	12.7	29.5	31.2	22.9	12.9	4.1	0.2
Accroissement en % de 1921 à 1961............	115	192	339	288	269	193	-21[b]

[a] Sauf Terre-Neuve. [b] On a utilisé une décimale supplémentaire pour le calcul de ce pourcentage.

SOURCES: B.F.S., *Recensement du Canada* et *Statistique de l'état civil* des années concernées. Pour 1921, la répartition des naissances illégitimes de la province de Québec a été estimée (voir appendice C).

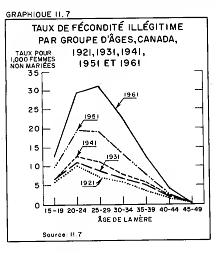
Il est incontestable que la fécondité illégitime a beaucoup augmenté depuis 1921 et surtout depuis 1941. Elle a doublé ou triplé pour tous les groupes d'âges entre 1941 et 1961, sauf au-delà de 40 ans. C'est pour le groupe d'âges 25-29 ans que l'augmentation est la plus forte: 339% comme on peut le voir à la dernière ligne du tableau 11.7. Viennent ensuite, en ordre décroissant, les groupes 30-34 ans, 35-39 ans, 40-44 ans, 20-24 ans et enfin 15-19 ans; il y a réduction de la fécondité illégitime des femmes de 45-49 ans. En 1961, sur cent femmes non mariées de 20 à 30

ans, trois ont eu un enfant. On peut se faire une idée d'ensemble de la fécondité illégitime en faisant le calcul suivant. En additionnant les taux de chaque âge[6], on obtient le nombre d'enfants illégitimes qu'aurait en moyenne, au cours de sa vie, une femme vivant hors du mariage et se comportant comme l'ensemble des femmes non mariées. On obtient les résultats suivants:

1921: 0.17 enfant	1951: 0.36 enfant
1931: 0.20 "	1961: 0.57 "
1941: 0.23 "	

L'augmentation de 1941 à 1951 et de 1951 à 1961 est considérable et il serait intéressant de pouvoir en déceler les causes. On peut se demander, en particulier, s'il s'agit d' "accidents" survenus à la suite d'une vigilance insuffisante ou si, dans certains cas du moins, nous ne sommes pas en présence d'une tendance à s'éloigner délibérément des cadres traditionnels qui ont réglé, dans notre société, les rapports sexuels, la procréation et l'éducation des enfants. Notons, en tout cas, que l'augmentation de la fécondité illégitime est davantage le fait des femmes de 20 à 40 ans que des jeunes filles. On ne saurait voir là qu'une étourderie qui trouve plus d'occasions qu'autrefois.

GRAPHIQUE II.7



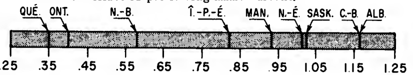
DIFFÉRENCE ENTRE PROVINCES

Il y a plus de différence entre les provinces en 1961, qu'entre les années 1921 et 1961 pour l'ensemble du Canada. Le tableau 11.8 et le graphique 11.8 donnent, pour chaque province, les taux de fécondité illégitime suivant l'âge de la mère. Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'ampleur des différences. Entre le taux maximum du Québec et celui de la Colombie-Britannique, le rapport est de 1 à 3.4. Voici ce que donne la somme des taux de fécondité par âge:

Alberta:	1.16	enfant	Manitoba:	.93	enfant
Colombie-Britannique:	1.16	"	Île-du-Prince-Édouard:	.82	"
Saskatchewan:	1.02	"	Nouveau-Brunswick:	.58	"
Nouvelle-Écosse:	1.01	"	Ontario:	.40	"
			Québec:	.35	"

[6] C'est-à-dire en multipliant par 5 la somme des taux des sept groupes d'âges.

Ces résultats sont illustrés par le diagramme suivant:



La façon dont les provinces se regroupent est un peu surprenante. Trois provinces se détachent nettement des autres, sans qu'on puisse toujours déceler de parenté entre elles. S'il n'est pas trop surprenant de trouver le Québec et le Nouveau-Brunswick avec des taux plus faibles, on s'explique plus difficilement la situation de l'Ontario entre ces deux dernières provinces. Sans doute la définition particulière des naissances illégitimes, dans cette province, entraîne-t-elle une sous-estimation des taux; mais il serait étonnant que ce seul facteur explique la faiblesse de la fécondité illégitime. Notons encore deux choses: d'abord, que dans les provinces où la fécondité illégitime est forte, le taux maximum se produit à 25-29 ans, tandis que dans les provinces d'Ontario et de Québec, le taux du groupe 20-24 ans est sinon plus élevé que celui du groupe 25-29 ans, du moins de valeur comparable; en second lieu, on ne remarque aucun lien entre le caractère plus ou moins urbain des provinces et le niveau de la fécondité illégitime.

FÉCONDITÉ ILLÉGITIME DES PRINCIPAUX GROUPES ETHNIQUES

On connaît la répartition des naissances illégitimes suivant l'origine ethnique de la mère jusqu'en 1951[7]; cependant, ces naissances n'ont pas

[7] La statistique de l'état civil a abandonné le classement des naissances suivant ce caractère, en 1952. Si des objections sérieuses peuvent être présentées contre la signification de ce caractère, il est dommage qu'on ne l'ait pas remplacé, par exemple, par la langue maternelle.

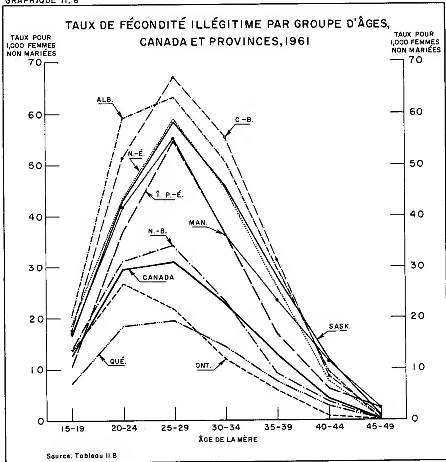
Tableau 11.8 – Taux de fécondité illégitime par groupe d'âges, Canada et provinces, 1961

Région	Âge de la mère (en années)						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Canada	12.7	29.5	31.2	22.9	12.9	4.1	0.2
Île-du-Prince-Édouard	10.7	37.0	54.7	36.6	17.2	6.2	2.4[a]
Nouvelle-Écosse	18.5	44.3	59.0	45.6	26.1	7.4	0.3
Nouveau-Brunswick	13.9	31.2	34.3	23.2	9.1	3.6	0.0
Québec	7.1	18.5	19.6	14.5	7.7	2.7	0.2
Ontario	13.6	26.8	21.7	12.1	5.9	0.8	0.0
Manitoba	17.0	41.8	55.3	36.4	23.4	11.4	2.4
Saskatchewan	16.7	43.2	58.4	45.9	28.0	11.8	0.9
Alberta	20.2	59.2	63.2	50.7	29.6	9.4	0.0
Colombie-Britannique	17.6	51.4	66.9	55.4	31.4	8.5	0.8

[a] Une naissance illégitime pour 409 femmes non mariées.

SOURCES: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 1.3-1 et *Statistique de l'état civil*, informations non publiées.

GRAPHIQUE II. 8



Source: Tableau II.B

été distribuées suivant l'âge de la mère. On ne peut donc calculer que des taux globaux de fécondité, c'est-à-dire le rapport du nombre annuel des naissances illégitimes au nombre des femmes non mariées de 15-44 ans. C'est ce taux de fécondité qu'on trouvera dans le tableau 11.9, pour quatorze des principales origines ethniques. Il y a deux réserves à faire à propos de la validité de ces taux: 1) il n'est pas certain que les femmes ont déclaré leur origine ethnique de la même façon au recensement et lorsqu'elles ont déclaré la naissance de leur enfant; 2) une fraction non négligeable des naissances illégitimes n'ont pu être classées suivant l'origine ethnique: 3.2% à 14.8% suivant les années; cela risque d'affecter beaucoup plus les groupes peu importants.

Ces réserves étant faites, il semble bien que les femmes de tous les groupes ethniques ont vu leur fécondité illégitime augmenter, entre 1931 et

1951, sauf les Hongroises (qui avaient en 1931 un taux très élevé), et les Polonaises. En 1951, les groupes ethniques qui se distinguent par une forte fécondité illégitime sont, en ordre décroissant, les Russes, les Scandinaves, les Ukrainiennes, les Britanniques et les Hollandaises. À l'opposé, on trouve les Juives, les Chinoises et les Japonaises et les Italiennes (en ordre croissant).

Tableau 11.9 – Rapport des naissances illégitimes aux femmes non mariées de 15-44 ans, suivant l'origine ethnique, Canada[a], 1931, 1941 et 1951

(Taux pour 1,000 femmes non mariées)

NOTA: Le calcul de ces taux peut être faussé par les naissances illégitimes, pour lesquelles on ne connait pas l'origine ethnique de la mère; elles représentent 14.8% des naissances illégitimes en 1931, 5.4% en 1941 et 3.2% en 1951.

Origine ethnique	1931	1941	1951
Allemande	7.1	6.7	11.1
Britannique	6.5	7.5	12.1
Anglaise	7.3	7.9	–
Écossaise	6.0	6.6	–
Irlandaise	5.7	7.6	–
Chinoise et japonaise	1.4	2.4	5.5
Française	5.4	6.8	9.7
Hollandaise	5.1	7.2	12.0
Hongroise	18.9	6.2	10.2
Italienne	5.0	4.1	5.9
Juive	0.6	0.6	4.3
Polonaise	13.1	9.8	11.1
Russe	5.1	8.0	13.5
Scandinave	7.5	8.1	13.2
Ukrainienne	12.8	9.7	12.8
Toutes origines	7.8	7.5	12.7

[a] Sauf Terre-Neuve.

SOURCES: B.F.S., *Recensement du Canada* et *Statistique de l'état civil*, pour les années indiquées.

Chapitre 12

VUE D'ENSEMBLE ET CONCLUSION

ÉVOLUTION HISTORIQUE

Il semble bien, d'après les informations dont on dispose et les évaluations que nous en avons tirées, que la fécondité des couples a conservé, au Canada, au moins jusqu'en 1871, le niveau élevé qu'on avait déjà estimé pour les couples canadiens du XVIIIe siècle. On sait que ce niveau correspond à un nombre moyen d'enfants un peu supérieur à huit, du moins pour les femmes qui ont survécu jusqu'à la fin de leur période de fécondité. On peut en déduire que les générations de femmes nées jusqu'en 1825 (qui ont eu leurs derniers enfants vers 1871) n'ont pas été affectées par l'infécondité volontaire. Par ailleurs, on peut penser que les femmes de la génération de 1825 ont été les dernières (ou à peu près) à respecter un tel comportement; en effet, la fécondité légitime a dû s'abaisser peu de temps après 1871, puisqu'en 1891, son déclin était de l'ordre de 20% (voir tableau 3.1). La baisse de la fécondité des couples s'est poursuivie après 1891, mais elle semble d'abord s'être ralentie (réduction d'environ 10% entre 1891 et 1911) pour s'accélérer ensuite: 18% entre 1911 et 1921, 14% entre 1921 et 1931 et 12% entre 1931 et 1941. Pour cette dernière année, les taux de fécondité légitime (du moment) correspondaient à une réduction d'environ 60% par rapport au niveau de 1871. On venait alors de dépasser les années pour lesquelles la fécondité a été la plus basse au Canada. Il y eut un redressement de la fécondité des couples, après 1941, mais il a été faible: un peu plus de 4% entre 1941 et 1951 et moins de 1% entre 1951 et 1961.

On peut s'étonner du ralentissement de la baisse de la fécondité légitime entre 1891 et 1911. Ce phénomène est peut-être dû à l'arrivée des forts contingents d'immigrants de cette époque, dont plusieurs avaient probablement une forte fécondité. Peut-être peut-on tirer une certaine confirmation de cette hypothèse, du fait qu'en Nouvelle-Écosse, qui a dû recevoir peu d'immigrants, on n'observe pas ce ralentissement dans la chute de la fécondité légitime.

Nous n'avons fait état, jusqu'ici, que de mesures de la fécondité du moment. On peut se demander si ces résultats sont conciliables avec les renseignements que fournissent les recensements de 1941 et 1961, sur le nombre d'enfants nés vivants des femmes qui ont déjà été mariées, suivant leur âge au moment du recensement. On sait que ces renseignements s'apparentent à des taux de fécondité par cohorte, c'est-à-dire au nombre d'enfants qu'ont eus, au cours de leur vie, les femmes qui sont nées à telle ou telle époque. Les générations les plus anciennes auxquelles on puisse remonter, en utilisant ces renseignements, sont celles des femmes qui avaient plus de 65 ans en 1941. Comme leur âge moyen était alors d'environ 74 ans, on peut admettre que l'ensemble de ces femmes correspond à peu près à la génération née en 1867. Elles avaient donné naissance, en moyenne, à 4.8 enfants[1]. Quelle réduction cela représente-t-il par rapport à la fécondité des femmes de la génération de 1825 qui se sont mariées et dont nous avons dit qu'elles avaient eu environ huit enfants? Il convient d'abord de justifier cette dernière estimation.

Ce que nous savons, c'est que, d'après nos évaluations, les taux de fécondité légitime par âge étaient à peu près les mêmes, en 1871 et en 1851, que ceux qui avaient été mesurés pour les Canadiens du XVIIIe siècle. Mais le nombre d'enfants nés vivants par femme déjà mariée dépend aussi de l'âge au mariage de ces femmes, de même que de la fraction de celles dont le mariage a été rompu avant qu'elles atteignent 50 ans. On peut se faire une idée de ces deux phénomènes en utilisant la fraction que représentent les femmes mariées, aux divers âges (appendice D). Or, la cohorte de 1825 s'est mariée à partir de 1840 et elle a probablement suivi un modèle de nuptialité qui correspond à ce que représentent les fractions de femmes mariées, par groupe d'âges, en Ontario et au Québec, en 1851. En combinant cette information avec la table de fécondité légitime moyenne des années 1851 et 1871[2], on obtient une évaluation du nombre d'enfants nés vivants par femme déjà mariée, pour la cohorte de 1825. Le résultat est 7.8 enfants, c'est-à-dire un peu moins que ce qui a été trouvé pour les femmes du XVIIIe siècle qui sont restées dans l'état du mariage au moins jusqu'à l'âge de 50 ans (8.4 enfants). Ces dernières s'étaient sans doute mariées un peu plus jeunes.

On peut faire un calcul semblable pour la cohorte née en 1845. Les femmes de cette génération se sont mariées à partir de 1860 et nous avons

---

[1] Ce nombre se rapporte, évidemment, aux femmes de plus de 65 ans qui résidaient au Canada en 1941. Plusieurs d'entre elles (30%) étaient nées à l'étranger. Il est donc possible que celles qui ont eu leurs enfants au Canada aient eu un nombre d'enfants différent de 4.8.

[2] Les taux de fécondité légitime ont apparemment peu varié entre ces deux années.

supposé que leur nuptialité pouvait être représentée par les fractions de femmes mariées, par groupe d'âges, en 1871[3]. Les taux de fécondité légitime que nous avons utilisés ont été obtenus par interpolation des taux de 1871 et 1881, en tenant compte, bien entendu, de la période pendant laquelle la cohorte de 1845 avait tel ou tel âge. On arrive ainsi à une estimation de 6.3 enfants.

On a donc les évaluations suivantes pour les trois cohortes: 1825: 7.8 enfants; 1845: 6.3 enfants; 1867: 4.8 enfants. Entre la première cohorte et la dernière, séparées par un intervalle de 42 ans, la réduction est de 38%. Ce résultat ne paraît pas invraisemblable.

Dans la suite, la descendance des femmes qui se sont mariées a continué à baisser, mais à un rythme un peu moins rapide. Prenons encore un intervalle de 42 ans à partir de la génération née en 1867; la génération de 1909 correspond à peu près à la génération-milieu des femmes nées entre 1906 et 1911. Celles qui se sont mariées ont eu en moyenne 3.15 enfants, soit une réduction de 35% par rapport à la descendance de la génération de 1867. On est alors au voisinage des cohortes qui ont eu le moins d'enfants: les femmes nées entre 1911 et 1916 avaient eu, en moyenne, 3.11 enfants (celles qui s'étaient mariées), d'après le recensement de 1961. Elles terminaient alors leur période de fécondité. Comme les générations suivantes n'avaient pas encore eu tous leurs enfants en 1961, on ne peut établir leur descendance finale; cependant, les femmes déjà mariées, qui avaient entre 40 et 45 ans en 1961, avaient déjà eu un peu plus d'enfants (3.23) que celles qui les ont précédées. Mais ce redressement est peu important.

Ce n'est donc pas surtout l'augmentation de la descendance des couples qui est responsable de la forte hausse de la fécondité (du moment) qu'on a observée entre 1941 et 1961. En fait, les neuf dixièmes de cette hausse sont imputables à la nuptialité: une plus grande fraction des femmes se marient et elles se marient plus tôt qu'autrefois.

C'est cet avancement de l'âge au mariage, auquel s'est ajouté, probablement, une réduction des intervalles entre le mariage et les naissances de divers rangs, qui explique que, depuis 1946, les taux de fécondité du moment représentent une surestimation du comportement réel des femmes en ce qui concerne le nombre d'enfants qu'elles mettent au monde. Cet effet de l'avancement de l'âge au mariage et de la concentration des naissances au début du mariage, ne peut être que temporaire. Lorsque ces deux phénomènes se stabilisent, l'effet de surestimation de la fécondité

[3] La fraction que représentent les femmes mariées, de 15 à 35 ans, est plus faible en 1871 qu'en 1851; il semble donc que les femmes qui se sont mariées autour de 1871 l'ont fait à un âge plus avancé que celles qui se sont mariées vers 1851.

tend à disparaître et c'est bien ce qu'on observe depuis 1959. De même que la forte hausse de la fécondité du moment, observée entre 1939 et 1959, n'était dans une certaine mesure qu'apparente, de même la baisse qu'on enregistre depuis 1959 pourrait bien n'être que la disparition de ce gonflement temporaire de la fécondité du moment résultant des deux phénomènes signalés.

Cependant, il n'est pas du tout certain qu'à ces phénomènes de caractère temporaire, à ces vagues de surface pourrait-on dire, ne s'associe pas un phénomène plus fondamental: la réduction de la descendance finale des couples. Mais nous sommes ici dans le domaine des conjectures et nous reviendrons plus loin sur les perspectives d'avenir.

Aujourd'hui, les femmes qui se marient, – ou les couples mariés, ce qui revient à peu près au même, – ont une descendance qui ne représente plus que les deux cinquièmes de la descendance des couples qui se sont formés avant 1850. Deux aspects particuliers de cette évolution doivent être signalés: 1° les très jeunes femmes d'aujourd'hui ont une fécondité aussi forte que celle de leurs ancêtres; la fécondité s'est réduite à partir de l'âge de vingt ans: d'un tiers environ pour les femmes de 20-24 ans; des deux tiers pour celles de 30-34 ans; des neuf dixièmes pour celles de 45-49 ans; 2° le deuxième aspect n'est pas indépendant du premier: la disparition progressive des familles très nombreuses. Il y a aujourd'hui moins de couples qu'autrefois qui restent inféconds ou qui n'ont qu'un enfant; par contre la fraction que représentent les familles de six enfants et plus diminue et cette réduction est d'autant plus rapide que le nombre d'enfants est élevé.

On assiste donc à une convergence du comportement des couples vers une descendance de deux à quatre enfants. En 1961, la moitié des femmes déjà mariées âgées de 45 à 50 ans avaient eu un nombre d'enfants compris entre deux et quatre. Du reste, cette convergence des comportements, on la retrouve sous bien d'autres aspects; quelles que soient les caractéristiques suivant lesquelles on classe les femmes qui se sont mariées (province de résidence, type d'habitat, origine ethnique, religion, instruction, revenu, ---, etc.) on observe un phénomène général: à mesure que les générations se succèdent, les niveaux de fécondité des divers groupes se rapprochent de plus en plus. Mais ce n'est là que la deuxième phase d'un mouvement qui comporte une première phase de sens contraire: entre le milieu du siècle dernier et la deuxième décennie du siècle présent, les groupes ont eu tendance à se différencier de plus en plus; ce n'est que depuis cette période que s'est manifestée la convergence que nous avons d'abord mentionnée.

On pourrait croire que cette tendance à l'uniformisation des comportements réduit la dispersion relative des femmes, prises individuellement,

suivant leur niveau de fécondité. La dispersion absolue, certes, est réduite; mais, compte tenu du niveau moyen de la fécondité, la dispersion semble constante. Il en résulte qu'en dépit de la convergence signalée, la disproportion entre la contribution au renouvellement des générations des femmes les plus fécondes et celle des femmes les moins fécondes ne change pas beaucoup: un cinquième des femmes (les plus fécondes) donnent encore à la société la moitié de ses enfants, que la fécondité soit forte ou faible.

C'est assez dire qu'on est encore fort loin d'un comportement uniforme. On peut le constater facilement en examinant les variations de la fécondité en fonction de certaines caractéristiques.

LES FACTEURS DE VARIATION DE LA FÉCONDITÉ LÉGITIME

On peut assez facilement mesurer et comparer les variations de la fécondité, au point de vue des diverses caractéristiques observables, en calculant, pour chacune d'elles, l'écart moyen relatif entre la fécondité de chaque catégorie et la fécondité moyenne. Par exemple, si l'on veut obtenir une mesure des variations de la fécondité entre les provinces, on calculera la moyenne des écarts entre la fécondité de chaque province et celle de l'ensemble du Canada. Pour les femmes âgées de 45-49 ans en 1961, on obtient 0.63 enfant. Cependant, pour fin de comparaison, il faut transformer cette valeur absolue en valeur relative. Il suffit pour cela de diviser l'écart moyen absolu (0.63) par la fécondité de l'ensemble du Canada (3.11 enfants). On obtient l'écart moyen relatif: 20.2%. Ce calcul peut être fait pour chaque caractéristique et pour chaque groupe d'âges. Nous nous sommes limité aux femmes âgées de 45-49 ans en 1961. Voici les résultats obtenus, classés par ordre d'importance décroissante:

Caractéristique	Écart moyen relatif	Écart moyen absolu
Origine ethnique de la femme	42.0%	1.31 enfant
Profession du mari	40.3%	1.02 "
Religion de la femme	26.8%	0.83 "
Instruction de la femme	24.4%	0.76 "
Province de résidence	20.2%	0.63 "
Pays de naissance de la femme	19.5%	0.61 "
Langue maternelle de la femme	18.6%	0.58 "
Activité de la femme	18.0%	0.56 "
Habitat	15.9%	0.50 "
Revenu du mari	15.8%	0.48 "
Période d'immigration de la femme	6.8%	0.17 "
Revenu familial	6.1%	0.14 "

Deux réserves doivent être faites, sur l'utilisation de cette mesure, dans le cas présent:

a) Sa valeur risque d'être d'autant plus forte que le nombre de catégories est grand. Il y a une part d'arbitraire dans l'établissement des catégories; lorsqu'elles sont peu nombreuses (c'est le cas de la langue maternelle, qui ne comporte que trois catégories), on a moins de chances de trouver des cas extrêmes.

b) Pour plusieurs caractéristiques, on n'a pas retenu tous les cas possibles (pays de naissance, religion, origine ethnique). La présence ou l'absence de certaines catégories peut modifier les résultats d'une façon sensible. Ainsi, lorsqu'on exclut les origines ethniques esquimaude et indienne, la valeur de l'écart moyen relatif est réduite de 42.0% à 18.5%, ce qui n'est pas très éloigné de l'écart relatif trouvé pour la langue maternelle. De même, l'exclusion de trois catégories professionnelles à forte fécondité (cultivateurs et éleveurs, bûcherons et pêcheurs) fait baisser l'écart moyen relatif de 40.3% à 21.2%.

Il y a en outre un problème d'interprétation. Les variations qu'on attribue à une caractéristique quelconque résultent en fait de facteurs sous-jacents nombreux: les différences entre origines ethniques, par exemple, sont associées à des différences d'habitat, de religion, d'instruction, de revenu, . . ., etc. Nous reviendrons sur ce problème un peu plus loin.

L'écart moyen relatif permet de révéler un autre aspect important des variations de la fécondité: elles sont beaucoup plus grandes à la campagne qu'à la ville. Cela ressort nettement de la comparaison de la valeur de cette mesure de dispersion, dans les villes de plus de 100,000 habitants et en milieu rural agricole:

	Écart moyen relatif (en %)	
Caractéristique	Villes de 100,000+	Milieu rural agricole
Origine ethnique de la femme[4]	16.9	27.5
Religion de la femme	16.7	21.4
Instruction de la femme	15.1	25.0
Province de résidence	12.1	18.5
Pays de naissance de la femme	19.0	17.0
Langue maternelle de la femme	14.8	30.2
Activité de la femme	15.4	8.6
Revenu du mari	7.9	16.9[5]
Période d'immigration de la femme	4.7	15.1
Revenu familial	4.7	6.6[5]

[4] A l'exclusion des Esquimaudes et des Indiennes.

[5] Milieu rural non agricole; l'absence d'informations sur les revenus en milieu agricole n'a pas permis de tenir compte de cet habitat.

La grande ville apparaît ainsi comme un facteur important d'uniformisation des comportements. Il y a cependant deux exceptions: 1° pour le pays de naissance de la femme, il y a un peu plus de différence à la ville qu'à la campagne. L'écart moyen *absolu* est cependant plus grand en milieu agricole (0.76 enfant) que dans les grandes villes (0.46 enfant); 2° l'autre exception est l'activité de la femme: il y a peu de différence de fécondité, en milieu agricole, entre les femmes actives et celles qui sont inactives, ce à quoi on pouvait s'attendre, la concurrence étant moins vive entre les responsabilités familiales et celles qu'impliquent un travail qui doit se faire, la plupart du temps, dans le cadre de l'entreprise familiale.

Revenons maintenant sur le problème de la multiplicité des facteurs qui se cachent sous l'apparence simple de l'une ou l'autre des caractéristiques étudiées. À plusieurs reprises, dans cette étude, nous avons tenté d'isoler l'influence propre de certaines variables. Plus précisément, nous avons essayé de mesurer les variations de la fécondité imputables aux variations d'un caractère quelconque, en maintenant constants un certain nombre d'autres facteurs associés. On a pu ainsi dégager l'influence de six facteurs; voici les principaux éléments de ce type d'analyse, toujours pour les femmes âgées de 45-49 ans en 1961:

Facteur dont l'influence est mesurée	Autres facteurs dont l'influence est annulée	Catégorie dont la fécondité est la plus faible	Catégorie dont la fécondité est la plus forte	Rapport de la fécondité la plus forte à la fécondité la plus faible
Habitat	Instruction du mari et de la femme; revenu du mari; religion; langue maternelle	Régions métropolitaines	Milieu rural non agricole[6]	1.40[6]
Instruction de la femme	Instruction et revenu du mari	Université avec diplôme	Élémentaire	1.41
Instruction du mari	Instruction de la femme et revenu du mari	Université avec diplôme	Élémentaire	1.28
Religion de la femme	Instruction du mari et de la femme; revenu du mari; langue maternelle	Protestante[7]	Catholique[7]	1.32

[6] L'absence d'informations sur les revenus en milieu agricole n'a pas permis de tenir compte de cet habitat; on aurait sans doute trouvé un niveau de fécondité plus élevé qu'en milieu non agricole et le rapport eut été plus élevé.

[7] Seules les religions protestante et catholique ont été prises en considération.

Facteur dont l'influence est mesurée	Autres facteurs dont l'influence est annulée	Catégorie dont la fécondité est la plus faible	Catégorie dont la fécondité est la plus forte	Rapport de la fécondité la plus forte à la fécondité la plus faible
Revenu du mari	Instruction du mari et de la femme	$3,000-5,000	Moins de $1,000	1.24
Langue maternelle de la femme	Instruction du mari et de la femme; revenu du mari; religion	Anglaise[8]	Française[8]	1.06

L'analyse de l'influence de l'habitat pose un problème, à cause de l'obligation d'exclure le milieu agricole, pour lequel les informations sur le revenu n'ont pas été collectées. Nous avons cependant fait une estimation en vue de tenir compte de cet habitat: le rapport est alors de 1.58 au lieu de 1.40. Il semble donc que, de tous les facteurs dont on a essayé de mesurer l'influence propre, c'est l'habitat qui entraîne les plus fortes variations de fécondité: le fait de vivre sur une ferme entraînerait une hausse de fécondité de 58% par rapport au niveau de la fécondité des régions métropolitaines.

L'instruction de la femme vient en second lieu. Cependant, il faut noter qu'on a regroupé en une seule catégorie toutes les femmes qui n'ont reçu qu'une instruction élémentaire; si l'on avait pu isoler celles qui n'ont reçu que très peu ou pas d'instruction, on aurait sans doute trouvé des variations plus importantes et peut-être l'instruction de la femme se serait-elle révélée comme étant le facteur le plus important des variations de la fécondité.

L'adhésion au protestantisme ou au catholicisme entraîne également une différence de fécondité importante: 32%. Rappelons que cette différence n'a été mesurée que pour les anglophones, mais en tenant compte de l'instruction des conjoints et du revenu du mari.

Pour les femmes de 45-49 ans, l'effet du revenu sur la fécondité n'est pas simple: ce sont les revenus les plus faibles (moins de $1,000) qui entraînent la plus forte fécondité et les revenus de $3,000 à $5,000 pour lesquels la fécondité est la plus faible; la différence entre les deux catégories est de 24%. Au-delà de $5,000, la fécondité croît avec le revenu. Une telle relation laisse entendre que d'autres facteurs, dont l'influence n'a pu être éliminée, jouent en même temps que le revenu. Signalons cependant que pour les femmes de 35-39 ans, l'influence du revenu se manifeste d'une façon beaucoup plus claire: la fécondité la plus faible est associée aux revenus de $1,000 à $3,000, tandis que la plus forte est associée aux revenus de plus de $10,000; la surfécondité des derniers par rapport aux premiers

[8] Seules les langues anglaise et française ont été prises en considération.

est de l'ordre de 40%. Il semble donc qu'un phénomène important est en train de s'établir fermement: l'accroissement des revenus serait nettement favorable à la fécondité. Il sera intéressant de vérifier ce fait à l'occasion du recensement de 1971, alors que les femmes qui étaient âgées de 35-39 ans en 1961 auront à peu près complété leur descendance.

Notons enfin, à propos du dernier tableau, la faible influence qu'exerce la langue maternelle: la langue française ne semble pas être associée à une fécondité beaucoup plus grande que la langue anglaise, du moins lorsqu'on annule l'influence qu'exercent certains phénomènes qui, dans la réalité, varient avec la langue maternelle, la religion en particulier[9].

Cette analyse se prête à une vérification expérimentale assez simple. Partons d'un groupe de femmes de 45-49 ans, dont toutes les caractéristiques sont défavorables à la fécondité: il s'agit des anglophones protestantes, diplômées d'université, vivant dans les régions métropolitaines et dont le mari gagne de $3,000 à $5,000. Donnons la valeur 1.00 à la fécondité de ces femmes. À l'autre extrême, on aurait les francophones catholiques n'ayant reçu qu'une instruction élémentaire, vivant sur une ferme et dont le mari gagne moins que $1,000. En faisant le produit des rapports du dernier tableau, on obtient l'indice de la fécondité de ces dernières par rapport aux premières. On a: 1.06 x 1.32 x 1.28 x 1.41 x 1.58 x 1.24 = 4.92, c'est-à-dire que la fécondité des dernières devrait être près de cinq fois plus forte que celle des premières. On peut maintenant vérifier s'il en est bien ainsi. D'après les informations du recensement, le premier groupe de femmes a eu, en moyenne, 1.48 enfant et le deuxième, 7.22. Le rapport est égal à 4.89. La différence de fécondité réelle, que traduit le dernier rapport, est donc égale à ce qu'on pouvait prévoir théoriquement.

DIFFUSION DE LA LIMITATION DES NAISSANCES

On peut affirmer, sans grand risque de se tromper, que tous les segments de la société canadienne ont été affectés par la limitation des naissances. Il faut peut-être exclure les Esquimaux et les Indiens qui vivent dans les réserves, mais ce sont probablement là les seules exceptions. Même les agriculteurs canadiens-français ont été touchés, apparemment, puisque les femmes de ce milieu qui se sont mariées et qui sont nées entre 1911 et 1916 (45-49 ans en 1961) avaient eu en moyenne un peu moins de sept enfants, tandis que celles qui sont nées entre 1896 et 1901 en avaient eu près de huit. Cependant, il s'en faut de beaucoup que la vigueur de cette poussée en faveur d'une fécondité limitée ait été la même partout. Parmi les femmes déjà mariées nées entre 1911 et 1916, certaines catégories avaient eu moins de deux enfants, c'est-à-dire trois et demi fois moins que les

---

[9] Il semble toutefois qu'en milieu rural, la langue française soit associée à une plus forte fécondité.

Canadiennes françaises vivant en milieu agricole; c'est le cas, par exemple, des Juives et des femmes d'écrivains, rédacteurs et journalistes.

On peut, en comparant divers segments de la population, se faire une idée de la progression plus ou moins intense de la limitation des naissances dans les diverses couches sociales. On est tenté de faire l'hypothèse que plus la dimension des familles est limitée, plus ancienne est la pratique de la régulation des naissances; et l'on aurait ainsi une idée des couches successives de la population qui ont été atteintes par cette pratique, de la façon dont cette pratique s'est diffusée.

Ce sont les couples des grandes villes et des villes moyennes, dont les conjoints ont fréquenté l'université, qui sont le plus atteints et qui ont problablement été atteints les premiers. Ceux dont la femme avait environ 50 ans en 1961 avaient eu environ deux enfants. L'ensemble des couples dont le mari exerce une profession libérale et technique, de même que ceux dont le mari est employé de bureau, pour les mêmes types d'habitat, avaient eu un nombre d'enfants un peu plus élevé (2.2 à 2.5 enfants). Ce niveau de fécondité correspond aussi aux femmes des mêmes villes qui ont reçu une instruction secondaire.

À mesure que la dimension des villes se réduit, la fécondité augmente, avec un décalage, toutefois, suivant les catégories professionnelles ou les niveaux d'instruction. Dans les petites villes (5,000 à 30,000 habitants), les catégories professionnelles déjà mentionnées ont eu 2.6 enfants. C'est aussi ce qu'ont eu les couples ouvriers des grandes villes (plus de 100,000 habitants). C'est moins que le nombre d'enfants qu'ont eu les femmes ayant fait des études universitaires et qui vivent sur une ferme (3.0 enfants); moins aussi que les couples dont le mari exerce une profession libérale ou technique ou est employé de bureau et qui vivent en milieu rural non agricole (2.8 enfants).

On retrouve cette "avance" des grandes villes sous bien des aspects: les femmes qui vivent dans les régions métropolitaines et qui n'ont reçu qu'une instruction primaire, ont eu moins d'enfants (2.8) que celles du milieu rural non agricole qui ont reçu une instruction secondaire (3.1 enfants).

Les mineurs et les manœuvres ont des familles plus grandes que les ouvriers, la différence étant de 0.3 à 0.8 enfant suivant les habitats. Dans les petites villes (5,000 à 30,000 habitants), les mineurs et les manœuvres avaient eu 4.3 enfants, alors que les ouvriers en avaient eu 3.4.

Parmi les moins avancés sur la voie de la limitation des naissances, on trouve évidemment les couples dont le mari exerce une profession primaire (agriculteurs, bûcherons, pêcheurs), ce qui correspond en gros à ceux du milieu rural qui ont reçu une faible instruction. Apparemment, ce

sont les couples dont le mari est bûcheron et qui vivent sur une ferme, qui sont restés le plus près de la fécondité naturelle (7.5 enfants). Les pêcheurs du milieu agricole en avaient eu 5.2 et les cultivateurs et éleveurs, 4.6. Ces derniers ne sont pas homogènes et les moins instruits ont eu plus d'enfants, puisque les femmes qui vivent sur une ferme et qui n'ont reçu qu'une instruction élémentaire, avaient eu 5.1 enfants. On se rappelle que celles du Québec en avaient eu près de sept. Ces dernières, avec les femmes de bûcherons, les Indiennes rurales et les Esquimaudes, sont celles qui se rapprochent le plus d'un comportement qui ne serait pas affecté par la limitation des naissances.

Ces différences vont sans doute s'amenuiser avec le temps. Nous avons en effet noté à plusieurs reprises la convergence des niveaux de fécondité, lorsqu'on passe des générations plus anciennes aux générations plus jeunes. Cependant, une analyse un peu poussée montre que certains facteurs jouent un rôle aussi important chez les femmes âgées de 45-49 ans en 1961, que chez celles qui avaient entre 65 et 75 ans. C'est le cas, en particulier, de la religion (différence entre catholiques et protestantes) et de l'instruction. L'habitat a encore une influence très importante sur la fécondité, même si l'on annule l'influence des facteurs qui varient avec lui. Nous n'avons pu vérifier si son influence restait inchangée, au cours du temps, mais elle ne semble pas près de disparaître. Ajoutons que deux autres facteurs affectent fortement la fécondité: l'activité de la femme et le revenu. On ne peut dire grand-chose de l'évolution du premier; quant au second, il prendra vraisemblablement de plus en plus d'importance: à mesure que le comportement des couples, en matière de fécondité, sera de plus en plus empreint de rationalité, — et il semble que la généralisation de l'enseignement secondaire va dans ce sens, — les couples se rapprocheront de plus en plus d'un ajustement de la dimension de leur famille à leurs ressources économiques.

PERSPECTIVES FUTURES

Quelles perspectives ces faits permettent-ils d'entrevoir? Que peut-on augurer du niveau de la fécondité des couples d'ici une vingtaine ou une trentaine d'années, c'est-à-dire de ceux qui sont en train de se former? On ne peut, en l'occurrence, recourir à l'expédient commode du prolongement des tendances passées. Ces tendances, en effet, ont été interrompues: le déclin plus ou moins régulier qui a pu être enregistré, entre les femmes nées vers 1890 et celles qui sont nées entre 1911 et 1916 (45-49 ans en 1961), a fait place à un redressement de la fécondité. Cependant, ce redressement ne peut être observé que pour deux groupes quinquennaux de générations: les femmes déjà mariées qui sont nées entre 1916 et 1921 avaient eu, en 1961, un surplus d'enfants de 2.4% par rapport à celles qui les ont précédées immédiatement; leur descendance n'était pas tout à fait

complétée et l'on peut s'attendre à ce que ce surplus soit de 4 ou 5% lorsqu'elles auront atteint l'âge de 50 ans. Quant aux femmes nées entre 1921 et 1926 (35-39 ans en 1961), elles avaient déjà eu à peu près autant d'enfants que celles qui les précédaient de 10 ans. Il est plus difficile d'estimer leur descendance finale, le complément manquant étant plus important. Risquons quand même un pronostic appuyé sur l'observation passée: le supplément d'enfants qu'elles auront avant d'atteindre 50 ans, sera probablement de l'ordre de 6 ou 7% (environ 3.3 enfants au total). C'est en même temps l'ordre de grandeur de leur surfécondité par rapport aux femmes nées entre 1911 et 1916. Il semble donc que la fécondité légitime a augmenté au moins jusqu'à la génération des femmes nées entre 1921 et 1926.

On ne peut savoir, avec les informations disponibles, dans quel sens variera la descendance finale des générations suivantes, c'est-à-dire celle des femmes qui sont nées après 1926 et qui ont commencé à se marier vers 1945.

C'est la transformation de la structure de la population qui peut nous guider. La répartition des couples au point de vue de la religion, de l'origine ethnique, de la langue maternelle, ne se modifiera pas rapidement et l'on ne peut attendre d'effet appréciable sur la fécondité de ce côté. Cependant, la scolarisation fera probablement des progrès rapides, l'urbanisation s'intensifiera et une fraction de plus en plus grande des femmes mariées travailleront à l'extérieur. Ces trois phénomènes entraîneront une réduction de la fécondité. Peut-on la mesurer?

Il faut s'entendre sur le sens de ce qui va suivre: il s'agit de conjectures plausibles et non de prédictions! Faisons trois hypothèses:

a) D'ici une vingtaine d'années, le niveau moyen d'instruction des couples correspondra au niveau secondaire. On peut penser que la surfécondité des couples qui n'auront pas dépassé le niveau élémentaire sera à peu près compensée par la sous-fécondité des plus instruits. Nous supposerons que tout se passera comme si les deux conjoints de tous les couples avaient reçu une instruction secondaire.

b) En ce moment, la fécondité de l'ensemble de la population correspond à peu près à celle des villes de 30,000 à 100,000 habitants. Il serait abusif de prétendre que, dans vingt ou trente ans, toutes la population vivra dans les villes de plus de 100,000 habitants. L'"habitat moyen", au point de vue de la fécondité, sera donc situé entre les villes de 30,000 à 100,000 habitants et celles de plus de 100,000 habitants. Ce déplacement sera d'ailleurs probablement accentué par une diffusion de plus en plus efficace de la culture des très grandes villes. Nous supposerons que la fécondité future peut être représentée par celle qui correspond à la valeur moyenne de ces deux types de villes.

c) L'augmentation future du taux d'activité des femmes mariées est difficile à préciser. Il est voisin, en ce moment, de 25%. Supposons que dans une vingtaine d'années, il sera compris entre 35 et 50%. Cela aurait pour effet de réduire la fécondité de 3 à 8% par rapport à la situation actuelle.

Appliquons maintenant ces hypothèses. Les couples dont la femme avait de 35 à 40 ans en 1961 et dont les deux conjoints avaient une instruction secondaire, auront probablement eu, lorsque leur descendance sera complétée, 2.5 à 2.6 enfants dans les villes de plus de 100,000 habitants et 2.8 à 2.9 enfants dans les villes de 30,000 à 100,000 habitants. La valeur moyenne de ces nombres est 2.7 enfants. La prise en considération de l'augmentation du travail des femmes mariées à l'extérieur, réduit ce chiffre à 2.5 ou 2.6, suivant l'hypothèse qu'on fait.

Cela représente une forte réduction de la descendance moyenne des couples par rapport à celle des femmes nées entre 1921 et 1926: parmi ces dernières, celles qui se sont mariées auront probablement eu 3.3 enfants, lorsqu'elles auront atteint l'âge de 50 ans. La réduction est de 20% entre ces dernières et celles qui réaliseront peut-être les hypothèses que nous avons établies.

Nous n'avons pas tenu compte, pour cette perspective d'avenir, de l'augmentation du revenu. Il est vrai que les couples formés depuis 25 ans ont une fécondité qui croît avec le revenu. Cela est vrai lorsqu'on fait la comparaison à un moment donné. Il ne faut pas en tirer la conclusion que l'augmentation générale des revenus, au cours du temps, fera croître la fécondité. Dans ce dernier cas, en même temps que le revenu augmente, des besoins concurrents se développent et nous croyons que l'un compensera l'autre. Il serait du moins hasardeux de faire une autre hypothèse.

Un autre facteur pourrait aussi jouer un rôle: l'apparition et la généralisation d'une régulation des naissances parfaite ou quasi-parfaite. Outre qu'il est difficile de préciser l'effet de ce phénomène, il faut voir qu'il se trouve plus ou moins impliqué dans certains facteurs dont nous avons tenu compte: urbanisation et scolarisation, en particulier.

Il reste cependant un point d'interrogation. La tentative que nous venons de faire en vue de supputer la fécondité future, repose en définitive sur l'attitude récente des couples de certains segments de la population et sur les transformations de la structure sociale. Si l'on peut prévoir dans quel sens certains éléments de cette structure sociale se modifieront, rien ne nous assure que l'attitude, à l'égard du nombre d'enfants, de telle ou telle catégorie sociale, restera stable. Au cours d'un passé récent, les femmes qui ont fréquenté l'université ont fortement modifié leur comportement, en faveur de familles plus nombreuses qu'autrefois. Il se peut que

les couples dont les deux conjoints ont reçu une instruction secondaire – et qui sont à la base de nos perspectives – changent également d'attitude. Mais il est bien difficile de faire des prévisions ou même des conjectures dans un domaine aussi mouvant.

À cet égard, il est utile de faire remarquer que le niveau de la fécondité légitime dépend en grande partie de la décision que prendront les couples ayant déjà deux enfants, d'en avoir un troisième et, chez ceux qui en auront eu trois, d'en avoir un quatrième. Environ neuf couples sur dix ont au moins un enfant et huit sur dix en ont au moins deux. Ce comportement semble assez stable. Mais le passage à trois ou quatre enfants est soumis à des variations considérables, à propos desquelles il est difficile de faire des prédictions. Pour aller plus loin, il faudrait faire des enquêtes en vue d'explorer les intentions des couples concernés.

On peut penser qu'à moins d'un changement d'attitude des couples, ceux qui se forment au cours des années 1960 auront au moins 2.6 enfants en moyenne, ce qui dépasse de 13% les quelque 2.3 enfants que doivent avoir les couples pour assurer le maintien de la population. Cela suppose en outre que neuf femmes sur dix se marient. Si 20% au lieu de 10% des femmes restaient célibataires, 2.6 enfants par femme qui se marie ne seraient pas suffisants pour assurer le renouvellement des générations.

Rien n'est donc assuré. Si une femme sur cinq au lieu de une sur dix reste à l'écart du mariage, les couples canadiens qui sont en train de se former, pour la première fois, n'auront peut-être plus assez d'enfants pour que leur génération transmette la vie dans la mesure où elle l'a reçue.

Appendices A-J

A. ÉVALUATION DE LA NATALITÉ DE LA PROVINCE DE QUEBÉC DE 1834 À 1920

La province de Québec présente l'avantage d'un bon enregistrement des naissances d'enfants catholiques, depuis le tout début de la colonie française dans ce pays[1]. Comme les catholiques de cette province comptaient, au cours de la période envisagée, de 80 à 92% de l'ensemble de la population, — et probablement une proportion encore plus forte des naissances, — on peut estimer assez convenablement la natalité de la province de Québec, au cours du XIXe siècle et jusqu'en 1920, sans avoir recours à la population de 0-4 ans, donnée dans les recensements. Même s'il reste une certaine marge d'imprécision, il est incontestable que le Québec est la province pour laquelle une estimation du nombre des naissances indépendante des données des recensements, présente le moins de risque d'erreurs. Rappelons que c'est grâce à cette estimation que nous pourrons apprécier la valeur des résultats obtenus d'après la population de 0-4 ans et celle de 5-9 ans, seuls renseignements utilisables pour les autres provinces.

Les données disponibles ne se présentent pas de la même façon pour toute la période et la méthode d'évaluation varie quelque peu. Trois sous-périodes doivent être distinguées.

PÉRIODE 1891-1920

Nous disposons d'abord, pour chaque année de cette période, du nombre des naissances catholiques enregistrées. Pour les années 1894 à 1917, ce nombre a dû être corrigé pour tenir compte du fait que, pour une petite fraction de la population, les naissances n'ont pas été enregistrées (colonnes 1 à 3 du tableau A.1). On obtient ainsi le nombre des naissances catholiques. L'estimation des naissances non catholiques a été faite en appliquant à la population non catholique une estimation des taux de natalité de l'Ontario. Voici comment nous avons procédé.

O.J. Firestone a déjà fait une estimation du nombre annuel des naissances de l'Ontario[2]. Cette estimation est basée sur le nombre des enfants de moins d'un an recensés tous les dix ans; elle tient compte des décès de ces enfants, également déclarés à l'occasion de ces recensements. Pour les années comprises entre les années de recensement, l'interpolation

---

[1] On trouvera dans le volume V du recensement de 1871, divers tableaux donnant le nombre de ces naissances.

[2] Cette estimation n'a pas été publiée telle quelle; elle faisait partie d'une estimation du nombre des naissances au Canada, qui apparaît dans O.J. Firestone, *Canada's Economic Development, 1867-1953*, Income and Wealth Series VII, London, Bowes and Bowes, 1958, p. 44-47.

Tableau A.1 – Évaluation du nombre annuel des naissances de la province de Québec, 1891 à 1920

Année	Nombre des naissances catholiques enregistrées[a]	Population totale ÷ population d'enregistrement[b]	Nombre des naissances catholiques: 1 × 2	Population non catholique[c]	Taux de natalité de l'Ontario[d] p. 1,000	Nombre des naissances non catholiques[e]: 4 × 5	Nombre total des naissances: 3 + 6
	1	2	3	4	5	6	7
1891	54,456	1.0000	54,456			4,542	58,998
1892	52,318	1.0000	52,318			4,339	56,657
1893	53,478	1.0000	53,478			4,490	57,968
1894	53,070	1.0673	56,642			4,455	61,097
1895	56,294	1.0673	60,083			4,469	64,552
1896	55,355	1.0673	59,081			5,099	64,180
1897	57,757	1.0673	61,645			5,182	66,827
1898	57,645	1.0673	61,525			5,145	66,670
1899	55,938	1.0673	59,703			5,013	74,716
1900	53,016	1.0673	56,585			5,249	61,834
1901	54,080	1.0673	57,720	219,638	20.59	4,525	62,245
1902	55,144	1.0673	58,856			4,712	63,568
1903	56,208	1.0237	57,541			4,899	62,440
1904	57,272	1.0418	59,664			5,086	64,750
1905	58,336	1.0593	61,795			5,273	67,068
1906	59,400	1.0342	61,430	250,360	21.81	5,460	67,890
1907	55,794	1.0913	60,888			5,586	66,474
1908	66,686	1.0132	63,516			5,712	69,228
1909	66,632	1.0701	71,306			5,838	77,144
1910	69,533	1.0266	71,385			5,964	77,349
1911	69,630	1.0251	71,376	281,083	21.67	6,090	77,466
1912	71,667	1.0123	72,546			6,360	78,906
1913	73,910	1.0163	75,114			6,630	81,744
1914	75,923	1.0048	76,288			6,900	83,188
1915	76,687	1.0156	77,885			7,170	85,055
1916	74,725	1.0197	76,194	309,145	24.06	7,440	83,634
1917	75,131	1.0238	76,916			7,679	84,595
1918	79,157	1.0000	79,157			7,918	87,075
1919	74,409	1.0000	74,409			8,157	82,566
1920	76,875	1.0000	76,875	331,600	25.32	8,396	85,271
1921	—						88,749[f]

[a] SOURCES: 1891-1893 et 1906-1920: *Annuaire statistique de la province de Québec, 1921*, p. 54. 1894-1900: R. Kuczinski, *Birth Registration and Birth Statistics in Canada*, Washington, Brookings Institution, 1930, p. 59. 1901-1905: interpolation. [b] De 1891 à 1893 et de 1918 à 1920, l'enregistrement est complet. De 1894 à 1901, on a appliqué le rapport de 1902. Pour les années 1902 à 1917, voir *Annuaire statistique de la province de Québec, 1921*, p. 54. [c] D'après les recensements pour les années 1901, 1911 et 1921; interpolation pour les autres années. [d] Taux estimés en rapportant les naissances estimées par Firestone pour l'Ontario à la population de cette province, telle qu'estimée dans B.F.S., *Annuaire du Canada, 1936*, p. 141. [e] Le calcul a été fait pour les années 1901, 1906, 1911, 1916 et 1920; on a interpolé pour les autres années. Avant 1901: estimation de Firestone. [f] D'après le Bureau fédéral de la statistique, *Statistique de l'état civil, 1958*, p. 95.

de Firestone tient compte des variations annuelles du nombre des naissances enregistrées dans cette province. Ces naissances, rapportées à la population de l'Ontario, donnent les taux de natalité qui ont été rapportés dans la colonne 5 du tableau A.1. Ces taux paraissent un peu faibles, mais nous les avons tout de même appliqués à la population non catholique du Québec (colonne 4); ce calcul n'a été fait que tous les cinq ans, à partir de 1901 et nous avons interpolé pour les autres années. Pour les années 1891 à 1900, nous avons utilisé les évaluations que Firestone a faites lui-même pour le Québec, d'après la même méthode. En faisant la somme des colonnes 3 et 6, on obtient une estimation du nombre total des naissances (colonne 7). On peut constater – du moins pour les dernières années – que ces estimations ne sont pas inconciliables avec le nombre qu'on trouve dans les statistiques de l'état civil, pour l'année 1921.

PÉRIODE 1867 - 1890

La méthode qui vient d'être décrite a été utilisée par Firestone pour évaluer les naissances du Québec au cours de la période qui nous intéresse. Nous reproduisons dans le tableau A.2 les principaux éléments de cette évaluation.

PÉRIODE 1834 - 1866

Pour cette période, on ne dispose pas d'évaluation du taux de natalité de l'Ontario pour estimer les naissances non catholiques du Québec. L'estimation du nombre total des naissances sera basée sur le prolongement, dans le passé, de la proportion des naissances catholiques (1867 - 1900), calculée d'après les évaluations que nous venons de faire. Le tableau A.3 donne cette proportion, par période de 5 ans, de même que la proportion de la population catholique dans l'ensemble de la population, d'après les recensements. On constate que ces deux proportions décroissent – avec un décalage cependant – à mesure qu'on recule dans le passé. Si l'on remonte dans le temps de la période 1896 - 1900 à la période 1867 - 1870, le pourcentage des naissances catholiques baisse de 2.8% (91.6% - 88.8%). Pendant la même période (1901 à 1871), le pourcentage de la population catholique est passé de 86.6 à 85.6%, soit une baisse de 1%. La diminution du pourcentage des naissances catholiques est donc à peu près trois fois plus forte que la diminution du pourcentage de la population catholique. Nous croyons cependant que ce rapport entre les deux diminutions n'a pu se maintenir indéfiniment. Nous supposerons qu'au cours de la période 1834 - 1866, la différence entre le pourcentage des naissances catholiques et le pourcentage de la population catholique a été la même que pour la période 1867 - 1870: 3.2% (88.8% – 85.6%). Avec cette hypothèse, il suffit d'ajouter 3.2% au pourcentage de la population catholique (connu

Tableau A.2 – Évaluation du nombre annuel des naissances de la province de Québec, 1867 à 1890

Année	Nombre des naissances catholiques[a]	Population non catholique[b] (en milliers)	Taux de natalité de l'Ontario[c] p. 1,000	Nombre des naissances non catholiques: 2 × 3	Nombre total des naissances: 1 + 4
	1	2	3	4	5
1867	43,757	174	31.7	5,516	49,273
1868	43,783	176	31.0	5,454	49,237
1869	43,920	179	30.6	5,486	49,406
1870	43,760	181	30.7	5,549	49,309
1871	44,730	184	28.9	5,312	50,042
1872	46,716	186	29.4	5,461	52,177
1873	47,848	187	29.0	5,432	53,280
1874	49,712	188	29.5	5,540	55,252
1875	52,936	190	29.4	5,578	58,514
1876	52,568	191	29.0	5,545	58,113
1877	51,722	192	29.2	5,610	57,332
1878	52,915	194	28.5	5,525	58,440
1879	51,648	195	28.1	5,479	57,127
1880	51,889	197	28.1	5,528	57,417
1881	50,484	198	26.1	5,174	55,658
1882	52,475	199	26.4	5,250	57,725
1883	53,086	200	25.9	5,178	58,264
1884	50,572	201	26.0	5,228	55,800
1885	49,201	202	25.7	5,189	54,390
1886	53,532	202	25.6	5,181	58,713
1887	53,306	203	24.6	4,990	58,296
1888	52,976	204	24.4	4,980	57,956
1889	52,329	205	24.5	5,025	57,354
1890	52,228	206	23.4	4,818	57,046

[a] SOURCES: 1867 à 1875: *Recensement du Canada, 1871*, vol. V, p. 162; 1876 à 1883: *Recensement du Canada, 1881*, vol. IV, p. 144; 1884 à 1890: *Annuaire statistique de la province de Québec, 1921*, p. 54. [b] D'après les recensements. [c] D'après Firestone; la méthode est décrite dana le texte.

Tableau A.3 – Pourcentage des naissances et de la population catholiques, province de Québec, 1867 à 1900

Période	Pourcentage des naissances catholiques	Pourcentage de la population catholique[a]
1867 - 1870	88.8	85.6
1871 - 1875	89.9	
1876 - 1880	90.4	86.1
1881 - 1885	90.8	
1886 - 1890	91.4	86.8
1891 - 1895	92.4	
1896 - 1900	91.6	86.6

[a] Pour l'année de recensement qui suit la dernière année de la période indiquée.

pour les années de recensements), pour obtenir une évaluation de la proportion des naissances catholiques. On obtient alors les valeurs suivantes:

Pourcentage de la population catholique		Pourcentage des naissances catholiques	
Année de recensement	%	Période correspondante	%
1844	82.1	1839 - 1843	85.3
1851	83.9	1846 - 1850	87.1
1861	84.9	1856 - 1860	88.1
1871	85.6	1866 - 1870	88.8

On a obtenu par interpolation les pourcentages de naissances catholiques relatifs aux autres périodes utiles. Ces périodes sont reliées aux années de recensements. On trouvera dans le tableau A.4 l'évaluation du nombre total des naissances qui résulte de l'application de cette méthode.

RÉCAPITULATION

Le but de ces estimations est d'en comparer les résultats avec ceux qu'on peut obtenir à partir de la population de 0-4 ans et de 5-9 ans, donnée dans les recensements. Pour faire cette comparaison, il faut que les périodes pour lesquelles les deux estimations sont faites correspondent approximativement. Il nous a paru inutile de rechercher une très grande rigueur dans la correspondance des périodes. Voici donc, pour diverses périodes de 5 ans qui seront utiles à cette fin, l'évaluation du nombre des naissances de la province de Québec (tableau A.5), de 1834 à 1920.

Tableau A.4 – Évaluation du nombre des naissances de la province de Québec, pour certaines périodes, 1834 à 1870

Période	Nombre des naissances catholiques[a]	Proportion des naissances catholiques	Nombre total des naissances: 1 ÷ 2
	1	2	3
1834 - 1838	124,611	.850	146,601
1839 - 1843	137,949	.850	162,293
1842 - 1846	154,529	.853	181,159
1847 - 1851	169,502	.871	194,606
1851 - 1855	180,135	.876	205,634
1856 - 1860	199,609	.881	226,571
1861 - 1865	222,526	.884	251,584
1866 - 1870	218,033	.888	245,533

[a] B.F.S., *Recensement du Canada, 1871*, vol. V, p. 235.

Tableau A.5 – Évaluation du nombre des naissances de la province de Québec, par période de cinq ans, 1834 à 1920

Période	Nombre de naissances	Période	Nombre de naissances
1834 - 1838	146,601	1876 - 1880	288,429
1839 - 1843	162,293	1881 - 1885	281,837
1842 - 1846	181,159	1886 - 1890	289,365
1847 - 1851	194,606	1891 - 1895	295,592[a]
1851 - 1855	205,634	1896 - 1900	314,813[a]
1856 - 1860	226,571	1901 - 1905	317,015[a]
1861 - 1865	251,584	1906 - 1910	354,319[a]
1866 - 1870	245,533	1911 - 1915	407,980[a]
1871 - 1875	269,265	1916 - 1920	421,703[a]

[a] Pour les années 1891 - 1920, une deuxième méthode d'estimation a été utilisée. Elle a donné des résultats légèrement différents de ceux qui ont été trouvés plus haut. Nous avons finalement retenu ici la moyenne des deux évaluations.

B. ÉVALUATION DE LA NATALITÉ DU CANADA ET DE CERTAINES PROVINCES, DE 1834 À 1921

Les renseignements les plus fiables à partir desquels on puisse évaluer les naissances du Canada, avant 1921 – sauf pour la province de Québec – sont les données des recensements sur la population des groupes d'âges 0-4 et 5-9 ans. Pour passer de ces populations aux naissances correspondantes, on dispose d'une méthode simple; elle consiste à diviser la population de 0-4 ans ou de 5-9 ans par un taux de survie approprié, afin de reconstituer les nombres de naissances qui ont pu produire ces populations. Deux types de problèmes se posent.

Le premier est inhérent à la méthode elle-même: si elle est correctement appliquée, elle donne bien le nombre des naissances d'où proviennent les populations observées aux recensements; mais si des migrations sont intervenues, ces naissances ne se sont pas nécessairement produites sur le territoire où les enfants ont été recensés. En fait, des enfants ont été recensés au Canada, qui étaient nés dans d'autres pays. Inversement, des naissances ont pu se produire au Canada, dont les survivants ont émigré ailleurs avant qu'ils aient pu être recensés. L'erreur qu'on fait ainsi, dans un sens ou dans l'autre, dépend de l'ampleur des migrations. Celles-ci ne sont évidemment pas négligeables, au Canada. On peut se faire une idée de l'effet de ce phénomène par les estimations présentées dans le tableau B.1. Elles se rapportent aux migrations nettes, par périodes de 10 ans, entre 1851 et 1941, soit pour les femmes de 20 à 35 ans (Canada seulement), soit pour la population de plus de 10 ans (Canada et provinces).

Si l'on suppose que ces migrations se sont produites de façon régulière, au cours de chaque décennie, on en arrive à la conclusion que, en se basant sur le nombre d'enfants présents au moment du recensement, on sous-évalue les naissances, au Canada, entre les années 1861 et 1901 et qu'on les surestime entre 1851-1861 et 1901-1921. Il est difficile de savoir de combien et nous n'avons pas tenté de faire une correction sur la base des informations du tableau B.1. Utiliser les taux de migrations des femmes de 20 à 34 ans (qu'on connaît pour l'ensemble du Canada) eût probablement entraîné une trop forte correction, car il est probable que les femmes mariées – celles qui donnaient naissance aux enfants – migraient moins que les autres.

Les autres difficultés se rapportent à l'application de la méthode. Il faut d'abord employer des tables de survie qui correspondent à la mortalité des enfants concernés. Nous reviendrons sur ce problème dans la suite. L'autre difficulté majeure réside dans la sous-énumération des enfants de 0 à 10 ans, lors des recensements. On tentera de corriger l'erreur ainsi entraînée, grâce à la possibilité de comparer les résultats de cette méthode

avec ceux d'une méthode indépendante, pour la province de Québec (voir appendice A).

Tableau B.1 – Migration nette par période, par rapport à la population de la fin de la période: population de plus de 10 ans (Canada et provinces) et femmes âgées de 20-34 ans (Canada), 1851 à 1941

(en pourcentage)

Type de migration et période	Canada	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Population 10 ans et plus										
1851-1861....	5.4									
1861-1871....	- 7.3									
1871-1881....	- 2.7									
1881-1891....	- 5.6	-17.1	-12.5	-18.3	-12.3	-5.2	47.7	–	–	46.2
1891-1901....	- 4.4	-21.5	-11.3	-12.7	-10.1	-8.3	25.7	–	–	39.7
1901-1911....	12.9	-23.0	- 7.4	-11.3	- 2.0	3.7	32.1	77.3	76.5	50.3
1911-1921....	1.7	-20.3	- 9.2	- 8.6	- 5.7	2.0	5.3	14.5	19.6	13.8
1921-1931....	1.3	-13.0	-17.4	-13.9	- 0.5	4.6	-1.8	- 0.7	3.8	17.3
1931-1941....	- 1.2	- 2.6	0.4	- 3.6	- 1.2	2.4	-6.8	-19.1	-5.4	10.2
Femmes 20-34 ans										
1851-1861....	2.2									
1861-1871....	-12.4									
1871-1881....	-11.1									
1881-1891....	-14.2									
1891-1901....	-15.0									
1901-1911....	8.4									
1911-1921....	4.7									
1921-1931....	- 0.8									
1931-1941....	- 3.7									

SOURCE: Nathan Keyfitz, "The Growth of Canadian Population", dans *Population Studies*, vol. IV, No. 1, juin 1950, p. 50-54.

CHOIX DES TAUX DE SURVIE

On ne dispose pas de table de mortalité canadienne, pour les fins qui nous intéressent, avant 1931. Il faut donc utiliser des tables d'autres pays, pouvant couvrir la période 1840-1921. Deux séries de tables se présentaient, celles de la Suède[1] et celles de l'Angleterre[2]. Mais il est difficile de savoir dans quelle mesure l'une ou l'autre se rapproche de la mortalité canadienne. On peut supposer que celle-ci était semblable à la mortalité de

[1] *Tables of Mortality and of Survival for the Years 1816-1910*, Stockholm, 1912.

[2] *The Registrar General's Supplement: England and Wales: 1931*, Part III, Table 9, p. 27.

la population blanche des États-Unis. Or une comparaison intéressante peut être faite pour la période 1901-1910, pour laquelle on dispose d'une table de mortalité pour la population blanche américaine, celle de J.W. Glover[3], de même que des tables anglaise et suédoise.

Ce que nous comparons ici, c'est le taux de survie de la population de 0-4 ans ou de 5-9 ans, c'est-à-dire le rapport des survivants de 0-4 ans (ou de 5-9 ans, suivant le cas), à l'effectif de cinq générations de naissances. Voici comment les taux de survie qui nous intéressent se comparent, d'une table à l'autre:

	Taux de survie 0-4 ans		Taux de survie 5-9 ans	
	Sexe masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.
1. Table de Glover 1901-1910	0.85230	0.86716	0.81300	0.82441
2. Table anglaise 1901-1910	0.83056	0.85674	0.78603	0.81327
3. Table suédoise 1901-1910	0.89111	0.90772	0.85549	0.87328
4. Rapport 1/2	1.0262	1.0122	1.0343	1.0137
5. Rapport 1/3	0.9564	0.9553	0.9503	0.9440

Nous avons supposé que la mortalité canadienne pouvait être représentée par les tables de mortalité anglaises, mais en tenant compte de la différence observée pour la période 1901-1910, entre la table anglaise et celle de Glover. En d'autres termes, nous supposons que la mortalité canadienne est la même que celle de la population blanche américaine et que cette dernière est égale à la mortalité anglaise sauf pour le léger avantage mesuré pour la période 1901-1910, que nous appliquerons à toutes les tables anglaises. En pratique, cela veut dire que nous appliquerons à nos populations de 0-4 et 5-9 ans, des taux de survie tirés des tables anglaises, mais après les avoir multipliés par les rapports qui apparaissent à la ligne 4 du précédent tableau. Si l'on avait adopté les tables suédoises corrigées, on n'aurait pas trouvé des résultats très différents, les deux séries de tables évoluant à peu près de la même façon au cours du temps. On trouvera au tableau B.2, les taux de survie que nous avons appliqués aux populations de 0-4 et 5-9 ans des recensements canadiens.

En principe, il ne reste plus qu'à diviser les populations de 0-4 ou 5-9 ans par les taux de survie appropriés pour obtenir les naissances correspondantes, c'est-à-dire, si l'on appelle X l'année du recensement, les naissances des années X-5 à X et X-10 à X-5. Cependant des corrections s'imposent à cause de la sous-énumération des enfants aux recensements. Nous avons effectué deux corrections.

---

[3] U.S. Bureau of the Census, *United States Life Tables, 1890, 1901, 1910 and 1901-10,* Washington, G.P.O., 1921.

Tableau B.2 – Taux de survie des populations de 0-4 et 5-9 ans appliqués pour évaluer les naissances, 1844 à 1941

Année du recensement canadien	Table de mortalité utilisée	Taux de survie[a]			
		Population 0-4 ans		Population 5-9 ans	
		Sexe masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.
1844	Angl. 1838-1844	.81126	.82693	.73046	.74099
1852 et 1861	Angl. 1838-1854	.80863	.82441	.72832	.74064
1871 et 1881	Angl. 1871-1880	.81629	.83326	.74430	.75903
1891	Angl. 1881-1890	.82211	.84082	.76565	.78300
1901	Angl. 1891-1900	.81653	.83591	.76591	.78251
1911	Glover 1901-1910	.85230	.86716	.81300	.82441
1921	Angl. moyenne 1910-1912 et 1920-1922	.89855	.90788	.86907	.87498
1931	Canada 1931..........	.90661	.92424	.88512	.90553
1941	Canada moyenne 1931 et 1941..........	.92012	.93560	.90166	.91982

[a] Les taux de survie qui proviennent des tables de mortalité anglaises ont été multipliés par les facteurs de correction suivants:

0-4 ans ..... sexe masculin: 1.0262; sexe féminin: 1.0122;
5-9 ans ..... " " : 1.0343; " " : 1.0137.

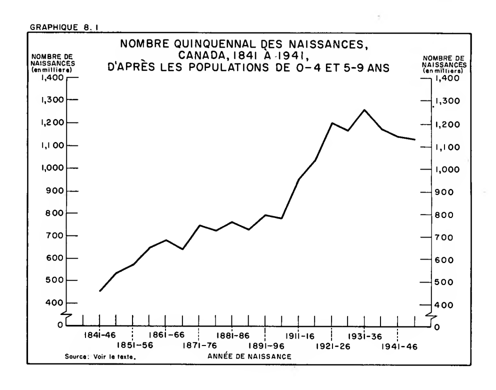
PREMIÈRE CORRECTION

Lorsqu'on divise les populations de 0-4 et 5-9 ans par les taux de survie, on obtient des résultats qui présentent une anomalie aussi frappante que régulière: les nombres de naissances estimés à partir des enfants de 0-4 ans sont systématiquement plus faibles que ce à quoi on s'attendrait. Traduits sur un graphique, ces résultats donnent une courbe avec des "dents de scie". Nous avons reproduit ici (graphique B.1) la courbe des naissances du Canada. Pour toute cette période d'une centaine d'années, il n'y a que deux exceptions: les naissances de 1846-1851 et de 1856-1861.

Cette anomalie ne peut être imputable qu'à la sous-énumération des enfants de 0-4 ans, ou plus exactement à une sous-énumération plus forte pour ces derniers que pour les enfants de 5-9 ans. Nous verrons en effet qu'on a toutes les raisons de croire que même ceux-ci ont été victimes d'omissions.

Nous avons donc effectué une première correction en remplaçant les nombres de naissances provenant des enfants de 0-4 ans par les nombres qu'on trouve en faisant la moyenne arithmétique des deux nombres de naissances adjacents. Graphiquement, cela équivaut à faire une interpolation à l'aide d'une ligne droite.

GRAPHIQUE 8.1



Ces "dents de scie" ont été trouvées, avec une régularité semblable, pour toutes les provinces que nous avons étudiées, à l'exception du Québec. Dans cette dernière province, ces creux ne se présentent que dans trois cas: il s'agit des naissances estimées à partir de la population de 0-4 ans des recensements de 1901, 1921 et 1931. Et sauf pour l'année 1921, les creux sont très peu marqués.

Ajoutons une dernière remarque pour répondre à une objection possible. On pourrait penser que les pointes correspondant aux enfants de 5-9 ans sont dues aux migrations, qui affectent plus ces derniers que ceux de 0-4 ans. Mais il faut remarquer que les "dents de scie" s'observent aussi bien pour les périodes d'émigration nette que pour les périodes d'immigration nette.

SECONDE CORRECTION

Rien ne nous assure que la correction que nous venons de faire est suffisante: au mieux, elle ramène la sous-énumération des enfants de 0-4 ans au niveau de celle des enfants de 5-9 ans. Mais ces derniers sont peut-être eux aussi affectés par des omissions. C'est bien l'impression

qu'on a lorsqu'on compare, pour la province de Québec, les résultats de la méthode des taux de survie à l'évaluation des naissances basée sur l'enregistrement des naissances catholiques. Le tableau B.3 permet de faire cette comparaison. Sauf pour quelques périodes anciennes, l'estimation basée sur l'enregistrement des naissances catholiques est plus forte que celle qui s'appuie sur la reconstitution des naissances à partir des

Tableau B.3 – Comparaison de l'évaluation du nombre quinquennal des naissances à l'aide de deux méthodes, province de Québec, 1834 à 1941

(nombres en milliers)

Période	Estimation basée sur l'enregistrement des naissances[a]	Estimation basée sur les populations de 0-4 et 5-9 ans[b]	Rapport 1 ÷ 2
	1	2	3
1834-1839	147	130	1.1290
1839-1844	162	163	0.9958
1842-1847	181	173	1.0478
1847-1852	195	206	0.9438
1851-1856	206	208	0.9892
1856-1861	227	230	0.9844
1861-1866	252	221	1.1397
1866-1871	246	221	1.1098
1871-1876	269	244	1.1053
1876-1881	288	250	1.1516
1881-1886	282	253	1.1126
1886-1891	289	264	1.0964
1891-1896	296	271	1.0892
1896-1901	315	293	1.0736
1901-1906	317	315	1.0062
1906-1911	354	340	1.0424
1911-1916	408	353	1.1549
1916-1921	422	374	1.1269
1921-1926	435	395	1.1011
1926-1931	414	389	1.0649
1931-1936	394	382	1.0325
1936-1941	393	381	1.0305

[a] Voir appendice A pour les années 1834 à 1921; statistiques de l'état civil pour les années ultérieures. [b] On a divisé les populations de 0-4 et de 5-9 ans par des taux de survie appropriés. On a ensuite ajusté certains nombres correspondant à la population de 0-4 ans (première correction mentionnée plus haut). Les populations de 0-4 et 5-9 ans ont été relevées dans les recensements suivants: Naissances de 1834 à 1861 (enfants recensés en 1844, 1852 et 1861): B.F.S., *Recensement du Canada, 1871*, vol. IV, p. 149, 208-09 et 294-95. Naissances de 1861 à 1871 (enfants recensés en 1871): B.F.S., *Recensement du Canada, 1871*, vol. V, p. 40-41. Naissances de 1871 à 1941 (enfants recensés en 1881, 1891, 1901, 1911, 1921, 1931 et 1941): B.F.S., *Recensement du Canada, 1941*, vol. I, p. 609.

populations de 0-4 et 5-9 ans. Il semble évident que la première méthode est plus juste; nous n'avons aucune raison, en tout cas, de penser qu'elle pèche par excès. On serait même tenté de penser le contraire, car d'une part il a dû y avoir des omissions dans l'enregistrement des naissances catholiques et d'autre part, l'estimation des naissances non catholiques résulte de l'application de taux de natalité (de l'Ontario) qui sont probablement sous-estimés[4].

On peut donc admettre que, pour le Québec du moins, la sous-estimation des naissances que comporte la méthode des taux de survie est au moins égale à la différence entre les résultats des deux méthodes. La colonne 3 du tableau B.3 donne une idée de l'importance relative de la sous-évaluation entraînée par la méthode des taux de survie. Elle atteint 15% pour les naissances de 1911-1916, de même que pour celles de 1876-1881. Aucune régularité n'apparaît dans les variations des rapports de la colonne 3; le plus souvent le rapport correspondant aux enfants de 0-4 ans est plus faible que celui qui correspond aux enfants de 5-9 ans (6 cas sur 11); dans deux cas il est plus fort et dans trois cas les rapports sont à peu près égaux.

Nous supposerons que la sous-énumération ainsi estimée pour la province de Québec a été la même dans les autres provinces et pour l'ensemble du Canada. Il est difficile de justifier cette hypothèse, mais nous ne voyons pas de meilleure méthode de correction et nous croyons qu'il vaut mieux faire celle-là que de n'en point faire. On pourra d'ailleurs constater que cette correction n'entraîne pas une natalité ou des taux de fécondité excessifs, les taux de natalité et de fécondité du Canada et des autres provinces ne dépassant pas—sauf pour des périodes exceptionnelles — ceux de la province de Québec.

Au lieu d'appliquer les coefficients de correction tels qu'ils apparaissent dans la colonne 3 du tableau B.3, nous avons utilisé des coefficients moyens, en groupant deux par deux les coefficients qui correspondent au même recensement. Nous avons donc finalement les coefficients de correction suivants:

Années de naissance	Coefficient de correction	Années de naissance	Coefficient de correction
1834-1844	1.0624	1891-1901	1.0814
1842-1852	0.9958	1901-1911	1.0243
1851-1861	0.9868	1911-1921	1.1409
1861-1871	1.1248	1921-1931	1.0830
1871-1881	1.1284	1931-1941	1.0315
1881-1891	1.1045		

[4] Fondamentalement, ces taux sont basés sur la population de 0 à 1 an, qui était probablement assez fortement sous-estimée par les recensements.

RÉSULTATS POUR LA CANADA ET CERTAINES PROVINCES

Résumons la méthode que nous avons suivie. On a d'abord divisé les nombres d'enfants de 0-4 et de 5-9 ans par des taux de survie appropriés. Un première correction a été faite pour les enfants de 0-4 ans, afin de tenir compte de leur sous-énumération particulière. On a ensuite procédé à une deuxième correction, basée sur la différence qui existe, pour la province de Québec, entre le résultat des opérations précédentes et ceux que donne une estimation reposant sur l'enregistrement des naissances catholiques auxquelles on a ajouté une estimation des naissances non catholiques. Les résultats apparaissent dans le tableau B.4. Nous n'avons pas fait ces calculs pour toutes les provinces, mais toutes les grandes régions du Canada sont représentées par au moins une province.

En 75 ans le nombre des naissances a triplé, au Canada. Il est en outre intéressant de constater que l'Ontario a enregistré plus de naissances

Tableau B.4 – Estimation du nombre quinquennal des naissances, Canada et certaines provinces, 1834 à 1921

Période[a]	Nombre quinquennal des naissances (en milliers)						
	Canada[b]	N.-É.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	C.-B.
1834-1839	–	–	147	–	–	–	–
1839-1844	–	–	162	132[c]	–	–	–
1842-1847	468	–	181	188	–	–	–
1847-1852	548	–	195	207	–	–	–
1851-1856	576	58	206	245	–	–	–
1856-1861	657	63	227	306	–	–	–
1861-1866	794	78	252	348	–	–	–
1866-1871	818	81	246	358	–	–	–
1871-1876	844	85	269	369	12	–	8
1876-1881	853	82	288	364	21	–	10
1881-1886	845	78	282	352	28	–	12
1886-1891	863	76	289	341	38	–	17
1891-1896	864	74	296	322	46	17	22
1896-1901	950	74	315	322	57	44	31
1901-1906	982	70	317	305	65	68	37
1906-1911	1,108	70	354	334	80	96	50
1911-1916	1,374	78	408	403	105	139	71
1916-1921	1,409	76	422	414	101	143	73

[a] La limite des périodes dépend de la date des recensements. Ils ont eu lieu, en général, un peu avant le milieu de l'année; mais celui de 1852 est daté du 12 janvier. [b] Dans tous les cas, le territoire couvert est le territoire actuel, moins Terre-Neuve. [c] Pour les années 1837-1842.

que le Québec pendant longtemps (1842 à 1901). Entre la période 1871-1876 et la période 1901-1906, le nombre des naissances a diminué constamment en Ontario; le même phénomène s'est passé en Nouvelle-Écosse, tandis qu'au Québec, les fléchissements sont rares et peu importants. Cependant, ces phénomènes sont plus faciles à interpréter en termes de taux de natalité, qui seront donnés plus loin.

Auparavant, nous allons comparer notre évaluation des naissances pour le Canada avec celle de Keyfitz (tableau B.5). Pour les deux premières décennies, notre estimation est un peu inférieure, puisque nous avons appliqué un coefficient de correction inférieur à l'unité, pour ces deux périodes. Pour les autres décennies, notre estimation est sensiblement plus élevée, la différence variant entre 8.2 et 19.0% par rapport à l'évaluation de Keyfitz.

Tableau B.5 – Comparaison de notre évaluation des naissances avec celle de Keyfitz, Canada, 1841 à 1921

(nombres en milliers)

Période	Évaluation de Keyfitz[a]	Notre évaluation	Rapport des deux évaluations[b]
1841-1851	1.050	1.016	.968
1851-1861	1.281	1.233	.962
1861-1871	1.369	1.612	1.178
1871-1881	1.477	1.697	1.149
1881-1891	1.538	1.708	1.110
1891-1901	1.546	1.814	1.173
1901-1911	1.931	2.090	1.082
1911-1921	2.338	2.783	1.190

[a] Nathan Keyfitz, "The Growth of Canadian Population", *op. cit.*, p. 55. [b] Notre évaluation divisée par celle de Keyfitz.

TAUX DE NATALITÉ

Avec les données dont nous disposons, on ne peut calculer de taux de natalité par année. Nous nous sommes limités à calculer ces taux pour les années de recensement, en rapportant à la population totale un dixième des deux nombres quinquennaux de naissances adjacents. Par exemple, nous avons divisé le dixième des naissances de 1866-1876 par la population de 1871. Les résultats sont donnés au tableau B.6, pour le Canada et certaines provinces. Pour le Canada aussi bien que pour toutes les provinces, les taux baissent dès le point de départ. Le raccordement avec les taux de la statistique de l'état civil ne semble pas aberrant. On trouvera, au chapitre 2 un graphique illustrant les résultats du tableau B.6 et les commentaires qui s'y rapportent (graphique 2.2).

Tableau B.6 – Taux de natalité par période de 10 ans, Canada et certaines provinces, 1831 à 1921

Période	Taux de natalité pour 1,000 habitants						
	Canada	N.-É.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	C.-B.
1831	–	–	55.2	–	–	–	–
1837-1846	–	–	–	66.9	–	–	–
1842-1846	–	–	51.8	–	–	–	–
1846-1856	46.2	–	45.0	47.5	–	–	–
1856-1866	44.9	42.7	43.0	46.8	–	–	–
1866-1876	45.0	42.8	43.2	44.8	–	–	–
1876-1886	39.3	36.2	42.0	37.2	78.7	–	43.8
1886-1896	35.7	33.3	39.3	31.3	55.0	–	39.8
1896-1906	36.0	31.2	38.3	28.8	48.0	122.3	37.8
1906-1916	34.4	30.1	38.0	29.1	40.0	47.9	30.9
1916-1926[a]	30.5	26.1	36.3	26.3	30.2	33.1	23.6

[a] Pour cette période, nous avons fait la somme de notre évaluation pour 1916-1921 et des naissances rapportées dans les statistiques de l'état civil pour les années 1921 à 1925.

C. ESTIMATION DES TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE DU QUÉBEC ET DU CANADA[1] EN 1921

La province de Québec ne fait partie du système de l'état civil canadien que depuis 1926, de sorte que pour l'année 1921, on ne dispose pas de taux de fécondité par âge pour le Québec, ni pour l'ensemble du Canada. Nous allons ici estimer ces taux pour l'ensemble des femmes mariées et non mariées (fécondité générale) et pour les femmes mariées seulement (fécondité légitime).

TAUX DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE (ESTIMATIONS PROVISOIRES)

Deux méthodes ont été employées, conduisant à la distribution des naissances suivant l'âge de la mère, soit pour la province de Québec, soit pour l'ensemble du Canada.

PREMIÈRE MÉTHODE. Pour les années 1926 à 1931, on a calculé, d'après les statistiques de l'état civil, le rapport, pour chaque groupe d'âges de 5 ans, entre les taux de fécondité pour l'ensemble du Canada et ceux du Canada sans la province de Québec. Ces rapports ont été reportés sur graphique et leur tendance a été prolongée vers le passé jusqu'en 1921. Après ajustement (colonne 1 du tableau C.1), ces rapports ont été appliqués aux taux de fécondité du Canada sans le Québec, en 1921[2] et l'on a obtenu ainsi les taux de fécondité et le nombre des naissances, suivant l'âge de la mère, pour l'ensemble du Canada. On obtenait ainsi un total de 258,523 naissances, au lieu de 257,727, nombre qu'on relève dans les statistiques de l'état civil[3]. Une légère correction pour ajuster le total a donné les taux et les nombres de naissances des colonnes 2 et 3 du tableau C.1. En soustrayant de cette estimation les nombres de naissances, par âge de la mère, qu'on connaît pour le Canada moins le Québec, on obtient la distribution des naissances par groupe d'âges de la mère pour le Québec (colonne 5).

DEUXIÈME MÉTHODE. Une deuxième estimation du nombre des naissances du Québec, suivant l'âge de la mère, est basée sur le prolongement, vers le passé, de la tendance des taux de fécondité du Québec au cours de la période 1926-1936. Cette opération, après un ajustement pour amener le nombre total à 88,748 (nombre tiré de la statistique de l'état civil), donne les taux de la colonne 6 du tableau C.1. En appliquant ces taux à la population féminine des groupes d'âges concernés, on obtient le nombre des naissances suivant l'âge de la mère (colonne 7).

---

[1] Sans Terre-Neuve.

[2] B.F.S., *Statistique de l'état civil, 1951*, p. 21.

[3] B.F.S., *Statistique de l'état civil, 1956*, p. 89.

Tableau C.1 – Estimation du nombre des naissances, suivant l'âge de la mère, à l'aide de deux méthodes, province de Québec, 1921

Âge de la mère	Rapport 1921[a]	Taux de fécondité, Canada (p. 1,000)	Première méthode: Nombre de naissances, Canada[b]	Première méthode: Nombre de naissances, Canada moins le Québec[c]	Première méthode: Nombre de naissances, province de Québec: 3-4	Deuxième méthode: Taux de fécondité, province de Québec (p. 1,000)	Deuxième méthode: Nombre de naissances, province de Québec
	1	2	3	4	5	6	7
15-19	.974	36.9	14,727	10,473	4,254	32.7	4,046
20-24	1.086	179.0	64,614	42,309	22,305	195.3	20,519
25-29	1.122	208.0	70,578	46,485	24,093	264.0	23,614
30-34	1.105	170.3	52,801	35,871	16,930	240.4	18,763
35-39	1.246	136.6	39,671	24,324	15,347	223.2	15,474
40-44	1.232	57.3	13,814	8,532	5,282	98.7	5,753
45-49	1.170	7.7	1,522	985	537	11.8	579
Total			257,727	168,979	88,748		88,748

[a] Estimation, par extrapolation graphique, du taux de fécondité de l'ensemble du Canada divisé par le taux de fécondité du Canada moins le Québec. [b] Obtenu en multipliant la population féminine des groupes d'âges concernés, pour tout le Canada, par les taux de la colonne 2. [c] Obtenu en multipliant la population concernée par les taux de fécondité du Canada moins Québec. Voir B.F.S., *Statistique de l'état civil, 1951*, p. 21.

Nous avons décidé d'adopter la moyenne des résultats des deux méthodes. On obtient alors, pour le Québec, les naissances de la colonne 1 du tableau C.2 et les taux de fécondité de la colonne 2. Par addition, on obtient ensuite les naissances du Canada (colonne 3), dont on peut tirer des taux de fécondité par âge (colonne 4). Sauf pour le groupe d'âges 15-19 ans, le Québec a des taux supérieurs à ceux de l'ensemble du Canada, ce qui est d'ailleurs conforme à ce que nous connaissions par la statistique de l'état civil, pour les années 1926 et au-delà.

Tableau C.2 – Estimation des naissances et des taux de fécondité, Québec et Canada, 1921

Âge de la mère	Province de Québec		Canada	
	Nombre de naissances	Taux de fécondité (p. 1,000)	Nombre de naissances	Taux de fécondité (p. 1,000)
	1	2	3	4
15-19	4,150	33.6	14,623	36.6
20-24	21,412	203.8	63,722	176.6
25-29	23,854	266.7	70,340	207.2
30-34	17,846	228.6	53,717	173.2
35-39	15,410	222.3	39,734	136.8
40-44	5,518	94.7	14,049	58.3
45-49	558	11.4	1,542	7.8
Total	88,748		257,727	

Ces estimations sont provisoires: elles seront corrigées en fonction de l'estimation des taux de fécondité légitime.

TAUX DE FÉCONDITÉ LÉGITIME

Fondamentalement, il s'agit de connaître la distribution, suivant l'âge de la mère, des naissances légitimes et illégitimes du Québec en 1921. Nous nous sommes servi, pour cela, de la proportion des naissances légitimes observée au Québec, en 1926, pour chaque groupe d'âges (colonne 1 du tableau C.3). Si l'on applique cette proportion aux naissances que nous avons estimées plus haut pour l'année 1921, on obtient la distribution des naissances légitimes de la colonne 2. Enfin, en divisant chacun de ces nombres par la population féminine mariée de chaque groupe d'âges, on obtient les taux de la colonne 3. La courbe que représentent ces taux est

assez irrégulière et appelle une correction (graphique C.1). Nous avons donc ajusté graphiquement cette courbe, ce qui nous donne les taux corrigés du graphique C.1 et de la colonne 4.

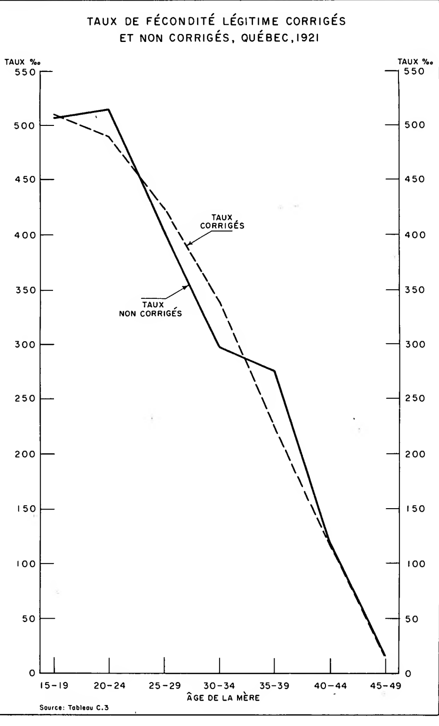
Tableau C.3 – Estimation des naissances légitimes et des taux de fécondité légitime de la province de Québec, 1921

Âge de la mère	Pourcentage des naissances légitimes, Québec, 1926	Nombre des naissances légitimes, Québec, 1921	Taux de fécondité légitime, Québec, 1921 (p. 1,000)	Taux de fécondité légitime corrigés, Québec, 1921 (p. 1,000)
	1	2	3	4
15-19	77.1	3,199	507.7	510
20-24	95.6	20,478	515.0	490
25-29	98.8	23,575	403.1	425
30-34	99.4	17,742	297.0	340
35-39	99.6	15,353	275.8	225
40-44	99.7	5,502	118.1	118
45-49	99.3	554	14.2	14
Total		86,403		

TAUX DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE ET LÉGITIME RETENUS

Cependant, cette dernière estimation a entraîné une modification de la distribution de l'ensemble des naissances légitimes et illégitimes du Québec (et donc du Canada), suivant l'âge de la mère. Nous avons finalement retenu les estimations présentées dans le tableau C.4. Il est bien entendu que la précision des taux et des nombres est tout à fait illusoire. Mais nous avons pensé qu'elle pourrait être utile à ceux qui voudraient vérifier les calculs.

GRAPHIQUE C.1



Source: Tableau C.3

Tableau C.4 – Estimation finale des naissances, des naissances légitimes et des taux de fécondité générale et légitime, Canada[a] et Québec, 1921

Âge de la mère	Nombre de naissances	Taux de fécondité générale (p. 1,000)	Nombre de naissances légitimes	Taux de fécondité légitime (p. 1,000)
	CANADA			
15-19	14,641	36.7	12,438	472.9
20-24	62,684	173.7	60,597	396.7
25-29	71,664	211.2	70,904	300.7
30-34	56,255	181.4	55,887	225.6
35-39	36,904	127.0	36,735	152.8
40-44	14,046	58.3	13,976	70.6
45-49	1,533	7.7	1,511	9.5
Total	257,727		252,048	
	QUÉBEC			
15-19	4,168	33.7	3,213	510
20-24	20,374	193.9	19,480	490
25-29	25,178	281.5	24,877	425
30-34	20,384	261.1	20,260	340
35-39	12,580	181.5	12,530	225
40-44	5,515	94.6	5,498	118
45-49	549	11.2	545	14
Total	88,748		86,403	

[a] Sans Terre-Neuve.

D. ESTIMATION DE LA POPULATION FÉMININE DE 15-49 ANS, ET DE LA POPULATION FÉMININE MARIÉE, PAR GROUPE D'ÂGES DE CINQ ANS, CANADA ET CERTAINES PROVINCES, 1851, 1871, 1891 ET 1911

DISTRIBUTION PAR GROUPE D'ÂGES

Pour les années 1891 et 1911, la distribution de la population par sexe et par groupe d'âges de cinq ans est donnée dans le recensement de 1941[1]. Pour l'année 1871, les mêmes renseignements sont donnés pour l'ensemble du Canada dans le recensement de 1931[2] et pour les provinces qui faisaient partie de la confédération dans le recensement de 1871[3]. Quelques ajustements mineurs ont dû être faits pour répartir les individus dont l'âge n'était pas déclaré; nous les avons répartis proportionnellement à ceux dont l'âge était déclaré. En 1851, on dispose d'informations pour le Québec et l'Ontario seulement. En outre, la distribution par âge n'est donnée que par groupe de 10 ans entre 20 et 50 ans. Nous avons fait la distribution par groupe d'âges de 5 ans en interpolant graphiquement. Il a aussi fallu répartir les femmes dont l'âge n'était pas déclaré. On obtient ainsi les distributions du tableau D.1.

Tableau D.1 – Distribution des femmes âgées de 15-49 ans par groupe d'âges de cinq ans, Ontario et Québec, 1851

Âge	Québec	Ontario	Âge	Québec	Ontario
15-19	53,180	55,660	35-39	20,300	21,300
20-24	41,700	43,800	40-44	17,250	17,000
25-29	32,750	34,900	45-49	14,300	13,600
30-34	25,100	27,100			

DISTRIBUTION PAR ÂGE DES FEMMES MARIÉES

Le recensement de 1921[4] donne cette distribution pour l'année 1911. Il n'y a qu'un léger ajustement à faire pour distribuer les femmes mariées dont l'âge n'était pas déclaré. Le problème est plus complexe, cependant,

[1] B.F.S., *Recensement du Canada, 1941*, vol. I, p. 606 et suivantes.

[2] Vol. I, p. 387.

[3] Vol. V, p. 36, 40 et 48.

[4] B.F.S., *Recensement du Canada, 1921*, vol. II, p. 140 et suivantes.

pour 1891. Nous disposons de deux sources d'informations: le recensement de 1931[5] donne le pourcentage des femmes qui sont mariées pour les groupes d'âges suivants: 15-19, 20-24, 25-34, 35-44 et 45-54 ans; d'autre part, le recensement de 1941[6] donne le nombre des femmes mariées par groupe d'âges de 10 ans. Deux méthodes ont été utilisées et nous avons retenu les résultats moyens de ces deux méthodes.

PREMIÈRE MÉTHODE. Nous avons estimé les proportions de femmes mariées, pour les groupes d'âges de cinq ans, par interpolation graphique des pourcentages connus pour les groupes de 10 ans. Ces pourcentages ont été appliqués au nombre des femmes de chaque groupe d'âges de cinq ans, ce qui donnait les nombres de femmes mariées recherchés. Un léger ajustement a ensuite été fait pour que le total des femmes mariées de 15-49 ans corresponde au total donné dans le recensement de 1941.

DEUXIÈME MÉTHODE. Il s'agit de répartir les femmes mariées d'un groupe d'âges de 10 ans en deux groupes de cinq ans. Pour les femmes mariées de 15-24 ans, cette répartition est donnée dans le recensement de 1931[7]. Pour les autres groupes d'âges, nous avons procédé par interpolation graphique.

La différence relative entre les résultats donnés par ces deux méthodes n'est pas très considérable, dans la plupart des cas: sur les 42 estimations que nous avons faites, la différence est de moins de 2% dans 32 cas, de 2 à 5% environ dans 6 cas et de 8 à 10% dans 3 cas. Ces trois derniers cas sont tous relatifs à la Colombie-Britannique, où les effectifs sont faibles.

Pour l'année 1871, on dispose du même type d'informations que pour l'année 1891: le recensement de 1931[8] donne la proportion des femmes mariées pour le groupe 16-20 ans, 21-30 ans, 31-40 ans et 41-60 ans; on y trouve également le nombre des femmes mariées pour les mêmes groupes d'âges. Nous avons procédé de la même façon que pour 1891. Ici, cependant, la différence entre les résultats des deux méthodes est plus forte: elle est de l'ordre de 2% ou moins pour 12 cas sur 28; 12 cas présentent une différence relative comprise entre 2 et 10%; pour les 4 autres cas, elle est comprise entre 10 et 16%.

Cette estimation a aussi été faite pour l'Ontario et le Québec en 1851. Le recensement de 1871[9] donne la population féminine mariée et

---

[5] B.F.S., *Recensement du Canada, 1931*, vol. I, p. 432 et suivantes.

[6] B.F.S., *Recensement du Canada, 1941*, vol. I, p. 641 et suivantes.

[7] B.F.S., *Recensement du Canada, 1931*, vol. I, p. 432 et suivantes.

[8] *Ibid.*, vol. I, p. 426 et suivantes.

[9] B.F.S., *Recensement du Canada, 1871*, vol. IV, p. 184 et suivantes.

non mariée pour les groupes d'âges suivants: 15-19 ans, 20-29 ans, 30-39 ans et 40-49 ans. Ces données permettent d'employer les deux méthodes exposées plus haut. La différence entre les résultats des deux méthodes est du même ordre de grandeur que pour l'année 1871. Elle est particulièrement forte pour les groupes d'âges 20-24 ans et 25-29 ans (15 à 20% environ). Mais comme ces deux groupes d'âges ont des taux de fécondité voisins, cela a relativement peu d'effet sur les tables de fécondité que nous avons estimées. Pour les autres groupes d'âges, la différence relative est de 8% ou moins.

Les résultats de ces estimations apparaissent dans les tableaux D.2 et D.3. Le premier donne les nombres de femmes mariées par groupe d'âges de 5 ans; le second donne, pour les mêmes groupes, la proportion que représentent les femmes mariées par rapport aux femmes mariées et non mariées.

Tableau D.2 – Nombre des femmes mariées, par groupe d'âges de cinq ans, Canada et certaines provinces, 1851, 1871, 1891 et 1911

(nombres en milliers)

Année et région	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
1851							
Québec	5.5	17.6	25.9	20.4	16.4	14.4	11.8
Ontario	6.0	21.8	29.5	23.3	18.0	14.8	11.4
1871							
Canada	15.0	61.3	89.3	85.2	75.2	63.0	52.6
Nouvelle-Écosse	0.9	6.0	9.3	8.9	7.8	6.6	5.8
Québec	5.2	20.0	29.8	27.4	24.3	21.0	17.0
Ontario	5.4	26.8	42.4	40.6	35.1	28.9	23.7
1891							
Canada	11.7	78.9	122.2	119.5	105.8	91.2	75.8
Nouvelle-Écosse	0.8	6.1	9.7	9.5	9.1	8.6	7.6
Québec	4.5	26.5	37.0	36.4	32.4	27.4	23.1
Ontario	4.0	32.9	55.8	53.9	47.8	41.0	34.3
Manitoba	0.4	3.3	4.6	4.5	3.5	2.6	1.9
Colombie-Britannique	0.7	2.0	2.7	2.5	1.9	1.5	1.2
1911							
Canada	23.1	128.5	192.3	190.0	170.0	143.0	121.4
Nouvelle-Écosse	1.3	7.3	11.0	11.1	11.1	9.6	8.6
Québec	5.4	35.7	51.0	49.6	44.3	36.7	31.8
Ontario	7.3	41.2	66.1	67.9	63.7	56.6	49.1
Manitoba	1.9	10.3	14.5	13.5	11.2	8.9	7.0
Saskatchewan	2.5	12.0	16.4	14.8	11.3	8.2	6.1
Colombie-Britannique	1.4	7.1	11.2	11.3	9.4	7.4	5.6

Tableau D.3 – Proportion des femmes mariées, par groupe d'âges de cinq ans, Canada et certaines provinces, 1851, 1871, 1891 et 1911

Année et région	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
1851							
Québec	10.2	42.3	79.0	81.1	80.9	83.8	82.9
Ontario	10.8	49.7	84.6	85.9	84.6	87.2	83.9
1871							
Canada	7.3	34.2	62.0	75.8	80.1	82.3	78.9
Nouvelle-Écosse	4.2	30.7	57.1	68.8	77.2	81.5	75.4
Québec	7.7	33.9	63.9	78.5	79.9	82.2	80.8
Ontario	6.0	35.1	68.3	81.6	86.1	88.4	82.0
1891							
Canada	4.5	32.9	62.3	75.5	80.0	80.1	78.9
Nouvelle-Écosse	3.2	28.3	57.9	72.0	78.1	78.0	75.8
Québec	5.7	38.1	64.8	76.0	79.3	78.7	78.3
Ontario	3.4	29.1	60.4	74.4	80.3	80.0	80.4
Manitoba	5.7	45.7	74.5	86.7	88.4	88.4	88.5
Colombie-Britannique	19.8	54.2	74.8	87.8	85.8	83.4	84.2
1911							
Canada	7.0	39.9	66.6	77.3	80.7	80.7	79.2
Nouvelle-Écosse	5.1	33.8	62.3	75.4	79.5	79.8	79.3
Québec	5.4	39.0	66.6	77.2	80.4	79.7	78.8
Ontario	6.2	34.8	61.3	72.9	77.1	78.1	76.3
Manitoba	8.9	47.2	71.6	82.3	87.0	87.6	85.7
Saskatchewan	13.6	60.2	82.1	90.3	91.8	90.1	88.1
Colombie-Britannique	11.8	51.0	73.3	80.8	84.5	83.8	83.9

E. ESTIMATION DE LA FÉCONDITÉ GÉNÉRALE ET DE LA FÉCONDITÉ LÉGITIME PAR ÂGE, CANADA ET CERTAINES PROVINCES, 1851, 1871, 1891 ET 1911

Les estimations de la fécondité par groupe d'âges que nous allons faire n'ont aucune prétention à la rigueur: disons que ce sont des estimations indirectes plausibles. Nous avons d'abord estimé les taux de fécondité légitime par groupe d'âges de cinq ans. Il est facile d'en déduire des taux de fécondité générale par âge, à l'aide de la proportion des femmes mariées.

TAUX DE FÉCONDITÉ LÉGITIME

Il a d'abord fallu estimer le nombre des femmes mariées par groupe d'âges de cinq ans (voir appendice D). Nous disposons en outre d'une estimation du nombre annuel des naissances. La méthode que nous avons suivie consiste essentiellement à trouver une série de taux de fécondité légitime qui, appliqués à la population des femmes mariées, donne le nombre de naissances que nous avons par ailleurs évalué. Nous avons ici supposé que toutes les naissances étaient légitimes. L'erreur entraînée par cette hypothèse est certainement moins grande que les erreurs qui découlent du procédé hasardeux que nous avons dû employer, de sorte qu'il eût été quelque peu factice de tenir compte de la proportion des naissances illégitimes (d'ailleurs inconnue) et de leur distribution suivant l'âge des mères. Voici quelques précisions sur la façon dont nous avons procédé:

1) En multipliant la population des femmes mariées de chaque groupe d'âges, en 1911, par les taux de fécondité légitime de 1921 (ces derniers sont tirés de la statistique de l'état civil), on obtient un certain nombre de naissances que nous appellerons N'.

2) Appelons N le nombre réel des naissances en 1911. Le rapport N/N' est la valeur par laquelle il faut multiplier tous les taux de 1921 pour obtenir ceux de 1911 qui donneraient le nombre N des naissances.

3) En fait nous avons imposé quelques contraintes supplémentaires. Nous n'avons admis aucun taux supérieur à 510 pour 1,000 pour les groupes d'âges 15-19 et 20-24 ans; nous avons également limité à 500 pour 1,000 le taux des femmes de 25-29 ans[1]. En outre, quelques ajustements graphiques ont été faits pour donner aux courbes représentant la fécondité légitime par âge, la régularité qu'elles ont d'habitude.

---

[1] Ces maxima sont justifiés par les estimations qui ont déjà été faites de la fécondité des femmes mariées qui ne pratiquent pas la limitation volontaire des naissances. Voir Louis Henry, "Some Data on Natural Fertility", dans *Eugenics Quarterly*, vol. 8, no 2, juin 1961, p. 84. Il est vrai que des taux beaucoup plus élevés ont été fréquents, au Canada, au cours des récentes années. Mais on peut penser que ce phénomène doit être dû soit au fait qu'une forte fraction des femmes en cause étaient nouvellement mariées, soit à un nombre appréciable de conceptions prénuptiales.

On obtient ainsi les taux de fécondité légitime recherchés pour l'année 1911. Nous avons procédé de la même façon pour les autres années, en remontant dans le temps jusqu'à 1871 pour le Canada et la plupart des provinces et jusqu'à 1851 pour le Québec et l'Ontario. On trouvera dans le tableau E.1 le résultat de ces estimations.

Tableau E.1 – Taux de fécondité légitime[a] par âge, Canada et certaines provinces, 1851, 1871, 1891, 1911 et 1921

Région et année	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Canada							
1871	510	510	500	465	400	184	25
1891	510	500	440	330	224	103	14
1911	510	480	381	286	194	89	12
1921[c]	473	397	301	226	153	71	10
Nouvelle-Écosse							
1871	510	510	500	475	378	172	18
1891	510	510	487	360	249	113	12
1911	510	485	391	288	199	90	9
1921[b]	498	381	281	208	144	65	7
Québec							
1851	510	508	486	420	289	152	18
1871	510	508	500	460	305	160	19
1891	510	508	466	372	247	129	15
1911	510	508	442	352	234	122	14
1921[c]	510	490	425	340	225	118	14
Ontario							
1851	510	500	470	423	313	116	16
1871	510	510	500	465	344	128	17
1891	510	490	383	273	182	72	10
1911	506	463	325	232	154	61	8
1921[b]	506	367	258	184	122	48	6
Manitoba							
1891	510	505	500	484	410	231	30
1911	510	485	385	275	208	92	18
1921[b]	456	382	284	203	153	68	13
Saskatchewan							
1911	510	500	441	345	252	121	23
1921[b]	395	359	258	202	147	70	13
Colombie-Britannique							
1891	510	500	448	324	200	78	9
1911							
1921[b]	356	300	206	149	92	36	4

[a] Nombre annuel de naissances pour 1,000 femmes mariées. [b] B.F.S., *Statistiques vitales 1943*, tableau 6. [c] Voir appendice C.

Dans l'interprétation de ces résultats, il ne faut évidemment pas perdre de vue la part d'arbitraire qu'ils comportent. Par exemple, le fait qu'en 1851, le Québec a un taux un peu plus élevé que l'Ontario pour les femmes de 25-29 ans et un peu plus faible pour les deux groupes d'âges suivants, n'a probablement aucune signification. Nous avons dit un peu plus haut qu'il s'agit de taux plausibles, sans plus. Au fond, le facteur d'erreur le plus grave reste, croyons-nous, l'évaluation du nombre des naissances lui-même. À cet égard, il est un peu inquiétant de constater que, pour l'Ontario et pour le Québec, la fécondité légitime serait plus faible en 1851 qu'en 1871. On peut expliquer cette anomalie de bien des façons: ou bien l'estimation des naissances est trop forte en 1871, ce qui serait étonnant pour le Québec, du moins; ou bien celle de 1851 est trop faible, ce qui n'est pas du tout invraisemblable[2]; enfin une autre explication peut être avancée: nous avons peut-être surestimé le nombre des femmes mariées en 1851, surtout pour les groupes d'âges jeunes. Quoiqu'il en soit, la différence entre les taux de fécondité de 1851 et ceux de 1871 n'est pas énorme. Nous avons calculé que pour l'Ontario (où cette différence est la plus forte), si l'on applique les taux de 1871 aux femmes mariées de 1851, on obtient un nombre de naissances qui n'est que de 6.4% supérieur au nombre que nous avons retenu (48,102 au lieu de 45,211). Il se peut fort bien que nous ayons sous-estimé le nombre des naissances de cette province, en 1851, de 6.4%.

Dans aucun cas, on n'atteint, au-delà de l'âge de 25 ans, la fécondité qui a été observée pour le XVIIIe siècle. Les taux étaient alors de 493 pour 1,000 de 15 à 19 ans, 509 à 20-24 ans, 496 à 25-29 ans, 484 à 30-34 ans, 410 à 35-39 ans, 231 à 40-44 ans et 30 à 45-49 ans[3]. Il y a cependant une exception, le Manitoba, qui aurait eu, en 1891, la même fécondité que celle des Canadiens du début du XVIIIe siècle.

TAUX DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE

Rappelons que par fécondité générale, nous entendons celle de l'ensemble des femmes mariées et non mariées. Comme nous supposons que toutes les naissances sont légitimes, il est facile de passer des taux de fécondité légitime aux taux de fécondité générale: il suffit de multiplier les taux de fécondité légitime de chaque groupe d'âges par la proportion des femmes mariées[4]. On obtient les taux du tableau E.2.

---

[2] On se rappellera que nous n'avons fait aucune correction, cette année-là, pour la sous-énumération des enfants de 0-9 ans.

[3] Voir J. Henripin, *La population canadienne au début du XVIIIe siècle*, Paris, P.U.F., 1954, p. 60.

[4] Voir appendice D.

Tableau E.2 – Taux de fécondité générale[a] par âge, Canada et certaines provinces, 1851, 1871, 1891, 1911 et 1921

Région et année	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Canada							
1871	37	174	310	353	320	152	20
1891	23	165	274	249	179	83	11
1911	36	192	254	221	156	72	10
1921[c]	37	174	211	181	127	58	8
Nouvelle-Écosse							
1871	21	157	286	327	292	140	13
1891	16	145	282	259	194	88	9
1911	26	164	243	218	159	72	7
1921[b]	34	154	189	163	118	53	5
Québec							
1851	52	215	384	341	234	127	15
1871	39	172	320	361	244	132	15
1891	29	194	302	283	196	102	12
1911	28	198	294	272	188	98	11
1921[c]	34	194	282	261	182	95	11
Ontario							
1851	55	248	398	363	265	101	13
1871	31	179	341	380	296	113	14
1891	17	143	231	203	146	58	8
1911	32	161	199	169	119	48	6
1921[b]	35	150	173	143	98	39	5
Manitoba							
1891	29	231	373	419	362	204	27
1911	45	229	276	226	180	80	15
1921[b]	42	184	211	170	132	59	11
Saskatchewan							
1911	69	301	362	311	231	109	20
1921[b]	46	211	214	182	135	64	12
Colombie-Britannique							
1891	101	271	336	285	171	65	8
1911	60	229	242	193	124	48	6
1921[b]	26	141	152	126	79	31	4

[a] Nombre annuel de naissances pour 1,000 femmes de tout état matrimonial. [b] B.F.S., *Statistique de l'état civil, 1951,* tableau 6. [c] Voir appendice C.

F. FÉCONDITÉ DES COHORTES NÉES DE 1901 À 1930

1. MESURES BASÉES SUR LA STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL

La méthode que nous avons suivie n'est pas aussi rigoureuse que celle qui a été utilisée par d'autres auteurs[1]. Nous allons d'abord exposer cette méthode et nous verrons ensuite en quoi elle manque de précision.

1. Nous avons d'abord estimé, pour chacune des années pour lesquelles les statistiques de l'état civil étaient disponibles, des taux de fécondité *par âge individuel*. Ces taux pouvaient être calculés directement pour les années de recensement 1931 à 1961. Pour les autres années, nous avons interpolé les taux des groupes d'âges de cinq ans, en nous appuyant sur les tables de fécondité des années de recensement que nous venons d'indiquer. La courbe qui représente ces tables est très régulière et l'on ne risque pas de faire de très grandes erreurs dans les interpolations[2].

2. Nous avons ainsi, pour chaque année comprise entre 1921 et 1963, des taux de fécondité pour chaque année d'âge. Cela ne permet de suivre que quelques cohortes, entre 15 et 49 ans. En fait, si l'on s'en tient à ces données, la première cohorte dont on peut mesurer la fécondité est celle qui a 15 ans en 1921 et 49 ans en 1955; la dernière est celle qui a 15 ans en 1929 et 49 ans en 1963 (dernière année pour laquelle les taux de fécondité étaient connus au moment où nous avons fait ce calcul). Au total, nous n'avons ainsi que neuf cohortes complètes. Nous avons extrapolé certains taux de telle sorte qu'on puisse remonter jusqu'à la cohorte qui a 15 ans en 1916 et atteindre, à l'autre bout, celle qui a 15 ans en 1945 et qui n'avait encore que 33 ans en 1963. Cela veut dire que, pour cette dernière, nous avons dû estimer la fécondité au-delà de 33 ans, ce qui ne va pas sans risque d'erreur. L'extrapolation pour les cohortes qui avaient atteint au moins 40 ans en 1963 ne posait pas trop de problèmes, car les taux de fécondité sont très faibles au-delà de cet âge, de sorte qu'on n'affecte pas beaucoup la fécondité totale, même en faisant des erreurs relativement importantes.

---

[1] Voir, en particulier, P.K. Whelpton, *Fertility Tables for Birth Cohorts of American Women: Part 1*, U.S. Department of Health, Education and Welfare, Vital Statistics – Special Reports, Selected Studies, Vol. 51, No. 1, Jan. 29, 1960.

[2] On aurait pu procéder autrement. On connaît, pour chaque année, la distribution des naissances suivant l'âge des mères (pour chaque année d'âge). On aurait pu interpoler les populations des groupes d'âges de 5 ans pour obtenir le nombre de femmes de chaque année d'âge et calculer ensuite les taux de fécondité par âge. Il ne nous a pas semblé que cette dernière méthode était meilleure que celle que nous avons utilisée.

3. Le problème est plus délicat pour les cohortes dont l'âge était compris entre 34 et 40 ans en 1963. Pour compléter la fécondité de ces cohortes, nous avons utilisé deux méthodes différentes:

a) **EXTRAPOLATION DES RAPPORTS FÉCONDITÉ JUSQU'À L'ÂGE X/FÉCONDITÉ TOTALE.** Nous avons mesuré, pour les cohortes précédentes, l'évolution des rapports de la fécondité cumulée jusqu'à l'âge X sur la fécondité totale (jusqu'à 49 ans). Nous avons projeté cette évolution afin d'obtenir une estimation des rapports applicables aux cohortes qui nous intéressent. Voici les rapports que nous avons retenus:

Âge atteint par la cohorte en 1963	Rapport
33 ans	.811
34 "	.849
35 "	.880
36 "	.906
37 "	.935
38 "	.948
39 "	.960
40 "	.972
41 "	.981

On voit qu'il n'y a que trois cohortes pour lesquelles la fraction de la fécondité qui manque, dépasse 10%.

b) **EXTRAPOLATION DES TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE INDIVIDUEL.** Entre 1953 et 1963, les taux de fécondité des femmes de 34 ans et plus suivent une évolution assez régulière pour qu'on puisse en dégager des tendances assez nettes. Nous avons projeté dans le futur ces tendances: le taux de fécondité de 34 ans n'est utile qu'en 1964; celui de 35 ans, jusqu'à 1965, etc., celui de 49 ans doit être projeté jusqu'à 1979.

Les résultats de ces estimations sont donnés dans le tableau F.1.

Deux critiques majeures peuvent être adressées à cette méthode d'évaluation:

1. Nous avons affaire ici à ce qu'on pourrait appeler des *cohortes ouvertes*, c'est-à-dire des groupes de femmes qui, à mesure qu'elles vieillissent, reçoivent de nouveaux membres (immigrantes) et en perdent d'autres (émigrantes et décès). On ne suit donc pas, rigoureusement parlant, les mêmes individus au cours du temps.

2. La seconde critique est un peu plus technique. Nos cohortes ne sont pas précises et elles chevauchent l'une sur l'autre. En fait, toutes les femmes font partie de deux cohortes différentes, de sorte que nos

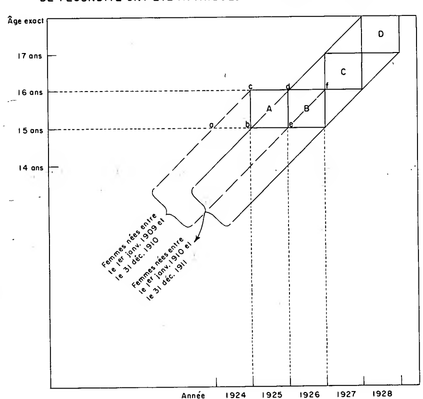
Tableau F.1 – Fécondité des cohortes de femmes nées de 1901 à 1930, Canada

Année de naissance de la cohorte[a]	Fécondité totale[b]	Année de naissance de la cohorte[a]	Fécondité totale[b]	Année de naissance de la cohorte[a]	Fécondité totale[b]	
					1ère méthode	2e méthode
1901	3.143	1911	2.770	1921	3.183	3.183
1902	3.080	1912	2.782	1922	3.242	3.243
1903	3.036	1913	2.806	1923	3.276	3.277
1904	2.983	1914	2.844	1924	3.301	3.309
1905	2.931	1915	2.878	1925	3.325	3.331
1906	2.295	1916	2.915	1926	3.324	3.333
1907	2.866	1917	2.964	1927	3.381	3.352
1908	2.832	1918	3.021	1928	3.437	3.386
1909	2.808	1919	3.078	1929	3.506	3.424
1910	2.787	1920	3.134	1930	3.616	3.476

[a] En fait il s'agit des femmes qui sont nées entre le 1er janvier de l'année qui précède l'année indiquée et le 31 décembre de l'année indiquée. [b] Nombre d'enfants auxquels a donné naissance, en moyenne, chaque femme de la cohorte indiquée.

résultats sont un peu comparables au résultat d'une moyenne mobile à deux éléments. Cela peut être vérifié sur le diagramme ci-contre.

DIAGRAMME DE LEXIS ILLUSTRANT LA FAÇON DONT LES TAUX DE FÉCONDITÉ ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS AUX DIVERSES COHORTES



En ordonnée, on a porté l'âge des femmes et en abscisse les années de calendrier. Dans un diagramme de ce genre (appelé diagramme de Lexis) un carré représente les événements tels qu'ils sont classés par la statistique de l'état civil; ainsi, le carré A représente des événements (des naissances, par exemple) survenus aux femmes dont l'âge était compris entre 15 et 16 ans en 1925. Par contre, les événements qui affectent une cohorte sont ceux qui sont compris à l'intérieur d'un couloir en diagonale; par exemple, les naissances survenues aux femmes nées entre le 1er janvier 1910 et le 31 décembre 1911 sont comprises à l'intérieur du couloir limité par les deux diagonales en trait plein. Dans notre calcul de la fécondité par cohorte, nous avons attribué le taux de fécondité donné par la statistique de l'état civil pour l'âge 15 ans en 1925 (carré A), à la cohorte

née entre le 1er janvier 1909 et le 31 décembre 1910. On remarquera que les femmes de cette cohorte ont eu des enfants, entre 15 et 16 ans, qui ne sont pas compris dans le carré A: il s'agit des naissances représentées par les triangles abc et def. Nous avons négligé ces naissances dans notre calcul. La fécondité totale de la cohorte de 1911 (femmes nées entre le 1er janvier 1910 et le 31 décembre 1911) serait représentée, sur notre diagramme, par la succession des carrés B, C, D, etc. On peut aussi constater sur le diagramme le chevauchement des cohortes: ainsi, les femmes nées entre le 1er janvier 1910 et le 31 décembre 1910 font partie des deux cohortes illustrées ici.

2. MESURES BASÉES SUR LES INFORMATIONS DES RECENSEMENTS DE 1941 ET 1961

Avec les informations utilisées jusqu'à maintenant, on ne peut remonter plus loin, dans le passé, qu'à la cohorte de 1901. Cependant, on peut évaluer grossièrement la fécondité des cohortes antérieures en utilisant certaines informations provenant des recensements de 1941 et 1961. Ceux-ci fournissent des renseignements sur le nombre d'enfants nés-vivants qu'ont eus, au cours de leur vie, les femmes déjà mariées. Dans le tableau F.2, nous avons évalué, à partir de ces informations, la fécondité de l'ensemble des femmes (déjà mariées ou non). Nous avons utilisé les informations du recensement de 1961 pour les cohortes dont l'âge était compris entre 40 et 60 ans en 1961 (20 à 40 ans en 1941) et les informations du recensement de 1941 pour les cohortes précédentes (40 ans et plus en 1941). Le procédé employé est facile à suivre dans le tableau F.2. La fécondité des femmes déjà mariées (col. 1) doit être multipliée par la proportion des femmes déjà mariées (col. 2), ce qui donne les valeurs de la colonne 3. Mais il faut ajouter les naissances illégitimes, qui ne sont pas comprises (du moins pour une partie d'entre elles) parmi les enfants nés de femmes déjà mariées. On obtient alors les résultats de la colonne 5. Dans la colonne 6, on trouvera l'année de naissance des femmes dont l'âge correspond à l'âge moyen des groupes d'âges indiqués dans la première colonne du tableau.

3. COMPARAISON DES DEUX MÉTHODES

On peut comparer les résultats que nous venons de trouver avec ceux qui étaient basés sur la statistique de l'état civil, pour les années 1904, 1909, 1914 et 1919. Comme l'indique le tableau F.3, notre évaluation basée sur les recensements est plus forte que celle qui provient des statistiques de l'état civil: la différence passe de 5.2% en 1904 à 3.5% en 1914, puis elle baisse rapidement pour atteindre 1.4% à la cohorte de 1919. Comment expliquer cette différence? On peut invoquer plusieurs raisons:

1. Nous avons probablement ajouté trop de naissances illégitimes. Une fraction de celles-ci, peut-être importante, ont peut-être été le

Tableau F.2 – Estimation de la fécondité des cohortes nées de 1874 à 1919, d'après les informations des recensements de 1941 et 1961

Cohorte	Nombre d'enfants déjà nés pour 1,000 femmes déjà mariées[a]	Proportion des femmes déjà mariées[b]	Col. 1 × Col. 2	Proportion des naissances légitimes[c]	Nombre d'enfants déjà nés pour 1,000 femmes (mariées et non mariées): col. 3 ÷ col. 4	Année de naissance de la cohorte correspondant à l'âge moyen
	1	2	3	4	5	6
40-44 ans en 1961	3,258	0.911	2,968	0.961[e]	3,120[j]	1919
45-49 " " "	3,138	0.905	2,840	0.965[f]	2,943	1914
50-54 " " "	3,188	0.896	2,856	0.970[g]	2,944	1909
55-59 " " "	3,411	0.896	3,056	0.974[h]	3,138	1904
40-44 " " 1941	3,795	0.870	3,302	0.978[i]	3,444[j]	1899
45-49 " " "	4,090[d]	0.888	3,632	0.978	3,714	1894
50-54 " " "	4,240[d]	0.897	3,805	0.978	3,891	1889
55-59 " " "	4,345[d]	0.902	3,919	0.978	4,007	1884
60-64 " " "	4,440[d]	0.896	3,978	0.978	4,067	1879
65-69 " " "	4,535[d]	0.888	4,027	0.978	4,118	1874
70 ans et plus "	4,818	–	–			

[a] B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, Bulletin 4.1-8, tableau H.1; B.F.S., *Recensement du Canada, 1941*, vol. III, tableau 51, p. 682-3. Depuis que ce calcul a été fait, les données du recensement de 1961 ont été légèrement ajustées. Les taux utilisés ici sont un peu supérieurs à ceux qui ont été publiés. [b] B.F.S., *Recensement de 1961*, Bulletin 1.3-1, p. 78-1 et 2; *Recensement de 1941*, vol. III, p. 94-5. [c] B.F.S., *Statistique de l'état civil*, 1951, p. 19. [d] Interpolation. [e] Proportion des années 1931-45. [f] Proportion des années 1926-40. [g] Proportion des années 1921-35. [h] Proportion des années 1921-30. [i] Proportion des années 1921-25. [j] Le résultat a été majoré de 1% pour les femmes de 40-44 ans en 1961 et de 2% pour les femmes de 40-44 ans en 1941, pour tenir compte du fait que ces femmes n'avaient pas complété leur fécondité.

Tableau F.3 – Fécondité des cohortes de 1904, 1909, 1914 et 1919: comparaison des résultats des deux méthodes

Année de naissance de la cohorte	Fécondité totale[a] d'après		Différence relative[b] %
	la statistique de l'état civil	les recensements	
1904	2,983	3,138	5.2
1909	2,808	2,944	4.8
1914	2,844	2,943	3.5
1919	3,078	3,120	1.4

[a] Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes ayant complété leur fécondité.
[b] Par rapport aux évaluations basées sur la statistique de l'état civil.

fait de femmes célibataires qui se sont ensuite mariées; elles sont donc comptées dans la fécondité des femmes déjà mariées. Il suffirait que le quart des naissances illégitimes soient portées au compte des femmes déjà mariées pour annuler à peu près complètement la différence de la cohorte de 1919. Mais cela ne doit pas expliquer la différence des autres cohortes: il faudrait par exemple que toutes les naissances illégitimes soient dans ce cas pour annuler la différence de la cohorte de 1914. Pour les autres, la totalité des naissances illégitimes ne suffit pas.

2. Il est possible que la statistique de l'état civil ait sous-évalué les taux de fécondité, avant 1940 ou 1945. La cohorte de 1914 et celles qui l'ont précédée ont eu la plupart de leurs enfants avant cette date. Or, il semble bien que le sous-enregistrement des naissances ait été plus important avant 1940 qu'à partir de cette date. Enid Charles[3] rapporte que des sondages ont permis d'évaluer que ce sous-enregistrement était de 6% en 1931 et de 3% en 1941. Cela pourrait bien expliquer une partie de la différence entre la cohorte de 1919 et celles qui l'ont précédée.

3. Dans la mesure où les femmes les plus fécondes ont une mortalité plus faible que les autres, les informations provenant des recensements seraient biaisées: parmi les survivantes observées par le recensement, les femmes les plus fécondes seraient surreprésentées et vice versa. Il serait étonnant cependant que cette sélection – si elle existe – pût expliquer une grande partie des différences entre les deux évaluations.

[3] Dans *The Changing Size*..., op. cit., p. 14.

4. Une dernière raison est liée aux migrations. La statistique de l'état civil mesure la fécondité des femmes qui résident au Canada *au moment des naissances*, tandis que les recensements atteignent les femmes qui sont résidentes *au moment du recensement*. Ainsi, les cohortes du recensement comptent des femmes qui n'ont pas eu leurs enfants au Canada et ces naissances n'ont pu être comptées par l'état civil; par contre les femmes qui ont eu des enfants au Canada (dont la naissance a été enregistrée par l'état civil) et ont ensuite émigré, échappent à la statistique des recensements. Il est possible que ce soient surtout les immigrées qui ont eu leurs enfants avant de venir au Canada, qui sont surtout en cause ici. Si ces immigrées ont eu plus d'enfants que les femmes dont les naissances sont survenues au Canada, cela pourrait expliquer — en partie du moins — les différences entre les deux estimations. Il s'agirait alors surtout des femmes qui ont immigré au Canada après l'âge de 35 ans, depuis la fin de la dernière guerre. L'effet de ce phénomène serait amplifié si les femmes qui ont eu leurs enfants au Canada, puis ont émigré, avaient eu moins d'enfants que celles qui sont restées, ce qui est loin d'être impossible.

On voit qu'il ne manque pas de raisons pour expliquer la disparité entre les résultats des deux estimations. Il est même étonnant que cette disparité ne soit pas plus accentuée. Il est impossible de donner une mesure précise du rôle joué par l'une ou l'autre des raisons invoquées. La première explique probablement presque toute la différence observée pour la cohorte de 1919 et peut-être le quart ou le tiers des différences relatives aux autres cohortes. Le reste doit être dû aux deuxième et quatrième raisons invoquées.

G. MÉTHODE UTILISÉE POUR ÉVALUER L'INFLUENCE DE LA DISTRIBUTION PAR ÂGE, DE LA NUPTIALITÉ, DE LA FÉCONDITÉ LÉGITIME ET DE LA FÉCONDITÉ ILLÉGITIME, SUR LES VARIATIONS DE LA FÉCONDITÉ GÉNÉRALE GLOBALE

Il s'agit de décomposer la variation du taux global de fécondité générale[1] en estimant la part de cette variation qui revient à chacun des quatre facteurs immédiats: composition par âge des femmes âgées de 15-49 ans, proportion des femmes mariées, fécondité légitime et fécondité illégitime. La méthode que nous avons utilisée s'applique à deux types de variations: a) celles qui se produisent, pour une région donnée, d'une année à l'autre; b) les différences qu'on observe, pour une année donnée, entre chaque province et le Canada. La méthode est la même dans les deux cas, mais nous utiliserons des symboles un peu différents. En outre, la méthode a été appliquée un peu différemment suivant les cas; c'est pour les variations de l'ensemble du Canada, d'un recensement à l'autre, entre 1921 et 1961, qu'elle a été appliquée avec le plus de soin et c'est à propos de ce cas que nous en ferons d'abord l'exposé. Nous indiquerons ensuite les modifications qui ont été faites à l'occasion des autres cas.

1. VARIATIONS DANS LE TEMPS, CANADA, 1921 À 1961. Définissons d'abord les symboles qui seront utilisés pour désigner les phénomènes que nous voulons mesurer:

V_T: variation du taux global de fécondité générale;
V_A: variation imputable aux changements de la composition par âge;
V_N: variation imputable aux changements de la nuptialité;
V_L: variation imputable aux changements de la fécondité légitime;
V_I : variation imputable aux changements de la fécondité illégitime.

Ces mesures se présentent sous la forme de rapports entre la valeur d'une année de recensement et la valeur de l'année de recensement qui précède. Pour alléger les calculs, nous n'avons fait intervenir simultanément que les trois premiers facteurs A, N, et L. L'influence de la fécondité illégitime, beaucoup moins importante, a été traité à part. Plusieurs éléments interviennent dans les calculs; ils seront symbolisés de la façon suivante:

N: nombre total des naissances vivantes;
F: nombre de femmes d'un groupe d'âges de 5 ans;
M: nombre de femmes mariées d'un groupe d'âges de 5 ans;
m: proportion des femmes mariées d'un groupe d'âges de 5 ans;
f: taux de fécondité générale (femmes mariées et non mariées) d'un groupe d'âges de 5 ans;
l: taux de fécondité légitime d'un groupe d'âges de 5 ans.

[1] C'est-à-dire le nombre annuel de naissances divisé par le nombre de femmes âgées de 15-49 ans.

Ces symboles seront affectés (à droite, en bas) des chiffres 0 et 1 ou de la lettre s, qui ont la signification suivante: 0 désigne l'année du début de la période dont les variations sont étudiées; 1 désigne l'année de la fin de la période; s signifie qu'il s'agit de la moyenne des années 0 et 1.

Le taux global de fécondité générale est alors égal à

$$\frac{N}{\Sigma F} = \frac{\Sigma(F \cdot f)}{\Sigma F}$$

et le rapport du taux de l'année 1 au taux de l'année 0 est égal à

$$V_T = \frac{\Sigma(F_1 \cdot f_1)}{\Sigma F_1} \div \frac{\Sigma(F_0 \cdot f_0)}{\Sigma F_0} = \frac{\Sigma(F_1 \cdot f_1)}{\Sigma(F_0 \cdot f_0)} \bullet \frac{\Sigma F_0}{\Sigma F_1}$$

Pour mesurer les variations imputables aux facteurs A, N et L, nous avons utilisé deux séries de mesures: la première série correspond à la mesure directe de l'influence de ces facteurs; la deuxième à une mesure indirecte ou établie par déduction. Pour la mesure directe, on a les formules suivantes:

$$V_A = \frac{\Sigma(F_1 \,.\, f_S)}{\Sigma(F_0 \,.\, f_S)} \bullet \frac{\Sigma F_0}{\Sigma F_1}$$

c'est-à-dire qu'appliquant des taux de fécondité standards (f_S) à la population féminine par groupe d'âges de chacune des années comparées, la différence des résultats, compte tenu de la population féminine totale de 15-49 ans $\left(\frac{\Sigma F_0}{\Sigma F_1}\right)$, n'est due qu'à la différence de composition par âge. Pour mesurer l'influence des variations de la proportion des femmes mariées des différents groupes d'âges, on aura la formule suivante, où le nombre de femmes (F_S) et le taux de fécondité légitime (l_S) sont standards:

$$V_N = \frac{\Sigma(F_S \cdot m_1 \cdot l_S)}{\Sigma(F_S \cdot m_0 \cdot l_S)}$$

Enfin, pour la mesure des variations imputables aux changements de la fécondité légitime, c'est le nombre de femmes (F_S) et la proportion des femmes mariées (m_S) qui seront maintenus constants. On aura:

$$V_L = \frac{\Sigma(M_S \cdot l_1)}{\Sigma(M_S \cdot l_0)}$$

Cette série de formules n'a pas la prétention d'être rigoureusement satisfaisante, au point de vue mathématique. Il y a à cela au moins deux raisons: d'abord elles ne font pas intervenir la fécondité illégitime, ce qui pourrait

être corrigé mais au prix d'une complication des calculs que nous avons jugée inutile; mais il y a une raison plus fondamentale: il est probablement impossible de trouver une série de formules qui soient cohérentes. Cependant en pratique, on ne s'écarte pas beaucoup de cette situation idéale.

C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons aussi utilisé une autre série de formules permettant de mesurer indirectement les mêmes variations. Cette méthode de mesure indirecte consiste à mesurer directement l'influence des autres facteurs que celui qui nous intéresse et à en déduire ensuite la mesure du facteur concerné. Par exemple, si l'on veut mesurer l'influence des variations de la distribution par âge, on mesurera d'abord l'influence combinée des variations de la nuptialité et de la fécondité légitime (facteurs complémentaires) et on en déduira l'influence de la distribution par âge. Voici les formules qui ont été utilisées pour mesurer directement l'influence des variations des facteurs complémentaires:

pour V_A (facteurs complémentaires N et L): $\dfrac{\Sigma(F_S \cdot f_1)}{\Sigma(F_S \cdot f_0)}$

pour V_N (facteurs complémentaires A et L): $\dfrac{\Sigma(F_1 \cdot m_S \cdot l_1)}{\Sigma(F_0 \cdot m_S \cdot l_0)} \bullet \dfrac{\Sigma F_0}{\Sigma F_1}$

pour V_L (facteurs complémentaires A et N): $\dfrac{\Sigma(F_1 \cdot m_1 \cdot l_S)}{\Sigma(F_0 \cdot m_0 \cdot l_S)} \bullet \dfrac{\Sigma F_0}{\Sigma F_1}$

À partir des résultats donnés par ces formules, on a déduit l'influence du facteur concerné en utilisant l'égalité suivante: $V_T = V_A \cdot V_N \cdot V_L$[2]. Par exemple, l'influence des variations de la composition par âge est déduite par la formule suivante:

$$V_A = \frac{V_T}{V_N \cdot V_L},$$

$V_N \cdot V_L$ étant le résultat de la première des trois formules qui viennent d'être énoncées. L'emploi des mesures indirectes avait d'ailleurs surtout pour but de voir si les résultats seraient très différents de ceux des mesures directes. On peut voir, dans le tableau G.1, que la différence est faible. Pour V_A, elle ne dépasse pas 0.1%; pour V_N, elle varie entre 0.7 et 1.4%; et pour V_L, entre 0.6 et 1.1%.

Les variations de la fécondité imputables aux changements de la fécondité illégitime ont été mesurées d'une façon plus sommaire. Nous avons estimé l'augmentation relative des naissances entraînée par la variation du taux de fécondité illégitime entre deux années. Le taux de

[2] Cette équation ne peut être justifiée mathématiquement; d'abord parce qu'elle laisse de côté la fécondité illégitime; ensuite parce que les divers facteurs ne sont pas, en fait, reliés entre eux d'une façon aussi simple.

Tableau G.1 – Rapports mesurant les variations de la fécondité imputables à divers facteurs, Canada, 1921 à 1961

Période et méthode	Facteurs			
	Distribution par âge (V_A)	Proportion mariée (V_N)	Fécondité légitime (V_L)	Produit des trois facteurs
1921-1931				
Méthode directe	.9657	.9385	.8478	.7684
" indirecte	.9651	.9505	.8581	.7872
Moyenne	.9654	.9445	.8529	.7777
1931-1941				
Méthode directe	1.0283	1.0125	.8935	.9303
" indirecte	1.0293	1.0056	.8874	.9185
Moyenne	1.0288	1.0090	.8904	.9243
1941-1951				
Méthode directe	1.0097	1.1838	1.0390	1.2419
" indirecte	1.0095	1.1972	1.0506	1.2697
Moyenne	1.0096	1.1904	1.0448	1.2557
1951-1961				
Méthode directe	.9296	1.0861	1.0055	1.0152
" indirecte	.9298	1.0944	1.0131	1.0309
Moyenne	.9297	1.0903	1.0093	1.0231

fécondité illégitime (i) a été calculé en divisant le nombre des naissances illégitimes (N^1) par le nombre de femmes de 15-49 ans: $i = N^1/\Sigma F$. L'augmentation du nombre des naissances illégitimes est égale à $F_S(i_1 - i_0)$ et l'augmentation relative est égale à cette dernière expression divisée par N_S, c'est-à-dire le nombre moyen des naissances de l'année 0 et de l'année 1. On a alors:

$$V_I = 1 + \frac{F_S(i_1 - i_0)}{N_S}$$

On obtient les valeurs suivantes pour le Canada: 1921-31: 1.0057; 1931-41: 1.0019; 1941-51: 1.0076; 1951-61: 1.0079. On voit que la contribution de ce facteur est modeste.

Il est intéressant de voir comment l'effet total des quatre facteurs se compare avec la variation totale de la fécondité mesurée directement par

$$V_T = \frac{\Sigma(F_1 \cdot f_1)}{\Sigma(F_0 \cdot f_0)} \bullet \frac{\Sigma F_0}{\Sigma F_1}$$

On trouvera cette comparaison dans le tableau G.2. Dans ce tableau, nous avons retenu la moyenne des deux méthodes comme mesure de l'influence des trois facteurs principaux (A, N et L). Les différences varient entre 0.1% et 1%. Par rapport à la variation totale de la fécondité, cette différence est relativement peu importante pour les trois premières périodes; mais elle est relativement importante pour la dernière, puisqu'elle est de 50%. Comme, pour les provinces, nous avons utilisé la méthode directe seulement, il est intéressant de faire la comparaison que nous venons de faire en utilisant, pour les facteurs A, N et L, non pas la moyenne des méthodes directe et indirecte, mais la méthode directe seulement. Les différences entre l'effet total des quatre facteurs et la variation totale seraient alors les suivantes: 1921-31: -.0040; 1931-41: .0069; 1941-51: -.0098; 1951-61: .0021. Dans l'ensemble, la concordance entre la variation totale et le produit des quatre facteurs est à peine moins bonne.

Tableau G.2 – Comparaison de l'effet des quatre facteurs avec la variation totale de la fécondité, Canada, 1921 à 1961

Période	$V_A \cdot V_N \cdot V_L$[a]	V_I	$V_A \cdot V_N \cdot V_L \cdot V_I$	V_T	Col. 3 – Col. 4
	1	2	3	4	5
1921-1931	.7777	1.0057	.7822	.7768	.0054
1931-1941	.9243	1.0019	.9261	.9252	.0009
1941-1951	1.2557	1.0076	1.2652	1.2610	- .0042
1951-1961	1.0231	1.0079	1.0311	1.0211	.0100

[a] Tableau G.1, moyenne des deux méthodes.

2. **VARIATIONS DANS LE TEMPS, PROVINCES, 1921-1961.** Le même procédé que pour le Canada a été employé, sauf que seule la méthode directe a été retenue.

3. **VARIATIONS DANS LE TEMPS, CANADA ET PROVINCES, 1851-1921.** Nous sommes forcés, ici, de négliger le facteur V_I (naissances illégitimes). Nous avons estimé V_A et V_N de la même façon que précédemment; mais V_L a été obtenu par déduction, en supposant que $V_T = V_A \cdot V_N \cdot V_L$.

4. **COMPARAISON DES PROVINCES AU CANADA, 1921-1961.** La méthode est fondamentalement la même que pour les variations dans le temps des provinces, de 1921 à 1961. Les seules différences résident dans le fait qu'au lieu de rapporter l'année 1 à l'année 0, on rapporte la valeur d'une province à celle du Canada et que ce sont les valeurs du Canada qui

servent de standard au lieu de la moyenne des deux années comparées. On a ainsi les formules suivantes:

$$V_T = \frac{\Sigma(F_P \cdot f_P)}{\Sigma(F_C \cdot f_C)} \bullet \frac{\Sigma F_C}{\Sigma F_P} = \frac{N_P}{N_C} \bullet \frac{\Sigma F_C}{\Sigma F_P}$$

$$V_A = \frac{\Sigma(F_P \cdot f_C)}{\Sigma(F_C \cdot f_C)} \bullet \frac{\Sigma F_C}{\Sigma F_P}$$

$$V_N = \frac{\Sigma(F_C \cdot m_P \cdot l_C)}{\Sigma(F_C \cdot m_C \cdot l_C)}$$

$$V_L = \frac{\Sigma(M_C \cdot l_P)}{\Sigma(M_C \cdot l_C)}$$

$$V_I = 1 + \frac{F_C(i_P - i_C)}{N_C}$$

où C désigne le Canada et P chaque province.

5. **COMPARAISON DES PROVINCES AU CANADA, 1851-1911.** Le facteur V_I a été ignoré et on a déduit V_L de l'équation $V_T = V_A \cdot V_N \cdot V_L$.

H. DEGRÉ D'EXACTITUDE DU CLASSEMENT DES FEMMES DÉJÀ MARIÉES SUIVANT LEUR ÂGE EN 1961, LA DURÉE DU MARIAGE ET LEUR ÂGE AU MARIAGE

Pour chaque femme déjà mariée, on peut tirer du recensement de 1961 les informations suivantes:

1) son âge au 1er juin 1961, en années révolues (avec un écart possible d'un an entre l'âge exact réel et l'âge indiqué).

2) la date de son premier mariage (avec un écart possible de six mois).

3) la durée de son mariage[1] en calculant le temps écoulé entre la date de son mariage et le 1er juin 1961 (avec un écart possible de six mois).

4) son âge au premier mariage, en soustrayant la durée de son mariage de son âge au 1er juin 1961 (ici les écarts possibles des deux éléments de la soustraction se cumulent, de sorte que l'écart possible entre la réalité et le résultat du calcul est d'un an et demi).

Nous n'avons pas conservé toute la précision possible, pour la date du mariage, afin de réduire la quantité des informations: la date du mariage a été classée par période d'un an, au lieu de six mois, les années commençant le 1er juin et se terminant le 30 mai.

INFORMATIONS DE BASE

Il importe d'indiquer avec précision la façon dont les informations que nous allons utiliser se présentent, afin que le lecteur puisse en estimer le degré de précision. Les tableaux statistiques de base ont été reproduits plus loin (H.2 et H.3). Ils donnent le nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant leur âge en 1961 (15, 16, 17, ..., 39 ans, 40-44, 45-49, ..., 70-74 ans, 75 ans et plus) et suivant la durée du mariage (0.5, 1.5, 2.5, ..., 24.5, 25-30, 30-35 ans. 35 ans et plus). Nous reproduisons ici un modèle de ces tableaux afin de faciliter l'appréciation de l'exactitude des informations qu'ils contiennent. L'âge en 1961 est indiqué en années révolues: 15 ans signifie 15 à 16 ans

[1] En réalité, il s'agit du temps écoulé entre le premier mariage et le 1er juin 1961; ce temps ne correspond à la durée du mariage que pour les femmes dont le premier mariage n'a pas été rompu.

et en moyenne, les femmes de cet âge ont environ 15.5 ans[2]. Il en va ainsi jusqu'à l'âge de 39 ans. Au-dessus de cet âge, les femmes sont classées par groupe d'âges de 5 ans et l'âge moyen de chaque groupe est de 42.5 ans, 47.5 ans . . . , etc. L'écart possible entre ces âges moyens et l'âge réel des femmes est donc de six mois (de 15 à 39 ans) ou de 2.5 ans (40 à 74 ans). La durée du mariage est indiquée, dans le tableau, par les limites réelles; elle est donnée par période d'un an jusqu'à 25 ans et par période de 5 ans entre 25 et 35 ans. Lorsqu'on remplace les limites de chaque catégorie par la durée moyenne (0.5 ans, 1.5 ans, . . . 24.5 ans, 27.5 ans et 32.5 ans), on a une erreur possible de six mois jusqu'à 25 ans et une erreur possible de 2.5 ans entre 25 et 35 ans.

Tableau H.1 – Modèle des tableaux donnant la fécondité des femmes suivant l'âge en 1961 et la durée du mariage

Âge en 1961	Durée du mariage (en années)							
	0 - 1	1 - 2	2 - 3 . . .	23 - 24	24 - 25	25 - 30	30 - 35	35 et plus
15 ans	*a*	*b*	c	*d*	e	*f*	*g*	*h*
16 "	*i*	*j*						
17 "	*k*	*l*	*m*					
|								
|								
|								
|								
39 "								
40-44 ans	*n*					p		
|								
|								
|								
|								
70-74 "								
75 ans et plus								

FÉCONDITÉ SUIVANT L'ÂGE AU PREMIER MARIAGE ET LA DURÉE DU MARIAGE

De ces informations, on peut déduire l'âge au premier mariage, en soustrayant la durée du mariage de l'âge au 1er juin 1961. Les femmes qui se sont mariées au même âge se trouvent, dans le tableau H.1, sur des

[2] Cela n'est pas exact pour les femmes mariées qui sont très jeunes: à ces âges, il y a beaucoup plus de femmes dont l'âge se rapproche de $x + 1$ que de x.

Tableau H.2– Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant leur âge en 1961 et la durée du mariage[a], Canada, divers types d'habitat

NOTA: Le signe – signifie que le nombre des femmes concernées est inférieur à 50.

Type d'habitat et âge en 1961	Durée du mariage (en années)							
	0.5	2.5	5.5	9.5	14.5	22.5	32.5	35+
Tous les habitats								
17 ans	387	1,556						
22 "	229	1,161	2,433					
27 "	282	1,028	1,984	3,268				
32 "	312	1,092	1,738	2,588	3,800			
40-44 ans	316	595	1,130	1,707	2,663	3,944		
50-54 "	398	485	289	403	934	2,354	4,047	4,788
60-64 "	–	–	–	230	390	1,030	2,390	4,248
70-74 "	–	–	–	–	–	–	971	4,167
75 ans et plus	–	–	–	–	–	–	649	4,307
Régions métropolitaines								
17 ans	331	–						
22 "	205	1,030	2,271					
27 "	230	882	1,755	2,895				
32 "	174	922	1,617	2,364	3,216			
40-44 ans	227	559	996	1,467	2,370	3,181		
50-54 "	–	364	183	296	693	1,876	3,149	3,769
60-64 "	–	–	–	–	170	838	2,064	3,418
70-74 "	–	–	–	–	–	–	876	3,527
75 ans et plus	–	–	–	–	–	–	547	3,680
Régions urbaines 5,000-29,999								
17 ans	487	–						
22 "	228	1,220	2,467					
27 "	–	1,116	2,082	2,910				
32 "	–	–	1,765	2,593	3,540			
40-44 ans	–	–	–	2,029	2,631	3,728		
50-54 "	–	–	–	–	860	2,391	3,973	4,498
60-64 "	–	–	–	–	–	–	2,232	4,327
70-74 "	–	–	–	–	–	–	1,099	4,171
75 ans et plus	–	–	–	–	–	–	–	4,232
Régions rurales non agricoles								
17 ans	407	–						
22 "	301	1,332	2,609					
27 "	593	1,384	2,349	3,964				
32 "	–	–	2,416	2,958	4,415			
40-44 ans	–	–	1,712	1,886	3,068	4,839		
50-54 "	–	–	–	–	1,411	2,823	4,804	5,757
60-64 "	–	–	–	–	–	–	2,767	5,079
70-74 "	–	–	–	–	–	–	1,046	4,966
75 ans et plus	–	–	–	–	–	–	595	4,972

Renvoi à la fin du tableau.

Tableau H.2– Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant leur âge en 1961 et la durée du mariage[a], Canada, divers types d'habitat (fin)

Type d'habitat et âge en 1961	Durée du mariage (en années)							
	0.5	2.5	5.5	9.5	14.5	22.5	32.5	35+
Région rurales agricoles								
17 ans	395	—						
22 "	239	1,284	—					
27 "	—	1,246	2,460	3,675				
32 "	—	—	—	3,208	4,160			
40-44 ans	—	—	—	2,476	3,459	4,927		
50-54 "	—	—	—	—	—	3,393	5,604	6,315
60-64 "	—	—	—	—	—	—	3,312	5,538
70-74 "	—	—	—	—	—	—	1,080	5,376
75 ans et plus	—	—	—	—	—	—	—	5,552

[a] Il s'agit en réalité de la durée écoulée entre la date du 1[er] mariage et le 1[er] juin 1961.

Tableau H.3– Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant leur âge en 1961 et la durée du mariage[a], Canada, certains groupes de femmes

NOTA: Le signe — signifie que le nombre des femmes concernées est inférieur à 50.

Groupe de femmes et âge en 1961	Durée du mariage (en années)							
	0.5	2.5	5.5	9.5	14.5	22.5	32.5	35+
Instruction élémentaire								
15-19 ans	394	1,464						
20-24 "	315	1,291	2,400	2,889				
25-29 "	383	1,172	2,162	3,359	4,316			
30-34 "	408	1,238	1,895	2,873	4,049			
40-44 "	652	769	1,360	1,921	2,980	4,568		
50-54 "	—	—	—	462	1,190	2,792	4,575	5,233
60-64 "	—	—	—	—	362	1,291	2,769	4,755
70-74 "	—	—	—	—	—	1,071	1,182	4,668
75 ans et plus	—	—	—	—	—	1,128	756	4,738
Instruction secondaire								
15-19 ans	322	1,347						
20-24 "	229	1,131	2,221	2,778				
25-29 "	222	974	1,931	2,938	—			
30-34 "	267	939	1,731	2,550	3,318			
40-44 "	123	506	1,000	1,554	2,486	3,200		
50-54 "	—	372	282	339	716	2,040	3,287	3,615
60-64 "	—	—	—	—	446	561	2,042	3,384
70-74 "	—	—	—	—	—	300	719	3,263
75 ans et plus	—	—	—	—	—	—	507	3,344

Renvoi à la fin du tableau.

Tableau H.3– Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant leur âge en 1961 et la durée du mariage[a], Canada, certains groupes de femmes (suite)

Groupe de femmes et âge en 1961	Durée du mariage (en années)							
	0.5	2.5	5.5	9.5	14.5	22.5	32.5	35+
Instruction universitaire								
15-19 ans	–	–						
20-24 "	155	900	–	–				
25-29 "	171	892	1,851	2,546	–			
30-34 "	61	931	1,651	2,621	2,828			
40-44 "	–	–	–	1,851	2,601	2,886		
50-54 "	–	–	–	–	914	2,076	2,671	2,396
60-64 "	–	–	–	–	–	894	2,014	2,636
70-74 "	–	–	–	–	–	–	–	2,576
75 ans et plus	–	–	–	–	–	–	–	2,522
Femmes immigrées								
15-19 ans	212	1,000						
20-24 "	174	943	1,733	–				
25-29 "	214	903	1,603	2,356	–			
30-34 "	193	933	1,481	2,166	2,618			
40-44 "	–	–	1,000	1,462	2,266	2,848		
50-54 "	–	–	–	448	648	1,889	3,123	3,604
60-64 "	–	–	–	–	–	874	2,045	3,376
70-74 "	–	–	–	–	–	–	980	3,538
75 ans et plus	–	–	–	–	–	–	623	3,703
Anglo-protestantes[b]								
Urbaines								
15-19 ans	321	1,390						
20-24 "	213	1,060	2,203	–				
25-29 "	242	838	1,828	2,823	–			
30-34 "	387	918	1,641	2,381	3,187			
40-44 "	200	602	935	1,416	2,191	2,851		
50-54 "	–	–	–	312	682	1,669	2,855	3,480
60-64 "	–	–	–	–	–	618	1,635	2,958
70-74 "	–	–	–	–	–	–	741	2,953
75 ans et plus	–	–	–	–	–	–	453	3,097
Rurales agricoles								
15-19 ans	355	–						
20-24 "	301	1,294	2,509	–				
25-29 "	–	1,139	2,217	3,104	–			
30-34 "	–	–	1,696	2,775	3,576			
40-44 "	–	–	–	–	2,742	3,714		
50-54 "	–	–	–	–	–	2,324	3,946	5,119
60-64 "	–	–	–	–	–	–	2,393	3,938
70-74 "	–	–	–	–	–	–	–	3,949
75 ans et plus	–	–	–	–	–	–	–	4,192

Renvois à la fin du tableau.

Tableau H.3– Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes déjà mariées, suivant leur âge en 1961 et la durée du mariage[a], Canada, certains groupes de femmes (fin)

Groupe de femmes et âge en 1961	Durée du mariage (en années)							
	0.5	2.5	5.5	9.5	14.5	22.5	32.5	35+
Franco-catholiques[b]								
Urbaines								
15-19 ans	300	1,387						
20-24 "	238	1,243	2,258	—				
25-29 "	245	1,071	2,090	3,276	—			
30-34 "	249	945	1,819	2,870	3,993			
40-44 "	—	492	1,067	1,883	2,966	4,593		
50-54 "	—	—	—	180	905	2,849	5,269	6,143
60-64 "	—	—	—	—	—	1,048	3,292	5,896
70-74 "	—	—	—	—	—	—	1,260	6,200
75 ans et plus	—	—	—	—	—	—	—	6,655
Rurales agricoles								
15-19 ans	312	—						
20-24 "	316	1,458	2,772	—				
25-29 "	—	1,378	2,747	4,363	—			
30-34 "	—	—	2,627	4,218	5,957			
40-44 "	—	—	—	—	5,050	7,692		
50-54 "	—	—	—	—	—	5,222	9,010	10,185
60-64 "	—	—	—	—	—	—	5,562	8,919
70-74 "	—	—	—	—	—	—	—	8,338
75 ans et plus	—	—	—	—	—	—	—	8,213

[a] Voir le renvoi a, tableau H.2. [b] Femmes nées au Canada.

diagonales: ainsi, les femmes mariées à 15 ans (en moyenne) sont représentées par les lettres *a*, *j*, *m*, ..., etc. Mais ces âges ont une précision variable: l'erreur possible entre l'âge au mariage réel et l'âge qui résulte de la soustraction indiquée, est égale à la somme des erreurs possibles des deux éléments de la soustraction. Dans le tableau H.1, la lettre *a* correspond à un âge au mariage égal à 15 ans (15.5 ans moins 0.5 an); mais, à cause de l'imprécision de ces deux éléments, l'erreur possible est d'un an en plus ou en moins; c'est-à-dire qu'en réalité, il s'agit de femmes mariées entre l'âge de 14 ans et l'âge de 16 ans. En faisant le même type de calcul, on obtient l'erreur possible des autres cas:

1) erreur possible d'un an (en plus ou en moins) pour les femmes de 15 à 39 ans dont la durée du mariage est de 0-1 an à 24-25 ans; c'est le cas des femmes représentées par la lettre *a*, dans le tableau;
2) erreur possible de 3 ans (en plus ou en moins) pour les femmes de 15 à 39 ans dont la durée du mariage est de 25 à 35 ans (cas des femmes représentées par la lettre *f*);

3) erreur possible de 3 ans (en plus ou en moins) pour les femmes de 40 à 74 ans dont la durée du mariage est de 0 à 25 ans (cas des femmes représentées par la lettre *n*);
4) erreur possible de 5 ans (en plus ou en moins) pour les femmes de 40 à 74 ans dont la durée du mariage est de 25 à 35 ans (cas des femmes représentées par la lettre *p*).

Les remarques qui viennent d'être faites s'appliquent aux données relatives au Canada, suivant l'habitat. Pour les autres données, relatives à certains groupes particuliers de femmes, les informations sont moins détaillées: l'âge en 1961 est donné par groupe de 5 ans pour tous les âges et la durée du mariage également, à partir de 15 ans de durée. Mais pour aucun cas l'erreur possible ne dépasse 5 ans, en plus ou en moins. Signalons cependant que ces erreurs se compensent dans une très grande mesure et que les erreurs *moyennes* sont probablement très faibles.

On trouvera, dans le graphique H.1, le résultat brut de cette transformation, pour l'ensemble du Canada: les courbes sont accidentées et il semble évident que beaucoup de ces accidents ont un caractère aléatoire. Aussi bien, avons-nous opté pour un ajustement à main levée de ces courbes, ce qui, dans la plupart des cas, ne laisse que peu de place à l'arbitraire. Certaines "irrégularités" des courbes, par contre, ne sont pas aléatoires et représentent des variations réelles. Nous en avons tenu compte dans l'ajustement des courbes.

Les résultats de ces opérations sont présentés dans le tableau H.4 et le graphique H.2. Nous n'avons retenu que certains âges au mariage (15, 18, 20, 25, 30, 35, 45 ans) et certaines durées (2.5, 5, 10, 15, 20, 25 et 30 ans). Dans certains cas, les femmes mariées à plus de 30 ans étaient trop peu nombreuses pour qu'on puisse en tirer des informations satisfaisantes. La plupart des taux retenus sont basés sur un nombre de femmes mariées dépassant 50; nous avons marqué d'un astérisque, dans le tableau H.4, les âges au mariage pour lesquels plus du quart des taux étaient basés sur un nombre de femmes inférieur à 50.

Il faut se garder de donner à ces résultats une interprétation qui serait fautive. Lorsque, dans le tableau H.4 et le graphique H.2, la durée du mariage varie, on a affaire à des cohortes successives, qui ont vécu leur période de fécondité à divers moments. Ce qui semble être l'effet de la durée du mariage est en même temps le résultat du passage d'une génération à l'autre. Ce n'est qu'en faisant une nouvelle observation des mêmes cohortes, quelques années plus tard, qu'on pourra vraiment mesurer l'effet de la durée du mariage. C'est ce que nous avons fait dans le chapitre 5, en comparant les données du recensement de 1941 à celles du recensement de 1961. Malheureusement, les données du recensement de 1941 n'ont pas la précision de celles qui ont été tirées du recensement de 1961.

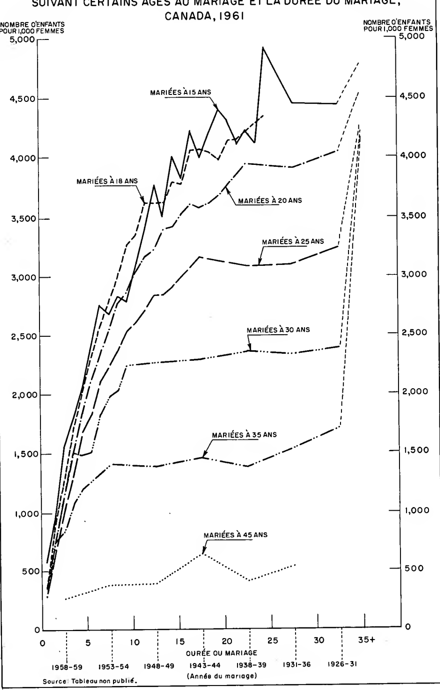

GRAPHIQUE H.1
NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS POUR 1,000 FEMMES DÉJÀ MARIÉES, SUIVANT CERTAINS ÂGES AU MARIAGE ET LA DURÉE DU MARIAGE, CANADA, 1961
NOMBRE D'ENFANTS POUR 1,000 FEMMES
5,000
4,500
4,000
3,500
3,000
2,500
2,000
1,500
1,000
500
0
MARIÉES À 15 ANS
MARIÉES À 18 ANS
MARIÉES À 20 ANS
MARIÉES À 25 ANS
MARIÉES À 30 ANS
MARIÉES À 35 ANS
MARIÉES À 45 ANS
0
5
10
15
20
25
30
35+
DURÉE DU MARIAGE
1958-59
1953-54
1948-49
1943-44
1938-39
1931-36
1926-31
(Année du mariage)
Source: Tableau non publié.

Tableau H.4 – Nombre d'enfants nés vivants pour 100 femmes déjà mariées, suivant l'âge au mariage et la durée du mariage, Canada et certaines sous-populations, 1961

NOTA: Les taux de ce tableau sont le résultat d'un ajustement graphique des taux bruts. L'astérisque (*) indique les âges pour lesquels plus du quart des informations étaient basées sur un nombre de femmes inférieur à 50.

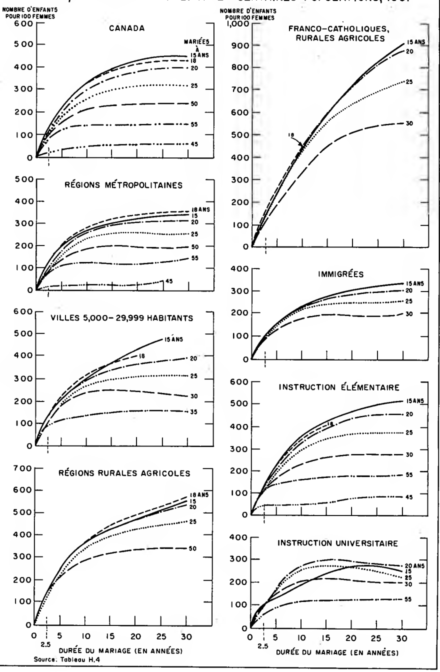
Population et âge au mariage	Durée du mariage (en années)						
	2.5	5	10	15	20	25	30
Canada							
15 ans	140	220	321	390	426	443	443
18 "	140	220	321	383	415	432	432
20 "	116	197	298	348	378	395	395
25 "	103	175	255	298	315	318	318
30 "	100	160	213	228	232	234	234
35 "	91	124	141	143	143	148	148
45 "	22	35	45	52	55	55	55
Régions métropolitaines							
15 ans*	130	203	272	302	323	336	341
18 "	130	203	283	320	338	350	357
20 "	103	176	263	295	305	310	313
25 "	92	160	231	255	261	252	257
30 "	90	138	187	200	195	190	198
35 "	80	108	125	118	115	125	142
45 "	18	20	25	25	22	42	—
Villes de 5,000 à 29,999 habitants							
15 ans*	140	208	300	370	430	475	—
18 "	140	225	318	370	400	—	—
20 "	140	208	295	340	365	380	392
25 "	110	192	270	298	308	315	315
30 " *	110	190	240	250	245	234	226
35 " *	95	115	135	150	157	158	155
Régions rurales non agricoles							
15 ans*	160	245	360	462	555	582	585
18 "	160	245	360	448	495	525	—
20 "	135	225	350	415	462	482	480
25 "	135	212	302	365	385	368	372
30 " *	160	205	268	280	279	277	275
Régions rurales agricoles							
15 ans*	145	250	365	425	470	514	552
18 "	145	250	365	440	490	530	572
20 "	145	250	365	425	470	505	540
25 "	122	220	337	392	425	442	460
30 " *	145	205	285	318	333	343	340
35 " *	100	150	193	204	205	208	215
Instruction élémentaire							
15 ans	146	222	360	427	471	500	515
18 "	146	222	341	410	—	—	—
20 "	129	205	330	395	440	455	456
25 "	117	182	298	348	369	372	373
30 "	123	165	233	265	277	277	277
35 "	116	136	160	174	177	177	189
45 "	44	45	50	60	78	84	84

Tableau H.4 – Nombre d'enfants nés vivants pour 100 femmes déjà mariées, suivant l'âge au mariage et la durée du mariage, Canada et certaines sous-populations, 1961 (fin)

Population et âge au mariage	Durée du mariage (en années)						
	2.5	5	10	15	20	25	30
Instruction secondaire							
15 ans	130	207	326	345	347	352	355
18 "	130	205	300	330	—	—	—
20 "	113	180	286	310	317	322	327
25 "	97	160	252	278	275	265	268
30 "	92	140	207	215	208	203	203
Instruction universitaire							
15 ans*	100	130	190	240	270	275	250
18 "	—	—	—	—	—	—	—
20 "	90	160	270	300	293	282	273
25 "	89	159	257	277	267	248	225
30 "	92	150	210	216	211	205	201
35 "	61	90	113	120	123	125	130
Immigrées							
15 ans	100	150	228	270	303	320	334
18 "	—	—	—	—	—	—	—
20 "	94	150	225	262	282	292	305
25 "	91	145	217	240	245	247	255
30 "	91	126	175	195	190	190	200
Anglo-protestantes, urbaines[a]							
15 ans	138	225	318	338	333	339	345
18 "	138	200	290	320	—	—	—
20 "	106	180	273	290	288	285	285
25 "	92	155	238	248	233	222	220
30 "	92	133	189	188	173	168	164
35 "	82	113	127	115	105	100	110
Anglo-protestantes, rurales agricoles[a]							
15 ans*	142	225	367	400	405	408	420
18 "	142	225	318	363	—	—	—
20 "	129	200	315	345	362	373	387
25 "	125	190	290	309	308	307	306
30 "	125	180	230	245	247	246	245
Franco-catholiques, urbaines[b]							
15 ans	138	213	346	418	468	506	540
18 "	138	213	336	403	—	—	—
20 "	124	197	322	395	440	478	510
25 "	108	180	285	345	380	408	435
30 "	97	175	230	255	275	290	312
35 "	81	112	153	172	180	192	218
Franco-catholiques, rurales agricoles[b]							
15 ans*	131	235	435	600	725	830	910
18 "	145	258	450	—	—	—	—
20 "	145	258	450	600	718	812	879
25 "	138	235	425	560	640	692	735
30 " *	110	188	330	455	510	543	555

[a] Femmes de religion protestante, de langue maternelle anglaise, nées au Canada.
[b] Femmes de religion catholique, de langue maternelle française, nées au Canada.

GRAPHIQUE H.2



Source: Tableau H.4

Nous ne commenterons pas ces résultats, mais il vaut la peine de faire remarquer la fécondité très élevée des catholiques francophones de milieu rural agricole, âgées de 50-54 ans en 1961 et qui s'étaient mariées depuis 35 ans et plus (tableau H.3); ces femmes se sont toutes mariées avant l'âge de 20 ans et elles ont eu, en moyenne, 10.2 enfants.

I. REMARQUES SUR LA VALEUR DES INFORMATIONS PROVENANT DE L'ÉCHANTILLON

À l'occasion du recensement de 1961, un questionnaire spécial (le formulaire 4) a été utilisé pour recueillir des informations sur les revenus, les migrations depuis 1956 et la fécondité des femmes qui avaient déjà été mariées. À ces dernières, deux questions ont été posées: 1) Quelle est la date de votre premier mariage? 2) Combien d'enfants nés vivants avez-vous eus? Le formulaire 4 a été administré à tous les cinquièmes ménages, à l'exception des cas suivants:

- ménages de type collectif (hôtels, prisons, couvents, maisons de pension, ... etc.);
- ménages dont les membres n'étaient pas à leur lieu de résidence habituel, y compris ceux qui étaient outre-mer;
- ménages et personnes qui ont été recensés par la poste.

On a estimé que ces catégories comprenaient 121,100 femmes déjà mariées, soit 2.6% des 4,614,000 femmes déjà mariées énumérées au recensement général. L'univers qu'on voulait atteindre était donc constitué par 4,493,000 femmes; 899,000 d'entre elles faisaient partie de l'échantillon et l'on aurait dû, en principe, disposer d'autant de formulaires 4. En fait, environ 800,000 formulaires ont pu être utilisés. Les quelque 100,000 formulaires manquants dans l'échantillon sur la fécondité représentent les cas pour lesquels il n'y avait pas de réponse au moins à l'une des deux questions sur la fécondité ou les cas pour lesquels on n'a pas recueilli de formulaire 4. On a également rejeté les formulaires 4, même s'ils étaient correctement remplis, lorsqu'on n'a pu les accoupler aux formulaires 2A du recensement général.

Dans l'ensemble, les formulaires manquants ou non utilisables constituent 12.2% de l'échantillon. On ne peut savoir dans quelle mesure le comportement des femmes concernées diffère de celui des femmes pour lesquelles on dispose des informations relatives à leur fécondité. Il n'y a donc aucun moyen d'effectuer les corrections correspondantes.

Il est cependant intéressant de connaître les variations du pourcentage des non-répondantes, en fonction de certains caractères. On l'a évalué pour le Canada suivant l'âge et l'habitat (tableau I.1) et pour chaque province suivant l'âge (tous habitats) d'une part et suivant l'habitat (tous âges) d'autre part (tableau I.2).

Parmi les provinces, c'est pour le Nouveau-Brunswick que les lacunes sont les plus considérables (17.1%); le pourcentage des autres provinces se situe entre 9.0 et 13.7. C'est entre les groupes d'âges que les différences sont les plus marquées; les femmes âgées et les femmes jeunes

Tableau I.1 – Évaluation du pourcentage des non-répondantes par groupe d'âges, Canada suivant l'habitat, 1961

Âge	Ensemble	Urbain	Rural non agricole	Rural agricole
15-19 ans	19.4	19.6	16.8	26.0
20-24 "	14.4	14.6	13.6	13.3
25-29 "	12.4	12.6	11.7	11.4
30-34 "	11.8	12.0	11.4	10.2
35-39 "	11.1	11.2	11.4	9.6
40-44 "	11.1	11.3	11.2	9.4
45-49 "	11.3	11.6	10.9	9.6
50-54 "	12.0	12.4	11.7	10.0
55-59 "	12.0	12.3	11.2	11.1
60-64 "	12.0	12.6	10.8	9.8
65 ans et plus	13.6	14.2	12.0	11.3
15 ans et plus	12.2	12.6	11.8	10.6

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, informations non publiées.

Tableau I.2 – Évaluation du pourcentage des non-répondantes, suivant l'habitat et par groupe d'âges, provinces du Canada[a], 1961

Habitat et âge	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Habitat										
Tous habitats	10.6	10.6	12.2	17.1	13.7	12.3	9.0	9.6	10.8	10.4
Urbain	12.0	11.2	12.4	14.6	13.8	13.2	9.2	9.6	10.6	9.8
Rural non agricole	9.2	11.6	11.8	20.8	13.2	9.3	9.1	9.4	11.2	11.9
Rural agricole	8.4	8.8	12.0	14.3	13.0	8.6	8.9	10.0	11.2	11.1
Âge										
15-19 ans	17.4	20.3	17.6	23.2	23.8	18.6	17.0	18.4	16.5	16.8
20-24 "	10.3	13.8	15.6	21.0	17.0	13.6	11.4	11.8	13.0	11.8
25-29 "	10.2	16.4	12.4	19.4	14.0	12.1	9.8	10.7	10.4	10.0
30-34 "	9.3	10.2	10.8	17.8	13.2	11.8	8.6	9.8	10.0	10.0
35-39 "	9.1	13.5	10.7	16.5	12.2	11.2	8.3	9.8	10.0	9.0
40-44 "	10.5	5.7	10.8	14.9	13.2	10.9	7.2	8.8	9.6	9.3
45-49 "	9.1	8.4	10.6	14.2	12.6	11.8	8.0	9.8	9.9	9.4
50-54 "	10.6	15.8	12.8	17.8	13.8	11.8	8.6	8.2	10.6	10.1
55-59 "	10.3	5.4	10.9	17.8	13.2	12.1	8.4	8.2	12.2	10.6
60-64 "	10.6	6.6	12.4	17.4	13.4	12.3	9.2	8.6	10.6	10.0
65 ans et plus	14.2	9.2	13.6	15.6	14.4	14.6	10.8	9.4	12.1	12.0
15 ans et plus	10.6	10.6	12.2	17.1	13.7	12.3	9.0	9.6	10.8	10.4

[a] Au Yukon, le pourcentage est 14.4 et dans les Territoires du Nord-Ouest, 59.6.

SOURCE: B.F.S., *Recensement du Canada, 1961*, informations non publiées.

(surtout celles de moins de 20 ans) présentent des lacunes beaucoup plus importantes que les femmes d'âge moyen.

Ces variations de la fraction des non-répondantes provoquent une distorsion de l'échantillon par rapport à l'ensemble de la population: toutes les catégories sont sous-représentées, mais certaines le sont plus que d'autres. Il est possible de corriger cette distorsion de l'échantillon en pondérant les effectifs de chaque cellule d'un tableau quelconque, conformément aux effectifs de l'ensemble de la population. Cette opération peut être faite en tenant compte de tous les caractères pour lesquels le formulaire du recensement général donne des informations et cela a été fait pour tous les tableaux du recensement se rapportant à la fécondité. Cependant, il est bien évident qu'on ne peut pondérer l'échantillon en fonction du nombre d'enfants nés vivants ou de l'âge au mariage, puisque le recensement général ne fournit pas ces informations. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, il est impossible de corriger le nombre d'enfants nés vivants d'un groupe de femmes donné, en tenant compte du fait que les femmes qui n'ont pas répondu au formulaire 4 n'ont peut-être pas le même niveau de fécondité. Il eût fallu pour cela faire une nouvelle enquête auprès de ces dernières; mais cela n' a pas été fait.

Il faut cependant noter que, de toutes les catégories de femmes qui apparaissent dans les deux tableaux de cet appendice, si l'on excepte les Territoires du Nord-Ouest, au moins 74% des femmes ont répondu correctement aux deux questions portant sur la fécondité et que, dans l'ensemble, 88% des femmes ont répondu correctement.

J. TABLEAUX

Tableau J.1 – Taux de natalité, Canada et États-Unis, 1909 à 1965

(nombre de naissances pour 1,000 habitants)

Année	Canada [a]	États-Unis [b] (population blanche)	Année	Canada [a]	États-Unis [b] (population blanche)
1909............	–	29.2	1938...........	20.7	18.4
1910............	–	29.2	1939...........	20.6	18.0
1911............	–	29.1	1940...........	21.6	18.6
1912............	–	29.0	1941...........	22.4	19.5
1913............	–	28.8	1942...........	23.5	21.5
1914............	–	29.3	1943...........	24.2	22.1
1915............	–	28.9	1944...........	24.0	20.5
1916............	–	28.5	1945...........	24.3	19.7
1917............	–	27.9	1946...........	27.2	23.6
1918............	–	27.6	1947...........	28.9	26.1
1919............	–	25.3	1948...........	27.3	24.0
1920............	–	26.9	1949...........	27.3	23.6
1921............	29.3	27.3	1950...........	27.1	23.0
1922............	28.3	25.4	1951...........	27.2	23.9
1923............	26.7	25.2	1952...........	27.9	24.1
1924............	26.7	25.1	1953...........	28.1	24.0
1925............	26.1	24.1	1954...........	28.5	24.2
1926............	24.7	23.1	1955...........	28.2	23.8
1927............	24.3	22.7	1956...........	28.0	24.0
1928............	24.1	21.5	1957...........	28.2	24.0
1929............	23.5	20.5	1958...........	27.5	23.3
1930............	23.9	20.6	1959...........	27.4	23.1
1931............	23.2	19.5	1960...........	26.8	22.9
1932............	22.5	18.7	1961...........	26.1	22.4
1933............	21.0	17.6	1962...........	25.3	21.6
1934............	20.7	18.1	1963...........	24.6	20.9
1935............	20.5	17.9	1964...........	23.5	20.2
1936............	20.3	17.6	1965...........	21.4	18.5
1937............	20.1	17.9			

[a] Y compris Terre-Neuve. Source: B.F.S., *Statistique de l'état civil:* 1957, tableau 8, p. 91; 1965, tableau B-1, p. 68. [b] U.S. Department of Health, Education, and Welfare, *Vital Statistics of the United States, 1965,* Vol. 1, p. 1-4. Ces taux ont été corrigés pour tenir compte du sous-enregistrement des naissances. Nous avons corrigé nous-mêmes les taux de 1960-65 en utilisant la différence entre le taux corrigé et le taux non corrigé en 1959.

Tableau J.2 – Paurcentage des femmes qui ant déjà été mariées, par groupe d'âges, paur certains graupes ethniques, Canada suivant l'habitat, 1961

Habitat et origine ethnique	Âge de la femme (en années)						
	15-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65+
Tous habitats							
Britannique	8.9	62.8	88.7	91.9	90.5	89.3	89.3
Française	6.2	51.0	82.5	86.9	85.7	85.4	86.5
Juive	4.3	60.6	92.2	94.5	93.5	93.6	97.6
Autres du Nord-Ouest de l'Europe	11.3	66.7	89.7	93.0	93.6	94.1	94.5
Asiatique	8.3	60.3	82.4	89.3	94.2	96.8	98.3
Esquimaude et indienne	16.2	60.9	84.3	92.6	95.7	96.3	96.8
Urbain							
Britannique	9.5	59.5	87.3	90.8	89.1	87.8	88.4
Française	6.5	50.4	81.2	85.3	83.7	83.2	84.2
Juive	4.2	60.6	92.4	96.6	93.5	93.6	97.8
Autres du Nord-Ouest de l'Europe	12.1	64.1	88.4	91.8	92.4	93.3	93.8
Asiatique	8.9	60.6	81.8	88.6	93.8	96.8	98.3
Esquimaude et indienne	16.7	60.0	83.7	90.1	92.4	92.1	93.0
Rural non agricole							
Britannique	13.5	76.1	93.0	94.5	93.9	93.2	92.2
Française	8.2	60.5	87.1	89.8	88.6	89.8	92.0
Juive	12.8	63.4	68.4	79.4	83.3	93.0	90.6
Autres du Nord-Ouest de l'Europe	14.3	78.6	92.5	94.2	94.3	95.2	95.5
Asiatique	6.6	60.6	90.0	94.5	96.5	96.1	97.7
Esquimaude et indienne	16.4	61.4	84.4	93.0	96.2	97.0	97.4
Rural agricole							
Britannique	6.0	65.7	93.4	96.3	95.6	94.4	92.5
Française	2.7	67.8	84.9	93.8	94.9	93.8	93.4
Juive	14.3	14.3	88.9	88.0	91.3	93.3	100.0
Autres du Nord-Ouest de l'Europe	6.4	66.4	93.8	96.4	96.7	96.1	96.0
Asiatique	1.2	43.0	84.1	95.9	98.2	99.1	100.0
Esquimaude et indienne	12.6	57.8	85.0	94.8	97.3	97.8	96.1

SOURCE: B.F.S., informations non publiées provenant du recensement de 1961.

Tableau J.3 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes vivant avec leur mari, pour certaines professions du mari, Canada suivant l'habitat, 1961

Profession du mari	Tous habitats	Régions métropolitaines – Total	Régions métropolitaines – Ville principale	Régions métropolitaines – Banlieue	Villes, 30,000 - 100,000	Villes, 5,000 - 30,000	Rural non agricole	Rural agricole
	A. FEMMES ÂGÉES DE 35 - 39 ANS EN 1961							
1. Administrateurs	2,859	2,398	2,192	2,508	2,945	3,052	3,386	–
2. Professions libérales et techniciens	2,610	2,439	2,371	2,486	2,787	2,851	3,050	–
2.1 Ingénieurs	2,501	2,398	2,191	2,508	2,544	2,757	–	–
2.2 Sciences physiques	2,496	2,386	2,467	2,268	2,556	–	–	–
2.3 Professeurs et directeurs d'écoles	2,729	2,621	2,787	2,404	–	–	–	–
2.4 Médecins et chirurgiens	3,088	2,978	3,006	2,949	3,431	3,279	–	–
2.5 Avocats et notaires	2,953	2,930	2,882	2,970	3,036	2,783	–	–
2.6 Écrivains, rédacteurs et journalistes	2,383	2,309	2,262	2,346	2,750	2,333	–	–
3. Employés de bureau	2,560	2,370	2,380	2,360	2,696	2,702	3,130	–
4.1 Voyageurs de commerce	2,616	2,442	2,462	2,426	2,740	2,981	3,142	–
4.2 Commis-vendeurs	2,822	2,411	2,355	2,470	3,013	3,090	3,429	–
4.3 Agents et vendeurs d'assurances	2,922	2,778	2,762	2,791	2,908	2,868	3,260	–
5.1 Services de protection	2,955	2,782	2,743	2,818	3,091	2,970	3,220	–
5.2 Stewards, barmen et garçons de table	2,785	2,440	2,169	2,886	3,262	2,650	3,130	–
6.1 Cultivateurs et éleveurs	4,049	–	–	–	–	–	3,701	4,087
6.2 Ouvriers agricoles	3,665	–	–	–	–	–	4,149	3,397
6.3 Jardiniers	2,997	2,512	2,583	2,409	3,478	3,667	3,518	–
7. Bûcherons et travailleurs forestiers	5,009	–	–	–	–	–	5,208	6,230
8.1 Pêcheurs	4,533	–	–	–	–	–	4,831	4,857
9. Mineurs, carriers et travailleurs assimilés	3,771	3,004	2,645	3,539	3,139	3,912	4,067	–
10. Ouvriers	3,113	2,658	2,540	2,780	3,065	3,318	3,853	–
10.1 Ouvriers du textile	3,453	2,647	2,000	3,279	3,620	3,478	4,238	–
11. Manœuvres	3,589	2,849	2,606	3,248	3,260	3,939	4,588	–
Toutes professions	2,764	2,525	2,453	2,575	2,878	2,980	3,294	3,753

	B. FEMMES ÂGÉES DE 45-49 ANS EN 1961							
1. Administrateurs	2,576	2,238	2,255	2,221	2,671	2,737	3,086	–
2. Professions libérales et techniciens	2,396	2,246	2,223	2,268	2,458	2,614	2,737	–
2.1 Ingénieurs	2,251	2,194	2,255	2,157	2,257	2,450	–	–
2.2 Sciences physiques	2,371	2,356	2,368	2,343	2,929	–	–	–
2.3 Professeurs et directeurs d'écoles	2,596	2,569	2,515	2,625	–	–	–	–
2.4 Médecins et chirurgiens	2,646	2,536	2,220	2,931	2,395	–	–	–
2.5 Avocats et notaires	2,874	2,667	2,830	2,488	3,476	3,429	–	–
2.6 Écrivains, rédacteurs et journalistes	1,985	1,845	1,717	2,000	1,933	3,167	–	–
3. Employés de bureau	2,374	2,182	2,113	2,268	2,551	2,600	3,007	–
4.1 Voyageurs de commerce	2,272	2,115	2,058	2,165	2,287	2,582	3,114	–
4.2 Commis-vendeurs	2,428	2,205	2,272	2,106	2,919	2,161	2,835	–
4.3 Agents et vendeurs d'assurances	2,693	2,456	2,554	2,340	2,690	3,027	2,297	–
5.1 Services de protection	3,007	2,614	2,567	2,682	3,098	3,350	3,612	–
5.2 Stewards, barmen et garçons de table	2,475	2,097	2,112	2,075	3,389	3,074	3,423	–
6.1 Cultivateurs et éleveurs	4,373	–	–	–	–	–	3,288	4,451
6.2 Ouvriers agricoles	4,130	–	–	–	–	–	4,556	3,787
6.3 Jardiniers	3,257	3,180	3,109	3,288	3,111	3,600	3,300	–
7. Bûcherons et travailleurs forestiers	5,782	–	–	–	–	–	5,877	7,487
8.1 Pêcheurs	4,755	–	–	–	–	–	4,918	5,237
9. Mineurs, carriers et travailleurs assimilés	4,153	3,293	3,092	3,674	3,533	4,324	4,098	–
10. Ouvriers	3,169	2,613	2,518	2,721	3,233	3,442	3,910	–
10.1 Ouvriers du textile	3,481	2,828	2,355	3,273	3,818	3,446	3,222	–
11. Manœuvres	3,904	3,098	3,010	3,252	3,518	4,282	4,807	–
Toutes professions	2,523	2,240	2,244	2,236	2,599	2,703	3,015	4,249

SOURCE: B.F.S., informations non publiées provenant du recensement de 1961.

Tableau J.4 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes vivant avec leur mari, suivant l'instruction de la femme et du mari et le revenu annuel du mari, Canada, tous habitats et régions métropolitaines, 1961

NOTA: On a négligé tous les cas pour lesquels le nombre de couples est inférieur à 50.

Nº	Instruction de la femme	Instruction du mari	Tous habitats – Revenu annuel du mari (en milliers de dollars) <1	1-3	3-5	5-7
			A. FEMMES ÂGÉES DE 25-29 ANS EN 1961			
1	Élémentaire	Élémentaire	2,597	2,527	2,477	2,694
2	"	Secondaire	–	2,255	2,227	2,463
3	"	Université sans diplôme	–	–	–	–
4	"	Université avec diplôme	–	–	–	–
5	"	Tous niveaux	2,514	2,471	2,389	2,558
6	Secondaire	Élémentaire	–	2,380	2,354	2,517
7	"	Secondaire	–	1,893	1,888	2,109
8	"	Université sans diplôme	–	–	1,593	1,897
9	"	Université avec diplôme	–	–	–	1,560
10	"	Tous niveaux	1,907	2,065	1,988	2,108
11	Université sans diplôme	Élémentaire	–	–	–	–
12	" " "	Secondaire	–	–	–	–
13	" " "	Université sans diplôme	–	–	–	–
14	" " "	Université avec diplôme	–	–	–	–
15	" " "	Tous niveaux	–	–	1,496	1,597
16	Université avec diplôme	Élémentaire	–	–	–	–
17	" " "	Secondaire	–	–	–	–
18	" " "	Université sans diplôme	–	–	–	–
19	" " "	Université avec diplôme	–	–	–	–
20	" " "	Tous niveaux	–	–	–	–
21	Tous niveaux	Élémentaire	2,540	2,478	2,420	2,591
22	" "	Secondaire	1,875	1,985	1,945	2,135
23	" "	Université sans diplôme	–	–	1,552	1,848
24	" "	Université avec diplôme	–	–	1,263	1,472
25	" "	Tous niveaux	2,209	2,261	2,105	2,141
			B. FEMMES ÂGÉES DE 35-39 ANS EN 1961			
26	Élémentaire	Élémentaire	4,054	3,873	3,576	3,746
27	"	Secondaire	–	3,160	3,077	3,221
28	"	Université sans diplôme	–	–	–	–
29	"	Université avec diplôme	–	–	–	–
30	"	Tous niveaux	3,917	3,752	3,428	3,496
31	Secondaire	Élémentaire	–	3,096	3,062	3,135
32	"	Secondaire	–	2,527	2,532	2,732
33	"	Université sans diplôme	–	–	2,199	2,662
34	"	Université avec diplôme	–	–	–	2,450
35	"	Tous niveaux	2,829	2,766	2,682	2,782

Tableau J.4 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes vivant avec leur mari, suivant l'instruction de la femme et du mari et le revenu annuel du mari, Canada, tous habitats et régions métropolitaines, 1961

NOTA: On a négligé tous les cas pour lesquels le nombre de couples est inférieur à 50.

Tous habitats			Régions métropolitaines							
Revenu annuel du mari (en milliers de dollars)										
7-10	10+	Tous revenus	<1	1-3	3-5	5-7	7-10	10+	Tous revenus	N°
A. FEMMES ÂGÉES DE 25-29 ANS EN 1961										
–	–	2,583	–	1,897	2,102	2,395	–	–	2,078	1
–	–	2,319	–	1,886	2,023	2,296	–	–	2,072	2
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4
–	–	2,498	–	1,891	2,070	2,316	–	–	2,069	5
–	–	2,427	–	2,074	2,079	2,258	–	–	2,125	6
2,192	–	2,005	–	1,552	1,713	1,947	2,055	–	1,807	7
–	–	1,774	–	–	–	1,761	–	–	1,604	8
1,871	–	1,651	–	–	–	1,444	1,776	–	1,558	9
2,123	2,245	2,078	–	1,664	1,771	1,924	1,976	2,134	1,833	10
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	11
–	–	1,578	–	–	–	–	–	–	1,414	12
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	13
–	–	1,633	–	–	–	–	–	–	–	14
–	–	1,630	–	–	–	–	–	–	1,502	15
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	16
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	17
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	18
–	–	1,343	–	–	–	–	–	–	1,299	19
–	–	1,338	–	–	–	–	–	–	1,272	20
–	–	2,515	–	1,938	2,090	2,315	–	–	2,092	21
2,198	2,293	2,047	–	1,634	1,764	1,972	2,050	–	1,839	22
–	–	1,732	–	–	1,378	1,708	–	–	1,576	23
1,794	2,014	1,583	–	–	–	1,354	1,720	–	1,502	24
2,100	2,206	2,186	–	1,765	1,855	1,941	1,951	2,076	1,876	25
B. FEMMES ÂGÉES DE 35-39 ANS EN 1961										
3,814	–	3,902	–	2,773	2,945	3,132	–	–	2,959	26
3,207	–	3,201	–	–	2,769	2,931	–	–	2,798	27
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	28
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	29
3,470	3,593	3,702	–	2,717	2,886	3,010	3,140	–	2,898	30
–	–	3,184	–	2,470	2,686	2,816	–	–	2,712	31
2,736	2,878	2,702	–	2,178	2,301	2,563	2,582	2,778	2,462	32
2,667	–	2,592	–	–	–	2,462	–	–	2,391	33
2,604	2,931	2,664	–	–	–	–	2,522	2,830	2,551	34
2,725	2,900	2,813	–	2,265	2,385	2,577	2,573	2,797	2,510	35

Tableau J.4 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes vivant avec leur mari, suivant l'instruction de la femme et du mari et le revenu annuel du mari, Canada, tous habitats et régions métropolitaines, 1961 (fin)

N°	Instruction de la femme	Instruction du mari	Tous habitats – Revenu annuel du mari (en milliers de dollars) <1	1-3	3-5	5-7
			B. FEMMES ÂGÉES DE 35-39 ANS EN 1961 (fin)			
1	Université sans diplôme	Élémentaire	–	–	–	–
2	" " "	Secondaire	–	–	–	–
3	" " "	Université sans diplôme	–	–	–	–
4	" " "	Université avec diplôme	–	–	–	–
5	" " "	Tous niveaux	–	–	2,323	2,410
6	Université avec diplôme	Élémentaire	–	–	–	–
7	" " "	Secondaire	–	–	–	–
8	" " "	Université sans diplôme	–	–	–	–
9	" " "	Université avec diplôme	–	–	–	–
10	" " "	Tous niveaux	–	–	–	–
11	Tous niveaux	Élémentaire	3,799	3,668	3,395	3,466
12	" "	Secondaire	2,864	2,718	2,663	2,806
13	" "	Université sans diplôme	–	–	2,306	2,619
14	" "	Université avec diplôme	–	–	–	2,370
15	" "	Tous niveaux	3,441	3,353	3,003	2,946
			C. FEMMES ÂGÉES DE 45-49 ANS EN 1961			
16	Élémentaire	Élémentaire	4,527	4,180	3,640	3,677
17	"	Secondaire	–	3,029	3,002	2,948
18	"	Université sans diplôme	–	–	–	–
19	"	Université avec diplôme	–	–	–	–
20	"	Tous niveaux	4,386	3,994	3,470	3,369
21	Secondaire	Élémentaire	–	3,098	2,886	2,872
22	"	Secondaire	–	2,468	2,355	2,391
23	"	Université sans diplôme	–	–	–	–
24	"	Université avec diplôme	–	–	–	–
25	"	Tous niveaux	3,015	2,751	2,537	2,490
26	Université sans diplôme	Élémentaire	–	–	–	–
27	" " "	Secondaire	–	–	–	–
28	" " "	Université sans diplôme	–	–	–	–
29	" " "	Université avec diplôme	–	–	–	–
30	" " "	Tous niveaux	–	–	–	–
31	Université avec diplôme	Élémentaire	–	–	–	–
32	" " "	Secondaire	–	–	–	–
33	" " "	Université sans diplôme	–	–	–	–
34	" " "	Université avec diplôme	–	–	–	–
35	" " "	Tous niveaux	–	–	–	–
36	Tous niveaux	Élémentaire	4,199	3,878	3,376	3,306
37	" "	Secondaire	2,939	2,636	2,528	2,482
38	" "	Université sans diplôme	–	–	2,212	2,368
39	" "	Université avec diplôme	–	–	–	–
40	" "	Tous niveaux	3,841	3,478	2,971	2,736

SOURCE: B.F.S., informations non publiées provenant du recensement de 1961.

Tableau J.4 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes vivant avec leur mari, suivant l'instruction de la femme et du mari et le revenu annuel du mari, Canada, tous habitats et régions métropolitaines, 1961 (fin)

Tous habitats			Régions métropolitaines							
Revenu annuel du mari (en milliers de dollars)										
7 - 10	10+	Tous revenus	<1	1 - 3	3 - 5	5 - 7	7 - 10	10+	Tous revenus	No
B. FEMMES ÂGÉES DE 35-39 ANS EN 1961 (fin)										
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1
–	–	2,544	–	–	–	–	–	–	2,247	2
–	–	2,423	–	–	–	–	–	–	–	3
–	–	2,767	–	–	–	–	–	–	2,616	4
2,682	2,979	2,620	–	–	–	–	–	–	2,380	5
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	7
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	8
–	3,000	2,696	–	–	–	–	–	–	2,572	9
–	2,927	2,550	–	–	–	–	–	–	2,433	10
3,448	–	3,651	–	2,689	2,858	2,982	–	–	2,869	11
2,782	2,913	2,799	–	2,266	2,402	2,610	2,622	2,766	2,517	12
2,698	–	2,604	–	–	–	2,377	2,573	–	2,382	13
2,618	2,971	2,684	–	–	–	2,149	2,499	2,887	2,561	14
2,814	2,983	3,142	2,634	2,506	2,587	2,655	2,630	2,822	2,627	15
C. FEMMES ÂGÉES DE 45-49 ANS EN 1961										
–	–	4,191	–	3,065	3,017	2,907	–	–	3,049	16
–	–	3,082	–	–	2,651	2,584	–	–	2,609	17
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	18
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	19
3,221	3,305	3,919	3,613	2,939	2,909	2,758	2,645	–	2,910	20
–	–	3,104	–	2,391	2,455	2,426	–	–	2,448	21
2,320	2,294	2,442	–	2,114	2,093	2,248	2,153	2,193	2,162	22
–	–	2,360	–	–	–	–	–	–	2,194	23
2,212	2,475	2,343	–	–	–	–	–	2,422	2,246	24
2,362	2,399	2,643	–	2,199	2,202	2,276	2,184	2,272	2,237	25
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	26
–	–	2,238	–	–	–	–	–	–	–	27
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	28
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	29
–	–	2,282	–	–	–	–	–	–	2,089	30
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	31
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	32
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	33
–	–	2,382	–	–	–	–	–	–	–	34
–	–	2,247	–	–	–	–	–	–	2,149	35
3,201	3,180	3,809	3,482	2,888	2,825	2,682	2,666	–	2,836	36
2,380	2,349	2,579	–	2,182	2,246	2,293	2,191	2,216	2,250	37
–	–	2,361	–	–	–	–	–	–	2,192	38
2,257	2,476	2,367	–	–	–	–	2,202	2,436	2,298	39
2,503	2,506	3,173	3,118	2,607	2,529	2,398	2,268	2,327	2,481	40

Tableau J.5 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes vivant avec leur mari, suivant le revenu annuel du mari, pour certains niveaux d'instruction des conjoints, femmes âgées de 25-29, 35-39 et 45-49 ans, Canada, divers groupes culturels, 1961

NOTA: On s négligé tous les css pour lesquels le nombre de couples est inférieur à 50.

Âge de la femme	Population	Revenu annuel du mari (en milliers de dollars)					
		<1	1-3	3-5	5-7	7-10	10 +
	FEMME: INSTRUCTION SECONDAIRE – MARI: INSTRUCTION SECONDAIRE						
25-29 ans	Canada	1,780	1,893	1,888	2,109	2,192	2,297
	Immigrée	1,382	1,426	1,445	1,664	1,676	1,836
	Anglo-protestante	1,866	2,092	1,966	2,136	2,238	2,360
	Anglo-catholique	2,064	2,168	2,235	2,380	2,507	2,644
	Franco-catholique	1,814	1,794	1,837	2,169	2,239	2,247
35-39 ans	Canada	2,775	2,527	2,532	2,732	2,736	2,878
	Immigrée	1,868	2,170	2,202	2,516	2,517	2,643
	Anglo-protestante	2,864	2,500	2,473	2,581	2,617	2,645
	Anglo-catholique	–	2,992	3,108	3,297	3,172	3,620
	Franco-catholique	3,217	2,835	2,901	3,219	3,236	3,480
45-49 ans	Canada	2,728	2,468	2,355	2,391	2,320	2,294
	Immigrée	2,671	2,176	2,087	2,154	2,239	2,050
	Anglo-protestante	2,240	2,310	2,191	2,134	2,016	2,036
	Anglo-catholique	3,885	3,356	2,836	2,931	3,032	2,917
	Franco-catholique	3,412	2,762	2,985	3,384	3,482	3,440
	FEMME: INSTRUCTION SECONDAIRE – MARI: UNIVERSITÉ AVEC DIPLÔME						
25-29 ans	Canada	–	1,060	1,306	1,560	1,871	2,041
	Immigrée	–	–	1,112	1,436	1,500	2,015
	Anglo-protestante	–	1,019	1,356	1,516	1,894	2,076
	Anglo-catholique	–	–	–	–	–	–
	Franco-catholique	–	–	1,370	1,652	1,880	2,132
35-39 ans	Canada	–	1,685	2,316	2,450	2,604	2,931
	Immigrée	–	–	1,963	2,310	2,270	2,713
	Anglo-protestante	–	1,857	2,747	2,356	2,545	2,828
	Anglo-catholique	–	–	–	2,738	3,133	3,547
	Franco-catholique	–	–	–	2,736	2,994	3,284
45-49 ans	Canada	–	1,673	2,135	2,276	2,212	2,475
	Immigrée	–	–	1,657	1,857	1,816	2,271
	Anglo-protestante	–	–	2,128	2,186	2,017	2,244
	Anglo-catholique	–	–	–	–	–	–
	Franco-catholique	–	–	–	2,945	2,848	3,215

SOURCE: B.F.S., informations non publiées provenant du recensement de 1961.

Tableau J.6 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes vivant avec leur mari suivant l'instruction de la femme, pour certains revenus et professions du mari, femmes de 35-39 ans et de 45-49 ans, Canada, 1961

Profession du mari	Revenu annuel du mari (en milliers de dollars)	Élémentaire	Secondaire	Université sans diplôme	Université avec diplôme
		35-39 ANS			
Professions libérales et techniciens	7-10	2,803	2,588	2,760	2,437
	10+	3,209	2,960	3,025	2,953
Employés de bureau	5-7	3,169	2,712	2,585	2,071
	7-10	3,000	2,721	3,500	3,200
Ouvriers	3-5	3,342	2,731	2,493	1,773
	5-7	3,522	2,844	2,479	1,947
Manœuvres	1-3	3,888	3,120	–	–
	3-5	3,534	3,036	–	–
Cultivateurs et éleveurs..	3-5	3,792	3,000	–	–
	5-7	4,143	3,000	–	–
Bûcherons..............	3-5	5,440	3,547	–	–
	5-7	4,558	3,500	–	–
Pêcheurs...............	1-3	4,879	4,000	–	–
	3-5	5,800	4,167	–	–
		45-49 ANS			
Professions libérales et techniciens	7-10	2,200	2,289	2,476	2,140
	10+	2,600	2,502	2,462	2,527
Employés de bureau	5-7	2,841	2,344	2,070	2,222
	7-10	3,214	2,394	1,546	2,500
Ouvriers	3-5	3,478	2,679	2,000	1,720
	5-7	3,417	2,604	2,347	1,833
Manœuvres	1-3	4,399	3,128	–	–
	3-5	3,731	2,895	–	–
Cultivateurs et éleveurs..	3-5	4,333	2,917	–	–
	5-7	4,308	2,750	–	–
Bûcherons..............	3-5	5,211	3,696	–	–
	5-7	4,000	3,063	–	–
Pêcheurs...............	1-3	5,476	4,128	–	–
	3-5	4,684	4,150	–	–

SOURCE: B.F.S., informations non publiées provenant du recensement de 1961.

Tableau J.7 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes vivant avec leur mari, suivant le revenu annuel du mari, pour certaines professions du mari, femmes de 25-29, 35-39 et 45-49 ans, Canada, certains habitats, 1961

Habitat et profession du mari	Revenu annuel du mari (en milliers de dollars)				
	1-3	3-5	5-7	7-10	10+
	FEMMES ÂGÉES DE 25-29 ANS EN 1961				
Régions métropolitaines					
Professions libérales et techniciens	1,084	1,334	1,481	1,760	1,954
Ingénieurs	1,136	1,220	1,282	1,798	1,830
Sciences physiques	–	1,292	1,419	1,640	2,214
Médecins et chirurgiens	1,151	1,305	1,591	1,429	2,137
Auteurs et journalistes	–	1,222	1,569	1,691	1,909
Employés de bureau	1,377	1,603	1,864	2,017	3,000
Voyageurs de commerce	1,383	1,685	1,763	1,760	2,052
Commis-vendeurs	1,570	1,773	1,960	2,150	1,667
Ouvriers	1,711	1,910	2,078	2,261	2,175
Manœuvres	1,841	2,027	2,461	–	–
Rural non agricole					
Cultivateurs et éleveurs	2,753	2,514	2,333	2,750	2,600
Bûcherons	3,548	3,236	3,289	–	–
Pêcheurs	3,592	3,558	2,500	–	–
	FEMMES ÂGÉES DE 35-39 ANS EN 1961				
Régions métropolitaines					
Professions libérales et techniciens	2,037	2,294	2,277	2,455	2,867
Ingénieurs	–	1,750	2,071	2,368	2,814
Sciences physiques	–	–	2,320	2,309	2,700
Médecins et chirurgiens	2,143	2,231	2,231	2,767	3,134
Auteurs et journalistes	–	1,462	2,128	2,589	2,500
Employés de bureau	1,925	2,244	2,636	2,777	3,368
Voyageurs de commerce	2,209	2,275	2,428	2,511	2,858
Commis-vendeurs	1,891	2,366	2,660	2,580	2,800
Ouvriers	2,520	2,600	2,751	2,889	2,817
Manœuvres	2,698	2,889	3,025	3,909	2,714
Rural non agricole					
Cultivateurs et éleveurs	3,868	3,542	4,000	3,333	3,385
Bûcherons	5,474	5,190	4,261	3,889	4,250
Pêcheurs	–	2,235	1,250	–	–

Tableau J.7 – Nombre d'enfants nés vivants pour 1,000 femmes vivant avec leur mari, suivant le revenu annuel du mari, pour certaines professions du mari, femmes de 25-29, 35-39 et 45-49 ans, Canada, certains habitats, 1961 (fin)

Habitat et profession du mari	Revenu annuel du mari (en milliers de dollars)				
	1-3	3-5	5-7	7-10	10 +
	FEMMES ÂGÉES DE 45-49 ANS EN 1961				
Régions métropolitaines					
Professions libérales et techniciens	1,922	2,173	2,142	2,241	2,424
Ingénieurs	1,167	1,824	2,214	2,238	2,239
Sciences physiques	–	2,400	2,286	2,286	2,440
Médecins et chirurgiens	–	–	2,333	2,400	2,610
Auteurs et journalistes	1,750	1,727	2,000	1,645	2,000
Employés de bureau	1,968	2,153	2,269	2,376	3,240
Voyageurs de commerce	1,622	2,119	2,050	2,333	2,207
Commis-vendeurs	2,101	2,231	2,042	2,656	1,875
Ouvriers	2,751	2,624	2,548	2,281	2,398
Manœuvres	3,101	3,056	3,115	3,067	–
Rural non agricole					
Cultivateurs et éleveurs	3,179	3,395	3,429	3,500	3,667
Bûcherons	6,625	4,524	4,385	–	–
Pêcheurs	5,043	5,367	4,273	–	–

SOURCE: B.F.S., informations non publiées provenant du recensement de 1961.

MONOGRAPHIES SUR LE RECENSEMENT DE 1961
BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
OTTAWA, CANADA

TENDANCES ET FACTEURS DE LA FÉCONDITÉ AU CANADA
Jacques Henripin

TENDANCES DE LA COMMERCIALISATION AU CANADA
M.S. Moyer et G. Snyder

L'EXPANSION URBAINE AU CANADA
L.O. Stone

LES REVENUS DES CANADIENS
J.R. Podoluk

ÉTUDES SUR LA MAIN-D'OEUVRE

Relevés chronologiques de la main-d'œuvre canadienne
Frank T. Denton et Sylvia Ostry

Les études suivantes de Sylvia Ostry

Différences provinciales du taux d'activité

La composition professionnelle de la main-d'œuvre canadienne

Le chômage au Canada

La travailleuse au Canada

La composition géographique de la main-d'œuvre canadienne

Les études énumérées ci-dessus sont les premières publiées dans le cadre du Programme de monographies sur le recensement. Elles paraîtront à intervalles irréguliers en éditions françaises et anglaises distinctes. On pourra les obtenir de l'Imprimeur de la Reine et du Bureau fédéral de la statistique (Distribution des publications) au cours de 1968 et 1969. La liste s'allongera à mesure qu'avancera le travail sur d'autres études.

Le présent ouvrage a été composé par varitypie, imprimé par offset et relié à l'Imprimerie du gouvernement canadien. Le travail d'artiste de la couverture est l'œuvre de M. Richard T. Logan, artiste au Bureau fédéral de la statistique.